

# Recueil de la Chancellerie



## Convents et Tenues de Grande Loge 1993 - 2013

## Table des matières

<b>1993</b>	<b>page 3</b>
<b>1994</b>	<b>page 20</b>
<b>1995</b>	<b>page 36</b>
<b>1996</b>	<b>page 53</b>
<b>1997</b>	<b>page 70</b>
<b>1998</b>	<b>page 88</b>
<b>1999</b>	<b>page 107</b>
<b>2000</b>	<b>page 134</b>
<b>2001</b>	<b>page 181</b>
<b>2002</b>	<b>page 201</b>
<b>2003</b>	<b>page 222</b>
<b>2004</b>	<b>page 251</b>
<b>2005</b>	<b>page 287</b>
<b>2006</b>	<b>page 307</b>
<b>2007</b>	<b>page 335</b>
<b>2008</b>	<b>page 345</b>
<b>2009</b>	<b>page 358</b>
<b>2010</b>	<b>page 372</b>
<b>2011</b>	<b>page 392</b>
<b>2012</b>	<b>page 403</b>
<b>2013</b>	<b>page 411</b>

A la Gloire du Grand Architecte de l'Univers

# GRANDE LOGE DE FRANCE

Francs-Maçons de Rite Ecossais Ancien et Accepté

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

# CONVENT DE 5993

---

**Compte rendu officiel  
des Travaux**

---

J'appelle vos observations éventuelles.

Le silence régnant, je demande à notre Frère Grand Orateur de déposer ses conclusions.

Le Grand Orateur

Vénérables Maîtres Députés, je vous propose d'adopter dans son ensemble le rapport du Très Respectable Frère Grand Secrétaire Jean-Marie Sirieix.

Le Président

Mes Frères Députés, que ceux qui partagent les conclusions du Frère Grand Orateur lèvent la main à mon coup de maillet !

Avis contraires ? Un avis contraire.

Le rapport du Grand Secrétaire est donc adopté.

L'ordre du jour appelle maintenant le rapport du Grand Chancelier. Très Respectable Frère Grand Chancelier, tu as la parole.

#### Rapport du Grand Chancelier

(rapport adressé aux Députés)

Voici venu le moment de vous présenter le bilan de ces deux années d'activité à la tête de la Grande Chancellerie.

Vous avez été régulièrement informés des actions que nous avons entreprises lors des Tenues de Grande Loge et du dernier Convent.

Je me contenterai donc d'un bref rappel auquel j'ajouterai ce qui a été réalisé au cours du dernier semestre.

Nous avons ainsi allumé des Loges à Moscou, Saint Pétersbourg, Kharkov et Prague. Nous avons parrainé le réveil du Grand Orient de Hongrie, à Budapest, qui travaille au Rite Écossais Ancien et Accepté, à la Gloire du Grand Architecte de l'Univers et sur les Trois Grandes Lumières.

A la demande de nos Frères togolais, dont je veux encore saluer le courage, nous avons installé, malgré le climat d'insécurité lié à la situation politique, une deuxième Loge à l'Orient de Lomé.

Nous avons également allumé les feux d'une nouvelle Loge à l'Orient d'Abidjan, ce qui porte à quatre le nombre de nos Loges en Côte d'Ivoire et permet à nos Frères de se constituer, sous notre parrainage et dans le droit fil de notre tradition, en Obédience indépendante: La Grande Loge Unie de Côte d'Ivoire.

Nous avons intégré à la Grande Loge de France une Loge née à l'Orient de Saint-Pierre et Miquelon qui, pour des raisons de commodités matérielles, sur

lesquelles je ne reviendrai pas, se réunit à Montréal.

Nous avons encouragé et soutenu nos Frères pour l'organisation de journées maçonniques destinées à mieux faire connaître notre Obédience:

\* Journées européennes à Dijon consacrées à l'histoire de la Maçonnerie en Europe,

\* Rencontre des Deux Mondes à Fort-de-France où furent rassemblées 600 personnes sur le thème «Métissage ethnique, métissage culturel», ce qui était une façon, toute maçonnique, de commémorer le 500ème anniversaire de la découverte de l'Amérique.

\* Journées maçonniques de l'Afrique de l'Ouest à Dakar enfin, où furent comparées l'initiation africaine et l'initiation maçonnique pour débattre, en deuxième partie, du rôle du Franc-Maçon face au sous-développement.

Naturellement, pendant cette période, nos relations d'amitié avec les Obédiences européennes se sont poursuivies, de même qu'ont été entretenues nos relations avec l'Amérique latine.

Nous avons ainsi reçu, à Paris, le Grand Maître de la Grande Loge du Pérou et son Grand Secrétaire. Nous avons maintenu nos relations avec le Mexique et le Venezuela par l'entremise de Frères dûment mandatés qui devaient séjourner dans ces pays.

Enfin, en Mars dernier, je me suis rendu, accompagné du Frère René Mayer, au Brésil où nous avons été chaleureusement reçus.

Cette Maçonnerie, forte de plus de 100 000 Frères, tient beaucoup à sa relation avec la Franc-Maçonnerie française et particulièrement la Grande Loge de France, car le Rite Écossais Ancien et Accepté est fortement implanté. Les Frères se situent dans le droit fil de cette Maçonnerie des Lumières qui a inspiré leurs libérateurs; ils sont proches de nous et souhaitent que nos relations deviennent plus étroites encore.

Ils nous ont particulièrement honorés en organisant une tenue solennelle où figuraient les Grands Maîtres des trois Obédiences (dont une est reconnue par les Anglais, la deuxième d'Obédience américaine) et le Souverain Grand Commandeur du Suprême Conseil du Brésil.

Enfin, en avril dernier, à la demande de nos Frères togolais qui voient renaître l'antimaçonnerie en Afrique, j'ai été invité par le Grand Maître du Grand Bénin et avec l'assentiment du gouvernement, à prononcer à Cotonou une conférence publique sur le thème «La vérité sur la Franc-Maçonnerie: mythes et réalités».

A la même époque, mes adjoints Bernard Platon et Jean Bernstein organisaient, avec les Frères de Franche-Comté, un voyage à Prague pour aider et soutenir nos Frères de la R...L... «Tolérance» qui en ont bien besoin.

Voilà, mes Très Chers Frères Députés, ce qui a été fait. Dans quel esprit et pour quel but ? La réponse est naturellement simple: pour le rayonnement de la Grande Loge de France à l'extérieur.

Mais ce rayonnement suppose, pour nous, trois préalables:

- affirmer l'identité de notre Obédience,
- connaître le contexte international,
- insérer toute action dans un projet global et cohérent.

Affirmer notre identité, c'est poser ce principe que nous sommes un Ordre initiatique fondé sur la fraternité, c'est-à-dire que l'initiation est le premier moteur de toute action et qu'on ne peut rien changer au monde des autres sans changer soi-même pour devenir valeur d'exemple.

Cette ascèse personnelle, ce dépassement, sont indispensables pour donner un sens, une cohérence, à cette démarche collective qui est celle de l'Obédience qui est orientée vers la fraternité.

Mais quelle fraternité ? Une fraternité purement sentimentale proche de la charité, ou cette fraternité théorique qui, certes, respecte les différences mais qui, au lieu d'agir, se cantonne dans l'indifférence ?

Non, la fraternité dont nous parlons est action. Elle est fraternité d'intervention et doit s'exercer pleinement partout où elle peut être utile dans la petite sphère d'influence qui peut être la nôtre.

Voilà, mes Frères Députés, la carte d'identité qu'en votre nom j'ai présentée à l'extérieur de nos frontières, y compris à nos Frères anglais et américains qui, je dois le dire, ne s'en sont pas émus pour autant.

J'en viens maintenant au contexte international auquel nous sommes confrontés. Il nous ramène dans un passé heureusement révolu pour nous, mais finalement pas si lointain. Il nous rappelle l'histoire de nos luttes pour défendre des valeurs qui, pour moi, se résument à la préservation d'une certaine image de l'homme dans un univers qui a un sens.

Ces luttes sont celles d'une bonne partie du monde d'aujourd'hui. Mais dans le modeste périmètre où nous avons quelque chance d'agir, il y a surtout l'Europe et l'Afrique.

La légitime aspiration des hommes à la liberté et à l'émancipation se heurte ici et là à la tentation totalitaire, aux nationalismes, aux exclusions, au racisme et au fanatisme religieux considéré comme instrument politique.

Que faire face à cette situation, dans un contexte maçonnique où la prétention à l'universalisme est devenue une tarte à la crème et où l'idée maçonnique même perd de sa substance dans des particularismes de chapelle ?

J'ai déjà dit l'ambiguïté, dans laquelle nous nous trouvons, d'être considérés

comme Grande Loge régulière non reconnue. Cela signifie que le Grand Architecte de l'Univers et les Trois Grandes Lumières ne constituent plus des critères suffisants et qu'il s'y ajoute d'autres standards. Mais ces standards divers et changeants se ramènent finalement à la soumission inconditionnelle au Vatican maçonnique qui siège Outre-Manche.

Malgré cette situation bloquée, et parce que je crois que ce moment du monde est le moment de la Maçonnerie, j'ai essayé, avec nos Frères d'Europe occidentale, de dire l'urgence qu'il y avait de dépasser nos singularités pour parvenir à une véritable prise de conscience européenne de la Maçonnerie, je dois le dire sans succès jusqu'à présent.

Alors, je m'interroge et je cherche dans l'histoire la raison de ces séparations.

Souvenons-nous, mes Très Chers Frères Députés, que la Maçonnerie est née en Angleterre dans une monarchie constitutionnelle où, après deux siècles de guerres de religions, la tolérance est apparue comme une nécessité. Souvenons-nous que l'Église est protestante et que la toute-puissance du Pape n'exerce, dans ce pays, aucun pouvoir sur les âmes ni les gouvernements.

Et souvenons-nous surtout que cette situation n'a guère changé depuis 276 ans.

Tandis que pendant le même temps nous luttons contre la monarchie absolue, pour la liberté, pour la tolérance, pour le droit des hommes à une égale dignité, pour l'instruction publique laïque et obligatoire, pour la séparation de l'Église et de l'État, nos Frères britanniques continuaient, toujours libres et souvent de bonnes moeurs, à pratiquer une philanthropie sage, sans penser peut-être que travailler à l'amélioration humaine, dans le monde d'aujourd'hui, nécessitait quelques pas de plus.

A l'opposé, dans l'Hexagone, une Obédience avec laquelle nous avons les liens historiques les plus anciens, poursuit des buts qui, au moins dans le domaine de la solidarité maçonnique, s'apparentent aux nôtres; mais elle n'arrive jamais tout à fait à renoncer à cette prétention hégémonique, séculaire, à savoir représenter à elle seule la Franc-Maçonnerie française et, au-delà, la Franc-Maçonnerie dite libérale opposée au dogmatisme des autres.

Comme vous le constatez, mes Très Chers Frères Députés, la voie qui est la nôtre est une voie étroite. Et c'est naturellement en fonction de cette situation qu'avec l'approbation du Conseil Fédéral et la vôtre, nous avons fondé notre politique.

Nous sommes convaincus que, dans un contexte maçonnique international discordant, nous avons à faire prévaloir une certaine idée de la Franc-Maçonnerie dont nous sommes porteurs. Cette idée est celle d'un ordre initiatique à vocation spirituelle, qui puise dans une spiritualité ouverte les raisons de son humanisme et de son action.

Cette idée nous l'avons défendue, et il faut continuer à la défendre, particulièrement en Europe et en Afrique où nous avons créé des Loges et parrainé des Obédiences qui se sont investies de la même mission.

Les pays qui s'émancipent aujourd'hui des totalitarismes qui les ont asservis ont besoin des valeurs qui sont les nôtres pour se construire; et les Frères que nous avons initiés dans ces pays, pour faire vivre nos valeurs ont besoin de notre aide pour que cette Maçonnerie, aujourd'hui balbutiante, se structure, se consolide et se répande.

Nous n'avons certes pas d'illusions. La tâche sera longue. La démocratie, terreau habituel de la Franc-Maçonnerie, ne se construit pas en quelques jours, mais si on prend les leçons de l'Histoire, on sait aussi que la démocratie se construit sur le respect des droits de l'homme, la liberté et la tolérance et que la Maçonnerie, pourvu qu'elle ait force et vigueur, peut les faire prévaloir.

Il nous reste à savoir, mes Très Chers Frères Députés, si nous pouvons nous donner les moyens de notre politique. Tout d'abord, si vous êtes convaincus que notre devoir de solidarité maçonnique va de pair avec notre politique d'essaimage à l'extérieur, vous aurez à vous prononcer favorablement sur la modification de cet article de la Constitution qui nous interdit de nous implanter dans un pays étranger, car cette limitation nous a porté préjudice et le ferait plus encore aujourd'hui face à des Obédiences qui n'observent pas les mêmes règles.

En second lieu, cette politique nécessite des moyens financiers. J'ai eu, au cours de mon mandat, à plusieurs reprises, à demander l'aide de vos Loges. Mais je dois dire que, malgré votre générosité et en dépit des fonds qui sont alloués à la Grande Chancellerie, ces moyens se sont révélés insuffisants. Il nous faut trouver des ressources et les trouver ailleurs que dans une augmentation trop lourde de nos capitations.

C'est pourquoi je crois que notre politique extérieure est, elle aussi, liée à une réforme de notre fonctionnement sur laquelle il nous faudra rapidement réfléchir.

Si la Grande Loge de France veut effectivement être cette autorité morale et spirituelle dont le monde d'aujourd'hui a tant besoin, elle ne peut pas limiter l'influence qu'elle doit légitimement exercer à l'extérieur pour des raisons matérielles. Et si elle veut sortir de cette voie étroite dont j'ai parlé plus haut, elle doit nécessairement étendre son influence pour devenir, dans le contexte international, une réalité incontournable, fière de ce qu'elle est et sûre de ce qu'elle a à défendre.

Comme vous avez pu le constater, mes Très Chers Frères Députés, j'ai essayé, sans aucune complaisance, de faire avec vous le point de nos actions et de nos limites. En quittant ma charge, je veux seulement affirmer devant vous qu'il est dans notre vocation d'accroître encore ces actions et de reculer nos limites.

Il me reste maintenant à remercier l'ensemble du personnel administratif et son directeur pour l'aide qu'ils m'ont constamment apportée au cours de ce mandat. Des remerciements particuliers doivent être adressés à Micheline Herluison pour son efficacité, sa discrétion; elle a toujours opposé une sérénité souriante à une tâche souvent difficile, entre un Grand Maître qui en faisait beaucoup et un Grand Chancelier qui en faisait autant.

Je remercie également mes adjoints, le T..R..F.. Jean Richard, fidèle et dévoué, qui, en raison de la situation confuse qui règne actuellement dans la péninsule ibérique, n'a pu donner toute la mesure de sa compétence qui est certaine; le T..R..F.. Guy Piau, qui m'a beaucoup aidé à installer et consolider notre Loge de Prague; le T..R..F.. Jean Bernstein qui s'est associé à cette tâche et qui, avec nos Frères de Franche-Comté, a élargi ces contacts avec nos Frères tchèques et favorisé ainsi une plus grande cohésion entre eux et nous; le T..R..F.. Bernard Platon enfin, qui m'a constamment assisté au cours de ce mandat et qui a parfaitement su assurer l'intérim de la Grande Chancellerie pendant mes déplacements.

Mes derniers remerciements s'adressent à vous, mes Très Chers Frères Députés, qui m'avez investi dans mes fonctions et qui avez été mes interprètes auprès de vos Loges chaque fois que les circonstances, et elles furent nombreuses, l'exigeaient.

Le Grand Chancelier  
Gilbert Schulsinger

T..R..G.. M.., TT..CC..FF.. Conseillers Fédéraux,  
TT..CC..FF.. Députés,

L'heure du bilan est venue pour vous présenter ce que fut notre activité durant ces deux années de mandat. Je vous rappelle que vous avez été régulièrement tenus au courant de ces activités au cours du précédent Convent et des Tenues de Grande Loge. Je vais donc me contenter, puisque vous avez aussi reçu mon rapport écrit, d'un rappel et de quelques commentaires.

Nous avons dans ces deux ans allumé une Loge à Moscou et il semble que dès maintenant une deuxième puisse bientôt voir le jour. Nous avons allumé une Loge à Saint-Petersbourg, une autre à Kharkov en Ukraine et un triangle maintenant se constitue à Kiev. Nous avons allumé la R..L.. «Tolérance» à Prague en Tchécoslovaquie. Nous avons participé à la renaissance du Grand Orient de Hongrie à Budapest, qui travaille maintenant au Rite Ecossais Ancien et Accepté, à la Gloire du Grand Architecte de l'Univers et sous les trois Grandes Lumières.

Nous avons allumé une deuxième Loge à Lomé au Togo dans des circonstances particulièrement difficiles pour nos Frères, puisqu'il régnait l'insécurité dans des conditions politiques difficiles; mais le courage de nos Frères a fait, malgré ces circonstances, que cette Loge a effectivement été allumée.

Nous avons allumé une quatrième Loge en Côte d'Ivoire. Nous avons allumé à Saint-Pierre et Miquelon pour des raisons que vous connaissez et que j'espère vous corrigerez demain par cet article de la Constitution qu'il nous faudra modifier, une Loge donc à l'Orient de Saint-Pierre et Miquelon qui se réunit à l'Orient de Montréal.

Nous avons continué d'entretenir les relations que nous avons tant avec les Obédiences européennes qu'avec celles d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud. Et je rappelle à ce propos qu'en mars dernier, j'ai fait avec le Très Cher Frère René

Mayer, notre correspondant, un voyage au Brésil, voyage très intéressant puisque la Maçonnerie brésilienne est forte de 100.000 Frères, divisée en trois Obédiences, l'une reconnue par la Grande Loge Unie d'Angleterre, l'autre d'Obédience américaine et la troisième, dissidence de la première et reconnue par personne, on se demande d'ailleurs pourquoi, car elle travaille exactement comme les autres.

Nous avons été très chaleureusement reçus et, comme les problèmes de reconnaissance n'ont pas dans ces pays la même résonance que dans notre Occident, j'ai eu l'honneur d'être reçu par les trois Grands Maîtres des trois Obédiences associées, et pour faire bonne mesure, le Grand Commandeur du Suprême Conseil pour le Brésil était aussi présent à cette cérémonie.

Ce que j'ai retiré de ce voyage c'est, en tout cas, deux choses. La première c'est que le Rite Ecossais Ancien et Accepté est fortement implanté. L'autre c'est que, dans un pays où les mesures sociales sont quasiment inexistantes, on peut considérer que toutes les oeuvres importantes sont gérées par nos Frères. Je parle de crèches, de centres d'apprentissage, d'établissements pour handicapés, etc. C'est donc une chose importante à souligner.

Une autre chose à souligner c'est que, bien que vivant sur le continent américain, ces Frères ont un grand attachement pour la Maçonnerie française et singulièrement la Grande Loge de France, car la philosophie qu'ils ont de la Maçonnerie vient en droite ligne du Siècle des Lumières qui a, je vous le rappelle, inspiré leurs libérateurs et qui fait qu'ils restent très attachés à ces idées de la Révolution française, et notamment la devise «Liberté-Egalité-Fraternité».

De retour de ce voyage, j'ai été appelé par nos Frères togolais en exil au Bénin à prononcer, avec bien entendu l'assentiment du Grand Maître du Bénin et l'accord du gouvernement béninois, une conférence publique sur la Franc-Maçonnerie à Cotonou.

De retour du Bénin nous avons préparé cette fameuse Conférence Maçonnique Européenne qui s'est tenue à Strasbourg avec le Grand Orient de France, le Grand Orient de Belgique, la Grande Loge de Belgique, rassemblant les Loges et Obédiences que nous avons contribué à fonder en Europe de l'Est.

Cette conférence, dont le projet initial présenté par le Grand Orient de France avait l'ambition de construire une structure un peu rigide, qui nous rappelait un peu trop ce qui aurait pu être une sorte de CLIPSAS est-européen, a fort heureusement, par nos critiques, pu être corrigée dans une grande mesure, ce qui fait qu'au bout de cette conférence nous sommes arrivés à cet accord que tout le monde peut partager, à savoir que cette conférence maçonnique est un organe de concertation qui nous permet d'harmoniser nos actions de solidarité vis-à-vis des Loges d'Europe centrale et orientale, mais qu'en tout cas elle ne vise en aucune façon à embrigader dans quelque structure que se soit les Loges en question.

Nous avons ensuite, mes Frères, à partir de ces quatre Loges de Côte d'Ivoire de la Grande Loge de France, et à la demande de nos Frères ivoiriens, allumé la Grande Loge Unie de Côte d'Ivoire. Grande Loge Unie naturellement allumée selon les règles et les traditions de la Grande Loge de France, ce que souhaitaient nos Frères, allumage sanctionné par un traité d'amitié, dans lequel les choses ont naturellement été précisées comme à l'habitude, à savoir que cette Loge continuerait à travailler dans la tradition de la Grande Loge de France et qu'en matière de relations extérieures elle nous consulterait à chaque fois que cela serait nécessaire, se refusant d'adhérer à quelque groupe, structure nationale ou supranationale que ce soit sans qu'il y ait eu consultation entre nous.

Voilà, mes Frères, l'ensemble de ce qui a été fait au cours de ce mandat, et ce qui a été fait le fut dans un esprit dont la philosophie vous a été développée tout à l'heure par le Grand Maître, que je voudrais préciser si vous le voulez bien devant vous pendant quelques minutes.

D'abord l'essentiel de notre rôle a été de préciser partout et toujours l'identité de la Grande Loge de France, se posant comme un Ordre initiatique fondé sur la fraternité, par conséquent se posant de façon totalement originale par rapport à un bloc maçonnique qui oublie quelque peu que le rôle de la Maçonnerie est l'amélioration de la condition humaine pour se consacrer plus volontiers à pallier les inconvénients et les infortunes de cette condition humaine par une action purement philanthropique. Elle se trouve d'autre part en opposition avec telle autre Obédience qui semble donner une préférence au perfectionnement social par rapport au perfectionnement de l'Homme et qui, de ce fait-même, se trouve dans une attitude plus orientée dans le socio-politique que nous-mêmes. De telle sorte que je crois que nous ne sommes pas en conflit, puisque nous sommes dans cette voie originale qui est dans le droit fil de la tradition andersonnienne de la Franc-Maçonnerie.

Cela étant dit, cela n'obère en aucune façon les relations que nous pouvons avoir les uns avec les autres. Je dois dire que ce statut un peu original, qui est le nôtre, de Grande Loge régulière non reconnue est sans doute un peu bizarre mais, à partir de là, nous nous sommes autorisés à communiquer avec la Grande Loge Unie d'Angleterre pour lui dire notre préoccupation de réveiller une certaine conscience européenne au sein des Maçonneries régulières d'Europe car il nous semblait que nous étions à une période où il fallait dépasser les singularités pour des buts qui nous paraissent beaucoup plus urgents. Mais, mes Frères, force est de nous dire que cette conscience européenne de la Maçonnerie n'est pas pour demain.

Qui sont en l'occurrence nos principaux interlocuteurs ? Naturellement les Allemands, avec lesquels nous continuons d'entretenir les meilleures relations mais qui, de leur aveu même, constatent avec une certaine déception le vieillissement de leurs effectifs et, de ce fait, une absence de motivation réelle d'une action maçonnique dans leurs Loges. Ceci a été déploré par les plus hautes autorités de la Grande Loge A.F.A.M. Je ne fais que répercuter leurs impressions, mais je peux aussi être désolé

de ce que, à partir de cette absence de conscience européenne, à partir de cette absence de conscience d'un rôle à jouer dans le monde d'aujourd'hui et de demain, nous ne puissions pas sérieusement envisager une collaboration dans l'oeuvre que nous avons entreprise.

Nous nous trouvons d'un autre côté face à une Maçonnerie italienne dont vous avez vu les cataclysmes récents. Cataclysmes récents qui ont abouti à des campagnes que l'on peut qualifier dans l'ensemble d'ignobles, même s'il se trouve que certaines Loges ont sans doute été compromises dans ces affaires, mais qui ont abouti en plus à d'autres déchirements que ceux que nous connaissions, puisque le Grand Orient d'Italie avec lequel nous avions des relations officieuses, et qui était jusque-là reconnu par la Grande Loge Unie d'Angleterre, s'est vu retirer cette reconnaissance et se scinde maintenant pour former ailleurs une Grande Loge régulière. Dans un tel désordre, mes Frères, quelles relations pourrions-nous avoir pour une meilleure coopération européenne ?

Je passe sur les désordres espagnols, sur lesquels je me suis déjà exprimé il y a quelque temps. Et je me dis simplement ceci, mes Frères: imaginer une politique extérieure de la Grande Loge de France implique, comme je l'ai dit, l'affirmation de son identité et la parfaite connaissance du contexte international dans lequel cette politique va s'exercer. Ce contexte n'est, en ce moment, pas favorable à une grande collaboration. Est-ce à dire que nous devons renoncer ? Telle n'a pas été naturellement notre politique et vous avez eu, mes Frères, l'occasion de l'approuver à trois reprises. Je crois donc que nous devons continuer à avoir l'ambition de répandre cette vision de la Maçonnerie qui est celle de la Grande Loge de France. Et pour cela nous devons nous donner les moyens de pouvoir nous implanter partout où cela est possible, c'est-à-dire partout où cela nous est demandé. Ces Loges de la Grande Loge de France qui, se développant et prenant force et vigueur, pourront ultérieurement constituer des Obédiences autonomes. Je vous dirai qu'à ce propos, j'ai eu récemment connaissance d'un projet en Guinée, à Conakry, où très spontanément un ensemble de Frères m'a demandé immédiatement si la Grande Loge de France accepterait de les intégrer après que cette Loge se soit constituée. Je dois dire que j'ai pris l'accord des Grandes Loges africaines que j'ai rencontrées à Abidjan, à l'occasion de l'allumage de la Grande Loge de Côte d'Ivoire, et que ces Grandes Loges africaines nous demandent de donner l'identité de la Grande Loge de France à ces Loges naissantes dans ces pays qui accèdent à l'indépendance parce que, disent-ils, seule l'appartenance à la Grande Loge de France donnera à ces Frères une légitimité internationale et leur assurera, dans des pays qui sont encore instables, cette sécurité dont ils ont besoin et qu'ils n'auraient pas dans d'autres circonstances.

Voilà, mes Frères, l'esprit. Voilà ce qu'il faut faire et ce qu'il faut continuer. Encore faut-il pour le faire en avoir les moyens. Je crois que c'est le moment pour la Grande Loge de France d'avoir une très grande ambition et cette ambition ne peut pas rester hexagonale. Mais je crois aussi, pour l'avoir éprouvé, qu'il nous faut pour cela de grands moyens, parce que la fraternité n'est pas seulement un voeu pieux, elle doit

être fraternité d'intervention, fraternité d'action et, si nous devons effectivement aider des Frères qui entrent maintenant en Maçonnerie dans des pays qui accèdent à l'indépendance et à l'émancipation après avoir subi les affres du totalitarisme, il nous faut bien aussi les aider matériellement pour qu'ils commencent à se structurer et à vivre.

Or, mes Frères, vous le savez, j'ai passé deux ans à «faire la manche» parmi vous. Je dois dire que vous avez, avec un extrême dévouement, répondu à ma demande. Mais croyez-vous sincèrement que l'on peut construire une politique sur l'aumône faite au Grand Chancelier par des Loges de la Grande Loge de France. Personnellement je ne le crois pas. Je crois qu'il faut, si nous devons persister dans cette politique d'affirmation de notre identité à travers le monde, de fraternité solidaire avec ces Frères qui adhèrent à la Maçonnerie, en avoir les moyens matériels et je crois qu'il ne faut pas imaginer qu'en alourdissant indûment les capitations de chacun des Frères nous pourrions arriver à avoir des crédits suffisants pour assurer ces moyens. Je crois qu'il faut les trouver dans une refonte de nos structures et de notre fonctionnement pour qu'effectivement les budgets qui sont alloués à cette politique soient suffisamment conséquents pour que cette action puisse continuer. Je suis intimement persuadé, mes Frères, que la plupart d'entre vous partageront la légitime ambition d'une Grande Loge de France qui est dans le droit fil de sa vocation, c'est-à-dire être ce qu'elle est, une Franc-Maçonnerie initiatique, et qu'elle doit porter vers d'autres temples l'action que nous avons entreprise, c'est-à-dire exercer une véritable fraternité à l'égard des Frères qui en ont besoin.

Mes Frères, je terminerai cette courte allocution par les remerciements habituels. D'abord ceux que j'adresse à l'ensemble du personnel administratif de la Grande Loge de France et à son Directeur qui ont toujours été à mon endroit d'un parfait dévouement. Des remerciements particuliers à Micheline Herluison qui partage le secrétariat du Grand Maître et du Grand Chancelier, et qui a toujours opposé une sérénité souriante à un Grand Maître qui en faisait beaucoup et à un Grand Chancelier qui en faisait autant.

Et puis mes remerciements à mes adjoints : le T. .R. .F. . Guy Piau qui, avec sa Loge «Richard Dupuy», nous a considérablement aidés pour nos Frères de Prague, notre Frère Jean Bernstein qui, également pour nos Frères tchèques, a su mobiliser les provinces Bourgogne-Franche Comté et Rhône-Alpes-Auvergne dans un rôle de liaison qui a été considérable, puisque il a pu à la fois mobiliser des Frères français pour aller à Prague et amener des Frères praguais dans sa Région, pour les instruire, leur montrer notre façon de travailler, les familiariser avec le Rite Ecossais. Des remerciements chaleureux également au Frère Jean Richard qui, malheureusement, n'a pas pu donner la mesure de sa compétence en raison des désordres dont j'ai parlé à propos de la Maçonnerie espagnole qui était normalement son domaine. Enfin des remerciements au Très Respectable Frère Bernard Platon qui m'a assisté pendant toute cette année et qui a su, pendant tous mes déplacements et comme vous l'avez vu ils étaient nombreux, assurer avec compétence l'intérim de la Grande Chancellerie. J'en

terminerai, mes Frères, avec vous. Je vous remercie de m'avoir confirmé votre confiance pendant la durée de ce mandat. De m'avoir aidé en ayant été mon interprète auprès de vos Loges dans ces demandes que j'ai du faire constamment pour l'aide que nous avons apportée à ces Loges d'Europe centrale et orientale.

Voilà, mes Frères, ce que je voulais vous dire, Très Cher Frère Président, j'ai dit.

#### Le Président

Je te remercie, T..R..F.. Grand Chancelier.

Mes TT..CC..FF.. Députés, vous aviez eu par écrit le rapport du Grand Chancelier, vous venez d'entendre ses explications complémentaires clairement exprimées, vous avez sans doute des observations. La parole vous est donnée.

Puisque le silence règne sur les colonnes, je te remercie, T..R..F.. Grand Chancelier. Je donne la parole au T..R..F.. Grand Orateur pour ses conclusions.

#### Le Grand Orateur

Mes Frères Députés, je vous demande d'adopter le rapport très détaillé que vient de vous présenter le Grand Chancelier, Gilbert Schulsinger.

#### Le Président

Que ceux qui approuvent les conclusions du T..R..F.. Grand Orateur le manifestent en levant la main à mon coup de maillet ! Avis contraires ? Aucun avis contraire.

L'ordre du jour appelle maintenant le rapport du Frère Grand Hospitalier. Je donne la parole à au T..R..F.. Robert Grossenbacher .

A la Gloire du Grand Architecte de l'Univers

# **GRANDE LOGE DE FRANCE**

Francs-Maçons de Rite Ecossais Ancien et Accepté

**LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE**

# **TENUE DE GRANDE LOGE DECEMBRE 5993**

---

**Compte rendu officiel  
des travaux**

---

## RAPPORT DU GRAND CHANCELIER

**Bernard Platon**

Le temps de la Saint-Jean nous appelle à faire la pose, à faire le point.

Tout d'abord, je tiens à remercier nos Frères Conseillers Fédéraux qui apportent à la Grande Chancellerie leur énergie, leur compétence, chacun suivant son talent, dans tous les cas avec implication, sérieux et dévouement.

Je veux citer : Jean Bernstein, André de Chapuiset Le Merle, Guy Piau, Georges Pissanciel, Jean Richard, Gérard Samyde, Gilles Tajtelbom

Cette équipe, vous l'avez noté, couvre bien nos Orient, est ouverte vers l'extérieur,

elle est en quelque sorte le fer de lance de notre chère Obéissance, chacun d'entre nous étant, de construction oserais-je dire, un porte-parole exemplaire, un ambassadeur, un des responsables des relations extérieures de notre Maison.

Je voudrais, aussi, remercier tous les Frères qui, individuellement, dépensent leurs temps et leurs moyens pour aider, soutenir l'action de la Grande Loge, sans oublier les Loges elles-mêmes de toutes les Régions, les associations para maçonniques, telles le G.R.A.H, A.R.T.U.R, et d'autres encore, qui représentent une force énorme de générosité et d'efficacité.

Je veux aussi dire ma reconnaissance à Catherine Lissouck qui, avec une humeur égale, opiniâtreté et compétence, répond aux innombrables appels téléphoniques qui vont croissant, et qui traite tant de lettres et de dossiers.

Au jour le jour, pas à pas, nous tentons d'avancer vers l'élargissement de nos relations. L'affaire demeure néanmoins difficile.

En cela rien n'a fondamentalement changé depuis des lustres, comme nous le faisaient constater notre Frère Hanns Gluck et notre Passé Grand Maître Guy Piau, lors de notre Convent 1991 : "L'Europe Maçonnique était déjà saisie à cette époque par une nécessité de cohérence", mais nous sommes encore bien éloignés d'un GATT maçonnique !

Nous sommes toujours coincés entre les deux dialectiques que vous connaissez, une dialectique saxonne, déiste, religieuse, vaticane, dirais-je, qui s'est appropriée en son temps la légitimité des concepts originaux dans leur forme et dans leur fond, de l'autre une Maçonnerie que d'aucuns disent libérale et humaniste, laïque, politique, réactive et généreuse. Par un jeu de hasard singulier, mais le hasard n'existe pas, l'une et l'autre de ces tendances tendent paradoxalement, en toute logique, vers une sorte de centralisme démocratique, de centralisme jacobin. Qui sort du cadre défini est un pécheur, un réformateur, un révisionniste, un renégat, un iconoclaste, suivant l'endroit ou le moment. C'est Don Juan face au commandeur, Galilée face à Rome. Caricature ? Pas tant que ça, vous le savez. La Régularité reconnue, d'un côté, l'irrégularité déclarée, de l'autre. Et puis, beaucoup, dont nous sommes, réguliers dans l'esprit et dans l'action, qui sont ce qu'ils sont et les mêmes pourtant, qui travaillent sous l'invocation du Grand Architecte de l'Univers, appuyés sur les trois Grandes Lumières de la Maçonnerie et qui tentent d'être conformes aux Principes de la Franc-Maçonnerie universelle qui nous disent, rappelons le : "La Franc-Maçonnerie est un ordre initiatique traditionnel fondé sur la Fraternité. Elle constitue une alliance d'hommes libres et de bonnes mœurs, de toutes races, de toutes nationalités et de toutes croyances. La Franc-Maçonnerie a pour but le perfectionnement de l'Humanité. A cet effet, les Francs-Maçons travaillent à l'amélioration constante de la condition humaine, tant sur le plan spirituel et intellectuel que sur le plan du bien-être matériel. Les Francs-Maçons se reconnaissent comme Frères et se doivent aide et assistance, même au péril de leur vie. Ils doivent de même porter secours à toute personne en danger. Dans la recherche constante de la vérité et de la justice, les Francs-Maçons n'acceptent aucune entrave et ne s'assignent aucune limite. Ils respectent la pensée d'autrui et sa libre expression."

Or, partout où je suis allé, cette soif et cette faim de vérité et de justice, cette soif et cette faim de spiritualité, de l'amour de l'autre, cet œcuménisme se sont exprimés

comme une nécessité supérieure, primordiale.

J'ai vu, comme notre Frère Kipling le formulait déjà, le copte côtoyer celui qui a fait le pèlerinage, le luthérien aux côtés du Juif, le catholique jouxter l'agnostique prudent, l'orthodoxe et le penseur libre.

Dans la continuité de notre Règle, des chemins de longtemps choisis par mes prédécesseurs, tout particulièrement mon ami, notre Frère Gilbert Schulsinger, nos passés Grands Maîtres, en parfaite harmonie avec notre Très Respectable Grand Maître Jean-Louis Mandinaud, nous nous sommes efforcés d'affirmer, de confirmer partout où cela a été possible la spécificité de la GLDF. :. Nous l'avons fait tête haute, mais sans hauteur ; avec vigilance, bienveillance et modestie, en quelque sorte. Nous ne devons pas rougir de notre identité, bien au contraire.

C'est à San Salvador que notre Frère Delaroché est reçu, "officieusement" à titre individuel, lors de l'*Asamblea Confederacion Masonica Centro Americana*, mais accompagné par la Marseillaise, rappelant ainsi l'accueil, officiel celui-là, que notre passé Grand Maître Jean Verdun avait reçu lors de son périple en Amérique du Sud ainsi que Pierre Simon du temps de son passage au Mexique. C'est votre Grand Chancelier qui, en Afrique, est reçu avec grand honneur, parce qu'il est le Grand Chancelier de la Grande Loge de France.

"Nous sommes ce que nous sommes", comme se plaît à le dire notre Très Respectable Grand Maître.

Soyons conscients qu'en toute humilité, nous sommes détenteurs d'une parcelle d'Esprit et que nous devons être prêts à propager le souffle de Saint Jean. Différence ne veut pas dire divergence. Cessons de penser et de dire qu'il nous faudrait penser et dire les mêmes choses aux mêmes moments, comme d'aucuns se plaisent à le penser et à le dire. La différence, c'est la richesse et la vie, l'uniformité, c'est la sclérose et la dégénérescence. Mais tout change, grâce à Dieu, oh ! pardonnez-moi, grâce à nous. Celui qui entre par la porte de la République découvrira, peut-être un jour, le chemin de Saint Jean, celui qui était entré par la porte de Saint Jean ne laissant pas pour autant les préoccupations de la cité loin de son cœur et de son action.

Bien entendu, parce que nos relations sont exceptionnelles, elles se sont exprimées de la même manière avec nos Frères belges de la Grande Loge de Belgique. Georges Neslany, passé Grand Maître de cette obédience, est toujours notre interlocuteur et nous œuvrons, ne craignons pas de le dire, avec une certaine connivence.

Nous avons reçu, avec Jean-Louis Mandinaud, fin Août, le Très Respectable Grand Maître et le Très Respectable Grand Chancelier de la Grande Loge A.F.A.M. d'Allemagne. Pendant deux jours nous avons fait le point. Nous avons constaté une identité de vues sur la situation européenne, confirmant nos singularités dans une totale complicité fraternelle.

Nous avons eu des échanges avec le Très Respectable Grand Maître du Grand Rite Malgache dont la position et le rôle, dans cette partie du monde où l'idée Maçonnique ne peut qu'apporter du mieux dans un océan de tensions et d'espoir, peuvent être déterminants, aux côtés de nos Loges voisines.

Une délégation de La Grande Loge de Grèce nous a rejoints, sous l'égide de "la Voûte d'Acier" pour partager nos travaux. Nous avons, là encore, pu constater avec lucidité que dans le danger latent qui caractérise notre temps les Maçonneries

devaient tout tenter pour se rassembler dans l'identité européenne.

Entre temps le Grand Maître de la Grande Loge d'Argentine et son prédécesseur nous avaient envoyé, par le truchement d'une délégation, un message de fidélité et d'attachement.

Notre Frère Oszkar Papp, Très Respectable Grand Maître du Grand Orient de Hongrie, constitué depuis une année, est venu ces jours derniers nous dire ses espoirs écossais. Nous avons eu, de ce fait, l'occasion d'indiquer le temps et la manière dont notre Obéissance débloquerait les fonds que nous nous sommes engagés à verser avec la Grande Loge de Belgique, le Grand Orient de Belgique et le Grand Orient de France qui, tous, ont d'ores et déjà honoré leur promesse. Cet engagement nous l'avions pris, ensemble dans le cadre du Contrat Maçonnière Européen, il y a près d'un an, à Strasbourg, lors de la Conférence Maçonnière Européenne.

Je me suis rendu à Prague où, après un voyage rustique et quelque peu rocambolesque, j'ai été rejoint par une forte délégation de Frères de la Grande Loge, notamment des Respectables Loges "Richard Dupuy", "Libertas pro Fraternitate", "Martinovics", pour participer à l'allumage des feux du Grand Orient Tchèque, qu'en toute liberté, les Frères de notre Respectable Loge "Tolérance" n'avaient pas décidé d'intégrer. Ils voulaient ainsi affirmer leur différence sans pour autant alimenter une quelconque divergence, contrairement à ce que d'aucuns aient pu penser et dire. Nous avons renforcé cet acte de liberté, ce droit à la différence répondant ainsi avec le ton viril, mais fraternel qui convenait, en la circonstance. En effet on pouvait penser, au discours de certains, que l'on pouvait d'une certaine manière être contraints au "centralisme démocratique" qui, en ces Orients, déclenche certains échos !

Notre Très Respectable Frère Jean Bernstein n'avait pu se joindre à nous, bien que cela ait été prévu ; les problèmes de santé que nous savons l'ayant contraint à rester à Bourg. Nos Frères tchèques l'ont bien regretté, lui et les Frères de la Région Franche-Comté/Bourgogne qui sont tellement attachés à cet Orient.

J'en profite pour vous dire, mes Frères, que je viens de recevoir la confirmation du Vénérable de la Loge "Tolérance" qui viendra au printemps 94, reçu à Paris par la Respectable Loge "Richard Dupuy", accompagné de sept profanes, cinq Compagnons et je ne sais encore combien de Maîtres, pour être initiés, élevés, travailler et voyager de Loge en Loge.

Je me suis alors rendu à Montréal pour y inspecter la Respectable Loge "Port Royal d'Acadie" qui, là aussi, pas à pas, fait un excellent travail et qui commence à prendre la taille nécessaire, portant en terre amérindienne la graine de l'Ecosisme.

J'y ai fait une conférence publique, modeste quant au nombre d'auditeurs, mais efficace, à ce que l'on en a dit.

J'ai aussi rencontré nos Frères de la Grande Loge Francophone d'Amérique du Nord, avec lesquels j'ai eu des entretiens réalistes et fructueux. Puis je me suis rendu à Moscou et Saint-Petersbourg, pour y soutenir et renforcer l'action de nos Frères russes de nos Loges "Novikov" et "Le Sphynx". Nous avons organisé ce périple avec la Respectable Loge "Pouchkine" et l'association du même nom créée par notre Frère Constantin Milsky qui en est devenu le président d'honneur, et dont la conduite échoit maintenant à notre Très Respectable Frère Georges Pissanciel.

En trois jours, en journées pleines pratiquant, nous avons fait chanter les maillots,

les cœurs et les têtes, aidés de manière éclairée par des Frères de la Respectable Loge "Louis Aguillon" à l'Orient de Parthenay, un Frère parisien du Grand Orient de France et nos Frères Wladimir Chaverneff et Dimitri Rafalsky, traducteurs émérites des langages d'initiés, qui m'avaient aussi secondé lors de mon périple pragois.

Une fois de plus, j'ai été conforté par ce que notre attitude et notre discours apportent en ces Orientes où les outrances du monde dit libéral s'expriment sans mesure ni retenue. Entre une Maçonnerie d'affaires et une Maçonnerie aux affaires, sans parler, qui sait, demain, d'une Maçonnerie des affaires, on l'a bien vu ailleurs et pas qu'en Italie, notre Obédience renforce de jour en jour sa "nature régulière", conforme et intègre. Trois jours épuisants mais lumineux par la qualité des travaux et des rapports humains.

Il y a encore beaucoup à faire mais les énergies de nos Frères russes, avec notre aide, devraient arriver à bout des épreuves actuelles qui, de fait, sont plus matérielles que spirituelles. Un projet de création d'une deuxième Loge à Moscou est sérieusement envisagé.

Etant invité par le Grand Orient et Loge Unis du Cameroun à participer à une manifestation maçonnique ouverte : "Rencontres Humanitaires", je me suis rendu à Douala. Deux thèmes y avaient été proposés, comme nos sujets à l'étude des Loges. De toute l'Afrique, de toutes Obédiences, des planches avaient été tracées et ont fait l'objet de deux rapports de synthèse exemplaires, je dirai même remarquables. Participaient, venus de tout le continent africain, une centaine de Maçons de toutes Obédiences : Grande Loge Unie de Côte d'Ivoire, Grand Bénin de la République du Bénin, Grande Eburnie, Loges du Congo, du Gabon, du Zaïre, Frères et Soeurs du Droit Humain, Soeurs de La Grande Loge Féminine. L'un des Frères de notre Obédience était spécialement venu de France. Malheureusement, si pratiquement tous les pays étaient représentés, nos Frères Togolais que je salue ici pour leur courage, dans les temps barbares qu'ils traversent, n'avaient pu nous rejoindre.

Là encore, les graines de l'Ecosisme plantées en leur temps ont donné du fruit. La langue de bois humanitaire ou/et Maçonnique cède le pas à la responsabilité, le langage de liberté devient aussi un langage de raison. Les trois Grandes Lumières ont fait, font et feront encore leur chemin.

Je vous rends témoignage de la réalité de ce qu'écrivait Erasme, dans *L'Eloge de la Folie* : "Les hommes ne naissent pas hommes, ils le deviennent". Mais ne nous y trompons pas, nos Frères africains sont peut-être plus près des racines du ciel que nous le sommes.

En passant, je vous indique avoir rencontré le passé Grand Maître des G.O.L.U.C., notre Frère Nja Nkwa, pour lequel nous étions intervenus les uns et les autres lorsqu'il avait été incarcéré pour ses engagements politiques. Il est libre.

Je suis revenu de tout cela enrichi et j'espère vous avoir fait partager, ne serait-ce qu'un petit peu, ces émotions extraordinaires que nous ressentons quelquefois dans nos tenues, mais multipliées par la rusticité voire la pauvreté des moyens, de manière inversement proportionnelle au nombre d'étoiles qui scintillent dans le regard de nos Frères. Travailler sur des plateaux qui sont des pupitres d'école maternelle, constituer un Temple dans des bureaux aux odeurs balzaciennes, juste après le travail. Cela contribue encore plus à s'inspirer du souffle de Jean plutôt qu'à croire que le veau d'or, comme certains le pensent dans certaines maisons, demeure la

réponse aux difficultés de nos mondes.

Néanmoins , si nos moyens spirituels sont immenses, si nos potentiels d'énergie sont inépuisables, nos moyens matériels sont justes et, malgré tous les efforts d'économie que nous pouvons faire sur tous les postes, voyages, séjours, etc., nous nous trouvons bien démunis lorsque la nécessité nous impose d'aider et d'étayer telle ou telle action. Mais, je sais , les temps sont durs pour chacun. A la précarité se rajoute l'angoisse, mais il suffirait de la valeur d'une "tisane écossaise" par an, pour que notre Grand Hospitalier et votre serviteur puissent disposer, sous contrôle de votre Conseil Fédéral, de quelques "kilos" de métal, de quelques "pierres plates", pour la mise en place d'étais et d'échafaudages pour aider l'édification de la Maison.

Alors nous vous demandons, dans votre liberté, donc votre responsabilité, que chaque Loge nous fasse parvenir, à sa convenance, au niveau qu'elle fixera, suivant ses possibilités, plus ou moins de 20 frs par Frère, à notre Grand Trésorier, sous la rubrique **Action extérieure**. Ce compte sera géré conjointement par votre Grand Hospitalier et votre Grand Chancelier. Cette force matérielle permettra d'aider des Frères en difficulté, en difficulté dans leurs projets Maçonniques, des Loges démunies, démunies dans des Orient en voie de devenir, tout simplement d'accomplir notre devoir qui est de notre responsabilité.

Depuis des années un courant s'est manifesté. Il s'agit de l'implication directe des Loges qui ont constitué un réseau, de plus en plus dense, entre Frères, entre Loges.

Nous encourageons ces initiatives, nous voulons les susciter. Ainsi, cette année vraisemblablement, nous vous soumettrons au moins quatre dossiers de jumelage inter-Loges tant en Europe qu'en Afrique et qu'aux Amériques. Nous souhaitons préparer les conditions de nouveaux traités d'amitié entre Obédiences ; nous voulons réactiver ceux qui, en leur temps, ont été signés. Nous nous y employons. Les procédures de "garants d'amitié" existent. Les jumelages existent, nous voulons les formaliser. Les graines ne peuvent prendre que dans une terre fertile parce qu'elle a été préparée, travaillée. La cathédrale ne s'érige que sur des fondations, solides, profondes et vastes avec le temps, l'optimisme de notre volonté et l'aide du GADLU:..

L'Europe Maçonique, tout d'abord, la mondialisation ensuite, se feront, en fait, par l'esprit, par les coeurs, par la base.

Nous allons retrouver les chantiers du monde, ils sont le fruit du long travail entrepris, au cours du temps, par la Grande Loge de France, sous l'impulsion, du temps de leur mandat, de nos passés Grands Maîtres Richard Dupuy, Pierre Simon, Michel de Just, Georges Marcou, Henri Tort-Nouguès, Jean Verdun, Guy Piau, Michel Barat et de notre Très Respectable Grand Maître actuel, Jean Louis Mandinaud.

Les temps de partage nous sont imposés par ce temps.

Nous n'avons pas fait le choix de la puissance, du pouvoir économique, politique, mais celui de la voie de l'esprit.

La Grande Loge de France a choisi la recherche de la voie spirituelle. Le problème n'est-il donc pas de tisser des liens avec tous ceux qui partagent, en esprit, nos valeurs de défense de l'homme dans toutes ses dimensions ? Nous aurons bien besoin, dans les temps barbares qui semblent être proches, du rassemblement des forces spirituelles quelles qu'elles soient GLDF

Souvenons-nous que nous sommes des serviteurs de l'Idée Maçonique. Nous sommes des serviteurs de la Veuve dont Luc nous rapporte que : "Jésus, levant les yeux, vit des riches qui mettaient leurs offrandes dans le tronc. Il vit aussi une veuve pauvre qui y mettait deux petites pièces. Et il dit : *En vérité, je vous le déclare, cette veuve, qui est si pauvre, a donné plus que tous les autres. Car eux tous, pour leurs offrandes, ont pris sur leur superflu ; mais elle, du fond de son indigence, a donné tout ce qu'elle avait pour vivre.*" (Luc XXI, 1,2,3,4).

### **Le Frère Henri Frank, RL. : n° 1088, "Pons Europeus", Orient de Strasbourg :**

J'ai le privilège d'appartenir à une Loge frontalière, c'est la Loge "Pons Europeus", et j'appartiens également à une deuxième Loge frontalière, qui est ma Loge-mère, la Loge "Tolérance et Concorde", à l'Orient de Mulhouse. C'est vous dire, mes Frères, combien je suis attaché personnellement, et les Loges également, aux rapports internationaux. Si bien qu'à une certaine époque, même les Grands Maîtres nous avaient recommandé de multiplier nos rapports avec les Loges suisses d'un côté, parce qu'elles sont proches de Mulhouse, et les Loges allemandes en ce qui concerne Strasbourg en particulier.

Nous avons créé à Strasbourg, entre autres choses, une Loge franco-allemande qui travaille en allemand, qui regroupe plus de Frères allemands que de Frères français d'ailleurs, lesquels appartiennent indifféremment soit à l'AFAM, soit à la Grande Loge Unie d'Allemagne. Or, si nos relations avec l'AFAM, sans avoir été spécifiquement précisées exactement par la Grande Chancellerie française, se sont à peu près normalisées, il se trouve que nos relations avec la Grande Loge Unie d'Allemagne ne le sont pas du tout, puisque celle-ci vient de promulguer un décret, au mois d'octobre à peu près, interdisant toute relation avec toute Obédience étrangère non reconnue par elle.

Bien entendu, ceci nous pose un problème au plan des Frères de la Loge "Pons Europeus". Alors, première question : qu'en est-il de cette situation, et que peut-on espérer vis-à-vis d'une amélioration dans ce sens des relations internationales ?

Je voudrais citer un deuxième exemple. C'est celui que nous avons à Mulhouse, à la Loge "Tolérance et Concorde". Nous avons des relations d'amitié avec certaines Loges suisses en particulier. Nous en avons avec des belges, mais nous en avons avec les suisses. Mais il se trouve qu'elles appartiennent à la Grande Loge Suisse avec laquelle notre Obédience n'a pas des relations tout à fait amicales, alors que nous en avons avec Alpina. Nous nous trouvons donc, dans cette région de l'Est, qui est une région frontalière, dont on m'a dit une fois qu'elle était d'ailleurs la frontière principale, la vitrine principale de la Grande Loge face à l'Est, dans une situation d'ambiguïté, et nous souhaiterions que la Grande Chancellerie se tourne un peu vers nous pour nous indiquer, avec plus de précision, ce que nous devons ou ne devons pas faire.

### **Le Grand Chancelier :**

Personne ne peut apporter de réponse à la question que tu poses. Tout à l'heure, j'ai bien dit dans mon propos que nous étions GLDFs entre deux dialectiques. A partir du

moment ou une Obéissance, quelle qu'elle soit, entre dans la dialectique je dirai "vaticane", il y a peu de chances que les choses s'arrangent. En fait, quand on ne veut pas te recevoir, que veux-tu y faire ?

Par contre, je suis convaincu que, pas à pas, les choses risqueront, par la base, de bouger. Car en effet, ces choses-là sont tellement insupportables, elles sont tellement contraires à la logique de la fraternité, que des craquements pourront peut-être s'entendre de plus en plus nombreux.

En ce qui concerne la Suisse, depuis trente ans ma Loge "Francisco Ferrer" entretient des relations fraternelles et officielles avec la Respectable Loge "Tolérance et Cordialité" à l'Orient de Lausanne, et j'y ai été reçu il n'y a pas très longtemps es-qualité en tant que Grand Chancelier adjoint. C'était l'année dernière. Par contre, je connais d'autres Loges d'Alpina qui ne nous reçoivent pas, sous prétexte que nous appartenons à une Obéissance qui est régulière disent-ils, mais non reconnue. Alors le travail va être encore long et fastidieux et, mon Très Cher Frère, tu le sais très bien, nous sommes tout à fait "branchés" sur les Loges frontalières et en particulier "Pons Européus", puisque je me suis rendu dans cette Loge, à son invitation transmise par notre Très Respectable Frère Marcel Spittler, et ça a été avec joie que je vous ai rejoints, et c'est vrai que cette Loge est dirigée par un Frère appartenant à AFAM. Alors le travail est long, difficile. Nous nous emploierons à essayer de raboter les aspérités mais, je le répète, nous devons nous comporter avec honneur, la tête droite, sans hauteur, mais nous devons être ce que nous sommes, c'est à dire exemplaires.

**Le Frère Alain Basson, RL. n° 1080, "Libertas pro Fraternitate", Orient de Paris :**

J'appartiens à un Atelier qui a quatre ans d'existence. Comme l'a rappelé notre Frère Grand Chancelier, par deux fois cette année, nous étions à Prague, une fois à Jabornik pour travailler avec les Frères du Grand Orient de Tchéquie et les Frères de la GLDF., et la seconde fois, en octobre, pour participer à l'allumage des feux du Grand Orient de Tchéquie.

Je remercie notre Frère Grand Chancelier d'avoir bien voulu citer notre Respectable Loge. Nous regrettons de ne pas être associés plus étroitement à la mission que s'est donnée la Loge "Richard Dupuy" et nous souhaiterions, à l'avenir, être associés plus étroitement à ce travail. Car la mission de notre Respectable Loge n° 1080, qui est un Atelier est-européen, est d'initier des Frères, en Pologne où nous irons cet été, en Transylvanie qui fait partie actuellement de la Roumanie, en Autriche où nous souhaitons créer, dans cette *Mittel-Europa*, un noyau de concorde. Voilà, mes Frères, le travail de notre Respectable Loge, qui est composée de FF. de toute cette *Mittel-Europa* et je souhaite que tous les FF. qui peuvent s'associer à nos travaux viennent nous donner la main.

**Le Grand Chancelier :**

Si tu désires avoir plus de contacts avec la Respectable Loge "Richard Dupuy", il t'appartient de te rapprocher de cette Loge. En tous cas, je me suis aperçu tout à

l'heure, en salle humide, que les FF.: se rencontrent, les Loges se connectent et, petit à petit, c'est vrai, cette force rassemblée, car l'union c'est la force, sera encore plus efficace que tous les travaux que peuvent faire les uns et les autres de manière dispersée.

Par contre, lorsque tu me dis que vous allez aller en Autriche, ici et là, en Transylvanie, j'aurais souhaité peut-être que nous en parlions à l'avance, car cela comporte un certain nombre de dangers. Alors je souhaite que la Grande Chancellerie puisse en discuter avec vous tous, et c'est ainsi que nous finirons par avoir des chances, ou le plus de chances possible, d'aller dans la voie de la reconnaissance. Mais si les uns ou les autres, comme nous l'avons dit tout à l'heure nous sommes tous des Vénérables Maîtres, capables à n'importe quel moment de prendre le maillet, n'est-ce pas mon Très Cher Frère, mon Très Respectable Frère Grand Expert, un Vénérable Maître de la GLDF. est d'une certaine manière un représentant de l'Obédience. Alors ne faisons pas de faux pas.

A la Gloire du Grand Architecte de l'Univers

# **GRANDE LOGE DE FRANCE**

**Francs-Maçons de Rite Ecossais Ancien et Accepté**

**LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE**

# **CONVENT DE 5994**

---

**Compte rendu officiel  
des Travaux**

---

## RAPPORT DU GRAND CHANCELIER

Après la pause et le point de la Saint Jean d'hiver, au seuil de la Saint Jean d'été, le Baptiste, dans son dénuement, en pleine lumière nous invite au bilan. Baignée par les ondes et les grains de l'esprit, de la vérité, du verbe, votre Grande Chancellerie va rendre compte de son activité, dans la rigueur des faits, de manière sincère et véritable comme il sied en matière de bilan, dans la transparence, comme il sied entre FF.:

Si c'est au pied du mur, de la construction, qu'on discerne la technique du maçon, c'est me semble-t-il au faite de l'édifice qu'on peut juger du travail accompli, de l'œuvre ; mais "toute œuvre a quelque chose d'inachevé." f

En matière de politique maçonnique, pour bien des raisons, structurelles, systématiques, voire symboliques, dogmatiques, j'ai envie de vous dire, in petto, que cet inachèvement est induit, de construction, en quelque sorte, dans le projet maçonnique, parce que l'Idée Maçonnique, l'Ordre Maçonnique est de l'ordre de la sublimation du maçon et que nous ne sommes, malheureusement, pour l'Idée et l'Ordre, que de modestes humains qui tentons de nous construire et de construire une cathédrale de l'Universel.

Notre Grande Loge, comme tout corps vivant, se régénère en permanence, et, comme beaucoup d'entre nous sont nouveaux Députés, je souhaiterais développer succinctement les attributions, les tâches, la mission de votre Grande Chancellerie.

J'aime mieux, quant à moi, cette dénomination, parce qu'elle me semble être, à la fois plus modeste et plus large, plus porteuse d'esprit et de fraternité.

Quant au contenu, notre mission consiste à établir, cultiver, renforcer les liens qui doivent rapprocher, réunir ce qui est épars, dans la rigoureuse équité et la constante conciliation des oppositions nécessaires et fécondes<sup>2</sup> de l'équerre incarnée par le bijou qui termine le cordon du VM. . .

Nous sommes d'une certaine manière les porte-paroles de notre Maison qui, sous la houlette de notre TRGM. . ., sommes chargés de communiquer les messages de l'Obédience.

Faire connaître la Grande Loge, la faire apprécier et lui faire attribuer le rang auquel elle peut prétendre en tant que Puissance Maçonnique, autorité morale, autorité spirituelle. Faire connaître notre GLDF. . . dans son identité, dans sa singularité, sa et ses différences.

Faire apprécier le Rite dont elle est porteuse, ce REAA. . ., Rite, ô combien ouvert, universel, où se côtoient l'agnostique prudent ou sceptique, le réformé raisonneur, le sunnite éclairé, le chiite rigoureux, le catholique fervent, le juif face à l'ineffable, le bouddhiste cosmique, ce rite où le sceau de Salomon peut évoquer la croix et le croissant dans une dialectique de l'universel et de la tolérance, ce Rite qui nous permet de faire la part du dérisoire et du sacré, du grain et de l'onde, de la matière et de l'esprit, de la politique et du Politique. Ce Rite qui permet de capter dans le Livre de la Loi Sacrée la source du souffle de la pneu ma, au rocher de l'ancienne alliance aussi bien qu'à la fontaine de la nouvelle alliance, qu'au Roc noir de la Mecque ou qu'aux moraines des monts tibétains.

Faire apprécier ce Rite dont elle est porteuse.

Faire savoir, confirmer la Régularité de notre esprit et de nos gestes, faire sentir et ressentir en tous Orientés le souffle de Saint Jean qui permet à chacun de "mêler son âme à la création."<sup>3</sup>

Le monde est si dangereux, le monde est si merveilleux, nos pouvoirs sont tellement immenses, nos incapacités tellement abyssales, nos médiocrités et nos turpitudes quotidiennes si nombreuses que nous devons rassembler les forces de progrès, diront certains, les forces spirituelles, diront d'autres.

"Vous entendrez de vos oreilles et ne comprendrez point, vous regarderez de vos yeux et ne verrez point"<sup>4</sup>.

"Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende !"<sup>5</sup>

Lors de notre Tenue de Grande Loge je vous avais fait une relation, une sorte de compte rendu de l'activité de la Grande Chancellerie. D'aucuns avaient jugé, dans leur liberté d'expression, que le discours n'était pas politique ; que lors de ces six mois passés, la ligne politique n'était pas affirmée.

J'avais fait une pochade de l'état du paysage maçonnique qui montrait, à l'évidence, le clivage bien connu, "Irrégularité", "Régularité", "Régularité et Reconnaissance".

Nous sommes toujours coincés entre les deux dialectiques que vous connaissez, une dialectique saxonne, déiste, religieuse, vaticane, dirais-je, qui s'est appropriée, en son temps, la légitimité des concepts originaux dans leur forme et dans leur fond, de l'autre une maçonnerie que d'aucuns disent libérale et humaniste, laïque, politique, réactive et généreuse. Par un jeu de hasard singulier, mais le hasard n'existe pas, l'une et l'autre de ces tendances tendent paradoxalement, en toute logique, vers une sorte de

centralisme démocratique. Qui sort du cadre défini est un pêcheur, un réformateur, un révisionniste, un renégat, un iconoclaste, suivant l'endroit ou le moment. C'est Don Juan face au commandeur, Galilée face à Rome. Caricature ? Pas tant que cela, vous le savez. La Régularité reconnue, d'un côté, l'irrégularité déclarée, de l'autre. Et puis, beaucoup, dont nous sommes, réguliers dans l'esprit et dans l'action, qui sont ce qu'ils sont et les mêmes pourtant, "qui travaillent sous l'invocation du GADLU. . ., appuyés sur les trois Grandes Lumières de la Maçonnerie et qui tentent d'être conformes aux principes de la FM. . . universelle."<sup>6</sup>

Partout où nous sommes allés, les uns ou les autres, nous nous sommes employés à faire savoir et comprendre que la GLDF. . . est la première Obédience du REAA. . . du globe. Nous nous sommes employés à nous comporter comme nous le disons, contrairement à ce qui est communément pratiqué, ailleurs, dans le monde, où l'on fait le contraire de ce que l'on dit.

Alors nous avons vu et reçu tous ceux qui le demandent et qui suivent les critères de la Régularité : travailler à la Gloire du GADLU. . ., appuyés sur les trois Grandes Lumières de la FM. . . : le Compas, l'Equerre et le Volume de la Loi Sacrée.

Ainsi, suivant la règle simple de lier la morale à l'action, nous notons, sans en être étonnés au demeurant, car qu'aurions nous appris si nous pensions le contraire, que partout où nous sommes allés, notre Obédience suscite respect, intérêt et envie, renforçant l'opinion qui dit que "ceux qui voudront traiter séparément la politique et la morale n'entendront jamais rien à aucune des deux"<sup>7</sup>

De même, tous nos contacts ont été empreints de respect et de tolérance. En effet, les rapports entre puissances maçonniques sont régis, plus encore que dans le monde des affaires et de la diplomatie, par une obligation de tolérance, "la tolérance étant aussi nécessaire en politique qu'en religion !"<sup>8</sup>

Dans le droit fil de ce qui a été entrepris depuis près de trente ans, votre Grande Chancellerie poursuit la politique de l'Obédience avec plus d'emphase ou de retenue, sur tel ou tel sujet, avec tel ou tel Orient, en fonction des moments, des circonstances et des nécessités, le pragmatisme étant aussi nécessaire en la matière que la tolérance ou toute autre vertu.

Nous n'avons que le sort que nous nous faisons. Rien de positif, rien d'heureux ne nous vient du hasard. Aussi, au cours de ce second semestre, ayant, dans l'apocalypse environnante la référence permanente de la raison et de la tradition, nous nous sommes efforcés de rendre témoignage de l'une et de l'autre, et, comme la fraternité nous y invite, nous y avons mis une pointe de sensible et d'affectif. "Les petits faits inexpliqués contiennent toujours de quoi renverser toutes les explications des grands faits."<sup>9</sup>

Les temps étaient sûrement venus, puisque partout où nous avons été, le vent de l'espoir se mettait à souffler, malgré un dessèchement des structures par abandon des valeurs morales et traditionnelles que nous rencontrions souvent.

Il faut en effet savoir qu'en l'espace d'une quarantaine d'années, la Maçonnerie la plus puissante en nombre et en œuvres a diminué ses effectifs de près de moitié.

Il faut rappeler que la Maçonnerie centralisatrice, par son attitude exclusive, conservatrice, corporatiste et sectorielle, se trouve en but à la critique et vouée aux gémonies par certains courants institutionnels, quand elle devrait être le Centre de l'Union.

"Une culture se meurt de sa propre faiblesse."<sup>10</sup>

La Maçonnerie reconnue n'échappe pas à cette règle et le taux de son recrutement, en déclin, en est le plus éclatant témoignage. Les critiques de politiques ou de religieux ne sont-elles pas la conséquence d'excès de copinages d'une "maçonnerie d'affaires" ou, dans d'autres cas d'une "maçonnerie aux affaires" qui suscite, un jour, on l'a vu, une "maçonnerie des affaires" ?

Sans que nous nous prenions pour quelque David face aux armées des Philistins<sup>11</sup>, nous avons le sentiment que notre petitesse, face à ce grand nombre, à cette puissance temporelle, à ce pouvoir matériel, que représente dans le monde la Maçonnerie anglo-saxonne, n'est pas un signe d'irrégularité, bien au contraire, mais un signe d'authenticité qui est de plus en plus reconnu, apprécié et réclamé. N'est-ce pas, d'une certaine manière, le pouvoir temporel et l'autorité spirituelle, comme nous l'évoquions au début de notre propos ?<sup>12</sup>

Juste après avoir participé à notre Tenue de Grande Loge, nous repartions sur la Russie, afin de travailler avec nos FF.: de Saint Petersburg et Moscou, Georges Pissanciel s'était joint à nos FF.: de "Pouchkine", Wladimir Chaverneff, Dimitri Rafalsky, pour aider nos Loges naissantes, "Le Sphynx", "Novikoff" et le projet de la Loge "Lutèce".

Dans ce contexte de Maçonnerie renaissante, pour ne pas dire naissante, il faut, simplement, opiniâtrément, faire chanter les maillets, manier les outils. C'est ce que pendant trois jours nous avons fait. Sachons, je tiens à le dire, que bâtir sur un terrain miné et pollué par près de quatre vingts ans de centralisme démocratique et de matérialisme léniniste n'est pas chose facile.

Et puis, comme il sied, en la circonstance, nous avons pris contact avec les autorités diplomatiques pour bien marquer notre existence et donner notre avis sur la destination des archives maçonniques dont on vante la quantité et la qualité, sans être vraiment sûrs qu'elles existent, de la qualité, de la quantité et des sujets dont on le dit.

Dans le même temps, sans que nous intervenions directement, le travail des Loges "Martinovics", "Libertas pro Fraternitate", "Pons Europeus", "Richard Dupuy", des Loges frontalières, des régions Est, Bourgogne Franche-Comté, du Sud Est et Sud Ouest, poursuivaient leur travail, apportant matériaux et ciment à la construction européenne.

Le temps du Conseil Fédéral et nous nous rendions à Bruxelles pour participer à l'intronisation du nouveau GM.: de la GL.: de Belgique, notre TRF.: Pierre Bruyneel. Abandonnant notre délégation, accompagnés de notre TCF.: Hanns GLUCK, nous rencontrons le Grand Chancelier des Loges AFAM allemandes.

Las, il ne suffit pas, soit en termes politiques, économiques ou maçonniques, d'appeler l'Europe de ses vœux, d'avoir un discours incantatoire, les médiocrités dont nous sommes capables, nous rappellent à la dure réalité.

Alors, toujours dans le droit fil des actions politiques antérieures, nous avons, avec notre expert, notre délégué permanent René Mayer, préparé, organisé une tournée vers le Nouveau Monde où se trouvent les clefs qui permettront de déverrouiller le carcan, la ruelle en impasse dans laquelle nous a mis l'Histoire et l'intransigeance de certains.

Treize jours, treize vols, treize tenues, treize témoignages de ce que votre Grande Loge représente, là encore d'authenticité et de régularité, alliant sa vocation spiritualiste au triptyque Liberté, Égalité, Fraternité.

plus de mille FF.: côtoyés du Nord au Sud, de l'Ouest à l'Est, des deux cent cinquante mille Frères répartis en trois courants différents mais complémentaires, réguliers, reconnus par les uns et les autres, fraternellement soudés, inter visités, actifs et réactifs par rapport aux pesanteurs sociologiques encore une fois évoquées.

Tels des pèlerins, portés par les ailes des pégyases de notre temps, reçus comme des FF.: traités comme des dignitaires, logés comme des templiers partageant le même cheval, nous avons ratifié trois traités historiquement signés il y a des années avec le GO.: de Maranhao, de Piaui et de Paraiba ; nous avons ratifié trois nouveaux traités avec des puissances maçonniques de Pernambuco, de Minas Gerais et de Ceara, États du Brésil, ce pays continent, qui contient Lisbonne et Moscou, Istanbul et Dublin dans son périmètre. Nous y avons préparé des protocoles d'amitié inter-Loges dont celui qui sera signé quelque temps après, entre la RL.: "La France Équinoxiale", à l'Or.: de Cayenne, fondée en 1844 et la R.: "Aposto de la Caridad", à l'Or.: de Curitiba du GO.: du Parana, fondée en 1875.

Auparavant nous nous étions rendus à Bruxelles pour "plancher" devant les jeunes fils et filles de Maçons de toutes obédiences, sous leur patronage et celui de l'Université Libre de Bruxelles, si chère à mon cœur.<sup>13</sup>

Pour fêter le cent cinquantième anniversaire évoqué plus haut et le premier Congrès de la Région Caraïbes-Amériques, nous accompagnions le TRGM.: adjoint, notre F.: Jacky Grellier, nous nous rendions à Cayenne et procédions à la signature du protocole entre notre Loge "La France Équinoxiale" et celle de Curitiba, première manifestation de cette dynamique amérindienne, en présence de notre TCF.: René Mayer qui nous y avait rejoints du Brésil proche où il réside une partie de l'année.

Grâce encore à un de nos FF.:, notre fidèle F.: Necmi Gurmen, nous rendions visite à nos FF.: turcs, aux confins de cette Europe cosmopolite qui a tant de mal à trouver son unité. A Istanbul, nous étions reçus au cours d'une tenue spécialement organisée pour la GLDF.: par la RL.: "l'Étoile d'Orient", à la demande de son Obédience la GL.: Maçonnique de Turquie qui, en terre ottomane, diffuse, elle aussi, la régularité écossaise.

Depuis des années, nos FF.: catalans caressaient l'espoir, en terre ibérique toute proche, de faire jaillir une source d'écossisme. Là encore grâce à leur ardeur, leur attachement et plus particulièrement celui de notre TCF.: Antoine de Just, Jean Richard et moi-même nous sommes rendus à Barcelone où, depuis deux ans, la Loge provisoire "Le Centre de L'union Écossaise" travaille à La Gloire du GADLU.: Votre Conseil Fédéral ayant donné un avis favorable, aucune entrave réglementaire ne s'y opposant, il vous appartiendra de voter la création de cette Loge nécessaire dans un environnement maçonnique désordonné, soumis aux forces centrifuges du pouvoir et de l'intérêt. Son allumage devrait, si notre Convent en convient, s'opérer le 10 septembre prochain.

Je me rendrai le 2 juin prochain à Abidjan pour participer à la clôture des travaux du convent de la GLUCI.: Nous y rencontrerons nos FF.: de ce continent déchiré, à des degrés divers, par la violence des marchés et la violence plus barbares des intégrismes religieux, tribaux et ethniques.

Tout au cours de cette année, modestement, discrètement, nous avons eu l'occasion de rencontrer des FF.: de factions diverses, voire opposées. Nous espérons être parvenus, dans le cas où cela était possible, à tempérer les ardeurs et les excès locaux. Nous l'avons fait dans la continuité en plein accord avec notre TCF.: Gilbert

Schulsinger, délégué du TRGM.: pour ces Orients. Nous l'avons fait, avec prudence et discernement, nous gardant de nous ingérer dans des dynamiques d'intérêts nationaux, politiques et économiques, tant hexagonales que régionales.

Je voudrais terminer ce bilan par l'évocation d'une manifestation exemplaire, celle du stage d'une semaine que la RL.: "Richard Dupuy" a organisé, conjointement avec votre Grande Chancellerie, et au cours de laquelle sept profanes tchèques ont été initiés, cinq apprentis sont devenus compagnons et trois compagnons ont été exaltés à la maîtrise. Une semaine entière de travail, d'échanges, de prise en charge. J'aurai trop peur d'oublier ceux qui ont tant donné à cette entreprise ; alors je n'en citerai aucun, chacun ayant sa part du chantier comme il est d'usage en Maçonnerie.

Je dirai seulement que ce fut un franc succès et que nous pouvons espérer que l'arbre planté de Tolérance devra donner le fruit que l'on peut espérer du soin que les uns et les autres ont mis à le soigner, tailler et traiter. Des FF.: bien formés sont le plus sûr garant d'une Maçonnerie écossaise de qualité.

Il reste tant à faire, ici et là, en Hongrie avec nos FF.: du GO.: de Hongrie, dont nous sommes les cofondateurs, avec nos FF.: grecs, qui cherchent leur identité, avec nos FF.: d'Europe, d'Orient et d'Occident, avec nos FF.: uruguayens dont nous avons un certain nombre, ici, à Paris, avec nos FF.: argentins et paraguayens, qui sont aussi représentés à la GL.: et dont nous avons rencontré un grand nombre à Iguacu, au Brésil. Avec nos FF.: de la GL.: du Pérou, avec nos FF.: américains, du Chili, des États Unis, avec tous ceux qui admettent que "il ne faut pas juger sur l'apparence, mais qu'il faut juger selon la justice".<sup>14</sup>

L'année dernière, notre passé GM.: Michel Barat signait, avec le GO.: de France, de Belgique, de Hongrie, la GL.: de Belgique, des Loges russes, ukrainiennes, tchèques, dont "Tolérance", polonaises, bulgares, le Contrat Maçonnerie Européen, au cours de la Conférence Maçonnerie Européenne qui se tenait à Strasbourg.

Comme cette assemblée en est convenue, cette conférence se déroulera à nouveau à Strasbourg, les 2 et 3 juillet.

Notre Obédience, dans la ligne de son expression politique, exprimera son identité, sa singularité, sa spécificité.

Notre Obédience, dans son expression symbolique et rituelle, organisera la Tenue qui clôturera cette réunion le dimanche matin.

Cet événement répondra dans le fond à la forme de l'événement qui se déroula l'année dernière dans des circonstances différentes et dont les appréciations, suivant les sensibilités, faillirent créer des incidents inutiles.

En Décembre, je vous avais évoqué la faiblesse de nos moyens matériels. J'avais fait référence à la veuve dont il est parlé dans la nouvelle alliance par Luc.<sup>15</sup> Quelques uns ont répondu au message. Je tiens ici à les en remercier.

Nous avons agi dans un souci permanent d'économie donnant, comme vous l'auriez tous fait, la priorité à l'action, préférant la rusticité du confort au luxe de la représentation. Là, encore l'esprit doit prévaloir sur l'apparence.

Malgré toutes les difficultés que nous avons, les uns et les autres, malgré les charges de solidarité que nos Loges doivent supporter, il nous faut, pour assumer notre devoir, pour accomplir nos obligations, quelques moyens supplémentaires. Si, quelques uns, comme je vous le disais l'année dernière, offraient à notre Grand Hospitalier et à votre Grand Chancelier, la valeur d'un verre partagé, quelquefois lors d'agapes, cela permettrait d'aider, de soutenir des malheurs, des projets de nos FF.: étant dit "qu'un

sac vide ne peut tenir debout".<sup>16</sup>

Avant que de descendre de charge, je veux réitérer mes remerciements à nos passés GM.: à Jean-Louis Mandinaud GM.: en chaire, à tous mes compagnons du Conseil, de la Grande Chancellerie, au personnel administratif, à l'Entraide Fraternelle, à vous tous qui m'avez apporté, chacun à sa place, le soutien et l'aide nécessaires à assurer le mandat dont vous m'avez chargé, mes TCF.: Députés, il y a une année.

J'ai donné ce que j'ai pu. J'ai apporté mon savoir-faire, mon énergie. En un mot j'ai servi, le mieux qu'il m'a paru possible, l'Idée maçonnique, l'Ordre, la Puissance spirituelle qu'est la GLDF.: à la Gloire du GADLU.:.

Il vous appartient de me donner quitus de ma mission.

J'ai dit.

### Le Grand Chancelier, Bernard Platon :

Vous avez reçu en son temps mon rapport. J'y rajouterai simplement trois points et un commentaire.

A peine revenu d'Afrique, je procédai à l'enquête dont vous avez entendu parler tout à l'heure. En effet, je m'étais rendu à Abidjan pour la clôture du Convent de la Grande Loge Unie de Côte d'Ivoire, où je notais une fois de plus que lorsque nous nous exprimons en conformité avec l'esprit de la GLDF.: que ce soit du côté de "Saint-Jean du Pacifique" ou de "Saint-Jean des Trois Vallées", le souffle de Saint Jean finit par aviver l'esprit maçonnique : ainsi nous avons rendu témoignage du travail de la GLDF.: En effet, la Grande Loge Unie de Côte d'Ivoire est en quelque sorte fille de la GLDF.: et nos FF.: ont apprécié l'aide que nous leur avons apportée pendant bien des années.

A cette occasion, je voudrais rendre témoignage, pour bien faire saisir l'impact de l'esprit de la GLDF.: nous sommes souvent obligés, en plus du talent qu'on peut avoir quelquefois, peut-être, de nous appuyer sur un certain nombre d'outils de communication. A la faveur de cette visite, nous avons demandé audience et nous avons été reçus par Monsieur l'ambassadeur de France à Abidjan qui nous a reçus au

<sup>1</sup> François Mitterrand, interview télévisée du 10/5/1994.

<sup>2</sup> Rituel d'Installation.

<sup>3</sup> Victor Hugo Pan.

<sup>4</sup> Mathieu, XIII 16.

<sup>5</sup> Luc, VII 8.

<sup>6</sup> Rapport, Grande Chancellerie, Tenue de Grande Loge, décembre 1993.

<sup>7</sup> Jean-jacques Rousseau, *Le Contrat social*.

<sup>8</sup> Voltaire.

<sup>9</sup> Paul Valéry, *Choses tues*.

<sup>10</sup> André Malraux, *Le Temps du mépris*.

<sup>11</sup> I Sam. 17, 49.

<sup>12</sup> Cf. Rituel d'Installation du VM.:.

<sup>13</sup> Face à l'entrée principale se trouve le monument à la mémoire de Francisco Ferrer, patronyme de ma Loge-mère, n° 415.

<sup>14</sup> Jean, VII 24.

<sup>15</sup> Luc, II 37 ; IV 25.

<sup>16</sup> Benjamin Franklin, *Maximes pour l'almanach du pauvre Richard*.

départ, GL.: de Côte d'Ivoire et votre représentant bien entendu de la GLDF.: de manière polie mais sans passion. Et puis, lorsque nous avons décrit la sensibilité maçonnique de la GLDF.:, Monsieur l'ambassadeur a fait référence à une entrevue qu'il avait eue quelque temps avant, dans un autre pays, avec le SGM.: d'une Obédience amie qui, malgré toutes les précautions qu'il avait prises, ne l'entretenait que de sujets en fait profanes, ou plutôt dans un ton profane. Alors, là, le ton s'est détendu et nous sommes restés avec nos FF.: africains – ils pourront en rendre témoignage dimanche prochain – et nous avons parlé pendant une heure et demie de nos frères en humanité. Et puis, un des éléments importants de notre communication, eh bien, ça a été la cassette. Cette cassette, j'en rends témoignage, a servi l'autre jour, à Abidjan. Elle a servi quelque temps avant lorsque, à Montréal, un problème de rapports avec l'archevêché était soulevé. Nos FF.: de Port-Royal d'Acadie ont été munis de la cassette transcrite dans le standard américain. Pour en terminer sur cet aspect, l'autre jour, faisant une conférence dans un Rotary, je parlais de la Maçonnerie en général et de celle de la GLDF.: dans laquelle je suis. Je décrivais les sensibilités maçonniques dans leur total éclectisme, dans leurs totales différences, et ce paysage décrit de la manière la plus objective était clos par la vision de la cassette. Je dois dire que j'ai été totalement subjugué de voir la réaction du public qui écoutait, de ce public profane pour lequel la Maçonnerie était quelque chose de sulfureux culturellement, et que cet effort de communication, de clarification, avait apporté la grande Lumière, le souffle de Saint Jean.

Je voudrais aussi vous faire part, mes FF.:, d'un point tout à fait particulier et qui me semble un événement. Peut-être l'emphase qui est, d'une certaine manière, la caractéristique du langage des hommes du sud, du soleil, en surprendra quelques-uns. L'auteur du message appartient à cette culture ; on pourrait croire que le propos est exagéré, je ne le crois pas. En effet, je parle, dans mon rapport, des liens anciens qui unissent la GLDF.: aux Maçons sud-américains. Nos GM.:, nos passés GM.:, que ce soit Georges Marcou, que ce soit Pierre Simon, que ce soit Jean Verdun, Guy Piau, ces liens, ils les ont cultivés et le message, reçu par fax du Brésil, que je vais maintenant vous lire, est en parfaite harmonie et continuité avec le discours de notre Obédience et avec le REAA.:.

Message du président de la COMAB (Confédération maçonnique brésilienne), le TRF.: Pedro Lourival Kaled. Au Brésil, la Maçonnerie, c'est deux fois et demi toute la Maçonnerie française, en incorporant la mixte. Et voilà ce message :

"TRGM.:, autorités maçonniques qui décorent l'Orient, et vous tous, mes FF.:, en vos grades et qualités.

"Depuis toujours, la GLDF.: a été, pour la Confédération Maçonnique Brésilienne, le modèle d'une Obédience régulière, mais surtout spiritualiste. Vous avez su, au cours de ces années, dans nos contacts, nous montrer parfois le chemin sans pour autant faire preuve d'ingérence. Ainsi, chaque jour un peu plus, les Obédiences Maçonniques Brésilienne se rapprochent, dans le respect de leurs différences, et ceci, un peu, grâce à la GLDF.:. Pour toutes ces raisons, il est normal que nos rapports soient privilégiés. Comment en cette journée ne pas évoquer le projet qui va permettre de confédérer les Obédiences régulières de l'Amérique Latine. Notre notion de la régularité est la même que la vôtre, en GLDF.:. Voici d'ailleurs un extrait des statuts de la Confédération Maçonnique Sud-Américaine, la COMASUL : *Les Obédiences, pour appartenir à la Confédération Maçonnique Sud-Américaine, doivent être issues d'une filiation*

*régulière, travailler dans le plus strict respect des Anciennes Règles et des Charges codifiées par les TCF.: Anderson et Désaguliers et publiées en l'année 1723 de l'ère vulgaire. Le Travail s'effectue à la Gloire du GADLU.:, en présence des Trois Grandes Lumières de la Maçonnerie qui sont le Livre de la Loi Sacrée, le Compas et l'Equerre. Les FF.: qui les constituent sont des hommes libres et de bonnes mœurs, conformément aux anciens textes. Toute Obédience pratiquant la mixité, de par ses statuts ou de fait, ne pourra intégrer la Confédération Maçonnique Sud-Américaine.*

"Ainsi, comme c'est d'ailleurs le cas au Brésil, rien ne s'opposera à ce qu'il existe plusieurs Obédiences répondant à ces critères pour un même pays. Nous apprécions que la GLDF.: ait été étroitement liée à ce projet dès la première heure et intègre la Confédération de plein droit étant aussi Sud-Américaine de par ses Loges en Guyane française. La COMASUL va marquer historiquement la Maçonnerie, car elle répond à une tendance qui touche non seulement le continent sudaméricain, mais préfigure aussi ce que sera la Maçonnerie du troisième millénaire. Dès septembre, avec votre délégué, notre bienaimé F.: René Mayer, nous allons travailler à ce beau et grand projet avec, dans un premier temps, l'Uruguay et le Paraguay. Que la Joie soit dans vos cœurs, mes FF.: de toutes nationalités et Obédiences confondues, pour former un véritable Universalisme maçonnique. Nos vœux de prospérité pour la GLDF.: et que le GADLU.: guide les pas du TRGM.: dans sa lourde charge !"

Mes FF.:, je voudrais tout particulièrement ici citer des FF.: qui vous sont inconnus, en particulier un certain F.: Mansour, que Jean Verdun connaît bien, qui est un personnage un peu mythique, et qui, dans la Maçonnerie brésilienne, est une sorte de phare, un homme influent, un F.: très fraternel. Ce F.: Mansour est à la tête maintenant, dans son travail maçonnique, d'une association qui n'est pas connue en France, qui s'appelle *L'Ordre de Molay*, qui s'adresse aux jeunes qui ne sont pas Maçons bien entendu. Aux jeunes de 10 à 18 ans. Il envisagerait de rencontrer des FF.: qui l'aideraient à implanter ce mouvement. Et puis, je voudrais aussi remercier le F.: Coello da Silva, que Jean aussi connaît bien, Guy Piau l'a rencontré, Georges, tu l'as vu. Ce F.: Coello da Silva est GM.: adjoint du GO.: du Brésil, une Obédience fabuleuse, reconnue et régulière, qui a animé en particulier un Musée maçonnique extraordinaire. Je vous dis là, en avant-première, que les contacts que nous avons pris vont peut-être aboutir, un jour, à un échange d'objets maçonniques dont en particulier une Bible de Gutenberg.

Mes FF.:, j'en ai terminé de mes communications. Je voudrais néanmoins, avant que de ce faire puisque je descends de charge, remercier sincèrement tous les FF.: du Conseil Fédéral et tous les FF.: de la Grande Chancellerie qui m'ont aidé à accomplir ce petit pas chacun apportant sa pierre. J'ai apporté la mienne pendant un an, les outils vont être repris dès samedi puisque un nouveau Grand Chancelier sera élu. Je suis à votre disposition pour répondre à vos questions.

#### Le Président :

Merci, TR.: Grand Chancelier, de tes propos qui montrent un enthousiasme très communicatif et aussi l'importance du travail de la Grande Chancellerie dans le cadre du développement que nous souhaitons toujours constant de l'universalisme maçonnique. Mes FF.:, puisque nous avons affaire à un rapport, vous avez la parole.

Philippe Berthelot, RL.: n° 197, "Les Cœurs Unis Indivisibles", Or.: de Paris :

Il y a quelques jours, notre pays, la France, célébrait la commémoration du cinquantième anniversaire du débarquement des troupes alliées sur notre sol. Le but de ces troupes était de repousser au plus loin l'intolérance, la ségrégation et le dogmatisme caractérisés par les régimes totalitaires et subséquemment de faire avancer les valeurs de liberté, toutes notions qui ne doivent pas laisser un FM.: insensible. Ces hommes étaient américains, anglais, canadiens et d'autres encore. Parmi eux, il y avait des FM.: Parmi les vétérans qui ont survécu à ce jour, il y a des FM.: Ce débarquement a été possible par la conjonction d'autres forces, le concours d'autres hommes et en particulier les résistants français. Parmi eux, il y avait des FM.:, dont certains ont laissé leur nom à une Loge de notre Obédience. Grâce à tous ces combattants de la Liberté, quelques jours plus tard la II° DB du général Leclerc a pu débarquer à son tour et libérer Paris, quelques semaines après. Parmi les soldats de la II° DB, il y avait des FM.: Dans notre Loge, "Les Cœurs Unis Indivisibles", nous prêtons nos serments sur une Bible en langue anglaise, cadeau d'un F.: américain qui avait débarqué avec la 1<sup>e</sup> Armée, et qui nous avait rejoints quelques années plus tard. Sur la stèle, en bas de l'escalier du Grand Temple, on peut lire le nom d'un de nos FF.: qui a été déporté et tué dans un camp de concentration. Jusqu'à il y a quelque temps, nous avions sur nos colonnes un F.: qui avait participé à l'épopée de la II° DB. Pour toutes ces raisons, au mois de mars, nous avions demandé à notre TRF.: Inspecteur Daniel Milgram de se faire notre interprète auprès du Conseil Fédéral pour qu'une cérémonie, ou à tout le moins une Tenue solennelle soit organisée pour réunir les survivants de cette époque et faire une Chaîne d'Union à la mémoire des sacrifiés et des disparus, qu'ils soient américains, anglais, français, alliés d'une manière générale, et allemands. Cette proposition a bien été transmise, on peut la lire dans le Bulletin intérieur de la GLDF.: relatant les travaux de la Tenue plénière du 22 avril 1994. Or elle est restée sans réponse, ni positive ni négative, et a semblé rencontrer l'indifférence. Alors la question est celle-ci : ce souvenir du passé, comme nous en parlons pour le Centenaire, le commémorer, s'en nourrir pour mieux construire l'avenir n'est-il pas aussi un bon moyen de cultiver son jardin et ne fallait-il pas associer le cinquantenaire du débarquement au début des cérémonies du Centenaire de la GLDF.: ?

**Le Grand Chancelier :**

Mon TCF.:, en tant que Grand Chancelier, je ne peux qu'être très touché par ton intervention. Tu verras d'ailleurs que cette préoccupation d'universalisme, nous la partageons, car des FF.: qui sont déjà venus ici, nos FF.: de Prince Hall, vont venir en nombre plus important qu'ils ne l'étaient avant. Ils vont venir de plusieurs Etats américains. Ils seront présents. Parmi eux, il y en a quelques-uns qui ont libéré notre pays. Je dirai aussi, mon F.:, que tu as mentionné une Loge dont je suis l'Inspecteur encore jusqu'à samedi, "Pierre Brossolette", et je crois que son Vénérable est sur les Colonnes. Il est Député de la GLDF.:, Compagnon de la Libération, alors ces sujets nous sont très chers. Tu mentionnes le 22 avril dans la Tenue plénière, l'intervention de notre F.: Milgram. Eh bien oui, les travaux de la GLDF.: nous débordent quelquefois et nous n'avons pas organisé cette commémoration comme cela aurait dû

être, peut-être. Je dirai que dans ma Loge-mère, je suis d'autant plus sensible à ce que tu viens de dire que j'ai plusieurs FF.: qui ont été déportés, dont un qui en est actuellement le VM.:, qui a été déporté à l'âge de 17 ans pour faits de guerre et qui a été racheté par le prince Bernadotte, il lui doit la vie. Alors je suis sensible à tous ces événements et je te remercie de ton intervention. Mais je ne peux pas y répondre plus positivement puisque tu me parles d'un événement qui aurait dû être organisé et qui ne l'a pas été. Alors, amende honorable, mais je dirai, un peu comme je le dis dans mon rapport, qu'en citant Jean, il faut juger suivant la justice et non pas selon les apparences, les intentions n'étaient pas mauvaises.

**Joseph Dumazel, RL.: n° 896, "Athanor du Val d'Yerres", Or.: de Yerres :**

Une question à notre TR.: Grand Chancelier, une question sur un paradoxe. J'ai lu dans son rapport cette phrase : *"Nous sommes toujours coincés entre les deux dialectiques que vous connaissez, une dialectique saxonne, déiste, religieuse, vaticane dirais-je, qui s'est appropriée"*, etc. Et, en contre-partie, j'ai lu dans un manifeste qui nous avait été envoyé dans les Loges, cette phrase du Conseil Fédéral : *"Ne faudrait-il pas, pour nous qui sommes FM.: de la GLDF.:, engager ce dialogue avec une puissance spirituelle, l'Eglise catholique romaine."* Et je lis aussi, dans une conférence publique faite par notre GM.: : *"La GLDF.:, dans le primat qu'elle donne à l'homme dans son essence et son existence, un encouragement impératif à mettre en acte la politique d'ouverture fraternelle vers toutes les autres institutions de pensée philosophique ou religieuse, et notamment vers les Eglises, et particulièrement pour des raisons historiques, l'Eglise catholique de France."* Mon TCF.: Grand Chancelier, pourrais-tu m'expliquer le paradoxe entre ces phrases et ta phrase ?

**Le Grand Chancelier :**

Mon TCF.: Dumazel, mon TCF.: Joseph, on se connaît assez pour que tu te rendes compte que c'est en fait une sorte de mot d'auteur. Il y a peu de temps, ici, à la GLDF.:, je déjeunais avec M<sup>gr</sup> Piéplu, le prélat – le frère de l'autre bien entendu – qui a procédé aux obsèques de notre regretté TRF.: Richard Dupuy, et aussi d'un SGM.: d'une autre Obédience. Nous avons eu l'occasion de nous expliquer sur le fondement de cette expression, car je pense que, même dans l'Eglise catholique, à quelque niveau que ce soit, on a pu admettre et on l'admet de manière claire, que l'attitude du Vatican dans certaines circonstances n'est pas univoque, que l'attitude du Vatican a pu être en son temps critiquable.

Je dis cette phrase et je la maintiens. J'aurais pu dire le Kremlin mais c'était moins connoté de religion. Le dogmatisme catholique existe et il y a sûrement un certain nombre de réactions, de portions de l'épiscopat qui sont peut-être encore dans cet esprit. Cela n'a rien de critique, cela ne constate que des faits, cela n'a rien d'agressif et je suis prêt, moi, à parler de cela avec n'importe quel prélat, dont M<sup>gr</sup> Piéplu aussi bien que d'autres. Je pense que si je rencontrais M<sup>gr</sup> Thomas et que nous discutions de ce point, nous tomberions d'accord. Alors voilà, c'est une réponse toute simple et toute personnelle. Elle n'était pas posée au Grand Orateur, qui aurait répondu d'une manière certainement plus savante et plus technique, moi j'y réponds d'une manière sensible et personnelle.

**Jean-Jacques Gabut, RL. n° 976, "Le Labyrinthe", Or. de Lyon :**

Je lis, et j'ai lu avec surprise dans le rapport de notre TR. Grand Chancelier, cette phrase : "L'année dernière, notre passé GM. Michel Barat signait avec le GO. de France, la GL. de Belgique, de Hongrie, des Loges russes, ukrainiennes, tchèques, polonaises, bulgares, le Contrat Maçonnerie Européen au cours de la Conférence Maçonnerie Européenne qui se tenait à Strasbourg.." Alors j'ai fouillé dans ma mémoire. J'ai assisté à tous les Convents, à toutes les Tenues de Grande Loge depuis plus de vingt ans. Je me dis : qu'est-ce que ce Contrat Maçonnerie Européen dont je n'ai jamais entendu parler ? Peut-être ai-je été quelque peu assoupi par la chaleur du Grand Temple à un moment donné, mais j'interroge d'autres FF., Députés comme moi, et qui n'en ont jamais entendu parler non plus. Or un contrat maçonnerie, européen de surcroît, cela engage certainement la GLDF. au moins autant que des traités signés par exemple avec les Obédiences maçonneries sudaméricaines. Je me félicite d'ailleurs en aparté de la politique menée en ce qui concerne l'Amérique du Sud par la Grande Chancellerie. Alors ce Contrat Maçonnerie Européen, j'aimerais savoir quel est son contenu, en quoi il nous engage, à quoi il nous engage, parce que je me souviens quand même que jusqu'en 1990, sous tous les GM. successifs, nous avons adopté une politique de rapprochement avec les Obédiences régulières et notamment avec la GL. AFAM d'Allemagne. Je vois que, notamment avec notre F. Hanns Gluck, nous avons mené la même politique, appuyée par tous nos GM. Et je m'aperçois que nous sommes en train de dévier de cette politique. Car signer un Contrat Maçonnerie Européen, c'est peut-être très bien, mais le signer avec le GODF. et le GO. de Belgique, cela me paraît un engagement très délicat qui amène à une révision totale de la politique de la GLDF. L'Allemagne ne s'y est pas trompée, parce que, si je ne suis plus Grand Chancelier depuis longtemps, j'ai quand même quelques amis qui m'informent et je crois savoir que le nouveau GM. de la GL. AFAM n'est pas très bien disposé à notre égard, et que nous payons là, peut-être, les fruits d'une politique qui a été menée depuis 1990. Alors j'aimerais quand même, TR. Grand Chancelier, et beaucoup de Députés avec moi, quelques éclaircissements sur ce fameux Contrat Maçonnerie.

*Il est proposé, et accepté, que les intervenants posent leurs questions et que le TR. Grand Chancelier y réponde globalement.*

**Camille Suard, RL. n° 841, "Le Soleil", Or. du Gosier, en Guadeloupe :**

Notre F. Grand Chancelier a parlé des relations de la GLDF. avec les Ob. du Brésil et il n'a pas parlé du Venezuela. Quelles sont les relations que la GLDF. entretient avec les Ob. du Venezuela ? C'est une question à dessein, puisque mon Atelier risque d'être confronté à la visite d'un grand dignitaire du Venezuela et notre problème, c'est de savoir si nous pouvons le recevoir, ou ne pas le recevoir, que devons-nous faire ?

**Edgard Bocage, RL. n° 806, "Le Delta de Saint-Clair", Or. de Sète :**

Il ne s'agit tout simplement pas d'une question, mais d'une méditation à haute voix. Je

ne partage pas l'enthousiasme de notre Grand Chancelier à propos de l'acceptation de notre cassette par l'archevêché du Canada, cassette qui a fait, si je comprends bien, bonne recette en Afrique, à connotation très catholique et terre d'élection de notre pape. Alors les FF. qui ont un doute sur la portée de cette cassette ne seront que renforcés dans ce doute. Il s'agit manifestement là d'une opération qui ne plaira pas à un grand nombre de FM. .

**Gilles Barbeau, RL. n° 99, "La Jérusalem Ecossoise", Or. de Paris :**

Nous avons entendu tout à l'heure un F. – il me pardonnera de ne pas avoir retenu son nom – regretter que la GLDF. n'ait pu se manifester à l'occasion des commémorations du Débarquement. Nous avons entendu le TR. passé GM., en charge de la Commission du Centenaire, nous demander des propositions. Nous sommes ici en Convent des Députés qui se souviennent pour beaucoup, et pour l'avoir vécu, de ce qui s'est passé il y a cinquante ans. La GLDF. commence maintenant à fêter pendant un an son Centenaire. Le 8 mai 1945 a eu lieu un événement important grâce aux Alliés, comme notre TR. Grand Chancelier nous l'a rappelé tout à l'heure, grâce à l'aide de nos Alliés. Alors pourquoi, maintenant, ne pas ressaisir une balle et finir cette année de la célébration du Centenaire de la GLDF. par un appel aux FF. américains, anglais, canadiens, australiens, de venir nous rejoindre à l'occasion du prochain Convent de 1995. Ne manquons pas un nouveau rendez-vous de l'Histoire. Reprenons notre souffle, et après tout, ça ne sera qu'une nouvelle occasion offerte par nos Alliés de nous libérer à nouveau.

**Le Grand Chancelier :**

Mon F. Barbeau, de "La Jérusalem Ecossoise", merci de ton intervention. Je pense que notre F. Marcou a bien noté, lui qui dans sa chair a souffert de ces événements, et le Conseil Fédéral a sûrement été très attentif à ta suggestion, et le prochain Grand Chancelier pourra utilement prendre des contacts.

Notre F. Bocage parlait tout à l'heure de la cassette. Moi je ne rends témoignage que des faits – j'allais dire je ne suis pas catholique, ce qui est vrai d'ailleurs – or ce problème ne me concerne pas, personnellement, autrement que comme le témoignage de FF. dont la culture les attache à ce courant. Ce que je veux dire simplement, c'est que je rends témoignage de ce que la cassette déverrouille un certain nombre d'incompréhensions, de préjugés que des gens, à l'extérieur, peuvent avoir à l'égard de la Maçonnerie. Je ne rends compte que de ça, et je respecte totalement le témoignage de FF. chrétiens, catholiques, qui dans cette cassette s'expriment dans leur liberté. Je vais dire rapidement, parce que le temps presse, mais à Montréal l'affaire était plus grave que vous ne l'imaginez. En effet, un F. demandait à l'archevêque de Montréal quelle était sa position vis-à-vis de la Maçonnerie. La réponse écrite était : *incompatibilité majeure*. Comme les Maçons sont des optimistes, nous savons que quinze ou vingt ans avant, c'était l'*excommunication*. Donc les choses vont moins mal et cette cassette montre à l'évidence que, dans l'appareil de l'Eglise catholique, certains comprennent mieux nos sensibilités, puisque des FF. catholiques sont Maçons. On peut dire que cette cassette rend témoignage que des corrélionnaires sont capables de comprendre la Maçonnerie. Que demandez-vous d'autre, mes FF. ? C'est un

témoignage authentique et positif.

Pour notre F.: Suard : le Venezuela. Notre F.: Pierre Simon me le rappelait à l'instant : j'y fus reçu officiellement en 1991, dit-il. Donc la GLDF.: a de bonnes relations avec la Maçonnerie vénézuélienne.

Alors maintenant, pour mon TCF.: Jean-Jacques Gabut : Contrat Maçonnerie, AFAM ? Je vais commencer par AFAM. Le GM.: vient d'être élu à Lübeck il y a quelques jours. Il est de tradition qu'AFAM, qui est une fédération, alterne un Maçon du Sud et un Maçon du Nord à la direction de l'"entreprise" maçonnique AFAM. Ce qui veut dire que nous nous trouvons, comme dans d'autres pays, en Suisse en particulier, dans une espèce de loi de balancier permanent où, quand c'est du Nord, c'est plutôt "très raide" et très anglais, et quand c'est du Sud, c'est plus libéral et "ça visite". Alors ces choses-là s'arrangeront. Notre F.: Hans-Joachim Jung était l'autre jour à Bordeaux avec le conservateur du Musée maçonnique allemand, et nous nous sommes rencontrés. Si vous n'allez pas voir cette année de représentants de la GL.: AFAM, c'est non pas parce qu'ils refusent de venir, mais qu'ils ont une bonne excuse : ils ont un Congrès à la même date. Alors, ne soyons pas pressés, cela fait trente-cinq ans que je suis dans cette maison. J'en ai vu, et d'autres en ont vu, et Jean-Jacques lui aussi en a vu. Espérons mais agissons.

Maintenant, le Contrat Maçonnerie Européen. Eh bien oui, c'est un contrat qui a été signé l'année dernière, je crois que c'était le 5 juin, à Strasbourg. Les signataires dont tu as parlé étaient en particulier la GL.: de Belgique, le GO.: de Belgique, le GODF.: et la GLDF.:. Les textes qui constituent ce Contrat Maçonnerie Européen ont été amendés grâce à la présence du signataire de la GLDF.:. Alors, là aussi, soyons lucides et soyons pragmatiques, un peu anglo-saxons. La Maçonnerie, dans les pays de l'Est, est en train de renaître. Tout seuls, nous sommes bien peu puissants et faire un bout de chemin avec des compagnons de route, dans notre identité et notre différence, était vraisemblablement la bonne décision. En tous cas, cette année, le dossier existe, le contrat a été signé et nous avons l'obligation de l'honorer.

### **Le Président :**

Merci, mon F.: Grand Chancelier. Je pense que ton rapport conduit à un large débat et ne fait pas l'objet d'un vote. Par conséquent je vais tout de suite demander au Grand Hospitalier de bien vouloir nous faire son rapport. Nous avons reçu son rapport au travers du document qui est remis à chaque Député, mais je pense qu'il a un certain nombre de choses à ajouter et je lui demande de le faire. Mon F.: Grand Hospitalier, tu as la parole.

A la Gloire du Grand Architecte de l'Univers

# **GRANDE LOGE DE FRANCE**

Francs-Maçons de Rite Ecossais Ancien et Accepté

**LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE**

## **TENUE DE GRANDE LOGE DECEMBRE 5994**

---

**Compte rendu officiel  
des Travaux**

---

# COMMUNICATIONS DU GRAND CHANCELIER

## Georges Pissanciel

Voici le compte rendu des activités de la Grande Chancellerie pour le dernier trimestre de cette année civile. Je souhaiterais vous le présenter en trois parties :

- Les grandes idées directrices,
- Les activités spécifiques,
- Les conséquences à en tirer, ainsi que mes vœux pour l'avenir.

### Les idées directrices

Lors de ma déclaration d'intention, au cours du Convent de Juin, j'avais plaidé pour la transparence, le respect du pouvoir législatif : donc son information la plus sincère, la plus lucide et claire possible. C'est bien pourquoi, dès ma désignation à cette charge, et après concertation avec notre TRGM :. Jean Louis Mandinaud, je me suis tracé une voie d'action pour notre Obédience, fondée sur la notion d'indépendance, sur la notion de souveraineté, sur la notion de "fierté d'être". Ainsi se sont trouvés évacués un certain nombre de soucis à terme qui ont été si souvent paralysants par le passé, tels que la quête d'une éventuelle reconnaissance londonienne, ou à l'opposé, la rupture et la séparation d'avec l'autre Maç :. à laquelle nous unit une puissante et profonde Fraternité historique. Nous situant ainsi, nous avons longtemps éprouvé la difficulté de cette voie du Milieu, unissant Matière et Esprit, pris que nous sommes entre une Maç :. dogmatique et spiritualiste, et une autre voie, dite humaniste et libérale. Ce temps me semble révolu. Il est très inconfortable d'être assis entre deux chaises. Hé bien, que diable, ne nous asseyons plus ! Soyons des hommes debout. Parlons à qui nous parle, et tendons leur la main. Mais ne méprisons pas non plus ceux qui, à ce jour encore, refusent le dialogue. Je reste persuadé que notre voie, que notre spécificité, toute de tolérance et de liberté intérieure, peut être un point de rencontre et d'accueil précieux, pour tous les hommes de bonnes volontés répandus à la surface du globe, et souvent séparés seulement par des idéologies intolérantes et réductrices. Je crois que c'est ainsi que nous pouvons le mieux répondre à cette soif d'amour, de fraternité et d'universalisme, que nous sentons dans cette fin de siècle, toute de barbarie, de violence et d'angoisse, dans son exaltation des nationalismes et ses particula-

rismes. L'universalité, cette notion initiatique et humaniste, sorte de reconnaissance de l'espèce, si profondément ancrée au fond de nous tous, devrait-elle s'arrêter aux frontières de l'Hexagone ? C'est bien là la question-clé, pour certains d'entre nous, je le sais, envahis que nous pouvons être par les problèmes de proximité. Mais je le clame haut et fort, il y a pire malheureux que nous, bien pire ! Unir ce qui est épars, c'est le titre de l'éditorial de *La Lettre* que j'ai à dessein choisi ce mois-ci. La GLDF. dont c'est une devise, humaniste qu'elle est, ne saurait la limiter au territoire national, ou alors, brûlons le Robert et le Larousse. Elle ne saurait, avec sa spécificité, être absente de la scène internationale, alors que les autres tendances s'y manifestent, et alors que nous pensons fermement, à travers notre Rite, pouvoir être un point de rencontre pour tous. Pourquoi pas un mot, d'ailleurs sur ce Rite, en cette année du Centenaire, année 1894, où la responsabilité nous est échue de gérer ses trois premiers degrés ? Pourquoi ne pas aussi concevoir que c'est pour lui que nous agissons, modèle de tolérance et d'accueil, ce point de rendez-vous espéré de contraires apparemment inconciliables ? Mes Frères Députés, dans ces seuls trois mois d'action, c'est en tout cas ce que je me suis efforcé de clamer haut et fort, en notre nom à tous, en tous les lieux où j'ai eu à me rendre.

### Les activités spécifiques

Commençons par les plus proches : l'Europe. Nos rapports avec nos FF. allemands sont toujours difficiles, en raison de la tutelle anglaise. Mais celle-ci me semble être de plus en plus lourde à porter pour eux-mêmes. Tout récemment, l'injonction leur a été adressée d'avoir à cesser toute relation, double appartenance et même visite, avec des loges non reconnues. Et pourtant, j'ai procédé en Octobre, à l'installation de la RL. : "Pons Europeus" à l'Orient de Strasbourg qui comporte une trentaine de FF. allemands de la GL. : A.F.A.M., qui n'ont pas l'intention d'obtempérer à l'ukase. De même, et entre autre, ces jours-ci se déroulera à Sens une Tenue commune entre une de nos Loges et une Loge allemande.

J'y délègue pour représenter l'Obéissance, notre TRF. : Jean Bernstein, Grand Chancelier Adjoint. C'est probablement de la base, si je puis dire, que viendront les modifications de nos rapports, tout comme la rue commande parfois au politique.

Dans les pays de l'Est, l'Association Pouchkine poursuit son action, avec ses pauvres moyens, vivant de la charité publique, du dévouement et de la générosité de ses membres. Les loges de St Petersburg et de Moscou ont été installées par le TRF. : Gilbert Schulsinger, Grand Chancelier Adjoint. La graine est semée, je souhaite qu'elle pousse, dans ce désert de spiritualité laissé par tant d'années de matérialisme. Mais le corps a ses contraintes, le revenu individuel est si bas, que quelques FF. de Saint-Petersbourg n'ont pas résisté au chant métallique des sirènes anglaises, et nous ont quittés. Je me prends à rêver quelquefois que nous pourrions avoir aussi quelques modestes sirènes...

Les satisfactions viennent aussi de notre loge ukrainienne, que nous allons nous efforcer de visiter prochainement, tant il est vrai que la flamme doit être entretenue.

Nous nous rendrons prochainement à Prague, pour procéder à l'installation de notre RL. : "Tolérance" et visiterons pour l'occasion le Grand Orient de Hongrie qui semble pour l'instant effectuer un parcours sans

Enfin, c'est avec une grande satisfaction que j'ai procédé à l'intégration de notre Loge de Barcelone. Le nombre imprévu de participants témoignait de l'intérêt de cette création qui, je le pense, deviendra vite une GLDF. d'Espagne, répandant en toute amitié avec nous, le rayonnement de notre Rite.

Passons au continent africain. C'est lui qui m'a le premier fait comprendre le rôle d'union que nous pouvions jouer. Car dès le banquet de clôture de notre dernier Convent, les GM. des Obédiences africaines ont souhaité que je les réunisse sur l'heure. En pleine phase digestive pour nous, c'est donc après avoir fait ouvrir un temple en ce dimanche après midi, que j'ai entendu leur demande. Que la GLDF. soit le trait d'union avec les Obédiences sud américaines, traumatisés qu'ils sont à la fois par la dérive des continents et par la transhumance de l'esclavagisme. Je signale à ce propos la présence active à cette réunion improvisée de la Loge américaine Prince Hall, qui assiste à notre Convent depuis déjà deux ans. J'ai bien entendu ce message, et nous allons en reparler.

Fort de la certitude que l'Afrique a une grande importance pour nous, je me suis rendu à la clôture du Convent du Grand Rite Équatorial, au Gabon. J'ai pu y mesurer l'impact qu'y représente la maçonnerie française non dogmatique. Je veux rendre ici témoignage de la qualité et de la parfaite régularité de leurs travaux. Il existe chez eux une foi dans l'Homme, qui leur fait quêter notre aide pour sa réalisation. Non une aide matérielle, mais une présence, une assistance, eux qui n'ont encore que peu d'années d'autonomie obédientielle.

J'ai pu réunir les GM. des Obédiences africaines, comprendre leurs désirs, les inviter à créer une Confédération Maçonnique Africaine, et leur promettre aide et assistance initiatique, leur promettre aussi ma présence en Février 95 aux Rencontres Humanitaires et Fraternelles d'Abidjan, rencontres dont mon prédécesseur Bernard Platon m'a vanté les qualités et la hauteur de vue. On ne peut pas quitter ce continent sans dire aussi sa détresse matérielle et financière, entre SIDA et dévaluation massive. J'assure que cela donne à réfléchir et ne rend que plus louable la chaleur de leur accueil fraternel.

Je dirais aussi qu'au Rwanda, contrée tristement célèbre, et où la Maçonnerie n'est pas représentée, nous avons pu, en collaboration à parts égales avec le Grand Orient, mettre en place avant les aides internationales, un orphelinat associatif purement maçonnique. Il a permis le traitement de plus de 4000 orphelins et se propose de les conserver jusqu'à l'âge de 15 ans afin de leur permettre d'acquérir un minimum de savoir. Sachant que 150 FF par enfant et par mois suffisent à cet objectif, pourquoi ne pas proposer l'adoption morale, du type "Un enfant, une Loge", dans une perspective pluri-obédientielle française ? Nous en reparlerons.

Dirais-je enfin les demandes pressantes d'adhésion à notre Obédience, émanant du Congo, de la République Centrafricaine, et de la Guinée ? Nous verrons quelle suite raisonnable leur donner, sans trahir l'espoir que tous mettent en nous.

Passons au continent sud-américain, avec lequel nous avons des rapports intimes. Notre représentant, délégué du G.M. notre T.C.F. René Mayer est actuellement au Brésil, préparant notre visite de mars, notre G.M. en tête, pour y signer de multiples traités d'amitiés avec des Obédiences régulières et pour beaucoup reconnues de Londres. Dans cet immense continent, l'accident géographique de notre présence en Guyane nous rend participants. Il est fort probable que nous serons accompagnés

par le S.:G.:M.: de la G.:L.: de Belgique, et du S.:G.:M.: de la G.:L.: du Bénin. Celui-ci représentera les Obédiences africaines, et nous aurons ainsi réalisé leur souhait d'union et de rapprochement dont je vous parlais il y a quelques instants. D'autres initiatives sur ce continent semblent cependant se développer, en particulier le CLIPSAS. Je n'en sais pas plus à l'heure actuelle, mais vous en rendrai compte lors du Convent.

### Mes vœux pour l'avenir

Bien sûr, vous y êtes préparés. Depuis des années, nous constatons et déplorons l'indigence de nos moyens matériels. De nombreuses interventions, émanant de quelques d'entre vous, se sont déjà manifestées ici même en notre Convent de Juin. Quel qu'il soit, même Grand Chancelier, un Grand Officier de la GLDF.: ne peut méconnaître les difficultés de la société française. Mais l'idée de partage fait son chemin, comme la seule solution pacifique aux problèmes de l'espèce. On ne peut pas toujours vivre de la manche, selon le mot de l'un de nos précédents Grand Hospitalier.

C'est pourquoi, après concertation à venir avec notre TRGM.:, notre TRF.: Grand Trésorier et notre TRF.: Grand Orateur pour les textes éventuels à modifier, je souhaite vous demander en Juin un nouveau regard sur la situation de notre Fonds d'Action Internationale. Je ne demanderais pas un effort colossal. Nous pensons à deux francs par mois, par exemple. Dites moi, est-ce hors de portée pour la GLDF.: et ses ambitions que nous partageons tous? Bien sûr, le budget prévisionnel n'est pas encore établi, mais vous avez pouvoir, souverains que vous êtes, six mois pour y réfléchir. Sachez en tout cas que c'est vous, et vous seuls, qui choisirez notre attitude, en toute souveraineté, et que je ne fais là que rendre des comptes bien légitimes sur les moyens que vous m'avez donnés pour cette année.

Je ne terminerai pas sans remercier tous mes adjoints, et Catherine Lissouck notre Secrétaire, de l'aide qu'ils ont apportée à un Grand Chancelier débutant, et de province, selon le mot en usage.

### Le Grand Maître :

Merci de ta communication, mon F.: Grand Chancelier. Y a-t-il des interventions ? Dans les mêmes conditions que le débat précédent, courtes et précises.

### Jean-Jacques Gabut, RL.: n° 976, "Le Labyrinthe", Or.: de Lyon :

Tout d'abord, deux remarques préliminaires. J'interviens ici non point sur le rapport même qui vient d'être fait par le TR.: Grand Chancelier, mais les aléas de l'ordre du jour m'obligent à choisir un moment pour cette intervention et malgré tout, elle n'est pas totalement étrangère, comme vous le verrez, à la politique extérieure de la GLDF.:. Deuxième remarque préliminaire : je ne voudrais pas que mon intervention soit interprétée comme une attaque personnelle contre qui que ce soit et non pas, notamment, contre notre TRGM.:, pour lequel j'ai une profonde affection, étant donné que j'appartiens à une Loge, "Le Labyrinthe", qui lui est particulièrement chère.

Cela dit, je voudrais exprimer mon étonnement, au sens très fort du XVIII<sup>e</sup> siècle,

devant l'invitation qui a été adressée lors de la Tenue de clôture de notre Convent, à l'Ordre mixte international du Droit Humain. Pourquoi ? Il ne s'agit pas, bien sûr, de nier l'existence du Droit Humain. Il ne s'agit pas de nier qu'il existe des relations entre FF.: du Droit Humain et FF.: de la GL.: au niveau des Loges, qu'il doit exister des contacts entre dirigeants de nos deux Obédiences. Non. Mais le pas qui vient d'être franchi me semble présenter des dangers considérables.

Sur le plan national d'abord, puisque, à un moment donné ou à un autre, dans un an, deux ans, ou cinq ans, il y aura une Grande Maîtresse élue au Droit Humain. Comment fera-t-on lorsque cette Grande Maîtresse, peut-être pour jouer un tour à la GLDF.: sait-on jamais, se présentera à la Tenue de clôture de notre Convent ? Lui refusera-t-on l'entrée du temple ? Ou la lui accordera-t-on au nom de la fraternité, de la courtoisie ?

Sur le plan national, par ailleurs, la présence du Droit Humain est une reconnaissance explicite cette fois-ci, d'un Ordre mixte international. Cette reconnaissance explicite ne manquera pas d'être exploitée par nos adversaires sur le plan international cette fois-ci. On dira : vous voyez, la GLDF.:, elle accepte maintenant le représentant d'un Ordre mixte international, c'est une certaine reconnaissance de la mixité. Et cela vient après une autre malheureuse intervention d'un passé GM.: qui, il y a plus de deux ans, signait, sans que le Convent soit saisi, sans que le Conseil Fédéral même soit averti, une Convention européenne à propos des Loges de l'Est avec le GODF.:. Comment voulez-vous qu'on puisse continuer dans ce sens une politique de rapprochement avec les Obédiences régulières, reconnues ou non reconnues, peu importe, alors que nous allons à l'encontre des *Landmarks* fondamentaux de la FM.: traditionnelle auxquels, paraît-il, nous sommes tous attachés ?

Je suis déjà un vieux Maçon. Depuis plus de 25 ans, j'ai vu l'évolution de la GLDF.: dans un sens favorable, évolution sur le plan de la spécificité spiritualiste, de l'affirmation de cette spécificité spirituelle de la GLDF.: et sur le plan, également, du rapprochement avec toutes les Puissances qui travaillent conformément aux principes traditionnels. Aujourd'hui je dis avec tristesse, avec amertume, mais aussi avec fermeté, que si nous continuons dans ce sens, toute la politique que nous avons menée, patiemment, obstinément, risque d'être réduite à néant. Est-ce cela que l'on veut ? Je ne le pense pas. Alors, permettez-moi de vous faire cette petite mise en garde qui vient du cœur d'un Maçon attaché aux principes de la FM.: traditionnelle.

### **Le Grand Chancelier :**

Je prendrai les choses à l'inverse de l'ordre chronologique. Je remercie le F.: Jean-Marie Lepage de son intervention.

*Cette intervention ne figure pas, à la demande du F.: Jean-Marie Lepage, dans ce compte-rendu.*

Il a tout à fait raison. Il faut effectivement corriger ce rapport.

TRGM.:, puis-je vous demander, en votre qualité, en votre décision, de répondre au F.: Jean-Jacques Gabut sur un fait qui ne s'est pas passé pendant ma mandature ?

## Le Grand Maître :

Il n'y a pas de conclusions, pour le moment, du TR.: Grand Orateur. Ce que je voudrais simplement rappeler, c'est que la communication de notre TR.: Grand Chancelier est une perspective sur le Convent. Il vous a dit : au Convent, nous traduirons ce que vous aviez demandé car vous n'aviez pas été hostiles à une politique étrangère qui ait les moyens d'être, mais vous aviez dit : s'il faut payer cette politique, on voudrait savoir quelle est cette politique, on voudrait savoir le détail de ses perspectives et de son action. Je crois que ce qui vient d'être présenté vous a donné un détail de perspectives et d'action et il appartiendra au Convent, à ce moment-là, de décider si cette politique est la politique souhaitée et quels moyens peut-on lui donner pour qu'elle se réalise. C'était aujourd'hui le but du Grand Chancelier, me semble-t-il.

Le débat qu'a soulevé notre F.: Gabut est un débat qu'il faudrait mener. Ce que je peux dire, c'est que j'ai une notion de l'universalisme qui englobe tous ceux que je reconnais comme tels. L'indépendance d'esprit, de politique, d'action de la GLDF.:, c'est mon credo et moi, je ne cherche pas à me faire reconnaître par tel ou tel. Quand on me dit : je suis régulier, j'en prends acte et ça ne fait que confirmer ce que je pense. Je crois que nous sommes réguliers, et tous les Maçons qui veulent bien faire un effort objectif à notre égard reconnaissent que nous le sommes. Mais si, pour avoir cette reconnaissance, il faut passer sous certaines fourches caudines, alors je ne pense pas que ce soit, pour la GLDF.:, le bon chemin. La GLDF.: reconnaît qui elle veut, à la politique qu'elle détermine d'avoir. Je crois que c'est comme ça qu'on se fait respecter, y compris et peut-être particulièrement GLDF. avantage encore, de ceux 35 on appelle les Loges Anglaises.

A la Gloire du Grand Architecte de l'Univers

# **GRANDE LOGE DE FRANCE**

Francs-Maçons de Rite Ecossais Ancien et Accepté

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

# **CONVENT DE 5995**

---

**Compte rendu officiel  
des Travaux**

---

## RAPPORT DU GRAND CHANCELIER

Voici le moment venu, volontairement le plus proche possible de notre Convent, pour coller au mieux à l'actualité, le moment de vous présenter le bilan d'une année d'activités de la GLDF:..

Et tout d'abord, à votre demande, et selon mes engagements, je souhaite bien expliquer les grandes lignes actuelles de notre politique, grandes lignes fixées en plein accord avec notre TRGM.: Jean-Louis Mandinaud que je souhaite ici remercier de toutes les facilités de rapport qu'il a bien voulu m'accorder, ainsi que de la confiance dont il m'a honoré.

Nous devons rester initiatiquement ce que nous sommes, sans aucune dérive possible ni même envisageable, et c'est avec force que je voudrais l'exprimer. Ne touchons surtout à rien des principes qui nous unissent, qui font <sup>GLDF</sup> notre espérance et notre foi<sup>37</sup> commune,

ainsi que les raisons de notre adhésion collective depuis au moins un siècle : nous sommes des FM. : réguliers, travaillant sous l'invocation du GADLU. : , et sous le couvert des trois Grandes Lumières, dans une absolue non-mixité.

Personne, d'ailleurs, de par le monde, ne discute cette régularité de fait, qui fait notre fierté, et qu'il ne faut pas confondre avec une reconnaissance "politique" londonienne. Notre spécificité tient à notre définition du Grand Architecte, notre dimension, à la fois, et de ce fait, spirituelle et humaniste. Elle ouvre à notre Obédience un espace de Tolérance inégalé, et qui lui donne une position diplomatique charnière particulièrement favorable à la propagation de son message et la diffusion de son Rite. Voilà ce que nous sommes, et entendons fermement rester, sans que nul n'ait à s'en mêler.

Considérons maintenant l'article 1 de notre Constitution, et comprenons bien notre action universaliste et humaniste, clairement définie dans le texte, et sûrement aussi au fond du cœur de chacun d'entre nous. Le sort de l'espèce humaine ne se joue pas dans l'étroit hexagone. J'ai été frappé, au cours de cette année de chancellerie, par ce que représente l'image de la France (méritée ou non à ce jour, je m'interroge encore...), image héritée du siècle des Lumières. Notre Obédience en particulier, symbole de régularité et de tolérance, susceptible de ce fait de devenir un lieu de réflexion et d'accueil privilégié.

Car nous ne pouvons détourner les yeux du monde profane et contemporain, auquel nous appartenons tous et qui, chaque jour, apporte un grain de sable à l'édifice de la Tradition. Les problèmes de l'humanité se mondialisent, que nous le voulions ou non. Rien de ce qui nous afflige ne peut se résoudre "entre nous". C'est comme si chaque homme était la cellule d'un Être, chaque nation un organe, et que la direction en soit un Architecte que nous aurions le devoir d'aider pour hâter l'arrivée du règne de l'Harmonie. J'avais dit ce que nous entendons être et demeurer, je dis là ce en quoi nous espérons.

Forts de ces deux contraires, le Spirituel et le Matériel, et après de longues et fructueuses conversations avec notre TRGM. : , comme une sorte de slogan nous est venu : "l'Initiatique strictement entre nous, le Philanthropique et l'Humaniste, tous ensemble". S'asseoir à une même table, c'est déjà abaisser sa garde et reconnaître que l'autre existe, avec son originalité. C'est accepter le dialogue, dans le but qui nous est tracé, celui d'améliorer la condition humaine. La réunion des hommes de bonne volonté ne peut qu'aller dans ce sens, et toute cette année de contacts divers en a renforcé mon intime conviction. Mais prenons garde de ne pas non plus mépriser ceux qui n'ont pas encore répondu à notre main tendue. Diriger une diplomatie, c'est prévoir l'avenir. Et c'est ce jour comprendre que le rayonnement de la GLDF. : , face à la mondialisation des problèmes, passera de plus en plus par ses rapports internationaux.

Commençons notre tour du monde par l'Europe, pour donner priorité aux rapports de proximité. Là encore, le monde profane, qui est le nôtre aussi, ne l'oublions pas, dirige nos réflexions. Le train de l'Europe est en marche. Nous sommes libres, bien sûr, de nos opinions, mais le fait est là. Compte tenu de ses réflexions et de ses moyens, la GLDF. : ne peut, ni ne doit, en être la locomotive. Mais elle se doit de ne pas rater un wagon, et d'y être présente par les quelques antennes ouvertes dans les pays de l'Est, malgré les déboires concurrentiels rencontrés cette année, et dont je vous ai informés. C'est comme une assurance de la présence de notre pensée, dans un futur que j'espère proche. Que serait l'action d'un homme qui ne fixerait ses objectifs qu'à l'aune de son espérance de vie ? Je souhaite même que nous puissions, l'an prochain, ouvrir une Loge en Pologne, dont nous sommes absents, mais où l'association "Pouchkine" prépare quelques élé-

ments de grande qualité.

C'est bien cette présence qu'a assurée notre TRGM. : à la Conférence Maçonnique Européenne de Prague, conférence et non contrat, puisque de contrat il n'y en a pas, et que la spécificité initiatique de chacun est parfaitement respectée. Il a ainsi montré que la GLDF. : aidait et parrainait la renaissance de l'espoir dans ces contrées sinistrées, en association avec le GODF. : , la GL. : et le GO. : de Belgique. Notre chaise n'aurait su y rester vide. Notre voix et notre spécificité doivent être entendues.

C'est bien dans la même ligne de pensée que nous nous sommes rendus ces jours-ci à l'invitation de la GL. : AFAM d'Allemagne, à leur colloque conventuel. Sur les notions de solidarité humaine et de régularité, nos interrogations sont proches. Nous avons eu en tout cas la certitude que leur GM. : et leur Grand Chancelier seraient présents à la clôture de notre Convent.

Sur ce continent, je dois dire enfin la qualité du travail de notre Loge de Barcelone. Là aussi, la personnalité de la GLDF. : se répand et une RL. : entière du GO. : d'Espagne vient de solliciter son entrée dans notre Fédération. Je souhaite, avec leurs projets sur Valence, que nous voyons prochainement, mais sans hâte, se créer une GL. : d'Espagne.

Passons à l'arc américain, et tout d'abord en Amérique latine. Je me suis rendu au Brésil, visitant huit Orients, pour constater une fois de plus l'impact de la France, et de la GLDF. : , à travers le prestige de l'une, et la régularité non discutée de l'autre. A Porto Alegre fut même signé un traité de reconnaissance et d'amitié supplémentaire. Je me dois de remercier pour son action dans ces contrées le délégué du GM. : René Mayer, fidèle et très actif ambassadeur de notre cause. Mon voyage et mes contacts n'auraient pas été aussi fructueux sans lui. Je me suis trouvé devant une Maçonnerie très régulière, voire intransigeante, plus philanthropique que démocratique, bien sûr, mais utile et efficace dans un pays où n'existe aucune protection sociale. Remercions-les de ce qu'ils font pour l'humanité. Nous étions accompagnés par le GM. : de la GL. : Unie de Côte d'Ivoire, réalisant ainsi notre promesse de rapprocher ces deux peuples de même origine.

Les dates étant les mêmes, nous n'avons pu honorer l'invitation de la GL. : "Valle de Mexico" à siéger à la première Rencontre Internationale des GM. : des GL. : régulières. C'est notre TCF. : Alain Dupré qui nous y a représentés, avec brio et entregent. Les balbutiements de ce futur organisme sont pleins de promesses pour l'universalisme qui nous anime face aux problèmes mondiaux, et cette invitation est un témoin du rayonnement de notre Obédience.

Sur ce continent enfin, un mot des perspectives nord-américaines, pour signaler que notre TCF. : Michaël Segall a pu nouer des contacts peut-être plein d'avenir avec différentes GL. : américaines.

Enfin, sur ce continent que je ne peux dissocier et que je continue à appeler l'arc américain, je veux témoigner de la parfaite qualité des travaux du Congrès des Loges de notre Région Caraïbes-Amérique. Ce n'est pas sans intention que je m'y suis rendu, représentant notre Maison, interlocuteurs privilégiés qu'ils sont de notre Obédience, face à ce continent qui, lui aussi, ne désire que des contacts. Je suis persuadé que le message que j'ai voulu transmettre a été reçu, et que des jumelages, première étape de relations plus profondes, vont pouvoir s'effectuer.

Je ne voudrais pas quitter ces contrées sans rendre hommage au travail de notre Loge de Montréal. Je ne voudrais pas non plus oublier de dire, témoignage de notre auréole, qu'une Loge de la GL. : Francophone Canadienne demande son intégration à la GLDF. : . Nous en verrons ensemble les suites à y donner.

C'est donc sur l'Afrique que je terminerai ce périple diplomatique. Cette année a, je crois, dissipé un malentendu, celui qui avait fait imaginer à nos FF.: africains que nous les délaissions au profit des pays de l'Est. J'ai pu remettre les choses au point lors de ma visite au Convent de Libreville, Gabon, puis plus tard au cours des rencontres humanitaires et fraternelles d'Abidjan, organisées par la GL.: Unie de Côte d'Ivoire. Je m'y suis rendu accompagné du TRF.: Gilbert Schulsinger, délégué du GM.: pour les affaires africaines, qui m'a fait profiter de son expérience de ce continent. J'ai déjà dit toute l'espérance que m'avait apportée ces deux journées de réflexion humaniste sur le troisième millénaire de ce continent, par la hauteur de ses vues et la qualité de ses travaux. C'est encore la France qui est là-bas, avec ses devoirs d'aide et assistance, demandés à notre Obédience, et que nous nous devons de fournir, dans la mesure de nos moyens.

Un des témoignages de notre influence est peut être la demande spontanée d'intégration de Loges en Guinée, au Congo et en Centrafrique. J'assure que nous n'avons rien demandé, et qu'il est flatteur que nous soyons ainsi sollicités. Vous jugerez vous-mêmes de ces opportunités le moment venu. Mais il me semble intéressant que l'Afrique francophone abrite une de nos antennes dans chaque pays, dans l'espoir d'un demain plus souriant que le Sida et les dévaluations massives qui accablent ces contrées.

Voilà, mes TCF.: Députés, le bilan succinct d'une année de mandat, année passionnante, et quelquefois passionnée. Je n'ai fait que suivre la trace de mes prédécesseurs. Mais je n'ai pu effectuer ce parcours, marseillais que je suis, qu'avec l'aide de nombre de mes Adjoints que je tiens à remercier ici. Je n'oublierai pas non plus notre secrétaire dévouée Catherine Lissouck, que je remercie de sa gentillesse et de sa compréhension.

Je voudrais faire remarquer que ces actions ont été menées dans le strict respect de l'enveloppe budgétaire que vous aviez allouée à la Grande Chancellerie. J'avais pensé, et vous en avais averti, que j'envisageais de vous demander quelques francs en ce mois de juin, pour le développement de ces actions. La conjoncture actuelle ne m'y semblant pas favorable, j'ai préféré y renoncer, sans douter cependant de votre générosité. Nous verrons avec la Grande Trésorerie à économiser par ailleurs, sur un budget qui est, malgré tout, inadapté à nos ambitions. Mais je ne peux oublier que c'est vous la GLDF.: et que vous êtes pleinement conscients de cette responsabilité.

Que l'on n'oublie pas cependant ce que j'affirmais déjà en décembre: la seule solution à la survie pacifique de l'Espèce, c'est le Partage.

#### Le Président :

Veillez donner la parole à ceux qui la demandent.

#### Le F.: Yves Bergman, RL.: n° 570, "Europe", Or.: de Paris :

Dans le rapport de notre Grand Chancelier, que je trouve personnellement tout à fait excellent, je voudrais insister sur un point. Il précise à la fin "nous verrons avec la Grande Trésorerie à économiser par ailleurs sur un budget qui est, malgré tout, inadapté à nos ambitions."

Il me semble que la mission de la Grande Chancellerie est d'une importance rare et exceptionnelle. La GLDF.: doit avoir l'ambition de rayonner et de faire porter sa parole le plus loin qu'elle le peut, d'une part, bien sûr et en priorité, dans tous les pays francophones, mais bien sûr aussi, dans tous les pays du monde, car l'interpénétration des

cultures est extrêmement importante et nous avons une mission de rayonnement spirituel et elle est déléguée à la GLDF.: C'est la raison pour laquelle je me permets d'insister sur un point qui est tout à fait important : il y a dans la vie deux types de stratégie. Soit une stratégie adaptée aux moyens, soit des moyens adaptés à une stratégie. En ce qui concerne la Grande Chancellerie, il est flagrant que la stratégie est réduite aux moyens. Je crois que c'est tout à fait dommageable, aussi bien pour maintenant que pour l'avenir. Il y a sûrement des moyens, je ne sais pas lesquels, pour revoir la répartition des budgets entre les différentes responsabilités de la GLDF.:, c'est en tous cas un des moyens, mais il me semble qu'il serait nécessaire que ce Convent indique l'importance qu'il attache à la mission de la Grande Chancellerie et que la Grande Chancellerie ait désormais des moyens adaptés à sa stratégie.

#### Le F.: Lucien Schurr, RL.: n° 873, "La Pyramide", Or.: d'Evry :

Il y a des pays qui s'éloignent petit à petit, plus ou moins bien, de la dictature. Il se fait jour, dans ces pays, une volonté de faire partie, pour certains hommes, de la FM.: Ces pays n'ont souvent pas respecté la liberté de conscience, l'épanouissement de l'individu et la tolérance. Certaines Obédiences semblent se manifester plus activement que la GLDF.: pour la renaissance de la FM.: dans ces pays.

Il me semble indispensable, nécessaire, et un devoir de chaque FM.: de la GLDF.:, de participer à la renaissance de notre idéal car nous travaillons au nom de la FM.: universelle. Il me semble souhaitable que la Grande Chancellerie puisse disposer de certains fonds pour que nous puissions avoir une action efficace.

Je fais une proposition à votre étude : que chaque Loge contribue dans la proportion de 25 F par F.: inscrit au Tableau de Loge pour la Grande Chancellerie. Je ne demande pas une augmentation des capitations, mais la circulation annuelle d'un tronc à la destination de la Grande Chancellerie où chaque F.: se déterminera selon son bon vouloir de 1 F, 10 F, 50 F et plus et que la Loge verse à la Grande Chancellerie ce tronc dans la limite des 25 F qu'elle complètera, ou qu'elle verse la totalité s'il y a un supplément.

Lorsque nous prenons une décision, dans le cadre de la députation, nous devons toujours nous poser trois questions essentielles : Est-ce bon pour notre Loge ? Est-ce bon pour la GLDF.: ? Est-ce bon pour la FM.: universelle en général ?

#### Le F.: Daniel Vogelhut, RL.: n° 1047, "Les Opératifs de Saint Jean", Or.: de Marmande :

*A contrario* des deux FF.: qui viennent de parler, et c'est un passé Grand Hospitalier qui parle, je pense que tant qu'il y a un F.: dans la grande misère dans la GLDF.: - on nous parle de 5 %, tant qu'on exclura des FF.: parce qu'ils sont trop vieux et qu'ils ne peuvent pas payer leur capitation, on doit supprimer les voyages somptueux dans les Obédiences qui comprennent 350 membres et qui sont à l'autre bout du monde, on doit avoir une politique de rigueur et que les fonds destinés à la Grande Chancellerie soient versés au Grand Hospitalier.

#### Le Président :

Je vous rappelle que ce n'est pas le fond du débat : le fond du débat est le rapport du Grand Chancelier que vous avez reçu.

**Le F. : Pierre Ludin, RL. : n° 902, "Les Disciples d'Horus", Or. : de Lyon :**

Je viens d'entendre une intervention qui me laisse rêveur. S'il est en effet nécessaire et indispensable, du point de vue de notre comportement, de notre engagement humanitaire, de ne pas laisser des profanes à la porte du Temple au motif qu'ils n'ont pas les moyens d'entrer, il n'en demeure pas moins que notre devoir d'universalité, d'universalisme, passe précisément par le travail de la Grande Chancellerie de la GLDF. :

J'ai été Grand Chancelier adjoint, et je me suis rendu dans les pays de l'Est juste après la chute du mur. Nous avions une demande très considérable de FF. : qui naissaient à l'espoir maçonnique et nous n'avons pas pu leur donner cette possibilité car la Grande Chancellerie était démunie de tous les moyens nécessaires. Elle n'avait en aucune manière les moyens de sa politique. Alors si vous voulez que la GLDF. : puisse rayonner comme elle le mérite et qu'elle en ait les moyens, faites un tout petit effort au profit de la Grande Chancellerie et vous aurez là une politique digne d'elle. Je répète encore une fois qu'il ne s'agit pas de déposséder des FF. : , il s'agit de rayonner et nous en avons le devoir.

### **Le Grand Orateur :**

Vous avez pris connaissance du rapport établi par le TRF. : Grand Chancelier, vous avez pu – cela a d'ailleurs été dit tout à l'heure – apprécier la qualité du travail accompli. Je vous demande donc maintenant d'adopter ce rapport de la Grande Chancellerie.

*Le rapport est adopté à la majorité, 8 voix contre.*

### **Le Président :**

L'ordre du jour appelle le rapport du TRF. : Grand Hospitalier.

A la Gloire du Grand Architecte de l'Univers

# GRANDE LOGE DE FRANCE

Francs-Maçons de Rite Ecossais Ancien et Accepté

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

## TENUE DE GRANDE LOGE

~~JANVIER 5996~~

DECEMBRE 95

---

Compte rendu officiel  
des Travaux

---

L'ordre du jour appelle maintenant les communications de notre T.:R.:F.:G.: Chan.:

**T.:R.:F.:G.:Chan.: Georges Pissanciel**

Avant d'entamer le rapport circonstancié des activités de la G.: Chancellerie durant ces derniers trimestres, j'y souhaite mettre un message personnel. Durement frappé par la nécessité d'une lourde intervention chirurgicale, je n'ai pu être présent lors du dernier Convent. Imaginez ma déception alors que la Chancellerie était pour une bonne part à l'origine de la cérémonie oecuménique de clôture, en charge qu'elle est, et par devoir des relations extérieures de la GLF.

Je remercie encore une fois tous mes adjoints ici présents qui, par leur vigilance, leur dévouement à notre cause et leur sens du contact, ont su encore palier mon absence. Je souhaite aussi y associer Catherine Lissouck, notre fidèle secrétaire permanente. Mais je remercie aussi tous les VV.:MM.:Dép.: d'avoir en mon absence approuvé mon rapport sans intervention majeure et de m'avoir reconduit dans ma charge. Le fait est suffisamment rare dans notre histoire pour que j'y ai été sensible dans ma précoce convalescence de juin. Mais surtout, j'y ai vu l'approbation de vous tous pour la politique que j'avais tracée en collaboration étroite avec notre passé G.:M.:Jean-Louis Mandinaud, une politique de la GLF fondée sur l'indépendance, sur sa souveraineté, peut-être même et d'une façon plus large, sur l'originalité du REAA dont nous sommes un des tous premiers représentants de par le monde. Peut-être aussi clin d'oeil complice, vers vous et vers le Grand Trésorier, peut-être aussi avez-vous été sensibles au strict respect du budget que vous m'aviez alloué pour l'exercice de cette action. C'est donc avec les mêmes objectifs et contraintes que j'ai repris l'année de charge supplémentaire, toujours aussi proche de notre actuel G.:M.: Jean-Claude Bousquet.

Il faut bien remarquer aussi que nos deux semestres d'exercice sont fort inégaux dans le temps, si l'on ajoute à la trêve estivale traditionnellement française et les aléas sociaux, c'est tout juste deux mois de rendez-vous manqués ou reportés que j'ai à vous relater. Mais c'est aussi et de ce fait plutôt l'occasion de vous faire un point précis de notre situation internationale telle que j'ai eu l'occasion hier de l'exposer au CF.

Commençons par nos entreprises européennes.

**Et tout d'abord dans les pays de l'Est** qui font l'objet de commentaires divers dans ce que j'appellerai avec un amusement attendri, « *les commentaires de Radio-Pouvoir* ». Moi je dis que la prudence que nous avons eue, la discrétion parfois regrettée par quelques uns, voire même reprochée, semblent se justifier chaque jour un peu plus. Les changements politiques incessants de ces peuples qui cherchent un nouveau sens à la vie, n'a pas seulement un sens spirituel, et cela pour quelque temps encore. Ces changements politiques incessants et aussi ces changements d'inconscient collectif ne facilitent pas l'implantation d'une Maç.: traditionnelle, spiritualiste et non affairiste. Il n'est pas dans les propos de la GLF de laisser s'implanter le troisième terme de cette triade. Il faut dire qu'il n'y a plus de survivants d'une Maç.: pré-révolutionnaire, tout est à refaire. C'est un investissement à long terme qui nécessiterait voyages d'instruction, traduction d'une littérature inexistante car tout a été détruit volontairement par le régime totalitaire. En bref, une assistance permanente que nous ne pouvons matériellement pas fournir. C'est pourquoi je me félicitais il y a un instant de la modération de notre action dans ces contrées. Nous faisons ce que nous pouvons, raisonnablement pour assurer notre présence. Et ceci avec l'aide de l'association Pouchkine qui grappille des bonnes volontés financières, dévouées et aussi linguistiques indispensables, aidées par d'autres LL.: associées à ce type d'entreprise. Je souhaite engager beaucoup d'entre vous en vous informant de ce que vous allez recevoir, j'engagerai beaucoup d'entre vous à militer et à aider cette association, elle qui va envoyer aux LL.: quelques propositions d'adhésion de membres dont la cotisation est bien modeste. Je reste personnellement persuadé que nos successeurs en toucheront les fruits, même si nous ne les voyons pas.

**Sur l'Europe encore avec l'Allemagne**, et la G.:L.: AFAM, nous en resterons au Modus Vivendi que je vous ai annoncé dans le rapport conventuel.

**Sur un autre territoire**, je me réjouis comme le G.:M.: de la création à Madrid de notre deuxième Loge d'Espagne sachant que sur ce territoire, d'autres LL.: sont susceptibles de nous rejoindre et voilà la possibilité sans hâte et sans précipitation de l'émergence d'une Loge écossaise régulière espagnole. Ainsi se réaliserait le but même de l'action de la Grande Chancellerie.

Enfin, sur l'Europe, je tairai ou je passerai sur les rapports informels et seulement épistolaires avec d'autres pays dont certains ont fait l'effort d'être présents à notre Convent de juin. Si nous les invitons, ~~GLDF~~ au moins écrivons-leur, ~~48~~ parlons-leur,

rencontrons-les. Nous verrons ensuite la régularité de notre action pour tenter le rêve de nous tous, c'est-à-dire la grande chaîne d'amitié. Nous travaillons, et cela sans prendre de risques à une inéluctable construction européenne.

**Passons maintenant au continent africain.** Le climat y est tout différent, il est beaucoup plus serein, peut-être à cause de la francophonie post-colonialiste qui nous crée des devoirs fondamentaux et historiques d'assistance spirituelle. Ceci nous a permis de créer ou de nous associer à la création de quatre obédiences autonomes avec lesquelles nous entretenons des rapports étroits que je me suis efforcé de renforcer et de pérenniser avec le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Cameroun et le Gabon.

**Avec le Gabon,** nous nous rendrons au mois de février, avec le T.:R.:G.:M.: et le T.:R.:F.: Gilbert Schlusinger, pour solennellement signer un traité de reconnaissance mutuelle et d'amitié. Et ceci au profit de notre présence aux Journées Humanitaires et Fraternelles de l'Afrique francophone. Mais notre satisfaction vient aussi du fait que durant cette tournée, nous intégrerons une nouvelle Loge à Brazzaville au Congo.

Ce matin vous avez bien voulu accepter la création d'une Loge à Banghi en République Centre Afrique et d'une Loge à Lomé au Togo, et je vous en remercie très frat.: parce que sur le plan de la géopolitique et de l'humanisme, c'était fondamental pour la Grande Chancellerie.

**Sur le Togo,** je voudrais vous dire que les conditions seraient réunies pour la création d'une obédience autonome, mais pour l'instant les circonstances politiques ne nous semblent pas favorables. Il nous faut dans ces actions savoir faire preuve de patience, qu'il y ait en l'occurrence un gage de sécurité pour nos FF.: togolais. Il existe une grande protection du label Grande Loge de France dans un certain nombre de pays.

Une autre satisfaction que j'ai plaisir à vous donner, celle d'avoir laissé le mérite et la responsabilité au **Grand Rite Equatorial du Gabon,** de créer pour son obédience la première Loge hors de son territoire à Konakri en Guinée alors que ces Frères de Konakri nous avaient sollicités. C'est bien là le type d'action coopérative que nous nous sommes fixé tous ensembles.

Pour conclure sur le continent africain, nous pouvons dire que l'action que nous y menons nous donne toute satisfaction, et pour terminer, je remercie le T.:R.:F.: Gilbert Schlusinger de sa compétence et de son aide en la matière

### **Un petit saut dans l'arc américain**

**J'ai eu la joie en Amérique du Nord** de recevoir une demande de création de Loge à Piedec. je rappelle que nous avons déjà une Loge présente à Montréal, l'enquête n'est pas terminée et si elle s'avérait positive, je vous présenterais la demande de création de cette Loge au Convent prochain, et ce serait à mes yeux l'amorce de l'essai obédientiel dans un futur proche.

**En Amérique du Sud**, je tiens à saluer l'extraordinaire travail fourni par notre Frère René Mayer. Il existe déjà de très nombreux traités d'amitié avec les obédiences brésiliennes dont certains ont été signés par moi-même dans la tournée que j'y ai faite. Il y a des traités de reconnaissance avec le Paraguay et les relations se renouent avec l'Argentine si puissante dans la totalité du continent américain nord/sud après que nos relations qui avaient été un instant relâchées ou négligées.

**Enfin, je terminerai avec l'Amérique centrale**, particulièrement avec le Mexique. Le G.:M.: et moi-même pourront signer très probablement le 9 mars prochain un traité d'amitié et des jumelages interloges avec la Grande Loge Vallée de Mexico. C'est pour nous une porte ouverte ou du moins largement entrouverte pour notre participation à part entière à la conférence Maç.: interaméricaine, et de ce fait des reconnaissances en chaîne que mes successeurs, je l'espère pourront concrétiser.

VV.:M M.: mes FF.:, c'est en conclusion que je vais donner ce qui aurait pu être l'introduction de ce propos, la ligne directrice de notre politique extérieure actuellement. La GLF, je l'affirme très solennellement, n'a pas vocation à créer des Loges dépendantes de son obédience et de les conserver comme telles. Elle n'a aucun désir d'expansion territoriale, ni de tentative néo-colonialiste. Elle ne le fait qu'à titre provisoire lorsqu'elle pense que les conditions peuvent être réunies pour l'émergence d'une obédience autonome, capable de répandre, de diffuser et de faire prospérer notre propre philosophie, celle qui se dégage du REAA, c'est-à-dire l'humanisme tolérant, spiritualiste et à-dogmatique. Elle a choisi cette politique avec vous parce qu'elle pense très profondément que les progrès techniques se feront et que les décennies qui viennent entraîneront très fatalement notre société profane à laquelle, ne l'oublions pas nous appartenons tous, vers une mondialisation des problèmes y compris hexagonaux ; c'est pourquoi nous pensons que le replis frileux hexagonal n'est plus de mise en 1996 dans nos pensées. Notre mouvement n'aura d'avenir pour nos successeurs que dans la réalisation de l'universalisme dont nous parlons sans cesse sans voir exactement ce qu'il représente sur le plan géopolitique. Peut-être et de ce fait, insistons-nous surtout pour la diffusion du REAA, base de toute notre philosophie, fierté que nous avons d'avoir eu en 1894 la charge de gérer et de diffuser ses trois premiers degrés.

Je me dois absolument de remercier notre assemblée souveraine d'avoir accepté en juin, sur proposition de notre passé G.:Ora.: devenu notre présent T.:R.:G.:M.:, la modification de l'atricle 13 de nos RG. Elle permet à la Grande Chancellerie une facilité d'action qui, en modifiant les devoirs, mais aussi les droits de quelques Loges, ne modifie pas le budget de la GLF.

Mes FF.: , j'arrêterai là mon propos en vous asurant de la sincérité de ce rapport et de l'intime conviction qui m'anime et de mon implication personnelle dans cette pensée. Que notre devoir d'universalité, en collaboration étroite avec notre G.:M.:  
GLDF 45

devrait répandre de par le monde le REAA qui nous unit, et je suis prêt, sur cette conviction intime à répondre aux éventuelles questions que vous auriez à me poser. T.:R.:G.:M.: et vous tous mes FF.:Dép.:, j'ai dit.

**T.:R.:G.:M.:**

T.:R.:F.:G.: Chancelier, je vous remercie de ces communications et de l'esprit Maç.: qui en a imprégné tous les thèmes. Mes FF.:, la parole circule maintenant...

**Jean-Jacques Gabut, R.:L.: n° 976 Le Labyrinthe à l'Or.: de Lyon**

Je me réjouis du rapport que je viens d'entendre qui me paraît très positif. Il est un point qu'il a passé sous silence, j'ai de la suite dans les idées, mes Frères pardonnez-moi, où en est ce fameux contrat Maç.: européen ? Je voudrais quand même attirer une nouvelle fois l'attention de nos FF.: sur ce contrat qui nous engage, puisqu'il a été signé par un passé G.:M.: mais sans qu'il en soit référé au CF et sans surtout que le Convent, autorité souveraine soit saisi et l'approuve ?

Alors, je demande aujourd'hui au T.:R.:G.:Chanc.: et au T.:R.:G.:M.: quel est leur sentiment à cet égard ? Pour ma part, je ne vois qu'une alternative. Soit nous considérons la signature du passé G.:M.: comme valable et dans ce cas, le Convent doit être saisi pour se prononcer sur l'opportunité d'un tel contrat qui nous lie avec le GO et fait de nous une fois de plus une remorque du GO dans les pays de l'Est, soit la signature du passé G.:M.: n'est pas valable étant donné que le Convent n'a pas été saisi ni ne s'est prononcé, et dans ce cas ce contrat doit être considéré comme nul.

**André Jarry, R.:L.: n° 699 La Tradition Ecossaise-Raoul Delage à l'Or.: de Bordeaux**

J'ai vu dans un dernier rapport du Conseil Fédéral, qu'une délégation de la Grande Maîtrise devait se rendre au Gabon pour visiter une Loge dont le V.:M.: serait le Frère Masimba qui a été initié dans notre Loge en 1982 et il semblerait qu'il aurait été radié de notre obédience.

**Un Frère de la colonne du midi (ne s'est pas présenté)**

Quelle est l'évolution de nos propositions internationales face à la Maç.: anglo-saxonne et américaine ?

**André Delacoux, R.:L.: n° 806 Le Delta de St-Clair à l'Or.: de Sète**

J'ai pris connaissance du rapport du G.: Chanc.: qui a fait un tour d'horizon, mais qui me paraît incomplet. Si l'on veut faire de l'universalisme, il faut obligatoirement s'attaquer à un certain nombre de lieux qui ont été omis dans la citation du G.:Chan.:, notamment l'Afrique du Nord, voire l'Asie. A un moment où il y a des montées d'intégrisme particulièrement importantes au niveau de l'Afrique du Nord, il me paraît utile qu'une démarche soit entreprise pour que ceux qui sont susceptibles de partager au moins des idées de tolérance, puissent être aidés par une démarche comme la nôtre. Je pense en particulier à la Tunisie, également au Maroc et je pense aussi à un certain nombre d'hommes en Algérie et notamment de femmes qui ne

demandent que ça pour adhérer à un mouvement qui prône la fraternité. Egalement, l'Asie, peut-être avons-nous une démarche à entreprendre aussi ?

**Jean-Pierre Lamour, R.:L.: n° 671 Morinie à l'Or.: du Touquet**

A partir du moment où l'on envisage de faire une réponse globale à un nombre de questions complètement différentes quant à leurs origines et leurs buts, on peut se poser la question de savoir si toutes les réponses seront faites. En ce qui me concerne, j'aimerais tout particulièrement avoir la réponse à la question posée par notre Frère Député de la R.:L.: de Lyon.

**Jacques Peteaux, R.:L.: n° 1115 Les Amis de la Raison à l'Or.: de Toulouse**

Je suis un peu gêné car j'eusse aimé pour prendre la parole qu'il eut été répondu à la question de notre Frère Jean-Jacques Gabut. La question est d'importance, il ne nous est pas possible d'avoir une opinion tant que la réponse n'est pas donnée. Je voudrais ensuite qu'on cesse de confondre relations internationales et universalité, l'une est de relation politique, l'autre de relation initiatique.

**T.:R.:G.:M.:**

Je te remercie mon Frère de faire cette précision qui est en effet souhaitable, mais puisque j'entends que certains redoutent qu'il ne soit répondu à une question, je vais tout de suite donner la parole à notre F.:G.:Chan.:

**T.:R.: F.:G.:Chan.:**

Je voulais dire que j'étais très heureux des questions que vous me posez. Dans l'obligation de faire un rapport bref lié aux obligations matérielles de notre réunion, j'y vois la preuve que cela vous intéresse et je ne gloserai pas longtemps sur cette distinction qui vient d'être faite entre le politique et l'initiastique.

L'initiastique, c'est notre but, c'est celui de Liberté, Egalité, Fraternité, c'est celui de spiritualité, humanisme et tolérance. Mais pour pénétrer dans un univers de nation qui est celui du monde profane, nous voilà bien obligés de passer par le politique. Je ne saurais faire de coups de rasoir, trancher entre les deux mondes politique et initiastique. Si la Grande Chancellerie se sert du politique, c'est pour faire passer l'initiastique. Les relations étrangères dépendent du monde politique, notre Frère intervenant a bien raison, mais elles ont comme but d'y créer des foyers d'ordre initiastique.

Alors je répondrai dans l'ordre chronologique à notre Frère Gabut que j'apprécie beaucoup et qui m'avait d'ailleurs à l'entrée prévenu de son intervention. Sur le point du *contrat*, je préfère dire la *conférence*, car cette manie de l'appeler CME, cette manie des sigles fait perdre le sens aux mots. Il ne s'agit pas de contrat Maç.: européen, mais de conférence. Qu'on veuille bien se le dire et qu'on ne retombe pas ainsi dans le même sentier. Il ne s'est rien passé dans ce domaine là depuis mon rapport de décembre à la Tenue de Grand Loge de décembre 5994, 47 crois et par

chance je m'en réjouis, rajeunir d'un an, puisque par le même intervenant la même question avait été posée. Il ne s'est rien passé, aucune rencontre, aucun contact, et peut-être suis-je même amené à le déplorer parce que *conférence*, cela veut dire se parler, cela ne veut pas dire se reconnaître comme ... cela veut dire se parler. C'est aussi un jeu du monde politique pour le transformer en monde initiatique. Alors pourquoi ne s'est-il rien passé. Il ne s'est rien passé pour une bonne raison que je ne voulais pas évoquer. La cheville ouvrière de cette conférence Maç.: européenne sur le plan de l'organisation matérielle est le GODF. A cause des événements qu'ils vivent, il n'existe rien pour l'année Maç.: que nous sommes en train de vivre.

Sur le plan purement structurel, question qui a été très clairement posée par Jean-Jacques Gabut, il faut qu'il comprenne la modeste situation d'un Grand Chancelier qui ne détient pas le pouvoir. Il ne lui appartient pas de renier la signature d'un passé G.:M.: et en dehors de ma fonction et sur un plan strictement personnel, je ne me hasarderai peut-être pas à le faire.

Je voudrais bien répondre au Frère Jarry, je dirai que nous avons été interpellé par la situation du Frère Masimba, moi-même, le T.:R.:F.: Gilbert Schlusinger, délégué pour l'Afrique et notre directeur administratif, via fatalement le fichier. Je me suis précipité au reçu de la lettre du V.:M.: de la Loge 899, sur le fichier pour avoir confirmation que le Frère Masimba avait été radié pour défaut de capitation et absentéisme. Je précise qu'en raison des conflits sociaux, je n'ai eu connaissance de cette lettre qu'il y a trois jours. Que me restait-il à faire ? Essayer de me servir de France Télécom. C'est notre directeur administratif Georges Pérot qui a bien voulu s'en charger. Il a eu le V.:M.: au téléphone, il est là pour en témoigner. C'était une négligence de votre Loge car le Frère Masimba avait réglé son solde et la radiation devait être transformée en démission. Il a été plus difficile pour moi, pour nous GLF et CF de s'informer que cela l'aurait été pour toi, mon Frère. Il y a une faute de votre Loge et je vais te demander une chose, mon Frère, c'est qu'il n'y ait plus de trace et de bien vouloir faire le correctif de manière à ce que le fichier informatique qui marque toujours radiation, indique à présent démission. Merci mon Frère de ton intervention qui m'a beaucoup soulagé car s'il en avait été autrement, j'aurais été saisi d'un très grave problème.

Un Frère pour moi non identifié a posé une question sur les rapports de la GLF avec la GL de Londres et les obédiences américaines. Il y a là un amalgame qui ne me permet pas de faire une réponse unique. Je répondrai d'abord sur la GL d'Angleterre avec qui les rapports sont nuls depuis longtemps et je dirai que c'est définitif. Mais ce n'est pas du tout la même chose pour les obédiences américaines. Quand je disais que notre appartenance éventuelle, possible, peut-être probable à la conférence interaméricaine, nous ouvrira des reconnaissances en chaînes, je voulais parler de reconnaissances américaines qui reconnaissent comme régulière des obédiences qui ne sont pas forcément reconnues par la GL d'Angleterre. Je voudrais donc bien séparer le problème de l'Angleterre de celui des autres obédiences régulières avec

lesquelles nous avons envie politiquement de faire de l'initiatique et bien sûr de l'universel.

Je remercie enfin le Frère Delacoux de sa question. Il a mille fois raison, l'universalisme ne saurait se limiter aux territoires que j'ai cités. Vous comprendrez que deux années de Chancellerie ne peuvent pas aller au-delà de l'action qui a été menée. Qu'il sache cependant que c'est un souci permanent, j'en réfère à notre T.:R.:G.:M.: et j'ai déjà pris des contacts avec le Maroc. Je dois dire que là nous sommes très dépendants du politique. Il ne faut pas non plus créer des groupements initiatiques dans des pays dont le régime ne le tolère pas. Sous prétexte de fraternité, nous n'avons pas le droit d'aller faire condamner au pénal, voire à la mort un certain nombre de personnes. Je n'irai pas plus loin parce que je disais tout à l'heure que j'avais jaugé l'importance des services d'espionnage, mais que le Frère Delacoux sache que je suis bien d'accord avec sa pensée. L'Asie et le monde musulman devraient être à long terme investis de groupements initiatiques.

Je pense avoir répondu à l'essentiel et s'il y a d'autres questions, je demande au T.:R.:G.:M.: de bien vouloir les solliciter.

**T.:R.:G.:M.:**

Je voudrais simplement ajouter un complément sur la conférence Maç.: européenne, et préciser deux éléments fondamentaux de mon action :

**Le premier, c'est l'idée de ne pas dramatiser** excessivement les problèmes et de mesurer les conséquences qu'ils peuvent avoir. Or, en ce qui concerne cette conférence Maç.: européenne, il est vrai qu'il y a eu un accord signé il y a quelques années, mais je crois qu'avant de rechercher des solutions à caractère effectivement un peu dramatique, il faut rechercher les conséquences que cela peut apporter. Ces conséquences, le Grand Chancelier vient de le dire, sont pour l'instant pratiquement nulles. Par conséquent, ne recherchons pas systématiquement des problèmes qui ne se posent pas actuellement.

**La deuxième observation** concernant les grandes lignes de mon action que je voudrais faire, c'est considérer en priorité le présent et l'avenir. Il est clair, et je l'ai rappelé ce matin dans mon intervention, que certains problèmes qui se sont peut-être posés dans le passé, ne pourraient plus se poser dans les conditions actuelles. Quant à notre orientation nationale et internationale, je ne cesse pas d'affirmer notre identité dans toutes les conférences publiques, nous sommes la Grande Loge de France, nous ne sommes pas le Grand Orient de France, ce qui ne signifie nullement un quelconque antagonisme, mais seulement l'affirmation de notre identité. Je pense que cela peut répondre non seulement à la question qui a été posée à l'instant, mais aussi à beaucoup d'autres.

Mes FF .:, si vous avez d'autres interventions...

**Jean-Jacques Gabut, R.:L.: n° 976 Le Labyrinthe à l'Or.: de Lyon**

T.: R.: G.: M.:, je prends acte de ce que tu viens de dire en ce qui concerne les conséquences nulles de cette conférence qui n'en est pas une toute fois, et c'est

pourquoi je reprends la parole, il s'agit bien d'un contrat Maç.: européen, je l'ai en mains, signé à Strasbourg le 5 juin 1593 avec les signatures des différents pays de l'Est, de la Belgique, de la France, et pour la France, du G.:M.: du Grand Orient et du G.:M.: de la Grande Loge.

**T.:R.:G.:M.:**

Je prends acte mon Frère, il est vrai que ce terme de contrat a un sens très général. D'autres interventions mes FF.:

**Rémy Mourin, R.:L.: n° 1026 Lumière en Cévennes à l'Or.: d'Alès**

J'ai en préliminaire deux questions à poser : Où en sommes nous de nos relations avec Cuba et aussi avec nos FF.: polonais ?

Sur un plan plus général, je voulais dire : répandre le REAA et promouvoir une Maç.: spiritualiste, c'est bien, mais est-ce suffisant ? Les LL.: que nous créons et les FF.: qui s'y trouvent, n'attendent-ils de nous que cela ? Notre monde en perpétuel déséquilibre, à la recherche de réponses existentielles peut-il se suffire des réponses que nous lui apportons et je conclurai en regrettant comme notre Frère Pissanciel tout à l'heure, la disparition d'une démarche révolutionnaire et globalisante, dimension spirituelle et dimension matérielle, pour répondre aux grandes questions posées par notre société, j'ai dit.

**Gérard Mangin, R.:L.: n° 1170 Les Compagnons du Trait à l'Or.: de Bordeaux**

Je voudrais poser la question suivante qui je l'espère est du ressort de la Grande Chancellerie, il s'agit de nos relations avec les obédiences françaises et notamment deux obédiences au sujet desquelles quelques ambiguïtés subsistent : La Loge Nationale Française et Memphis Misraïm.

**Gérard Deleignies, R.:L.: n° 897 La Parole Perdue à l'Or.: de Nice**

Je voulais savoir si nous avons des relations avec l'Afrique de l'Est, anglophone et quelles sont nos relations avec l'Afrique du Sud depuis la nouvelle donne politique.

**Jean Dubost, R.:L.: n° 1103 Poséidon à l'Or.: de Cherbourg**

Je voulais savoir aussi quelles sont nos relations avec le Droit Humain.

**Premier Grand Maître adjoint**

T.:R.:G.:M.: , est-ce que nous n'aggravons pas ce débat en le mettant à propos de la Grande Chancellerie sur des relations interobédientielles françaises qui ne font pas exactement partie de ce domaine ?

**T.:R.:G.:M.:**

Absolument, mais ne voulant pas éluder de telles questions, je répondrai d'abord à tout ce qui concerne l'aspect interne. En ce qui concerne certaines obédiences françaises, je vais rappeler tout simplement quels sont les éléments de notre attitude depuis déjà de nombreuses années et même décennies.

Le premier terme de cette réponse est que nous avons éliminé de notre vocabulaire le mot de reconnaissance, car nous avons à nous plaindre depuis longtemps d'une non-reconnaissance, de telle sorte qu'un passé G.:M.: a répondu qu'il était absurde sur ce point de reconnaître ou de ne pas reconnaître, dès lors qu'une réalité Maç.: existe, et par conséquent, nous n'allons pas utiliser à l'égard d'autres obédiences le procédé que nous réprouvons à notre propre égard. Mais ce qui est vrai en revanche, c'est que nous entretenons des relations officielles avec certaines obédiences et que nous ne les entretenons pas avec d'autres, mais cela pour des raisons qui peuvent être diverses et qui sont souvent tout simplement la prolifération actuelle, phénomène qui est d'ailleurs probablement regrettable, de beaucoup de petites obédiences, de sorte qu'à partir de là, le problème doit être vu à deux niveaux.

Par exemple dans la Fédération Solidarité-Emploi dont nous parlions ce matin, il y a réunion de certaines obédiences parce qu'elles ont des relations officielles, elles travaillent donc ensemble sur ce sujet et il ne peut pas y avoir d'intervention d'autres obédiences pour la raison contraire.

En revanche lorsqu'il s'agit d'un problème individuel, il est clair que les Maç.: sont des hommes libres, ils peuvent parfaitement choisir leur comportement, rendre visite à certaines LL.: comme ils le feraient d'ailleurs à des organisations profanes. La seule condition est de ne représenter alors qu'eux-mêmes et de ne pas prétendre à une représentation de leur obédience ou même de leur Loge.

Voilà simplement, ce que l'on peut répondre à l'égard de ce problème et je redonnerai donc la parole à notre T.:R.:F.:G.:Chan.:

**T.: R.:F.:G.:Chan.:**

Merci T.:R.:G.:M.:, deux questions auxquelles répondre, l'une au T.:C.: F.: Mourin, je crois, sur Cuba.

**Des relations avec Cuba**, j'aimerais bien en avoir, même si elles pouvaient être difficiles car elles consisteraient surtout en des demandes d'aide matérielle qui mettraient en difficulté l'opinion générale de notre Convent et Tenue de Grande Loge. Personnellement, je dois vous dire que les relations de la Grande Chancellerie ne peuvent être tenues par le G.: Chan.: tout seul, alors l'année dernière, un Frère député de la région Méditerranée, a parlé de Cuba et a dit qu'il y avait besoins d'aide pas seulement spirituelle. Il voulait que l'on fasse quelque chose à Cuba et je lui ai proposé une sorte de montage, genre association Pouchkine, qu'il la fonde et qu'il reçoive une aide de la Grande Loge à la fois financière et logistique sur le plan de la diffusion; malheureusement, je n'ai plus entendu parler de ce Frère.

**Au sujet des FF.: polonais**, j'essaie de susciter quelque chose à Varsovie. Je disais tout à l'heure que pour créer des LL.:, il faut d'abord créer des MM.:, on les prend à zéro, il faut faire des AA.:, il faut fabriquer des CC.:, tout cela rue de Fiteaux dans

dans le sein de la R.:L.: Pouchkine, il faut en faire des MM.:, il faut qu'ils rentrent chez eux, qu'ils fondent une Loge, qu'ils soient sept car nous tenons essentiellement à la régularité et il faut ensuite qu'il y ait un enseignant. La chance est donnée à la GLF d'avoir parmi ses membres un personnage diplomatique dont le contrat est de six ans. Je l'ai donc chargé de sonder les possibilités de constituer une Loge, sachant qu'à ce jour il y a déjà cinq AA.: qui habitent Varsovie et qui sont demandeurs dans le futur d'être fondateurs d'une Loge. Au même Frère, je dirai que je suis très heureux de la seconde question qu'il a posée quand il se demande s'il est **suffisant** de répandre le REAA. Nous sommes d'accord avec lui mais on rejoint là une dialectique qui anime tous les secteurs d'activité de notre obédience.

Enfin, je voulais dire au Frère de «La Parole Perdue» dont le micro ne m'a pas permis d'entendre le nom, et ce sera ma conclusion, que les questions que vous avez posées me passionnent car elles témoignent de votre intérêt et de votre conscience de ce que représentent les relations extra-hexagonales du REAA et vous m'obligez ainsi à dévoiler mes plans qui ne sont pas secrets, mais je ne pensais pas qu'ils allaient vous intéresser à ce point.

Je dirai à notre Frère de «La Parole Perdue» que nous n'avons pas des relations qu'avec l'Afrique de l'Ouest, Je lui ferai remarquer qu'autour du Gabon, il y a tout un noyau de l'Afrique centrale, le Zaïre, le Congo où nous allons créer. Un des problèmes qui se pose à la Chancellerie, c'est l'intermittence de la charge. Mes successeurs feront ce qu'ils voudront. Si j'étais un permanent de la Chancellerie, je n'essaierais pas de nouer des relations avec les pays anglophones, je tâcherais de téléguider les pays de l'Afrique centrale, qui par les voies de l'économie, sont capables de pénétrer les pays anglophones et de créer enfin un vrai oecuménisme noir/blanc car vous devez savoir que la Maç.: est blanche en Afrique du Sud et que de très rares LL.: sont créées depuis l'autonomie de ce peuple noir et qu'elles sont essentiellement noires. Or, la Maç.: africaine francophone est une Maç.: ni blanche ni noire et ce sont eux les mieux placés pour pénétrer ce monde anglophone qui est le monde de la séparation raciale.

Je crois mes FF.: que nous avons fait le tour de la question et je vous remercie beaucoup de l'intérêt que vous portez à nos activités de la Grande Chancellerie de la Grande Loge de France.

À la Gloire du Grand Architecte de l'Univers

## GRANDE LOGE DE FRANCE

Francs-Maçons de Rite Ecossais Ancien et Accepté

Liberté - Égalité - Fraternité

# CONVENT DE 5996

---

**Compte rendu officiel  
des Travaux**

---

# Rapport du Grand Chancelier T . R . F . : Georges Pissanciel

Très Respectables Passés Grands Maîtres,  
Très Respectables Grands Maîtres *honoris causa*,  
Très Respectables Frères Conseillers Fédéraux,  
et vous tous mes Frères, Vénérables Maîtres Députés,

Voici donc venu le moment de vous soumettre brièvement le bilan de la mission que vous m'avez confiée en 1994. Mission qui était celle de fortifier et développer notre rayonnement de par le monde maçonnique, à travers le REAA et l'universalisme qui l'animent.

Je souhaite tout d'abord vous remercier de votre confiance renouvelée et de l'intérêt croissant que vous avez manifesté pour nos relations extérieures, par vos interventions pertinentes et, pour certains d'entre vous, par des actions directes.

J'ai donc eu cette chance, ainsi que celle de trouver, auprès des deux GG . MM . : successifs et du Conseil Fédéral, tous les appuis nécessaires pour tracer et maintenir une politique cohérente pour la GLDF.

**Et je tiens à en rappeler les grandes lignes.** Celles qui nous rattachent aux grands principes de la Maçonnerie traditionnelle et à la Régularité Andersonienne. Donc une politique visant, en toute liberté de conscience, à réunir les hommes de bonne volonté attachés eux aussi aux principes et aux valeurs qui sont les fondements mêmes de notre existence, je dirai notre coexistence.

La mondialisation des problèmes de l'humanité, spécificité de notre monde contemporain, rend plus impérieuse encore cette nécessité d'universalisme. C'est vers une immense chaîne d'union que doivent tendre nos efforts, en nouant des relations fraternelles avec les obédiences mondiales adeptes et pratiquantes de nos propres valeurs et principes.

Voici donc, à ce jour, le point de notre situation que je dirai diplomatique.

Durant ces deux années, les relations avec le **continent africain** n'ont fait que se renforcer. Notre G.:M.:, accompagné du T.:R.:F.: Gilbert Schulsinger, se sont rendus à **Libreville** représenter notre maison aux Rencontres Humanitaires et Fraternelles de l'Afrique et de Madagascar. C'est l'occasion annuelle de rencontrer toutes nos obédiences amies et d'assister à des travaux de haute tenue. Ils m'ont rendu témoignage d'une qualité au moins égale à ceux auxquels j'avais assisté l'an dernier.

Au profit de ce voyage, un traité d'amitié traditionnel, avec échange de Garants d'amitié, a été signé avec le **Grand Rite Équatorial** du Gabon. Cette obédience, dont nous avons aidé l'émergence, a maintenant vingt ans d'existence, de Régularité et de bon fonctionnement qui valaient bien leur ratification officielle.

Au profit de ce même voyage, notre G.:M.: et le T.:R.:F.: Gilbert Schulsinger ont allumé les feux de notre première loge à **Brazzaville** et de notre troisième loge à **Lomé**, loges auxquelles vous avez bien voulu, à ma demande, accorder patente. Il nous semble capital de répondre à des demandes spontanées de création dans les pays de l'Afrique francophone, lorsque les circonstances géopolitiques le permettent.

C'est parce que celles-ci n'étaient pas favorables qu'a été retardée l'intégration de la loge de **Bangui**, en Centre Afrique, dont vous savez les événements politiques qui viennent d'agiter le pays. Il appartiendra à nos successeurs d'y procéder l'instant venu.

On comprendra par ces propos toute notre satisfaction sur ce continent, en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale, si proches fraternellement de nous par l'Écossisme et la francophonie, ainsi que l'espoir qui m'anime d'y voir un jour se créer de nouvelles obédiences amies.

Au mois de mars, le G.:M.: et moi-même nous sommes rendus dans l'**Océan Indien** pour assister au Symposium des Îles, organisé cette année à Saint-Denis de la Réunion. C'est une occasion unique de réunir nos Frères de l'Île Maurice, de Madagascar et de la Réunion. Nous avons pu y apprécier la parfaite organisation, la foi maçonnique, la qualité des travaux et l'attachement indéfectible à notre obédience.

Profitant de ce séjour, nous avons visité nos loges de l'**Île Maurice**. Quoique en territoire étranger, elles affirment toutes trois leur désir vigoureux de rester membres de notre fédération et, mes Frères, nous leur en avons donné l'assurance. Il leur appartient, en toute liberté, d'être maîtresses de leur destin. Mais leur fidélité à notre obédience ne peut que nous toucher tous.

J'ai profité de ce voyage pour visiter notre loge Imerina de **Antananarivo**, en République Malgache. Les actuelles circonstances économiques de ce pays sont bien difficiles, pour ne pas dire tragiques. Mais notre loge y travaille remarquablement, en bonne intelligence et toute fraternité, voisine du **Grand Rite Malgache** auquel j'ai apporté le témoignage de l'amitié que lui porte la GLDF. J'ai été surpris aussi de la très nombreuse assistance et de l'intérêt qu'elle a marqué à la conférence publique que j'ai eu l'occasion de prononcer à Antananarivo. C'est un témoignage supplémentaire de la soif, à la fois de spiritualité et d'humanisme, que peuvent satisfaire les valeurs qui nous animent.

Venons en à l'**Europe**, où peu de choses se sont passées depuis notre Tenue de Grande Loge.

Nos loges **Espagnoles** travaillent, remarquablement et en toute sérénité.

L'**Association Pouchkine**, avec ses moyens, a aidé nos groupements dans les Pays de l'Est et a suscité à Prague, au cours d'un voyage d'instruction, un certain nombre d'initiations. Les choses avancent, lentement mais **surtout, très prudemment** !

Notre T.:R.:F.: Hanns Gluck et moi-même nous sommes rendus en **Allemagne** rencontrer une fois de plus le Grand Chancelier de la Grande loge AFAM, visite maintenant quasi institutionnelle ; même cordialité, mêmes regrets, mais l'impression très nette que la tutelle londonienne, pour eux comme pour un certain nombre d'obédiences, est lourde à porter. Je suis persuadé, intimement, qu'une solution à court terme sera trouvée.

Voyons maintenant le **continent américain**.

Le G.:M.: et moi-même nous sommes rendus à **Mexico**, réanimer les relations avec la G.:L.: Valle de Mexico et confirmer le traité d'amitié institué en son temps par nos prédécesseurs. J'ai dit déjà ici tout l'intérêt que je voyais dans ces relations, porte entrouverte à notre entrée au sein de la Confédération Inter Américaine.

Je remercie très sincèrement notre F.: Alain Dupré, délégué du Grand Maître, de m'avoir si puissamment aidé dans cette entreprise.

En face, dans la mer des Caraïbes, proche de notre nouvelle région, se trouve la **Maçonnerie Régulière Cubaine**, dont nous avons eu déjà à parler.

Plusieurs FF.: continuent à nous alerter sur leur dénuement et leurs besoins matériels. 24 000 FF.: appartiennent là bas à une obédience du ressort londonien, certes, mais appellent une aide humanitaire. Je rappelle le désir déjà émis par eux de voir se créer une association que l'obédience pourrait aider, tout d'abord matériellement et puis, plus tard peut-être, dans des relations plus officielles. Pourquoi ne pas lui donner le nom de Jose Martí, Franc-Maç.: remarquable et héros révolutionnaire vénéré par les Cubains, de même que nous avons donné le nom de Pouchkine à l'association pour les pays de l'Est ?

En **Amérique du Sud**, je tiens à souligner l'intensité, la qualité et la persévérance du travail accompli par notre F. : René Mayer, délégué du Grand Maître.

Un traité d'amitié, dans les termes habituels, avec échange de Garants d'amitié, a été signé avec la **Grande loge Équinoxiale d'Équateur**.

Au **Venezuela**, les contacts sont très avancés, et les relations officielles pourront probablement être établies l'an prochain.

Des conversations avec les obédiences **colombiennes** ont aussi favorablement été entreprises. Nous verrons bien les fruits récoltés ultérieurement. Je tiens à vous rappeler tous les traités et relations entretenus et fortifiés avec de nombreuses obédiences brésiliennes, avec l'Uruguay, avec le Paraguay, et la reprise de nos relations avec la G. : L. : d'Argentine, initiée par nos prédécesseurs. Un de ses Passés GG. : MM. :, le T. : R. : F. : Neyeloff, personnage considérable dans la maç. : d'Amérique du Sud et d'origine russe, demande son adhésion à notre Association Pouchkine. Président de cette association, je l'en ai fait membre d'honneur.

Cette longue liste, qui recouvre presque tout le continent, montre à l'évidence le rayonnement de la GLDF en son sein et l'estime en laquelle elle est tenue par ce grand nombre d'obédiences régulières.

Plus au Nord, je tiens à vous informer que le Conseil a autorisé la formation d'un Triangle à l'Orient de **Québec**, qui je pense deviendra rapidement une loge à part entière.

Enfin, et pour en terminer, je me suis rendu dans l'**Océan Pacifique**, à Tahiti et en Nouvelle Calédonie. Quoique en territoire français, ces loges qui n'avaient pas été visitées depuis longtemps intéressent au plus haut point la Chancellerie. Et ceci pour deux raisons : elles sont aux confins de nos territoires et susceptibles, elles me l'ont montré, de créer des jumelages avec des obédiences étrangères.

Et aussi parce qu'elles représentent des modèles d'intégration de société multiraciale, avec leurs éclatantes réussites mais aussi leurs difficultés. Je pense à la complexité, à **Nouméa**, de l'intégration maçonnique de la population canaque. Quoi qu'il en soit, j'ai pu juger de leur fidélité aux principes et objectifs de la GLDF malgré leur isolement géographique, qu'il faudrait que nous sachions briser dans la mesure du possible.

Voilà brièvement, VV. : MM. : mes Frères Dép. :, le **bilan** de deux ans d'action. J'ai semé, croyez-le, beaucoup de graines, trop nombreuses pour être toutes citées. J'ai l'espoir que mes successeurs en cueilleront certains fruits. J'ai vu, à l'image du monde profane, le monde maç. : se modifier. Je pressens le puissant besoin d'union qui anime bon nombre d'obédiences régulières de par la surface du globe. J'ai senti, chez beaucoup d'entre elles, se dessiner le désir d'une politique telle que la nôtre, celle de l'indépendance et de la souveraineté, celle de l'universalisme et de la fraternité. Personne actuellement ne doute, de par le monde, de notre absolue Régularité. Cette

question posée obtient toujours en réponse un « oui » franc et massif, assorti souvent d'un « mais » politique. Je suis persuadé que cette situation politique cessera à terme. C'est en tout cas dans ce sens que nous avons œuvré.

Comme le veut notre bénéfique tradition démocratique, je descends de charge, avec soulagement mais aussi nostalgie, nostalgie de quitter une tâche si exaltante dans laquelle j'ai mis toutes mes forces. Mais dans la diplomatie, plus qu'ailleurs encore, il y a forcément beaucoup de non-dit, et la transmission me semble indispensable. Que mon successeur sache donc, quel qu'il soit, que je serai à ses côtés s'il en exprime le désir, avec l'humilité qui sied au F. : des colonnes que je serai redevenu.

Enfin, je voudrais dire que sans l'aide et le dévouement de tous les délégués du Grand Maître, de mes adjoints et de notre fidèle et compréhensive secrétaire, Catherine Lissouck, je n'aurais su, tout seul, assumer toutes ces tâches. Qu'ils en soient fraternellement et très affectueusement remerciés.

Mes FF. :, dans le souci actuel de transparence de nos actions, notre T. : R. : G. : Maître, suivi en ce sens et à l'unanimité par le Conseil Fédéral, a décidé de solliciter votre approbation — ou l'inverse — à la signature des deux nouveaux traités, avec d'une part le Grand Rite Équatorial, d'autre part avec la Grande Loge d'Équateur. Le traité avec le Mexique n'est qu'un renforcement d'un traité déjà signé, une confirmation, un renouvellement. Si notre Grand Orateur juge qu'il doit être voté, c'est bien entendu lui qui décidera, ainsi que notre Frère Président.

T. : C. : F. : Prés. :

Merci mon T. : C. : F. : Grand Chancelier. Mes TT. : CC. : FF. :, si vous avez des commentaires la parole circule.

**Antoine de Just, R. : L. : 1178 Le Centre de l'Union Écossaise à l'Or. : de Barcelone**

Mon Frère Grand Chancelier, je voudrais simplement te dire que la fonction d'un G. : Chan. : est avant tout la relation entre les différentes obédiences, sur la terre, et qu'à ce titre je considère que le travail effectué pendant ces deux années a été très productif. Je t'en remercie.

Reste le sujet de la création de loges dans des territoires plus ou moins proches de la rue Puteaux ; c'est le cas de Barcelone, c'est le cas de Madrid. Territoires où le but est que se crée un jour une obédience de REAA, évidemment en étroite collaboration avec la GLDF, mais dont il faut construire les bases. Pour cela, il faut qu'il y ait un coordinateur qui puisse réunir les différentes forces qui se trouvent dans le pays. Il est difficile à un Grand Chancelier, qui est tantôt dans l'Océan Indien, tantôt en Amérique

du Sud, en Amérique du Nord, en Asie, à Madagascar, d'être régulièrement tenu au courant ou de venir nous assister lors de tractations avec une loge d'une autre obédience, qui souhaite par exemple la quitter pour venir chez nous, etc. Je propose au Convent que puisse être nommé dans ces pays, destinés à créer une obédience souveraine, un coordinateur ou un correspondant — comme vous voudrez — qui soit en mesure de prendre des décisions sur place. J'ai dit.

**Jean Curien, R. : L. : 439 Droit et Devoir à l'Or. : de Paris**

J'ai le regret et la tristesse de mettre un bémol à ton discours. Ce n'est pas grave, vu ton courage et ton enthousiasme. J'ai peur que ces jubilatons exotiques ne soient pas partagées par les Loges bleues. Pour nous, il est vrai que cela nous fait plaisir, mais nous sommes tout de même obligés chaque année de démissionner des Frères impécunieux. Alors, je ne puis m'empêcher de penser que chaque fois que vous prenez un billet d'avion — et pourquoi y aller à plusieurs ? — pour des pays exotiques, cela représente un Frère dont nous devons, dans nos loges, nous séparer, et c'est cruel. Je ne voudrais pas que cela soit pris comme une remise en cause, mais simplement comme la demande de mettre un bémol à ces voyages. Un peu moins de voyages éloignés et, également, un peu moins de démissions pour impécuniosité. J'ai dit.

**Jean-Pierre Blanc-Dunand, R. : L. : 1101 Pouchkine à l'Or. : de Paris et Trésorier de l'Association Pouchkine**

Je profite de cette occasion pour remercier tous ceux de nos Frères et toutes les loges qui nous ont envoyé des fonds qui ont permis à notre association, aidée également par la Chancellerie de la GLDF, de mener une action dans les pays de l'Est. J'entendais tout à l'heure l'un de nos Frères qui demandait que l'on s'occupe de façon plus précise des pays hispaniques. On peut très bien le faire, nous le faisons avec l'Association Pouchkine, en accord parfait avec la GLDF et sa Chancellerie, nous aidons les FF. : des pays de l'Est, où nous avons ouvert quatre loges en Russie, une loge en Ukraine, une loge à Riga, une loge en Pologne, et les choses vont suivre, nous sommes en train d'envisager d'en ouvrir d'autres. Ceci étant, je vous signale que chaque année nous avons les mêmes besoins et je remercie d'avance tous ceux qui nous aideront en nous envoyant des fonds. Merci mes Frères. J'ai dit.

**Jean Dubost, R. : L. : 1103 Poséidon à l'Or. : de Cherbourg**

Ce qui m'ennuie, dans ce que je viens d'entendre du rapport du Grand Chancelier, c'est que nous voulons absolument et à tout prix exporter la Grande Loge de France à l'étranger. Et nous allons, évidemment, exporter tous nos défauts... Peut-être aussi des qualités, mais ce n'est pas sûr. Ces défauts vont s'ajouter aux leurs et je pense

qu'ils seraient assez grands, eux, pour créer leur propre obédience, que ce soit en Russie, en Pologne ou en Ukraine.

**Rémy Mourin, R. : L. : 1026 Lumière en Cévennes à l'Or. : d'Alès**

T. : C. : F. : Prés. :., T. : R. : G. : M. :. et vous tous mes FF. : Dép. :. J'interviendrais de façon très brève, pour remercier notre F. : Pissanciel d'avoir tenu compte de l'avis de quelques Frères Députés, dont je fais partie, qui ont mis l'accent il y a deux ans sur le problème des loges de Cuba. Il y a deux ans, notre F. : Pissanciel, avec sa plus grande humilité, nous a dit « Je ne suis pas au courant des problèmes des loges de Cuba », quand un de nos FF. : a précisé qu'il y avait 80 loges à Cuba. L'année dernière, je suis intervenu à ce sujet. Je m'aperçois avec une grande satisfaction qu'il est allé plus loin dans la recherche et il nous dit qu'actuellement des relations se créent qui pourraient peut-être se poursuivre. Il a découvert qu'il y avait 24 000 FF. : qui ont peut-être besoin de notre aide, ou simplement de notre considération, et sur ce terrain précis je le remercie d'avoir suivi d'une façon extrêmement démocratique l'avis du Convent.

**Kuassis Freitas, R. : L. : 1132 Ptah à l'Or. : de Lomé**

Merci cher F. : Président, R. : Grand Maître, RR. : Passés Grands Maîtres. Tout d'abord, j'apporte au Convent le salut fraternel des VV. : MM. : qui n'ont pas pu faire le voyage, à savoir Alfred Yakass et Gilles Freitas, qui a un peu rang de Conseiller Fédéral.

Mon intervention entend apporter la gratitude, le remerciement profond des trois loges à l'Or. : de Lomé à notre respecté Grand Maître Jean-Claude Bosquet, au respecté Premier Grand Maître adjoint, au respecté Grand Chancelier Pissanciel, qui ont œuvré inlassablement au réaménagement des capitations pour nous permettre de faire face dorénavant au paiement, ce qui a pu se réaliser et m'a permis d'être ici.

Je voudrais aussi dire que l'Ordre maç. : auquel nous appartenons cultive un certain humanisme, une certaine universalité, et c'est à ce titre que, personnellement, je remercie le G. : Chan. : Pissanciel de l'immense tâche qu'il a menée et de l'assistance spirituelle qu'il a essayé de porter aux autres continents hors l'Europe. J'ai dit.

**Georges Wartelle, R. : L. : 322 Le Réveil à l'Or. : de Douai**

Je voudrais dire mon admiration pour ce qu'a fait le Grand Chancelier. J'ai entendu une phrase qui m'a tout à l'heure un peu heurté. Il a dit « En Europe, il ne s'est pas passé grand chose. » Si, il s'est passé quelque chose, d'après ce que j'ai entendu, c'est

en Europe de l'Est et je m'en félicite. Mais dans notre Europe occidentale, il y a un verrou, et ce verrou c'est la Grande Loge Unie d'Angleterre. Ne jetons pas la pierre aux Francs-Maçons anglais, j'en connais beaucoup, et je me rappelle avoir posé la question à un F. : anglais de la base : « Que penses-tu de la Réforme du Rituel par le duc de Kent » qui a, comme vous le savez, supprimé le Rite d'Hiram. Il m'a donné quelques explications et a fini par me dire : « Au fond, les deux Réguliers, c'est toi et moi. » C'est vous dire que les F. : Maç. : anglais, à la base, ne sont pas foncièrement hostiles, mais à un certain niveau c'est la gentry qui dirige, et cette gentry en est toujours à la domination de l'Europe et du monde.

Le meilleur moyen de faire sauter ce verrou serait d'aller en Allemagne. J'ai vu des FF. : reçus dans les loges allemandes, mais quand il s'agissait d'inviter des FF. : allemands chez nous, le verrou se fermait brusquement. Je me souviens de ce que notre F. : Hanns Gluck faisait et il faudrait que nos FF. : germanistes s'y emploient. Dès que le verrou aura sauté en Allemagne, toute l'Europe nous recevra. J'ai dit.

#### Henri Franck, R. : L. : 1088 Pons Europeus à l'Or. : de Strasbourg

Très rapidement, pour donner une information. En effet, la Grande Loge AFAM d'Allemagne entretient des relations tout à fait cordiales avec la GLDF. Et ne serait-ce que la loge dont je suis le Premier Surveillant, Pons Europeus, qui reçoit tous les mois dix, quinze FF. : allemands, dix fois plus nombreux que nos Frères français. Je crois que là les relations sont en bonne voie, et nous travaillons très fréquemment ensemble, que ce soit sur le plan de la maçonnerie bleue, que ce soit éventuellement aussi dans la maçonnerie de recherche. J'ai dit.

#### T. : C. : F. : Prés. :

Merci, mon T. : C. : F. : Mon T. : R. : F. : Grand Chancelier, veux-tu, de la manière la plus concise possible, répondre aux différentes interventions ?

#### T. : R. : G. : Chan. :

Mes Frères, merci pour vos interventions, qui montrent une fois de plus l'intérêt que vous portez aux affaires extérieures de la Grande Loge de France. Dans l'ordre, ou dans le désordre, qu'importe parce qu'il y a des questions qui sont complémentaires et d'autre contradictoires, des opinions qui sont noires et d'autres qui sont blanches, nul ne peut faire l'unanimité et je crois que l'on doit trancher, pour un bon Franc-Maç. :, dans la voie du milieu.

Je dirai d'abord, sur le plan anecdotique, à notre T. : C. : F. : Antoine de Just, qu'il ne m'appartient pas, dans le cadre de ma fonction, de nommer des délégués des Grands

Maîtres pour quelque contrée que ce soit. Il le sait, je pense le lui avoir déjà dit verbalement. Était-ce la peine de le poser au Convent ? Rien ne l'empêche de déposer un vœu pour que le Convent prochain veuille bien l'envisager. Quoi qu'il en soit, je voudrais rappeler que chaque loge, à sa création, a un enquêteur qui en devient l'inspecteur. Et que c'est peut-être à lui qu'il faut s'adresser. Il n'a pas posé de problème précis et particulier. Moi non plus. Je dis d'une manière générale que les problèmes qui ressortent d'une loge sont d'abord et avant tout du domaine de leur inspecteur.

Quant à notre F. : Blanc-Dunand, c'est moi qui le remercie de militer pour l'Association Pouchkine, et ce n'est pas à lui de me remercier, c'est l'inverse.

Moi qui suis musicien, j'aurais préféré un dièse qu'un bémol de notre F. : Curien mais, finalement, les tonalités mineures ne me déplaisent pas. Son intervention est contrebalancée par une autre, qui dit le contraire. Je comprends très bien ton point de vue. Le Grand Expert aura à s'en expliquer. Je crois que nous ne laissons personne dans l'ombre et que le pourcentage de ligne budgétaire que vous votez à la Chancellerie, vous pouvez souverain, est très modeste par rapport au budget de la GLDF. Je n'ai pas cru bon de le préciser mais — je vous en ai peut-être donné l'habitude l'année dernière — il n'y aura pas de dépassement de la ligne budgétaire que vous nous avez accordée, on se débrouille avec ce que vous nous donnez. C'est peut-être au moment du budget qu'il faudrait que notre Frère repose la question et essaye de mobiliser l'opinion contre ce qui, moi, me semble très important. C'est, pour peu de francs, le rayonnement de la GLDF de par le monde.

Notre F. : Dubost nous dit qu'il ne faut pas exporter la Grande Loge de France. D'abord, je pense que nous n'exportons pas la GLDF. Je m'en suis déjà expliqué : nous exportons, avant tout, le Rite Écossais Ancien et Accepté à travers la GLDF. Mais j'ai déjà dit plusieurs fois — je ne croyais pas nécessaire de le redire étant donné qu'il n'y a pas eu de renouvellement de députés depuis le mois de janvier — que la GLDF n'a pas vocation à créer des loges à l'étranger, sauf quand elle espère que cela deviendra une obédience amie, régulière et écossaise.

Ce n'est pas une exportation de la Grande Loge de France, et pour nous le dire — et remercions-le de son intervention — notre Frère du Togo est là pour témoigner que ce n'est pas du néocolonialisme. Car l'exportation de la GLDF serait en quelque sorte un néocolonialisme. Donc, notre Frère de Lomé, je le remercie beaucoup et je lui dis combien nous sommes heureux que les choses aient pu s'arranger sur le plan pratique quant à leurs problèmes matériels.

Enfin, je dirai à notre F. : du Réveil, qu'il y a simplement un mot qu'il n'a pas entendu. J'ai dit effectivement « Il ne s'est pas passé grand-chose en Europe », mais j'ai ajouté immédiatement « depuis la Tenue de Grande Loge. » Et quand il parle du verrou anglais, je suis infiniment d'accord avec lui. Un personnage et non des moindres a dit

qu'il fallait laisser du temps au temps. Moi je crois que le chronomètre court à toute vitesse et que le bastion tombera dans un avenir très proche, que nous aurons toute satisfaction dans la construction d'une Europe maç.: non anglaise et à brève échéance.

Mes Frères, je vous remercie beaucoup, ainsi que du témoignage de l'existence de Pons Européus, dont j'ai la fierté d'être l'inspecteur pour quelques jours encore.

T.:C.:F.:Prés.: si tu veux bien donner la parole à notre F.:G.:Ora.: pour qu'il juge avec toi quel mode de scrutin organiser pour la ratification des traités dont nous venons d'informer nos Frères ...

**T.:C.:F.:Prés.:**

Merci mon T.:R.:F.: G.:Chancelier. Mon T.:R.:F.: G.:Orateur, tu as la parole sur les deux points : la décision du Convent en ce concerne, d'une part le rapport lui-même, et d'autre part la ratification des traités.

**T.:R.:G.:Ora.:**

VV.:MM.:Dép.:, avant d'adopter le rapport que vient de nous faire le G.:Chan., je crois effectivement qu'il m'appartient de vous faire ratifier, en vertu des articles 8 et 13 de la Constitution, deux traités qui ont été signés par la GLDF et diverses obédiences et un qui a été confirmé. Et pour donner quelque solennité à cette ratification, je vous demanderai de bien vouloir accepter de les voter l'un après l'autre. Mais je crois que nous pouvons très bien faire cela à main levée.

Mes Frères, je vous demande d'adopter le traité qui a été signé entre la Grande Loge de France et le Grand Rite Équatorial du Gabon.

**T.:C.:F.:Prés.:**

Mes TT.:CC.:FF.:, si vous approuvez les conclusions du T.:R.:G.:Ora.: sur cette ratification, veuillez lever la main à mon coup de maillet...

Cette ratification est adoptée avec 3 avis contraires

**T.:R.:G.:Ora.:**

Mes Frères, je vous demande d'adopter le traité qui a été signé entre la Grande Loge de France et la Grande Loge Équinoxiale de l'Équateur.

**T.:C.:F.:Prés.:**

Mes TT.:CC.:FF.:, si vous approuvez les conclusions du F.:Ora.:, veuillez lever la main à mon coup de maillet...

Cette ratification est adoptée avec un avis contraire

**T.:R.:G.:Ora.:**

VV.:MM.:Dép.:, il s'agit ici d'une confirmation, comme nous l'a dit le T.:R.:F.: Grand Chancelier. Ce traité a été signé en son temps par la Grande Loge de France et la Grande Loge Valle de Mexico. Je vous demande simplement de bien vouloir confirmer ce traité déjà ancien actuellement.

**T.:C.:F.:Prés.:**

Mes TT.:CC.:FF.:, si vous approuvez les conclusions du T.:R.:G.:Ora.: sur cette confirmation, veuillez lever la main à mon coup de maillet...

Avis contraire : 1

Cette confirmation est également donnée par le Convent. Maintenant, mon T.:R.:F.:G.:Ora.:, en ce qui concerne le rapport du Grand Chancelier.

**T.:R.:G.:Ora.:**

VV.:MM.:Dép.:, je vous propose de bien vouloir adopter maintenant le rapport très complet que vient de nous tracer le T.:R.:F.:G.:Chancelier Georges Pissanciel, qui nous a dit qu'il descendait de charge et dont on peut dire qu'il a mérité de la Grande Loge de France.

**T.:C.:F.:Prés.:**

Mes TT.:CC.:FF.:, si vous approuvez les conclusions du T.:R.:G.:Ora.:, veuillez lever la main à mon coup de maillet...

Un avis contraire

Le rapport est approuvé avec un avis contraire. Merci mon F.:Grand Chancelier. Mes TT.:CC.:FF.:Dép.:, compte tenu de l'heure — il est 18h25 et il reste deux rapports — il semble raisonnable de n'écouter qu'un seul des deux rapports et de reporter l'autre à demain. Mon T.:R.:F.:G.:Hosp.: tu as la parole. Mes FF.:, gardez courage.

A la Gloire du Grand Architecte de l'Univers

# **GRANDE LOGE DE FRANCE**

Francs-Maçons de Rite Ecossais Ancien et Accepté

**LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE**

## **TENUE DE GRANDE LOGE DECEMBRE 5996**

---

**Compte rendu officiel  
des Travaux**

---

## Communications du Grand Chancelier T : R : F : Georges Fiz

Très Respectable Grand Maître  
Très Respectables passés Grands Maîtres,  
Très Respectables Grands Maîtres *honoris causa*,  
Très Respectables Grands Officiers et Conseillers Fédéraux,  
et vous tous, mes Très Chers Frères Députés.

Les Grands Chanceliers passent, la Grande Chancellerie demeure. Élu Grand Chancelier lors du dernier Convent, je n'ai pas bien sûr la prétention de bousculer ce qui a été accompli, année après année, pendant des décennies, ni d'innover une nouvelle démarche. Élu pour un an, d'aucuns pourraient affirmer que dans ces conditions le Grand Chancelier ne peut impulser aucune action de quelque importance. Ce serait en quelque sorte un Grand Chancelier de transition, terne et soumis. Un an, c'est court, mais ce peut être dense si l'on croit à ce que l'on fait tout en s'attachant à ce qui a déjà été fait.

Et à ce propos je voudrais ici remercier les <sup>GLDF</sup> TT : RR : passés Grands <sup>61</sup> Maîtres et les

TT : RR : passés Grands Chanceliers. La Grande Chancellerie, aujourd'hui, c'est leur œuvre. Ils ont creusé le sillon, ensemencé la bonne graine qui permet à la GLDF de rayonner et d'être reconnue à sa juste valeur comme la grande puissance maçonnique qu'elle représente. Rayonner à travers les grands principes de l'universalisme, principes souvent mis en exergue par notre T : R : Grand Maître dans ses propos.

Enfin, que ferait le Grand Chancelier sans l'aide de ses Frères, appelés délégués du Grand Maître, qui parce qu'ils sont permanents assurent des réseaux et assurent les liens indispensables avec les obédiences étrangères. Qu'il me soit permis ici de remercier chaleureusement notre T : R : F : Gilbert Schulsinger, Premier Grand Maître adjoint délégué pour l'Afrique, notre T : R : F : Hanns-Philippe Gluck, délégué pour l'Europe, notre T : R : F : Henri Hitié, délégué pour l'Océan Indien, notre T : C : F : Michaël Segall, délégué pour l'Amérique du Nord et notre T : C : F : Député René Mayer, délégué pour l'Amérique Latine.

Notre action en Europe se poursuit lentement, certes avec des espoirs et des déceptions, avec des avancées, des reculs et des piétinements... mais ne sont-ce pas là les caractéristiques de toutes les diplomaties ? Espoirs, souvenez-vous, combien notre bonheur était grand en ce Convent 5989, où nous parvenait une lettre du T : R : F : Grand Chancelier de la Grande Loge AFAM d'Allemagne, qui venait de décider d'officialiser le droit d'inter-visite entre nos deux obédiences. Nos Frères allemands affirmaient : « La Grande Loge AFAM considère la GLDF comme régulière de par son origine et la nature de ses travaux. Elle se sent liée à elle par le rite et sa substance spirituelle. » Certes, les temps ont changé, le climat s'est refroidi, mais gardons l'espoir. Un pont a été récemment jeté entre nos deux pays, une loge franco-allemande a été créée à l'Orient de Strasbourg, la loge Pons-Europeus, qui travaille en langue allemande et où se retrouvent régulièrement nos Frères allemands et français. Je n'entre pas aujourd'hui dans le détail de cette mosaïque européenne si variée, si riche de cultures, de traditions et parfois de contradictions. Je voudrais simplement vous signaler les loges que nous avons créées, parfois avec le concours du Grand Orient : à Budapest, le Grand Orient de Hongrie ; à Belgrade ; à Prague où il existe une loge intégrée à la GLDF, la loge Tolérance. Et les loges intégrées à la GLDF : Le Centre de l'Union Écossaise, à Barcelone ; Genesis, à Madrid, Lutèce et Nicolas Novikov, à Moscou ; Vozrojdnié (Résurrection), à Pétersbourg. En ce qui concerne ces loges intégrées à la GLDF, j'ai bien retenu les propos de notre T : R : passé Grand Maître Henri Tort-Nougès : « Il serait souhaitable, dit-il, de ne pas continuer à créer dans des pays qui sont occupés maçonniquement par des loges dépendant de la GLDF. » Mais il faut insister sur deux points : Nous sommes fiers et à juste titre de notre spécificité, qui n'est ni celle du Grand Orient, ni celle de la Grande Loge Nationale Française. Puissance maçonnique présente, directement ou indirectement, dans de nombreux pays, pourquoi ne pas admettre que certains Frères puissent désirer travailler dans cette spécificité ? Deuxième point : ces loges, il faut bien le préciser, sont des loges non pas provisoires, mais provisoirement intégrées à la GLDF, jusqu'à la constitution

d'obédiences indépendantes.

On retrouve ce type de loges en Afrique et à Madagascar : La Croix du Sud à Dakar, Le Delta du Bénin et La Lumière du Bénin à Lomé, l'Union Parfaite à Brazzaville, Imerina à Madagascar. En ce qui concerne les obédiences africaines et malgaches existantes — Grand Orient et Loge Unie du Cameroun, au Cameroun ; Grand Rite Équatorial au Gabon ; Grand Bénin au Bénin ; Grand Rite Malgache à Madagascar — rappelons qu'elles ont été fondées sous le double parrainage de la Grande Loge et du Grand Orient. Mais il faut souligner, comme le rappelle notre T. R. F. Premier Grand Maître adjoint et délégué pour l'Afrique, Gilbert Schulsinger, qu'il existe de multiples convergences entre le RÉAA et la tradition africaine, une spiritualité fortement ancrée dans l'âme.

Toujours parmi les loges intégrées à la GLDF nous trouvons, à l'Or. de Montréal, la loge Port-Royal d'Acadie, dont notre T. R. F. Bernard Platon qui a, entre autres, la charge de ces loges canadiennes, fut l'initiateur.

Que dire des États-Unis, où notre Frère Michaël Segall, délégué du Grand Maître pour l'Amérique du Nord, fait un travail considérable. Il nous signale que son dernier voyage aux USA et en Colombie Britannique, en septembre et octobre derniers, s'est malheureusement déroulé sous le signe des manifestations du Grand Orient à Valmy, très médiatisées, contre la visite du pape. Néanmoins, il a pu obtenir d'excellents résultats dans quatre Grandes Loges, à Washington (District de Columbia), à Seattle, dans l'État de Washington, à Minneapolis, dans le Minnesota et à San Francisco. De plus, il fut reçu par la Loge Prince Hall, à Baltimore, comme avait été reçu, il y a quelques mois, notre T. R. F. Charles Jameux, Grand Chancelier adjoint, par la Grande Loge Prince Hall de Washington. Il est très important, affirme-t-il, que nous développiions les contacts avec ces Grandes Loges noires, qui sont déjà reconnues par les Grandes Loges blanches dans quatorze États.

Travail tout aussi considérable que celui accompli par notre T. C. F. Député René Mayer, délégué du Grand Maître pour l'Amérique Latine. Il n'est que de parcourir la liste des obédiences reconnues avec lesquelles nous entretenons des relations en Amérique Latine pour mesurer l'efficacité de son action. Au Brésil, la Grande Loge de Rio de Janeiro, Li Mato Grosso Dosul à Campo Grande, La Grande Loge de l'Uruguay, la Grande Loge du Paraguay, la Grande Loge d'Argentine, la Grande Loge Équinoxiale de l'Équateur, et les contacts sont établis actuellement avec la Colombie et le Venezuela. Vaste panorama que celui que je viens de brosser.

Mais, me direz-vous, que fait le Grand Chancelier ? Tout d'abord, je me suis rendu à Barcelone et à Madrid, en compagnie de notre T. R. F. Williams Simon, inspecteur de ces Loges, Grand Chancelier adjoint, qui a procédé à leur installation. J'ai ensuite accompagné le T. R. F. Deuxième Grand Maître adjoint, Raymond Tischmacher, dans les Caraïbes et en Guyane, où il a procédé à l'intégration de la R. L. Gaston Monnerville à l'Or. de Kourou. Accueil magnifique et chaleureux de nos chers

Frères de nos lointains départements de l'Amérique. De l'Amérique, je dis bien, et je l'avoue une idée directrice m'animait, c'était de visiter ces Frères américains pour renouer avec eux cette tentative déjà amorcée par le passé de pénétrer dans ce bastion que constitue la *Confédération Maçonnique Interaméricaine*, la C.M.I., qui regroupe les 21 États indépendants de l'Amérique Latine et les Caraïbes, C.M.I. admise en qualité d'observateur provisoire à l'ONU. Cette confédération est fondamentale pour le développement de nos relations extérieures. Nous y avons été admis en qualité d'observateur dans le passé à plusieurs reprises. Notre obédience a été invitée à participer aux travaux pour la dernière fois à Mexico. Or, au mois de septembre dernier, le Grand Maître recevait à Paris le Grand Maître de la Grande Loge Valle de Mexico, Ramón Sifri, ainsi que le Grand Chancelier Claudio Aponte. Les contacts furent chaleureux et c'était pour nous bien sûr une occasion de tenter à nouveau cette démarche d'entrer comme observateurs à la C.M.I. La C.M.I., zone II, comprend les États de Haïti, la République Dominicaine, plus bas, et Porto Rico. Il nous parut opportun de ce fait d'envisager un voyage à Cuba pour conforter notre position en Amérique Latine. Je tiens ici à remercier particulièrement le T.:C.:F.: René Mayer, délégué du Grand Maître, qui m'a apporté une aide efficace grâce au réseau qu'il a constitué depuis de nombreuses années en Amérique Latine. La Grande Loge de Cuba comporte 24 000 Frères répartis dans plus de 300 loges pour un pays de 11 millions d'habitants. Il s'agit d'une obédience reconnue par la Grande Loge Unie d'Angleterre, et avec laquelle nous sommes en train de négocier un traité d'amitié. Reçus en Tenue dans ce vaste *Palacio Masónico*, nous avons pu nous rendre compte de l'impact extraordinaire que la France avait dans ce pays, où se mêlent étroitement histoire et maçonnerie. Nous sommes, pour ces Frères cubains, le pays de la liberté, des Lumières, de la démocratie. Soutenus par le Mexique, Cuba et d'autres puissances maçonniques sud-américaines, nous pouvons espérer obtenir à nouveau dans un avenir plus ou moins proche cette place d'observateur. Mais encore faut-il maintenir et multiplier les contacts dans ce vaste continent sud-américain. C'est le souhait de votre Grand Chancelier. J'ai dit, T.:R.:G.:M.:

*Ayant conclu son rapport, le T.:R.: Grand Chancelier redemande la parole pour une brève communication, qui lui est accordée.*

**T.:R.:G.:Chan.:**

Nous avons l'opportunité, mes Frères Députés, de recevoir en France 40 enfants de Frères brésiliens. Les frais de transport seraient assurés par les obédiences et, bien sûr, nous demandons à des familles de Frères de recevoir ces enfants. En retour, 40 enfants de Frères français pourraient aller passer 15 jours dans des familles brésiliennes dans les mêmes conditions. Je vous demande, mes Frères, si cela vous intéresse ou si cela intéresse des Frères de vos RR.:LL.: de bien vouloir vous rapprocher de la Grande Chancellerie ; moi-même je me rapprocherai de notre délégué René Mayer, qui se trouvera alors au Brésil. GLDF j'espère que nous pourrons nous assurer de

ses talents et de sa bonne volonté pour que ce projet prenne corps. J'ai dit, T.:R.:G.:M.:

**T.:R.:G.:M.:**

Merci, T.:R.:Grand Chancelier. Mes Frères, je vous signalais tout à l'heure combien il est difficile de réduire le temps face à un ordre du jour chronophage. Je vous propose un temps de questions avant de suspendre cette Tenue de Grande Loge. Mais je vous demanderai de rester sur place, afin de tenir immédiatement l'Assemblée Générale Extraordinaire du Club Écossais, qui devrait être brève. je demande l'avis du T.:R.:Grand Orateur.

**T.:R.:G.:Ora.:**

Il ne s'agit pas de modifier l'ordre du jour de la Tenue de Grande Loge, mais de déplacer l'Assemblée Générale du Club Écossais. Je suis donc favorable à ce déplacement.

*La proposition est adoptée avec deux avis contraires.*

**T.:R.:G.:M.:**

Mes Frères, la parole circule pour quelques questions.

### **Jean-Jacques Gabut, R.:L.:976, Le Labyrinthe à l'Or.: de Lyon**

T.:R.:Grand Maître, TT.:RR.:Conseillers Féd.:, TT.:CC.:Frères Députés. je voudrais simplement souligner tout l'intérêt du rapport de notre Frère G.:Chancelier ; une fois n'est pas coutume, je me rallie totalement à ce qui a été dit et surtout à ce remarquable panorama que nous avons reçu il y a peu. Je crois que c'est une première, et je m'en félicite. Je voudrais en effet souligner le travail effectué par les délégués du Grand Maître, notamment notre T.:C.:F.: Michaël Segall et notre T.:C.:F. René Mayer. C'est sur le terrain que l'on doit continuer à mener l'action. À ce propos, une question : j'avais institué lorsque j'étais G.:Chancelier un système de correspondance. Qu'est devenu ce système ? Les correspondants étant eux pour des pays déterminés, ce qui n'empiète pas du tout sur les fonctions du délégué du Grand Maître. Les délégués du Grand Maître ont même la charge de superviser les fonctions de correspondance. Je pense que c'est très important, parce qu'il y a des Frères, ici, à la Grande Loge, qui connaissent parfaitement certains pays et qui peuvent nous y faire progresser. Cela dit, je voudrais simplement revenir sur ce qui a été dit par le T.:R.:Grand Chancelier à propos du rapport de notre Frère Michaël Segall : « La mascarade de Valmy nous coûte fort cher. » Alors, je demande très sincèrement et très sérieusement à tous nos Frères Députés <sup>GLDF</sup> de réfléchir aux relations, m <sup>651</sup> non offi-

cielles, même distendues, que nous entretenons avec une telle obédience, qui est l'obédience du Grand Orient de France. J'ai dit.

**T. R. G. M.**

Mes Frères, je tiens à remercier notre F. Jean-Jacques Gabut pour ses propos, mais les relations avec d'autres obédiences sur lesquelles il ne nous appartient pas, ici, de porter un jugement de valeur, ne sont pas à l'ordre du jour.

**Émile Reynier, R. L. 1118, Philosophia Perennis à l'Or. de Marseille**

T. R. Grand Maître et vous tous mes Frères. Je demanderai au F. Grand Chancelier l'âge moyen de ces enfants et surtout la date à laquelle ils pensent venir en France, pour le dire à nos Frères.

**T. R. G. Chan.**

Pendant les grandes vacances.

**Michel Singer, R. L. 1080, Libertas Pro Fraternitate à l'Or. de Paris**

T. R. Grand Maître, TT. RR. Frères qui décorent l'Orient et vous tous mes Chers Frères Vénérables Maîtres Députés en vos grades et qualités. Il est évident et il apparaît clairement que nos instances dirigeantes connaissent bien ce qui se passe en matière de relations extérieures. malheureusement, nous nous sommes aperçus, et en tout cas au sein de notre R. L., que l'information circulait très très mal. Beaucoup de loges travaillent aux relations extérieures, beaucoup de Frères s'occupent de ce type de relations, beaucoup de loges s'intéressent à des travaux, bien sûr... Serait-il possible d'envisager la création d'une forme de commission ou d'organisation au sein de la GLDF, qui pourrait informer les Loges et essayer, éventuellement, de synchroniser les travaux de manière à ce que tout le monde soit au courant au sein de la Grande Loge de ce que l'obédience fait à l'intérieur des frontières ? J'ai dit.

**Antoine de Just, R. L. 1178, Le Centre de l'Union Écossaise à l'Or. de Barcelone**

J'ai entendu avec intérêt la relation de notre Grand Chancelier, et je voudrais poser une petite question : qu'appelle-t-on « désert maçonnique » ? Désert maçonnique, est-ce que cela veut dire dans un pays où il n'y aurait qu'une seule obédience reconnue par la Grande Loge Unie d'Angleterre, la Grande Loge de France s'abstiendrait de créer une loge ? Doit-on laisser la place à cette Grande Loge Unie d'Angleterre ? C'est la question.

### **Daniel Léglise, R. L. 844, La Parfaite Union à l'Or. de Hénin-Beaumont**

T. R. : Grand Maître, vous tous mes Frères du Grand Collège des Officiers, et vous tous mes Frères Vénérables Maîtres. Je voudrais revenir un peu sur ce problème de solidarité. La solidarité, nous l'avons à notre porte, nous la voyons quotidiennement, tous les jours et je pense que au niveau de nos ateliers, au niveau de nos capacités d'exercer la solidarité, nous avons beaucoup à faire sans trop chercher — je ne conteste pas du tout la misère, malheureusement, qui existe par ailleurs — mais je crois qu'il faudrait mettre l'accent sur la misère qui est à notre porte. J'ai dit.

### **Amando Hurtado, R. L. 1202, Genesis à l'Or. de Madrid**

T. R. : Grand Maître, mes Frères, c'est la première fois que je me trouve ici parmi vous. Je m'excuse de mon ignorance, mais je souhaiterais voir un point éclairci : quand notre T. R. F. Grand Chancelier dit que notre intégration au sein de la GLDF, dont nous sommes très fiers, est provisoire, j'aimerais que l'on nous précise exactement de quoi dépend cet aspect provisoire, alors nous ne voulons pas sortir de la Grande Loge.

### **Jean Piuro, R. L. 676, l'Abbé Grégoire à l'Or. de Paris**

J'ai entendu tout ce qu'a dit notre F. Chancelier concernant le présent et le passé, c'est magnifique, c'est beau. Par contre, à mon âge, il faut que je me dépêche pour tout... Que pensons-nous des médias, que pensons-nous d'*Internet*, que pensons-nous de cette chaîne qui, au-dessus des ondes, se tisse par le monde. Des contacts sont-ils pris avec d'autres Maçons, soit à titre individuel, soit au titre de l'obédience ? C'est la question que je pose.

### **Michel Bre, R. L. 422, Action Écossaise à l'Or. de Toulon**

T. R. : Grand Maître et vous tous mes Frères. D'abord, je voudrais dire que, comme beaucoup de Frères ici présents, je pense, nous avons été très émus d'entendre que la GLDF rayonnait sur le monde. Je voudrais simplement poser une question concernant les délégués du Grand Maître, qui ont la possibilité d'aller aux quatre coins du monde. Comment se fait-il qu'au sein de la Grande Loge de France, où toutes les fonctions, des plus petites à la plus grande, sont soumises à une élection, comment se fait-il que ces Frères puissent obtenir ces fonctions sans que l'on sache comment, sans qu'ils aient présenté aucun projet devant l'ensemble des Frères et, surtout, sans que l'on connaisse les budgets afférents à leur fonction. J'ai dit.

*Les colonnes étant muettes, et avant d'apporter ses réponses à l'ensemble des questions, le T. R. G. Chancelier demande au T. R. Grand Maître de prendre la parole sur la dernière, qui concerne ses délégués.*

### T. R. G. M.

Par définition, le délégué du Grand Maître est délégué par le Grand Maître. Il n'intervient pas, bien entendu, dans le cadre d'une élection. C'est une habitude, c'est une tradition qui s'est toujours perpétuée ici. Si un jour vous souhaitiez que les délégués du Grand Maître — qui ne seraient plus, dès lors, des délégués du Grand Maître mais des délégués de la GLDF ou du Convent — soient élus, il vous appartient de le formuler dans une modification de nos Règlements généraux.

### T. R. G. Chan.

Je vais donc me permettre de reprendre le cours des questions, en commençant par la sixième, portant sur *Internet* : effectivement c'est un problème grave et qui nous interpelle tous actuellement. C'est un problème nouveau, et nous nous proposons dans une prochaine réunion du Conseil Fédéral de le prendre à bras le corps. Car il aura des conséquences dont nous ne mesurons pas encore l'étendue.

En ce qui concerne la communication : il est certain que nous pouvons, encore une fois, créer une nouvelle commission pour informer les loges. Je crois que cela entre dans le projet qui vous a été maintes et maintes fois exposé de façon très exhaustive par notre T. C. F. G. Orateur, ces problèmes de communication ; il les connaît, il les a piochés jusqu'à leur racine, donc faisons-lui confiance, certainement aurez-vous satisfaction dans ce domaine.

Je voudrais répondre à la quatrième question, celle d'Antoine de Just parlant de désert maçonnique : bien sûr, un désert est un désert, on n'y trouve rien, et s'il y a quelque chose ce n'est plus un désert. Mais j'ai bien spécifié aussi, en ce qui concerne ces loges que la GLDF intègre, qu'étant donné notre spécificité de Grande Loge de France qui, je le répète, n'est pas celle du Grand Orient ni celle de la Grande Loge Nationale Française, il peut y avoir dans des pays étrangers des Frères qui, connaissant notre manière de travailler, désirent travailler de la même manière, dans notre spécificité. Je pense avoir répondu, donc, à ta question, mon cher Antoine.

En ce qui concerne, mon cher Amando Hurtado, ta demande d'éclaircissement, j'ai bien dit qu'il ne s'agissait pas de Loges provisoires mais des Loges provisoirement intégrées à la GLDF, et que, *in fine*, ce devaient être des Loges qui constitueraient des obédiences indépendantes. Donc, j'ai bien précisé, pour qu'il y n'y ait pas d'erreur, les deux termes « provisoires » et « provisoirement intégrées ».

Quant à la cinquième question, solidarité, bien sûr, mais ce n'est pas pour autant que nous allons échanger la misère, au niveau de ces 40 enfants. On peut envisager également des échanges culturels, et ce projet va, je pense, dans ce sens car il serait intéressant pour des Frères français dont les enfants apprennent le portugais, ou qui sont d'origine portugaise, qu'ils soient GLDF pendant quinze jours dans une famille brési-

lienne.

En ce qui concerne l'âge des enfants et la date du voyage, je pense que l'âge se situe entre dix et quinze ans ; quant à la date, en été bien sûr, c'est la date la plus favorable pour nous, en France.

En ce qui concerne la question de notre T.:C.:F.: Jean-Jacques Gabut, celle-ci s'adresse très directement aux délégués du Grand Maître. Si notre T.:R.:Grand Maître le permet, nous pouvons donc donner la parole à ses délégués, qui sont ici présents.

**T.:R.:G.:M.:**

Je n'en vois pas l'utilité actuellement T.:R.:G.: Chancelier. Les correspondants existent ; nous mettons à contribution ceux qui, sur place, peuvent nous offrir leur aide et, bien entendu, ils sont encore efficaces. On peut les multiplier, mais cela n'est pas toujours nécessaire, je crois qu'il y a un Grand Chancelier très actif, il y a ses adjoints, des délégués du Grand Maître et, bien entendu, ces correspondants jouent leur rôle au moment opportun, c'est-à-dire au moment où on le leur demande.

Ceci étant dit, sans vouloir créer une nouvelle commission, il y a en tout cas un vecteur que l'on peut utiliser, c'est celui de la *Lettre de la Grande Loge de France*, pour permettre à ceux qui ont des initiatives à proposer et des réflexions à émettre sur le plan de la Grande Chancellerie de s'exprimer et de communiquer.

*Le T.:R.:Grand Chancelier ayant achevé ses réponses, les travaux sont suspendus.*

A la Gloire du Grand Architecte de l'Univers

# **GRANDE LOGE DE FRANCE**

Francs-Maçons de Rite Ecossais Ancien et Accepté

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

# **CONVENT DE 5997**

---

**Compte rendu officiel  
des Travaux**

---

## Rapport du Grand Chancelier T.:R.:F.: Georges Fiz

### Rapport écrit du T.:R.: Grand Chancelier (en date du 20 mai 1997)

Me voici arrivé, mes Très Chers Frères Députés, au terme de mon mandat de Grand Chancelier, mandat qui n'aura duré qu'un an.

De ce fait, il était impératif pour moi de bien cibler mon action, et c'est ce que j'avais annoncé dès le début de l'année maçonnique 5996/5997, en affirmant que je me limiterai essentiellement aux problèmes de nos rapports avec l'Europe et l'Amérique, ceci bien sûr en continuité avec ce qui avait été accompli par mes prédécesseurs.

Lors de la Tenue de Grande Loge de décembre 5996, j'avais esquissé un tableau le plus complet possible de nos actions, de notre rayonnement, de par le monde, en soulignant nos acquis, mais aussi nos déceptions et nos espérances.

Aujourd'hui, je vais donc plus particulièrement insister sur le travail accompli par la Grande Chancellerie sur ces deux vastes continents, si différents par leur histoire, leur culture et leurs traditions, mais si proches souvent par leur foi maçonnique.

#### ◇ L'Europe

L'Europe maçonnique bouge, mais cherche son équilibre et il est indispensable dans cette conjoncture d'être présent, d'observer, de parler et parfois de convaincre.

« N'emporte pas de livre, regarde autour de toi, parle aux gens, apprends à connaître les autres, personne ne peut le faire à ta place », disait le père de Jean Monnet au futur "père de l'Europe".

#### Δ Espagne

Je me suis rendu pour la troisième année consécutive à **Barcelone**, pour procéder à l'installation du Collège des Officiers du *Centre de l'Union Écossaise*, et à **Madrid** pour la même cérémonie concernant la Loge *Génésis*.

Souhaitons pour bientôt une troisième Loge espagnole, ce qui permettra de constituer une obédience indépendante.

#### Δ Russie

J'ai pu constater, en me rendant à **Moscou** et à **Saint-Petersbourg**, le sérieux du tra-

vail de nos Frères russes, malgré d'énormes difficultés économiques et la pression permanente d'autres obédiences.

#### Δ Prague

Où j'ai accompagné une délégation de la Loge *Pouchkine* conduite par notre F., Vladimir Chaverneff qui a dirigé les travaux qui ont permis à nos Frères venus de **Riga** d'accéder pour les uns au 2<sup>e</sup> degré, pour les autres au 3<sup>e</sup> degré. Ainsi naîtra bientôt une Loge dans la capitale de la **Lettonie**.

Par ailleurs, nous avons appris qu'une deuxième Loge, en sus de *Tolérance*, allait bientôt être constituée à **Prague**.

#### Δ Belgrade

Où, accompagné par notre F., Moncilo Stankovic, j'ai pu rencontrer nos Frères de la Loge *Zora*. Nos discussions ont été fructueuses et nous pouvons espérer qu'une deuxième Loge sera créée dans un avenir proche dans la **capitale serbe** — qui recevra cette fois-ci patente de la Grande Loge de France.

#### Δ Belgique

Nos relations se poursuivent en toute sérénité avec la Grande Loge de Belgique, et nous nous sommes rendus à **Bruxelles** avec une importante délégation, conduite par notre T.:R.:F.: Second Grand Maître adjoint Raymond Tischmacher, pour assister à l'installation du nouveau Grand Maître Pierre Somville.

#### Δ Italie

Grâce à notre F., Paul Tubiana de Nice, nous avons été reçus par le Grand Maître du Grand Orient d'Italie, Virgilio Gaïto, en son *Palazzo Giustiniani*. Il s'agit d'une obédience régulière, mais non reconnue par Londres, et riche d'environ 18 000 Frères — elle est la plus ancienne d'Italie.

Le souhait du Grand Maître : un regroupement des maçonneries de l'**Europe Latine** avec l'établissement de liens encore plus étroits avec l'Amérique Latine.

#### Δ Allemagne

Toujours le même problème de la reconnaissance et de la question des intervisites.

La Grande Loge d'Allemagne AFAM reste soumise à Londres, mais heureusement à **Strasbourg**, notre Loge franco-allemande *Pons Europeus* rencontre toujours le même succès.

#### Δ Pologne

Un triangle francophone travaillant au R.:É.:A.:A.: va prochainement être créé à **Varsovie**.

#### Δ Turquie

N'oublions pas, dans ce tour d'Europe, les rapports fraternels que nous entretenons avec le Grand Orient Lusitanien et la **Turquie**.

#### Δ Conférence maçonnique européenne

Un mot concernant la *Conférence maçonnique européenne* qui s'est tenue en mars dernier à **Budapest** et à laquelle nous ne nous sommes pas rendus, car il n'était pas question pour nous de participer à des tenues mixtes.

#### Δ Proche-Orient

Avant de quitter le continent européen, et bien qu'il s'agisse d'un pays du Proche-Orient, je vous signale qu'à l'instigation de quelques Frères français, un triangle vient d'être créé à **Jérusalem**.

### ◇ Les Amériques

#### Δ Amérique du Nord

Notre Frère Michaël Segall, délégué du Grand Maître pour l'Amérique du Nord, a visité la Loge Prince Hall *Fraternité Caraïbe* constituée en 1995 à la **Martinique** par la Grande Loge Prince Hall des Caraïbes, créée il y a quelques années par la Grande Loge Prince Hall de l'État de New York.

Notre T.:R.: Grand Maître a rappelé dans sa lettre d'invitation au prochain Convent que la Grande Loge de France avait reconnu la maçonnerie Prince Hall en 1952, à l'époque où elle était évitée par les Grandes Loges régulières autant aux USA qu'en Europe, ce qui n'est plus le cas actuellement.

#### Δ Amérique latine

##### *Mexico - Cuba*

Nous nous sommes rendus, René Mayer et moi-même, dans ces deux pays pour répondre aux invitations du Grand Maître et du Grand Chancelier de la Grande Loge Valle de **Mexico** et du Grand Maître de la Grande Loge de **Cuba**.

En ce qui concerne ce pays, nous avons initié une aide humanitaire à laquelle s'ajoute maintenant l'action menée par l'association humanitaire française *Enfants du Monde*.

Par ailleurs, un certain nombre de Frères de la région Méditerranée se proposent de créer une structure regroupant les Frères qui s'intéressent plus particulièrement aux problèmes de Cuba.

Au cours d'un **voyage personnel**, j'ai eu l'opportunité de visiter deux obédiences d'Amérique Latine.

### Colombie

Reçu très fraternellement par le Grand Maître adjoint, Julio César Calderon, et son Grand Chancelier, j'ai pu visiter les différents temples de la Grande Loge de Colombie à **Santa Fe de Bogota**.

La maçonnerie colombienne qui comporte une soixantaine de Loges est divisée en six Grandes Loges réparties sur l'ensemble du territoire.

### Venezuela

La Grande Loge de la République du Venezuela fut créée en 1824 et regroupe environ 3 000 Frères : il s'agit d'une obédience régulière et reconnue.

Reçu très fraternellement à **Caracas** par le Grand Chancelier Miguel Cabrera Manzo, qui m'a montré avec fierté le document faisant état de l'élévation en 1805 au grade de compagnon de Simon Bolívar dans une loge parisienne.

### Δ Haïti

Nos relations se rétablissent par l'intermédiaire de notre F. Fritz Pierre-Louis qui désire instamment l'envoi de rituels et manuels d'instruction des trois premiers degrés.

Je rappelle que le Grand Orient d'**Haïti** regroupe environ 20 000 Frères répartis dans une centaine de Loges et qu'il s'agit d'une obédience régulière et reconnue.

### Δ Confédération maçonnique interaméricaine

Nous avons reçu une invitation à assister comme membre observateur à la réunion de **Santiago du Chili** — mais en raison de difficultés d'organisation de dernière minute, nous n'avons pu y assister. Ce ne sera que partie remise !

◇ Au terme de ce rapport, qu'il me soit permis de remercier très chaleureusement les Grands Chanceliers adjoints, le directeur des services administratifs Georges Pérot, et notre secrétaire Catherine Lissouck, qui a toujours su allier sourire, dévouement et compétence.

## Communications du T. R. Grand Chancelier devant le Convent

Très Respectable Grand Maître  
Très Respectables passés Grands Maîtres,  
Très Respectables Grands Maîtres *honoris causa*,  
Très Respectables Frères Grands Officiers et Conseillers Fédéraux,  
et vous tous mes Très Chers Frères Députés.

Vous avez tous eu en main mon rapport ; je vais simplement y ajouter deux communications, l'une que j'ai reçue il y a deux ou trois jours, et l'autre cet après-midi même.

L'une émane de Roger Vansprangh, de Lima : « TT. CC. Frères, la semaine dernière, j'ai eu une très agréable surprise, j'ai reçu une invitation officielle, en tant que Grand Représentant de la Grande Loge de France, me priant d'assister à la Grande Tenue en l'honneur de l'**anniversaire de la Grande Loge du Pérou**. C'est vraiment une surprise, car il n'y avait plus aucune liaison, notre obédience étant considéré comme loge irrégulière ; il semblerait qu'il y ait un revirement. Au cours de la Tenue, le Grand Orateur m'a demandé de transmettre au Grand Maître de la Grande Loge de France les salutations du Grand Maître de la Grande Loge du Pérou Arturo Ribeira del Pilago, souhaitant une collaboration fraternelle et productive entre nos deux Loges. »

La deuxième émane de notre T. C. F. Dép. René Mayer qui, vous le savez, est le représentant du Grand Maître pour l'Amérique latine. Il dit : « Le Grand Orient du Brésil, à l'occasion de l'anniversaire de ses 175 années d'existence, a organisé une **concentration maçonnique à Brasilia** du 12 au 15 juin, c'est à dire maintenant. Cette puissance maçonnique, qui est la plus importante de l'Amérique latine au cours de ces dernières années, a développé des relations avec notre obédience. Ainsi, l'an passé, nous avons jumelé trois loges et j'ai officiellement représenté le Grand Orient du Brésil à notre dernier Convent. Plus de 10 000 Frères se sont trouvés réunis à l'occasion de cet événement, qui a été très largement couvert par les médias, le thème étant "Compas ouvert vers le futur" : c'est à dire quelle maçonnerie à l'aube du troisième millénaire et, concrètement, l'implication des Frères dans le monde profane. Les puissances étrangères invitées ont été limitées à l'Angleterre, la France et le Portugal. L'Angleterre, du fait que le Grand Orient du Brésil est reconnu par la Grande Loge Unie d'Angleterre ; la France, car de nos colonnes sont issus les fondateurs de la maçonnerie sud-américaine ; le Portugal, du fait des liens privilégiés que le Brésil entretient avec ce pays en héritage du passé.

La politique des petits pas suivie depuis bientôt dix ans a porté ses fruits, la Grande

Loge de France a été invitée officiellement et ce malgré l'interdiction de Londres, la Rome maçonnique. Notre Très Respectable Grand Maître m'a fait l'honneur de me déléguer pour représenter notre obédience dans les conditions délicates des travaux se déroulant en présence de la Grande Loge Unie d'Angleterre, de la Grande Loge Nationale de France et de la Grande Loge du Portugal. Notre obédience a pu ainsi participer d'une manière active à cette manifestation ; j'ai pu notamment intervenir dans les conférences données sur le thème de cette concentration maçonnique. Ainsi, invité à la table d'honneur, je me suis librement exprimé et ai même pu évoquer devant certains auditoires l'**attitude dogmatique de la maçonnerie anglaise**. Notre obédience a de la sorte été **imposée** à la Grande Loge Unie d'Angleterre, et toutes les pressions mises en place n'ont rien changé à la décision du Grand Orient du Brésil. Après les Grandes Loges d'Argentine, du Paraguay, de l'Uruguay, de l'Équateur, bientôt du Venezuela, le Grand Orient du Brésil a rejoint les obédiences, en Amérique du Sud, qui entretiennent des relations d'amitié avec la Grande Loge de France.

Au cours de ces journées de travail, j'ai officiellement remis au T. R. G. M. général Francisco Murillo Pinto la médaille du Centenaire de la Grande Loge de France. Par ailleurs, cette médaille a été transmise au président de la République fédérative du Brésil, M. Fernando Enrique Cardoso. À l'occasion de ces manifestations, le gouvernement brésilien a demandé au Grand Orient du Brésil de travailler avec les autorités profanes pour en terminer avec le travail infantile et ce dans un délai de cinq ans. Lors d'une réunion du Sénat à laquelle j'étais également convié, les sénateurs ont longuement rendu hommage au Grand Orient du Brésil et à la maçonnerie universelle. Voici du concret dans nos relations internationales. »

Je crois, mes TT. CC. Frères Dép., que ces deux missives sont très importantes, car montent très souvent à nos oreilles ces deux paradigmes : **régularité - reconnaissance**. Cela revient comme un *leitmotif* wagnérien, et l'on entend toujours : « Vous êtes réguliers, mais vous n'êtes pas reconnus. » Certes, réguliers nous le sommes, je vous le rappelle ; nous sommes réguliers parce que nous travaillons à la gloire du Grand Architecte de l'Univers, parce que nous travaillons avec les Trois Grandes Lumières, le Compas, la Bible, et parce que nous sommes une obédience non-mixte. Et cependant, nous ne sommes pas reconnus par une obédience qui s'appelle la Grande Loge Unie d'Angleterre. Ceci, vous le savez, pose certains problèmes, car il y a des Frères qui, maintenant, circulent, travaillent dans des Orient étrangers et qui, malheureusement, ne peuvent fréquenter des loges où on leur dit : « Halte-là, vous n'êtes pas reconnus. » Il y a aussi ce petit livre vert — ce n'est pas le livre rouge — que je me suis procuré à La Havane, où figurent toutes les loges du monde reconnues par la Grande Loge Unie d'Angleterre. Si vous me demandez s'il y a des Frères au Japon, la réponse est « oui, il y a des loges à Tokyo, à Kyoto, etc. » Mais figurent là des obédiences qui ne sont plus reconnues par la Grande Loge Unie d'Angleterre... aussi, peut-être pouvons-nous avoir l'espoir d'être un jour sur cet annuaire, ce qui aiderait bien des Frères dans les Orient étrangers.

Je voudrais vous dire aussi mon sentiment personnel. À mesure que j'ai voyagé, et visité beaucoup d'Orient étrangers — j'en ai visité une quinzaine — je me suis aperçu que la Grande Loge de France avait une **audience** extraordinaire. Je me suis aperçu que nous comptons en Europe de l'Est, que nous comptons en Amérique latine, que nous comptons dans beaucoup d'Orient étrangers. Pourquoi ? Certainement parce que nous avons une **spécificité**. Nous sommes une obédience qui a son mot à dire. Certes, on nous dit toujours : « Bien sûr, si vous n'entretenez pas de relations avec le Grand Orient, si vous étiez reconnus par la Grande Loge Unie d'Angleterre », mais je crois que nous n'allons pas *ad vitam eternam* parler du Grand Orient et parler de la Grande Loge Unie d'Angleterre. Je pense, mes Frères, que nous sommes **libres**. Car, imaginez qu'un jour — cela ne peut pas se faire parce que la Grande Loge Unie d'Angleterre ne connaît qu'une obédience par État, c'est ce qu'on appelle la clause de territorialité, qui est en France la Grande Loge Nationale Française — imaginez que nous soyons un jour reconnus : alors, nous perdriions, mes Frères, une part de notre liberté car nous serions soumis aux diktats et aux oukases de cette Grande Loge Unie d'Angleterre. Je pense qu'il faut que nous **poursuivions notre chemin**, ce sillon qui a été creusé par mes prédécesseurs et par les Grands Maîtres précédents. Je pense que là est la voie de la Grande Loge de France. Pourquoi aller chercher à tout prix, et en faisant quels sacrifices parfois, cette reconnaissance dont finalement nous n'avons que faire ! J'ai dit.

T. C. F. : Prés. :

Mes Frères, vous avez sous les yeux le rapport écrit du G. Chancelier, vous venez d'entendre ses interventions. Avant que nous ne procédions au vote pour approuver ce rapport ou le rejeter, je vous donne la parole si vous le souhaitez.

**Claude L'Hélaouet, R. L. 977, Saint-Jean d'Azur à l'Or. de Toulon**

T. C. F. : Président, T. R. : Grand Maître, TT. RR. : Grands Officiers et Conseillers Féd., et mes Frères Dép., j'ai deux questions à poser à notre T. R. G. Chancelier, la première pour satisfaire ma curiosité et la deuxième qui est un peu plus particulière, vous le verrez.

Je voudrais demander à notre F. G. Chan. si on peut imaginer qu'un certain nombre de loges qui travailleront ou qui travaillent déjà sous les auspices de la Grande Loge de France se servent de la Grande Loge de France comme d'un pallier pour **créer un jour dans leurs pays respectifs une obédience**. Ceci ne me gênerait en rien, je voudrais simplement savoir si cela pouvait se présenter.

La deuxième question est un peu plus particulière : elle concerne le Frère Dép. René Mayer. Je voudrais demander dans quel cadre le F. René Mayer représente le Grand Maître de la Grande Loge de France en Amérique du Sud, voire du Nord, compte tenu

de ce qu'il nous a appris au Congrès des Loges de la Méditerranée qu'il retirait sa candidature parce qu'on lui avait gentiment conseillé de le faire. Alors comment concevoir qu'un F.:Dép.: se voie conseiller de retirer sa candidature au Conseil Féd.: et représente la Grande Loge de France en Amérique ? J'ai dit.

T.:R.:G.:Chan.:

En ce qui concerne l'obédience des pays étrangers. Certes, lorsque ces pays auront trois loges, ils pourront constituer leur obédience, nous n'avons pas l'intention de coloniser l'Espagne, ou la Russie, ou la Tchéquie. Nous sommes là pour les aider, et lorsqu'ils auront constitué leurs maçonneries il est certain qu'ils **constitueront une obédience** — il faut trois loges pour cela — qui entretiendra des relations amicales avec la Grande Loge de France. C'est tout ce que nous cherchons.

En ce qui concerne le F.: René Mayer, je vais éluder tout de suite la question de sa candidature au Conseil Féd.:, cela ne me regarde pas et ne regarde pas la Grande Chancellerie. Mais en ce qui concerne sa fonction, il existe depuis quinze ans une structure qui s'appelle les **délégués du Grand Maître**. Il y a le délégué du Grand Maître pour l'Amérique du Nord, c'est notre F.: Michaël Segall, il y a le délégué du Grand Maître pour l'Amérique latine, c'est notre F.: René Mayer, y a le délégué pour l'Afrique, c'est notre T.:R.:F.: Premier Grand Maître adjoint Gilbert Schulsinger, il y a le délégué pour l'Océan Indien, c'est notre F.: Henri Hittié. J'ai répondu là, je pense, aux deux questions.

**René Rodriguez, R.:L.:776, l'Énergie Vendéenne à l'Or.:des Sables d'Olonne**

T.:R.:Frère G.:Chancelier, l'année dernière au mois de décembre tu nous as fait un très beau discours humanitaire sur Mexico. C'est un très beau pays et j'aimerais bien y aller moi-même, mais je n'en ai pas les moyens. C'était très beau, dans le cadre d'*Enfants du Monde*, de proposer que nous gardions des enfants, éventuellement à titre d'échange. J'ai donc écrit le lendemain même par fax au G.:Chan.:, et en même temps, j'ai écrit à Pascal Sevrans pour avoir une chanson dans son émission. À ce jour, j'ai reçu la réponse favorable de Pascal Sevrans, et j'attends toujours celle du G.:Chancelier, alors que je voulais garder deux enfants sans contrepartie. J'ai dit.

T.:C.:F.:Prés.:

Merci, mon Frère. Notre F.:G.:Chan.:, qui n'est pas Pascal Sevrans, va répondre immédiatement.

T.:R.:G.:Chan.:

Effectivement, lors de la Tenue de Grande Loge de décembre, j'avais dit que nous

avons l'opportunité de recevoir en France 40 enfants de Frères brésiliens. Je suis navré, mais je n'ai obtenu aucune réponse et, mon Frère, je n'ai pas reçu la tienne. Je ne puis répondre autre chose, je n'ai pas reçu ta réponse et si je l'avais reçue, je n'en aurais reçu qu'une seule.

**Michel Singer, R.:L.:1080, Libertas pro Fraternitate à l'Or.:de Paris**

T.:C.:F.:Président, TT.:RR.:Frères qui décorez l'Orient et vous tous mes Frères Dép.: en vos grades et qualités, notre Loge travaille activement au redéveloppement de la maçonnerie écossaise en Europe centrale. Nous nous occupons en ce moment, entre autres, de la Hongrie, de la Slovaquie et de la Roumanie. Je citerai, à titre d'exemple, une R.:L.: que nous avons aidé à recréer à l'Or.: de Tirgoumouresh, en Transylvanie. Donc, notre Loge travaille très activement dans cette région très importante de l'Europe. Bien sûr, le parcours est semé d'embûches, mais malgré tout nous arrivons à faire beaucoup de choses, entre autres avec le Grand Orient de Hongrie à Budapest et des loges de Bratislava.

Les difficultés nous les rencontrons, malheureusement, assez souvent au sein de l'obédience, parce que nous n'avons pas de relations — faute de pouvoir, ou peut-être de savoir — communiquer avec les RR.:Loges, ici même, qui ont aussi des activités en Europe centrale et orientale. Notre souhait serait, puisque notre R.:F.:G.: Chancelier descend de charge cette année et que nous allons avoir un nouveau G.:Chancelier pour la nouvelle année Maç.:, que nous puissions organiser, sous les auspices bien sûr du nouveau G.:Chancelier, une **réunion formelle ou rituelle** peut-être, des Loges de l'obédience qui ont un rôle actif, comme nous, en Europe centrale et orientale, afin d'échanger nos idées, de parler de nos projets et, éventuellement, de les synchroniser, de sorte que l'obédience tout entière soit mise au courant de ces activités. J'ai dit, mon T.:C.:F.:Président.

T.:C.:F.:Prés.:

Je te remercie, mon T.:C.:F.: de cette excellente suggestion, dont chacun fera son profit.

T.:R.:G.:Chan.:

Je te remercie de ta question, mon Frère, car effectivement, nous ne pouvons pas travailler chacun de notre côté. Il faut une structure qui fédère un petit peu tous ces problèmes. En ce qui concerne les pays de l'Est, il y a une loge qui s'appelle la loge Pouchkine, qui est chargée d'initier des Frères et qui travaille dans ces pays de l'Est. Je pense que c'est à travers cette loge comme à travers l'*association Pouchkine*, qui a été créée par le passé G.:Chan.: Georges Pissanciel et qui regroupe également des

Frères qui s'intéressent aux pays de l'Est, qu'il faut travailler. Nous allons le faire également pour Cuba, car lorsque je suis allé à La Havane, je me suis aperçu qu'il y avait un gros problème d'aide humanitaire, disons le mot. Il y a déjà une organisation qui travaille sur Cuba, qui s'appelle *Enfants du Monde*. Je devais rencontrer hier soir ces Frères pour discuter et, malheureusement, le Conseil fédéral ayant duré jusqu'à 21 heures, nous n'avons pu nous retrouver. Ils veulent créer une structure qui se tiendra informée des projets des Frères et des voyages prévus, de façon à adresser des médicaments ou d'autre chose. Il faut, je crois, passer par de telles structures. J'ai dit.

**T : C : F : Prés :**

Je te remercie, mon Frère, il se trouve que notre F. Jean-Claude Millela, d'*Enfants du Monde*, est là. Je pense que c'est lui qui va prendre la parole...

**Jean-Claude Millela, R. L. 1049, Akhen-Aton à l'Or. de Marseille**

Mon T. C. F. Prés. et mon T. C. F. Grand Chancelier, effectivement nous avons longuement attendu puis, le Conseil fédéral se prolongeant, nous sommes partis. Il s'agit simplement d'une mise au point. Tout à l'heure, j'ai entendu un F. parler d'*Enfants du Monde*. *Enfants du Monde* n'avait pas appelé à recevoir des enfants du Mexique. En revanche, en ce qui concerne Santiago de Cuba, effectivement *Enfants du Monde* y a conduit trois missions, qui ne sont pas d'ordre humanitaire — ce qui serait signifier que le régime ne marche pas. Ce n'est pas notre cas, nous voulons simplement créer un rapprochement pour permettre de jumeler un hôpital de Santiago de Cuba avec un hôpital de Marseille, et éventuellement au départ la ville de Marseille avec celle de Santiago de Cuba, afin de faire ensuite passer des médicaments, dont ils ont un grand besoin sur le terrain. Je dois dire que j'ai déjà eu des appels de Frères qui sont familiers de Cuba et qui nous ont permis d'intervenir, de nouer des relations qui vont nous aider à travailler plus facilement sur le terrain. J'en profite puisque j'ai la parole, j'ai entendu que des Frères créaient des Loges un peu partout et des obédiences un peu partout ; il est évident que les associations humanitaires qui travaillent, comme la nôtre, sur plusieurs terrains, que ce soit en Europe ou ailleurs et notamment en Europe de l'Est, ont besoin que des Frères soient nos correspondants et nous permettent de contrôler ce que nous faisons dans ces pays là. Alors, c'est un appel au peuple. J'ai dit.

**Roland Franc, R. L. 1155, Mykérinos à l'Or. de Créteil**

Il est question de la reconnaissance. Peu importe la reconnaissance des Anglais mais, tout à l'heure, il nous a été dit que nous étions, du fait de nos accords avec le Grand Orient, habilités à nous recevoir entre les Frères du Grand Orient et de la Grande Loge, et que nous n'avions aucun accord, bien sûr, avec les autres obédiences. Je ne

parle pas pour moi, en principe je ne vais pas visiter, mais il n'empêche que la plupart des Frères qui sont ici vont en visite à la Grande Loge Féminine, au Droit Humain, au Grand Orient, dans les loges Opéra. Il n'y a donc pas de problème avec les autres obédiences en France.

Mais quand cesserons-nous de nous accrocher au Grand Orient. Un accord, nous en avons un, bien sûr, mais le Grand Orient le jour où cela l'arrangera ne se gênera pas pour l'annuler, un peu comme certaines nations qui qualifiaient les accords de chiffons de papier. À chaque fois que nous avons affaire au Grand Orient, nous avons des problèmes, et je crois avoir entendu et lu que nous en avons eu en Afrique, que nous en avons dans toutes les réunions interobédientielles, ne serait-ce que sur le chômage où cela fait trois ans que cela dure. Arrêtons de nous accrocher au Grand Orient qui, à chaque fois, se moque de nous et nous ridiculise, car on nous voit au travers du Grand Orient et non au travers de la Grande Loge. Dans le monde profane, les maçons ce sont les Frères du Grand Orient. Nous souhaitons donc que nous cessions de nous accrocher au Grand Orient. C'est au Grand Maître que je m'adresse. J'ai dit.

*Après les conclusions favorables du G. Orateur, le F. Prés. fait procéder au vote sur le rapport du Grand Chancelier.*

Aucun avis contraire.

**T : C : F : Prés :**

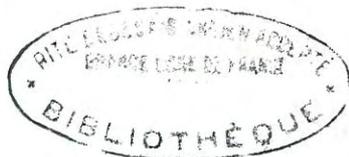
Je vous remercie, mes Frères. Je demande au F. G. Hospitalier de bien vouloir prendre la parole.

À la Gloire du Grand Architecte de l'Univers

# GRANDE LOGE DE FRANCE

Francs-Maçons de Rite Ecossais Ancien et Accepté

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ



# TENUE DE GRANDE LOGE DÉCEMBRE 5997

---

Compte rendu officiel  
des Travaux

---

# Communications du Grand Chancelier T.:R.:F.: Guy Paviot

Très Respectable Grand Maître  
Très Respectables passés Grands Maîtres,  
Très Respectables Grands Maîtres *honoris causa*,  
Très Respectables Frères Grands Officiers et Conseillers Fédéraux,  
Vénérables Maîtres Députés,  
tous, en vos degrés, grades et qualités,

Les lecteurs attentifs des *Bulletins* du Conseil fédéral, notamment celui de juillet 1997, connaissent nos objectifs et nos maigres moyens. Voici, en résumé, nos objectifs et les jalons posés après trois mois de rencontres qui en appelleront, en réciprocité, beaucoup d'autres.

## ◇ Objectifs

Δ **Rehfram** : Il s'agit des *Rencontres Humanitaires et Fraternelles Africaines et Malgaches*. Le Grand Maître et moi-même nous y rendrons étant l'an prochain. Elles se dérouleront au Gabon, à Libreville les 6, 7 et 8 février 1998, faute de pouvoir se tenir à Brazzaville, au Congo. Les thèmes en seront : *Comment transmettre aux générations futures africaines l'idéal maçonnique ?* et *La pauvreté et ses conséquences sur la démocratie en Afrique*.

Δ **Symposium de l'Océan Indien** : C'est un moment privilégié où la Grande Loge de France se manifeste en avril de chaque année auprès de ses Loges de l'île de la Réunion et de celles, autonomes, des îles Maurice et de Madagascar. Les Loges de Polynésie ne devraient pas être privées de la visite du Grand Maître, qui y est espérée. Ce déplacement est organisé par le T.:R.:F.: Henri Hitié, Grand Chancelier adjoint.

Δ Commémoration en Martinique du cent-cinquantième **anniversaire de l'abolition de l'esclavage**, en mai 1958. Il est inutile de dire que les Frères

qui pourront s'y rendre doivent dès maintenant s'y préparer afin que ce moment d'histoire de l'humanité soit commémoré comme il se doit. C'est dans le cadre des *Rencontres de la Grande Loge de France* que des intervenants s'exprimeront en présence des élus des départements d'Amérique latine et des Caraïbes et des autorités départementales et régionales. Rien n'est fait et ne sera fait sans nos Frères de la région Amériques-Caraïbes. Ce déplacement, précédé d'une visite de nos Loges de Guyane, sera organisé par les TT. RR. Frères Paul Jean-Louis, Grand Chancelier adjoint, Gérard Samyde et André Marthe, passés Conseillers fédéraux.

Δ Intégration en mai 1998 d'une **Loge** de la Grande Loge de France, *Tolérance*, à Prague, **en Tchéquie**.

Δ **Admission** de la Grande Loge de France en l'an 2000 **au sein de la CMI** (*Confédération Maçonnique Interaméricaine*), qui a un statut d'observateur à l'ONU, comme ONG.

À Montevideo, en 1947, les obédiences d'Amérique Centrale et Latine s'étaient réunies dans le but de fixer des objectifs communs aux Grandes Loges du continent latino-américain. Le traité de Montevideo est connu sous le nom de « Déclaration de Montevideo de 1947 pour la défense de la paix, de la culture et de la liberté ».

C'est une œuvre d'une importance capitale, l'union avec un continent maçonnique ouvert, francophile et francophone qui est une chance pour le futur immédiat. L'Amérique Centrale et Latine regroupe plus d'un milliard d'hommes ! C'est un **continent façonné** dans ses plus beaux moments de libération et d'expansion **par des francs-maçons** dont le prestige n'a pu être totalement oblitéré par les tyrans qui, parfois francs-maçons, sont venus ternir son image.

## ◇ Moyens

Ils sont dramatiquement **dérisoires**.

## ◇ Actions de la Grande Chancellerie

### Δ Continent africain

Les 4 et 5 octobre je me suis rendu à Libreville au Gabon, pour la **cérémonie de clôture du Grand Rite Équatorial**. Avec nos frères africains, le Sérénissime Grand Maître du Grand Orient et moi-même avons adopté un visage commun de la franc-maçonnerie française. Accessoirement, sachez

que j'ai reçu de lui, ès qualités, la médaille du GODF en même temps que les Sérénissimes Grands Maîtres du Grand Rite Équatorial du Gabon et du Congo-Brazzaville. Autre Grand Maître, autres mœurs ! Obédiences distinctes.

En votre nom, j'ai dit à nos Frères africains que nous les aimons, qu'il fallait que cela se sache et que cela se répète ; que nous n'avons aucune visée hégémonique ou d'ingérence, que nous ne devons pas davantage être suspectés de désaffection ou pire d'indifférence et que, dès lors qu'eux-mêmes auraient des objectifs clairs notamment quant aux perspectives de paix, nous les appuierions auprès de notre gouvernement.

L'an dernier, le premier Grand Maître adjoint Gilbert Schulsinger nous a représentés aux **Cinquièmes Rehfram**, aidé du T. : R. : F. : Williams Simon et du délégué du Grand Maître pour l'Afrique, Gilles Freitas. En février prochain, le Grand Maître et moi-même nous rendrons aux **Sixièmes Rehfram**, pour bien démontrer que le continent africain, tragiquement bouleversé, n'est pas pour nous, francs-maçons de la Grande Loge de France, un continent perdu.

Le 30 octobre, j'ai reçu le Grand Maître du **Grand Rite Malgache**, Émile Rabemanantsoa, qui m'a fait part avec une très grande dignité des soubresauts fâcheux survenus au sein de son obédience par suite de la démission du précédent Grand Maître. Ce dernier a créé ensuite deux obédiences distinctes, la GLTSM et une branche malgache du Droit Humain. Sur 21 Loges regroupant environ deux cent cinquante Frères, trois auraient fait sécession avec une cinquantaine de Frères. Nous retrouverons, le Grand Maître et moi, le nouveau Grand Maître malgache en février 1998 à Libreville.

Comme je l'ai exposé au Conseil fédéral, dès juillet 1997, mon action est et sera essentiellement tournée vers les **pays francophiles et francophones**. Vers ceux qui souffrent énormément, ceux du continent africain, qu'il ne faut pas laisser en déshérence ; et ceux qui souffrent tout autant, ceux du continent latino-américain ou d'Europe centrale et de l'Est. Mais avec quel budget, mes Frères !

#### △ Europe centrale et orientale

Je voudrais nous situer par rapport à la **Grande Loge AFAM** (*Antient, Free and Accepted Masons*). Cette obédience — l'une des trois grandes composantes de la maçonnerie allemande, qui comprend cinq obédiences dont deux très formelles, les Grandes Loges Provinciales, constituées initialement par les troupes d'occupation anglo-américano-canadiennes — se veut notre avocat auprès des Grandes Loges Unies d'Allemagne, qui ont seules le pouvoir de représentation. Ces dernières tiennent particulièrement à la reconnaissance de la Grande Loge Unie d'Angleterre, laquelle travaille non à la

gloire du Grand Architecte de l'Univers mais en présence du Très-Haut, de Dieu ; c'est à dire à un rite tout autre que le RÉAA, accueillant à tous : le rite Émulation.

La Grande Loge AFAM est donc **partagée entre sa fidélité légitime** aux Grandes Loges Unies d'Allemagne **et une amitié réelle** avec les Frères de la Grande Loge de France, dont la régularité ne peut être suspectée.

Elle-même travaille à divers rites, dont ceux d'York (lequel débute au 3e degré), adoniramite, Écossais Ancien et Accepté, et ceux de Swedenborg (RER) et prussien.

En octobre, le T. R. Grand Maître, le passé Grand Chancelier Hanns-Philippe Gluck et moi-même avons reçu à Paris les Frères Hans-Joachim Jung et Gunther Lenscher, respectivement Grand Chancelier et Grand Orateur de la Grande Loge AFAM ; ce dernier étant également le président de l'association *Forum Maçonicum* dont la finalité est d'organiser plusieurs fois par an des colloques profanes sur des sujets de société ou ésotériques. Et dans le cadre des **échanges annuels bilatéraux**, le T. R. F. Hanns-Philippe Gluck a représenté la Grande Loge de France du 26 au 28 septembre à Bonn.

L'attitude de la Grande Loge AFAM envers notre obédience fait toutefois penser à la réponse de Talleyrand à qui on posait la question, après la chute de l'Empereur, de savoir s'il connaissait le roi de Rome et qui répondit : « Je le connais, mais ne le reconnais pas ». La Grande Loge AFAM **nous connaît, mais ne nous reconnaît pas** : lorsqu'elle est représentée à nos tenues de clôture conventuelle, ce qui remonte à 1992, ce n'est — et ne sera jamais — que sur les colonnes et non à l'orient, puisque le pouvoir représentatif est délégué par elle aux Grandes Loges Unies d'Allemagne. La reconnaissance, c'est-à-dire **la politique, l'a emporté** jusqu'à ce jour **sur la régularité** dont se prévalent nos meilleurs amis pour faire le partage entre les maçons fréquenables et ceux qui ne le seraient pas.

Quant à la position des Grandes Loges Unies d'Allemagne vis-à-vis de la Grande Loge de France, celles-ci formulent pour notre reconnaissance deux exigences cumulées et non alternatives :

- \* d'une part, notre reconnaissance par la Grande Loge Unie d'Angleterre, avec laquelle nous ne partageons pas la même référence spirituelle ;
- \* d'autre part, seconde exigence, et non la moins piquante, notre reconnaissance par la Grande Loge Nationale Française (Bineau) ! C'est ce qu'on nomme la quadrature du cercle. Les séparatistes de 1964, avec le F. Riandey en tête, accapareurs au profit de Bineau de la patente du rite Écossais Ancien et Accepté au ~~GLNF~~ GLNF ne travaillait pas, sont sup-

posés avoir le pouvoir de nous reconnaître. Ce qui impliquerait, en passant, la rupture de nos relations avec le Grand Orient de France, obédience irrégulière aux yeux de la Grande Loge Unie d'Angleterre alors que la Grande Loge Nationale Indépendante et Régulière pour la France et les Colonies françaises, par la suite Bineau — qui en est issue le 27 décembre 1913, à partir de deux Loges dont *Le Centre des Amis* — irrégulière par définition, serait, elle, régulière !

La maçonnerie libérale, celle qui rend libre au sens de la Renaissance, la nôtre, **ne se manifesterait pas en notre faveur** dans un avenir proche sur la scène des relations extérieures germaniques.

À titre significatif, le Grand Orateur de la Grande Loge AFAM l'est depuis 1972 ; le Grand Chancelier l'est depuis 1981. Ce qui veut dire que, depuis un quart de siècle, la Grande Loge AFAM pratique le mouvement immobile vis à vis de la Grande Loge de France.

#### Δ Bassin méditerranéen

**La maçonnerie latine**, celle du bassin méditerranéen, pourrait constituer un autre pôle si la Grande Loge de France se rapproche du Grand Orient d'Italie, puis des Grandes Loges Fédérales d'Espagne et du Portugal, sans renier pour autant nos relations anciennes avec le Grand Orient Lusitanien.

En septembre 1997, notre second voyage a eu lieu à Rome — à l'invitation du Grand Maître du **Grand Orient d'Italie**, Virgilio Gaito — avec le Grand Maître, le Grand Orateur et le Grand Expert pour la célébration de la fête équinoxiale annuelle, commémorant l'assassinat à Rome en 1870 d'un jeune franc-maçon, simplement parce qu'il l'était.

Cette obédience qui comprenait environ dix-huit mille Frères a connu une diminution sensible de ses effectifs du fait de la **dramatique influence de l'anti-loge P2** — *piduista*, qui veut dire émanation de la Loge P2, a été dans les années 1970 l'insulte populaire italienne la plus odieuse. Notre délégation a été officiellement présentée et saluée comme étant l'obédience numériquement la plus importante et la plus ancienne, ce qu'elle est, d'ailleurs ; et quand je dis « la plus ancienne », je tiens toujours à rappeler à mes homologues que **nous tenons patente** de la Grande Loge de Londres **depuis 1738**, alors que la Grande Loge Unie d'Angleterre a été constituée en 1814.

Étaient également invités, et approchés par nous, les représentants des Grandes Loges dites « Régulières » de Serbie, d'Espagne, du Portugal, d'Iran en exil, et des Suprêmes Conseils du Nord des USA et de la Roumanie. Je précise que le Grand Orient d'Italie a rompu avec la Grande Loge Unie d'Angleterre, mais est reconnu par la maçonnerie des États-Unis d'Amérique,

les Grandes Loges Unies d'Allemagne et d'Autriche, lesquelles sont toujours en relations étroites avec la Grande Loge Unie d'Angleterre. Mais Rome n'est plus dans Rome, il n'y a plus de Vatican maçonnique !

Le Grand Orient d'Italie se reconstruit dans un **paysage triplement adverse** : religieusement, judiciairement et politiquement. Parce que cette maçonnerie toujours suspectée, encore traumatisée, a besoin de nous comme nous d'elle, en raison de nos affinités nous nous trouvons dans une conjoncture propice à un rapprochement et nous pourrions passer un traité d'amitié. À cette fin, j'ai reçu à Paris le Grand Secrétaire chargé des relations extérieures de cette obédience, Paolo Bronzo, le 21 novembre dernier.

Grâce au Grand Orient d'Italie, une ouverture m'a été donnée auprès de la **Grande Loge Fédérale d'Espagne**, dont le siège est à Madrid mais qui a son siège effectif dans les Grandes Canaries. Le Grand Maître Alberto Isasi souhaite, c'est ce qu'il m'a écrit, nouer des relations avec la Grande Loge de France.

Premier pas aussi vers une autre obédience italienne, la **Grande Loge de la Franc-Maçonnerie Universelle**. Cette obédience serait une scission de la Grande Loge Fédérale d'Italie travaillant au RÉAA. Essentiellement implantée dans le nord de l'Italie et en Toscane, elle a à sa tête un Régent. Un jumelage a été autorisé avec une Loge d'Alsace, la R. Loge Bartholdi, n° 802 à l'Or. de Colmar, prémices de possibles relations avec nos Loges du Sud-Est de la France.

Dans le même temps, le **Grand Orient Lusitanien** vient de répondre à ma proposition d'échange de **garant d'amitié**, en date du 31 juillet 1997, par laquelle je suggérais pour la GLDF le T. R. F. Christian Millier, qui a été accepté. Son homologue sera un professeur d'université, actuel vice-président du Tribunal constitutionnel.

D'autres rencontres auront lieu et s'affine l'idée d'une **maçonnerie européenne de RÉAA** en vue de sa réalisation. Ce qui veut dire qu'à partir du bassin méditerranéen se construit l'assise d'une **maçonnerie libérale latine** du Portugal à la France, ayant vocation à se tourner vers le continent latino-américain qui lui est favorable.

Le Grand Maître et moi-même avons reçu, à deux reprises, le Grand Maître de la **Grande Loge de Yougoslavie**, Milan Lahjner, qui souhaite signer avec la Grande Loge de France un traité d'amitié. Travaillant au rite Écossais Ancien et Accepté, cela ne posera pas problème : un garant d'amitié, le T. C. F. Moncilo Stankovic, a été désigné. Il nous faut savoir qui sont nos interlocuteurs des anciens pays communistes.

J'ai également reçu, le 28 octobre 1997, une délégation d'une obédience liba-

naise dite **Grande Loge des Trois Étoiles**, très soucieuse elle aussi de reconnaissance et désireuse de souscrire un traité d'amitié avec la Grande Loge de France, mais qui devra respecter en tous points le rite que nous pratiquons. Elle était constituée de loges masculines et d'une loge mixte ; elle aurait supprimé sa loge mixte puis, toujours sur notre demande, le droit d'intervisite qui subsistait ! Cela demandera du temps et des moyens de contrôle difficiles à mettre au point.

Deux importantes délégations conduites par les Grands Maîtres Milan Lahjner et Boghos Aramian étaient présentes au Colloque de décembre.

#### Δ Continent américain

Le T.:R.:F.: Bernard Platon s'est rendu au **Canada**, à Montréal, afin de maintenir nos relations avec la R.:L.: Port Royal d'Acadie et de susciter des candidatures de qualité afin de créer rapidement une seconde Loge au Québec. Il faudra envisager, pour le développement du rayonnement de la franc-maçonnerie andersonienne au Québec, une **diminution temporaire mais sensible des capitations**. Le Canada francophone est pauvre.

J'ai reçu le Frère Leguay, notre garant d'amitié auprès de la **Grande Loge Valle de Mexico**, le 22 septembre 1997. Le Grand Maître de cette obédience, qui se rendra en France en 1998, est favorable à l'admission de la Grande Loge de France au sein de la CMI.

Le Grand Maître et moi-même avons reçu le passé Grand Maître de la **Grande Loge d'Argentine**, Alejo Neyeloff ; puis, le Frère Edson Nelson Ubaldo, Grand Chancelier du **Grand Orient de Santa Catarina**.

Le Grand Maître a été invité à donner une conférence en Argentine et dans l'État de Santa-Catarina. Sa réponse, positive, a été **conditionnée à l'affirmation d'un vote favorable à l'admission de notre obédience au sein de la CMI**, et ce sur le fondement d'une double exception : celle dont ont bénéficié les Frères espagnols et portugais (Grandes Loges Fédérales) et celle, distincte, de l'existence de nos départements de Guyane et des Caraïbes.

Courant octobre, j'ai reçu les représentants de **deux Grands Orientes du Brésil** :

- \* le Frère Jair Fernados Virginio du Grand Orient Indépendant de l'État de **Pernambuco** ;
- \* le Grand Maître du Grand Orient du **Minas Gerais** (9 000 Frères et ses 120 Loges), Helton Barroso Drey, qui achève son second et dernier mandat de trois ans et qui est l'actuel président de la **COMAB**, la *Confédération Maçonnique Brésilienne*.

Le Grand Maître du Minas Gerais souhaite l'échange de garanties d'amitié et

déplore de n'avoir pas vu depuis plus de deux ans le délégué du Grand Maître pour l'Amérique Latine. Il est vrai que le Brésil, à soi seul, est un continent. C'est donc une illusion de laisser croire qu'un seul Frère peut tout faire.

Une constante s'affirme, c'est que ces Grands Maîtres d'Amérique Latine et Centrale souhaitent **échanger des garants d'amitié**. C'est donc un appel formel que je lance dans l'intérêt de la Grande Loge de France. J'ai proposé au Grand Maître un garant d'amitié pour la Colombie en la personne du T. : C. : F. : Claude-Jean Delaroche. J'entends revivifier ce système avec l'accord de nos divers interlocuteurs conscients de cette nécessité et sous le contrôle des élus du Convent.

Le Grand Maître Helton Barroso Drey a aussi exprimé son souhait de se rapprocher formellement de notre obédience. Il s'agirait cette fois de signer un traité avec la COMAB, Confédération Maçonnique Brésilienne qui réunit **quinze Grands Orients sur les vingt-sept du Brésil** et 40 000 Frères. Ce pourrait être fait en 1998 en Guyane ou en Martinique, voire au Brésil.

Le 1<sup>er</sup> novembre, j'ai reçu le Grand Maître de la **Grande Loge d'Argentine**, Eduardo Vacaro, avec le Frère Mario Sanguina. Notre très long entretien a porté sur deux thèmes :

- \* l'admission de la Grande Loge de France au sein de la Confédération Maçonnique Interaméricaine ;
- \* les problèmes de nutrition et d'éducation auxquels le continent sud-américain, et en particulier son pays, fait face.

Le Grand Maître de la Grande Loge d'Argentine, Eduardo Vacaro, est aussi le **secrétaire général de la CMI**. Il se déclare lui aussi favorable à notre demande d'admission. C'est un écrivain soucieux de voir réunie une confédération d'obédiences latino-américano-européenne travaillant au rite Écosais Ancien et Accepté. Je lui ai fait parvenir les pièces complétives de notre dossier, la Constitution et les Règlements généraux de la Grande Loge de France, dont la CMI, ès qualités, n'était pas détentrice lors de notre rencontre du 1<sup>er</sup> novembre 1997.

Comme vous le savez, une réunion préparatoire aura lieu au Costa Rica en 1999, avant que ne soit statué sur notre demande d'admission, à la majorité relative, au Panama en l'an 2000. Il sera déjà nécessaire, dès 1999, qu'un représentant qualifié, élu de la Grande Loge de France, puisse soutenir au Costa Rica notre dossier d'admission à la CMI. Le nom du passé Grand Chancelier Georges Fiz, fin hispanisant, vient immédiatement à l'esprit et je suggère son choix à l'assemblée des députés siégeant en Tenue de Grande Loge. Le Frère Fiz se tient à la disposition de notre obédience et je crois que notre Grand Maître approuve cette suggestion.

En contre partie du soutien à l'admission de la Grande Loge de France à la CMI, je vous demande donc, mes FF. Députés, l'autorisation d'ouvrir un compte assistance au profit de l'Argentine afin de permettre de **nourrir des enfants**.

La générosité n'implique pas seulement la richesse mais la volonté d'être fraternel. Il s'agirait de débloquer six cent mille francs, soit pour 24 000 Frères, vingt-cinq francs par Frère ! La question n'est pas de savoir si nous le pouvons mais de savoir si, au tréfonds de nous tous, il n'y aurait pas matière à évacuer quelque triste idée cartériste du type de « *Mieux vaut la Corrèze que le Zambèze* ». Je rappellerai le rapport d'un passé Grand Chancelier au Convent de 1989 : « *Nos Frères africains, comme les latino-américains, attendent beaucoup de nous. Sur de multiples plans. Nous n'avons pas le droit de les décevoir. Et à travers l'Europe que nous imaginons c'est aussi une part de leur rêve maçonnique qui vit par nous et avec nous* ».

Je souhaiterais que la Grande Loge de France donne **une réponse digne d'elle à l'appel des enfants argentins** qui aujourd'hui ont besoin de nous.

En novembre, aidé du T. C. Frère José Abad Palacios, grand résistant de la guerre d'Espagne toujours au service de la latinité et de l'humanisme libéral, j'ai reçu le Grand Maître de la **Grande Loge Équinoxiale de l'Équateur**, Jaimes Egas, et les Frères qui l'accompagnaient. Eux aussi sont favorables à la mission de la Grande Loge de France au sein de la CMI. Un garant d'amitié nous sera proposé. Le nôtre, le T. C. F. Marcel Goyeneche, travaille à la satisfaction de nos hôtes.

Ils précisent que l'Équateur n'est pas plus loin de la Guyane que celle-ci de l'Équateur pour qui veut fraterniser.

Une constatation s'impose. Les Frères d'Amérique Latine sont d'un pays à l'autre **en parfaite symbiose**. Ils sont brésiliens, équatoriens ou argentins. Ils sont tout autant Frères du continent latino-américain.

### ◇ La place de la maçonnerie libérale

Avec nos faibles moyens, nous avons aidés nos Frères hongrois, yougoslaves, tchèques, russes, ukrainiens. Nous avons aidés aussi nos Frères africains. Nous devons aider nos Frères lettons, polonais, etc. **Des Loges libérales**, au sens de la Renaissance, créées en certains de ces pays, **ont fait défection**. Elles ont rejoint les sirènes des maçonneries autrichienne, allemande, américaine, voire française(s). Elles nous ont trahi, le plus souvent pour des raisons profanes. Avec nos Frères du Grand Orient de France, nous avons aidé nos Frères hongrois à se reconstituer en obédience, à relancer la

franc-maçonnerie libérale en Hongrie. En sont-ils satisfaits ? C'est à eux de nous le dire. J'ai le sentiment qu'ils se taisent, ce qui est une manière de parler. Je vais rouvrir ce dossier pour savoir en quoi nous aurions pu être défaillants envers eux ou eux envers nous.

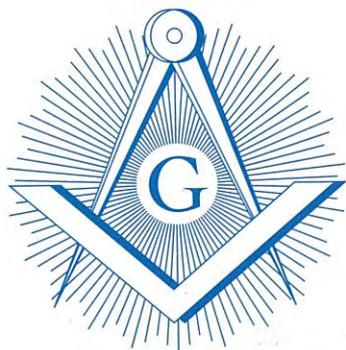
À cet égard, la maçonnerie nord-américaine spectaculaire et caritative, tant décriée, fait mieux et plus que toutes les autres obédiences réunies. Suivons cet exemple, puisqu'il est bon, mais améliorons-le. De la volonté, **encore de la volonté et la maçonnerie libérale aura sa juste place** dans le concert de la maçonnerie universelle.

Il me reste à remercier mes adjoints à la Chancellerie — Henri Hitié, Paul Jean-Louis, Alain Llado, Christian Millier, Robert Mozziconacci et Bernard Platon — pour le travail qu'ils font au quotidien sur le terrain afin que la Grande Loge de France soit une maçonnerie respectée et aimée, car fidèle à une image ambitieuse bâtie par des Grands Maîtres et des Grands Chanceliers actifs depuis des décennies.

J'y associe nos délégués et nos garants d'amitié, qu'il conviendra d'augmenter afin que les services à rendre soient plus rapides, et donc de choisir en fonction de leur réelle disponibilité. Il conviendra que le Convent reprenne sur eux son pouvoir de contrôle, qu'il semble avoir négligé.

J'y associe aussi Madame Catherine Lissouck, qui est la mémoire de la Chancellerie, toujours sollicitée, toujours aimable.

T. R. : Grand Maître, dans le très court temps qui m'était imparti au regard de la question des relations extérieures de l'obédience, j'ai dit.



GRANDE LOGE  
DE FRANCE



FRANCS-MAÇONS DE RITE ÉCOSSAIS ANCIEN ET ACCEPTÉ  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

# CONVENT DE 5998

COMPTE RENDU  
OFFICIEL DES TRAVAUX

## Rapport du Grand Chancelier T. R. F. : Guy Paviot

Très Cher Frère Président,  
Vénérables Députés mes Frères.

### ◇ Ratifications

Effectivement, ainsi que l'a indiqué le Grand Orateur, je vais vous demander la ratification non pas de deux traités, mais de trois et peut-être quatre, puisque aussi bien je demande la **ratification expresse de deux traités qui ont été signés** : l'un avec la Grande Loge Nationale de Yougoslavie et l'autre avec le Grand Orient indépendant de l'Alagoas, État confédéré du Brésil, membre de la Comab. J'aurais dû signer un second traité, le dernier concernant les Grands Orient indépendants du Brésil, celui avec le Grand Orient de Bahia. Malheureusement, le jour de la demi-finale de la coupe du monde de football la vie s'est arrêtée au Brésil et j'ai dû renoncer à cette signature. Mais, dimanche matin, la délégation de la Comab sera présente avec le traité signé par ce Grand Orient indépendant de Baya. Je vous demande de bien vouloir considérer que le principe de cette signature était acquis dès le 8 juillet et sa réalisation reste différée au 20 septembre.

Par ailleurs, je demanderai, puisque le District Deputy Emmanuel Salnave du Grand Orient de Haïti sera également présent à notre Convent dimanche matin, que le prochain Grand Maître et le futur Grand Chancelier puissent signer — ou re-signer plus exactement — un **traité d'alliance** avec le Grand Orient de Haïti, membre de la CMI, déjà signé il y a des lustres par le Passé Grand Maître Pierre Simon, ainsi qu'il me l'a confirmé. Je dois dire à ce propos que certains traités s'égarèrent. C'est ainsi que trois traités — toujours selon les déclarations du Passé Grand Maître Pierre Simon — n'ont pas été retrouvés : le premier concernait le Grand Orient de Haïti, le deuxième celui avec la Grande Loge d'Argentine et le troisième avec la Grande Loge Valle de Mexico. En ce qui concerne ce dernier traité, cette lacune a été réparée puisque, en 1995, le Passé Grand Maître Jean-Claude Bousquet et le Grand Chancelier de l'époque Georges Pissanciel ont réitéré ce traité.

### ◇ Amériques

Mes Frères, nous aurons le plaisir d'avoir également la présence du Grand Chancelier de la Grande Loge Valle de Mexico, Claudio Aponte. C'est une obédience, qui compte 12 000 Frères et nous nous devons de l'accueillir, je dirais à un double titre, en tant que Grande Loge symbolique du continent d'Amérique centrale mais également en tant que membre co-fondateur de la Conférence Maçonnique Interaméricaine, ce

qui est tout à fait important.

Je vous rappelle que, en Tenue de Grande Loge de décembre 1997, j'avais indiqué que le **désenclavement** de la Grande Loge de France qui, pour le moment, se limite malheureusement aux relations franco-belges et à quelques relations avec des États africains passait immédiatement **par l'Amérique latine et les Caraïbes**.

△ Je confirme ce sentiment et je voudrais que nous prenions en considération, maintenant que nous avons fait un pas tout à fait considérable en signant des traités d'alliance avec les Grands Orient indépendants du Brésil, **l'ouverture sur les Grandes Loges symboliques du Brésil**. Celles-ci sont seules capables d'apporter un soutien numériquement important à notre candidature — plus exactement à l'examen du dossier d'admissibilité de la Grande Loge de France à la CMI qui aura lieu l'an prochain au Costa Rica. Je rappelle que le Brésil a vingt-sept Grandes Loges symboliques confédérées au sein de la Confédération Maçonnique Symbolique du Brésil, la CMSB, par opposition à la COMAB qui réunit les Grands Orient indépendants, non membres de la CMI, et que si nous gagnions cette obédience là, nous pourrions voir 27 suffrages susceptibles de se porter sur la Grande Loge de France, qui sera en concurrence avec la GLNF Bineau. Notre Grand Maître parlait hier des facultés d'entregent que ses délégués — Députés ou non Députés — pouvaient avoir. Il se peut que le Grand Chancelier en exercice puisse lui aussi avoir de l'entregent. Je me suis fait personnellement inviter à la 27<sup>e</sup> Conférence générale de la Grande Confédération Maçonnique Symbolique, celle qui réunit les vingt-sept Grandes Loges Symboliques du Brésil. Je me suis présenté en votre nom d'abord devant la Commission des vingt-sept Grands Chanceliers, élargie à leurs adjoints, grâce à un interprète — un Frère français, Bertrand Seyller domicilié dans l'État confédéré du Ceará au Nord-Est du Brésil — puis ai répondu pendant plus d'une demi-heure aux multiples questions qui m'ont été posées et j'ai remis, en fin d'intervention, les rituels des Trois Premiers Degrés, nos Constitutions et Règlements généraux et l'opuscule expliquant la jonction entre notre obédience et notre juridiction. Je dois ajouter que, ès qualité de Grand Chancelier de la Grande Loge de France, j'ai reçu **le meilleur accueil** : des mains se sont tendues après mon intervention, la Grande Loge de France a été applaudie.

Ensuite, j'ai été entendu de nouveau et cette fois-ci par le Comité des Grands Maîtres, présidé par le président de la Confédération Maçonnique Symbolique du Brésil, élargie au chef de la juridiction, le Très Puissant Souverain Grand Commandeur du Suprême Conseil du Brésil, aux chefs de délégations invitées — dont le Grand Maître de la Grande Loge d'Argentine, Eduardo Vacaro, les Grands Maîtres des Grandes Loges dites régulières d'Espagne et du Portugal et ceux de deux Grandes Loges du Nord de l'Amérique, en particulier celui de New York.

Je dis, mes Frères, que c'est une première et je me réjouis de cette **ouverture vers les Grandes Loges Symboliques**, puisque c'est par leurs voix que nous aurons la possibilité de voir notre obédience en bonne place le cas échéant face à la GLNF Bineau,

très active sur le terrain d'Amérique centrale, des Caraïbes et d'Amérique latine.

Je dois dire également que cette visite, qui s'est produite dans les tous premiers jours de juillet 1998, a été immédiatement suivie d'effets puisque à la tenue de Conseil fédéral de 24 juillet 1998 nous avons eu, le Grand Maître et l'ensemble du Conseil fédéral, le plaisir de recevoir à déjeuner le Grand Secrétaire adjoint de la Grande Loge Symbolique du Paraná, je dis bien Grande Loge Symbolique du Paraná, État numériquement le plus important du sud du Brésil.

Δ Nous aurons dimanche, ce qui est une première également, des dignitaires de la Grande Loge Symbolique de l'Uruguay, ce qui veut dire que l'information des membres de la CMI commence à se répandre et que vous recevrez, mes Frères, des Frères brésiliens dans vos Orient. Accueillez-les ainsi que vous savez accueillir vos Frères. Faites-leur voir ce qu'est la Grande Loge de France. Ainsi que je l'ai dit à nos Frères brésiliens : « Rendez-nous visite. Examinez comment nous travaillons. Ne jugez pas sur *Internet*, ne jugez pas sur les dires galvaudés des uns et des autres et en particulier de nos meilleurs amis — je veux parler de la GLNF Bineau. Venez nous voir. Vous serez accueillis comme des Frères. » Je crois que le message est bien passé.

#### ◊ Liban

Je me suis rendu également, fin juillet, au Liban. Après avoir fait un tri entre les différentes obédiences maçonniques qui se reconstituent dans un pays déchiré par dix-sept années de guerre civile, j'ai pu constater qu'il y avait une obédience tout à fait conforme à ce que nous attendons d'une obédience travaillant au RÉAA, et sur des rituels émanant de la Grande Loge de France de surcroît et travaillant parfaitement en français. Il s'agit du Sun Grand Lodge of Lebanon. Je serai amené très prochainement à suggérer au Conseil fédéral de passer un **traité d'alliance avec cette obédience libanaise** qui travaille au RÉAA de la meilleure des manières après avoir écarté une obédience qui était tout à fait critiquable, puisqu'elle pratiquait la mixité puis, après observations, l'intervisite entre Sœurs et Frères.

Je voudrais, avant de répondre éventuellement à vos questions, préciser encore que le Sun Grand Lodge of Lebanon a également des relations avec les Grands Orient indépendants du Brésil — pas tous ceux avec lesquels nous avons déjà signé des traités — et avec la Grande Loge italienne qui n'est pas suspecte, elle, de mixité puisqu'il s'agit de l'obédience qui a son siège Piazza del Gesù, et qui est reconnue par la Grande Loge Unie d'Angleterre. À cet égard le Sun Grand Lodge of Lebanon pourrait être un **traité d'union** entre la Grande Loge de France et cette obédience italienne qui, d'après ce qui m'a été indiqué, serait désireuse de nouer des relations avec nous. Il y a peut-être là un terrain à défricher.

◊ Notre Grand Maître a dit hier : « Au grand dam du Chancelier, j'ai dû faire des choix et mon choix s'est porté sur la visite des Loges plutôt que vers les territoires

étrangers. » Effectivement, c'est un grand dam pour moi sur un seul point, celui de n'avoir pu provoquer la rencontre de notre Grand Maître avec le Grand Maître de la Grande Loge d'Argentine Eduardo Vacaro, qui est un écrivain, un bel esprit. À trois reprises, j'ai tenté ce rapprochement. Sachant qu'il se trouvait en novembre 1997 à Rome, j'ai, par le truchement du délégué à la Grande Loge d'Argentine auprès de notre obédience, le T.C.F. Mario Sanguina, pu faire se déplacer le Grand Maître de la Grande Loge d'Argentine à Paris. Malheureusement, cette rencontre n'a pu avoir lieu pour les raisons que notre Grand Maître vous a exprimées, je crois avec une pointe de regret. Il a parlé de ceux vers lesquels son choix s'était porté. D'une certaine manière, le Grand Maître a exprimé son insatisfaction de ne pas avoir pu combler « l'autre moitié du ciel » que représente la politique de relations extérieures de la Grande Loge de France.

Mon deuxième regret, c'est qu'ayant provoqué son invitation par une lettre formelle qui lui a été adressée le 5 mars 1998 il n'ait pu se rendre à l'invitation du Grand Maître de la Grande Loge d'Argentine, qui est également le Secrétaire Général de la Confédération Maçonnique interaméricaine, c'est-à-dire un rouage déterminant dans notre dossier d'admissibilité l'an prochain au Costa Rica.

Enfin n'ayant pu les faire se rencontrer à Paris ou à Buenos Aires, j'ai suggéré qu'il soit invité en Martinique. Malheureusement cela n'a pu avoir lieu.

Lorsque je me suis rendu au Brésil, je tiens à préciser que j'avais **pris les attaches** du F. Paul Jean-Louis, qui n'a pu m'accompagner dans ce voyage puisque d'autres obligations le retenaient aux Caraïbes — mais il va sans dire que je n'aurais pas fait un déplacement au Brésil pour signer des traités d'amitié sans sa présence fraternelle s'il avait pu se libérer.

#### ◊ Europe

Je voudrai encore répondre — et se sera sans doute la dernière partie de mon exposé — à quelques esprits chagrins qui disent que rien n'est fait en faveur de l'Europe centrale ou de l'Europe de l'Est. Je dis que c'est faux, mes Frères.

◊ Je tiens à rappeler que le budget d'aide internationale de la Grande Loge de France est de 50 000 frs. 50 000 frs ventilés ainsi, après décision du Conseil fédéral :

Δ 20 000 frs ont été alloués au Grand Orient de Hongrie qui a été constitué, je vous le rappelle, grâce non seulement à la Grande Loge de France et au Grand Orient de France mais également au Grand Orient de Belgique et à la Grande Loge de Belgique. Je me suis rendu à Budapest pour voir comment cela se passait, quel était l'état des lieux qui avaient permis à cette obédience de **se construire avec des fonds étrangers**. Je ne suis pas allé en audit des fonds donnés par les différentes obédiences, mais pour voir comment cela se passait. Ces Frères, après la création sous la grande maî-

trise de Michel Barat, sortent le nez de l'eau et envisagent d'avancer et de créer des Loges en dehors de Budapest. Et c'est pour permettre la renaissance d'une Loge dans la ville de Segued que cette somme a été adressée au Grand Orient de Hongrie.

Δ 10 000 frs ont été alloués à la R. L. *Tolérance* à l'Orient de Prague dont les Frères vivent dans un état de dénuement qui est absolument dramatique.

Δ 10 000 autres francs ont été alloués à la Loge de Riga, qui se constitue en Lettonie, et dont le dossier sera soumis en Tenue de Grande Loge lorsque le tableau de Loge sera suffisamment fourni pour permettre l'envoi de cette Loge qui travaille à l'heure actuelle à l'état de Loge sauvage.

Δ Enfin, les derniers 10 000 frs ont été alloués à la R. L. *Genesis* de Madrid à l'Orient de Madrid, alors que l'un de mes prédécesseurs avait alloué 20 000 frs à la Loge de Barcelone et que des pleurs, des cris et des chuchotements me parvenaient par le truchement des Frères Antoine de Just et Amando Hurtado, Vénérable Maître de cette R. Loge.

◊ Je tiens à préciser que le **Conseil fédéral réglera** systématiquement le problème des **Loges se constituant à l'étranger** puisque, en définitive, c'est la Grande Chancellerie qui, avec un budget dérisoire, devra assumer leur soutien effectif. Ce contrôle devrait rendre les Frères soucieux d'ouverture de Loges en Europe plus attentifs. Quoiqu'il en soit, les Loges de l'étranger seront **soumises au même régime** que les autres Loges de l'obédience situées sur le territoire national.

Dernier point mes Frères : je voudrais vous indiquer que le budget de la Grande Chancellerie de la Grande Loge de France est de 150 000 frs annuels. Il est à comparer avec celui du Grand Orient de France, qui est de 2 millions de francs alloués au Grand Secrétaire et aux relations extérieures ; et de 5 millions de francs pour la Grande Loge Nationale Française qui s'affaire activement en Amérique centrale et latine, et aux Caraïbes. J'ai dit, T. C. F. Président, Vénérables Maîtres Députés.

**T. C. F. Prés. :**

Je te remercie, mon Frère G. Chancelier. Y a-t-il des demandes de parole ? Nous allons commencer par le Grand Temple, puis nous descendrons ensuite dans les autres Temples. Mon Frère tu as la parole.

**Henri Vart, R. L. 871 à l'Or. de Paris**

Pour rester plus hexagonal, je voudrais savoir où en sont nos relations avec le Grand Orient de France, mon Frère.

**T. R. G. Chan. :**

Cela ne relève pas de la politique des relations extérieures, je laisse la parole au Grand Maître de la Grande Loge de France.

**T. C. F. Prés. :**

Mon Frère Georges, décides-tu de répondre tout de suite ou par la suite ? Il vous sera donc répondu ensuite. Mon Frère, tu as la parole.

**Michel Singer, R. L. 1080, Libertas Pro Fraternitate à l'Or. de Paris**

Mon T. C. F. Président, T. R. Grand Maître et vous tous, mes Frères Députés, en vos grades et qualités. J'ai écouté avec intérêt le rapport du G. Chancelier pour cette année ; heureusement que nous avons la chance de participer au Convent pour entendre ce que la G. Chancellerie fait pour nous pendant une année entière.

L'année dernière, d'ailleurs, et il y a deux ans déjà, j'avais demandé au nom de ma Loge et d'autres, qui participent aux travaux de construction maçonnique dans certains pays d'Europe et entretiennent des relations avec d'autres obédiences en Europe, que la G. Chancellerie organise au cours de l'année 1997-98 une **rencontre entre ces Loges**. Malheureusement, cela n'a pas été fait. J'aurais aimé aussi entendre dans ce rapport un état des relations avec l'Italie, pays si proche de nous et avec lequel nous n'avancons vraiment qu'à petits pas ; et avec l'Autriche, sur laquelle on m'a dit beaucoup de choses sans que je sache rien de précis.

J'ai l'impression, quand j'entends ce rapport, d'assister à une **énorme dispersion** de nos travaux vers l'étranger. Nous faisons le tour du monde et, quand nous regardons le monde profane, l'Europe se construit à grands pas. Nous, à la Grande Loge de France nous n'arrivons pas à mettre les pierres l'une sur l'autre pour **construire un minimum d'Europe maçonnique**. J'aimerais que l'on essaie de se rencontrer un peu plus souvent avec la Grande Chancellerie et que les choses avancent. Merci.

**Jacques Peteaux, R. L. 1115, Les Amis de la Raison à l'Or. de Toulouse**

C'est une simple question que je voudrais poser à notre T. C. F. Grand Chancelier. Je voudrais savoir si l'obédience de Haïti a quelque chose à voir avec l'obédience auparavant tenue par la famille de Papa Doc, à l'époque la seule obédience à pouvoir exister sur ce territoire. Dans le cas contraire, d'où vient-elle ? J'ai dit.

### Antoine de Just, R. L. 1178, Le Centre de l'Union Écossaise à l'Or. de Barcelone

T. R. F. : Président, je vais essayer d'être bref, car le rapport que nous a fait ce G. Chancelier mériterait une discussion d'au moins deux heures. Je vais me limiter à ce qui concerne l'Espagne.

Δ Dans ton rapport, mon C. Frère Guy Paviot, tu indiques à propos de l'Espagne que je me suis rendu dans ton bureau pour faire le point sur l'essor de la Grande Loge de France. Tu sais parfaitement que c'est faux, nous n'avons pas parlé de cela. Nous avons parlé de **contacts** que tu as pris avec **une obédience qui est une scission de la Grande Loge d'Espagne**, Grande Loge reconnue par les Anglais et que nous avons appris par hasard, sans consultation. Sans même avoir la délicatesse, la diplomatie de t'informer auprès de tes Frères, qui sont tes ambassadeurs à l'étranger, tu prends des contacts avec une obédience que tu ne connais pas et que je t'aurais présentée si elle était respectable.

Elle n'est pas respectable et tu prends des contacts avec elle. Tu m'affirmes ce jour-là que tu as simplement fait une invitation à un Congrès ou une réunion à l'Unesco. Quelque temps après, je me trouve à Madrid en présence du Second Grand Maître de cette obédience, qui me dit : « J'ai reçu une lettre d'invitation, nous allons à Paris la semaine prochaine ou dans quinze jours. » Je réponds que je ne suis pas au courant, que je suis navré, et je lui en demande photocopie. Je ne l'ai pas reçue. Tu m'expliqueras et tu m'éclaireras sur ce point.

T. R. G. Chan. :

Je te rassure, il n'y a pas eu de lettre adressée à cette obédience.

### Antoine de Just, R. L. 1178, Le Centre de l'Union Écossaise à l'Or. de Barcelone

Attends que je termine, s'il te plaît. Je crois le rôle d'un G. Chancelier, est un peu comme celui du ministre des Affaires Étrangères, c'est-à-dire que lorsqu'il se rend à l'étranger il prend conseil de son ambassadeur pour connaître la situation du pays. Il pourrait sinon y commettre quelque bévue.

Δ La deuxième chose sera plus courte. Tes phrases sont un petit peu sévères, quand tu indiques dans le rapport que tous les Députés ont reçu : « J'ai rappelé au Frère Antoine de Just, ce qu'il ne pouvait ignorer, que l'inspecteur des Loges à l'Étranger est, de droit, le Grand Chancelier. » Personnellement, je n'ai rien de particulier contre le fait que le G. Chancelier soit mon inspecteur.

Mais dois-je te rappeler que lors de la création de la Loge de Barcelone, j'ai eu comme inspecteur, chargé du rapport d'enquête donc, non pas le G. Chancelier mais Jean Richard ; j'ai eu ensuite, Bernard Platon qui est devenu G. Chancelier, et sous sa G. Chancellerie, Jean Richard pour inspecteur ; sous la G. Chancellerie de Georges Pissanciel, ici présent, j'ai eu pour inspecteur Georges Fiz ; sous la G. Chancellerie de Georges Fiz, j'ai eu pour inspecteur Williams Simon ; et sous ta G. Chancellerie, enfin, on m'a indiqué Bernard Simon comme inspecteur. Alors je ne sais pas ce qu'est le droit et s'il y a un règlement instituant que le G. Chancelier soit le G. Inspecteur mais la coutume jusqu'ici, à Barcelone comme à Madrid, était d'avoir un inspecteur autre que le G. Chancelier.

Je te ferais remarquer de plus que les GG. Chanceliers, tes prédécesseurs, sont toujours venus aux installations du Collège alors que, toi, tu n'es pas venu à notre installation.

Δ Pour terminer sur un troisième point qui ne me concerne pas directement, je reprends ton rapport concernant l'Amérique latine.

Tu dis : « La Grande Chancellerie a été malheureusement confrontée à un *missi dominici*, non élu. » Je me souviens qu'il y a deux ans, au Convent, la question avait été posée en ce qui concernait les délégués. Notre T. R. Grand Maître Georges Komar a précisé qu'ils sont les délégués des Grands Maîtres, et donc non élus. Je ne vois pas dans quel sens tu dis : « non élus ». Est-ce péjoratif ? J'ai dit, Vénérables Maîtres.

T. C. F. Prés. :

Je te remercie. Je voudrais, mon Frère G. Chancelier que tu conserves les questions qui t'ont été préalablement données mais que tu répondes à celle-ci, qui va un petit peu relancer le dialogue. Tu as la parole.

T. R. G. Chan. :

Je vais donc répondre au Vénérable Maître Antoine de Just, que j'ai en effet reçu assez longuement à mon cabinet. Je n'ai fait aucune référence à cet entretien avec lui. Mais, puisqu'il le suscite, je vais lui répondre. J'ai effectivement demandé au Conseil fédéral, et cela a été voté en mai 1998, que l'ensemble des Loges de l'étranger soient remises au même niveau que les Loges de l'hexagone, des départements ou des territoires d'Outre-Mer.

Il est totalement faux que j'ai fait autre chose concernant la Grande Loge d'Espagne — ou qui se trouve aux Canaries — que de lui adresser une invitation à participer aux *Journées de l'Unesco*, et je te défie de me prouver le contraire. Si tu peux m'apporter la preuve contraire, sors ton document, mon Frère ; sinon, évite de porter des accusations mensongères contre le G. Chancelier de la Grande Loge de France.

S'agissant de ma non présence à l'installation des Vénérables Maîtres de Barcelone et de Madrid, il était convenu avec le Premier Grand Maître adjoint Jean Prost — ou plus exactement avec le Second Grand Maître adjoint Williams Simon — que je me rendrais à la fois à Barcelone et à Madrid. Mais de report en report, il s'est trouvé que lorsque j'étais à Prague, il était, lui, à Barcelone et à Madrid. Il va de soi que je me serais rendu avec le plus grand plaisir dans ces deux belles villes, l'une en pays catalan, l'autre au cœur de l'Espagne castillane, mais que cette année je n'ai pu le faire, avec mon plein accord et en demandant au Frère Second Grand Maître adjoint de **bien vouloir représenter la Grande Chancellerie**. Ce que, j'en suis persuadé, il n'a pas manqué de faire.

Je crois avoir répondu à l'ensemble de tes questions. Si j'en avais omis une, aie l'obligance de me préciser ta question. J'y répondrai également.

#### T. C. F. Prés. :

Non pas maintenant, mon Frère. Il y a d'autres demandes de parole et d'autres Frères qui veulent s'exprimer au Grand Temple.

#### Robert Delaye, R. L. 344, l'Avenir à l'Or. de Grenoble

T. R. : Grand Maître, T. C. F. : Président et vous tous, mes Frères, en vos degrés et qualités. Je lis au paragraphe II du rapport, dernier alinéa, concernant les relations avec la Grande Loge AFAM d'Allemagne :

*En substance, ils nous ont dit que les liens qu'ils ont avec la G. L. U. d'Angleterre et la Grande Loge Nationale Française ne pouvaient être mis en péril par un rapprochement officiel de nos deux obédiences sauf la double condition inacceptable et humiliante d'être reconnue par la G. L. U. d'Angleterre et par la Grande Loge Nationale Française !*

Je vous mets à l'aise tout de suite : être reconnu ou non, ça ne me gêne pas du tout. En revanche, ce qui me gêne un peu plus, c'est que l'on parle d'humiliation — c'est quand même un mot très important — et qu'on se laisse mener par le bout du nez par le Grand Orient de France. Ça, ça n'humilie beaucoup plus. J'ai dit, T. C. F. : Président.

#### Philippe Kosser, R. L. 571, Gustave Mesureur à l'Or. de Paris

T. C. F. : Président, T. R. : Grand Maître et vous tous, mes Frères Députés. À la lecture et aux conclusions de notre Frère G. Chancelier, ce qui m'a choqué — et j'aimerais au contraire apporter de l'eau à son moulin — c'est le côté tout à fait symbolique et un peu ridicule de notre aide aux Loges étrangères eût égard aux autres obédiences, alors qu'hier nous avons entendu dans l'allocation d'ouverture de notre

Grand Maître que le trou de cinq millions de francs du *Club Écossais* avait été résorbé en totalité en deux années. J'ai été quand même très choqué d'entendre la **modicité des aides** et de notre représentativité à l'extérieur. Je suis convaincu que si nous avons pu en deux ans rembourser la totalité d'un déficit de cinq millions de francs, nous pourrions certainement, maintenant que cela est fait, augmenter nos aides extérieures pour renforcer notre représentativité à l'étranger. J'ai dit.

#### Jean Fraleux, R. L. 1166, Fidélité et Tolérance à l'Or. de Paris

T. C. F. : Président, T. R. : Grand Maître, T. R. R. : Frères qui siègent à l'Orient, mes Frères Députés. C'est une question très courte, plutôt une demande d'information. Pourrions-nous savoir à quel rite travaillent les obédiences avec qui nous prenons contact ? S'agit-il du RÉAA ou d'autres rites ? J'ai dit, mon Frère.

#### Jean-Luc Potherat, R. L. 987, Le Creuset à l'Or. de Vence

J'ai l'impression en ce qui concerne la G. Chancellerie — je me suis exprimé deux ou trois fois à deux ou trois Convents à cet égard — qu'elle est un petit peu indépendante. Je ne mets pas en cause le G. Chancelier mais le fonctionnement même de la G. Chancellerie. Je pense que le Convent, donc l'organe législatif de la Grande Loge de France, n'a aucune influence sur la G. Chancellerie, si ce n'est d'entériner des contrats d'amitié avec d'autres obédiences. Mais nous n'avons **pas les moyens de déterminer une politique à venir**, et non celle qui est déjà accomplie. Je crois qu'il faudrait réfléchir à cette possibilité.

Je pense qu'il n'y a pas deux sortes de Maçons. Même dans nos campagnes, en province, il y a des Frères qui voyagent, qui ont des contacts avec des obédiences étrangères. On s'aperçoit qu'entre les directions des obédiences et les Frères, il y a un monde. Quand on se rend en Italie — il est vrai qu'à Nice nous n'en sommes pas très loin — les contacts avec les Frères y sont **très chaleureux et fraternels**. Nous faisons des Tenues communes. Je pense que, pour nos Frères habitant près de l'Allemagne, de la Belgique ou de l'Espagne, ce doit être identique.

J'ai l'impression qu'il y a deux façons d'envisager les choses. Mais je peux comprendre aussi que le G. Chancelier ne peut avoir les mêmes rapports que nous. J'aimerais que l'on puisse réfléchir à la possibilité de l'intervention du Convent dans le travail de la G. Chancellerie, afin que nous puissions déterminer à l'avance cette politique. Je trouve que ce serait indispensable, et cela éviterait le genre de débat un peu lamentable que nous avons entendu tout à l'heure entre des Frères qui défendent des intérêts, on ne sait trop lesquels. J'ignore pourquoi on va s'installer en Espagne et je ne sais pas si les autres Frères sont mieux informés. T. C. F. : Président, j'ai dit.

### Martial Monbeig-Andrieu, R. L. : 1205, l'Éloge de l'Amour à l'Or. de Paris

Nous avons entendu évoquer une série d'actions qui étaient menées, mais j'ai du mal à la situer dans le cadre d'une politique dont je ne comprends pas très bien les tenants et les aboutissements. Je souhaiterais pour ma part qu'il soit expliqué aux Frères Députés **quels sont les grands objectifs et la stratégie menée** par la Grande Loge de France en matière de politique extérieure. J'ai dit.

T. R. F. Prés. :

Je te remercie. Notre T. R. Grand Maître, qui a été questionné personnellement, me demande la parole et je la lui donne.

T. R. G. M. :

T. C. F. Président, Vénérables Maîtres Députés. D'abord la Règle : la Règle a été déterminée — je réponds à l'avant-dernier intervenant — par nos textes, dans le Règlement intérieur du Conseil fédéral, adopté le 5 janvier 1901, modifié en 1958 et 1960, qui prévoient que la politique étrangère est menée par le G. Maître avec l'aide du G. Chancelier et des Délégués. Ça, c'est la Règle, mes Frères.

◊ Maintenant, pour répondre au dernier intervenant qui s'interroge sur la raison de cette politique extérieure. C'est vrai, mes Frères, nous pouvons rester une obédience repliée sur elle-même qui se contente d'exister du mieux qu'elle peut. Mais nous savons aussi que beaucoup d'entre nous voyagent et aiment être reçus là où ils se trouvent dans les structures maçonniques qu'ils sont amenés à rencontrer. Et c'est là qu'apparaissent les premières difficultés, dans la mesure où intervient cette fameuse nécessité d'une **reconnaissance sans laquelle le droit d'intervisite est interdit**. En réalité, cette reconnaissance par les autres obédiences ne nous concerne que dans la mesure justement où elle permet ce droit fraternel d'intervisite.

◊ Il est évident aussi qu'une obédience ne peut exister maintenant à l'échelle du monde que si, quelque part, on sait qu'elle existe. Vous le savez, mes Frères, il existe deux classes, passez-moi l'expression, la Franc-Maçonnerie anglo-saxonne et les autres ; et notre difficulté consiste à nous faire admettre dans la première catégorie. Nous avons donc deux possibilités : ou bien nous menons une politique étrangère à l'échelon européen. C'est un axe.

Et pour répondre à une demande concernant l'Autriche, je peux dire que j'ai rencontré effectivement le Grand Maître, mon homologue, de la R. Loge d'Autriche. J'ai reçu un accueil très courtois, très fraternel ; cependant, faisant partie de ces obédiences qui sont reconnues par la G. L. U. d'Angleterre, ce Grand Maître m'a fait

savoir qu'il était très heureux de me recevoir et qu'il viendrait volontiers nous dire bonjour mais que cela ne pouvait guère aller plus loin **sauf à être reconnu par la G. L. U. d'Angleterre**, le passage obligé étant celui de la GLNF. Laquelle n'entend pas partager son droit de reconnaissance autrement qu'à deux conditions que je vous soumetts :

Δ la première est que nous fassions une déclaration disant que nous croyons en un Dieu révélé ;

Δ la deuxième est que nous rompions nos relations avec le Grand Orient.

Alors mes Frères je vous soumetts ces deux conditions qui seront peut-être un jour proposées à votre réflexion, et vous aurez peut-être à vous décider. Je connais déjà votre réponse, mais peut-être qu'institutionnellement et constitutionnellement il conviendra un jour de vous les reposer.

◊ J'en arrive à nos **relations avec le Grand Orient**. Là, je ferai deux niveaux de réponses.

Δ Le premier vous concerne directement dans vos Loges et vos habitudes. Nous savons que les liens sont très étroits, dans certaines régions en particulier — je pense à la mienne et je suis sûr qu'il y en a d'autres, bien entendu — où des manifestations communes ont lieu entre les Frères de la Grande Loge de France et des Frères du Grand Orient sous forme même, quelquefois, de Tenues communes, de travaux communs et, en tous les cas, **règne là une très grande fraternité**. Je ne me vois pas vous demander de rompre nos relations à ce niveau, mes Frères. Je suis certain que je serais le Grand Maître d'un schisme. Ce que je ne veux pas être.

Δ Le deuxième niveau se situe au niveau des institutions, c'est-à-dire au niveau des responsables. J'ai été amené à rencontrer, quelquefois mais pas très souvent, le Grand Orient — actuellement Philippe Guglielmi — soit ici soit à l'étranger. Nos relations, bien entendu mes Frères, sont les plus courtoises et les plus fraternelles. Ce qui n'empêche pas le Grand Orient d'avoir une **politique très individualiste**, je crois que vous l'avez remarqué, et même s'il ne l'exprime pas de se comporter exactement comme s'il n'y avait que le Grand Orient à pouvoir s'exprimer au nom de la Franc-Maçonnerie française. Quand nous leur faisons remarquer cet inconvénient, qui est pour nous fondamental, ils s'excusent, promettent toujours de ne pas recommencer... et nous retombons chaque fois dans les mêmes difficultés. La dernière circonstance a été lorsque j'ai voulu courtoisement et fraternellement aller à leur Convent, accompagné d'une très belle délégation de la Grande Loge de France, et que j'ai immédiatement été happé, sans en avoir été averti au préalable, dans une espèce de réunion d'autres obédiences françaises et étrangères pour parler d'une sorte de **conférence maçonnique européenne du bloc a-dogmatique** — vous savez que le Grand Orient a deux mots qu'il affectionne, dont en particulier l'a-dogmatisme. C'est tellement vrai que dans l'article paru dans *Le Figaro* figure cette notion d'un bloc a-dogmatique, étant bien entendu que dans tous les autres il y a toutes les autres obédiences. Le deuxième mot, c'est la laïcité. Ils s'en gargarisent dans tous leurs discours. Il n'en

reste pas moins vrai, mes Frères, que sur le plan, disons de nos relations institutionnelles, nous ne sommes liés au Grand Orient que par des **relations purement administratives**. Cette convention, qui avait été signée longtemps par mes prédécesseurs, avait été dénoncée.

Voilà où nous en sommes avec le Grand Orient, mes Frères. Je ne vois pas comment nous pouvons évoluer davantage avec cette obéissance aussi longtemps qu'elle aura ce comportement. Au demeurant, nous avons réfléchi et nous aurons encore à réfléchir sur la façon **de témoigner ou de protester** auprès du Grand Orient concernant son attitude récente, et en particulier son article dans *Le Figaro*. J'ai dit.

**T.:R.:G.:Chan.:**

Je reprends la parole ?

**T.:R.:Premier Grand Maître adjoint**

T.:C.:F.:Président, un Frère Député de la colonne du Nord demande la parole.

**T.:C.:F.:Prés.:**

Encore une demande de parole, c'est la dernière. Mon Frère, tu as la parole.

**Roland Franc, R.:L.:1155, Mykérinos à l'Or.: de Créteil**

T.:C.:F.:Président, T.:R.:Grand Maître, TT.:RR.:FF.:Conseillers fédéraux et vous, mes Frères Députés. J'ai cru plus tôt que nous allions renouveler un accord avec le Grand Orient, mais il s'agissait d'un Grand Orient du Brésil. Je suis donc content d'avoir les informations données par notre Grand Maître. S'il est décidé un jour d'étudier le problème de nos relations avec le Grand Orient, il serait peut-être intéressant de connaître la position des Frères Députés. Je m'étais proposé tout à l'heure de demander, avant d'accepter le rapport du G.:Chancelier, à avoir **l'avis des Députés sur nos relations avec le Grand Orient**.

Car il devient insupportable de vivre ce que nous vivons vis-à-vis du Grand Orient. Je pense, puisque nous parlons dans ce Convent à la fois de communication et de relations extérieures, qu'il serait intéressant pour la Grande Loge de **se démarquer du Grand Orient** et de le préciser. Ceci, d'autant que la presse rend compte de notre Convent, et le publierait. Non que nous ayons besoin d'être reconnus par la GLNE, je ne pense que cela nous pose un problème. Ce qui nous pose des problèmes c'est l'attitude du Grand Orient qui **s'impose vis-à-vis de l'extérieur comme le chef de la Maçonnerie**, ce qui est insupportable. Il faut arrêter cela et je souhaiterais qu'il y ait, sinon un vote, ce qui serait mal vu, du moins un avis des Députés sur nos relations

avec le Grand Orient.

Faut-il se démarquer du Grand Orient ? Ne faut-il pas s'en séparer ? En ce qui nous concerne dans la banlieue parisienne, actuellement je remercie la Grande Loge de **faire les investissements qui nous intéressent** sur la région Créteil. Nous vivions dans une structure privée. Dans cette structure privée, il y a déjà douze ans que nous nous sommes séparés du Grand Orient. Je précise aussi que, dimanche, je ne serai pas là : depuis que je suis venu à la clôture du Convent la première année où j'ai été élu Député, j'ai décidé de ne jamais plus y assister, parce qu'il m'est pénible de voir défiler le Grand Maître et ses adjoints du Grand Orient. J'ai dit.

**T.:C.:F.:Prés.:**

Je te remercie, mon Frère. Je pense que nous pouvons enregistrer de ton propos la demande à nos TT.:RR.:FF.:Conseillers fédéraux d'examiner comment ils pourront faire au cours de l'année à venir pour pouvoir nous représenter dans la forme, une façon ou une autre de donner notre point de vue sur cette importante question qui semble vous intéresser particulièrement. Le G.:Orateur demande la parole. Merci.

**T.:R.:G.:Ora.:**

Mon T.:C.:F.:Président je te remercie. Mes TT.:CC.:FF.:Députés, pour répondre à l'intervention qui vient d'être faite, je rappelle qu'une indication très nette a été donnée hier dans le vote que vous avez apporté à plus de 82 % en faveur du **rapport de la communication externe** de la Grande Loge de France. Celui-ci indiquait très clairement la volonté d'affirmer de manière évidente et claire ce que nous sommes afin de nous démarquer des autres obédiences.

**T.:C.:F.:Prés.:**

C'est donc dans ce cadre que la question pourra être traitée. Maintenant si tu veux bien, mon Frère G.:Chancelier, tu réponds rapidement aux questions qui t'ont été posées.

**T.:R.:G.:Chan.:**

Tout à fait mon T.:C.:F.:Président. Je ne répondrai donc pas au F.: Roland Franc, de *Mikérinos*, puisque T.:R.:Grand Maître a répondu à cette question. J'en viens à l'intervention du F.:Michel Singer, que je relierai peut-être avec l'intervention du Frère de Grenoble sur nos relations, notamment avec la Grande Loge Unie d'Allemagne et la Grande Loge d'Autriche.

◊ J'ai exprimé en Tenue de Grande Loge de décembre 1997 le regret que j'avais de voir perdurer l'**incompréhension**, ou des relations purement mondaines, avec les **Grandes Loges Unies d'Allemagne**. Ce sentiment s'est conforté, puisque au début de l'année 1998 le T. R. Grand Maître, le Second Grand Maître adjoint et moi-même avons été invités — et c'était une surprise pour nous — à Berlin, où se trouve le siège des Grandes Loges Unies d'Allemagne. C'était l'information que nous avait donnée le Délégué du Grand Maître pour l'Europe, le Passé G. Chancelier Hanns-Philippe Gluck. De report de date en report de date, nous ne sommes pas allés à Berlin. Nous nous sommes retrouvés à Bonn, qui est le siège de l'une des cinq obédiences confédérées au sein des Grandes Loges Unies d'Allemagne, la Grande Loge AFAM, celle qui est supposée être en quelque sorte être l'ambassadrice, ou l'obédience de cœur, de la Grande Loge de France, et nous n'avons pas été reçus, le Grand Maître, le Second Grand Maître adjoint et moi-même au siège de cette obédience mais dans un hôtel tout à fait confortable sur les bords du Rhin, dans une salle d'hôtel agréable. C'est un petit peu se moquer du monde, dans la mesure où le nouveau Grand Maître élu des Grandes Loges Unies d'Allemagne, le F. Klaus Korneffer, qui est un Frère tout à fait remarquable et agréable, tout à fait mondain, nous a dit en substance — et je parle sous le contrôle du Grand Maître et du Second Grand Maître adjoint — qu'il se ferait un devoir de défendre le dossier de rapprochement de la Grande Loge de France et de la Grande Loge Unie d'Angleterre en en conférant avec le duc d'York. Je n'ai eu **aucun écho de cette entrevue** et je doute fort que cela se produise d'ici quelques décennies... à moins que nous **marquions notre territoire sur le continent d'Amérique latine** qui est fort francophile et francophone, auquel cas les Anglais, qui sont des esprits pragmatiques, pourront envisager d'autres relations avec la Grande Loge de France.

◊ Il en va de même avec la Grande Loge d'Autriche, où notre Grand Maître a effectivement rencontré à l'occasion d'un déplacement pour les musées maçonniques européens le Grand Maître de la Grande Loge d'Autriche. Là encore, il y a une **sujétion de la Grande Loge d'Autriche** comme des Grandes Loges Unies d'Allemagne qui démontre que ces obédiences ne respectent pas le *landmark* édicté par la Grande Loge Unie d'Angleterre imposant à une Loge, pour être reconnue comme régulière, de n'être assujettie à aucun pouvoir politique, religieux ou à aucune autre obédience internationale.

◊ Nous avons assisté, mon F. Michel Singer, à la diaspora d'un certain nombre de Loges installées en Russie sous la G. Maîtrise de Michel Barat et la G. Chancellerie de notre T. R. F. Gilbert Schulsinger, Loges ayant bénéficié de l'aide de la Grande Loge de France et dont certaines sont passées soit à Bineau, soit à la Grande Loge d'Autriche, soit aux Grandes Loges Unies d'Allemagne. Et je conçois que tu en aies un peu d'humeur, mais il faut quand même se rappeler, si tu es membre de *Libertas Pro Fraternitate*, que j'en étais l'un des membres co-fondateurs. À cet égard, je pense que sur l'Europe centrale et l'Europe de l'Est il y a une **reconstruction** qui durera au

moins deux bonnes décennies **dans un territoire maçonnique vierge** mais où, cependant, nous avons l'espoir de pouvoir présenter la création d'une Loge à l'Or. de Varsovie à la prochaine Tenue de Grande Loge.

◊ Je voudrais répondre au F. Fraleux qui me demandait, je crois s'agissant du Grand Orient, quel rite était pratiqué en Haïti. Je ne sais pas si c'est lui qui m'a demandé si c'était le rite de Papa Doc. Papa Doc, ça remonte à quelques décennies, sauf erreur de ma part, une bonne quinzaine d'années à tout le moins, et à la G. Maîtrise du T. R. Passé Grand Maître Pierre Simon. Si le Grand Maître Pierre Simon a signé un traité d'alliance d'amitié avec le Grand Orient de Haïti, je suis persuadé que c'était une obédience parfaitement digne de respect et c'est la raison pour laquelle, avec respect, nous respecterons son délégué, le Député de district du Grand Maître du Grand Orient de Haïti, à notre Tenue conventuelle de clôture de Convent le dimanche 20 septembre prochain.

◊ Une question m'a été posée concernant la méconnaissance de la politique qui serait celle de la G. Chancellerie. Premièrement, la G. Chancellerie hérite des dossiers qui lui sont transmis par ses prédécesseurs et qui n'ont pas été menés à terme. C'est ainsi que le Second Grand Maître adjoint a remis, avec moi-même, patente à la R. L. Tolérance de Prague, créée il y a plusieurs années, à l'époque où Michel Barat et Gilbert Schulsinger étaient en charge de la Maison et de la politique extérieure. **Nous avons aidé autant que faire se peut l'Europe centrale et l'Europe de l'Est**. Nous ferons ce que nous pourrons avec le budget qui sera voté par le Convent en l'état actuel de nos finances. Il y a peu de choses à faire, mais nous avons suivi. Nous avons considéré que le dossier de Riga n'était pas en état, nous le présenterons quand il le sera. L'innovation, sur l'Europe centrale, c'est une création d'une Loge en Hongrie différente de celle qui existe à l'heure actuelle à Budapest.

◊ On ne connaît pas la politique extérieure de la Grande Loge de France ? Si, on la connaît, parce que j'ai clairement indiqué en décembre 1997 que si on voulait **désenclaver la Grande Loge de France** — dès lors qu'on était bordé au Nord-Ouest de la France par l'Angleterre, qui ne veut pas nous reconnaître et qui reconnaît la GLNF Bineau ; au Nord de l'Europe par les obédiences scandinaves et les Grandes Loges des Pays-Bas, qui sont assujetties aux Grandes Loges Unies d'Angleterre ; à l'Est de l'Europe par les Grandes Loges Unies d'Allemagne — il fallait **opter pour une Maçonnerie du bassin méditerranéen et basculer**, ou anticiper le basculement, **sur l'Amérique centrale, les Caraïbes et l'Amérique latine**. Ce que j'ai proposé en Tenue de Grande Loge et ce que je me suis efforcé de faire en étant présent, puisque le Grand Maître n'a pu s'y rendre, au Brésil en juillet 1998, de telle sorte que nous ayons la possibilité d'avoir des relations avec les Loges confédérées au sein de la Confédération Maçonnique Symbolique du Brésil.

T. C. F. Prés. :

Merci, mon T. R. Frère.

T. R. G. Chan. :

On m'a posé une question également sur nos relations.

T. C. F. Prés. :

Nous sommes pressés maintenant, mon Frère.

T. R. G. Chan. :

Dernière réponse, sauf oubli de ma part — non intentionnel bien évidemment. On m'a posé une question sur les relations avec l'Italie. Je dois signaler que le Grand Maître s'est déplacé, avec le T. R. F. Grand Orateur et le T. R. F. Grand Expert le 20 septembre 1997 à la **fête équinoxiale du Grand Orient d'Italie** où, initialement, nous avons failli ne pas être reçus. Sur l'intervention pressante du Grand Maître, qui envisageait de revenir à Paris, la délégation française a été reçue avec tous les honneurs dus à l'importance de la Grande Loge de France. Nous avons d'excellentes relations avec le Passé Grand Maître immédiatement descendant Virgino Gaeto et avec le Grand Secrétaire aux Relations extérieures Paolo Bronzo. Je ne doute pas qu'à brève échéance, si on met un peu de liant de chaque côté, on arrive à un accord. Cela étant, mes Frères de la Grande Loge de France, vous êtes remarquablement reçus et bien reçus par nos Frères du Grand Orient d'Italie et réciproquement. De même que vous avez la **faculté de recevoir** les Frères de la Grande Loge d'Italie ou des Frères d'autres obédiences plus petites, dès lors qu'elles ne sont pas mixtes. J'ai dit, T. C. F. Président, sauf omission de ma part sur l'une ou l'autre question qui aurait pu m'échapper. Je crois qu'un Frère du Sud-Ouest m'avait posé une question que je n'ai pas notée sur le moment, mais je suis prêt à le faire le cas échéant.

T. C. F. Prés. :

Je te remercie mon T. R. F. Grand Chancelier. Nous avons maintenant à ratifier les traités que tu as signés. Je pense que nous pouvons donc te demander quels sont les traités que tu désires que les Frères réunis au Congrès ratifient. Mais je voudrais quand même que tu nous en dises quelques mots. Un par un.

T. R. G. Chan. :

Mes Frères, je vous demande d'abord de bien vouloir ratifier le traité qui a été signé par le Grand Maître et par moi-même avec la Grande Loge Nationale de Yougoslavie, innovation d'ailleurs que j'ai oublié de mentionner à notre F. Michel Singer. J'espère que cette nouvelle le satisfait.

T. C. F. Prés. :

Signale-nous quel est le rite auquel travaille cette obédience.

T. R. G. Chan. :

Au RÉAA Après avoir ouvert ses travaux suivant les principes allemands au rite d'York, progressivement ce sont **nos rituels qui sont mis en place** et les décors changent. On voit sur les colonnes des Frères décorés du tablier du rite d'York et des Frères qui travaillent avec nos décors. Progressivement, tous les rituels et tous les décors seront ceux de la Grande Loge de France.

T. C. F. Prés. :

Quel est le nombre de Frères qui décorent cette obédience ?

T. R. G. Chan. :

C'est une petite obédience renaissante comme toutes celles qui revoient le jour : environ 200 Frères, ou peut-être un petit peu moins. Mais elle est très active et elle sera représentée par son Grand Maître, et une délégation à notre prochaine clôture de Convent, ce dimanche.

T. C. F. Prés. :

Merci. Mon Frère G. Orateur, tu as la parole

T. R. G. Ora. :

Merci T. C. F. Président. Mes TT. CC. FF. Députés, je vous propose de ratifier le traité d'amitié passé entre la Grande Loge de France et la Grande Loge Nationale de Yougoslavie.

**T.:R.:F.: Jacques Kowal**

Le compte à rebours. Président.

**T.:C.:F.: Prés.:**

Mes Frères à vos votes.

Mon Frère Grand Orateur, les résultats.

**T.:R.:G.: Ora.:**

Les résultats du scrutin donnent :

389 pour la ratification, 92 voix contre la ratification.

Ainsi donc le traité passé entre de la Grande Loge de France et la Grande Loge de Yougoslavie est ratifié.

**T.:C.:F.: Prés.:**

Mon T.:R.:F.: Grand Chancelier, as-tu d'autres traités à nous proposer ?

**T.:R.:G.: Chan.:**

Oui, je propose au Convent de bien vouloir ratifier de manière couplée deux traités, dont l'un seul en l'état actuel des choses a été signé avec l'État confédéré de l'Alagoas et l'autre sera signé le 20 avec l'État de Baya, puisqu'il nous est apporté revêtu de la signature du Grand Maître de l'État de Baya. J'aurais dû ramener ces deux traités signés. La coupe du monde de football a perturbé les Brésiliens au point que je n'ai pu ramener qu'un seul traité signé, mais il serait indécent que la délégation de la COMAB dont le Grand Orient de Baya est membre ne voit pas sa ratification. J'ai dit.

**T.:C.:F.: Prés.:**

Merci. Mon Frère G.: Orateur.

**T.:R.:G.: Ora.:**

Mes TT.:CC.:FF.: Députés, je me dois de rappeler que tous les traités qui ont été paraphés par le T.:R.:F.: Grand Chancelier l'ont été après étude et présentation

devant Conseil fédéral et avec l'accord du Conseil fédéral bien évidemment. En conséquence, je vous demande de bien vouloir ratifier le traité d'amitié passé avec le Grand Orient indépendant confédéré d'Alagoas ainsi que celui qui sera passé avec le Grand Orient indépendant confédéré de Baya.

**T.:C.:F.: Prés.:**

Mes Frères. Vous pouvez voter.

Mon Frère G.: Orateur.

**T.:R.:G.: Ora.:**

Les résultats du scrutin donnent :

392 pour la ratification, 83 voix contre la ratification.

Ainsi donc les traités liant la Grande Loge de France et les Grands Orients indépendants d'Alagoas et de Baya seront ratifiés.

**T.:C.:F.: Prés.:**

Autres traités à nous proposer.

**T.:R.:G.: Chan.:**

Le dernier traité, mes Frères. Mais là il s'agit d'une re-signature de traité. Je confirme ce que m'a indiqué le Passé Grand Maître Pierre Simon : il y a plus de trente ans, un traité a été signé avec le **Grand Orient de Haïti**, qui travaille par définition à un rite correct, pour répondre au F.: Michel Singer. Je ne le sais pas, j'entendais me rendre en Haïti avec le Grand Maître adjoint de la région Amérique/Caraiibes, cela n'a pu se faire. Nous le ferons, mais j'ai toute confiance en l'autorité et la réflexion du Passé Grand Maître Pierre Simon pour savoir que ce traité, qui est une **simple réitération** de ce qui a été fait il y a trente ou trente-cinq ans, devra l'être raisonnablement lors de la visite à notre Tenue de clôture de Convent le 20 septembre prochain par le Député de district de cette obédience et revêtu bien évidemment de la signature du Grand Maître du Grand Orient de Haïti. J'ai dit.

**T.:R.:G.: Ora.:**

Mes TT.:CC.: Frères, je vous demande de bien vouloir autoriser la réitération du traité qui lie la Grande Loge de France et le Grand Orient de Haïti.

**T. C. F. Prés. :**

Mes Frères, vous pouvez voter.

Les résultats, mon Frère G. Orateur.

**T. R. G. Ora. :**

Le résultat du scrutin est le suivant :

340 voix pour la réitération du traité passé avec Haïti, 130 voix contre.

Par conséquent, la réitération est autorisée.

**T. C. F. Prés. :**

Bien, mes Frères, maintenant il nous reste à voter de façon globale sur le rapport de notre Frère G. Chancelier. Mon Frère G. Orateur.

**T. R. G. Ora. :**

Mes Frères, vous avez entendu le rapport du G. Chancelier, dont vous avez débattu. Je vous propose d'adopter le rapport du T. R. F. Guy Paviot, G. Chancelier de la Grande Loge de France.

**T. C. F. Prés. :**

Mes Frères, que ceux qui sont d'accord avec les conclusions de notre Frère Orateur appuient sur le bouton n° 1. Les autres appuieront sur le bouton n° 2 s'ils ne sont pas d'accord. Mes Frères, vous pouvez voter.

Mon Frère Grand Orateur, les résultats.

**T. R. G. Ora. :**

Les résultats du scrutin sont les suivants :

225 pour, 261 contre.

Le rapport du T. R. F. Grand Chancelier n'est donc pas adopté.

**T. C. F. Prés. :**

Mes Frères, nous allons passer maintenant à l'écoute du rapport de notre Frère



GRANDE LOGE  
DE FRANCE



FRANCS-MAÇONS DE RITE ÉCOSAIS ANCIEN ET ACCEPTÉ  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

# TENUE DE GRANDE LOGE DE 5998

COMPTE RENDU  
OFFICIEL DES TRAVAUX

**Communications du Grand Chancelier**  
**T.: R.:F.: Charles Jameux**

Très Respectable Grand Maître, passés Grands Maîtres, Grands Maîtres Honoris Causa, vous tous mes Frères Officiers et Conseillers Fédéraux de la Grande Loge de France, et vous Vénérables Maîtres Députés,

Au cours des douze semaines qui viennent de s'écouler depuis notre dernier Convent du mois de septembre, votre Grande Chancellerie a été amenée à constater et à mettre en œuvre, d'une part, en interne, la continuité et l'unité de la politique extérieure de la Grande Loge de France et, d'autre part, en externe, sa parfaite régularité, donc en interne et en externe.

Pour ce qui concerne l'interne, c'est un domaine qui est traditionnellement je dirais non valorisé mais je souhaiterais rappeler à nos Frères Députés l'importance toute particulière qu'il y a pour la Grande Chancellerie à accueillir traditionnellement et dans des conditions d'explications extrêmement fraternelles les demandes d'information ou les demandes d'aide qui émanent de Frères ou de loges de la Grande Loge de France, y compris celles d'ailleurs installées en territoires étrangers, et qui visent à obtenir des renseignements sur l'état et la situation maçonnique dans lesquels par exemple ces Frères sont destinés à voyager ou à s'implanter. Donc le message, sur ce point précis mes Frères Députés, est le suivant : il faut bien entendu féliciter tous les Frères dans les loges et dans tous les Orientes qui se rapprochent et qui téléphonent

à la Grande Chancellerie car nous estimons qu'il y a là un lien d'unité et de cohésion tout à fait indispensable entre les Frères et, d'autre part, en central, la Grande Chancellerie. J'ajoute sur ce point de description des missions internes de la Grande Chancellerie qu'il y a bien entendu lieu de rappeler que les services de la Grande Chancellerie animent, aux côtés du Grand Maître et avec son accord, l'ensemble des réseaux de délégué du Grand Maître, de correspondant, de garant d'amitié et bien entendu je ne saurais oublier les Conseillers Fédéraux, soit Grands Chanceliers adjoints, soit Conseillers Fédéraux qui ont accepté des missions ponctuelles et qui en quelque sorte aident le Grand Chancelier en central à Paris, l'aident dans sa tâche de veille géographique et, en particulier, je dirai plus spécialement pour les pays étrangers qui sont, de manière frontalière, limitrophes du territoire français. Je saisis cette occasion pour les remercier. La Grande Chancellerie intervient enfin dans les dossiers en réfléchissant et en instruisant des dossiers de loges en cours de formation par exemple sur le territoire étranger. Je dirais donc que, en interne, l'ensemble de ces tâches ne saurait être négligé et il convenait à mon sens de les rappeler.

En externe, je vous ai donc dit mes Frères Vénérables Maîtres Députés que la Grande Chancellerie avait été amenée à constater et à mettre en œuvre la parfaite régularité de ses principes et de ses missions mais bien entendu, rappelons que ces principes de régularité ne vont pas et n'iront pas au prix d'une reconnaissance dès lors que cette reconnaissance passerait par une forme je dirai d'allégeance de nos positions et d'une forme d'allégeance vis-à-vis de quelque puissance maçonnique que ce soit. Il y a donc là simplement le rappel des principes qui sont ceux de la politique extérieure de la Grande Loge de France.

Au premier plan, il ne faut pas oublier que la mission de la Grande Chancellerie est notamment d'accueillir et je dirai d'accueillir fraternellement à Paris, dans nos bureaux, les membres des obédiences étrangères qui sont de passage dans notre capitale. Je vous prie de croire que ces passages de Frères étrangers, d'ailleurs extrêmement divers et parfois non-informés de la situation maçonnique française et internationale, que ces passages sont très nombreux. Nous le faisons toujours avec le plus de fraternité possible, sachant que cela relève très clairement de notre mission. Et puis il y a l'autre partie traditionnelle qui, elle, est bien davantage connue, qui est cette mission de la Grande Chancellerie qui consiste non pas à accueillir et à accepter les visiteurs de passage mais à aller vers, aller vers et en particulier en territoire étranger et à cet égard, puisqu'il s'agit dans cette partie de nos missions d'essayer de nouer des relations d'amitié fraternelles avec à terme pour objectif de permettre aux Frères, concrètement, de la Grande Loge de France, de rencontrer et d'aller en inter-visite avec les francs-maçons étrangers, dans leur milieu maçonnique d'origine. Puisque il s'agit donc d'aller vers ces orientés étrangers et de conclure des alliances, je crois qu'il faut essayer de simplifier parce que nous avons très peu de temps et qu'il me reste deux minutes pour terminer cette intervention, je crois qu'il faut essayer de simplifier les régions géographiques du monde qui aujourd'hui, si l'on excepte bien

entendu l'Europe continentale et l'Asie dans laquelle nous avons peu de contacts et l'Amérique du Nord, il est vrai, pour laquelle la situation n'évolue pas, je crois que nous pouvons ramener nos réflexions et cette très brève évocation à quatre domaines géographiques. L'Europe du Sud et le bassin méditerranéen, l'Amérique latine, l'Amérique centrale et la zone Caraïbes et enfin, quatrième, l'Afrique. L'Europe du Sud et le bassin méditerranéen ; je ne rentrerai pas car je ne crois pas que ce soit l'objet aujourd'hui en Tenue de Grande Loge de rentrer dans le détail de chacun des pays. Je me permets simplement Vénérables Maîtres Députés de vous indiquer que au moins six pays nécessitent actuellement de notre part des recherches très poussées d'alliance et que nous avons bon espoir d'aboutir sur ces six pays. Je les mentionne rapidement ; s'il y avait éventuellement des questions, nous pourrions y répondre ultérieurement. Il s'agit de l'Italie, le Portugal, l'Espagne, la Grèce, la Yougoslavie et le Liban.

Second point, l'Amérique latine, principalement donc l'Amérique du Sud, je ne mentionne pas mes Frères mais je pourrais le faire, je pourrais répondre à vos questions, les nombreux pays d'Amérique du Sud et d'Amérique hispanophone avec lesquels nous entretenons des contacts, soit réguliers, soit non-réguliers, mais je voudrais simplement sur deux points attirer votre attention car bien qu'il n'y ait que douze semaines depuis le Convent, deux faits sont intervenus qui, à mon avis, sans être totalement décisifs, en tout cas ont un caractère et revêtent à mes yeux un caractère d'espoir. Votre Grande Chancellerie et votre Grand Maître ont enregistré récemment, il y a moins d'un mois, une lettre de la Grande Loge Maçonnique de l'Etat de Rio de Janeiro ; cette lettre est tout à fait originale ; je n'ai, à ma connaissance, pas connaissance d'une telle lettre auparavant. Cette Grande Loge de l'Etat de Rio de Janeiro déclare reconnaître la Grande Loge de France. Alors mes Frères il n'y a pas lieu de pavoiser particulièrement tant que bien entendu les contacts préliminaires, dans la sérénité et dans la prudence, n'ont pas été opérés mais bien entendu vous pensez que nous allons rechercher activement et de manière pointue cette piste car en effet cette Grande Loge de l'Etat de Rio de Janeiro est, d'une part, importante au sein de cette confédération brésilienne et, d'autre part, assez représentative d'un fort courant d'opinion favorable à la Grande Loge de France au sein de la fédération du Brésil. Il en est de même d'une lettre de la Grande Loge Maçonnique de l'Etat de Sao Paulo, celle qui est dénommée traditionnellement dans les documents internationaux " Sérénissime ", très sereine, qui ne nous reconnaît pas mais émet le voeu que nous ayons des contacts plus importants à l'avenir, de manière bilatérale.

Troisième point : je vous rappelle qu'à la suite de notre dernier Convent dans lequel vous avez pu constater que était présent le Très Respectable Frère Henrick Ellis qui est le Grand Maître de la Grande Loge Prince Hall de la zone Caraïbes. Eh bien la Grande Chancellerie et le Grand Maître vont aller, sur l'instigation de notre Très Respectable Frère Michaël Segal que je salue pour ses efforts dans ce sens, nous

allons aller signer un traité d'amitié avec cette Grande Loge, Prince Hall, de la zone Caraïbes. C'est tout à fait important, je l'expliquais hier en Conseil Fédéral car lorsque nous serons introduits dans le temple, en présence du Grand Maître Ellis de cette Obédience Prince Hall Caraïbes, nous serons purement et simplement introduits en présence de membres qui aujourd'hui ne nous appellent pas toujours mon Frère, mais je crois qu'il est bien que la Grande Loge de France soit présente dans ces circonstances avec l'appui fraternel, serein et calme du Grand Maître Henrick Ellis. Nous en profiterons, sur ce troisième point qui se termine, nous en profiterons mes Frères pour essayer de clarifier la situation j'allais dire interne à Haïti et tenter de nouer à cette occasion les liens qui à mon avis devraient se concrétiser entre la Grande Loge de France et le Grand Orient d'Haïti.

Dernier point et je vous prie de m'excuser si j'ai été un petit peu long, bien entendu je serais coupable si je ne mentionnais pas à l'appui de ces secteurs, je dirai de ces régions maçonniques particulièrement importantes et comportant un caractère stratégique pour l'avenir de notre Grande Loge de France, je serais coupable si je ne mentionnais pas l'Afrique. L'Afrique, vous le savez, est cet immense continent où des Frères dans des conditions difficiles ont tenu le flambeau de la Grande Loge de France ou ont réussi à se constituer en Grande Loge Nationale autonome. C'est bien entendu vers ces Frères que très prochainement nous irons afin de maintenir, de consolider et d'amplifier les liens qui sont les nôtres avec cette Afrique et, en particulier, avec la Côte d'Ivoire, avec le Cameroun, avec Brazzaville, avec tous ces pays qui nous observent et je dirai au sein desquels l'attitude, les pensées, les principes de la Grande Loge de France sont observés non seulement avec énormément de fraternité, mais sont observés avec une très grande vigilance et une très grande attention. En d'autres termes et pour finir, nos frères africains attendent les positions de la Grande Loge de France. Vous comprendrez, mes Frères, dans ces conditions que ce quatrième secteur géographique que j'ai placé pour des raisons d'exposé et de notes personnelles en quatrième position, n'est sans doute pas le moins important. Il requiert en tout cas toute notre attention. Très Respectable Grand Maître, en vous priant de m'excuser d'avoir été un peu long, j'ai dit.

**T.:R.:G.:M.:**

Je vous remercie Très Respectable Grand Chancelier et je vous remercie particulièrement d'un exposé très dense et riche en espérance. Mes Frères, y a-t-il des demandes d'intervention à propos des communications du Grand Chancelier ?

**Claude L'Helaouet, R.:L.:977, Saint-Jean d'Azur à l'Or.: de Toulon**

Très Respectable Grand Maître, Très Respectable Grand Chancelier, Très Respectables Conseillers Fédéraux et vous tous mes Frères Vénérables Maîtres Députés, vous le devinez, je suis originaire du Maghreb et je voudrais poser une petite question à notre T.:R.:F.: Grand Chancelier : quelle est la position de la Grande Loge de France sur la démarche, me semble-t-il, qu'elle devrait faire sur le Maghreb

compte tenu de plusieurs facteurs. D'abord parce qu'une partie du Maghreb vit dans la terreur et que dans le cadre de la démarche de la Grande Loge de France une prise de position officielle de la Grande Loge pourrait faire prendre conscience aux Algériens réfugiés en France, et notamment aux intellectuels réfugiés politiques en France, qu'une Institution telle que la Grande Loge de France se préoccupe de la situation des Algériens torturés et massacrés. Nous avons une démarche vers des pays qui se trouvent à des milliers de kilomètres, que je trouve de toute façon tout à fait légitime, mais moi qui suis méditerranéen je trouve qu'on devrait se pencher sur le problème du Maghreb parce que ces hommes et ces femmes peuvent aussi devenir nos Frères ; moi, c'est déjà fait. J'ai dit.

**T. R. G. Chanc.**

Vénérables Maîtres Députés et mon Très Cher Frère qui vient de me poser cette question, je crois, en réalité mon Frère, que ta question recouvre deux questions. Il y a une première question qui est à caractère je dirai un petit peu général et, entre guillemets, politique qui est la situation politique et stratégique de ces pays du Maghreb ; ça n'est pas un questionnement qui est propre à la Grande Chancellerie. Je crois que c'est une question qui s'adresse à la politique générale de la Grande Loge de France, donc je ne peux pas, ne serait-ce que même brièvement, répondre sur un terrain qui est bien connu, qui est celui évident des droits de l'homme et de la sauvegarde des droits de l'individu. Pour la seconde question qui me semblait d'ailleurs partir un peu dans l'interrogation de notre Frère de Toulon et qui est une question plus proprement maçonnique, la situation des trois pays du Maghreb est extrêmement différente, les libertés publiques ne sont pas vécues identiquement par les peuples de ces pays. Je ne répondrai bien entendu que pour ce que je connais. Je sais actuellement qu'il y a, mais je ne souhaite pas donner davantage de renseignements tout simplement parce que je ne les possède pas, il y a actuellement au Maroc des Frères ou des ex-Frères, ex-membres de la Grande Loge du Maroc qui, en quelque sorte, constatant que l'évolution politique et sociale de leur pays permettait de trouver je dirai un dialogue, ou l'amorce d'un dialogue au sein des classes sociales et des couches socioprofessionnelles du Maroc, s'interrogent et se disent pourquoi ne pas, dans la perspective actuelle, dans la conjoncture actuelle, pourquoi ne pas tenter, je choisis volontairement ce mot extrêmement prudent, pourquoi ne pas tenter de réveiller une initiative maçonnique au sein du Maroc. Alors je ne vous cache pas qu'une telle démarche qui est extrêmement ambitieuse et qui bien entendu ne peut pas se faire sans l'aide d'un certain nombre d'instances officielles et maçonniques, officielles et/ou maçonniques, retient tout à fait notre attention. Mais on ne peut pas répondre de but en blanc à de telles questions sans les avoir étudiées. La réflexion qui m'a été proposée et qui a été proposée à notre Grand Maître sur ce point précis de ce troisième pays que je viens de mentionner date très exactement d'il y a trois semaines. Donc vous comprendrez, tu comprendras mon Frère que je ne peux pas répondre de manière extrêmement détaillée à ton interrogation.

**T.:R.:G.:M.:**

Mes Frères, il n'y a pas lieu à voter sur les communications du Grand Chancelier. Nous allons donc interrompre nos travaux et je vous suggère de les reprendre à 14 h 30. A mon coup de maillet, les travaux ont suspendus.



GRANDE LOGE  
DE FRANCE



FRANCS-MAÇONS DE RITE ÉCOSSAIS ANCIEN ET ACCEPTÉ  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

# CONVENT DE 5999

COMPTE RENDU  
OFFICIEL DES TRAVAUX

**T.:C.:F.: Prés.:**

Mes frères, que ceux qui sont d'accord avec les conclusions du T.:R.:F.: Grand Orateur le manifestent en votant à mon coup de maillet. Mon Frère Orateur, résultat du scrutin ?

**T.:R.:G.: Orat.:**

Le résultat du scrutin est le suivant :

414 voix pour.

146 voix contre.

Le rapport du T.:R.:F.: Grand Secrétaire est adopté;

**T.:C.:F.: Prés.:**

Maintenant mes frères, nous allons entendre le T.:R.:F.: Grand Chancelier.

### Rapport du Grand Chancelier

**T.:R.:F.: Charle Jameux**

T.:C.:F.: Président, Très Respectable Grand Maître, Grands Maîtres Honoris Causa, passés Grands Maîtres, Grands Officiers de la Grande Loge de France, Conseillers Fédéraux, et vous tous mes TT.:CC.:FF.: Députés Vénérables Maîtres, Je me propose donc de vous présenter mon rapport articulé en deux parties, la première partie que nous allons traiter tout de suite étant consacrée à l'action diplomatique et internationale de votre Grande Chancellerie. La seconde partie qui aura donc lieu après que je vous aurai demandé de bien vouloir voter mon rapport de Grand Chancelier sera consacré à la présentation du projet de confédération Les Grandes Loges Unies de France.

En première partie, je ne crois pas indispensable mes très chers frères députés de reprendre le contenu du rapport qui vous a été adressé avec la liasse des rapports de l'ensemble des Grands Officiers en date du 12 mai et, bien entendu, après cet exposé liminaire, s'il y a des questions le concernant, j'y répondrai bien volontiers. Toutefois je crois indispensable de faire deux remarques concernant ce rapport qui vous a été transmis, et notamment deux remarques relatives à la date de son établissement qui est, je vous le rappelle, le 12 mai 1999. Alors la première remarque est relative à l'idée de régularité. J'y ai fait allusion dans le propos écrit, en vous précisant de manière à ce qu'il n'y ait pas de mauvaise interprétation ou de confusion dans l'interprétation sémantique de ce terme que, à mes yeux, et comme je le crois d'ailleurs aux yeux de ceux qui m'ont précédé, il n'y avait pas de commune mesure entre la régularité et la reconnaissance. La régularité, c'est ce qui fonde notre

Tradition et la reconnaissance, notamment de nos frères anglais de la Grande Loge Unie d'Angleterre, c'est une tout autre chose. Nous travaillons en ayant conscience de la nature empreinte de régularité de la Grande Loge de France et cela fait notre honneur et notre fierté, nous n'avons pas besoin d'autre chose. Je me permets d'ailleurs à ce sujet, mes très chers frères députés, de citer très brièvement deux phrases qui ont été mises hier matin dans le propos de conclusion de notre T.:R.:G.:M.: de manière à ce que tout simplement je m'y rattache, j'y souscris complètement et je précise le sens de l'emploi que j'ai fait de ce terme. Je le cite : "Dans cette perspective, le rappel de notre régularité et de notre spiritualité ne constitue en rien une marque d'autosatisfaction ou pire encore, d'un sentiment de supériorité qui serait déplacé. Il réaffirme notre attachement à un rite et à une Tradition qui, à nos yeux, ne peuvent être remis en cause. Le grand défi sera, je le répète, d'adapter cette Tradition au monde qui se bâtit sous nos yeux afin de participer à cette construction et d'en faciliter l'accès aux nouvelles générations". Fin de citation. Donc je crois que sur ce plan les choses me semblent-elles claires. Seconde remarque qui est liée donc à la date d'établissement et de dactylographie de ce document le 12 mai dernier. Lorsque vous lisez ce rapport, mes très chers frères députés, vous constatez que j'y annonce la conclusion de deux traités d'amitié, de reconnaissance mutuelle, avec deux obédiences maçonniques étrangères. J'y annonce en premier la Grande Loge Prince Hall des Caraïbes à la Barbade dont vous avez vu lors de notre dernier Convent de septembre 98 le Grand Maître venir nous visiter et effectivement nous avons signé le 22 avril. J'y annonce également, avec un effet de décalage de quelques jours, la signature d'un traité avec la Grande Loge de Grèce du Rite Ecossais Ancien et Accepté puisque le 12 mai, lorsque je remettais à notre frère Pierre Vaireaux ce document, nous savions que nous allions le signer à Athènes le 23 mai. Alors ce rapport serait inexact et en tout cas incomplet si je ne mentionnais à votre intention les événements qui se sont déroulés depuis ce 12 mai 1999 et qui en quelque sorte viennent cette fois-ci d'une manière définitive concrétiser la liste des traités d'amitié pour l'année qui vient de s'écouler 98-99. Mes frères, le Grand Architecte a bien fait les choses et des conversations que, pour certaines de ces obédiences dont je vais vous parler, nous avons engagées depuis fort longtemps déjà, des conservations, des négociations, deux traités d'amitié ont abouti. Elles ont abouti dans cette très courte période qui sépare le 12 mai du 25 juin et elles concernent trois obédiences qui revêtent un caractère particulier. La première s'appelle la Grande Loge Rio Grande de Sul de Brésil, elle appartient à la confédération maçonnique symbolique brésilienne. La capitale de cet état est Porto Allègre. La seconde concerne la Grande Loge de l'Etat El Potosi au Mexique. Cette Grande Loge fait partie de la confédération des Grandes Loges du Mexique et elle est en outre, comme la précédente, affiliée à la très puissante et très intéressante confédération maçonnique inter-américaine. Le siège social de cette obédience se trouve à San Luis Potosi, Mexique. Et puis, et puis il y a eu une surprise, je dois dire qui n'est qu'une demi-surprise parce que nous avons le sentiment, lorsque le T.:R.:G.:M.: est allé signer

le 22 avril à la Barbade le traité avec la Grande Loge Prince Hall des Caraïbes, nous avons le sentiment que nos frères de Prince Hall allaient vraisemblablement suivre le mouvement de la Grande Loge Prince Hall des Caraïbes et en quelque sorte vouloir ajouter aux premiers résultats engrangés et nous proposer relativement rapidement la signature de traités tout à fait identiques. Eh bien, cet événement s'est produit et nous avons signé pour un des deux textes et vous verrez en Tenue de conclusion de notre Convent dimanche matin que nous signerons la seconde partie, cette fois-ci en Anglais je crois. Nous avons signé avec la Grande Loge Prince Hall de Géorgie U.S.A. Voilà donc en réalité, mes frères, au lieu de deux traités d'amitié et de reconnaissance mutuelle, votre Grande Chancellerie et le T.:R.:F.:G.:M.: présentent à votre assentiment et à votre vote cinq traités d'amitié pour l'année qui vient de s'écouler 98-99. Alors peut-être que mon commentaire dans un premier temps doit s'arrêter là parce que je ne sais pas quel est l'aspect qui intéresserait éventuellement plus particulièrement certains des frères qui voudraient poser des questions sur ces cinq obédiences. Je suis bien entendu tout à fait prêt à y répondre et s'il y a des questions qui se manifestent à propos de ces cinq obédiences, et bien entendu je solliciterai à l'issue de ce jeu questions-réponses, je solliciterai de votre part l'approbation de mon rapport et de ces cinq traités d'amitié.

**T.:C.:F.: Prés.:**

Je te remercie mon T.:R.:F.: Grand Chancelier. Mes frères, concernant ces traités d'amitié de reconnaissance mutuelle, avez-vous des précisions, des observations, des questions à poser.

**Michel Singer, R.:L.: n° 1080 Libertas Pro Fraternitate, Or.: de Paris**

Mon T.:R.:F.: Grand chancelier, j'ai été très heureux d'apprendre que nous avons de bonnes relations vers l'Amérique du Sud, le Mexique et certains autres états relativement lointains, mais malheureusement l'Europe, j'ai l'impression, et j'ai d'ailleurs pris la parole à ce sujet au dernier Convent, en septembre dernier, j'ai l'impression que nous n'avancions pas tellement. Est-ce que tu pourrais nous détailler l'Europe du Sud, essayer de voir où nous allons avec le Grand Orient d'Italie, où nous allons en ce qui concerne l'Espagne. Ce que je vois, c'est que nos frères anglo-saxons sont une puissance fort respectable et très importante. Nous, nous sommes un petit peu entre deux chaises, entre le Grand Orient qui a une puissance des métaux très importante pour leurs activités internationales, je ne mentionnerai pas la GLNF dont le budget de la Grande Chancellerie est de cinq millions de francs. Où sommes-nous ? Je pense que nous sommes porteurs du Rite Ecossais Ancien et Accepté, c'est quelque chose de fondamental, je crois que c'est le rituel le plus utilisé dans le monde et surtout dans les hauts grades d'ailleurs, donc quid de l'Europe, que faisons-nous en Europe ? Une autre chose qui est une chose pratique que je souhaiterais recevoir de la Grande Chancellerie et je crois qu'un grand nombre de loges serait enchanté de

recevoir un document de ce genre, c'est la liste des obédiences dans le monde ou en Europe qui nous reconnaissent et qui sont amies avec nous et à quel rituel elles travaillent, parce que vous ne nous signalez jamais mes frères Grands Chanceliers les rituels auxquels travaillent ces obédiences et je doute que l'on travaille au Rite Ecossais Ancien et Accepté au Mexique et dans l'état du Brésil. J'ai dit.

**T.:R.:F.: G.: Chanc.:**

T.:C.:F.: président, je vais me borner à une réponse un peu de circonstance en rappelant d'ailleurs que j'ai répondu très largement lors de la Tenue de Grande Loge du 12 décembre à une question tout à fait analogue que celle qui vient de nous être posée par notre frère Michel Singer. Je crois d'ailleurs que notre frère Michel formule la question et donne en même temps la réponse, car si l'on veut d'une certaine façon détailler comme il le demande, il a tout à fait raison, détailler tous les pays d'Europe et notamment ceux d'Europe du Sud, je crois que c'est un constat de difficulté qu'il faut bien entendu aligner et c'est ce constat que je détaillerai un petit peu tout à l'heure en présentant le projet de confédération. Il ne va pas être déçu si je dis que bien entendu toute notre sollicitude et notre attention va, par exemple, vers des contacts avec l'Italie, avec le Grand Orient d'Italie car il aurait là bien sûr le ferment d'une Europe maçonnique non-alignée sur les déclarations autoritaristes de Londres et nous essayons de le faire, et vous savez dans un mariage il faut être deux. Et, alors en ce qui concerne l'Espagne, mes très chers frères, vous savez aussi que nous avons un projet extrêmement important et qui vous tient tout à fait à coeur, qui est d'autoriser de mettre sur pied lorsque les conditions seront remplies une troisième loge de la Grande Loge de France à Séville, et là il y a peut-être, d'une part, l'amorce d'un développement proprement espagnol à une situation maçonnique de la Grande Loge de France qui est actuellement je dirais en état de monter en puissance, et puis il y a peut-être un second élément qui, vous le comprendrez, nous intéresse au second plan mais qui va très vite devenir le premier, il y a là un signal fort adressé à notre frères francs-maçons espagnols. Je ne vous raconte pas le détail et la vie maçonnique de nos frères espagnols et je vous prie de croire que ces frères sont désorientés, si je puis prendre cette expression, ils sont désorientés et ils ne savent pas, pour prendre une métaphore commode, à quel saint se vouer. Eh bien si la Grande Loge ou une Grande Loge de Rite Ecossais venait à prendre en quelque sorte son autonomie, son indépendance en Espagne, il y aurait peut-être là effectivement le ferment d'une prochaine Europe du Sud maçonnique qui répondrait alors aux vœux de nos frères députés. Je salue d'ailleurs au passage nos frères de Just et nos frères Ortado de Barcelone et de Madrid dont je vous prie de noter mes frères qu'ils ne ménagent pas leurs efforts pour faire en sorte que la Grande Loge de France soit présente et rayonne dans le paysage maçonnique espagnol qui est par ailleurs si embrouillé.

**Michel Soumagne, R.:L.: n° 863 La Concorde Ecossaise, Or.: de Tours**

T.:R.:F.: G.: Chanc.: je suis un petit peu têtu et même si la sémantique n'est pas mon domaine, même si on emploie des mots plutôt que d'autres, tu m'en excuseras, je reste sur cette ambiguïté, tout du moins sous une lecture différente entre le mot reconnaissance et le mot régularité. Lorsque le T.:R.:G.:M.: nous annonce que nous avons signé un traité d'amitié avec les Loges Prince Hall, il se réjouit à juste titre et moi aussi que nous ayons fait un traité d'amitié avec une obédience ou une organisation d'obédiences qui pèse 300.000 frères. Et toi, ta lecture est différente : l'événement important c'est que la moitié de ces loges sont des loges reconnues par les anglo-saxons, je te cite. Donc, je te l'ai déjà dit au Congrès du Centre-Ouest, il ne me semble pas que tu en fasses la même lecture. Donc je réitère cette question ou je veux te réentendre à ce sujet. Deuxièmement, dans les cinq futurs traités ou ceux que nous venons de signer, j'aimerais savoir si ça a été signé avec des obédiences reconnues ou non-reconnues et j'aimerais aussi savoir quels efforts tu fais pour que nous réussissions à lier des liens avec des obédiences, comme nous, non-reconnues. J'ai dit.

**T.:R.:F.: G.: Chanc.:**

T.:C.:F.: président, je remercie tout d'abord notre frère Michel Soumagne et je dois lui faire une réponse qui est tout à fait analogue à celle qui a été donnée lors du congrès. D'abord, en ce qui concerne la Grande Loge Prince Hall des Caraïbes, je crois qu'il y avait une petite confusion entre deux chiffres : tout simplement, la confédération de l'ensemble des Grandes Loges qui sont affiliées à Prince Hall représente effectivement de par le monde, et notamment pour la zone Caraïbes et la zone Amérique du Nord un total de l'ordre de 300.000 frères. En ce qui concerne en particulier cette obédience Prince Hall des Caraïbes, elle est de l'ordre de 700 frères. C'est tout à fait important, c'est formidable parce que, comme je l'expliquerai tout à l'heure en d'autres termes pour notre projet de confédération, c'est bien entendu par la considération, il y a des grosses obédiences, il y a des petites obédiences qui comptent, il y a des obédiences et nous traitons des traités entre égaux et entre frères. La seconde partie de ta question concernait la notion d'obédiences non-reconnues, lesquelles sont reconnues et si nous avons une action, si nous avons des efforts dans le sens d'obédiences non-reconnues. Alors, parmi celles que je viens de citer, il y a, et c'est un fait, effectivement, je m'attendais à cette question, c'est un fait sans précédent, je suis donc content de donner cette information mais la reconnaissance des deux Grandes Loges que je vais citer n'est pas essentielle à mes yeux, elle constitue simplement un scoop, un précédent. C'est la Grande Loge Rio Grande de Sul du Brésil et c'est aussi la Grande Loge de l'Etat El Potosi du Mexique. Ceci posé, bien sûr elle est reconnue par les Anglo-Saxons et d'ailleurs notamment plutôt par les Américains que par les Anglais, mais ceci posé ça n'est pas le point important. Ce qui est important c'est que des frères comme les Brésiliens et les Mexicains, comme ces

frères de ces deux obédiences qui depuis des années, pour ne pas dire des décennies, subissent des pressions absolument considérables de nos frères anglo-saxons et cette fois-ci notamment de nos frères anglais. Ces deux obédiences, pour la première fois et c'est là qu'est le scoop— décident de dire : nous n'accordons plus l'importance qui était hier accordée à l'idée de reconnaissance, nous accordons désormais une importance à l'idée de régularité, et à ce titre cette obédience brésilienne et cette obédience mexicaine disent : mes frères de la Grande Loge de France, soyez les bienvenus, nous vous tendons la main et nous nous reconnaissons mutuellement. Voilà simplement ma réponse mon frère.

**Jacques Kurkdjian, R.:L.: n° 104 Justice Egalité, Or.: de Marseille**

Trois questions s'il vous plaît : la première c'est qu'entend-t-on lorsque par la rumeur on nous dit que la Grande Loge de France ne peut plus se suffire du Grand Architecte de l'Univers, première question. Deuxième question : qu'est-ce cela sous-entend lorsque l'on nous dit que la Grande Loge de France a besoin de produits dérivés. Et troisième question enfin, on connaît la difficulté d'un grand nombre de loges et toutes les difficultés rencontrées par les frères; quelle est la somme que représentent toutes ces aides à toutes ces obédiences étrangères, j'ai dit.

**T.:R.:F.: G.: Chanc.:**

Nous ne nous contentons plus du Grand Architecte de l'Univers. Moi, personnellement, je suis à la Grande Loge de France comme vous-mêmes mes frères, je me contente tout à fait de notre Déclaration de Principes du 1er décembre 1953 qui établit notamment le Grand Architecte de l'Univers, voici ma première réponse. Seconde réponse, les produits dérivés. Alors bien que venant d'un secteur de l'industrie et des services qui est celui de l'audio-visuel et dans lequel il y a beaucoup de produits dérivés, je vois mal ce que notre frère de Marseille entend par les produits dérivés en matière maçonnique. En tout cas, s'il connaît une manière de doper les Grands Chanceliers à l'E.P.O. de façon à ce qu'ils aient un peu plus d'énergie, ses conseils seront les bienvenus. Troisièmement, la somme des aides qui seraient données, si j'ai bien compris, par la Grande Loge de France à des obédiences étrangères. Je comprends mal de quoi il s'agit. Il se trouve de facto que nous avons au budget de la Grande Chancellerie, mais bien entendu soumis à l'agrément préalable de votre Conseil Fédéral et du contrôle général de la Commission de Contrôle du Budget, une somme qui est allouée annuellement, de l'ordre de 50.000 Francs, et que l'on appelle l'aide à l'action internationale. Je n'en dispose pas personnellement comme personne d'ailleurs n'en dispose ; celui qui propose pour un pays ou une loge de la Grande Loge de France en train de se constituer dans un pays, d'aider en quelque sorte cette loge, comme par exemple Riga ou Séville, eh bien il la propose au Conseil Fédéral et dans sa sagesse, si toutefois il y a sagesse, le Conseil Fédéral décide d'accorder bien entendu la somme. Faites le compte mes frères,

50.000 Francs nous sommes loin de la somme qui a été citée tout à l'heure par le T.:R.:F.:Kowal qui était une somme totalement délirante en ce qui concerne Bineau et la somme que, par exemple, nos frères américains de la Grande Loge de New-York sont capables de poser sur la table lorsqu'ils aident à fonder la Grande Loge dite régulière, excusez-moi, à Moscou.

### Un Frère Député

T.:R.:F.: Chanc.:, je me permettrai de faire une simple remarque : tous les frères députés qui interviennent posent des questions sérieuses, alors je ne comprends pas tellement cette remarque qui est fort déplaisante et qui ne répond en rien à la fraternité de cette assemblée. J'ai dit.

### T.:R.:G.:M.:

T.:C.:F.: président, TT.:CC.:FF.: députés, je voudrais intervenir en effet à propos de la dernière question qui a été posée car il est vrai que les questions des députés sont des questions sérieuses qui méritent toujours réponse, mais il ne faudrait tout de même pas, dans ces questions, attacher trop d'importance à des rumeurs, à des " on dit " qui n'ont absolument aucun fondement, et je suis tout de même surpris d'entendre dire qu'au sein de la Grande Loge de France on ne se contenterait plus de la notion de Grand Architecte de l'Univers. Je voudrais simplement rappeler qu'hier soir, ce n'est pas très loin, j'ai eu l'honneur de représenter la Grande Loge de France au cours de la Tenue des hauts grades et que le thème de mon allocution a porté sur le Rite Ecossais Ancien et Accepté pour rappeler notre attachement à ce rite et que j'ai conclu cette planche en considérant que le Grand Architecte de l'Univers, c'est précisément la clé de voûte de ce système? C'est l'aboutissement du Rite Ecossais Ancien et Accepté. Par conséquent, il ne saurait aucunement être question de remettre en cause de quelque façon que ce soit le symbole du Grand Architecte de l'Univers. J'ai souvent eu l'occasion de dire que pour nous il est doublement à la base de notre démarche parce qu'en tant qu'architecte, il symbolise un sens, la recherche d'un sens qui est notre finalité mais en tant qu'architecte et non pas dieu révélé, il symbolise du même coup la liberté totale qui est laissée à chacun de nous dans sa recherche. Par conséquent, il ne saurait être question, je le répète, de remettre en cause cette notion. T.:C.:F.: président, TT.:CC.:FF.: députés, j'ai dit.

### Ludovic de Nayer, R.:L.: n° 427 Le Portique, Or.: de Paris

Notre frère Grand Chancelier nous a proposé : dans un mariage il faut être deux. Là il y a cinq mariages en vue et je ne connais que le prénom des mariés. Je désire, comme d'autres frères sans doute, savoir sous quel rite ils travaillent, combien ils sont, la mixité et pourquoi pas, et, s'il te plaît également quelle est la stratégie derrière ces rapprochements en dehors de celle que je comprends au premier degré qui est l'universalité de notre démarche et "si tous les frères se tenaient la main..." Merci mon frère.

### T.:R.:F.: G.: Chanc.:

Alors, le rite, la mixité, les effectifs. Nous allons les prendre dans l'ordre : Grande Loge Prince Hall des Caraïbes Barbade, le rite c'est un rite de caractère anglais mélangé à des éléments du rite d'York ; mixité bien sûr que non car nous sommes la Grande Loge de France et nous avons des principes ; les effectifs c'est 700 frères, je l'ai donné tout à l'heure. Ensuite la Grande Loge de Grèce : Rite Ecossais Ancien et Accepté. C'est une Grande Loge qui, comme son nom l'indique, travaille exclusivement au Rite Ecossais Ancien et Accepté. Evidemment, pas de mixité, six loges, trois cents frères. Troisièmement, la Grande Loge Rio Grande de Sul, Brésil. Le rite est un rite qui s'apparente au Rite Ecossais Ancien et Accepté qui, je vous le rappelle, mes frères, est très largement pratiqué sur le continent sud-américain. Bien entendu, pas de mixité, effectif : 3560 frères. Quatrièmement, la Grande Loge de l'état El Potosi du Mexique : il s'agit d'une Grande Loge mexicaine qui comme l'ensemble de la dizaine des Grandes Loges mexicaines travaille à un rite qui est un mixte de rites anglais et de rites d'York, non mixité, effectif : 500 frères. Et enfin, la Grande Loge Prince Hall de Géorgie, comme les autres Grandes Loges Prince Hall, il s'agit d'une Grande Loge ne travaillant pas dans le cadre de la mixité ; le rite est identique à celui de Prince Hall Caraïbes et l'effectif de cette Grande Loge située à Atlanta est de 7000 frères.

### Patrice Le Douarec, R.:L.: n° 364 Humanité, Or.: de Paris

Mon T.:C.:F.: je vais parler des affaires françaises et pas du tout dans la polémique. On m'a appris il y a quelques années qu'il ne fallait pas prendre des mots pour des idées, mais il y a des mots qui blessent. Dans le bulletin officiel du Grand Orient de France, et je ne peux pas être soupçonné d'être contre cette obéissance puisque mon père y fut 25 ans Conseiller de l'Ordre et que ses meilleurs amis s'appelaient Jean Corneloup et Francis Viaud, est un article non contesté par le Grand Maître actuel du Grand Orient de France qui est Ludovic Marcos, Premier Grand Maître adjoint si je ne dis pas de bêtise, qui a pour titre " Du nouveau dans le révisionnisme maçonnique en histoire ". Cet article fait suite à un article de notre T.:C.:F.: Michel Piquet pour qui j'ai énormément d'amitié dans le journal numéro 5 de la Grande Loge de France. Je n'ai pas à juger le fond mais je vais juger la forme. Je cite : " Sous les dehors informés, honnêtes, une entreprise de révisionnisme " -le terme est un petit peu choisi-, on parle également d'épuration maçonnique, autre terme choisi, et je vais quand même vous lire les trois lignes de conclusion : " Cependant, il est coutume de dire qu'en histoire les idées sont fausses, sont des faits vrais ; nous savons à présent que les mensonges aussi ". Mon frère, je n'aime pas la polémique et je ne souhaite pas que la Grande Loge de France réponde à la polémique par la polémique. Je suggère simplement, lors d'entente interobédientielle entre les Très Respectables Grands Maîtres ou entre les chanceliers, on veuille bien rappeler au Très Illustre Frère du Grand Orient de France, en l'occurrence, qu'un mot peut blesser un frère et que véritablement ce n'est pas très fraternel. Très Respectables frères, j'ai dit.

**T.:R.:G.:M.:**

T.:C.:F.: président, T.:CC.:FF.: députés, je vais répondre que la question qui a été posée rejoint tout à fait notre position puisqu'au cours du Conseil Fédéral qui s'est tenu cette semaine, la veille de l'ouverture du Convent, j'ai fait part à nos frères Conseillers Fédéraux de cet article, je leur ai dit mon indignation devant des termes que nous ne pouvons effectivement pas accepter, et nous sommes en train d'étudier la forme que prendra notre réponse, étant entendu qu'il convient de ne pas répondre à la polémique par la polémique, de garder pleinement notre sang froid, mais de ne pas laisser passer, c'est évident, des propos de ce genre. T.:C.:F.: président, mes frères, j'ai dit.

**Jean-Jacques Gabut, R.:L.: n° 976 Le Labyrinthe, Or.: de Lyon**

J'aurais aimé ou j'aimerais maintenant mon T.:C.:F.: Grand Chancelier que tu nous parle de nos relations futures avec Cuba. J'ai eu en effet la grande joie et le grand honneur d'accueillir dans notre ville de Lyon, à l'Orient de Lyon - nous étions trois loges qui nous étions groupées à cet effet et nous étions 150 frères - lors d'une Tenue solennelle, d'initiation d'ailleurs, le Grand Maître de la Grande Loge de Cuba qui était accompagné d'un frère interprète qui fait partie de son conseil, et je dois dire que nous avons vraiment passé une soirée merveilleuse et que le Grand Maître de la Grande Loge de Cuba est parfaitement éclairé

Je signale à nos frères parce que je crois que cela est important, que la Grande Loge de Cuba est une obédience de près de 25.000 membres donc de l'ordre de la Grande Loge de France et qu'elle est tout à fait désireuse, semble-t-il, de nouer des relations étroites avec notre Obédience. J'ai dit.

**T.:R.:F.: G.: Chanc.:**

Dans cette question relative à Cuba, et à la venue en France du Grand Maître Basilio Martinez, je sais que notre frère Gabut n'est pas étranger au fait qu'il ait été particulièrement bien accueilli, ainsi d'ailleurs bien entendu que les frères de la région Rhône-Alpes-Auvergne. Je ne pouvais pas me déplacer mais j'ai entendu dire que notre frère Basilio Martinez a été remarquablement accueilli. Il se trouve que grâce à cette entremise, nous avons pu rencontrer le T.:R.:G.:M.: et moi-même le frère Basilio Martinez. Je ne peux dire que ce que je sais et que ce que j'ai ressenti de ce contact extrêmement chaleureux. Notre Frère Martinez souhaiterait vraisemblablement entretenir de bonnes relations avec la France et la Grande Loge de France. Vous imaginez bien, mes très chers frères, que nous avons tendu la main à cette obédience grande de 25.000 frères qui travaillent comme nous, selon les mêmes principes, les mêmes valeurs que nous et là vous ne m'empêchez pas de prononcer le mot de régularité tout simplement. La seconde partie de la question qui est relative à la nature des accords qui pourraient se développer entre les deux obédiences: je crois qu'il ne faut pas se précipiter et en particulier par un espèce de volontarisme, peut-être, détériorer l'amorce d'une relation chaleureuse et, à mon avis, extrêmement

profitable pour la franc-maçonnerie de la Grande Loge de France du Rite Ecossais Ancien et Accepté. En d'autres termes, j'ai appris récemment et je tiens à lui rendre hommage que par l'intermédiaire d'un Vénérable Maître de Narbonne, notre frère Marcel Cano, une loge de Narbonne a signé appelons ça un traité d'amitié avec une loge de Cuba. Lorsque que deux loges, composées de frères qui s'entendent, qui travaillent ensemble et qui, sans recevoir les foudres de leurs instances obédiencielles, décident de se lier par un texte présentant un caractère d'intervisites et un caractère d'amitié et de reconnaissance mutuelle, je trouve cela formidable. Je ne souhaite qu'une chose c'est que d'autres loges de la Grande Loge de France fassent ainsi avec d'autres loges de la Grande Loge de Cuba.

**Joël Gregogna, R.:L.: n°818 Ludwig van Beethoven, Or.: de Paris**

Simplement une toute petite précision pour rappeler que nous avons, à la Grande Loge de France, la chance d'avoir une loge de recherche qui s'appelle Jean Scot Erigène, qui travaille depuis maintenant six ans sur ces rapports avec les autres obédiences du monde entier et dont, mon T.:C.:F.: Grand Chancelier, tu fus l'inspecteur, et dont l'un des Vénérables Maîtres est l'un des principaux artisans du rapprochement avec notamment Prince Hall et les obédiences d'Amérique du Nord. Je crois que c'est très important et les frères doivent savoir que les travaux de cette loge seront publiés dans un avenir qui sera très proche. J'ai dit.

**T.:R.:F.: G.: Chanc.:**

Simplement un mot, T.:C.:F.: président : c'est si important mon T.:C.:F.: Joël qu'à la demande du V.:M.: de la loge Jean Scot Erigène, je parlerai en début d'année 2000, dans cette loge de certains aspects des relations entre la France et les puissances maçonniques étrangères. Saluons au passage, effectivement, le second Vénérable, notre frère Michaël Segall ici présent, pour le travail accompli en direction des trois continents américains : nord, central et sud. Je veux juste rajouter pour terminer que notre loge, Jean Scot Erigène, a été jumelée, il y a peu de temps, avec la loge d'étude et de recherche "L'Ame" à l'Or.: de Bruxelles, Grande Loge de Belgique.

**Michel Piquet, R.:L.: n° 1032 L'Ambition Créatrice, Or.: de Versailles**

Mon T.:C.:F.: président, mes très chers frères députés, je n'envisageais pas d'intervenir mais comme j'ai été mis en cause, je souhaite le faire pour vous donner mon opinion sur le propos qui a été relaté dans les annales du Grand Orient de France. Je crois que ce qui est intéressant pour nous, et en tout cas pour moi, c'est l'intérêt de l'ordre en général et de la Grande Loge de France en particulier. Personne n'a aucun intérêt dans cette affaire. Sur le fond, notre frère Marcos avait plein d'endroits où il aurait pu controvertiser ou polémiquer avec moi. Je publie, je participe à des colloques historiques, il est lui-même agrégé d'histoire, il a cette possibilité, donc ce n'est pas un problème de fond. Et d'ailleurs l'objet même de ses reproches sont de nature politique

ainsi qu'on l'a vu par le ton qu'il lui donnait : révisionnisme, épuration historique, etc.

Ce qui est intéressant c'est de se poser la question de savoir pourquoi car il n'est pas anodin que le Premier Grand Maître adjoint du Grand Orient de France décide d'avoir ce type d'attaque dans les organes officiels du Grand Orient de France. Donc est-ce qu'il s'agit des prémices d'une attaque en règle contre la Grande Loge de France ? Nous avons déjà eu ce type d'attaque ici même, dans ce Grand Temple, par un Grand Maître adjoint du Grand Orient de France qui est venu nous dire ce que nous devions faire au sein de notre propre obédience, nous pouvons penser que c'était une véritable provocation à l'époque et, comme d'habitude, en privé, en aparté, le Grand Maître qui n'était pas présent dans le Grand Temple, s'est excusé auprès du Grand Maître d'alors, notre T.:R.:F.: Komar, en lui disant : "mon adjoint a dépassé mes pensées, ce n'est pas ce qu'on voulait dire, etc., etc.". Mais il ne l'a pas dit publiquement. Publiquement on dit des choses et en privé on s'excuse—que publiquement la parole a dépassé la pensée. C'est pour ça que j'en parle, c'est pour ça qu'actuellement je vous fais part de mes réflexions, je me pose la question de savoir pourquoi le Grand Orient a fait cela. La façon de traiter les choses, je remercie la sollicitude du frère qui est intervenu et du Conseil Fédéral, je crois qu'il ne faut rien faire. Il faut éventuellement demander dans une commission interobédientielle des explications au Grand Orient de France, et c'est tout. S'il y a une charge, il faut que nous la voyions venir et, une fois de plus, ce ne peut être que dans l'intérêt de l'Ordre en général et de la Grande Loge de France en particulier. Moi, je n'ai pas d'ego dans cette affaire.

**T.:C.:F.: Prés.:**

Merci. Merci mon frère. Mon T.:R.:F.:G.: Chanc., tu n'as pas de remarque particulière

**T.:R.:F.: G.: Chanc.:**

Je n'ai pas de commentaire à ajouter.

**T.:C.:F.: Prés.:**

T.:R.:F.: G.:Orat.: et ensuite nous procéderons au vote.

**T.:R.:G.: Orat.:**

Merci mon T.:C.:F.: président. Mes frères députés, je vous propose donc de procéder de la manière suivante : dans un premier vote, je vous demande d'approuver le rapport du T.:R.:F.: G.: Chanc. et ensuite par cinq votes successifs, de ratifier les traités qui ont été signés et dont vous avez eu la liste. Donc premier vote : concerne l'adoption du rapport du T.:R.:F.: G.: Chanc. et je vous rappelle mes réquisitions favorables à l'adoption de son rapport.

**T.:C.:F.: Prés.:**

Que ceux qui sont d'accord avec les conclusions du frère Orateur le manifestent en votant à mon coup de maillet.

**T.:R.:G.: Orat.:**

Les résultats du scrutin sont les suivants :

459 voix favorables à l'adoption du rapport du T.:R.:F.: G.:Chanc. :  
87 voix contre.

Le rapport du T.:R.:F.: G.:Chanc. est adopté.

### **Ratification des traités d'amitié et de reconnaissance mutuelle**

Je vous propose à présent, mes frères, de voter successivement pour la ratification de chacun des traités d'amitié et de reconnaissance mutuelle dont il a été question. Donc le premier traité concerne l'obédience Grande Loge Prince Hall des Caraïbes à la Barbade. Je vous demande d'émettre par un vote favorable votre accord sur la ratification de ce traité.

**T.:C.:F.: Prés.:**

Mes frères, à mon coup de maillet .

**T.:R.:G.: Orat.:**

Mes frères, le résultat du scrutin est le suivant :  
476 voix en faveur de la ratification  
51 voix contre la ratification.

### **Le traité passé entre la Grande Loge de France et la Grande Loge Prince Hall des Caraïbes est ratifié.**

Deuxième vote : concerne la ratification du traité passé avec la Grande Loge de Grèce du Rite Ecossais Ancien et Accepté et mes conclusions sont de la même nature, je vous demande mes frères de bien vouloir donner un vote favorable à la ratification de ce traité.

**T.:C.:F.: Prés.:**

A mon coup de maillet, vous votez mes frères

**T.:R.:F.: G.: Orat.:**

Le résultat du scrutin est le suivant :  
506 voix en faveur de la ratification  
26 voix contre.

**Le traité passé avec la Grande Loge de Grèce de Rite Ecossais Ancien et Accepté est ratifié.**

Troisième vote : concerne le traité passé avec la Grande Loge Rio Grande del Sul, Brésil. Mes frères, je vous demande de donner un vote favorable à la ratification de ce traité.

**T.:C.:F.: Prés.:**

Nous votons mes frères, par loge.

**T.:R.:F.: G.: Orat.:**

Le résultat du scrutin est le suivant :  
474 voix en faveur de la ratification  
40 voix contre la ratification.

**Le traité passé entre la Grande Loge de France et la Grande Loge Rio Grande del Sul est ratifié.**

Quatrième vote : concerne le traité passé avec la Grande Loge Etat El Potosi du Mexique et je vous demande mes frères un vote favorable, d'accorder la ratification de ce traité.

**T.:C.:F.: Prés.:**

Nous votons mes frères.

**T.:R.:F.: G.: Orat.:**

Le résultat du scrutin est le suivant :  
489 voix en faveur de la ratification  
47 voix contre la ratification.

**Le traité passé entre la Grande Loge de France et la Grande Loge de l'Etat d'El Potosi au Mexique est ratifié.**

Et enfin cinquième vote concernant le traité passé avec la Grande Loge Prince Hall

de Géorgie et je vous demande mes frères d'émettre un vote favorable en faveur de la ratification de ce traité.

**T.:C.:F.: Prés.:**

Vous votez à mon coup de maillet mes frères.

**T.:R.:F.: G.: Orat.:**

Le résultat du scrutin est le suivant :  
498 voix en faveur de la ratification  
52 suffrages contre la ratification.

**Le traité passé avec la Grande Loge Prince Hall de Géorgie est ratifié.**

**T.:C.:F.: Prés.:**

Merci mon T.:R.:F.: G.: Ora.:. Mes frères maintenant nous allons de nouveau entendre le T.:R.:F.: G.: Chanc.: qui va nous entretenir du projet de confédération maçonnique. Il n'y aura pas de vote à ce sujet. Et ensuite, si vous le voulez bien, nous passerons au rapport du Grand Expert. Voilà. Mon T.:R.:F.: G.: Chanc.: tu as la parole.

**T.:R.:F.: G.: Chanc.:**

Merci mon T.:C.:F.: président.

Voici donc venu mes très chers frères députés le moment de vous présenter ce projet, j'insiste bien sur le terme de projet de confédération Les Grandes Loges Unies de France. Ce projet, mes très chers frères députés, vous a bien entendu été communiqué par un document résumant un certain nombre d'informations, y compris le contenu du projet lui-même de Confédération et de Grande Charte Nationale, ainsi que le document du 19 février constituant en quelque sorte un argumentaire destiné à présenter le contexte dans lequel ce projet devait être compris et présenté. Donc je ne vais pas revenir sur la lecture de ce projet, je vais procéder différemment en me proposant un double exercice : un premier exercice qui consiste sur un certain nombre de points à attirer votre attention sur, me semble-t-il, les aspects de cette proposition qui n'ont pas toujours trouvé l'écho favorable et, d'autre part, un second exercice qui consiste en quelque sorte à présenter nos commentaires, nos observations sur des remarques qui ont été émises par certains de nos frères, des remarques d'ailleurs ou des questions, des questions et/ou des remarques lors des douze congrès de nos régions maçonniques. Je crois ce faisant que nous pourrons parler entre Maîtres Maçons, avec le sens de la sérénité, en ayant vaincu nos passions et dans un climat je dirais de transparence, en nous disant ce que nous devons nous dire.

Alors en introduction pour présenter ce projet, je souhaite brièvement revenir, et vous le comprenez parce qu'il y avait dans la présentation que je viens de faire du rapport diplomatique et du rapport international, il y avait quand même des questions que légitimement on pourrait se poser et un frère, je ne pouvais pas à ce moment-là lui répondre intégralement, un frère l'a d'ailleurs extrêmement bien posé, très clairement posé, quelle est au fond la stratégie si l'on peut parler ainsi, d'une politique extérieure de la Grande Loge de France qui vise en quelque sorte in fine à signer des traités, des accords, avec parfois des obédiences lourdes de 25.000 frères et parfois des obédiences lourdes de 300 frères ; qu'en est-il ? Eh bien, mes frères, je vais tenter de répondre dans cette introduction, en particulier en développant trois points. Un point relatif à l'international, un point relatif au national, et enfin un point relatif au cadre européen.

Mes frères, en ce qui concerne l'international, je ne crois pas nécessaire de dramatiser en tout cas dans le choix des mots et d'employer des expressions tristes ni tragiques. Mais je crois que l'on peut résumer la situation qui est celle de notre Obédience depuis un certain nombre d'années en disant que, malheureusement, notre Obédience au plan international subit le triste contre coup d'un isolement presque total. Je crois qu'il faut le dire, il faut que nous en ayons conscience, nous ne sommes pas là pour nous apitoyer sur notre propre sort mais il faut simplement regarder la réalité telle qu'elle est. Nous sommes isolés et nous reviendrons peut-être tout à l'heure sur les raisons qui font que cet isolement vient de part et d'autre je dirai de nos partenaires, de nos frères, aussi bien dans notre continent que dans les autres continents. Au plan national, le second point que je voulais introduire dans ce propos liminaire, au plan national mes frères vous vous doutez bien que c'est cette situation d'éparpillement que je voudrais en quelque sorte introduire et soumettre à votre réflexion. L'histoire de la franc-maçonnerie française, je ne suis pas un grand historien mais je crois comme vous-mêmes que vous êtes aptes et vous êtes à même de le constater, depuis deux siècles, l'histoire de la franc-maçonnerie française est l'histoire d'un lent éparpillement, d'une déconfiture d'obédiences qui se coupent les unes des autres, qui pratiquent scission sur scission jusqu'au point où aujourd'hui, en l'an 2000, eh bien nous assistons à un espèce de paysage maçonnique éclaté, en France, où de grandes obédiences, de très grandes obédiences voisinent parfois avec, comment les appeler, il n'y a pas de connotation péjorative, mais des groupuscules maçonniques. Parfois même d'ailleurs j'ai entendu que parmi ces groupuscules maçonniques pouvaient se cacher des mouvements à caractère sectaire ou au moins semi-sectaire. Donc ce second fait est absolument déterminant ; nous devons l'avoir à l'esprit lorsque nous allons nous représenter l'effort que va constituer pour nous le projet qui sera soumis dans un an à votre approbation. Et puis, il y a un troisième point dans cette introduction, ce point c'est celui du cadre européen. Nous allons nous trouver sur notre continent, dans notre pays en ce que notre pays est entouré par des pays amis, par des pays qui comportent des obédiences maçonniques amies, nous allons nous

trouver confrontés à un environnement totalement inédit et souvenez-vous mes frères, pas plus tard qu'hier, notre T.·R.·G.·M.· a fait allusion à, appelons ça une rumeur, mais en tout cas une information qui pour l'instant n'est pas vérifiée, et qui est qu'il se constituerait peut-être sur notre continent un Grand Orient Mixte Européen. Donc bien entendu il faut prendre ces termes pour ce qu'ils sont, il n'y a pas des faits avérés, je ne peux pas vous donner confirmation de ces faits, mais nous voyons bien que sur notre continent, en Europe, nous allons nous trouver confrontés à une situation d'évolution, de transformation tout à fait considérable ; et face à cette évolution, à cette transformation, l'un des enjeux du débat que nous appelons de nos vœux et qui suivra directement ma communication, l'un des enjeux de ce débat sera de savoir si en tant que Maîtres maçons adultes nous choisissons de pérenniser la situation actuelle de grand isolement, de tristesse car si nous sommes valeureux et si nous sommes fraternels vis-à-vis de nos frères à qui nous ouvrons nos bras, à qui nous tendons nos mains, à qui nous écrivons, si nous sommes fraternels vis-à-vis d'eux, ils ne le sont pas toujours à la même hauteur vis-à-vis de nous. Donc nous nous épuisons à tenter de lier, de nouer des alliances avec nos frères européens et ces efforts ne sont pas souvent suivis de succès. Donc il y a un fait nouveau en Europe comme dans d'autres branches profanes de la société, disons les choses très simplement, très clairement, comme dans d'autres branches profanes de l'économie ou de la société eh bien il y a une tendance à ce que face à un environnement qui est en cours d'évolution, de mutation, des obédiences cherchent des accords et se rassemblent. Alors mes frères la question je vous la pose et c'est le sens de cette introduction : devons-nous pour autant renoncer à évoluer, à accompagner les modifications de ce paysage maçonnique, c'est-à-dire au fond renoncer à préparer la franc-maçonnerie du futur. Je voudrais faire une remarque : cette franc-maçonnerie du futur, mes frères, elle sera aussi notre futur, elle aussi ce que nous en ferons, nous, elle sera notre legs aux générations futures, c'est-à-dire mes frères que s'il y avait des frères parmi nous qui pensent que nous avons reçu un héritage d'une manière passive, que nous avons pris cet héritage et qu'après nous, nous le retransmettrons de la même manière passive, eh bien je crois qu'il y a là une attitude qui ne serait pas en conformité avec l'évolution et la rapidité de l'évolution de cette franc-maçonnerie européenne qui sera notre legs en tout état de cause aux générations futures. Ces générations futures, mes frères, je voudrais vous faire observer qu'elles sont déjà là, elles s'interrogent, elles demandent dans les loges notamment pourquoi ne pas bouger et devant souvent l'absence de nos réponses, eh bien mes frères constat un peu triste : parfois elles nous quittent. Alors je vais essayer en trois points, en trois parties de répondre à trois questions. Quoi, avec qui et comment ?

Alors **quoi**. Eh bien, le mot vous le connaissez désormais, il est bien connu, il s'agit très clairement –et c'est un mot clé–, il s'agit très clairement d'une Confédération. Confédération veut dire –et je n'insisterai pas très longtemps là-dessus– souveraineté et autonomie des parties contractantes en quelque sorte, c'est-à-dire que chaque partie

conserve son individualité, son identité, sans renoncer à ce qu'elle est et sans pour autant prendre la personnalité et l'individualité de l'autre partie contractante. Je me permets d'ailleurs à cet égard mes frères de vous rappeler, de vous mentionner qu'il y a un exemple prestigieux chez nos frères et voisins allemands depuis 1949, ce sont tout simplement "Les Grandes Loges-Unies d'Allemagne" qui vivent, elles sont cinq Grandes Loges, elles vivent depuis 1949, depuis cinquante ans en bonne intelligence et pourtant mes frères, vous le savez sans doute comme moi, ces cinq obédiences sont très différentes les unes des autres. Il y en a une grosse, il y en a deux moyennes et il y en a aujourd'hui, en 1999, deux toutes petites. Il y en a qui pratiquent un certain type de rite, il y en a d'autres qui pratiquent un deuxième ou un troisième type de rite, et pourtant, depuis cinquante ans, ces cinq obédiences se sont confédérées au sein de ce qu'elles ont appelé "Les Grandes Unies d'Allemagne". Remarquons au passage d'ailleurs que ces Grandes Loges Unies d'Allemagne ont conclu entre elles un pacte, pratiquant en quelque sorte un abandon de souveraineté en matière de politique internationale et diplomatique. Le projet qui est présenté à votre réflexion et à votre attention mes frères ne fait même pas cet abandon de souveraineté, il considère simplement que chacune des parties contractantes continuera à être responsable de sa politique étrangère. Et je vous ferai remarquer que si ce projet était accepté par vous-mêmes, comme le stipule d'ailleurs l'article 1 du projet de confédération, des statuts, un texte ultérieur serait soumis à l'assentiment des députés dans un second temps. Alors, une question aussi nous a été posée qui est à mon avis très légitime. S'agit-il de créer une nouvelle structure lourde, une nouvelle structure maçonnique lourde coiffant les deux structures existantes, ou bien par exemple, de créer des postes supplémentaires, par exemple, un poste de super-Grand Maître, un poste de Conseillers Fédéraux supplémentaire, supplémentaires à ceux existant déjà de part et d'autre, à la Grande Loge de France d'un côté et à la G.:L.:T.:S.:O.: de l'autre. Mes frères, je crois que les douze congrès régionaux auxquels vous avez participé et auxquels nous avons participé ont été l'occasion d'un échange d'idées très libre, nous avons unanimement et à chaque fois répondu non. Il n'y aura pas de Grand Maître, Super-Grand Maître, il n'y aura pas de Conseillers Fédéraux supplémentaires, donc de facto il n'y aura pas de frais supplémentaires pour une super structure qui, en quelque sorte, n'aurait pas de raison d'exister. Elle est décrite, cette instance de coordination, sous le nom de bureau directeur et elle est décrite à l'article 4 du projet de confédération: " Les Grandes Loges Unies de France se fixent notamment pour objectif de coordonner l'action des deux Grandes Loges signataires dans le respect de la liberté de chacune ". (Fin de citation) Alors mes frères vous me direz puisqu'il n'y a pas création d'une entité nouvelle, s'agit-il d'une coquille vide, d'une coquille sans représentativité, sans pouvoir ? Je crois mes frères que nous pouvons à cette question, à cet ensemble de questions répondre résolument non. Prenons par exemple l'exemple des instances internationales. Le texte qui est proposé à votre réflexion, comme dans l'exemple brésilien sur lequel je vais revenir dans un instant, propose que "Les Grandes Loges Unies de France", en plus de la voix de la Grande Loge de

France dans les instances internationales, en plus de la voix de la G.:L.:T.:S.:O.: dans les instances internationales, disposent en tant que telles d'une voix supplémentaire. Pourquoi ? Eh bien tout simplement parce que nous avons constaté qu'il y avait une instance qui est proche par l'intermédiaire de notre délégué pour l'Amérique du Sud de nos modes de raisonnement et de notre façon de fonctionner qui est la C.M.I. et qu'au sein de la C.M.I. les quinze Grandes Loges du Brésil appartenant à la C.M.S.B. ont en outre de leurs quinze voix une seizième voix supplémentaire qui est celle de l'organisme confédéral, la C.M.S.B., qui les coiffe au sein de l'état multiple du Brésil. Est-ce qu'il n'y a pas un avantage également pour répondre à cette question concernant la coquille vide qui a été posée par de nombreux frères, est-ce qu'il n'y a pas un avantage à représenter une image unifiée de la franc-maçonnerie française. Je ne reviendrai pas sur les propos parce que tout simplement notre T.:R.:G.:M.: l'a fait bien mieux que je ne le pourrai le faire, sur les propos qu'il a tenus hier en expliquant dans quelles circonstances une présentation d'un point de vue maçonnique, français dans un premier temps et puis, dans un second temps, nous le verrons bientôt, peut-être européen, pourrait comporter comme caractère pratique et peser de plus de poids face à une opinion publique et face à des pouvoirs publics qui demandent à ce que les points de vue soient exprimés avec clarté, force et conviction. Alors plus de poids dans les prises de position, notamment européennes, mais bien entendu mes frères plus de poids dans les prises de position françaises, et vous comprendrez que sans esprit de polémique du tout — et je ne tiens à citer personne — mais vous n'êtes pas sans savoir que de temps en temps il y a certains de nos frères, je ne les nommerai pas, mais qui ont tendance dans leurs déclarations à dire en quelque sorte "la franc-maçonnerie française, c'est nous". Moi je n'aurai jamais ce type de réaction, je pense que je dirai toujours dans la franc-maçonnerie française, la position de la Grande Loge de France c'est celle-là et je n'assimilerai pas la position de mon Obédience à la position de l'ensemble de la franc-maçonnerie française. Eh bien si l'on se représente qu'une instance à caractère confédéral pourrait en quelque sorte regrouper les points de vue, dans un premier temps en tout cas, de deux obédiences importantes, eh bien on se représente que le point de vue de ces deux obédiences, sous le bonnet de cette instance confédérale, pourrait en quelque sorte représenter un peu plus de poids. Et puis, il faut bien citer, pour terminer cette introduction sur le quoi, c'est-à-dire les caractères importants de cette confédération sur lesquels nous avons à réfléchir, il faut citer nos frères qui de part et d'autre de la Grande Loge de France, eux, ne ménagent pas leurs efforts et notre Grand Maître a mentionné hier dans son discours liminaire que par exemple nos frères du Grand Orient de France n'hésitaient pas, après avoir participé au CLIPSAS, à créer en décembre 98, à Bruxelles, un organisme qui s'appelle le SIMPA. C'est une amorce de rassemblement français et européen sans doute autour du Grand Orient de France. Bien entendu, nos frères ne nous ont pas demandé en quelque sorte de prendre part à cette décision de rassemblement et je crois que c'est très bien ainsi. Il en ont tout à fait le droit, mais à ce moment-là, je crois qu'il ne faut pas, en ce qui nous concerne,

nous autoculpabiliser sur cette question ; il faut tout simplement faire ce que nous avons à faire, en Maîtres francs-maçons de la Grande Loge de France. Mes frères, un mot pour parler de nos frères anglais mais ça n'ira guère plus loin, je crois que du côté de nos frères anglais et britanniques d'une manière plus générale il n'y a pas de frilosité. En Europe, les choses sont parfaitement claires, nous sommes clairement encerclés par nos frères anglais ou par ceux qui sont leurs affiliés, disons, et qui en quelque sorte, chaque fois que nous cherchons à bouger, chaque fois que nous cherchons par exemple à tendre la main à une obédience riveraine, je ne la cite pas, mais riveraine, proche, amie, qui pratique le même type de maçonnerie que nous, immédiatement nous apprenons tout simplement par l'opinion publique maçonnique européenne, internationale que nos frères anglais et ceux qui les représentent sur le continent, que nos frères anglais ont bougé. Ils ont, je vais employer un mot fort, ils ont verrouillé la situation et ce verrouillage, bien entendu, s'accomplit au détriment simplement de la communauté initiatique des frères qui pourraient parfaitement se reconnaître et s'interviser par delà les frontières.

Alors mes frères, je crois qu'il faut maintenant aborder une seconde question qui est avec qui ? Eh bien avec qui, c'est un projet qui est co-proposé par la G.:L.:T.:S.:O.: et par la Grande Loge de France, donc le avec qui c'est la Grande Loge Traditionnelle et Symbolique Opéra. Je crois qu'il faut quand même dire quelques mots pour essayer de rappeler les circonstances dans lesquelles Opéra s'est constituée. En 1958, cette Obédience, constatant que la majorité des loges de Bineau étaient à composante étrangère et voilà l'explication du mot étranger qui a été relevé par un certain nombre de nos frères, cette obédience s'est créée parce que des frères ont claqué la porte de Bineau et ils avaient un second grief qui était un grief important auquel nous sommes particulièrement sensibles et qui est celui de l'intervisite. Ils constataient en effet que nos frères de Bineau simplement leur refusait le droit de rencontrer leurs frères de la Grande Loge de France, du Grand Orient de France, du Droit Humain ou d'autres obédiences. Eh bien ces frères, très chers frères députés, ces frères qui ont constitué, à l'époque ça s'appelait G.:L.:N.:F.: Opéra et ça s'appelle maintenant G.:L.:T.:S.: Opéra, ces frères tout simplement nous les avons hébergés pendant vingt ans. Ceux qui sont parisiens et qui sont les plus anciens parmi nous se souviennent que pendant plus de vingt ans nous avons hébergé ces frères qui venaient travailler rue Puteaux. Alors nous avons entendu également des mots extrêmement durs et je me bornerai simplement à rapporter leur contenu sans aucune passion. Des frères nous ont dit que des membres de la G.:L.:T.:S.: Opéra étaient membres de l'extrême droite politique ou sectaire, ou bien même nous avons entendu que certains de ces frères seraient des membres ou représentants en France de l'Opus Dei. Je crois que devant le caractère de gravité de telles accusations, il était important que nous demandions une mise au point à la G.:L.:T.:S.: Opéra. Ceux qui tel ont assisté à cette Tenue collective du vendredi 4 juin ont pu constater que sur ce point la réponse des dirigeants de la G.:L.:T.:S.:O.: a été parfaitement claire. Ils font

signer aux candidats à l'entrée au sein de cette Obédience un engagement de non-appartenance à ces organisations extrémistes. Et puis il y a peut-être, pour terminer cette présentation du partenaire, il y a peut-être le point le plus important qui est celui de l'identité, j'allais dire "idéologique", qui est celle du Rite. Selon certains, la pureté du Rite Ecossais Ancien et Accepté serait altérée du fait du voisinage avec d'autres Rites dans une autre obédience. C'est une présentation qui à mon avis ne résiste pas tout à fait à l'analyse. D'abord, dans cette obédience il y a quatre rites et, enfin en tout cas il y en a cinq mais il y en a quatre essentiellement pratiqués et s'il est vrai qu'il y en a deux qui ont un caractère plus particulièrement théistes, deux autres dont vous connaissez bien l'un, le Rite Ecossais Ancien et Accepté, l'autre étant le Rite Français traditionnel de 1778, ces deux autres ont un caractère tout à fait comparable au nôtre. Alors des frères ont dit que le fait de se confédérer avec une Obédience pratiquant ces rites différents du nôtre pourrait faire en quelque sorte que nous en venions, au sein de la Grande Loge de France, à faire entrer un cheval de Troyes et faire entrer en quelque sorte d'autres rites que le Rite Ecossais Ancien et Accepté. Je crois que la réponse a été très nette, a été très claire de la part de notre Grand Maître pas plus tard qu'hier soir. Il n'en est pas question, nous avons des textes, les textes des Constitutions et de Règlements Généraux qui sont particulièrement précis sur cette question. La Grande Loge de France est une fédération de loges travaillant au Rite Ecossais Ancien et Accepté, et il n'entre pas dans l'esprit de ce projet l'idée de modifier la situation interne de la Grande Loge de France. Les réflexions visant à dire que la présence dans cette autre obédience d'autres rites constituerait en quelque sorte un risque, une menace, demandent cependant à être relativisées. En effet mes frères, vous le savez, il y a au sein même de la Grande Loge de France sept loges qui travaillent au Rite Ecossais Rectifié, il y a une loge qui travaille au Rite Emulation qui sont effectivement des rites à caractère théiste. Ecoutez mes frères, cette intégration principale des loges du Rite Ecossais Rectifié s'est opérée en 1937, c'était il y a 62 ans. Mes frères, à moins que vous me démentiez dans ma position, je n'ai pas eu écho, je n'ai pas eu connaissance de ce que la proximité de frères de la Grande Loge de France travaillant au Rite Ecossais Rectifié ou Emulation ait en quelque sorte constitué, pour nous autres qui sommes du Rite Ecossais Ancien et Accepté, une quelconque menace. Donc je crois que cet argument tombe de lui-même. Il demeure que la G.:L.:T.:S.:O.: nécessiterait sans doute d'être mieux connue. Alors nous avons entendu de nombreux frères dans les congrès demander en quelque sorte plus d'informations si tel devait être le cas et si telles devaient être les demandes que vous formulerez sur cette question, je crois qu'il serait indispensable que des informations supplémentaires vous soient communiquées sur cette obédience qui porte avec nous ce projet.

Mes frères, dernier point : **comment**. Je crois qu'on n'a pas assez vu que la formule qui est proposée dans ce projet est celle d'un traité d'amitié, de reconnaissance mutuelle et d'inter-visites. En effet mes frères, vous le savez, il y a en gros, si l'on

veut simplifier les choses, quatre types de traité et quatre types de lien entre les obédiences maçonniques. Il y a, d'une part, des accords qui ont la nature de ce SIMPA dont je vous parlais tout à l'heure et dont ce qu'on peut dire est qu'elles se reconnaissent sous un label générique d'adogmatique ; je ne saurais guère en dire plus. Il y a à l'autre extrême les obédiences de caractère anglo-saxon qui demandent purement et simplement, pour participer d'un même état d'esprit et d'une même pratique initiatique, qui demandent purement et simplement l'alignement sur ce qu'elles appellent les landmarks et les landmarks de Londres, les landmarks de la Grande Loge Unie d'Angleterre. Et puis il reste deux autres formules, notamment en France il y a la convention administrative et puis il y a le traité d'amitié et d'inter-visites. Une convention administrative mes frères, et cela est arrivé par le passé, nous pouvons en signer avec des partenaires qui ne partagent pas notre point de vue et qui n'ont pas la même façon de travailler que nous-mêmes ; en particulier il faut quand même rappeler qu'il y a très longtemps, il y a une trentaine d'années, nous avions, à l'époque et dans des formes qui sont celles de l'époque, signé des conventions administratives, et notamment avec le Grand Orient de France et déjà la G.:L.:T.:S.:O.:., et puis nous avons signé des accords à caractère administratif avec l'obédience féminine la Grande Loge Féminine de France et nous pouvons signer avec des obédiences diverses des conventions ayant un caractère administratif. Mais quand il s'agit mes frères de concevoir les rapports entre les frères, partageant les mêmes principes, les mêmes valeurs, partageant la même volonté de se visiter les uns les autres et de pratiquer ensemble la même forme de maçonnerie, eh bien il y a ce qu'on appelle le "traité d'amitié, de reconnaissance mutuelle et d'inter-visites". Cette confédération, "Les Grandes Loges Unies de France", n'est pas autre chose. Alors si l'on se penche sur les raisons qui ont fait choisir cette forme plutôt qu'une autre, je crois qu'il y en a essentiellement trois. La première, il est inutile d'y revenir, c'est ce mot que nous utilisons tout simplement parce que il qualifie une communauté de destin, une communauté de pratique, une communauté de valeurs et de principes dans la façon de travailler maçonniquement, c'est la régularité et je ne crois pas qu'il soit nécessaire de revenir sur les conditions de la régularité, vous les connaissez ; moi, je connais simplement une chose : la Déclaration de Principes de la Grande Loge de France et nos textes constitutifs. Il y a un second élément qui, lui, est tout à fait essentiel et qui détermine en quelque sorte les raisons de ce choix, c'est l'universalisme. Eh bien, mes frères, en proposant un texte qui prévoit expressément l'inter-visites entre les obédiences qui se reconnaissent mutuellement et déclarent souscrire à des valeurs et à des principes communs, qu'est-ce que nous faisons ? Nous ne faisons simplement qu'appliquer l'esprit des valeurs qui sont celles en cours depuis très longtemps à la Grande Loge de France, c'est-à-dire les valeurs de l'universalisme. Vous le savez mes frères, et tout-à-l'heure l'International vous en a donné un exemple, il n'y a pas de petites et de grandes obédiences, il n'y a pas des obédiences françaises, des obédiences étrangères, il y a des frères et des obédiences maçonniques. Donc cette intervisite continuera et c'est un engagement qui est en

quelque sorte concrétisé dans le texte qui vous a été transmis, l'intervisite continuera à constituer la règle de comportement de ces deux obédiences confédérées. Et puis troisième et dernier critère, l'Europe. Notre Grand Maître vous en a fait part lors de sa présentation lors de son discours d'ouverture d'hier ; il est certain qu'à terme, une perspective européenne s'ouvre peut-être pour la Grande Loge de France. Nous avons consulté des partenaires potentiels sur la perspective que constituerait pour elles, ces obédiences, l'élargissement d'une confédération, dans un premier temps, française, "Les Grandes Loges Unies de France", à un caractère résolument européen, "Les Grandes Loges Unies d'Europe" et je dois dire que nous avons reçu un certain nombre de réactions, certes différentes les unes par rapport aux autres dans leur contenu, dans leur ton et dans leur finalité mais je ne résiste pas, je dois dire, au devoir de vous citer quelques phrases. La Grande Loge de Belgique nous dit : " Il va donc de soi que la Grande Loge de Belgique s'intéresse à toute initiative qui peut rapprocher les obédiences européennes et qu'elle applaudit avec enthousiasme aux projets qui peuvent engendrer pareille réussite ". La Grande Loge " AFAM " d'Allemagne : " Comme vous le savez -dit-elle- la Grande Loge " AFAM " d'Allemagne s'est toujours engagée pour l'abolition de la scission de la maçonnerie européenne. Nous accueillons avec ferveur toute démarche qui peut apporter des progrès dans cette démarche ". Le Grand Orient d'Italie : " Votre lettre analyse la situation dans laquelle l'Europe aujourd'hui se trouve. Voilà notre déficit pour le troisième millénaire. Votre invitation aux débats est vraiment stimulante ". La Grande Loge de Grèce du Rite Ecossais Ancien et Accepté, citation : " Et comme vous comprenez bien et sans doute nous aussi, nous sommes en faveur de chaque mouvement qui va jusqu'à la restauration des choses franc-maçonniques. Moi aussi, écrit le Grand Maître, je suis en faveur de votre pensée pour une confédération et une coopération européenne ". Et enfin, la Grande Loge Nationale de Yougoslavie s'est exprimée notamment lors de la Tenue collective du vendredi 4 juin ; son Grand Maître nous a écrit que parmi les thèmes qu'il suggérerait de débattre figurait l'idée d'établir des Grandes Loges Unies d'Europe sur lesquelles nous avons jusqu'à maintenant échangé des correspondances.

Alors mes frères, j'ai terminé cette présentation et souhaite simplement vous dire une chose. Au fond, cette modification du cadre, de l'expression et de l'image de notre obédience est notre aptitude présente, notre capacité à affronter un avenir maçonnique français et tout le poids de concurrence dont cet avenir est porteur. Il nous faut faire face à un environnement inédit qui est en train de se créer sous nos yeux et qu'à mon avis il serait coupable d'ignorer. Bien entendu ce n'est pas l'agrégation d'un certain nombre de frères qui va nous donner plus de poids. En réalité, ce qui va nous donner plus de poids c'est un projet qui est neuf, novateur, et surtout c'est un projet qui vise à rassembler les frères. Voilà le fond de ce projet, c'est une ambition pour l'avenir dans le respect de notre Tradition. Il s'agit, même si au départ c'est modeste, de refaire une partie de l'unité de la franc-maçonnerie française

autour de principes et de valeurs communs, en se faisant mieux entendre. Mais bien entendu, cette confédération est une unité qui respecte les personnalités des parties contractantes ; elle ne vise ni au mélange des obédiences et des rites. Il s'agit simplement, dans un premier temps, de rassembler les frères qui sont éparés en France et, dans un second temps, les frères qui sont éparés en Europe. Mon T.:C.:F.: président, en vous priant de m'excuser pour la longueur de ce propos, j'ai dit.

**T.:C.:F.: Prés.:**

Mes frères, y a-t-il des demandes de parole concernant cette communication ?

**Jean-Pierre Saget, R.:L.: n° 78, L'Ecossoise- Les Amis de l'Ordre, Or.: de Niort**

Pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté dans la suite de mon propos, je voudrais porter témoignage des meilleures relations qui existent entre nos frères de la G.:L.:T.:S.:O.: sur mon Orient, qui fréquentent le même Temple que nous ; nous nous visitons et souvent ils peuvent ouvrir grâce à la présence des frères de notre atelier. Ceci étant, au-delà des discours d'appareil, la grande charte, ou plutôt le texte qui nous est présenté est devenu une véritable affaire Dreyfus dans nos réunions familiales.

Selon les propos de notre T.:R.:G.:M.: tout à l'heure, repris par le T.:C.:F.: Grand Chancelier, la Tradition n'est ni un dogme, ni une doctrine, mais signifie une attitude d'ouverture pour favoriser les développements de plus justes relations entre les hommes et nos efforts doivent tendre – je cite toujours – vers un idéal d'universalité hors de toutes les discriminations dont les siècles précédents ont donné tant d'exemples. Question : faut-il entendre le mot " homme " dans son sens universel d'homme, c'est-à-dire homme et femme, ou dans le sens restrictif de personnes de sexe masculin ? Le texte de la grande charte réduit la franc-maçonnerie aux seuls frères, c'est-à-dire aux seules personnes de sexe masculin. Soyons clairs et que l'on me comprenne bien, je ne souhaite pas, je ne veux pas que la Grande Loge de France soit mixte, bien au contraire. Je souhaite que nous continuions à travailler au Rite Ecossois Ancien et Accepté ; je considère que la Grande Loge de France est et doit demeurer un Ordre initiatique masculin, mais un Ordre initiatique masculin qui vit au sein de la franc-maçonnerie universelle, alliance d'hommes et de femmes libres. La grande charte est une alliance d'obédiences françaises ou européennes, ce qui ne me choque pas, ce n'est pas contestable en soi mais sa rédaction reflète un certain état d'esprit et une volonté qui sont difficilement tolérables tellement il apparaît réducteur, sinon rétrograde, imbu parfois de supériorité, c'est-à-dire hors du temps et des réalités contemporaines et il sert – ce texte – de repoussoir pour nos sœurs épouses et nos filles qui ne comprennent pas que l'on puisse ne plus les considérer comme telles. Il en est ainsi, aussi auprès des jeunes dont nous avons tant besoin pour assurer la pérennité de notre Ordre.

En ce qui concerne le Grand Architecte de l'Univers et toutes les élucubrations qui

ont pu être dites dessus, je suis parfaitement satisfait de la parole du Grand Maître tout à l'heure. J'ai dit T.:C.:F.: président.

**Patrick Dupré, R.:L.: n° 835, Ordre et Soleil, Or.: de Joigny**

Moi je vois que nous sommes dans un Ordre et que nous travaillons, normalement, avec ordre.

Si nous travaillons avec ordre, je crois, qu'actuellement, le débat qui s'installe à la Grande Loge de France est un débat d'identité puisque nous abordons, notamment avec la constituante, les principes mêmes de notre Constitution au niveau des principes maçonniques. J'aimerais qu'on reporte ce débat d'une confédération à plus tard, car je trouve qu'il est un petit peu tôt et prématuré, puisque nous n'avons pas fini le travail qui va nous permettre de mieux nous connaître. C'est dans le sens d'un travail ordonné que j'interviens donc. D'autre part, deuxième point et ce sera le dernier, il sera très court, je ne vois pas en quoi la reconnaissance pourrait dépendre d'un texte écrit. Nous sommes

très proches du Grand Architecte de l'Univers, nous reconnaissons nos frères comme tels, à moins qu'il n'y ait une question de quantité ou de pouvoir qui sont des notions que nous n'apprenons pas en loge en tous les cas, qui ne sont pas des notions initiatique. Donc je pense que ce projet est à revoir et à reporter à plus loin, au moins pour la première raison qui est donc une raison d'identité mal cernée au sein de notre Obédience, et la deuxième pour ces notions de pouvoir et de quantité. J'ai dit.

**Serge Curet, R.:L.: n° 859 Travail et Recherches, Or.: de Paris**

Je souhaiterais simplement un renseignement. Depuis avant-guerre il a existé une association entre différentes obédiences, à savoir la L.U.F. (La Ligue Universelle des Francs-Maçons) réunissant de nombreuses obédiences françaises, la Grande Loge, le Grand Orient entre autres, et des loges européennes. Il s'est révélé que cette L.U.F., qui a eu un moment de succès important, décline actuellement d'une façon très grave. Pourtant les frères avaient fait un effort énorme, surtout avant la guerre, en essayant même tous ensemble d'apprendre l'Espéranto pour qu'il n'y ait pas de barrière de langue. Alors ma question est la suivante : notre projet actuel, que je ne critique pas a priori, ne se rapproche-t-il pas de ce qui a déjà existé depuis longtemps ?

**Robert Sisso, R.:L.: n° 1131 Port Royal d'Acadie, Or.: de Montréal**

T.:C.:F.: président et vous tous Vénérables Frères, Frères députés, j'ai une question à poser et une suggestion à faire. La question est la suivante : à partir du moment où il y a une structure confédérale, il est normal qu'elle ait une autorité exécutive et législative. Cet aspect-là ne me semble pas avoir été décrit. Ma suggestion est la suivante : puisque pour le moment il ne s'agit que de deux obédiences, à savoir la G.:L.:T.:S.:O.: et la G.:L.:D.:F.:, ne vaudrait-il pas mieux, dans le cadre des révisions de nos structures, prévoir une confédération qui, elle, serait au-delà des

limites de la France, et même de l'Europe, et refléterait tout le travail que le Conseil Fédéral et le Grand Chancelier ont développé depuis plusieurs années, c'est-à-dire prévoir une structure confédérale qui elle serait universelle pour des obédiences régulières. J'ai dit T.:C.:F.: président.

**Max Trinquart, R.:L.: n° 803 Les Hospitaliers de Saint Jean, Or.: de Vichy**

Mon frère président, j'ai failli retourner à ma place en entendant la première question. Puis, en écoutant les réactions sur les colonnes, j'ai pensé que je devais quand même vous faire part de ma réflexion. Notre frère Grand Chancelier a attaqué son propos en disant : "comment peut-on faire une franc-maçonnerie du futur", et moi je lui pose la question: "comment peut-on faire une franc-maçonnerie du futur et parler d'universalisme aussi quand nous ne sommes pas capables de recevoir, ne serait-ce qu'en visiteurs, des sœurs des autres obédiences". Elles ont dû attendre ce siècle pour avoir le droit de voter, elles ne sont pas, dit-on, "initiables". Toi-même, mon cher frère Grand Chancelier, tu as dit que nous sommes attachés à un grand principe et donc, en quelque sorte, que le problème ne se posait même pas dans tes choix. Je crois que nous avons une question à l'étude des Loges sur la Dignité. Comment pouvons-nous défendre la dignité des autres en ne respectant pas celle d'une moitié de l'humanité, en ne recevant même pas les femmes chez nous puisqu'elles n'ont pas le droit de visite actuellement. Mais en fait, sommes-nous nous-mêmes suffisamment initiés pour les recevoir ? Est-ce que nous sommes capables de laisser notre libido à la porte du Temple comme nous laissons nos métaux ? Un travail me paraît nécessaire à faire en profondeur dans ce sens et peut-être à ce moment-là nous avancerons. J'ai dit.

**François-Xavier Giudicelli, R.:L.: n° 1182 Acacia Phocea, Or.: de Marseille,**

La sérénité qui a été énoncée à plusieurs reprises, et par le Grand Maître et par vous mon frère Grand Chancelier, ne se décrète pas ; elle se bâtit dans la clarté, elle se bâtit dans la clairvoyance, elle se bâtit aussi dans la vérité. Je ne veux pas, aujourd'hui, rentrer dans le fond du problème ; nous aurons le moment venu assez d'arguments pour contrer ce projet. Mes propos s'adressent au Grand Maître qui, lors de la Tenue des Loges du Sud-Est, en Congrès régional, a dit que cette charte n'avait pas été signée. Je demande qu'il confirme ses propos car, pour ma part, j'ai un document qui m'a été remis par un frère de la Grande Loge Opéra qui porte les deux signatures des Grands Maîtres. Par contre, le document qui nous a été adressé à la discussion des frères des loges ne présentait pas les signatures. Alors je demande une explication car je crois que tous les frères députés ont besoin de savoir. J'ai dit.

**T.:C.:F.: Prés.:**

Mon T.:C.:F.: tu as interpellé le T.:R.:G.:M.:, il va intervenir et te répondre à ce sujet.

**T.:R.:G.:M.:**

Je vais en effet répondre immédiatement. Je vous dirai que j'avais déjà entendu à plusieurs reprises cet argument, enfin si du moins on peut appeler ça un argument. Je ne l'avais pas pris très au sérieux, je ne pensais pas que nous en arriverions à ce genre de question au cours du Convent. Parce que, mes frères, c'est une simple question de bon sens. Bien sûr qu'un document a été signé ; qui l'a contesté ? Jamais. Et comment aurions-nous pu faire autrement ? Ce qui a été signé, c'est un projet et j'ai eu l'occasion de le dire sous une autre forme, en d'autres circonstances, qu'auriez-vous dit si les députés de la G.:L.:T.:S.:O.: et de la Grande Loge de France avaient eu à délibérer sur deux projets différents ? Vous auriez sans doute considéré que nous étions devenus fous et vous n'auriez pas eu tort. Et je citerai comme exemple, je l'ai déjà fait, celle de deux équipes partant pour creuser un tunnel mais qui n'ayant pas des plans identiques ne creuseraient pas dans la même direction. Il est à craindre évidemment que cela puisse durer longtemps. Par conséquent, cette signature du projet avait un seul but : c'est d'authentifier et d'identifier un projet de façon à être certain qu'il serait absolument le même soumis aux députés des deux obédiences, et voilà tout. Et ce texte, qui est un projet, comportait bien entendu la phrase rituelle que l'on trouve d'ailleurs dans tous les traités d'amitié selon laquelle ce texte ne sera valable que sous condition suspensive de l'approbation, de la ratification par les députés des deux obédiences. Mais, allons plus loin. Dans le processus nous avons tout d'abord avec le Grand Maître de la G.:L.:T.:S.: Opéra d'alors qui était Bernard Bertry, mis au point la marche à suivre dans un document que l'on pourrait appeler, dans la pratique juridique, un protocole d'accord, c'est-à-dire un texte qui fixe les étapes du processus. Et c'est à la suite de cela que nous avons rédigé le projet et que ce projet a été soumis à la signature des deux Grands Maîtres. Alors ce document, si vous le permettez, je vais vous le lire, il est bref et il va vous permettre de comprendre immédiatement ce qui s'est passé.

Entre les soussignés, Bernard Bertry et Jean-Claude Bousquet -j'abrège- il a été décidé ce qui suit :

\* les responsables des obédiences précitées ont établi un document commun qui constitue l'aboutissement du processus d'alliance initié en 1996 et déjà concrétisé en 1997 par le dépôt de la dénomination Les Grandes Loges Unies de France. Ce document sera mis en forme par le secrétariat de la Grande Loge de France et recevra la signature des Grands Maîtres des deux obédiences.

\* Cette double signature aura pour fonction d'arrêter un projet commun afin de s'assurer que chaque obédience délibérera sur le même texte. Les Grands Maîtres s'engagent de ce fait à n'apporter, avant la consultation des députés, aucune modification au document signé par eux. Voilà je crois que ça c'est net.

\* Le document ainsi présenté aura la nature d'un simple projet destiné à recevoir toutes les modifications, adjonctions et suppressions votées dans les mêmes termes par les députés des deux obédiences, chaque amendement adopté dans l'une devant

être soumis à l'autre. L'assentiment des députés constitue une condition suspensive de sorte que le projet ne pourra recevoir aucun commencement d'exécution dans quelque domaine que ce soit avant un vote favorable obtenu dans chaque obédience.

- ♦ Si des modifications importantes s'avéraient nécessaires, le vote final des députés pourrait être ajourné dans chaque obédience.

- ♦ Au cas où les députés de l'une des obédiences rejetteraient le projet, celui-ci serait automatiquement annulé et retiré, sans qu'il puisse en résulter aucune obligation ni conséquence pour l'une ou l'autre des obédiences.

Mes frères, voilà je crois ce qui explique suffisamment la démarche suivie et qui doit constituer je pense une réponse à la question ou à l'attaque qui vient d'être donnée. J'ai dit.

**T.:C.:F.:Prés.:**

Merci T.:R.:G.:M.:. Autre intervention ?

### Un Frère Député

Merci mon frère. Respectable Grand Maître et vous tous mes frères en vos grades et qualités, Comme nous ne votons pas j'émettrai simplement une brève réflexion et un court témoignage. En ce qui concerne la réflexion c'est sur l'appellation : on a parlé de "Grandes Loges Unies de France", puis "Les Grandes Loges Unies d'Europe". Ma réflexion est la suivante : nous avons pas mal de frères qui sont d'Afrique, qui sont d'autres pays ; comment pourrait-on les impliquer dans ces appellations ? Deuxième chose, mon témoignage. Cette intervention est difficile pour moi mais je crois que je dois la faire. Je vais parler avec mon cœur, chose peu facile pour quelqu'un qui est beaucoup plus intellectuel. Je suis né à Opéra. Je ne m'en cache pas, au Rite Français, et je suis resté une dizaine d'années. J'avais des amis dont Bernard Bertry, c'est un ami personnel, et d'autres bien sûr avec lesquels j'ai gardé des contacts. Nous étions au Rite Français, et nous souhaitions, comme nous n'étions que quatre ou cinq loges, et c'est peu, nous souhaitions être plus nombreux. Deux loges se trouvaient dans le même cas, elles sont d'ailleurs toutes les deux maintenant, ici à la Grande Loge de France ce sont "Amitié et Tolérance" et "Fidélité et Tolérance" à l'Orient de Paris. Nous avons choisi la Grande Loge de France. Nous avons choisi notre rite et nous avons choisi notre obédience. Nous avons choisi notre rite parce que nous voulions un rite qui ne soit pas déiste et nous avons choisi notre obédience, après dix ans, parce que nous voulions une obédience qui soit libre, qui respecte effectivement toutes les opinions, philosophiques, religieuses, etc. Ce choix de deux loges, de quarante frères, fut un choix concerté, en accord avec les deux obédiences, et nous l'avons fait dans la sérénité parce que nous n'étions pas dans un problème à chaud où il s'agissait d'accord entre deux obédiences. Il s'agissait simplement d'un groupe de frères qui voulaient rechercher la même harmonie qu'ils avaient chez eux, dans un rite qui correspondait à ce qu'ils souhaitaient.

Donc, pour ces raisons, on a été amenés à venir à la Grande Loge de France et maintenant elle est mon Obédience. Je ne peux pas témoigner de ce qui se fait aujourd'hui à la Grande Loge Nationale Symbolique Opéra, mais il y a douze ans je peux témoigner que les frères qui y travaillaient, travaillaient dans un esprit de sincérité, de respect, dans le même ordre de sincérité que nous avons ici, maintenant. J'apporte ce témoignage parce que on se connaît les uns les autres quand on intervient et je ne crois pas que l'on puisse mettre en cause les témoignages sincères qui sont apportés à des frères qui sont aussi des amis; je tenais à le faire malgré la difficulté que cela représente.

La conclusion un peu rationnelle de mon témoignage est la suivante : j'appartiens à la Grande Loge de France, Obédience que j'ai choisie, où je travaille à un rite que j'ai choisi et je tiens à l'unité de mon Obédience. Mais je tiens aussi à son expansion et la question que je me pose est la suivante : l'unité n'est-elle pas dans la forme de ce qui va être exprimé, et est-ce que la croissance et l'ouverture n'est pas dans le fond. En fait, ce qu'il faut peut-être trouver, c'est une solution qui permette de respecter la logique des choses, c'est-à-dire respecter le fond de la nécessité de l'ouverture dans une forme qui permette de respecter toutes les différences et les richesses de pensée qui font la richesse de notre Grande Loge. J'ai dit.

**Gérard Sibleyras, R.:L.: n° 852 Saint-Jean de la Triple Union, Or.: de Martigues**

J'aimerais poser une seule question. Les critères de recrutement à la G.:L.:T.:S.:O.: sont-ils identiques aux nôtres en ce qui concerne l'universalisme, sur le plan politique, religieux (catholiques, protestants, juifs ou autres), philosophique. J'aimerais savoir si ces critères sont intégralement respectés comme chez nous à la G.:L.:T.:S.:O.: J'ai dit;

**Joël Gregogna, R.:L.: n° 818 Ludwig van Beethoven, Or.: de Paris**

Jusqu'à présent nous avons entendu que des critiques. Certes les critiques sont constructives mais lorsque je parle actuellement, je me fais l'écho d'un certain nombre de frères qui sont absolument ravis de ce genre de texte, sous réserves, bien entendu, de certaines modifications tout à fait superficielles. Les frères qui m'en ont parlé m'ont dit qu'ils étaient absolument contents de voir une confédération et non une fédération. De même, sur le plan initiatique, car nous francs-maçons, nous tous, nous nous référons très souvent et la plupart du temps très rapidement à notre caractère initiatique, beaucoup de mes frères m'ont dit que finalement ce n'était que de rassembler ce qui était épars et qu'il fallait commencer par ce qui était le plus proche de nous.

*Suspension des travaux pour non fonctionnement de la sonorisation*

**T.:C.:F.: Prés.:**

Mes Frères, nous continuons, la parole circule.

**Patrice Debonte R.:L.: n° 1238 Les Cinq Compagnons, Or.: de Montreuil-sur-Mer**

Je n'ai pas l'habitude de prendre la parole, mais je suis outré par les incompréhensions et les critiques négatives, pour la plupart, qui ont été faites avant l'interruption. C'est la raison pour laquelle je prends cette parole pour vous dire la motion que mon atelier avait transmise au Congrès régional Nord-Picardie. Les frères de mon atelier avaient conclu la motion suivante : " Francs-Maçons de la Grande Loge de France, par hasard ou par choix, nous avons toujours été surpris au lendemain de notre initiation d'apprendre l'existence d'ateliers qui ne peuvent être visités, de frères et de sœurs qui ne peuvent être rencontrés, peut-être même reconnus ou nous-mêmes par eux non reconnus francs-maçons. Ce, alors que le fondement de l'ordre maçonnique est amour et fraternité. Par le passé, l'Ordre qui se veut universel a subi des divisions parce que l'homme franc-maçon n'est qu'un homme parmi d'autres, bien qu'il se doive de maîtriser ses passions et de laisser ses métaux à la porte de son temple intérieur. Les francs-maçons de la loge "Les Cinq Compagnons" s'interrogent sur la réalité vécue du mot fraternité, sa signification, son fondement au travers sa répétition dans le déroulement du rituel et l'évocation de la solidarité, en opposition à l'histoire de l'ordre. Cette incompréhension a ses intolérances envers les obédiences, lesquelles regroupent pourtant des frères reconnus pour tels, amène les "Cinq Compagnons" à saluer ce pas qu'effectue la Grande Loge de France envers la Grande Loge Traditionnelle et Symbolique Opéra vers une fraternité pleine et entière qui eût dû toujours être. Au-delà d'un formalisme réglementaire dépassé, au-delà de l'évocation culturelle des rites de chacune, ce nouveau pas doit être apprécié sur le fond. "Les Cinq Compagnons" souhaitent qu'il aboutisse pour que ce qui est éparé soit rassemblé et que soit vécu pleinement l'amour et la fraternité à la gloire du Grand Architecte de l'Univers ". J'ajoute, personnellement, que je ne comprends pas que l'on ne puisse pas voter ce projet de charte immédiatement car je crains que la Grande Loge de France ne passe à côté d'une opportunité qui est importante. J'ai dit.

**Antoine de Just, R.:L.: n° 1178 Le Centre de l'Union Ecossaise, Or.: de Barcelone**

Je voudrais simplement faire quelques observations en ce qui concerne cette charte. Ma loge est favorable, en principe, à la signature de cette charte mais demande quelques renseignements. Entre autres, par exemple, j'ai entendu tout à l'heure le frère Grand Chancelier dire qu'une des interrogations posée vis-à-vis de la Grande Loge Opéra était, de savoir si elle était de droite ou ceci ou cela. J'ai parfaitement reçu le dossier qui a été donné à tous les députés et lisant les statuts de la Grande Loge Opéra, il est indiqué que pour être élu à un poste quelconque à l'intérieur de l'obédience, il fallait être Français. Cela me rappelle quelques paroles, "la France aux

Français", d'où peut-être cette impression que cette obédience serait à tendance de droite. Deuxièmement, ce que je ne comprends pas, peut-être que je ne suis pas très au courant des statuts et règlements, mais puisqu'il s'agit d'une affaire intérieure à la France, puisque nous avons cette seule ambition de faire une Grande Unie de France, je ne comprends pas que ce soit le Grand Chancelier qui, en principe s'occupe des relations extérieures, présente ce projet et non pas le Grand Maître. Je trouve que le fait de dénommer dès maintenant cette grande confédération, Grandes Loges Unies de France, lorsqu'on a l'intention qu'effectivement la Grande Loge de Grèce, la Grande Loge du Portugal, l'éventuelle Grande Loge d'Espagne, etc... puissent y adhérer, peut poser problème, car je me demande comment je pourrai faire admettre à mes frères espagnols de faire partie d'une Grande Loge Unie de France. Ils s'y verraient à l'étroit. Merci.

**T.:C.:F.: Prés.:**

Mon frère je crois que les précisions ont été apportées, la Grande Loge Unie de France serait éventuellement créée pour ensuite, si j'ai bien compris les propos du frère chancelier, pouvoir s'ouvrir sur l'Europe.

**Bruno Carasso, R.:L.: n° 646 Les Compagnons Ardents, Or.: de Paris**

L'intervention que je voudrais faire est tout à fait fraternelle, innocente et sans aucun esprit polémique, je vous demande de le croire. Ma loge a créé une commission spécialement destinée à s'informer de façon complémentaire par rapport à tous les documents qui nous ont été envoyés par l'obédience, afin de pouvoir voter le moment venu la confédération en toute connaissance de cause. Cette commission s'est réunie plusieurs fois et s'est rendue, en visite, auprès d'une loge de la G.:L.:T.:S.:O.:. Cette loge travaille au Rite Français traditionnel qui fait partie des cinq rites pratiqués par cette obédience. Nous avons été reçus avec beaucoup de chaleur, de gentillesse ; nous avons pu constater d'après les travaux, le rituel d'ouverture, de fermeture et les questions que nous avons posées, que tout était conforme à la régularité maçonnique telle que nous la concevons à la Grande Loge de France. Cependant, quelque chose a choqué nos frères de l'atelier lorsque nous leur avons rapporté notre visite, c'est que nous avons appris au cours de la conversation qui avait lieu aux agapes avec le Vénérable et les Officiers de cette loge qui nous recevait, nous avons appris que cette loge mettait en pratique, si j'ose dire, la pratique, pardonnez le doublon, des maîtres installés. Nous avons appris par la suite, par recoupements et en consultant des frères éclairés de la Grande Loge de France, que je ne citerai pas mais je vous demande de me croire, ce sont des frères éclairés qui nous l'ont confirmé, que cette pratique était généralisée à la G.:L.:T.:S.:O.:. Alors personnellement ça ne me gêne pas outre mesure. Ce que je voudrais simplement faire remarquer, c'est que cette pratique des maîtres installés a été mise au jour à la Grande Loge de France il y a quelques années; c'était je crois sous la Grande Maîtrise du passé Grand Maître Jean-Louis Mandinaud,

et à la suite de cette découverte le Grand Maître a décidé, comme vous le savez tous, de mettre un terme catégorique à cette pratique; et il l'a fait par une instruction circulaire écrite et adressée à toutes les loges. Alors je voudrais simplement demander à notre T.:C.:F.: Grand Chancelier de m'éclairer là-dessus, de nous éclairer, afin que je puisse rapporter à ma loge, comme c'est mon devoir, les informations complémentaires dont elle a besoin pour prendre position. J'ai dit;

**Michel Nuribanel, R.:L.: n° 1052, Le Cœur et la Raison, Or.: de Valence**

Je pense que le débat n'est pas clos sur le fond ; par contre, je voudrais intervenir sur deux petits points qui répondent plus de la forme. Le T.:R.:G.:M.: nous a fait part d'un document tout à l'heure qui avait été signé avec la G.:L.:T.:S.:O.: et lui-même. Je pense qu'il y a, peut-être, un problème de date : nous aimerions connaître les dates, car la sérénité dans mon atelier n'existe pas sur des points relativement précis, c'est-à-dire sur la signature. Je ne reviendrai pas sur la signature que notre Grand Maître a expliquée, mais il faut remarquer que le document non-signé nous a été transmis à différentes dates et en dernier ressort à tous les frères députés par notre frère Jameux, toujours non-signé. Nous sommes majeurs, nous sommes compréhensifs, nous savons ce qu'est un projet et nous ne comprenons pas toujours pourquoi il y a eu un document tronqué qui nous a été présenté.

Le deuxième point sur lequel je voudrais intervenir, c'est que lors du congrès régional Rhône-Alpes-Auvergne, le Conseiller Fédéral présent est intervenu en nous disant qu'il fallait discuter sur la forme, ce qui a été repris tout de suite par le président de la commission en disant : mes frères, nous allons discuter de la forme et non pas du fond. Donc je suis intervenu en demandant à ce qu'on discute sur le bien fondé de ce rapprochement, ce qui a été rapporté par le rapporteur de cette commission comme un débat houleux alors que simplement je voulais faire entendre ma voix. Ces points rapportés à notre atelier ont fait que les frères sont toujours inquiets et se demandent pourquoi il y a eu des points cachés au départ. Je dis que je suis pour le fond, le débat reste ouvert, mais sur ces points précis de forme, nous aimerions une explication. J'ai dit.

**T.:R.:G.:M.:**

Je ne vois vraiment pas ce qui peut permettre de dire qu'il y a eu des éléments cachés. Lesquels ? Qu'est-ce qu'il y a eu de caché ? Il y a un processus très simple qui est décrit d'ailleurs dans le document que j'ai lu tout à l'heure, c'est qu'il y a eu d'abord des conversations pour mettre au point le fond d'un projet. Puis, le fond étant mis au point, on nous a demandé par l'intermédiaire du secrétariat de la Grande Loge de France de mettre en forme ce projet, de sorte qu'il a fallu, comme le dit le document que j'ai lu, le signer. Pour le signer, nous ne nous sommes pas réunis une nouvelle fois parce que nous n'avions tout simplement pas le temps de le faire, c'est-à-dire que par courrier nous avons fait parvenir un exemplaire. Je crois me souvenir que c'est moi qui ai signé le premier, ça n'a de toute façon aucune espèce d'importance, puis

ces documents ayant été signés, nous les avons envoyés à la G.:L.:T.:S.:, le Grand Maître de la G.:L.:T.:S.: a signé, en a gardé un et a renvoyé l'autre, voilà tout. Et c'est à partir du moment où cette signature a authentifié le projet, comme je le disais tout à l'heure, que nous avons procédé au tirage. Nous n'allions tout de même pas tirer quelques milliers d'exemplaires d'un document sans être sûrs d'abord qu'il avait été signé et authentifié, ça aurait été une dépense vraiment inconvenante. Par conséquent, c'est extrêmement simple ; quant à la date c'est à peu près douze ou quinze jours avant la diffusion du document mais de toute façon je ne vois vraiment pas ce que ça change car une fois admis le principe qu'il s'agit d'un projet, que ce projet est soumis à toutes les modifications, qu'il y ait signature ou qu'il n'y ait pas signature, qu'est-ce que cela peut changer ? Enfin mes frères, du bon sens, qu'est-ce que nous sommes en train de faire, ici ? Nous sommes en train de reprendre ce texte, de le malaxer, de le changer et éventuellement puisque cela est dit, d'y renoncer ?? Alors comment peut-on penser qu'il y a eu signature de quelque chose de définitif dans des conditions pareilles ? Encore une fois, c'est du simple bon sens et je crois que sur cette question il est maintenant vraiment inutile de revenir. J'ai dit.

**T.:C.:F.: Prés.:**

Merci mon frère T.:R.:G.:M.: Mon frère, dernière intervention.

**Amando Hurtado, R.:L.: n° 1202 Genesis, Or.: de Madrid**

Je voulais simplement faire une remarque. D'abord, féliciter et remercier notre frère Jameux pour l'exposé qu'il a fait d'une affaire qui est d'une transcendance incroyable. Je vais vous parler, mes frères, comme spectateur de l'extérieur. Vous ne savez pas comment on voit la Grande Loge de France de l'extérieur et je vous dis une chose avec toute la sincérité de mon cœur; le seul espoir de la régularité que la franc-maçonnerie a aujourd'hui, c'est l'initiative, la seule initiative qu'il faut mener vers le chemin de l'union, de l'unification; cette confédération, commencez par là mes frères. Vous ne vous voyez pas que le prestige de la Grande Loge de France à l'extérieur est énorme, et vous êtes l'espoir de tous ces frères qui sont réguliers qui ne veulent pas travailler à l'anglaise ou à l'anglo-saxonne et qui regardent tout le temps vers la Grande Loge de France. Je vous le dis en tant que frère de la Grande Loge de France et en tant que non-Français. Ce projet est un projet extraordinaire, d'une importance énorme, toute l'Europe nous regarde. Nous avons une grande responsabilité pendant cette année de réflexion. Le travail commençait est très positif, voyez-moi. Je ne cherche pas à vous donner des leçons, c'est mon cœur qui vous parle. J'ai dit.

**T.:C.:F.: Prés.:**

Merci mon frère pour tes paroles très calmes et pleines de bon sens.

Mon frère Grand Chancelier, T.:R.:F.: G.: Chanc.: nous t'écoutons pour répondre rapidement aux multiples questions qui t'ont été posées, s'il te plaît.

**T.:R.:F.: G.: Chanc.:**

D'ailleurs avec beaucoup de sérénité, je salue notre frère Hurtado qui a parlé avec son cœur mais j'avais oublié de mentionner un élément d'information important. Dans le premier mois qui a suivi l'annonce en décembre de ce projet, qui n'est qu'un projet de confédération Les Grandes Loges, pluriel, Unies de France, nous avons eu connaissance de plus de deux cents messages de ces frères qui rédigent non pas avec une machine à écrire mais sur le réseau internet, de toutes les parties du monde, de tous les pays du monde, et ces frères nous ont dit : "bravo les Français, bravo la Grande Loge de France, faites quelque chose, au lieu de vous éparpiller rassemblez-vous". Voilà, c'est simplement ce que je voulais vous dire.

Alors maintenant je vais essayer de répondre très brièvement à un certain nombre de questions qui ont été posées. Je commence tout d'abord par la première intervention, je n'ai pas noté son nom, et la cinquième de notre frère Trinquart. La question des femmes. Je crois que ces frères ont tout à fait raison de mentionner qu'il y a vraisemblablement, dans la rédaction du premier article du texte qui vous a été transmis, une maladresse qui ferait comprendre que nous ne sommes pas fraternels vis-à-vis de nos sœurs. Je pense que le travail qui a commencé aujourd'hui, qui est un travail sérieux et serein, initialisé entre les frères députés de la Grande Loge de France et votre Conseil Fédéral, aboutit à un débat ; de ce débat naissent des remarques, des demandes de modification, de réforme de ce texte, et c'est sur la base de ces demandes, de ces remarques dont bien entendu nous tiendrons compte, qu'un nouveau texte vous sera proposé et je pense que nos frères auront à cœur de constater que nous n'avons pas d'exclusion vis-à-vis des femmes.

Je réponds à la deuxième intervention, revoir le projet. Oui, revoir le projet, tout à fait, dans sa forme dès lors que des remarques constructives et transparentes ont été faites par nos frères députés.

La troisième intervention est l'intervention de notre frère Curet sur la L.U.F. et la quatrième de notre frère Sisso sur une structure universelle d'obédiences régulières, bien sûr obédiences régulières, oui tout à fait, mais vous comprenez bien, compte tenu de la réalité, de la difficulté dans la façon de passer des accords bilatéraux entre obédiences de par le monde, au sein d'un même continent, de continent à continent, vous comprenez bien maintenant et a fortiori lorsqu'il s'agit d'une entreprise généreuse mais appartenant au domaine du passé comme l'était la Ligue Universelle des Francs-Maçons, la L.U.F., vous comprenez bien qu'on ne peut pas dès le départ, dès le commencement, nous lancer dans une opération à caractère universel et international. Il faut commencer par "Les Grandes Loges Unies de France", ensuite "Les Grandes Loges Unies d'Europe".

Ensuite, il y a eu deux remarques qui et ce sont les dernières auxquelles je souhaiterais répondre car elles revêtent une importance toute particulière. Un frère, notre frère de

Just que j'ai salué déjà tout à l'heure pour sa présence, notre frère de Just de Barcelone, a émis —et je le comprends fort bien— a émis un doute ; il craignait que la mention de frères étrangers dans le règlement général de la G.:L.:T.:S.:O.: puisse être interprété comme émanant d'une entreprise disons à caractère politique extrémiste et je ne mentionne, bien entendu, pas de politique particulière. Il faut se souvenir que ce texte qui vous a été transmis dans le document du 22 mars, est un règlement général qui a été signé par nos frères d'Opéra en septembre 1958. Qu'est-ce qui s'est passé ? J'ai commencé à l'expliquer tout à l'heure : nos frères qui ont quitté Bineau sont partis sur un coup de tête en disant : "nous constatons que l'obédience à laquelle nous appartenons (en 58, Bineau) est majoritairement composée de frères qui ne sont pas français". Il n'y avait pas un propos xénophobe à mon avis dans leur façon de voir les choses et c'est clair. Ils constataient simplement que cette association maçonnique, Bineau, n'était pas conforme à la loi française dans la composante loi association de 1901 qui prévoit que l'association doit être composée majoritairement de membres français. Donc, ils sont partis à la fois sur le déficit d'intervisites et en même temps sur des dispositions statutaires qui manifestement avaient été enfreintes par Bineau. Deuxième remarque, notre frère Bruno Carasso a fait une remarque sur les maîtres installés. C'est à mon avis tout à fait exact, notre frère Bruno se borne simplement à noter que dans trois des quatre rites principaux de la G.:L.:T.:S.:O.:, on pratique l'installation ésotérique du maître installé. Eh bien écoutez mes frères, moi je constate qu'au Rite Ecossais Ancien et Accepté à la Grande Loge de France, on ne pratique pas ce Rite. D'autre part, je me tourne vers nos textes qui régulent notre activité, qui fondent cette activité en droit et en légitimité, et je constate simplement que dans un passé extrêmement récent notre frère Bruno y faisait allusion, eh bien un Grand Maître et un président de juridiction écossaise ont co-signé un texte dans lequel l'un et l'autre reconnaissent qu'il n'y avait pas pour notre Rite, attention, pas pour les autres, pour notre Rite, il n'y avait pas légitimité à pratiquer dans les loges de la Grande Loge de France l'installation ésotérique des maîtres installés. Point. Nous continuerons à appliquer nos règlements, ce sont nos règlements, nous ne ferons pas la cérémonie des maîtres installés.

**T.:C.:F.: Prés.:**

Je te remercie T.:R.:F.: G.: Chanc.:

**T.:R.:F.:G.: Chanc.:**

Je pense T.:C.:F.: président avoir répondu à la majorité des questions qui m'ont été posées et je vous prie de m'excuser si j'ai été encore un peu long.

**T.:C.:F.: Prés.:**

Je crois que nous devons écouter le T.:R.:G.:M.: qui voulait intervenir sur ce sujet.

**T.:R.:G.:M.:**

T.:C.:F.: président, VV.:MM.: députés, mes frères,

Je voudrais revenir simplement très brièvement sur deux points. D'abord le problème de nos sœurs. Il est vrai qu'il y a eu là, comme le G.:Chanc.: vient de le dire, une maladresse de rédaction et nous nous en sommes expliqués avec elles. Elles l'ont très bien compris. Ce que nous voulions dire c'est simplement que les deux obédiences concernées par le projet ne pratiquent pas la mixité, mais bien entendu nous ne prenons pas parti contre une franc-maçonnerie féminine. Et elles l'ont d'autant mieux compris qu'elles savent bien que dans toutes mes interventions publiques, toutes les fois que l'on me pose une question sur ce sujet et c'est pratiquement le cas après chaque conférence publique, je ne manque pas de dire qu'à nos yeux la maçonnerie féminine est tout à fait l'égale de la maçonnerie masculine. Qu'on ne nous parle donc pas de femmes non initiées, cela est dit, je le sais, dans certaines obédiences, ce n'est absolument pas le cas au sein de la Grande Loge de France. Nous ne pratiquons pas la mixité, elles non plus ; car je voudrais tout de même rappeler qu'en 1996 la Grande Maîtresse de la Grande Loge Féminine de France et moi-même avons signé un document dans lequel nous rappelions nos valeurs fondamentales, un document qui d'ailleurs ressemble beaucoup au préambule à la Charte du projet de Confédération, et parmi ces valeurs dont nous rappelions le respect par nos deux obédiences, figurait la non-mixité. Vous voyez que nous sommes donc parfaitement d'accord et que, à mes yeux, je n'ai pas manqué de le dire, la Grande Loge Féminine de France est une obédience tout à fait régulière du fait qu'elle ne pratique pas la mixité. Donc il n'y a aucun problème de ce genre et je voudrais ajouter que nos sœurs savent aussi que depuis le début de l'année j'ai souhaité qu'elles envoient des représentantes à notre Commission des Droits de l'Homme, ce qui a été fait ; je leur ai parlé du colloque public qui aurait lieu au début de l'année 2001 pour le compte rendu, pour la synthèse de nos questions sur la Dignité Humaine et non seulement je leur ai demandé d'y participer, mais d'y participer activement en présentant elles-mêmes une conférence sur ce thème; elles en ont été très heureuses. Par conséquent, les relations sont actuellement excellentes entre nos obédiences. Il suffira de rayer quelques mots malheureux et d'ailleurs je crois me souvenir qu'un des congrès régionaux, celui de l'Ile-de-France/Outre-Mer nous a proposé une autre rédaction que j'ai trouvée excellente et qui lève toute ambiguïté.

Un deuxième point sur lequel je voudrais revenir brièvement, c'est l'Europe. J'ai l'impression que tous ne le savent pas, c'est pourquoi je le répète. Nous avons déposé à titre conservatoire il y a quatre mois environ l'appellation " Les Grandes Loges Unies d'Europe ". Donc cela montre bien que le plus rapidement possible nous passerons à cette dénomination qui reflétera le véritable objectif de ce projet de Confédération. Enfin, je conclurai mes frères en vous disant que je suis très heureux que ce débat ait eu lieu et qu'il ait eu lieu dans la forme qu'il a prise, exception faite bien entendu de ces problèmes techniques qui décidément nous poursuivent cette année. Je pense que ce débat est utile parce qu'il nous a permis de revoir ensemble

un certain nombre de nos notions fondamentales, parce qu'il a montré que sur l'essentiel il y avait une forte convergence entre nous, il a montré aussi que ce projet n'était pas parfait, nous en étions tout à fait certains, que vous aviez des modifications importantes à nous apporter et nous en tiendrons compte bien entendu, de sorte que immédiatement nous allons nous remettre au travail pour pouvoir présenter un autre projet en tenant compte de vos observations. T.:C.:F.: président, TT.:CC.:FF.: députés, j'ai dit.

**T.:C.:F.: Prés.:**

Nous vous remercions T.:R.:G.:M.:.

Mes frères, je vais devoir maintenant suspendre les travaux. Mon frère Expert tu voulais intervenir ? T.:R.:F.: G.:Exp.: nous t'écoutons.

**T.:R.:F.: G.:Exp.:**

T.:C.:F.: président,

Très Respectable Grand Maître,

Très Respectables anciens Grands Maîtres, Grands Maîtres Honoris Causa, et vous tous mes frères,

Je n'en aurai que pour deux minutes et demie mais je voulais vous présenter, un résumé de mon rapport, en demandant au T.:R.:F.: G.:Sec.: que pour le compte rendu du Convent il s'en remettre intégralement à mes écritures que je ne fais que vous résumer mes frères. J'avais en préambule dit que les ouvriers se relèvent et se remplacent, le travail maçonnique se poursuit inlassablement. Je suis donc au terme de mon mandat et je dois tous vous remercier chaleureusement et sincèrement de cette confiance que vous m'avez accordée puisque j'ai pu mener à bien les trois objectifs que je m'étais fixés : la première année, cet objectif c'était l'innovation, l'innovation dans la réunion des Conseillers Fédéraux, c'est-à-dire commencer l'année maçonnique par une Tenue du premier, deuxième et troisième degré de tous les Conseillers Fédéraux sous la direction du T.:R.:G.:M.:, cela a été fait, et à la fin de nos travaux, c'est-à-dire des séances plénières du Conseil Fédéral, procéder à la fermeture, à la clôture des travaux.

Enfin, deuxième objectif qui a été également réalisé : que les Conseillers Fédéraux s'arrêtent un instant sur des problèmes administratifs et se réunissent en séminaire pour dialoguer, avoir des projections sur l'avenir, nous avons pu le réaliser en deux matinées, une matinée à Valence profitant d'une séance plénière du Conseil Fédéral et également ici à la Grande Loge de France.

Enfin, troisième objectif : la prestation de serment des Conseillers Fédéraux. C'était pour moi quelque chose d'extrêmement important que les Conseillers Fédéraux prêtent le serment sous le volume de la Loi Sacrée et les trois grandes Lumières parce que nos frères Conseillers Fédéraux lorsqu'il vont installer un Vénérable Maître transmettent à leur tour le symbole en remettant au Vénérable Maître l'épée

Flamboyante ainsi que le maillet, et cela dans toutes les actions de franc-maçon il prête le serment et il s'engage. Et vous avez bien voulu, tout cela s'est réalisé. Je ne peux que terminer et vous remercier mes frères et vous dire surtout que je remercie le personnel administratif qui a su m'apporter tout son concours pour pouvoir travailler correctement. Mes frères, bien que la franc-maçonnerie continue, j'ai dit.

**T.:C.:F.: Prés.:**

Merci mon T.:R.:F.: Grand Expert. Mes frères, je pense qu'il n'y a pas d'intervention.

Mon frère Grand Orateur ?

**T.:R.:G.: Orat.:**

S'agissant du rapport du rapport du Grand Expert, je vous demande de bien vouloir vous prononcer par un vote favorable pour l'adoption de celui-ci.

**T.:C.:F.: Prés.:**

Mes frères nous allons donc voter A mon coup de maillet nous. Mon frère Orateur.

**T.:R.:G.: Orat.:**

Mon T.:C.:F.: président et vous tous VV.:MM.: mes frères députés, le résultat du scrutin est le suivant :

293 voix en faveur de l'adoption du rapport du T.:R.:F.: G.:Exp.:

12 voix contre. Le rapport du T.:R.:F.: G.:Exp.: est adopté.

**T.:C.:F.: Prés.:**

Mes frères, avant de terminer, je voudrais vous dire donc demain matin nous écouterons le rapport de la Commission de Contrôle des Finances, la communication du Grand Trésorier. Les travaux reprendront demain à 10 heures précises.

A mon coup de maillet, les travaux sont suspendus



GRANDE LOGE  
DE FRANCE



FRANCS-MAÇONS DE RITE ÉCOSSAIS ANCIEN ET ACCEPTÉ  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

# TENUE DE GRANDE LOGE DE 5999

COMPTE RENDU  
OFFICIEL DES TRAVAUX

## Communications du Grand Chancelier

T.:R.:F.: Charles. B. Jameux

Très Respectable Grand Maître, Très Respectable Passé Grand Maître, Très Respectables Anciens Grands Maîtres, Très Respectables Frères Grands Officiers, Conseillers Fédéraux, et vous tous Mes Très Chers Frères Députés ,  
Vous comprendrez aisément que, en prenant la parole pendant quelques minutes devant vous ce matin, je souhaite dédier ces quelques paroles à notre Frère Hans Glöckler qui

fut l'un de mes prédécesseurs, qui m'a aidé et qui m'a accueilli il y a un peu plus de 23 ans dans ma Loge mère.

Nous sommes arrivés ce matin fin décembre 1999 au terme d'une période qui vient de s'écouler de pratiquement un an et demi au cours de laquelle vous avez bien voulu me confier puis me confirmer votre confiance afin de mener sous l'autorité de notre Très Respectable Grand Maître, la politique extérieure de notre Grande Loge de France.

Cette période d'une année et demie s'est écoulée en plusieurs parties. Elle a été successivement ponctuée par le Convent au terme de la première année, par une Tenue de Grande Loge en Décembre 1998 et ce matin je me retrouve devant vous, décembre 1999, pour en quelque sorte faire le point.

Je dirais donc que ma communication ce matin, qui ne sera bien entendu pas aussi longue que je le voudrais, mais qui a pour but de vous éclairer sur quelques aspects importants de cette politique extérieure, ma communication donc, de ce matin, constitue un rapport d'étapes après le Convent de juin 1999 et après les premiers éclaircissements que j'ai été amené à vous donner lors de la Tenue Grande Loge de décembre 1998.

En décembre 1998, j'ai souhaité, après un début de travail en Grande Chancellerie, indiquer à l'ensemble de mes Frères Députés, quels étaient les secteurs géographiques, quelles étaient les principales zones d'influence au sein desquels la Grande Loge de France était amenée à montrer son image et tenter de promouvoir son idée et son image. Il y avait donc une présentation un peu analytique, géographique et sur ce point il n'y a pas de changements majeurs. Nos centres d'intérêts diplomatiques continuent à être classables en une aire historiquement la plus ancienne et qui fut véritablement la plus chaleureuse : le continent africain qui vint vers la Grande Loge de France immédiatement.

En deuxième lieu, une aire géographique qui est l'Europe et vous savez que c'est vers l'Europe effectivement que nos efforts présents vont, et puis un immense continent que je dirais à la fois double et triple qui est le double continent américain : Amérique du Nord, Amérique Centrale, Amérique du Sud au sein duquel nous en dirons quelques mots tout à l'heure, des théâtres d'opérations si vous voulez bien me passer cette métaphore sur lesquels notre destin, nos alliances, notre fraternité, notre image et je dirais d'une manière plus large, comme je l'ai indiqué en décembre 1998, l'image de la France et de la franc-maçonnerie française était en train de se présenter à l'assentiment de nos frères du monde entier.

Mais ce matin je ferai une présentation différente car entre-temps il y a eu ce Convent de juin 1999, et vous l'avez constaté, votre Grande Chancellerie, avec l'appui des adjoints au Grand Chancelier, avait bien entendu l'autorité et le très fort appui de notre Grand Maître, par 5 traités d'amitiés, d'inter visites et de reconnaissance mutuelle, nous avons pu concrétiser les accords nombreux que nous souhaitions en quelque sorte contractualiser avec des formes de maçonnerie compatibles avec la nôtre.

Or, ce matin je souhaite vous faire un rapport d'état, un point de la situation qui en quelque sorte attire votre attention sur les modifications qui se sont introduites dans le paysage maçonnique contemporain.

Mes Frères, si l'on veut résumer ces modifications qui se sont produites depuis plusieurs mois, je crois que l'on peut dire que la plus importante d'entre elles est en particulier cette séparation très importante que, je crois, vous avez perçue et qui existe désormais, entre l'idée de reconnaissance et de régularité.

Le mot de reconnaissance a d'ailleurs été dans un premier temps, il y a plusieurs années mal compris, mais je crois que maintenant l'ensemble d'entre nous le comprend bien lorsque par reconnaissance, des maçons dans le monde entendent la reconnaissance de nos frères anglais, il est bien certain que ce n'est pas cela que nous cherchons.

Lorsque par contre, les maçons dans le monde et nous-mêmes parlons de reconnaissance entre pairs, entre égaux, entre puissances maçonniques susceptibles de s'associer dans un climat de fraternité, d'égalité et de parité, bien entendu là c'est un mot que nous acceptons. Mais là n'est pas le plus important.

Mon propos était d'attirer votre attention sur le fait que cette idée très anglo-saxonne au départ de reconnaissance est désormais, je dirais pour prendre un mot très fort, supplantée par une autre idée qui est celle tout simplement de l'acceptabilité, de la régularité de la pratique maçonnique. Et sur ce point, ce n'est pas un point dont nous devrions nous plaindre car vous connaissez nos principes, nos valeurs ; sur ce point je dois dire que de plus en plus de puissances maçonniques de par le monde commencent à ouvrir leurs yeux, leur cœur, leur conscience pour convenir avec nous de ce que la Grande Loge de France a un comportement parfaitement normal, tout à fait régulier comme on dit.

Le second point important est celui de l'abandon par un certain nombre de puissances maçonniques mondiales des idées anglaise et américaine qu'il y a une territorialité maçonnique qui s'accorde avec une seule obédience par pays. C'est le principe de territorialité. Ce point est essentiel car très bientôt dans plusieurs pays, la Grande Loge de France sera en situation de pouvoir dire : " nous reconnaissons à rang d'égalité, de parité des puissances maçonniques différentes et qui, pour autant, cohabitent- au sein d'un même pays. Elles sont différentes mais nous les reconnaissons et cela est une preuve supplémentaire de notre appétence vers l'universalisme et vers l'image que nous voulons donner de notre maçonnerie française.

Et le troisième point qui est le dernier, j'ai voulu en donner l'illustration, en faisant un état de la situation de nos traités au début de cette année maçonnique.

En effet, grâce à l'aide du journal de la Grande Loge de France, au mois de septembre, octobre j'ai voulu rappeler tout simplement la liste de nos traités, l'alliance d'inter visites et de reconnaissance mutuelle, de sorte que, très clairement, entre les Loges et nous, il y ait un état de la situation qui permette de dire aux frères, apprentis, compagnons ou maîtres dès lors que ceux-ci se déplacent à l'étranger soit pour des raisons personnelles, soit pour des raisons professionnelles mes Frères, dans tel pays et dans telle condition vous êtes les bienvenus ; mes Frères de la Grande Loge de France, vous êtes reconnus comme des Frères et vous êtes susceptibles d'aller en visite dans telle obédience.

Ces trois caractéristiques principales qui constituent mon propos de ce matin

comportent des effets induits très importants pour la Grande Loge de France. En effet, nous nous rendons compte aujourd'hui que notre position est par un certain nombre d'interlocuteurs étrangers, de mieux en mieux connue. Elle est pour certains d'entre eux très appréciée et l'image de la France est toujours une image qui compte et que nous n'avons pas à cœur de dévoyer, de mésuser. Cette image nous pousse à deux conséquences dans la modification de nos attitudes. Mes Frères, je crois que nous sommes arrivés à un tournant où la Grande Loge de France, notre Grand Maître l'a souligné tout à l'heure, mais nous n'avons pas les uns et les autres manqué de nous en apercevoir au cours de cette année et demie qui vient de s'écouler ; notre image doit être donnée, exposée, décrite calmement avec sérénité en nous appuyant sur les valeurs et les principes qui sont ceux de notre franc-maçonnerie de la Grande Loge de France. Donc, la conséquence est très simple : nous devons être présents et notamment sur un terrain où ceux qui ne nous reconnaissent pas ont intérêt à essayer de dévaloriser l'image et l'identité de la Grande Loge. J'ai nommé par là les trois continents américains : l'Amérique du Nord, l'Amérique Centrale, l'Amérique du Sud et bien entendu je salue au passage l'action des délégués du Grand Maître qui, dans cette action ininterrompue depuis une année et demie, action de promotion et d'émergence de notre position diplomatique m'ont aidé, ont aidé la Grande Loge à faire en sorte que nous soyons de plus en plus présents sur ces théâtres maçonniques.

La deuxième et dernière conclusion à ce propos, dont je vous prie d'excuser peut-être la longueur, mais il n'est pas inutile que nous puissions une ou deux fois par an nous expliquer sur les principes de politique est que, bien entendu, la Grande Loge de France ne privilégie pas le quantitatif au détriment du qualitatif.

Il y a eu certains propos qui ont été tenus ou proférés parfois par des Frères au cours de l'année et demie qui vient de s'écouler, des propos parfois vifs, animés faisant observer que telle autre obédience était une toute petite obédience, voulant dire par là en quelque sorte qu'il y aurait là une situation, je ne veux pas dire méprisable mais en tout cas peu respectable.

Mes Frères, vous l'avez noté : les accords que nous avons à cœur de promouvoir entre les puissances maçonniques étrangères et la Grande Loge de France tiennent seulement compte de la qualité des valeurs, des principes, de la régularité des obédiences avec lesquelles nous sommes amenés à contracter des traités d'amitié, d'inter visites et de reconnaissance mutuelle.

Il n'y a pas de petites obédiences, d'obédiences qui seraient méprisables parce qu'elles ont peu de membres. Nous sommes une grande obédience. Il y a des accords à passer entre des frères qui concourent à un objectif de l'universalisme maçonnique.

**T : R : G : M :**

Nous vous remercions Très Respectable Grand Chancelier.

Mes Frères, souhaitez-vous prendre la parole sur les communications du Grand Chancelier ?

### **Jean Vassal, R. : L. : 842 Les Apprentis Ecosais à l'Or. : de Montpellier**

Je ne voudrais mettre personne dans l'embarras et je ne sais pas si ma question s'adresse directement au Grand Chancelier ou à vous Très Respectable Grand Maître. On nous parle de relations avec les obédiences de tous les coins du monde et nous sommes d'accord avec ce qui se fait dans l'ensemble.

Le Grand Chancelier, peut-il aujourd'hui nous dire où en sont les relations avec les obédiences en France, car je dois dire que, lors de mon rapport du dernier Convent dans ma Loge, lorsque j'ai lu la liste des délégations qui étaient présentes le jour de la prestation de serment du Très Respectable Grand Maître, il est évident que des questions se sont posées. Je n'en dirais pas plus. J'ai dit.

### **T. : R. : G. : Chanc. :**

Je crois qu'il n'y a pas de changements fondamentaux dans nos relations de la Grande Loge de France avec les obédiences françaises, en tout cas, pas de changements essentiels qui ne vous aient été, si cela avait été le cas, communiqués au cours de l'exercice qui vient de s'écouler pour une moitié ou qui vient de s'écouler si l'on considère la période commençant à décembre 1998.

Pour l'essentiel, la Grande Loge de France, sans déroger à ses principes ni à ses valeurs, a à cœur d'accueillir avec fraternité dans l'ensemble de ses Loges, les Frères des obédiences qui composent le paysage maçonnique français.

Les Frères du Grand Orient, les Frères de la Grande Loge Traditionnelle et Symbolique, les Frères du Droit Humain, et lorsque cela se passe, pourquoi pas, bien entendu, en essayant de ne pas leur faire porter un risque particulier, les Frères de la Grande Loge Nationale Française. Ce sont des Frères français comme nous et ils sont les bienvenus dans nos Loges.

Je ne crois pas trahir un secret d'ailleurs en disant qu'il y a toujours des Frères qui viennent en visite dans nos Loges. Je crois que la plus petite des courtoisies et des prudences consiste simplement à ne pas dévoiler ces Frères de manière à ce qu'ils n'aient pas d'ennuis avec leur obédience.

Mais je rappelle, mon Frère Jean, que l'ensemble des Frères, comme par le passé, continuent à être reçus dans les Loges de la Grande Loge de France. Alors il y a bien entendu des accords particuliers qui sont portés aux votes de nos Frères Députés au Convent de juin 2000. Ces accords concernent une obédience particulière avec laquelle nous avons des liens particuliers qui est la Grande Loge Traditionnelle et Symbolique Opéra. Il appartiendra à l'ensemble de vous tous, Mes Très Chers Frères, Vénérables Maîtres et Députés, de porter un jugement et un vote sur le texte qui sera soumis à votre assentiment. J'ajouterais quelques informations. La première c'est que, très peu de temps après l'élection du nouveau Grand Maître, Simon Giovanna du Grand Orient, j'ai eu une entrevue avec lui qui a été extrêmement cordiale, que d'autre part, nous avons deux réunions inter obédientielles prévues avec les Frères du Grand Orient et nos Sœurs de la Grande Loge Féminine de France, le 19 janvier et que, par ailleurs, nous venons

d'adresser une lettre aux cinq principales obédiences françaises pour les convier à notre colloque public sur la dignité humaine qui aura lieu après les rapports des questions à l'étude des Loges dans les premiers mois de 2001, et que ses obédiences sont surtout invitées à présenter une planche au cours de ce colloque.

D'ores et déjà, nos Sœurs de la Grande Loge Féminine de France ont donné un accord de principe. Nous passons maintenant à partir du mois de janvier à la phase d'organisation. J'ajouterai encore que, depuis plus d'un an, nos Sœurs de la Grande Loge Féminine et du Droit Humain participent aux travaux de notre Commission d'Histoire et à notre Commission des Droits de l'Homme.

Vous voyez donc, mes Frères, que les relations sont extrêmement cordiales avec les obédiences françaises.

**T.:R.:G.:M.:**

Très Respectable Grand Chancelier, je vous remercie, la parole est maintenant au Grand Hospitalier pour ses communications.



GRANDE LOGE  
DE FRANCE



FRANCS-MAÇONS DE RITE ÉCOSAIS ANCIEN ET ACCEPTÉ  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

# CONVENT DE 6000

COMPTE RENDU  
OFFICIEL DES TRAVAUX

## Rapport du Grand Chancelier Exercice 5999-6000

Ainsi le moment est venu de vous rendre compte au cours de ce rendez-vous conventuel annuel, du mandat que vous m'avez confié et de l'usage que j'en ai fait.

C'est donc ce que je vais tenter de faire en m'appuyant non seulement sur l'exposé des résultats concrets obtenus aux plans diplomatique et international, même si ces résultats sont empreints, cette année encore, à la fois d'un pessimisme lucide et porteurs en même temps de grandes espérances, mais aussi en vous invitant à une réflexion conjointe sur les conséquences imprimées à l'action extérieure de la Grande Loge de France par les grandes évolutions de l'environnement maçonnique mondial. En effet, vous constaterez vous-mêmes que ces grandes évolutions nous concernent directement puisque certaines d'entre elles tirent justement leur origine de notre présence et de notre action et ont pratiquement pour seul objet de contester notre droit à la libre expression vis-à-vis des maçonneries étrangères (ou au moins notre droit à "exister" et à être représentés).

### La présence de la Grande Loge de France sur le terrain.

Il a été nécessaire, lors de l'année écoulée, d'aller représenter notre Obédience tant en Amérique du Nord que du Sud. Dans le premier cas, s'agissant de la Conférence annuelle des Grandes Loges américaines et canadiennes, cela n'avait encore jamais été fait depuis 1964 tout au moins. Nous y avons exposé et réaffirmé notre **identité** et notre **régularité**. De sorte qu'à partir d'aujourd'hui, parmi les dirigeants de la maçonnerie

outre-Atlantique Nord, nul ne peut plus dire : " Nous étions mal informés sur la Grande Loge de France, nous ne savions pas que c'était ça ... etc. " Il était important de rétablir la vérité des faits et des comportements de la Grande Loge de France.

Dans le second cas, notre venue en Argentine, Uruguay et Brésil a été incontestablement un succès pour notre Obédience. Il nous fallait vérifier en effet si cette partie de l'Amérique du Sud continuait à appliquer sans discuter les directives anglaises à notre égard.

Or, contre toute attente et en dépit parfois de directives enjoignant de nous ignorer, les dirigeants des Obédiences rencontrées ont manifesté vis-à-vis de notre Grande Loge, estime, amitié et aide. La Grande Loge d'Uruguay a signé un traité nommé " Déclaration de Montevideo " et la Grande Loge du Rio Grande du Sud (C.M.S.B. / Brésil) a non seulement confirmé sa signature de l'an dernier mais encore a nommé votre Grand Chancelier comme son représentant auprès de la Grande Loge de France. Et d'autres Grandes Loges brésiliennes s'apprêtent vraisemblablement à signer avec nous en dépit des pressions de Londres et de ses représentants dans cet immense pays. De surcroît et pour changer enfin de continent, les 8èmes R.E.H.F.R.A.M. (Rencontres Humanitaires Fraternelles Africaines et Malgaches) ont permis à la Grande Loge de France de réaffirmer avec force un principe traditionnel de notre action extérieure, à savoir que les différends intérieurs d'une Obédience africaine (les G.O.L.A.C. en l'espèce) relevaient de la seule souveraineté et indépendance de cette Obédience et que nous ne saurions, contrairement à une autre Obédience française, nous immiscer dans les affaires intérieures d'une autre puissance maçonnique.

Ces exemples me permettent de vous présenter sur ce point précis une première conclusion. Recevoir l'aide d'Obédiences dont on ne s'attendait pas a priori qu'elles feraient acte d'indépendance d'esprit, de liberté et de courage est plutôt à interpréter en signe d'espoir. Un tel espoir ne peut naître que de la volonté d'être présent sur le terrain et d'engager le dialogue face à des perspectives concrètes. Par exemple, parmi elles, celle de recevoir officiellement, sans honte, fièrement, une Délégalation de la Grande Loge de France.

Donc, ne pas dialoguer avec les représentants de la maçonnerie mondiale serait pour nous, à terme, suicidaire, en tout cas de nature à amorcer si ce n'est notre déclin mais bien entendu un plus grand isolement.

### L'évolution récente du principe de territorialité.

Une évolution récente constatée dans deux importants groupes d'Etats (d'une part aux U.S.A. depuis plusieurs années, d'autre part au Brésil depuis novembre 1999) est en train de bouleverser de fond en comble à la fois la situation maçonnique intérieure de chacun de ces Etats et la situation internationale qui en découle pour ceux-ci. Rappelons en deux mots ce principe de territorialité : dans un pays une seule Grande Loge peut représenter ce pays dans le concert maçonnique mondial.

Or, aux U.S.A., ce principe est battu en brèche depuis quelques années. Dans plus de 25 états aujourd'hui, les deux Grandes Loges existantes se reconnaissent mutuellement : la blanche et la noire (cette dernière étant nommée " Prince Hall "). La conséquence de ceci est clairement très importante : ce sont les intéressés eux-mêmes qui dérogent au principe réputé intangible qu'ils avaient eux-mêmes édifié, en se répartissant à deux la légitimité et la représentativité maçonniques à l'intérieur d'un même Etat.

Au Brésil, où la situation est encore plus divisée (en effet, il y a trois Obédiences, toutes régulières dans chaque Etat), c'est avec l'approbation des Anglais eux-mêmes que dans plusieurs Etats désormais, le Grand Orient de l'Etat (dépendant du Grand Orient du Brésil – G.O.B.) et la Grande Loge du même Etat (dépendant des Grandes Loges toutes affiliées à la C.M.S.B.) ont décidé de signer un traité de reconnaissance mutuelle.

Les conséquences pour la Grande Loge de France de ces deux évolutions : l'américaine et la brésilienne, sont à mon avis considérables, en tous cas aujourd'hui incalculables, et ceci au moins pour plusieurs raisons majeures.

La première est que, sous la pression de leurs propres exemples, ces Grandes Loges et ces Grands Orients qui ont signé un accord au sein d'un même territoire, se retournent vers la Grande loge de France et nous disent (officieusement, en mineur, ou officiellement, sur le mode écrit) : " Vous, la Grande Loge de France, nous savons que vous êtes parfaitement réguliers ; pourquoi ne faites-vous pas pareil en France entre deux ou trois Grandes Loges régulières, etc ... ? ".

La deuxième raison tient en ce que ce sont précisément ces mêmes Grandes Loges - prenons par exemple le cas du Brésil - qui ont signé précédemment un accord intérieur avec le Grand Orient du Brésil (" pro-anglais ") et qui, en dépit des consignes anglaises de novembre 1999, continuent à **honorer leur traité signé avec la Grande Loge de France**, sans pour autant se voir dénoncés par Londres ou le Grand Orient du Brésil. N'y-a-t-il pas là une belle preuve d'universalisme et d'ouverture vers le futur, à l'image de l'idée de liberté et de souveraineté nationales que la Grande Loge de France prône elle-même depuis des décennies, notamment vis-à-vis des attitudes hégémoniques londoniennes ?

La troisième raison majeure découle directement de la deuxième. Quand la Grande Loge de France reconnaît par exemple au sein d'un même Etat - comme c'est le cas avec l'Uruguay ou l'Etat du Rio Grande du Sud, au Brésil - **deux Obédiences différentes**, ne sommes-nous pas en présence d'un exemple même de l'universalisme et de l'ouverture que nous prônons nous-mêmes depuis des années ? Et pour autant, sans déroger à ses principes ni commettre un acte inconséquent ni contraire à la morale internationale, la Grande Loge de la Maçonnerie de l'Uruguay ne reconnaît-elle par conséquent deux **Obédiences** différentes en France ?

Il doit exister encore d'autres raisons majeures. Bornons-nous, si vous le voulez bien, pour l'instant, à ces trois raisons et aux exemples décrits ci-dessus. Ce sont eux en effet qui me faisaient pressentir (et d'ailleurs écrire) dans mon rapport au Convent 5999, que notre destin et notre avenir se jouaient peut-être en Amérique du sud, **dans le regard des autres qui nous reconnaissent comme Frères**.

Nous soumettons donc à votre approbation deux Traités : le premier avec la " Grande Loge de la Maçonnerie de l'Uruguay ", le second avec la " Grande Loge Prince Hall de Washington D. C. "

#### Les perspectives futures qui s'ouvrent à notre région du monde.

Vous le voyez donc à ce qui est dit ci-dessus : les raisons qui doivent nous inciter à ne pas trop désespérer de l'avenir, je dirais même à voir le futur avec **espoir**, ne tiennent pas seulement au reflux que connaît, me semble-t-il, la conception anglaise de la " reconnaissance ". Elles résident bien entendu dans la conscience d'une nécessaire présence accrue à l'international, ainsi que dans des évolutions courageuses qui m'apparaissent inévitables et profitables. Et si je devais énumérer ces raisons, j'en distinguerais volontiers trois principales :

- ◆ la volonté de rassembler ;
- ◆ le sentiment d'appartenance à la région Europe ;
- ◆ la redéfinition nécessaire de l'idée de régularité ;

Or si c'est bien pour partie dans les trois Amériques que notre destin se joue actuellement, en revanche, c'est me semble-t-il dans notre région - l'Europe - qu'il sera donné à la Grande Loge de France de l'accomplir et d'effectuer son développement. Notre région Europe ? C'est la région de notre prochaine communauté de destin, celle où curieusement, contrairement au passé, le maçonnique est désormais à la traîne de l'institutionnel ; c'est la région de nos voisins, ceux j'allais dire que nous allons côtoyer tous les jours ; c'est la région où, dans un terrain vierge de maçonnerie, nous allumons les feux des loges - Riga, Madrid, les pays de l'est européen ... - dans un environnement très fortement " concurrentiel ".

Mais c'est enfin et surtout la région d'où monte l'aspiration fraternelle des maçons européens au rassemblement. La Grande Loge de France peut précisément incarner cette aspiration au rassemblement. Il suffit qu'elle le veuille, qu'elle agrège autour d'elle et du Rite Ecosais Ancien et Accepté dont elle est le représentant aux yeux du monde, toutes les puissances maçonniques européennes régulières qui affirment la nature initiatique de la Franç-Maçonnerie et leur forte authenticité. La Grande Loge de France ne veut pas d'une conception **verticale** - et anglaise - de la reconnaissance, d'une reconnaissance allant du " haut " vers le " bas ", octroyée par une puissance hégémonique. Au contraire, elle propose une conception **horizontale** qui, calquée à l'exemple des liens et des nouveaux traités dont l'avènement dans les trois Amériques a été explicité au début de ce rapport, repose fondamentalement sur des traités de reconnaissance **entre égaux** et le partage libre et accepté des valeurs et principes de la régularité.

Voilà, j'en suis convaincu, les conséquences pratiques qu'il nous faut tirer d'une situation un peu isolée dans laquelle nous nous trouvons au sein même de notre propre région, l'Europe. Organisons-nous – les autres le font bien ! – et prenons conscience de ce que le projet dont nous serons les porteurs sera celui que nous léguerons à nos successeurs, à charge pour eux d'en endosser la responsabilité.

Au terme de cette deuxième année, je tiens à remercier notre Très Respectable Grand Maître, Jean-Claude Bousquet, sans l'aide et l'appui duquel cette politique n'aurait pu être menée à bien. Ma gratitude va également à tous mes prédécesseurs à la Grande Chancellerie et à Madame Catherine Lissouck, sans qui le moment venu, je n'aurais pu accomplir ces tâches avec pour objectif la cohérence avec le passé et la continuité vers le futur.

Je remercie enfin mes Frères Députés réunis en Convent qui m'ont manifesté leur confiance et les assure que, sans la coopération **irremplaçable** des Délégués du Grand Maître, les Très Respectables et Très Chers Frères René Mayer (Amérique du Sud), Gilbert Schulsinger (Afrique), Michaël Segall (Amérique Centrale et du Nord), Ami Joyram (Océan Indien) et Yves Tissandier (Océanie), sans oublier celle du Passé Grand Maître de la Grande Loge d'Argentine Alejo Neyeloff, je n'aurais pu accomplir mon devoir d'information auprès de notre Convent dans les conditions de transparences requises. Ces conditions de transparence, j'estime en effet qu'elles sont dues.

### Le Grand Chancelier, Charles B. Jameux

Comme l'année dernière, je procéderai cette année en deux étapes. Première étape, je vous apporterai quelques commentaires sur le rapport de la Grande Chancellerie qui a été transmis à chacun des députés. A l'issue de cette première étape, je solliciterai de votre part confirmation des deux traités qui ont été passés avec l'Uruguay et Washington D. C.

Seconde étape : je rapporterai sur le projet de confédération Les Grandes Loges Unies d'Europe et me livrerai bien entendu aux débats et aux questions que vous voudrez bien me soumettre.

Donc, première partie de cette intervention.

**Le rapport de votre Grande Chancellerie pour l'exercice maçonnique 1999/2000.** Je ne vais bien entendu pas reprendre les éléments de ce rapport. J'apporte seulement quelques commentaires et souhaite, mes Frères, si vous le désirez, répondre à des questions qui resteraient encore dans votre esprit. Je pense que l'ensemble des Frères Députés de notre Convent a bien perçu combien le rapport de la Grande Chancellerie était placé sous le signe de la transparence et de l'information. Il s'agit en effet, je crois que tout le monde l'a compris et c'est la raison pour laquelle que j'ai voulu être extrêmement précis et ne pas me limiter à des considérations d'ordre général ou principielles, j'ai voulu être extrêmement précis et indiquer dans quelle mesure, selon

nous, nous entrons depuis cette année dans une nouvelle ère maçonnique de relations internationales. Cette nouvelle ère est marquée notamment par des évolutions que je qualifierai de majeures sur deux points : les problèmes de la territorialité et les problèmes - de ce mot qui demande à être expliqué - de la reconnaissance.

Sur la **territorialité**, je ne reviens pas sur les détails, vous l'avez vu. Le résultat des courses est le suivant. Pour la première fois, dans l'histoire de la Grande Loge de France, 4 pays reconnaissent pour la France deux Grandes Loges normalement et l'écrivent. Ces 4 pays, nous avions un traité depuis une vingtaine d'années avec la Grande Loge " Valle de Mexico " du Mexique. Les choses sont simplement confirmées. Depuis l'année dernière, vous savez que nous avons signé l'année dernière un traité d'amitié et de reconnaissance avec la Grande Loge " El Potosi " du Mexique. Cela fait donc un 2ème pays qui a confirmé sa prise de position vis à vis la Grande Loge de France. Et cette année sont venus confirmer à nos yeux deux résultats majeurs. L'un par la confirmation écrite et au cours de la visite au cours de laquelle notre Respectable Grand Maître a fait allusion au Brésil, la Grande Loge maçonnique du Rio Grande du Sud (Confédération Maçonnique Symbolique Brésilienne) qui était traditionnellement connectée relationnellement avec nos frères américains, et la seconde, non pas une confirmation d'un traité de l'année dernière, mais un traité signé cette année avec la Grande Loge de la Maçonnerie de l'état d'Uruguay. Ce principe de territorialité se résume de la manière dont j'ai procédé pour le résumé dans le rapport de la Grande Chancellerie, très simplement 4 pays osent écrire qu'ils ont des relations de visite, de reconnaissance mutuelle et d'amitié avec la Grande Loge de France. A l'heure qu'il est, à l'heure où je vous parle, mes Frères, je n'ai pas eu d'informations contraires infirmant ces traités d'amitié et de reconnaissance, et je note en tout cas - je ne sais pas comment l'interpréter et je me garderai bien de l'interpréter - que nos frères anglais et britanniques n'ont pas abouti, obtenu, une telle volonté d'amitié et de reconnaissance de la Grande Loge de France, soit en quelque sorte annulée par nos partenaires. Ça c'est le premier point.

### Le second point : la reconnaissance

Vous savez que ce mot, à mon sens, a été mis à mal depuis quelques décennies par la conception que nos frères britanniques en ont, par la conception qu'ils imposent à l'ensemble de la Maçonnerie qui lui est affidée. Ce mot de reconnaissance dans l'esprit de nos frères anglais consistait à ce que la reconnaissance vienne du haut vers le bas, donc transposée en des termes un petit peu plus profanes, viennent de cette Maçonnerie qui estime être la Mère-Loge du monde, en quelque sorte détenant le pouvoir de légitimité et de validation vers des Maçonneries que je n'oserai pas, car ce serait péjoratif, qualifier d'assujetties mais en tout cas en position d'accepter l'hégémonie britannique. Et bien, cette conception est une conception ancienne. Depuis l'exercice maçonnique qui vient de s'écouler, mes frères, nous sommes donc en fonction des 4 traités que je viens de détailler et qui sont à l'heure actuelle maintenus, nous sommes donc en mesure d'affirmer que la reconnaissance est

désormais, en tout cas pour la Grande Loge de France et au bénéfice de la Grande Loge de France, une nouvelle conception de la reconnaissance horizontale. Vous le savez, nous en avons parlé très librement et nous en avons débattu dans les Congrès Régionaux, il s'agit simplement de reconnaître qu'aujourd'hui en tout cas, au bénéfice de la Grande Loge de France, les traités d'amitié et de reconnaissance mutuelle ne se font plus du haut vers le bas, ni du bas vers le haut, ils se font de manière horizontale, entre partenaires égaux tous susceptibles de dire mon Frère ou mes Frères. Il est donc très clair que nous avons, je ne sais pas si je peux employer cette formule un peu "gloriole", mis en évidence qu'il était possible, pour une forme de Maçonnerie, libre, souveraine et fière comme l'est celle de la Grande Loge de France, de négocier bilatéralement, obéissance par obéissance, des traités d'amitié et de reconnaissance mutuelle fondés sur une reconnaissance entre égaux. Voilà le moi important lâché. Il n'y a plus d'hégémonie, plus d'impérialisme. En ce qui concerne la situation de la Grande Loge de France, c'est une situation d'égaux. Mes commentaires s'arrêtent là car je ne dispose pas de tout le temps dans ce Convent. Mes Frères, je souhaite seulement vous demander de bien vouloir ratifier deux traités d'amitié qui ont donc été signés cette année, le premier avec la Grande Loge de la Maçonnerie d'Uruguay qui est confédérée au sein de la Confédération Maçonnique Inter-américaine donc principalement en Amérique du Sud. Le Grand Maître s'appelle Ricardo Colaveri et notre Très Respectable Grand Maître l'a souligné, et je le resouligne, combien nous avons été reçus avec une chaleur extrême qui honorait non seulement vos Représentants mais qui honorait l'ensemble des Frères de la Grande Loge de France et bien entendu la France, l'image de la France et une certaine forme de Maçonnerie. Son siège est à Montevideo. Il y a 65 respectables Loges et les effectifs sont légèrement supérieurs à 1500 frères. Voilà mes Frères pour le premier traité d'amitié.

Le second traité d'amitié concerne la Grande Loge Prince Hall du District de Columbia. Ce District de Columbia est un district à part qui comprend la ville capitale des Etats Unis d'Amérique, c'est à dire la ville de Washington. Cette grande Loge Prince Hall du District de Columbia-Washington est affiliée la Prince Hall Affiliation, c'est à dire à cette Confédération de nos Frères noirs de Prince Hall qui s'appellent P H A (Prince Hall Affiliation) qui vous le savez représente dans le monde, notre frère Michaël vous avait indiqué un chiffre de l'ordre de 400 000 à 500 000 Frères. Son Grand Maître signataire est le Très Respectable Willy H. Griffin ; leur siège est à Washington, nous les avons également visités. Ils sont 25 Loges de caractère tout à fait différent, liés aux effectifs des loges de la Maçonnerie américaine, les effectifs sont de l'ordre de 5000 Frères. Donc je vous demande la ratification de ces deux traités.

#### Le Président

T.:R.:F.: Grand Chancelier merci. Demande-t-on la parole sur la ratification de ces deux traités ?

#### Le Grand Chancelier

Comme c'est la partie introductive de mon intervention, je souhaite simplement cette ratification. S'il y avait, préalablement à cette demande de ratification, des questions ou des interventions, je suis tout à fait prêt, mes Frères Députés, à y répondre.

#### Le Président

Des Frères demandent-ils la parole ? Pas de demande de parole dans les Temples. T.:R.:F.: Grand Orateur, apporte-nous tes conclusions.

#### Le Grand Orateur

Mes Très Chers Frères Députés, Nous allons donc, dans un premier temps, voter pour ces deux propositions de ratification, l'une après l'autre bien sûr indépendamment. Mes conclusions seront favorables pour la ratification du traité d'amitié de reconnaissance mutuelle concernant la Grande Loge de Maçonnerie d'Uruguay.

#### Le Président

Mes Frères, vous pouvez voter. Le vote est clos.

#### Le Grand Orateur

Votants : 481  
Oui : 89 %  
Non : 4 %

#### Ratification du traité d'amitié et de reconnaissance mutuelle avec la Grande Loge de la Maçonnerie d'Uruguay.

Mes conclusions suivantes sur la deuxième demande de ratification. Je serai favorable à la ratification du traité d'amitié et de reconnaissance mutuelle avec la Grande Loge Prince Hall de Washington, district of Columbia.

#### Le Président

Mes frères, à mon coup de maillet, le vote démarre.

#### Le Grand Orateur

votants : 477  
Oui : 88 %  
Non : 5 %

## Ratification du traité d'amitié et de reconnaissance mutuelle avec la Grande Loge Prince Hall de Washington, district de Columbia.

### Le Président

Merci T.:R.:F.: Grand Orateur. Mon Frère Grand Chancelier tu peux poursuivre.

### Le Grand Chancelier

Je vais donc rapporter devant vous sur la question du projet de **confédération des Grandes Loges Unies d'Europe**. J'ai souhaité bien entendu présenter ce rapport selon la forme en deux parties que je viens de décrire parce qu'il est clair que, pour nous, la situation créée par ce projet en réponse à notre insertion au sein de la Maçonnerie française, européenne et mondiale résulte d'une certaine manière de la confirmation apportée au cours de l'exercice maçonnique écoulé ; en d'autres termes nous venons au cours de l'exercice maçonnique 1999-2000 de vérifier les principales données qui nous permettent de soutenir, de confirmer et de présenter à votre assentiment ce projet de confédération dans des conditions qui non seulement bien entendu vont être celles de la transparence, mais qui m'amèneront à faire un commentaire de fond sur les conditions, les critères de visibilité et de lisibilité qui président à la construction et à l'expression de ce projet.

Mais préalablement, avant d'en venir au fond, je souhaite rapidement aborder trois questions qui sont en réalité des critiques extrêmement négatives. Je les ai retenues parce qu'elles me semblent représenter des opinions qui ont été émises soit individuellement par des Frères s'adressant à moi, soit dans les Congrès. Il ne subsiste que trois points et, à mon avis, il faut les aborder avec un langage simple, sans parler la langue de bois, en exposant ces questions et en y répondant avec franchise et clarté. Ces trois questions sont dans l'ordre :

- ◆ Il y aurait une menace sur le Rite Ecossais Ancien et Accepté.
- ◆ Coût marginal financier de l'opération ?
- ◆ Quid de l'identité de la Grande Loge Nationale de Yougoslavie ? Existerait-il une accointance entre cette obédience et Milosevic ?

Je reprends la première question : menace sur le Rite Ecossais Ancien et Accepté, sur notre identité, sur notre Rite. Y aurait-il une menace ?

Des mots à mon avis injustifiés ont été prononcés par certains d'entre nous. Il y aurait mélange des fondements dès lors qu'il y aurait un rapprochement confédéral entre trois obédiences, il y aurait semble-t-il mélange de Rite entre les différentes Obédiences, au sein même des Obédiences, puisque vous savez qu'une, au delà de la nôtre, présente comme particularité de pratiquer 5 Rites. Alors mes Frères, je crois qu'il faut répondre très clairement que ce type de doute, d'interrogation est en réalité non fondé. La réponse est donc très clairement négative.

Mes Frères, il suffit de se reporter tout simplement, je pourrai me livrer à cet exercice mais je suis comptable de votre temps également. Reportez-vous au texte du projet de Confédération et vous constaterez que les partenaires qui sont porteurs de ce projet et qui seront, si vous le voulez bien, signataires de ce projet, s'engagent formellement à ne pas mélanger au sein de leur propre Obédience les Rites qu'ils y pratiquent, et d'autre part, bien entendu, les trois Obédiences s'engagent formellement à ne pas pratiquer de mélange entre les Obédiences. Pourquoi ? tout simplement parce que le dispositif extrêmement libre prévu et qui vous est proposé est un dispositif confédéral. Donc je ne souhaite pas revenir sur cette idée qu'il y a des multiplicités de Rites, par exemple à la Grande Loge Traditionnelle et Symbolique Opéra. Nous nous en sommes expliqués lors du dernier Convent, il y a trois Rites, bien entendu vous le savez à la Grande Loge de France. Je ne savais pas que son Député interviendrait, mais le Député de l'Anglo-Saxon Lodge a rappelé que depuis 100 ans, depuis 1900 (nous avons fêté le centenaire au mois de janvier) il y a une Loge qui travaille au Rite Emulation parmi nous.

Il y a 7 Loges en notre sein qui, depuis 1937, travaillent au Rite Ecossais Rectifié. Ce n'est pas pour autant mes Frères, je m'excuse de vous le rappeler d'une année sur l'autre, qu'il y a un danger sur nous autres Frères qui travaillons au Rite Ecossais Ancien et Accepté.

Je n'ai pas entendu dire que la présence en notre sein de 450 ou 500 Frères travaillant au Rite Ecossais Rectifié constituait un danger. Voici la réponse catégorique pour la première question.

Seconde question : ce projet de Confédération constituerait-il en quelque sorte un coût marginal supplémentaire lié à la création de l'entité confédérale. Est-ce que cela coûterait davantage aux Loges, aux Députés, aux Frères ?

Il est clair que la réponse est négative. Pourquoi ? Lisons l'article 5 qui se trouve page 63 du Bulletin Intérieur de la Grande Loge de France dans lequel ce projet est sous sa forme définitive décliné. Il est clairement indiqué qu'un Comité de Coordination sera créé à cet effet, composé pour chaque Obédience de 5 officiers principaux : le Grand Maître, Grand Orateur, Grand Secrétaire, Grand Chancelier et Grand Hospitalier. La réponse va d'elle-même et je la reconfirme, je vous le redis comme je l'ai dit dans les Congrès. S'il y avait des dépenses afférentes au titre des contacts entre les partenaires signataires de cette Confédération, ces dépenses seront engagées, exposées et liquidées dans le cadre des budgets votés en Convent de la Grande Loge de France et en Convent des autres Obédiences pour chaque Obédience concernant la partie qui la concerne.

Il est clair qu'à l'intérieur du budget du Grand Maître, il y aura les dépenses du Grand Maître. A l'intérieur du budget des Grands Officiers, il y aura les dépenses des Grands Officiers. Il n'y aura pas d'appel de crédit de fond supplémentaire. Donc cette objection est tout à fait légitime dans son expression, dans sa interrogation. Elle est par contre tout à fait non valide dans sa réponse.

3ème point : L'identité de la Grande Loge Nationale de Yougoslavie ? Nous l'avons entendu, certains d'entre vous s'interrogent : ces frères seraient-ils les supporters du chef d'Etat à la tête de l'actuelle République de Yougoslavie ?

La réponse est simple : c'est non. Nous l'avons vérifié et je pense que ceux qui sont susceptibles de dire : "nous avons assisté aux Tenues, nous avons participé aux Tenues, nous avons parlé avec nos Frères, nous avons participé à leur Convent" pourront le confirmer. Il y a un très fort attachement de la Grande Loge Nationale de Yougoslavie à l'idée qui est la nôtre, qui est une idée, certes, d'obédience spiritualiste mais d'une obédience humaniste, une obédience respectant le caractère démocratique de la société et les Droits de l'Homme. Nous en avons demandé confirmation. Nous en avons eu confirmation. Il y a eu aussi un autre point qui a été posé. Est-ce que cette obédience nationale de Yougoslavie ne se contente d'avoir comme adhérents que des frères appartenant, comme on dit aujourd'hui au 20ème siècle, appartenant à la communauté serbe. Nous en avons demandé confirmation verbalement et confirmation par écrit à son Grand Maître Lajhner . La réponse est non.

Toutes les communautés de l'ex-République Fédérative de Yougoslavie sont représentés au sein de cet ensemble. Donc pour terminer sur ce point et sur ces trois questions qui sont très clairement répondues de ma part, je me permettrai simplement un commentaire. Cette espèce de soupçon - pardonnez-moi si le mot est assez fort, mais je parle simplement et ne cherche pas mes mots - porté sur la qualité et l'appartenance de nos frères yougoslaves est quand même troublante. Réfléchissez. C'est comme si nous allions dire demain au Grand Maître de la Grande Loge de Cuba - je me permets de faire une parenthèse et de vous annoncer un scoop : si les avions décollent à l'heure, si les avions atterrissent à l'heure, grâce à notre Frère Raday, à notre Frère Marcel Cano, dimanche matin nous aurons le Grand Maître de la Grande Loge de Cuba - et c'est un événement tout à fait exceptionnel car je vous rappelle que cette obédience, depuis 30 ans que nous essayons de la contacter, continue de parler anglais dans ses réponses. Nous sommes contents qu'il vienne à la cérémonie de clôture de notre Convent. Donc, c'est comme si nous reprochions au Grand Maître de la Grande Loge de Cuba et à ses 25000 frères de vivre dans un pays où le régime politique n'a pas tout à fait, c'est le moins qu'on puisse dire, nos préférences et ne présente pas tout à fait nos conditions de critères et les conditions démocratiques d'existence qui sont celles d'un pays, je dirai " libre ". Donc il est clair que l'on ne peut pas faire grief à une obédience très respectable de vivre dans un pays dont le régime politique est malheureusement un régime répréhensible. C'est comme si nous faisons grief à la Grande Loge d'Irlande du Nord ou la Grande Loge d'Irlande de ne pas être capable de cesser des hostilités, des périodes d'hostilité. Je termine mon commentaire sur ces trois questions.

Mais venons-en au fond et envisageons ensemble ce qui est aujourd'hui la confirmation éclatante que nous ne pouvons pas pénétrer dans cet avenir dont notre T.:C.:F.:Président, Michel Singer, parlait dans son propos inaugural. Dans cet

avenir, dans cette réalité française et internationale en complète évolution et en évolution extrêmement rapide, nous ne pouvons pas pénétrer dans cet avenir sans prendre la mesure des enjeux et des défis qui nous sont proposés. Je voudrai sur ce point, simplement, très simplement, parler comme je parlerai à un Frère avec lequel j'aurai un dialogue en tête à tête et évoquer je crois que c'est la majorité, la très grande majorité de nos 26000 frères qui, disons pour simplifier les choses, ont entre 30 et 70 ans et que je dirai être notre génération, c'est à dire ma génération, notre génération, votre génération, ceux qui sont venus à la Maçonnerie de la Grande Loge de France depuis les années 60 jusqu'à aujourd'hui, qu'ils soient des vieux Maçons comme on dit, ou qu'ils soient encore des apprentis initiés dans les années 90, ils sont obligés de se poser deux questions, comme nous tous.

1ère question : regardons dans le rétroviseur et regardons ce que la Maçonnerie nous a légué.

2ème question : en fonction de ce qui nous a été légué, quelle est notre situation présente.

**1ère question : regardons ce dont nous sommes aujourd'hui les héritiers.**

Et bien la réponse est extrêmement simple et catégorique en ce qui concerne les relations entre la Franc-Maçonnerie et l'Europe. Mes frères, je ne vais pas faire un cours d'histoire, je vous citerai simplement quelques noms. Depuis plus de deux siècles, c'est la Maçonnerie et notamment la Grande Loge de France bien sûr, c'est la Maçonnerie qui est à l'origine du mouvement sur l'Europe, du mouvement sur les libertés, sur les Droits de l'Homme, sur l'Europe et sur l'Europe Maçonnique depuis deux siècles jusqu'à ces années. Et je ne vous citerai que quelques noms, c'est je crois superflu : Montesquieu, Voltaire, les Encyclopédistes, bien sûr, l'Abbé Grégoire, le Cher Abbé Grégoire, Cambacérès (le Code Civil), les hommes politiques Maçons qui ont fait l'Europe avant la Société des Nations, qui l'avaient en tout cas faite dans leurs têtes, Gustav Stresemann, Edvard Benès, Tomas Masaryk et Jules Ferry pour ses combats. Puis plus proches de nous, des Maçons, des hommes comme Pierre Brossolette ou Félix Eboué. Le regard pour nous autres qui avons cet âge, qui regardons en arrière dans le rétroviseur est très simple. Pendant deux siècles et demi c'est la Maçonnerie qui a poussé, a créé, a fait l'Europe et qui a fait l'Europe Maçonnique.

**2ème question : Où en est la situation présente lorsque nous arrivons ?**

Mes Frères, je suis au regret de vous dire et de constater, je ne parle pas la langue de bois, je dis ce que constate. La Grande Loge de France est singulièrement absente, singulièrement isolée. J'en veux simplement pour preuve la situation réelle, présente de la Maçonnerie Européenne depuis 30 ans, situation dans laquelle nous nous sommes trouvés de facto insérés par la force face à laquelle nous avons été amenés de facto à réagir et à proposer ce projet de Confédération européenne. Mes frères, regardons la situation européenne en termes très simples. Il existe aujourd'hui en Europe depuis plusieurs décades, mais pour l'appel de Strasbourg depuis 1961, puis

pour les femmes depuis 3 à 4 années, il existe 4 grands groupes. Ce n'est pas la peine de vous les détailler, vous les connaissez.

Premier grand groupe : La Grande Loge Unie d'Angleterre et les Grandes Loges européennes qui reconnaissent son autorité. Second grand groupe : depuis l'appel de Strasbourg de 1961, le C.L.I.P.S.A.S. puis depuis 1998 le S.I.M.P.A., un groupe d'obédiences hétérogènes et diverses rassemblées autour du Grand Orient de France et du Grand Orient de Belgique, rassemblant des Maçonneries masculines, des Maçonneries féminines au début, Maçonneries mixtes et parfois des obédiences présentant les trois caractères à la fois. Troisième groupe qui a pour lui le mérite de l'homogénéité, la Fédération de l'Ordre Mixte International du Droit Humain. Ce n'est pas notre forme de Maçonnerie mais reconnaissons qu'ils sont organisés, ils et elles sont organisés. Depuis quelques années, un groupe particulier qui est celui des Francs-Maçonnés, de nos Soeurs, sous l'impulsion de la Grande Loge Féminine de France qui a fondé, le CLIMAF, le Comité de Liaison International de la Maçonnerie Féminine. Ce n'est pas bien entendu par construction même, par définition même, notre forme de Maçonnerie mais remarquons au passage avec beaucoup de respect qu'elles pratiquent en tout cas le sens de l'organisation, de la cohérence et de la cohésion. Mes frères, cette seconde question est extrêmement simple. En tout cas il faut y répondre avec clarté et sans regret. Où est la Grande Loge de France, que fait-elle ? Mes Frères, la Grande Loge de France est d'une certaine manière, disons-le d'une manière nuancée, elle est seule, elle n'a pas constitué cet ensemble qui lui permettrait d'aborder l'avenir dont parlait notre T.:C.:F.:Président, Michel Singer. Voici la lisibilité, la claire lisibilité de ce projet qui est de dire, abordons l'Europe et ne soyons plus à la traîne de l'Europe. Pendant deux siècles et demi, la Maçonnerie a poussé l'Europe. Si depuis quelques décennies, nous étions à la traîne, si nous étions poussés par l'Europe en quelque sorte, reprenons l'initiative, reprenons la main, reprenons l'initiative de la cohérence avec ceux de nos Frères qui nous reconnaissent de manière horizontale, qui nous reconnaissent comme Frères, qui nous reconnaissent comme parfaitement réguliers et avec lesquels nous pouvons passer effectivement un accord consistant en un dispositif à caractère confédéral, j'insiste bien, un dispositif à caractère libre. C'est la manière mes Frères dont nous allons sortir de notre isolement purement et simplement, ce n'est pas autre chose. Faisons cette Europe. Les autres la font bien, cette Europe. Ils la font, elles la font cette Europe et nous nous resterions dans notre coin. Mais, mes Frères, je dis simplement une chose, je ne suis pas belliqueux, je dis organisons-nous, faisons ensemble avec les obédiences qui se reconnaissent dans nos principes, qui travaillent à la gloire du Grand Architecte qui ont les 3 lumières sur l'autel des serments, qui pratiquent la même forme comportementale de Maçonnerie que la nôtre. Organisons-nous, fondons cette Confédération. Je forme le vœux mes Frères que demain les Frères de la Grande Loge de France, ceux de la G L T S Opéra, ceux de la Grande Loge Nationale de Yougoslavie, mais pas seulement eux, mais d'autres qui nous rejoindront et qui nous rejoindront, je pense, très vite, la fassent. Je pense que nous proposerons peut-être

GLDF

avec succès et très rapidement aux frères grecs, frères belges, à tous les frères avec lesquels depuis des années, les frères des Canaries, les frères du Portugal peut-être demain une Grande Loge d'Espagne de Rite Ecossais Ancien et Accepté. Nous leur proposerons de nous rejoindre, nous leur ouvrons les bras. Pratiquons de manière concrète et active la solidarité, la fraternité en Europe où en nos cœurs, à nos frères d'Europe, nous leur demandons, nous les invitons à nous rejoindre, organisons-nous, ne restons plus seuls ! Voici mon Très Cher Frère Président le sens de ce message. Je souhaite qu'il ait été perçu, que même si mon propos est le propos d'un Maçon de 25 ans d'ancienneté qui peut exceptionnellement, car je ne suis pas comme cela dans la vie, être lyrique, un peu poétique dans son expression. Cela peut-être a été perçu et après tout, pourquoi pas. Mais je ne suis pas passionné. Je le fais en dehors de toute passion. Je recommande simplement à mes Frères et je le fais au nom de toute l'équipe qui se présente devant vous, de notre Grand Maître, je le fais en notre nom à tous pour le futur de la Grande Loge de France. Organisons-nous et acceptons l'idée d'une Confédération des Grandes Loges Unies d'Europe.

Très Cher Frère Président, Très Respectable Grand Maître, Passé Grand Maître, Anciens Grands Maîtres, Grands Maîtres Honoris Causa et vous tous mes Très Chers Frères Députés, j'ai dit.

#### Le Président

Merci, T.:R.:F.: Grand Chancelier.  
Mes Frères, la parole circule.

#### Christian Rivalle, R.:L.: n° 376, La Nouvelle Jérusalem, Or.: de Paris

Mon intervention sur ce sujet ne porte pas pour le moment sur le fond, mais sur la forme, et plus précisément sur le mode de vote.

Etant donné les points suivants, il y en a 4.

Premier point, article 4 : Les Grandes Loges Unies d'Europe se fixent pour objectif de coordonner l'action des Grandes Loges signataires. A cet effet, un Comité de Coordination est créé dont il est à noter que ni le fonctionnement, ni le financement ne seront définis. De plus pour coordonner, il faut définir et c'est la Confédération qui définit.

Deuxième point, article 5 : la confédération est habilitée à siéger au même titre que les signataires dans les instances internationales. Ainsi il ressort de ces deux articles que la Grande Loge de France délèguerait peu ou prou une partie de son action et de son pouvoir.

Troisième point : notre Constitution de 1953 : Chapitre 1 : les Grandes Loges concluent librement des traités et des alliances fraternelles entre elles, mais ne reconnaissent aucune autorité maçonnique nationale ou internationale supérieure à la

leur. Or, dans l'un des principes de la Grande Charte Maçonique, il est mentionné "seule l'adhésion à l'ensemble de ces principes garantit aux parties signataires l'appartenance d'une loge à la Franc-Maçonnerie régulière et traditionnelle". Voici donc une autorité qui délivrera un certificat de régularité.

De par ces conditions, il me semble que notre Constitution actuelle ne nous permet pas de nous exprimer sur ce projet de Confédération. Bien sûr, il est possible de modifier cette Constitution. Comment ?

C'est le 4ème point : article 10 de notre Constitution : "En Tenue de Grande Loge, pour qu'un vote soit acquis, il doit réunir la majorité absolue des suffrages exprimés. A l'exception des modifications à la Constitution et aux Règlements Généraux qui requièrent une majorité des 2/3. En conséquence de quoi, je demande à notre F. Grand Orateur, gardien de la loi, de bien vouloir examiner ce point de vue et pour le moins de demander que le vote, s'il a lieu, se fasse à la majorité des 2/3".

Pour finir, je rajouterai que ces considérations ont été confortées par la lecture du compte-rendu du Conseil Fédéral du 14 avril 1999 que tous les Députés ont reçus. Ce compte-rendu note que le T.:R.:F.: Grand Orateur, gardien de la loi en 1999, Charles Boumendil souligne à propos de ce projet que nous sommes entrés dans un processus semblable à celui utilisé pour une modification de la Constitution qui nous impose le respect des contraintes de délais (6 mois) ainsi que de la majorité lors du vote : 2/3 des voix. Et quand bien même, fait-il remarquer, nous ne serions pas dans un processus de réelle modification de la Constitution ; il demeurerait souhaitable de recourir à une adoption par un vote à une majorité renforcée afin de manifester un large consensus, majorité des 2/3. J'ai dit.

### Le Président

Mon T.:R.:F.: Grand Chancelier tu as la parole.

### Le Grand Chancelier

Je réponds sur les points qui ne concernent que le Grand Chancelier et en particulier sur deux points précis. Je ne réponds pas sur les points qui concernent notre F. Grand Orateur. Sur l'article 4, le fonctionnement ? Notre Frère bien entendu a bien lu le projet qui vous est soumis. Le fonctionnement est ainsi décliné fin de cet article 4. Le fonctionnement du Comité de Coordination ferait l'objet d'un texte ultérieur. Je pense que notre F. a bien lu. Donc il est clair que les modalités de fonctionnement ainsi que les modalités statutaires seront définies ultérieurement. Article 5 : dans les instances internationales, notre F. lit que les Grandes Loges Unies d'Europe sont habilitées à siéger au même titre que chacune des parties signataires. Bien sûr, et pour deux raisons. Première raison : elle doit être dotée, j'allais dire par analogie, pour faire image, d'une capacité maçonnique qui lui permette d'intervenir sur l'échiquier maçonnique international et de faire preuve d'une personnalité maçonnique juridique

si je puis dire. Seconde raison qui est une raison un petit peu plus technique. Prévoyant peut-être à terme que cette confédération évoluerait vers un nombre de membres plus important comme par exemple c'est le cas pour la C M S B, la Confédération Maçonique Symbolique Brésilienne, nos Frères brésiliens depuis 30 ans nous ont indiqué le chemin. Lorsque la C M S B intervient dans un congrès maçonnique international, je crois que je l'avais indiqué l'année dernière, chaque participant de cette confédération brésilienne a une voix en tant que vote et la Confédération C M S B a une voix indépendante. Cela rajoute simplement une voix. C'est donc très clairement, très lisiblement le sens donné à la rédaction de ce second article. En ce qui concerne le troisième point, qui me concernait, g) de la grande Charte maçonnique et non pas e), seule l'adhésion à l'ensemble de ces principes garantit aux parties signataires l'appartenance d'une Loge à la Franc-Maçonnerie régulière et traditionnelle. C'est le moyen par lequel, lorsqu'on propose à de nouveaux partenaires potentiels d'adhérer à l'ensemble du dispositif à caractère confédéral, c'est un outil, nous vérifions par cet outil que le nouveau partenaire adhère bien non seulement à la lettre mais à l'état d'esprit des fondateurs de cette confédération en adhérant à la fois à la Grande Charte maçonnique ainsi qu'aux dispositions qui constituent le projet de confédération. Il est évident que nous pouvons même imaginer, mes Frères, que pas seulement des obédiences qui viennent à nous mais pourquoi pas des Loges, peut-être une Loge, c'est une hypothèse, je ne sais pas, c'est une hypothèse d'école à laquelle je n'avais pas pensé, mais on peut l'imaginer. Une Loge dit : j'aimerais adhérer à cette Confédération. Bien entendu, il faudra dans la clarté, dans l'honneur, dans la transparence, faire les choses correctement, maçonniquement mais ce ne serait pas une obédience qui demanderait à être signataire, ce serait une Loge. Donc l'idée que les parties signataires constituent en réalité sur l'appartenance d'une Loge légitime, valide, en quelque sorte l'idée qu'il y ait cet article qui permet de bien vérifier l'adhésion à nos principes.

### Guy Paviot, R.:L.: n° 1198 Condorcet - Droits de l'Homme, Or.: de Paris

Je me réjouis de la présence éventuelle du Grand Maître de la Grande Loge de Cuba, politique initiée, je le rappelle, par le T.:R.:F.: Grand Chancelier, Georges Fiz. Je suis en revanche beaucoup plus sceptique quant au projet confédéral avec la Grande Loge Traditionnelle Symbolique Opéra pour la raison suivante : c'est que les deux obédiences sont dans deux systèmes de pensées diamétralement antagonistes.

Nous sommes à la Grande Loge de France dans un système démocratique où les Maîtres du 3ème degré élisent souverainement leurs Vénérables Maîtres et travaillent à la Gloire du Grand Architecte de l'Univers qui, selon les uns ou les autres, qu'ils soient déistes, agnostiques ou profondément croyants, les réunit au lieu de les séparer. La Grande Loge de France est par définition une Maçonnerie à vocation universaliste. La G L T S O est une Maçonnerie à vocation essentiellement particulariste. Son système électif des Loges bleues n'est aucunement démocratique et ceci a été occulté.

Le corps des Vénérables Maîtres est pris dans un Corps qui s'appelle celui des Chevaliers Ecossais de Saint-André et sont cooptés comme Vénérable Maître dans ce corps par les Ecuyers Novices et les Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte. Autrement dit, il n'y a pas d'élection du Vénérable Maître mais cooptation par la juridiction dans un corps intermédiaire, qui est celui des Chevaliers Ecossais de Saint-André. Quand je dis que c'est une Maçonnerie particulariste, elle est particulariste parce qu'elle revendique d'être la Milice du Christ. Et à l'occasion de l'installation du Vénérable Maître, effectivement on fait sortir les apprentis, on fait sortir les compagnons et on fait sortir les Maîtres du 3ème degré, qui n'ont pas la qualité de Vénérable Maître installé.

Qu'est-ce que cette cérémonie du V.:M.: installé dont nous savons quelque chose parce qu'il y en a un certain nombre ici qui savent parfaitement de quoi il s'agit. On fait jurer serment au V.:M.: installé en présence de 7 VV.:MM.: installés dans un lieu qui n'est plus utopique ou consacré mais sacré, à genoux sur la Bible, en présence du Très Haut de respecter les fondements de la G L T S O. Nous sommes, par voie de conséquence, dans un monde particulariste, chrétien, fondamentalement religieux, c'est leur droit de l'être. Mais je crains que les prétendus barrages contre toute confusion de Rites ne soient qu'un barrage contre l'océan.

La question est d'importance, on nous a dit : ils pourront venir se confédérer au projet initialement fixé avec la G L T S O et la Grande Loge Nationale de Yougoslavie; par exemple, la Grande Loge de Belgique. Or, je dois vous dire, mes Frères, pour le tenir du Passé Grand Maître Georges Neslany, qui est le Grand Architecte de la politique internationale de la Grande loge de Belgique, que la Grande loge de Belgique ne signera pas ce projet confédéral en raison même de la présence de la G L T S O.

Je rappellerai enfin qu'en 1994, sous la présidence du T.:R.: Grand Maître Jean-Louis Mandinaud, et alors que notre actuel Grand Maître, était Grand Orateur, un protocole avait été passé pour juguler le phénomène des Maîtres Installés. C'est dire si le danger existe. Il existe toujours, c'est le lierre qui enserre le coudrier et j'y vois quelque chose de gravissime pour la véritable représentativité de la Grande Loge de France dans la mesure où la G L T S O aurait la possibilité de représenter, sur le plan international, la Grande Loge de France. Très Chers Frères, Vénérables Maîtres Députés, j'ai dit.

#### Jean Piuro, R.:L.: n° 676 L'Abbé Grégoire, Or.: de Paris

J'eusse aimé avoir quelques précisions. Notre F.: Jameux revient d'Amérique et je le félicite pour les contacts qu'il a noué et qui ne demandent qu'à être développés. Il faudrait trouver le moyen de passer l'Atlantique à vitesse V, mais cela pourrait se faire.

Par contre, depuis que nous sommes en relation avec la GLTSO, j'ai eu l'occasion de faire remarquer à notre Grand Maître que - nous sommes là pour réunir ce qui est

épars - à la GLTSO, son article 5 dit la chose suivante : "Les Loges étrangères seront représentées aux Assemblées Fédérales dans la proportion admise par la loi en vigueur". Donc, les frères étrangers n'y ont pas droit, ce n'est pas la peine. De deux choses l'une, ou le mot étranger a été enlevé, y compris pour les Loges étrangères - cela limite le débat - ou ça n'a pas été enlevé et on peut aller plus loin.

Pour aller plus loin, bien entendu nous avons plusieurs choses. Nous avons eu un projet le 22 mars 1999 qui s'appelle Projet de Confédération avec la G L T S O. On n'a pas le temps de dire ouf. Tout de suite après, le 25 novembre 1999, projet avec la G L T S O et les Grandes Loges Nationales de Yougoslavie. J'étais très content quand j'ai lu cela. J'ai pensé ce n'est pas mal du tout. Dans l'un des articles, il est dit la chose suivante : alors que l'évolution de la mise en œuvre repose sur trois points. Tout d'abord, le cadre géographique de la Confédération est immédiatement élargi à l'Europe. Le projet devient ainsi les Grandes Loges Unies d'Europe et s'appuie par conséquent, au cas où il serait accepté, sur la présence conjointe de 3 membres fondateurs, 2 français et un yougoslave. Rassurez-moi, mes F.:, est-ce que la Grande Loge Nationale de Yougoslavie, ce sont ces 3 FF.: ?

#### Marcel Pinon, R.:L.: n° 1241, La Bonne Foy, Or.: de Melun

Deux questions se posent. Tout d'abord la titulature "Grandes Loges Unies d'Europe". Il me semble que c'est un peu prétentieux et pas adapté à la situation. Au cas où un Grand Orient Ecossais décidait de se joindre à la Confédération, par exemple, un Grand Orient Lusitanien, le Grand Orient de Hongrie que nous avons porté sur les fonds baptismaux et dont les Frères sont issus de la Grande Loge de France au Rite Ecossais. C'est un problème de fond qui se pose au sujet de la titulature. Pourquoi pas, tout simplement, Confédération européenne comme cela se fait en Amérique ?

Le deuxième point concerne des explications qui ont peut-être déjà été évoquées dans l'article 2 de la Grande Charte, nous pouvons lire : "compte-tenu des spécificités initiatiques de la Franc-Maçonnerie, chaque parti accepte le principe de l'inter-visite en tenue rituelle dans le respect des incompatibilités inscrites dans les Constitutions et dans les Règlements Généraux de chaque partie signataire.

Pourrait-on avoir quelques éclaircissements et quelques exemples au sujet de ces incompatibilités ? J'ai dit.

#### Daniel Milgram, R.:L.: n° 871, Art et Progrès, Or.: de Paris

Ce projet qui agite notre Convent et nos différentes réunions depuis un certain temps a été mal ficelé depuis le départ. Au départ, il s'agissait d'une Confédération avec Opéra, puis judicieusement, on s'est rendu compte que cela n'était pas suffisant et subrepticement, une Grande Loge de Yougoslavie est venue se greffer sur le projet. Puis on nous annonce que d'autres Grandes Loges risquent de venir. On nous annonce

l'éventuelle venue de la Grèce, pourquoi pas Monaco ou Andorre ? peu importe qui viendra. Le principal est de faire croire que d'autres viendront à condition que le projet soit porté sur les fonds baptismaux. Mes F.: nous sommes des constructeurs. Une construction se fait à partir d'un plan et le plan de départ de ce projet n'est pas un plan viable. De nombreuses contradictions surgissent à chaque ligne de nos discussions. Aujourd'hui, judicieusement, un F.: passé Grand Chancelier nous a rappelé quelle était la nature profonde de la G L T S O.

Je ne dirai qu'une chose car effectivement les demandes de parole doivent être brèves : le Talmud m'a enseigné que l'on n'attachait pas au même timon le bœuf et l'âne. Encore faudrait-il définir qui est le bœuf et qui est l'âne. J'ai dit.

**André Delacoux, R.:L.: n° 806, le Delta de Saint-Clair, Or.: de Sète**

A ce stade de la discussion, je voudrais tout de suite rassurer l'ensemble de nos Frères: il ne s'agit ni d'un combat ni d'un affrontement, mais d'une discussion de constructeurs.

Je rappelle que le T.:R.:G.:M.: dans son allocution a parlé de retrouver la dignité des constructeurs et des bâtisseurs. C'est dans ce sens que mon intervention se situe. Le projet qui nous a été présenté date, me semble-t-il, de deux ans en arrière, mais malheureusement ce n'est pas le même projet qui vient aujourd'hui, puisqu'il n'était pas question des Grandes Loges Unies d'Europe mais d'une toute autre confédération. C'est tellement vrai, d'ailleurs, que lorsqu'en région Méditerranée, nous nous sommes réunis au mois d'octobre 1999, nous avons prévu une tenue spéciale pour examiner le problème de la Confédération et qu'il nous a été indiqué par le Conseil Fédéral, à ce moment-là, que la dernière mouture du projet n'était pas prête et qu'en conséquence nous ne pouvions pas encore en discuter, alors qu'il était question justement de possibilité d'amendement.

Or, nous avons appris dans une réunion spéciale au mois de mars que le projet tel qu'il nous est proposé aujourd'hui n'était pas un seul instant amendable. C'est-à-dire, qu'en réalité, il s'agit du même projet avec une dénomination totalement différente, sans qu'il y ait eu d'amendement.

Je me pose la question de savoir si vraiment nous sommes des bâtisseurs ou si, au contraire, on nous impose un certain nombre de textes. Je crois que souverains en tant que Députés nous sommes tous en mesure de travailler justement sur une idée généreuse qui est celle de réunir tout ce qui est épars. Je crois que le Convent est apte, au travers de ses Députés, à établir une Commission de Travail et de réflexion sur le texte qui malheureusement pêche par un certain nombre de lacunes.

J'observe qu'il y a, à la fois, un préambule, une charte et d'autre part, une confédération et qu'on mêle l'un et l'autre. La charte, c'est une déclaration, un préambule à un texte qui envisage l'établissement d'une institution, or on passe

allègrement de la Charte à la Confédération, sans d'ailleurs, que l'on puisse définir exactement ce qu'elle est réellement.

En effet, on renvoie à un Comité de Coordination pour les statuts qui ne sont pas définis, avec la particularité tout de même d'affirmer haut et fort qu'il s'agit d'une Confédération. Permettez-moi, mes F.:, en tant que juriste, de vous dire qu'il y a là un problème. Je n'en veux que pour preuve l'exemple que la dénomination de "Confédération helvétique" en droit international. Ce n'est pas parce que vous appelez une institution une "Confédération" que c'est nécessairement une Confédération. La preuve, la Confédération helvétique n'est autre qu'une Fédération.

Qu'est-ce qui distingue une Confédération d'une Fédération ? En droit international, une Confédération est distinguée uniquement par les modalités de votes : la Confédération, a pour règle l'unanimité tandis que la Fédération a pour règle la majorité. Or, dans le texte qui nous est proposé, il n'y a pas la moindre référence quelconque à la règle de l'unanimité alors que c'est indispensable.

Autre observation mais cette fois sur le fond. Nous entendons nous confédérer, T.:C.:F.: Prés.: c'est une œuvre capitale. Nous atteignons l'aube du 21ème siècle avec un projet qui est généreux mais qui doit être maîtrisé. J'observe qu'il n'est pas fait état dans le projet de charte de "l'amélioration de la condition humaine", ni sur le plan moral, ni sur le plan spirituel. Par ailleurs vous chercherez vainement dans les statuts de G L T S O, la référence ne serait-ce qu'un seul instant à l'amélioration de la condition humaine. Vous trouverez qu'il ne s'agit uniquement que d'un travail spirituel. Ainsi, on voudrait nous confédérer avec une institution qui n'a pas le même but. Je pose la question. Il y a là matière à travailler et à rechercher un texte qui convienne. J'observe également qu'il est question d'autres obédiences et qu'on nous a parlé de la Grande Loge Nationale de Yougoslavie. A ce stade de mon propos, je pose la question : croyez-vous qu'une Grande Loge quelle qu'elle soit puisse réunir des FF.: libres dans un état de dictature. Je pose la question. Lorsqu'on songe par exemple qu'à Cuba à chaque porte, il y a un espion du pouvoir. Ceux qui appartiennent à la Grande Loge de Cuba sont nécessairement admis par le pouvoir dictatorial parce qu'il l'accepte. De même lorsqu'on parle de Yougoslavie, vous savez ce qui s'est passé ce matin. Il y a eu un attentat contre le chef de l'opposition serbe puisque la Yougoslavie n'existe plus qu'entre la Serbie et le Monténégro. Il n'y a pas d'autres Etats dans la confédération.

Pensez-vous sincèrement que la Grande Loge Nationale de Yougoslavie soit une institution libre dans un pays libre ? Je pose la question. Enfin, mes F.: je fais miennes les observations qui ont été celles des précédents FF.: Il s'agit d'un texte qui engage l'avenir de la Grande Loge de France, il est indispensable de voter par application de l'article 10 de la Constitution. J'ai dit.

**Jean-Philippe Ouvry, R.:L.: n° 1126, Humanité et Progrès, Or.: de Bourgoin-Jallieu**

Je crois qu'il s'agit d'une bonne idée mal présentée au départ. C'est certainement pour cette raison que le projet a été modifié par la suite, comme on pourrait le faire quand on aborde des sujets aussi sensibles.

En matière de communication interne, sur le phénomène de la Yougoslavie, rien ne pouvait être fait de pire, puisque nous n'avons aucun renseignement. Nous devons nous prononcer sur un pays pour le moins sensible, déstabilisé. Nous n'avons aucun renseignement sur leur composition, leur fonctionnement et autre, et je crois du coup, c'est ce qu'on entendra certainement encore, l'idée de rassembler de ce qui est éparpillé et qui tend à notre idéal a forte chance d'échouer / c'est un peu dommage. Là nous pouvons nous interroger sur la méthode dans notre fonctionnement interne, dans nos prises de décisions et notre communication. J'ai dit.

**Walter Helmer, R.:L.: n° 802 Bartholdi, Or.: de Colmar**

Je suis, logiquement, profondément européen. Je suis pour le projet mais pas pour cette année car il me semble imparfait et incomplet. Ne nous lançons pas dans un débat puis dans un vote qui ne sera très probablement pas positif.

### Un Frère Député

Je vous invite à un brin de folie. Je vous invite à nous rajeunir de plus 1000 ans et à aller dans ce beau village de Saint-Denis, où se retrouvent quelques-uns de nos aînés, avec des projets totalement imparfaits, des plans qui ne sont pas terminés, avec la volonté de bâtir "l'Edifice de Lumière". Cela sera le début de l'Art de France. Eux aussi durent rencontrer quelques frilosités autour d'eux, quelques peurs, mais ils eurent confiance en ce qui était leur structure, leur foi. Créer une confédération avec la Grande Loge Nationale de Yougoslavie n'est peut-être pas parfait ; mais il y a certainement, comme chez nous, des "voyous" qui dans un coin souffrent ou vivent la douleur et la pauvreté. Je vous invite à voter très favorablement ce projet. J'ai dit.

**Michaël Segall, R.:L.: N° 1001, L'Etoile, Or.: de Paris**

Mes FF.: ,car vous êtes tous mes FF.:, nous parlons ici de construction et il n'y a rien de plus facile que de démolir. 1000 choses se sont dites qui pourraient s'opposer à la création de cette confédération et nous laisseraient dans notre petit coin, soit à jamais, soit le temps nécessaire de faire encore des commissions, de discuter encore, de " pinailler " encore. Mes FF.:, le monde n'attend pas que la Grande Loge de France, finalement, décide quelque chose de positif.

Oui, je pourrai trouver aussi des dizaines de problèmes et de difficultés à ce projet, mais je choisis de ne pas en trouver, parce que je choisis, ma Loge avec moi, de croire

que la Grande loge de France n'est pas condamnée à passer le restant de ses jours dans un ghetto et je sais, vu mon âge, mon origine et mon accent, je sais ce que le mot ghetto signifie. Sortons de ce ghetto, soyons européens, faisons quelque chose d'autre que de trouver des défauts à tout ce qui nous est présenté. J'ai dit.

### Un Frère Député

Le projet comporte deux parties : une Charte et un projet de Confédération. Le projet de Confédération, je ne vais pas y revenir, c'est une boîte noire et on n'a pas envie d'acheter un chat dans un sac. Sur le projet de Charte: je pense que c'est une excellente idée avec une volonté exprimée par la Grande Loge de France de jeter les bases sur ce qu'on pourrait appeler une Véritable Maçonnerie Universelle Traditionnelle. Il n'y a pas de discussion à avoir sur l'utilité d'une telle Charte qui devrait être, effectivement, une Charte de rassemblement. Mais j'ai quand même le sentiment, du fait même du projet de Confédération, qu'elle devient une Charte d'exclusion.

J'en dégagerai qu'un seul terme : celui qui dit que nous sommes une Maçonnerie traditionnelle et régulière. Nous affirmons donc notre capacité à décider qui est régulier et qui ne l'est pas. Je sais ce qu'est une Maçonnerie traditionnelle, celle qui respecte effectivement les autres points de la Charte. Je ne sais pas ce qu'est une Maçonnerie régulière. En tout cas, je ne m'arroge pas le pouvoir de dire qui est régulier, irrégulier et qui ne l'est pas.

Dernier point que je voudrais soulever à ce sujet. Si nous élaguons ce petit problème de la régularité, compte tenu de la manière dont est rédigée la Charte, qui pourrait empêcher un jour, la Fédération Française du Droit Humain, la Grande loge Féminine de France, voire la Grande Loge Nationale Française, de demander à adhérer à cette Charte. Et à quel motif référant de la charte, pourrions-nous y opposer ? J'ai dit.

**Claude Corniquel, R.:L.:n° 1195, Fraternité - Terre des Hommes, Or.: d'Argenteuil**

Je voudrais savoir quelles sont les raisons qui motivent les rédacteurs de la Charte de supprimer dans l'article 4 de la Déclaration de Principes, pour l'instruction des F.: : des exposés sur ces questions, suivis d'échanges de vues sont autorisés. Toutefois, les débats sur ces sujets ne doivent jamais donner lieu à un vote ni à l'adoption de résolutions, lesquels pourraient contraindre les opinions ou les sentiments de certains FF.:. Il s'agit dans l'alinéa e) de la Charte de renforcer en plus cet oubli, tout à fait volontaire, par le phénomène d'écrire : toutes discussions politique et religieuse sont tout à fait rigoureusement proscrites, comme si nous n'avions pas compris....

**Amando Hurtado, R.:L.: n° 1202, Genesis, Or.: de Madrid**

L'année dernière j'ai exprimé l'enthousiasme de ma Loge, et le mien, à l'idée d'une

Confédération, parce qu'évidemment c'est quelque chose de désirable, de souhaitable et de beau. Mais attention, mes FF.: Députés, tenez compte de ce qui est en train de se faire en Espagne. On est en train de créer le partenaire. Nous avons pensé qu'une Confédération, représentait l'union d'Obédiences, de Grandes Loges existantes. Ce n'est pas une Confédération de fantômes que nous désirons. J'ai peu de temps de vous exprimer tout ce qui s'est passé en Espagne. Mais si c'est l'exemple à suivre dans d'autres endroits, je vous préviens mes FF.:, il faut faire très attention parce que les procédures ne sont pas respectées et les procédures réglementaires représentent tout l'esprit initiatique. Si nous oublions cette vasque initiatique dans notre manière d'agir, dans les procédés que nous suivons, nous serons très loin de créer quelque chose qui mérite le nom de Franc-Maçonnerie.

### Un Frère Député

Hier et aujourd'hui, j'ai entendu des interventions qui me semblent être faites à titre individuel ne représentant pas l'atelier. Cela me choque profondément. Moi, j'ai reçu des instructions de mon atelier et je les transmets. Mon atelier m'a demandé, sur le projet de Confédération, de voter contre pour les raisons suivantes.

Il y en a deux qui sont essentielles. Aujourd'hui, certaines obédiences sont en délicatesse avec la presse. Le sujet fut largement développé. Précédemment, ces mêmes obédiences auraient des relations avec des sectes et la presse s'en fait des choux gras". C'est encore récent. Je pense que ce n'est pas souhaitable pour l'instant. Ensuite, sur le projet même, il semble que ce soit un projet cadre qui semble un peu fourre-tout et nous nous prononcerons quand nous aurons un projet définitif, détaillé nous permettant de prendre une décision en conscience. J'ai dit.

### Hugues Chomeaux, R.:L.: n° 807, La Parfaite Egalité, Or.: de St Germain en Laye

Une proposition et une question. Serait-il possible de voter séparément pour la Confédération avec la G L T S O, pour lequel je voterai négativement, et ensuite de voter pour la Confédération avec la Grande Loge de Yougoslavie, pour lequel je voterai positivement. Ceci est le reflet de la position de mon atelier.

Une question à titre personnel. Existe-t-il une Confédération de Loges ou d'Obédiences des Caraïbes et d'Amérique Latine ? Il y a quelques années, le Grand Maître m'avait demandé de porter les salutations de la Grande Loge de France au Grand Maître de la Loge de Cuba, où je vais régulièrement, en me disant que la Grande Loge de France était signataire d'une Confédération de Loges Caraïbes-Amérique Latine ainsi que la Grande Loge de Cuba.

### Le Président

Je donne la parole au T.:R.:F.: Grand Chancelier.

### Le Grand Chancelier

Je vais essayer de répondre brièvement car il y avait beaucoup de questions. Je commence tout de suite par la dernière intervention, celle de notre R.:F.: de la Parfaite Egalité à St-Germain en Laye. Confédérations Amérique, Caraïbes ou Amérique Latine. Il y a de nombreuses confédérations en zone Amérique Centrale, il y a une confédération d'expression espagnole et pour ce qui concerne le continent sud-américain, il y a au moins 4 confédérations majeures, ou grandes Confédérations reconnues : la C M I, "Confédération Maçonnique Interaméricaine", la C M S B "Confédération Maçonnique Symbolique du Brésil", le Grand Orient du Brésil et la "Confédération Maçonnique du Brésil", la C O M A B. Cela en fait 4 ; elles sont toutes les 4 très importantes. Il y a partout, Mon F.: l'idée et la conscience que si demain la Maçonnerie veut subsister, il faut qu'elle s'organise, qu'elle se regroupe. C'est un trait qui est dominant de notre société. Pourquoi ce trait dominant de la société dans tous les domaines de la vie de la société, ne s'appliquerait pas tout simplement à la vie maçonnique vu sous l'angle de la sociologie. L'avant dernière question relative aux sectes et à la presse dénonçant les sectes qui auraient pu en quelque sorte infiltrer par exemple la G L T S O. Cela a été répondu, il y a eu une réponse extrêmement précise : la personne qui, dans l'article du 14 décembre du Monde, était mise en cause peut faire partie de la G L T S O et avoir soi disant été à l'origine de la fondation d'une secte, il n'y a pas de preuve qu'elle ait fondé cette secte et elle n'était pas à la G L T S O, ce F.: a été pendant un moment à la Grande Loge de France. En ce qui concerne la question de notre F.: Claude Corniquel relative à la politique et à la religion. Au fond, Claude Corniquel nous pose la question : pourquoi cet article portant sur la prescription de toute controverse en loge portant sur la politique et la religion, pourquoi cette rédaction est-elle extrêmement maigre et se restreint-elle à cette seule formulation ? La réponse est très simple. Lorsque l'on veut regrouper des obédiences d'origine diverses, et en tout cas un plus grand nombre, on prend le plus petit dénominateur commun sur lequel l'ensemble des obédiences est susceptible de se reconnaître et de s'entendre et je rappelle simplement que cet interdit de discussion en loge sur la politique et la religion est tout simplement une résultante des Constitutions d'Anderson de 1723, renouvelé 10 fois depuis 1723. En ce qui concerne la Yougoslavie, plusieurs questions nous sont posées. Et en particulier il y aurait peut-être des voyous. Je ne vois pas ce qui permet de dire d'affirmer, qu'il y aurait plus de voyous à la Grande Loge Nationale de Yougoslavie que dans une autre obédience. C'est une façon de formuler les choses comme si on était en accusation : une loge dont le seul défaut, d'après ce que j'ai entendu, est d'appartenir à un pays dont la tête du gouvernement est quelqu'un de totalitaire. Je rappelle qu'il y a d'autres exemples de Grande Loge d'Obédience qui sont des obédiences libres qui n'ont pas de compromis avec les régimes politiques de leur gouvernement et qui cependant subsistent. C'est un miracle dans le Monde. Un F.: a cité Cuba et il a eu tout à fait raison de citer la Grande Loge de Cuba. Je me permets de signaler à ce F.: qui avait fait cette démarche sur Cuba, il a d'autant plus raison

que le Grand Maître Bassilio Martinez, l'année dernière lorsqu'il est venu nous visiter en France, nous avait expliqué dans quelles circonstances la Grande Loge de Cuba avait été amenée à survivre et à perdurer. Lorsque le régime en place à Cuba s'est installé, la question s'est très vite posée à la Grande Loge de Cuba de savoir ce qu'ils allaient faire. Est-ce qu'ils allaient faire de la politique, est-ce qu'ils allaient rester neutres ? La réponse a été très simple. Ces 25000 F. : de la Grande Loge de Cuba ont choisi de rester neutres, moyennant quoi le régime politique - c'est une exception - leur permet de rester tout à fait indépendants.

Notre F. : Milgram a employé un mot qui me semble malheureux. Il dit "subrepticement", on découvre que le projet qui était à l'origine les Grandes Loges Unies de France, devient les Grandes Loges Unies d'Europe. Il a employé ce mot de subrepticement. Je crois que c'est un mot qui est très malheureux car on ne peut absolument pas employer ce terme pour qualifier la procédure qui a été utilisée. Mes FF. :., souvenons-nous que nous travaillons depuis plus de 2 ans sur la matérialité de ce projet, que ce projet a été initialisé par ceux qui étaient nos prédécesseurs, que bien entendu, cela fait plus de 10 ans qu'au sein de la maçonnerie française et notamment à la Grande Loge de France, on réfléchit à essayer d'inverser ce mouvement d'entropie, d'éclatement de la Maçonnerie française, comment le faire si ce n'est avec des formes de maçonnerie qui s'admettent mutuellement. Force est de constater, mais je trouve que c'est un bien au fond que la procédure tout à fait démocratique, tout à fait normale a été observée. En effet, le projet qui a été soumis à la discussion au débat du Convent 1999 a fait l'objet d'un certain nombre de remarques, des remarques importantes, légitimes, fondamentales, mes F. :. il aurait été anormal que ceux qui sont à la direction de l'Obédience ne tiennent pas compte de l'avis des Députés, de l'avis des FF. :. de la Grande Loge de France. Et il est inévitable que la dimension européenne de ce projet, c'est à dire l'avenir de notre Grande Loge de France soit pris en compte, tout simplement mécaniquement pour faire d'un projet franco-français un projet européen. Donc débat en 1999, élaboration d'un nouveau projet, ce projet soumis en novembre 1999, débat et vote en juin 2000 au Convent.

En ce qui concerne l'intervention de notre F. : Marcel Pinon, sur la titulature et les Grands Orient Ecossais. D'abord rappelons bien entendu que le fait que le projet s'appelle les Grandes Loges n'exclut certainement pas la possibilité qu'il y ait des Grands Orient. Je rappelle simplement qu'il aurait été un peu plus lourd de mettre Grandes Loges et Grands Orient Unis d'Europe encore qu'en Afrique c'est une dénomination qui a cours, je rappelle aussi en ce qui concerne les Grands Orient, il y a un panel extrêmement varié de types de Grands Orient. Il y a des Grands Orient comme le Grand Orient des Pays Bas jusqu'au Grand Orient de France. Il y a des Grands Orient qui sont en partie Ecossais et pas en partie Ecossais. Il y a des Grands Orient qui acceptent nos Soeurs en visiteurs, et il y a des Grands Orient qui ne les acceptent pas. Je dirai que le terme de Grand Orient n'est peut-être pas générique, en tout cas de nature à mobiliser et à rassembler autour d'une titulature hétérogène et

ambiguë. Sur les questions importantes qui ont été formulées concernant les incompatibilités de Rites, notamment par notre F. : Pinon et surtout par notre F. : Guy Pavot, il faut quand même regarder la situation. Nous sommes en présence, c'est vrai, avec la GLTSO d'une obédience qui n'est pas, contrairement à ce que certains pensent encore, monochrome, uniquement théiste et chrétienne, mais c'est une loge qui, par contre c'est vrai ne cultive pas les particularismes et les particularités, en réalité regroupe au sein de ces 150 loges 5 Rites différents. Voilà, nous sommes en présence d'un mode d'existence obédientielle qui en réalité ne réside pas sur l'appartenance à un seul Rite. Nous ne nous rendons pas compte de cela. Tout simplement parce qu'il y a une très vieille tradition à la Grande Loge de France, et qu'à 98 % nous sommes l'émanation d'un seul Rite, mais de ce fait nous ne nous rendons pas compte qu'il y a plein d'obédiences dans le monde, toutes les obédiences des 3 continents américains qui, en réalité, sans les mélanger, pratiquent un certain nombre de Rites. Je ne crois qu'il y ait un inconvénient mécanique majeur. Y aurait-il un inconvénient à ce que sur ces 5 Rites, certains de ces rites, en tout cas 2 qui sont à l'origine déiste pratiquent le système de l'installation ésotérique et secrète du Vénérable Maître de Loge. Comment moi, un Grand Officier de la Grande Loge, qui depuis 6 ans participe aux travaux de cette Grande Loge, qui faisait partie de l'équipe de notre passé G. : M. : Jean-Louis Mandinaud, qui avait signé une déclaration formelle enjoignant l'ensemble des FF. :. et des Loges à ne pas adopter au sein d'un Rite qui ne lui est pas destiné l'installation ésotérique des M. : installés ? Comment pourrais-je avoir adhéré pendant 10 ans à cette prescription qui est une prescription de non mélange des Rites et aujourd'hui militer en sorte que nous fassions rentrer par la fenêtre ce que nous avons demandé de ne pas faire entrer par la porte ? Je crois qu'il y a là une incohérence, une contradiction et vous ne pourrez pas m'empêcher de penser, je le dis extrêmement fraternellement, qu'il y a en quelque sorte à me reprocher, nous reprocher à faire rentrer l'installation des M. : installés par le biais de cette confédération, il y a une incohérence. Je le dis d'une manière dépassionnée, fraternelle mais il y a quelque chose de profondément contradictoire. Je ne suis pas Mes FF. :. depuis 25 ans, à la Grande loge de France je ne suis pas adhérent du Rite Ecossais Ancien et Accepté dans tous ses composants, pour essayer de l'intérieur de faire entrer quelque chose d'autre ou détruire le Rite Ecossais Ancien et Accepté. Je le déclare solennellement.

Il y a d'autres points qui ont été abordés. Par exemple, notre F. : André Delacoux de Sete, il y a d'une part un changement de nature du projet. C'est le changement de procédure, et non pas de nature du projet, un projet dans le changement de la procédure. Effectivement ce qui est dans notre esprit aurait dû être proposé à votre vote, dès la fin de la première année, c'est à dire lors du convent 1999, nous avons, je pense, sagement estimé qu'il était important de l'étaler sur 2 ans et de réformer ce projet pour tenir compte des desiderata et des observations des Députés de notre Convent. C'est très clair, les choses sont faites tout à fait normalement. La confédération en est un caractère et un contour, une géométrie juridique floue. Bien

entendu, il ressort et je rappelle la déclaration d'hier de notre G.:M.: sur l'aspect la dimension confédérale de ce projet, il ressort très clairement de cette rédaction que les votes dans une confédération, comme l'a dit d'ailleurs notre F.: juriste, le vote dans une confédération ne se fait qu'à l'unanimité. Je ne pourrais pas admettre ni me représenter à l'esprit, comme l'a dit notre F.: Paviot, que par exemple, à un moment donné de son existence, cette confédération verrait une situation se déployer où la G L T S O représenterait la Grande Loge de France. Il y a là une incohérence. Ne nous reprochons pas cette incohérence, elle n'existe pas dans les textes. Il est bien dit que chaque Obédience ne se mélange pas avec les autres obédiences, chaque obédience réagit, statue, décide pour ce qui la concerne en propre. Je me garderai bien de prendre une décision pour nos FF.: yougoslaves ou nos FF.: de la G L T S O.

Avant de demander son témoignage à l'un de nos FF.: Grand Officier qui a récemment rencontré nos FF.: yougoslaves, je voudrais dire qu'il n'y a pas de soupçons à porter sur ces FF.: yougoslaves. Ils nous ont écrit, nous les avons interrogés car nous voulions qu'il y ait un engagement formel et que son G.:M.: que vous allez voir, je l'espère, après demain, s'engagera véritablement d'une manière formelle sur les dispositions statutaires, initiatiques, les dispositions spirituelles et humanistes qui sont à la base et au fondement de la création de cette G.:L.: Mes FF.: ces 10 lignes, je me permets de vous les lire. Citation :

" Au nom de 300 de mes FF.: en Yougoslavie qui font partie de 5 loges, dont 3 à Belgrade, 1 à Sremska Mitroviza et la 3ème à Raska, je te prie de faire une action auprès de la Grande Loge de France qu'elle informe toutes les Loges en France, que tous les FF.: qui ont l'occasion de se rendre en Yougoslavie sont bienvenus à nos travaux. En réponse à ta demande, je t'informe que la Grande Loge Nationale de Yougoslavie travaille au Rite Ecossois Ancien et Accepté et que les travaux se déroulent en Temple de Loge "Ivanjski Venac" à Sremska Mitrovica, au Temple de Loge "Sumadija" à Belgrade ainsi qu'au temple provisoire de la Grande Loge Nationale de Yougoslavie à Belgrade. Notre Fraternité s'élargit chaque jour et on est près d'établir encore 3 loges : une à Novisad, l'autre à Nis et la troisième à Podgorica (Monténégro). Je trouve qu'il est important de souligner que notre Fraternité est composée de FF.: de toutes nations, et de toute religion, ce qui est d'ailleurs l'image d'une Yougoslavie multinationale et multiconfessionnelle. " Fin de citation.

Je souhaiterais si vous m'y autorisez mes FF.: T.:C.:F.: Prés. que notre F.: Michel dise quelques mots sur sa récente visite en Yougoslavie.

### Le Président

Je donne la parole à Michel Raday, notre F.: Grand Trés.:

### Le T.:R.:F.: Michel Raday

Puisque vous me demandez de témoigner, je représentais avec le second Grand

Maître Adjoint, cette semaine, la Grande Loge de France au Convent de la Grande Loge Nationale de Yougoslavie.

Lorsque nous avons été introduits dans le Temple de la Grande Loge Nationale de Yougoslavie, il y avait 100 frères qui siégeaient dans une discipline et une tenue remarquables, un discours et un travail exceptionnels. Quand je vois 100 frères réunis sur 300, et que je vois aujourd'hui que nous sommes moins de 500, il y a un certain nombre de questions à se poser. Lorsque nous avons entendu ces FF.: parler de liberté, d'être libres, cela a parfois une connotation un peu différente de celle que nous entendons chez nous quand nous revendiquons le fait d'être libre. Lorsque nous entendons ces FF.: parler de la France, lorsque nous les entendons parler de la guerre, lorsque nous les entendons parler du pouvoir actuel, mes FF.: c'est avec une très grande émotion que nous ressortons du Temple.

Nous y avons passé 4 jours. Nous avons passé auprès des endroits bombardés. Nous avons entendu le discours de ces FF.: et la lutte qu'ils mènent contre le pouvoir en place. Effectivement ils nous ont dit et il est certain que parmi nous, malgré toutes les précautions que nous prenions, il y ait quelques agents. J'ai ressenti la même chose lorsque j'étais à Cuba, où je vais depuis un certain nombre d'années et où, là encore en Tenue, on s'aperçoit ce que veut dire être libre et combien la présence de ces FF.: et le travail pour la liberté nous ramènent à une juste mesure.

Pour revenir à la Yougoslavie, il faut entendre le G.:M.: de la Yougoslavie, qui est un G.:M.: dynamique, enthousiaste et qui, de par ses fonctions profanes, a une très grande possibilité d'ouverture sur les Balkans. Il faut l'entendre parler du projet de Confédération, il faut l'entendre parler du travail qu'il mène dans les autres Républiques de l'ex-Yougoslavie, il faut l'entendre parler de la Bulgarie, de la Grèce, de la France.

Nous avons vécu, le Second Grand Maître et moi-même, un moment très important et je peux vous assurer que nous avons fréquenté des Serbes, d'autres FF.: d'autres confessions mais avec un regard commun sur la lutte qu'ils ont à mener en Yougoslavie et l'importance qu'ils ont en Yougoslavie. Lorsqu'on est loin, lorsqu'on entend parler de liberté, de la France, on n'oublie pas mes FF.: que l'Ordre Maçonnique est un ordre fondé sur la Fraternité et que ceci a son importance, et que je ne connais peu de projets qui quelque part aient un jour été adoptés dans leur perfection et qui n'aient pas l'objet de modifications et de constructions complémentaires. Même après les plans, la maison n'est pas toujours celle qu'on aurait voulu construire. J'ai dit.

### Le Grand Chancelier

J'en ai terminé à un dernier mot près. Je n'ai pas répondu à notre F.: Jean Piuro, qui a noté dans un texte des loges étrangères, un texte de la G L T S O; je souhaite simplement rappeler qu'il s'agit d'un texte de 1958, c'est le texte statutaire, fondateur

par lequel la G L N F Opéra est sortie par scission de la Grande Loge Nationale Française. A la raison même que cet intitulé de ce choix sémantique, en 1958, la Grande Loge Nationale Française était composée à plus de 50 % de ressortissants, de citoyens, de F. : étrangers. Ils n'étaient pas français. Donc la G L T S Opéra a voulu se prémunir contre ce mécanisme d'une Grande Loge un peu artificielle composée uniquement d'étrangers, en disant qu'en ce qui les concernait ils se rattachaient au Droit français et notamment à la loi de 1901 sur les Associations.

Mon Très Cher Frère Président, j'espère ne pas avoir laissé une question que j'aurais oubliée, je ne le crois pas. J'ai dit.

### Le Président

Je donne la parole à notre T. : R. : G. : M. :

### Le Grand Maître

Je prendrai très brièvement la parole pour simplement donner des informations puisque c'est mon rôle, toutes les fois que je le peux sur des points qui ont été soulevés au cours de ce débat que je qualifierai d'extrêmement constructif et de très bon débat.

J'interviendrai d'abord sur un point technique, mais le plus rapidement possible, pour me placer sur un terrain plus humain que j'appellerai celui de la générosité.

Au plan technique, il y a une constatation qui s'est imposée, au cours d'une grande partie du débat, c'est que certains s'obstinent à ne pas voir que l'organisation interne des Obédiences n'est absolument pas concernée par ce projet. Et lorsqu'on emploie le mot de Confédération, c'est exactement cela qui est en cause. Une Confédération ne remet pas en question l'organisation des partenaires. Il s'agit simplement de coordonner une action comme cela est dit très clairement dans l'un des articles du projet. Comme cela a été dit par notre T. : R. : F. : Grand Chancelier, l'idée de Confédération implique également la notion d'unanimité. Ce qui veut dire qu'en aucun cas, la Grande Loge de France ne pouvait être entraînée dans une action ou dans une réflexion qu'elle ne souhaiterait pas mener. Elle aurait à cet égard un véritable droit de veto en refusant de s'engager dans une telle action. Voilà donc qui doit rassurer et notamment sur les Rites. Mais bien entendu nos FF. : sont différents, la G L T S O est différente de la Grande Loge de France, avons-nous la peur de l'étranger parce qu'il est différent ? Cette hantise que l'on trouve dans le monde profane et qui explique tellement de réactions négatives, de xénophobie, est-ce que nous éprouvons cela nous aussi, est-ce que notre rôle ce n'est pas, au contraire, d'ouvrir nos bras à celui qui arrive et parce qu'il est différent de nous précisément de l'accueillir et de le comprendre. Cela nous avons la possibilité de le faire sans rien modifier de notre organisation interne, de notre identité, de notre Rite. Notre Rite qui d'ailleurs cela nous l'a été signalé tout à l'heure, n'est pas tout à fait identique pour

toutes nos loges puisqu'il y a 7 loges de la Grande Loge de France qui travaillent à un autre Rite et qui sont toutes autant respectables que les autres. Voilà sur un plan technique mais qui déjà introduit l'idée de générosité, ce que je voulais vous dire.

Alors cette générosité, venons-y maintenant. J'ai été un peu peiné d'entendre des interventions qui contenaient une pointe de mépris. Par exemple j'ai entendu : pourquoi pas Monaco ? Il est clair, je l'ai dit hier et je le répète, que nous sommes en présence d'Obédiences à effectif réduit mais que nous n'avons pas le droit pour autant de les appeler des petites obédiences parce que cela n'existe pas une petite Obédience et que nous sommes en présence de FF. : qui font renaître la Maçonnerie dans leur pays. C'est un bel effort et c'est notamment ce qui se fait en Yougoslavie, cela a été souligné par plusieurs. Il me semble que nous avons un devoir, ce devoir que j'évoquais hier à propos de la parabole des talents, un devoir de tendre la main, un devoir d'aider ces FF. : qui en sont encore dans une phase de balbutiement de leur Maçonnerie. Et puis, manque de générosité aussi dans une suspicion qui a été sensible à plusieurs reprises. Suspicion à l'égard des autres, mais suspicion aussi à notre égard, puisque j'ai entendu qu'on parlait de processus qui se serait déroulé de façon occulte et que par exemple on aurait remis en cause le désir de la Grande Loge de Grèce de se rattacher à notre projet. C'est tout simple. Dimanche, le G. : M. : sera présent parmi nous et vous pourrez lui poser la question. Il vous dira que si le projet de confédération n'aboutissait pas, il serait très déçu puisqu'il a la ferme intention d'y adhérer dans le cas où le projet serait bien accueilli. Manque de générosité dans le fait que l'on ne considère que l'aspect négatif des choses. Ce projet bien entendu n'est pas parfait. Qui a dit qu'il pouvait l'être ? C'est une entreprise humaine et nous n'y connaissons pas de perfection. Mais tel qu'il est, il existe et il faut bien se décider sur quelque chose. Voyez-vous, cela a été dit aussi tout à l'heure : depuis plusieurs années, on se penche sur ce problème et le projet de Confédération a été lancé déjà en 1997 puisque l'appellation Grande Loge Unie de France est de cette date. Mais je voudrai rappeler que, dès mon arrivée à la Grande Maîtrise en 1998, j'ai fait déposer à l'INPI deux appellations différentes : Grandes Loges Unies de France et d'Europe d'une part, Grandes Loges Unies d'Europe ensuite, ce qui montrait clairement qu'elles étaient nos intentions d'élargissement de ce projet à l'Europe.

Alors, mes FF. : je conclurai simplement en disant ceci : nous sommes au fond en présence d'un traité d'amitié, mais d'un traité d'amitié qui veut se concrétiser et ne pas simplement réaffirmer une amitié. Un traité d'amitié qui veut aboutir à des résultats sous forme de réflexion commune et qui se veut surtout symbolique, symbolique d'un désir de la Grande Loge de France d'aller vers les autres, vers nos FF. : d'aller vers l'Europe. Si cela n'aboutissait pas, ce serait triste. Triste pour nous, pas excessivement puisque n'étant pas, après tout, les auteurs de ce projet, nous n'avons aucune susceptibilité à cet égard. Mais ce serait triste pour nos FF. : de là-bas qui attendent quelque chose. Ils nous ont tendu la main et c'est une main qui resterait dans le vide. Je pense que la Grande Loge de France, je répète ce que je disais hier, a un grand devoir à cet égard et que si nous répondions non, cela se saurait

et cela porterait d'une certaine façon atteinte à l'image que donne jusqu'à maintenant la Grande Loge de France, Vénérables Maîtres Députés, Très Cher Frère Président, j'ai dit.

### Le Président

T.:R.:F.: Grand Orateur, tu as la parole.

### Le Grand Orateur

Tout d'abord une précision concernant la forme. Le processus sera le suivant : dans un premier temps, il y aura un vote sur le projet de Confédération. Ensuite dans un deuxième temps, il y aura un vote global sur le rapport du Grand Chancelier. Concernant le premier vote et avant de déposer mes conclusions, je souhaite avec précision en donner les modalités.

L'article 10 de notre Constitution dispose que : "pour qu'un vote soit acquis, il doit réunir la majorité absolue des suffrages exprimés, à l'exception des modifications à la Constitution et aux Règlements Généraux qui requièrent une majorité des 2/3".

Il apparaît alors de façon claire, que seule une décision touchant de façon indiscutable l'esprit ou la forme de notre Constitution et des Règlements Généraux qui en découlent demande un vote dont la majorité exigée doit être une majorité qualifiée aux 2/3.

Le projet sur lequel nous devons nous prononcer s'apparente plus particulièrement, en sa forme, à un Traité d'Amitié ou à une reconnaissance de Puissances Maçonniques, lesquels requièrent simplement une majorité absolue de 50 % + 1 voix des suffrages exprimés.

L'argument qui consisterait à dire qu'il serait souhaitable au regard de l'importance particulière du vote de ce Projet de Confédération des Grandes Loges Unies d'Europe, que ce dernier donne lieu à la majorité qualifiée des 2/3, n'est en aucun cas recevable. En effet, nonobstant le fait que ce vote s'effectuerait alors en dehors des formes constitutionnelles de nos textes, il représenterait de plus un précédent particulièrement problématique pour l'avenir.

Lors des futurs Convents, quels seraient les projets suffisamment importants, pour justifier ou ne pas justifier, d'un vote à majorité qualifiée aux 2/3.

Cela laisserait alors une possibilité au Conseil Fédéral, de jouer sur une majorité différente, suivant les circonstances favorables ou défavorables du moment.

Vous voyez, mes FF.:, on se doit de rester scrupuleusement dans les termes des textes que vous, mes Frères Députés, avez librement fixés.

Dans le cas présent, il est donc indiscutable que le vote doit s'effectuer à la majorité absolue de 50 % + 1 voix des suffrages exprimés.

Cette précision étant faite, mes FF.:, mes conclusions seront favorables à la ratification du projet de Confédération maçonnique dit des Grandes Loges Unies d'Europe. J'ai dit.

### Le Président

Mes Frères, à vos votes. Le vote est clos.  
Le vote favorable obtient 55 % des voix  
le vote défavorable obtient 40 % des voix.  
Le projet est donc adopté.

### Le Grand Orateur

Mes FF.:, en tant que Grand Orateur de la Grande Loge de France, je confirme la ratification du projet.

Mes Frères, il s'agit de voter maintenant sur la globalité du T.:R.:F.: Grand Chancelier.

Je vous demande de voter favorablement pour l'adoption de ce rapport.

### Le Président

Mes Frères à mon coup de maillet, le vote commence.  
Le vote est clos.

### Le Grand Orateur

Résultat : Oui : 67 %  
Non : 27 %

Le Rapport du T.:R.:F.: Grand Chancelier est adopté.

### Le Président

Mes FF.: nous allons suspendre les travaux pour ce matin, nous les reprendrons avec l'intervention de notre T.:R.:F.: Grand Expert, Michel Gerhart.

\*  
\* \*



GRANDE LOGE  
DE FRANCE



FRANCS-MAÇONS DE RITE ÉCOSSAIS ANCIEN ET ACCEPTÉ  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

# TENUE DE GRANDE LOGE DE 6000

COMPTE RENDU  
OFFICIEL DES TRAVAUX

## Communications du Grand Chancelier

T.:R.:F.: Charles B. Jameux

Les communications du Grand Chancelier en Tenue de Grande Loge sont traditionnellement beaucoup moins longues que celles que le Grand Chancelier présente en Convent. En particulier, le Grand Chancelier présente un rapport, ce n'est pas le cas en Tenue de Grande Loge. Je me bornerai donc à faire des communications relativement rapides. Face à l'examen extrêmement détaillé que nous faisons au mois de juin, je constaterai tout simplement un examen rapide, comme nous le faisons d'habitude, continent par continent, brièvement et en terminant bien entendu par l'Europe. Car vous imaginez que c'est en Europe, notamment, que les événements se sont marqués d'une façon tout à fait significative, se sont développés, se sont accélérés, et nous avons en quelque sorte marqué des points, des avancées extrêmement importantes.

En ce qui concerne l'Afrique, rien de très neuf. Nous sommes en parfaite symbiose avec les Obédiences africaines avec lesquelles nous sommes en relation et le délégué du Grand Maître, le Très Honorable Grand Maître

Honoris Causa, Gilbert Schulsinger, et moi-même, irons vous représenter au R.E.F.A.M. au mois de février.

En ce qui concerne les **trois continents américains** : le Nord, le Centre et le Sud. En ce qui concerne le Sud, depuis le Convent, le 15 juin 2000, nous avons engrangé des résultats extrêmement positifs de la présence de la Grande Loge de France qui vous a été narrée dans le détail et dont vous avez eu un compte-rendu, notamment un compte-rendu très explicatif et très détaillé dans le rapport de la Grande Chancellerie qui vous a été remis au mois de mai. Sachez que notre Frère Délégué du Grand Maître, René Mayer, continue avec beaucoup de persévérance son action et nous pensons pouvoir vraisemblablement dégager d'autres résultats positifs, notamment, en matière de traités bilatéraux avec des puissances maçonniques d'Amérique du Sud.

D'ores et déjà, le mercredi 21 mars 2001, vraisemblablement, le Grand Chancelier Adjoint du Brésil (Porto Alegre) viendra présenter, rue Puteaux, à nos Frères de la Grande Loge de France une planche et souhaiterait communiquer avec nous.

En ce qui concerne l'Amérique Centrale et la zone Caraïbes, nos relations sont toujours aussi bonnes avec le Grand Orient d'Haïti ainsi qu'avec la Grande Loge Prince Hall des Caraïbes, et là où il y a un changement tout à fait considérable, c'est en ce qui concerne la position vis à vis de la Grande Loge de France, de la Grande Loge de Cuba.

Cuba qui est une puissance maçonnique vénérable, très ancienne, analogue quantitativement à la Grande Loge de France, extrêmement respectée dans le monde et bien connue des anglais et des américains, je dirai d'une manière générale de l'ensemble de la communauté maçonnique internationale, contre toute attente et devant notre immense surprise, encore que, vous l'avez vu au Convent, le Grand Maître et le Grand Chancelier sont venus vous visiter, ont accepté notre invitation, Cuba nous a invités à participer, le 25 mars prochain, à son Convent national annuel et je crois que c'est un évènement tout à fait important. Donc, nous mettrons tout ce que nous pouvons de notre côté pour représenter la Grande Loge et vous représenter dans un contexte international en pleine mutation.

En ce qui concerne **l'Amérique du Nord**, les efforts tout à fait considérables que notre Délégué du Grand Maître pour l'Amérique du Nord, Michaël Segall, a développé et notamment **vis de la maçonnerie** dite de

Prince Hall, les Grandes Loges Prince Hall des Etats Unis, ses efforts ont porté leurs fruits au point que, il y a 24 heures, nous étions, mon Frère Michaël et moi, à vous représenter au Convent annuel de la Grande Loge du district de Columbia - Washington et je veux dire que nous avons eu, parce que c'est la Grande Loge de France et la France, nous avons eu un accueil absolument triomphal et nous avons eu cette grande surprise, qu'avec un petit peu de malice, d'ironie, et beaucoup de fraternité très merveilleuse, le Grand Maître de Prince Hall Washington ait placé le Grand Maître blanc de la Grande Loge Blanche de Washington entre Michaël Segall et moi, ce qui a fourni l'occasion d'une très jolie photo qui, à mon avis, sera une photo historique. Pour le reste, nos efforts et nos contacts se développent d'une manière tout à fait rationnelle et dynamique.

Abordons désormais **l'Europe et les pays** qui sont limitrophes du continent européen. Vous imaginez bien que c'est sur ce continent européen où s'est déplacé le destin de la Grande Loge de France que nous avons fait porter l'effort, sachant que le 18 juin, notre Obédience avait voté favorablement, par votre vote, votre assentiment, la Confédération des Grandes Loges Unies d'Europe. Les développements se sont d'ailleurs présentés d'une manière extrêmement rapide et extrêmement bénéfique. Deux Grandes Loges, et ce sera l'essentiel de ma communication, la Grande Loge des Canaries et la Grande Loge de Grèce du Rite Ecossais Ancien et Accepté, ont demandé immédiatement à adhérer et ce sont ces deux adhésions approuvées par le Comité Directeur de la Confédération qui vont être présentées dans quelques instants à votre assentiment.

Deux grandes Loges sont en cours de réflexion, elles n'ont pas fourni encore leurs réponses : c'est la Grande Loge de Bulgarie et la Grande Loge de Belgique et très récemment, cela date exactement de 9 jours, deux grandes Loges qui sont d'un pays limitrophe et proche de l'Europe : la Grande Loge Unifiée du Liban et la Sun Grand Lodge of Lebanon ont librement, en présence des Représentants de la Grande Loge de France, déclaré d'une part se reconnaître mutuellement, faisant ainsi un trajet arrière considérable pour la Maçonnerie libanaise, puisqu'un tel évènement n'était pas intervenu depuis plusieurs dizaines d'années, et ont décidé conjointement simultanément de présenter leur candidature à l'entrée à la confédération des Grandes Loges Unies d'Europe. Cela fut fait dans un climat d'une exceptionnelle chaleur et d'une très grande émotion, j'y étais, mes Frères. Je peux vous dire que nous sommes en

présence de deux candidats extrêmement sérieux qui ont signé un engagement formel de se parler, de se reconnaître, de s'aimer fraternellement et d'œuvrer à une conception élargie non restrictive d'une confédération européenne.

**Venons-en aux deux grandes Loges qui s'étaient portées candidates : la Grande Loge des Canaries et la Grande Loge de Grèce du Rite Ecossais Ancien et Accepté**, dont les trois obédiences fondatrices ont présenté la candidature lors de la première séance collective commune du 18 novembre. Ces deux candidatures ont été acceptées, comme l'a très clairement indiqué ce matin le Très Respectable Grand Maître, à la totale unanimité puisqu'il y a de facto un droit de veto et que c'est la condition sine qua non, pour qu'en quelque sorte, une candidature soit prise en considération. Elles ont été acceptées par les trois Obédiences fondatrices : la Grande Loge de France, la Grande Loge Traditionnelle Symbolique Opéra, Grande Loge Nationale de Yougoslavie.

**Dans l'ordre la Grande Loge des Canaries et la Grande Loge de Grèce.** Alors, la Grande Loge des Canaries, de quoi s'agit-il ? Il s'agit d'une Grande Loge de l'une des provinces autonomes de l'Espagne. Cette Grande Loge est composée de dix Loges. Il y avait à la date de début novembre, lorsque nous avons obtenu les derniers renseignements, 201 Frères, et il y a je pense, actuellement, de l'ordre de 205 Frères présents dans cette Obédience. Le Grand Maître de la Grande Loge des Canaries s'appelle Antonio Marques Fernandez et nous avons pu bien entendu, au terme d'enquêtes extrêmement sérieuses, de visites et de visites en Tenues régulières d'obligation, vérifier la parfaite qualité du travail maçonnique et la parfaite conformité, des valeurs et des principes de cette Grande Loge des Canaries, conformité évidemment avec les conditions d'adhésion à la Confédération des Grandes Loges Unies d'Europe.

Cette Grande Loge, et je crois que c'est là le mot important : il faut dire dans quelles circonstances elle a été amenée à naître et à figurer dans le paysage maçonnique espagnol, paysage auquel nous n'avons, vous le savez, rien demandé.

Nous n'allons pas demander quoi que ce soit. Nous n'allons pas quémander. Il se trouve effectivement, mes Frères, que c'est cette Grande Loge qui est venue s'adresser directement à la Grande Loge de France et lui a demandé simultanément, d'une part de présenter sa candidature à la confédération européenne et d'autre part, de traiter bilatéralement un traité d'amitié et de reconnaissance mutuelle.

Alors quelle est cette Grande Loge des Canaries ? Cette Grande Loge des Canaries, les Loges qui la composent, les Frères qui la composent, étaient des Frères, il y a bien longtemps, membres de la Grande Loge d'Espagne.

Tout à l'heure, si certains Frères posent des questions, bien entendu je donnerai quelques détails sur la situation de la Grande Loge d'Espagne. Ils ont vécu, pendant un certain nombre d'années, dans un contexte qui sans doute leur permettait de continuer à vivre maçonniquement dans cette communauté espagnole qui, d'ailleurs n'est pas aussi étendue qu'elle le prétend, ou en tout cas, on l'entend dire.

Toujours est-il que, lorsqu'il y a peu près 5 ans s'est fondé officiellement une autre Obédience par scission de la Grande Loge d'Espagne, Obédience qui s'est intitulée Grande Loge Fédérale d'Espagne, dans un premier temps, cette obédience à caractère régional, la Grande Loge des Canaries s'est retirée de la Grande Loge d'Espagne, ce qui est déjà un acte qui marque son courage et son indépendance d'esprit, pour faire partie de la Grande Loge Fédérale. Lorsque finalement, au sein de la Grande Loge Fédérale d'Espagne, ce qui vient de se produire depuis deux ans, des événements importants, douloureux ont fait en sorte que les différentes composantes régionales de cette Obédience " Grande Loge Fédérale " ont en quelque sorte repris leur liberté et ont été exclues de la communauté à caractère fédéral, disons les choses extrêmement simplement : cette Grande Loge a pris sa liberté.

Quel est le contexte ? Le contexte, mes Frères, est extrêmement simple : nous sommes en présence d'une Grande Loge, qui, constatant qu'elle ne pouvait plus travailler raisonnablement avec la Grande Loge d'Espagne et constatant que la Grande Loge Fédérale plus récente à laquelle ils avaient d'ailleurs adhéré, rendait leur maintien au sein de la communauté espagnole impossible, cette grande Loge, courageusement, décide de prendre ses responsabilités. Elle le fait avec courage car, par ailleurs, certains espagnols n'apprécient pas la présence de la Grande Loge de France en Espagne, mais c'est leur problème.

Nous, nous sommes des maçons de la Grande Loge de France, nous sommes fiers de notre appartenance et de notre présence. Cette Grande Loge a tendu la main à la Grande Loge de France et elle a demandé simultanément son entrée au sein de la confédération des Grandes Loges Unies d'Europe et, d'autre part, la signature d'un traité d'amitié et de reconnaissance mutuelle avec la Grande Loge de France.

Voilà donc, relatif à ce premier pays, les deux éléments contractuels forts que,

Très Respectable Grand Maître, je demanderai à l'Assemblée Générale des Très Chers Frères Députés, représentant l'ensemble de nos Loges, de bien vouloir tout à l'heure ratifier.

### **Second pays et dernier pays d'énumération : la Grande Loge de Grèce du Rite Ecossais Ancien et Accepté.**

Cette Grande Loge de Grèce, vous le savez, pour prendre une expression profane, est une vieille compagne de la Grande Loge de France. Vous le savez, en effet, car d'ores et déjà, à l'avant-dernier Convent, un traité bilatéral, traité d'amitié et de reconnaissance mutuelle, a été signé entre la Grande Loge de France et la Grande Loge de Grèce. Elle a, comme particularité, de comporter dans son titre distinctif du Rite Ecossais Ancien et Accepté, ce qui, bien entendu, crée des mitoyennetés, des proximités et un gros compagnonnage entre la Grande Loge de France et elle-même et, d'autre part, de se maintenir en dépit d'un niveau quantitatif qui n'est pas un record absolu, mais qui quand même, pour un effectif de 6 grandes Loges, les Loges N° 60, 61, 100, 132, 133, 134 et bientôt une 7ème Grande Loge. En tout cas pour six Grandes Loges, l'effectif se monte à total de 224 Frères, vous le savez, car la Grande Loge de France a signé un traité et ce traité a été ratifié.

Donc la Grande Loge de Grèce du Rite Ecossais Ancien et Accepté dont le Grand Maître est le Frère Vassilio a demandé son entrée au sein de la Confédération des Grandes Loges Unies d'Europe. La réponse du Comité Directeur siégeant dans sa Tenue Collective Commune, le 18 novembre, a été d'accepter à l'unanimité, ce mouvement, également extrêmement fraternel, présenté par la Grande Loge de Grèce du Rite Ecossais Ancien et Accepté.

J'ai conscience que j'ai parlé relativement peu. Je n'ai pas d'autres communications. Bien entendu, je réserve pour les communications des mois de mai et de juin un rapport et un bilan complets de Grande Chancellerie sur l'ensemble des actions organisées. Très Respectable Grand Maître, s'il y a des Frères Députés qui souhaitent se voir apporter des précisions, je suis tout à fait à leur disposition.

**T : R : G : M :**

Je te remercie mon Frère. La parole circule effectivement et je vois déjà le Très Respectable Grand Orateur qui la demande.

**T.:R.:G.:Orat.:**

Pratiquement, pour la forme, il y a 4 parties des communications qui ne seront pas suivies d'un vote. Il y a ensuite trois votes qui ont d'ailleurs été portés de façon explicite ce matin, qui seront un vote de ratification d'un traité d'amitié et deux votes de ratification d'une décision d'entrée de deux Obédiences, mais séparément bien sûr, à l'intérieur de la Confédération des Grandes Loges Unies d'Europe.

Donc, il serait peut-être bien de scinder les choses au niveau des débats de façon à ne pas tout mélanger, et dans un premier temps, concernant uniquement les communications et non pas les trois votes. Si les Frères désirent s'exprimer, là il n'y aura pas vote mais il y a possibilité d'avoir un débat.

**T.:R.:G.:M.:**

Donc sur le premier point, les communications en général du Grand Chancelier, nous allons passer aux trois votes particuliers.

**Dominique Jouan, R.:L.: N° 1154 La Lumière des Maures à l'Or.:du Cagnet des Maures**

Pourrais-je connaître quel est le poids des autres Obédiences tant en Espagne, je sais qu'il y en a plusieurs, qu'en Grèce, et quel poids avec nos 200 Frères, nous représentons, si je puis dire, en terme de marché sur le marché maçonnique de ces deux pays ? Je prends cet exemple très précis, très profane, mais dans quelle aventure sommes-nous ? Ceci étant, je suis très heureux que nous ayons gagné déjà 400 Frères au total. Ceci, plaisanterie mise à part, continuons, c'est parfait : quel est le panorama dans ces deux pays de la présence maçonnique toutes Obédiences confondues. Je vous remercie.

**T.:R.:Grand Chancelier**

Mon Très Cher Frère Jouan, pour m'en tenir à l'essentiel je n'ai pas les chiffres précis avec moi, je les connais à peu près de tête, s'agissant du paysage espagnol. Rappelez-vous, je l'avais quand même indiqué, lors des précédentes rencontres, où nous nous étions parlés de cette question espagnole, car cette question avait été abordée à plusieurs reprises et notamment, lors de notre dernier Convent du mois de juin 2000. La situation de la Maçonnerie espagnole est une situation éclatée pour ne pas employer un mot à caractère un petit peu brutal et un petit peu péjoratif qui est de chaotique.

Il y a une Grande Loge d'Espagne née en 1981 - 1982, nos Frères de la Grande Loge d'Espagne disent qu'ils **GUDF** de l'ordre de 1400, compris **159** tenu du

système où l'on compte plusieurs fois un Frère appartenant à plusieurs Loges, nous pensons raisonnablement, compte tenu des renseignements qui sont actuellement en notre possession, que cette Grande Loge d'Espagne, qui soit dit en passant, est composée à 80 % de Frères sur le plan de l'état civil un petit peu âgés, retraités, anglais ou américains, cette Grande Loge est composée de 800 à 1100 Frères, pas plus.

Il y a une Grande Loge Symbolique Espagnole qui a changé complètement de régime maçonnique en cours d'existence et qui est de l'ordre de quelques centaines de Frères. Immédiatement après, vient l'ex Grande Loge de Catalogne qui s'est d'une certaine façon séparée de la Grande Loge Fédérale d'Espagne et la Grande Loge des Canaries qui représente un peu plus de 200 Frères.

Elle est donc dans l'éventail des Obédiences, toutes formes d'Obédiences confondues, y compris les Obédiences féminines et mixtes qui sont à peu près de l'ordre d'une dizaine d'Obédiences facilement en Espagne, la Grande Loge des Canaries se constituait donc en 4ème position. Je pense qu'il n'est pas totalement inutile, de manière à ce que nous parlions bien de la même chose et notre Frère en particulier souhaite une réponse que j'essaie de faire précise bien que je n'aie pas les chiffres devant les yeux, que notre Frère se rende compte que, pour un pays qui est entré dans la démocratie, il y a finalement très peu d'années, un pays qui est extrêmement jeune, extrêmement novateur, vigoureux, et dans lequel la Maçonnerie pour des raisons qu'il est inutile de détailler a du mal d'une certaine façon à s'implanter, un effectif de 200 à 250 est un très bon effectif qui doit être comparé d'une certaine façon, encore que les comparaisons valent ce qu'elles valent, mais par exemple avec les types d'effectifs que nous constatons dans des Obédiences en voie de renaissance ou en voie de naissance dans des pays qui se situent à l'Est de notre continent européen.

Voilà les quelques chiffres que je peux donner. Ces chiffres ne comportent pas de jugement ni moral ni maçonnique sur le contenu de ces Obédiences, mais s'il y avait des questions, on pourrait encore donner des exemples, donner des caractères et des spécificités de chacune de ces Obédiences.

**T.:R.:G.:M.:**

J'aimerais ajouter un mot parce que cet argument tiré des faibles effectifs d'Obédiences, nous l'avons souvent entendu, j'ai eu déjà l'occasion d'y répondre, mais je crois quand même que c'est un peu préoccupant et je voudrais faire très brièvement trois remarques.

La première c'est que nous sommes en train de parler d'hommes et de Frères et que introduire ici les termes de poids, d'importance, cela me semble un peu hors de question, c'est le moins qu'on puisse dire.

La deuxième remarque c'est que nous sommes en présence d'Obédiences qui sont en train de renaître. Elles sont en train de renaître parce que toutes ont été en proie au totalitarisme qui s'attaque toujours à la Maçonnerie, que ce soit à l'Est, que ce soit à l'Ouest, c'est le même problème. Par conséquent, nous ne pouvons pas nous attendre à ce qu'en l'an 2000, ces Obédiences soient pléthoriques.

La troisième remarque enfin que je voudrais faire : c'est qu'il ne faut pas se faire d'illusions sur les effectifs de la Maçonnerie dans le monde. Mes Frères, si vous la considérez, vous vous apercevrez très vite qu'il y a le bloc anglo-saxon et qu'il y a le Brésil, et qu'il y a la Grande Loge de France, le Grand Orient, les grandes Obédiences françaises, mais en dehors de cela, vous ne trouverez que de petites Obédiences. Le vrai problème est là. Ne vous imaginez pas qu'il y a des miracles dans le monde. On prend ce que l'on trouve et des Obédiences de trois mille membres c'est déjà beaucoup dans l'équilibre mondial. Il faut tout de même avoir conscience de ce phénomène. J'ai dit.

### **Adrian Mac Liman, R.:L.: n° 1202, Genesis à l'Or.: de Madrid**

Je désire souligner notre joie pour la reconnaissance accordée par notre Conseil Fédéral à la Grande Loge des Canaries, ainsi que nos félicitations les plus sincères à notre Très Cher Grand Maître et à notre Très Cher Frère Grand Chancelier pour avoir su mener à terme ce que nous considérons un remarquable pas en avant vers la reconstitution d'une future Grande Loge Symbolique Traditionnelle Espagnole à travers les confédérations des Grandes Loges régionales de notre pays. Quelques détails historiques : le Grand Orient Espagnol et la Grande Loge Espagnole avaient déjà reconnu officiellement en 1921 le besoin d'organiser notre Franc-maçonnerie par régions, anticipant de quelques années ce que ferait plus tard la constitution républicaine et ce qui constitue aussi un fait indéniable, reflété dans notre Constitution de 1978, l'Espagne est une pluralité de régions autonomes, certaines d'entre elles jouissant en plus d'un droit de nationalité spécifiquement reconnu. Les Iles Canaries constituent une région autonome espagnole ainsi qu'une région ultra périphérique reconnue comme telle par l'Union Européenne et traitée d'une manière spéciale par celle-ci dans le cadre de l'union.

L'expérience pendant ces 22 ans de liberté constitutionnelle nous a montré que la Franc-maçonnerie espagnole n'a pas pu attendre une expansion, ni la consolidation souhaitée au même niveau que d'autres organisations ayant tenu compte du fait régional.

A notre avis, il est absolument nécessaire d'essayer la formule régionaliste dans le but de pouvoir créer une confédération espagnole de Grandes Loges semblable dans beaucoup d'aspects à celle existant déjà en Allemagne. J'ai dit.

**Antoine De Just Pellicer; R. L. n° 1178 Le Centre de l'Union Ecossaise à l'Or. de Barcelone**

Tout d'abord je me félicite de savoir que, depuis le mois de juillet 2000, au mois de décembre 2000, les Loges des Canaries sont passées de 140 Frères à 205 malgré la période de vacances.

Je suis étonné que la candidature de la Grande Loge des Canaries ait été présentée à la Confédération des Grandes Loges Unies d'Europe avant même que les Députés de la Grande Loge aient rempli leurs fonctions suivant l'article 5, c'est à dire l'approbation d'un traité, ceci pour la forme. Je ne reviendrai pas sur les chiffres annoncés des Francs-maçons espagnols. La Grande Loge d'Espagne comporte environ 2000 Frères. Sur ces 2000 frères, il y en a 1200 qui sont anglais en retraite sur la côte de Valence et aux Canaries. En Espagne, il y a à peu près 800 espagnols.

Je vais aller sur le fond. En juillet, puis le 24 octobre, notre Loge a adressé un courrier au Très Respectable Grand Maître signalant un certain nombre de points qui nous semblaient bons de prendre en compte avant de continuer plus avant dans la reconnaissance de la Grande Loge provinciale des Canaries. Laissez-moi vous donner un bref aperçu des arguments incontestables que nous adressons à nos instances, ce 24 octobre, afin de garantir une plus profonde réflexion sur le sujet de la signature d'un quelconque traité.

L'Espagne n'est pas un état fédéral. Le régime des autonomies espagnoles : la Catalogne, le Pays Basque, les Canaries, Valence, la Castille etc ... est assimilable à celui des régions françaises. Nous avons offert à notre Très Respectable Frère Georges Fiz, la Constitution de l'Espagne. Je pense qu'il l'a lue et s'il l'a lue, il peut témoigner que ce n'est pas un état fédéral. Le système autonome espagnol est comparable à nos régions politiques ici en France comme la P A C A, Midi-Pyrénées, etc ... Il est vrai que certaines de ces régions bénéficient d'une certaine compétence. C'est ainsi, par exemple, que la Catalogne, Valence, les Asturies, bénéficient de compétence sur le territoire ou le littoral de la mer, chose que n'a pas la Castille parce qu'il n'y a pas de mer. Il

est vrai encore qu'aux Iles Canaries, il y a un statut un peu spécial sur le plan fiscal. C'est vrai, de la même façon qu'en Corse, le système fiscal n'est pas le même qu'en France. Est ce que la Corse a un statut spécial au jour d'aujourd'hui dans la république une indivisible ? Pour l'instant, c'est ainsi dans l'état. Ces autonomies espagnoles jouissent de prérogatives administratives et ne peuvent en aucun cas prétendre à la reconnaissance de la représentation internationale, domaine réservé du gouvernement central. En Espagne, où les sensibilités nationalistes indépendantistes sont extrêmement fortes et où la faiblesse et l'opportunisme des pouvoirs en place.....

**T.:R.:G.:M.:**

Mon Frère, je t'arrête immédiatement. Nous ne sommes pas en train de procéder à un exposé politique dans une Assemblée politique. Je te demanderai de parler en termes maçonniques.

**Antoine De Just Pellicer;R.:L.:n° 1178 Le Centre de l'Union Ecossoise à l'Or.: de Barcelone**

Très Respectable Grand Maître, je ne pense pas faire de la politique, ce n'est pas mon but, c'était simplement pour situer comment se trouve l'Espagne face à ce problème-là.

**T.:R.:G.:M.:**

Tu as parlé d'une situation politique. Je n'ai entendu que ce mot depuis quelques minutes. Je demande donc de revenir dans le domaine maçonnique, de nous parler d'obédiences maçonniques et non pas de problèmes étatiques.

**Antoine De Just Pellicer;R.:L.:n° 1178 Le Centre de l'Union Ecossoise à l'Or.: de Barcelone**

Je vais respecter ton vœu. Je te signale que le Grand Chancelier a fait un examen politique en parlant des autonomies de l'Espagne. On n'a rien à dire là-dessus, mais je retire tout ce que je dis sur le plan politique.

Nous allons parler de la Maçonnerie. Avant même l'intégration de notre Loge " Le Centre de l'Union Ecossoise ", dans la Grande Loge de France, il y a maintenant 7 ans, la Grande Loge souhaitait la construction d'une Obédience Nationale et Souveraine de Rite Ecossois Ancien et Accepté. Depuis son intégration au sein de la Grande Loge de France, le "Centre de l'union Ecossoise" ne cesse de travailler dans ce sens, en œuvrant pour la création de la Respectable Loge " Genesis " d'une part, de la Loge "Razon" à l'Orient de Madrid et enfin la Loge provisoire de Valence. Le 4 mars 2000, la Grande Loge de France nous demandait que cette construction se réalise dès que

possible, afin d'entrer dans les Grandes Loges Unies d'Europe. Entre-temps, un changement de politique est intervenu au sein de la Grande Loge de France qui était complètement différent par rapport au Passé Grand Maître et au Passé Grand Chancelier, auparavant qui étaient tout à fait d'accord dans la création d'une maçonnerie nationale, puisque l'expérience nous montre malheureusement que l'Espagne et le pays que l'on appelle le Royaume de Taïfa, c'est à dire, que la décentralisation a provoqué - ce n'est pas de la politique mais de l'histoire - chaque fois des "pronunciamientos" (des coups d'état) et des scissions, que ce soit en Maçonnerie comme dans le monde profane. Donc, nous avons toujours cherché à faire une Grande Loge, telle que la Grande Loge de France : c'était notre modèle.

La Grande Loge des Canaries qui, évidemment, est issue de la Grande Loge d'Espagne, après un vote négatif du candidat canarien Alberto Isasi qui n'a pas gagné les élections de la Grande Maîtrise par trois voix, a provoqué une scission, et entraîné des Canaries avec lui. Les Canaries, quelque temps après, se sont débarrassés de Alberto Isasi pour être indépendants. Je rappelle que Alberto Isasi a radié Antonio Marquez Fernandez, il y a deux ans, c'était écrit dans la presse. Le Grande Loge des Canaries n'a pas de nom et de statuts déposés au niveau national. Il existe en Espagne, comme on l'a rappelé, plusieurs grandes Loges provinciales issues des différentes scissions et qui, dès qu'elles prendront connaissance de l'existence d'un traité d'amitié, c'est à dire d'une reconnaissance explicite, vont demander également de bénéficier de la même faveur. Il va donc falloir reconnaître la Grande Loge de Catalogne, La Grande Loge du Levant, le Grand Orient de Catalogne, la Grande Loge Catalo-baléaire, le Grand Orient Uni de l'Espagne, la Grande Loge d'Andalousie, la Grande Loge de Galicie ...

Quel est le prestige de la Grande Loge de France d'avoir à reconnaître 7 ou 8 Loges en Espagne ? Il me semble bon de tenter de rassembler ce qui est éparé et il est entendu que les Grandes Loges Unies d'Europe doivent être le point de départ d'un rapprochement européen nécessaire et souhaitable. Cependant, il nous semble peu raisonnable de chercher dans ce domaine des résultats aussi rapides qui seront éphémères. Méfions-nous donc de privilégier le court terme en dénaturant l'esprit qui doit présider à la construction de notre Temple, en nous inscrivant à notre tour dans le règne de la quantité, que notre rôle reste avant tout celui de gardiens de la qualité que se dispense le Grand Architecte. Dans tous les cas, le sujet semble suffisamment riche pour

qu'il soit débattu.

En conclusion, mes Très Chers Frères Députés, imaginons un instant que l'Obéissance espagnole que la Grande Loge de France appelait de ses vœux existe et qu'elle entretienne avec la Grande Loge de France des relations privilégiées. Et que cette Obéissance espagnole souveraine décide demain de reconnaître l'hypothétique Grande Loge Indépendante de Corse, quelle serait la réaction des Frères de la Grande Loge de France ? Ceci étant dit, il me faut encore rappeler que le "Centre de l'Union Ecossoise" au nom duquel je me suis adressé à vous, est une Loge souveraine de la Grande Loge de France et en tant que membre de l'Obéissance, elle acceptera sans aucune réserve le résultat de vote de son assemblée. Nous tenons à affirmer solennellement que notre attitude n'est animée que par la défense du prestige, de l'autorité et de la grandeur de notre Grande Loge de France à laquelle nous renouvelons tous le serment de notre indéfectible loyauté et fidélité. J'ai dit.

**T.:R.:G.:M.:**

La parole est au Très Respectable Grand Chancelier.

**T.:R.:Grand Chancelier**

Il faut bien entendu prendre acte du ton extrêmement mesuré et dépassionné, nous sommes ici entre Maîtres Maçons et il faut saluer l'attitude de notre Frère Député de Barcelone. Par ailleurs, cependant, il y a quand même quelques points qui méritent, à mon avis, des précisions et qui ont sans doute échappé à notre Frère.

En premier point, notre Frère mentionne une approbation qui n'aurait pas été préalable des Députés de la Grande Loge, du Traité d'Amitié et de Reconnaissance mutuelle qui a été signé. Tout simplement, pour une raison technique, c'est que cette approbation, cette ratification d'un Traité ne peut intervenir statutairement dans la vie maçonnique de la Grande Loge de France qu'à deux reprises : à la Tenue de Grande Loge en Décembre, au Convent au mois de Juin. Comme ce Traité n'a été finalisé qu'à la fin du mois de novembre, il est légitime et normal - d'ailleurs, il n'y avait pas besoin d'écrire sur ce point-là - qu'à la première occasion où nous nous retrouvons soit en juin, soit en décembre - et c'est le cas aujourd'hui - nous présentions tout à fait légitimement, comme cela est notre règle, la ratification de ce traité bilatéral à nos 700 Frères Députés.

Second point : Les Canaries n'appartiennent pas à un état fédéral espagnol hormis le fait - et je souscris à l'appréciation de notre Très Respectable Grand Maître - qu'il y a là, je dirais, un débat, un dialogue qui est d'un caractère effectivement politique et un petit peu administratif. Je crois qu'il ne faut pas trop rentrer là-dedans. Je présenterai une remarque à notre Frère Député. Rien dans les textes réglementaires et constitutionnels de la Grande Loge de France, ni dans les textes de base sur lesquels s'appuient la Constitution et la création de la confédération européenne, rien n'interdit à l'un des membres, en l'occurrence de cette confédération européenne de s'associer, d'accepter la candidature, si tel est le cas, d'une obédience présentant un caractère résolument régional. Rien ne l'interdit. Or, nous sommes, ne parlons pas d'histoire, ne parlons pas de politique, nous sommes quand même dans des sociétés qui voient se profiler à l'horizon des quelques années qui viennent, vraisemblablement un débat, un débat intéressant où l'Europe, le grand projet européen aura à se prononcer sur un certain nombre de choix ou de non-choix, ou de choix apparents, mais parmi lesquels, à mon avis, figureront deux questions :

- est-ce l'Europe des nations, est-ce l'Europe seulement des régions, est-ce l'Europe aussi des régions ?

Je crois qu'on ne peut pas éliminer, pardonnez-moi une expression un peu profane : " le bébé avec l'eau du bain " ; reconnaissons qu'il existe une Grande Loge des Canaries. Nous ne sommes pas allés la chercher. Elle est venue nous voir. Elle nous fait confiance. Je vais prendre un mot volontairement mesuré : devant les très grands défauts, les très grandes irrégularités commises par une bonne partie de la Maçonnerie espagnole, elle fait confiance à la Grande Loge de France, mes Frères. C'est tout à fait extraordinaire, ne leur refusons pas notre fraternité.

D'autre part, un troisième point qui est un petit peu factuel et je ne veux pas relancer par une polémique l'histoire récente - mais notre Frère Député y a fait allusion - je veux simplement mentionner tout en reconnaissant que par ailleurs l'action des uns et des autres est une action positive de Maître Maçon, et lorsqu'on évoque la Loge de Valence qui ne s'est pas faite, nul reproche de notre part, nul reproche de ma part. Il serait absurde de dire : on vous avait annoncé il y a six mois là création d'une Loge à Valence et puis aujourd'hui, on ne la voit pas, vous avez décidé de ne pas la fonder. Non, ce serait absurde. Il faut observer avec beaucoup de respect, avec beaucoup de fraternité les avancées et les piétinements d'une Maçonnerie espagnole qui se cherche, qui

a envie de monter, d'émerger et de constituer un pôle européen, fier et indépendant comme l'est d'ailleurs notre Grande Loge de France.

Alors, il serait inutile de mentionner par exemple que, dans des conversations qui ont précédé ce jour depuis deux ans, nous avons parlé à un moment d'une Grande Loge de Saragosse ; nous avons parlé d'une Loge à Alicante, de la même façon que nous parlions des Loges des Canaries. Nous parlions d'une Loge à Palma de Majorque. Nous avons parlé de beaucoup de Loges, nous avons même parlé d'une Loge de Valence et mes Très Chers Frères Députés, vous avez en voté la Constitution et l'allumage des feux.

Je crois qu'arrivé à un certain moment, disons les hésitations, et devant la montée en puissance irrépressible, il faut l'écouter avec beaucoup de fraternité, d'une Franc-Maçonnerie espagnole, qui encore une fois, fait confiance à la Grande Loge de France,. je crois, qu'arrivés à un certain moment, il faut trancher. Je tiens simplement à rappeler que mon mandat, Très Chers Frères Députés, je le tiens de vous, j'ai été nommé grâce à vous, Grand Chancelier de la Grande Loge de France avec le Grand Maître.

Bien entendu, comme le Grand Maître l'a souligné il y a 5 minutes, nous appliquons la politique qui est définie par le Législatif, le Convent et les Députés de la Grande Loge de France. Il arrive un moment où ceux qui ont été chargés de ces affaires sont amenés à faire des choix. Ils le font, mes Très Chers Frères Députés, je le dis simplement et solennellement : ils le font avec conscience de l'intérêt général de la Grande Loge de France. C'est dans ces circonstances qu'ils ont estimé, que j'ai estimé devoir proposer à notre Conseil Fédéral et au Grand Maître de la Grande Loge de France d'approuver les excellentes dispositions de la Grande Loge des Canaries.

Enfin, je dois dire que notre Frère Député a employé l'expression qui m'a un tout petit peu choqué, lorsqu'il énumérait cette multitude et il a sans doute tout à fait raison, car bien entendu ces entités régionales existent, lorsqu'il énumérait un peu à la manière d'une énumération, dans un discours comme ça, il disait - je reprends ces mots - il faudra accepter la reconnaissance de la Grande Loge de Catalogne, de la Grande Loge d'une autre province, des Asturies. Non, pardon de lui dire non : sur un mot, il faudra, pourquoi il faudra ? Mais, attendez, mes Frères, la Grande Loge de France est souveraine. Ceux qui sont nommés, qui sont élus par vous-mêmes sont ici pour appliquer la politique de la Grande Loge de France. Ils le font en faisant en sorte que

les choix qui sont proposés à votre approbation sont des choix opérés en conscience sur des dossiers sérieux avec des preuves, en ayant examiné, en ayant fait le voyage pour aller sur place et croyez-moi, mes Frères, quand je me suis présenté il y a trois ans, je suis un cadre supérieur plutôt routinier, je n'avais jamais quitté Paris et la région parisienne. Je peux vous dire que, depuis deux ans et demi, j'ai quelques kilomètres d'avion à mon actif, je rentre il y a moins de 24 heures de Washington, je suis très fatigué, en d'autres termes, je ne le fais pas véritablement pour le plaisir de Charles Jameux. Je le fais parce que j'ai conscience que manifester la présence de la Grande Loge de France dans des pays qui sont actuellement en situation, je dirai, de "déserrance maçonnique", c'est en réalité manifester notre présence, celle du Rite Ecossais, celle de notre Obédience et faire en sorte que demain nous puissions assurer la perpétuation de la Grande Loge de France au sein des ensembles européens.

Pardon, si j'ai eu des mots un petit peu lyriques, mais c'est de temps en temps mon style et je le dis très simplement : nous l'avons fait parce que nous étions sûrs que nous le faisons pour le bien de l'intérêt général, de vous tous et de la Grande Loge de France.

### **Jean-Paul Catherineau, R. : L. : N° 969 Stella Gyptis à l'Or. : de Marseille**

On nous demande de voter, mais nos Représentants de Loges et encore faut-il que nous puissions informer nos Loges, des points sur lesquels nous devons voter. Je ne trouve nulle part à l'Ordre du Jour une quelconque mention du vote que l'on nous demande de faire. J'observe simplement une communication du Grand Chancelier. Dans ces conditions, il me paraît très difficile d'aller prendre parole pour ma Loge pour quelque chose que ma Loge ignore et je découvre à l'instant. J'ai dit.

### **T. : R. : G. : M. :**

Mon Frère, j'ai déjà dit et répondu que c'était la pratique courante : tout ce qui concerne les Traités d'amitié et les Traités avec d'autres puissances maçonniques sont contenus dans le Rapport du Grand Chancelier. Et je vois le Grand Orateur qui demande la parole. Je la lui transmets immédiatement.

### **T. : R. : G. : Orat. :**

De plus, mes Frères, le Très Respectable Grand Secrétaire a pris le temps ce matin de préciser les trois votes, le Traité d'amitié, les deux ratifications des

décisions des deux Obédiences. Nominativement, avec une liste exhaustive, et vous avez approuvé l'Ordre du Jour ainsi dicté.

**Jean-Pierre Marty Debat, R. : L. : n° 868 James Anderson à l'Or. : de Paris.**  
Ce n'est pas une question de fond mais une question de forme. Je n'ai jamais eu entre les mains le traité d'amitié entre la Grande Loge des Canaries et la Grande Loge de France. Comment peut-on voter sur un document que l'on ne connaît pas ? J'ai dit.

### **T. : R. : G. : Chancelier**

Très Respectable Grand Maître, je crois qu'il faut rappeler à notre Frère Jean-Pierre que les Traités d'Amitié - je pense que les Députés nous font confiance - sont en général explicités en Tenue Grande Loge ou en Convent et ils sont ratifiés sur la foi des déclarations présentées par le Conseil Fédéral, le Grand Maître et le Grand Chancelier. Donc il n'y a rien d'anormal à ce que notre Frère Jean-Pierre n'ait pas eu ce traité signé il y a moins d'un mois.

**Christian Rivalle, R. : L. : n° 376 La Nouvelle Jérusalem à l'Or. : de Paris**  
J'ai deux questions informatives :

- 1) Il y a eu un Comité de Coordination qui a été créé et il nous a été dit que nous, les Députés, nous serions au courant du fonctionnement de ce Comité de Coordination et de ses moyens. Je te demande de nous en dire quelques mots.
- 2) L'extension de la Confédération des Grandes Loges Unies d'Europe va rentrer dans une certaine politique. Quelle est cette politique ? Il me semble que depuis la signature, ou du moins l'approbation par le Convent de Juin 2000, certaines Obédiences ont été contactées et, par exemple, tu nous as dit que la Grande Loge de Belgique a été contactée. J'ai connaissance d'une réponse négative de la Grande Loge de Belgique. Est-ce que cette réponse t'est bien arrivée et est-elle confirmée. Et quelles sont les grandes Obédiences contactées et quelles ont été leurs réponses ? Merci.

### **T. : R. : G. : Chancelier**

Très Respectable Grand Maître, je vais donc répondre à notre Frère Député de la Nouvelle Jérusalem. Ce sont deux très bonnes questions : il a tout à fait raison de les poser. Mais, malheureusement, je n'y peux rien, ça va allonger un petit peu les débats.

Comité de Coordination : lors de la cession de la Tenue Collective Commune du 18 novembre dernier et cela sera bien entendu au Procès-Verbal de cette

Tenue, les modalités de fonctionnement de ce Comité de Coordination, 5 grands Officiers par Obédiences membres: les modalités de fonctionnement de ce Comité ont été clairement explicitées. Notre Frère Vénérable Maître de la Respectable Loge Jean Scot Erigène est en train de terminer le compte rendu de cette Tenue, et il sera bien entendu, je pense, à la disposition de nos Frères Députés. Sur le plan des moyens, il n'y a rien de plus à ajouter que ce qui a été très clairement expliqué et confirmé pendant deux ans, notamment pour aboutir à votre vote du Convent de Juin 2000 et en particulier, n'imagine pas mon Très Cher Frère Christian, qu'il y a des dépenses supplémentaires qui seraient intervenues notamment depuis le vote de juin 2000. Bien entendu, chaque Obédience prend à sa charge, à son compte les dépenses chacune pour ce qui la concerne.

L'extension de la Confédération est une très bonne question qui mérite une réponse effectivement un petit peu précise. Et nous allons commencer par la Belgique. La Belgique comme effectivement la Bulgarie a été approchée. Dans quel terme ? Dans des termes qui résultent d'un très long passé entre la Grande Loge de France et la Grande Loge de Belgique. Une réponse à une première approche de Grande Loge de Belgique a été effectuée dans le courant du premier semestre 2000. Cette réponse, mon Frère Christian, je souhaiterais ne pas la qualifier de négative car j'ai trop de respect pour la Grande Loge de Belgique et ses dirigeants, pour le chemin que nous avons parcouru ensemble, situer la Grande Loge de France d'une part, la Grande Loge de Belgique de l'autre entre deux Obédiences à peu près homothétiques, j'ai trop de respect, trop d'amitié pour la Grande Loge de Belgique pour considérer que cette réponse est définitive. Elle n'est pas définitive. Et pourquoi je me permets, mon Frère Christian, de faire cette affirmation ? Tout simplement parce que le Grand Maître était présent, tu as pu le constater sans doute, à notre Convent les 15, 16, 17 et 18 juin 2000 et nous l'avons réinterrogé dans des termes extrêmement amicaux. Il n'est pas en mon pouvoir ni à quiconque ici de faire pression sur la Grande Loge de Belgique, mais nous avons en d'autres termes et pour faire court et simple, demander au Grand Maître s'il pouvait réfléchir. C'est la raison pour laquelle tout à l'heure, tu t'en souviens mon Frère Christian, j'ai indiqué, que parmi les deux Obédiences Grande Loge de Bulgarie et Grande Loge de Belgique, la Grande Loge de Belgique faisait partie des deux Obédiences qui avait choisi de réfléchir, d'attendre et de remettre au fond pour l'instant une réponse qui n'est pas vraiment définitive

Alors quelles sont les conditions dans lesquelles tu dis que les Obédiences ont été approchées ? et bien, c'est extrêmement simple. Un certain nombre d'Obédiences en Europe ont fait l'objet non pas d'une sollicitation, d'un démarchage, mais ont fait l'objet d'un exposé des motifs et d'une explication du mode de structuration de la Confédération européenne. Je ne possède pas la liste précise en tête, c'est de l'ordre d'une vingtaine d'Obédiences. Comment peut se faire le choix de 20 destinataires ? Tout simplement, lorsque l'on sait par un certain nombre de dossiers et par un certain nombre de preuves écrites, que l'on peut s'adresser avec toutes garanties et dans de bonnes conditions à des Obédiences qui pourraient parfaitement rentrer compte tenu de la charte maçonnique.

### **Michel Barat, R. : L. : n° 1167 La Voix de la Maîtrise à l'Or. : de Paris**

Très Respectable Grand Maître, nous avons ici une difficulté qui va se poser tout de suite quant à l'extension de la Confédération. Nous avons ici actuellement une Confédération composée d'une Grande Loge française : la Grande Loge Traditionnelle Symbolique Opéra et de la Grande Loge de Yougoslavie. La Grande Loge de Yougoslavie est une Fédération. Elle comprend deux pays : la Serbie et le Monténégro. Vous me direz que cette Obédience est en fait mono-pays, puisque c'est en fait une Grande Loge de Serbie mais qui a gardé l'étiquette de Yougoslavie, ce qui nous posera un jour des difficultés quand nous voudrons avoir des relations avec les pays, par exemple, de Slovénie ou les pays de Croatie qui ne veulent plus reconnaître le mot Yougoslavie. Avec la Grande Loge des Canaries, nous faisons exactement l'inverse. C'est à dire nous prenons l'un des pays d'une fédération qui n'est pas en fait une fédération et le jour où la Grande Loge d'Espagne où une Obédience nationale d'Espagne demandera son entrée, nous pourrions avoir dans la Confédération un veto de la Grande Loge des Canaries, ce qui deviendrait quelque chose d'absolument ridicule. Nous sommes ici institutionnellement dans une monstruosité, appelons les choses par leur nom et dans une incohérence. Nous ne pouvons pas d'un côté prendre une fédération et de l'autre prendre une partie d'une fédération pour les mettre dans une confédération avec un droit de veto, puisqu'une partie de la nouvelle confédération pourra voter contre. Il est vrai qu'il n'y a aucun texte qui interdit à la Grande Loge de France de lier avec une Loge régionale. Notre Frère Grand Chancelier a parfaitement raison. Il y a une tradition qui fait que la Grande Loge de France ne traite **GLDF** avec les Obédiences représentant un

pays et je crois que nous devons nous tenir à ce point de vue là : avoir des relations avec un ensemble national. Que des Congrès régionaux, que des Loges vivent des jumelages avec des problèmes régionaux et des problèmes locaux avec des Loges, nous le comprendrons bien et je crois qu'il faudrait faciliter ces relations. En ce qui concerne la Grande Loge de Belgique qui a été notre plus fidèle ami et allié depuis des années, nous devons dire aujourd'hui qu'elle s'est détournée de nous puisqu'elle fait partie d'une autre structure qui est celle montée par le Grand Orient de France qui s'appelle le S I M P A. Je crois qu'il faut dire les choses telles qu'elles sont et je pense que jamais, si j'ai des réserves sur la constitution de la Confédération, non pas parce que c'est une Confédération, non pas parce que nous allons sur des petites Loges, notre Frère Grand Chancelier a parfaitement raison comme notre Grand Maître. Nous ne devons pas à avoir peur de prendre des maçonneries naissantes qui sont petites et nous n'avons pas avoir peur du nombre, ce n'est pas quantitatif. Cependant, je pense que l'adhésion de la Grande Loge des Canaries à la Confédération deviendra institutionnellement ce que le Passé Grand Maître Pierre Simon appelait une chimère ou une monstruosité. Parce que nous ne pourrions pas vivre ici, nous serons institutionnellement sur des contradictions graves. J'ai dit.

**T :: R :: G :: M ::**

Je vais tout de même répondre parce que l'éloquence, c'est très beau mais il ne faudrait pas qu'elle serve à dire n'importe quoi. Et je viens quand même d'entendre trois choses qui sont absolument indéfendables. D'abord que la Grande Loge de Yougoslavie est une Fédération. La vérité, c'est qu'elle existait en tant que Grande Loge et que depuis les événements qui se sont produits dans le pays, nous leur avons posé la question : ils sont restés Grande Loge de Yougoslavie tout simplement parce que les Frères des divers pays l'ont souhaité et que lorsqu'il le faudra, lorsqu'ils se rendront compte qu'il y a nécessité, bien entendu à ce moment-là, ils se sépareront. Pour le moment, ils n'en éprouvent pas le besoin et considèrent que ce serait au contraire aller vers quelque chose qui aggraverait la situation de ce malheureux pays en effectuant une scission maçonnique actuellement. Je crois que nous ne pouvons que les comprendre et qu'adhérer à ce point de vue. Pour dire que la Grande Loge de Yougoslavie ne correspond plus à rien, c'est totalement faux, au contraire, elle correspond à quelque chose de très important maçonniquement puisqu'elle a refusé de traduire en termes maçonniques les divisions qui existaient en termes politiques. Ça c'est une première **GLDF** qu'il faut dire.

La deuxième chose à dire, lorsqu'on présente le S I M PA comme le fait que la Grande Loge de Belgique se soit détournée de nous à cause de la Confédération, chronologiquement c'est exactement l'inverse. Le S I M PA est bien antérieur à notre présentation de la Confédération ; et nous sommes allés en Belgique, à Bruxelles, pour voir les Belges en premier parce que nous avons avec eux des liens historiques très forts, c'est à eux que nous avons d'abord parlé de la Confédération. Ils nous ont répondu que cela les intéressait mais qu'ils préféraient attendre, réserver leur jugement, ce que nous avons parfaitement admis. Le S I M PA est antérieur à la Confédération.

Troisième point qui est difficile d'admettre, c'est cette thèse selon laquelle nous devrions accepter et reconnaître qu'une Obédience par pays. J'ignorais que notre Ancien Grand Maître était si proche de la Grande Loge Unie d'Angleterre, car c'est très exactement la thèse de la Grande Loge Unie d'Angleterre qu'elle est en train d'abandonner. Actuellement, c'est le principe de territorialité. Alors, qu'est-ce qui peut nous empêcher d'avoir des relations amicales avec plusieurs Obédiences dans le même pays, je ne le vois vraiment pas.

Tu demandais la parole, Très Respectable Grand Chancelier.

### **T.:R.:G.:Chancelier**

Oui, Très Respectable Grand Maître, simplement deux mots pour dire au Très Respectable Ancien Grand Maître, Michel Barat, et très fraternellement, qu'on ne peut pas employer le mot que la Grande Loge de Belgique s'est détournée. Elle ne s'est pas détournée. Nos Frères de Belgique ont des options qui, d'une manière, provisoirement, sont peut-être différentes. Mais en tout cas, il y a toujours autant d'affection, de fraternité avec la Grande Loge de Belgique. Quant au problème du veto, parce que successivement viendraient entrer au sein de la Confédération plusieurs Obédiences à caractère régional, fédéral, appartenant à la même nationalité, je voulais simplement pour prendre pour preuve le mécanisme que nous avons mis en œuvre, il y a exactement 9 jours au Liban en demandant préalablement aux deux Obédiences libanaises que nous avons identifiées depuis des années comme étant parfaitement en synchronisme avec nos principes et nos règles de la Grande Loge de France et de la Confédération, nous leur avons demandé préalablement de bien vouloir nous garantir par un mécanisme de reconnaissance mutuelle et un mécanisme de prise en compte de l'amitié nécessaire entre les Frères, de la simultanéité de leur démarche et du fait qu'elles ne s'excluraient pas mutuellement. Je crois qu'on ne peut pas à la fois

vouloir la Constitution d'une entité confédérale européenne et accepter en quelque sorte que ceux qui rentreraient à l'intérieur de la Confédération jouent à ce jeu de l'inimitié, de l'adversité ou de l'hostilité. Je ne vais pas vous rappeler, mes Frères : nous sommes tous des Frères car vous êtes tous mes Frères.

### **Gilbert Schulsinger, R.:L.: n° 331 Qui ? Vérité ! à l'Or.: de Paris**

Très Respectable Grand Maître, Très Chers Frères Députés, je voudrais que nous laissons là la polémique et que nous ne mettions pas en doute en tout état de cause l'intérêt et le dévouement de notre Grand Chancelier à la cause de la Grande Loge.

Cela étant dit, il y a un problème qui se pose dans nos stratégies et c'est là dessus que je voudrais interroger le Grand Chancelier. Nous avons, depuis un certain nombre d'années, ouvert quelques Loges dans les pays d'Europe, qui jusqu'à présent avaient été privés de Maçonnerie. Tout cela dans le but que ces Loges se développent, se multiplient et que nous y installions des Obédiences sous notre parrainage, un peu à l'imitation de ce qui avait été fait précédemment en Afrique. Alors, nous avons initié comme cela à un certain nombre de Loges en Espagne, nous avons encore voté hier une dernière Loge à l'Orient de Saint-Sébastien. Je veux simplement demander au Grand Chancelier comment il envisage l'avenir de ces Loges édifiées sous l'égide de la Grande Loge de France par rapport aux éventuels accords qu'il aurait avec d'autres Obédiences espagnoles. J'ai dit Très Respectable Grand Maître.

### **T.:R.:Gr.: Chancelier**

Je vais répondre sur cette question de stratégie à notre Grand Maître Honoris Causa, Gilbert Schulsinger, car c'est une question tout à fait importante. Je l'envisage de la manière la plus favorable et la plus fraternelle. Selon moi, et je pense que l'expérience le montrera, s'agissant précisément de la question de l'Espagne posée par Gilbert, trois cas de figures peuvent très simplement se présenter : des Frères se présentent, des Loges se présentent, des Obédiences se présentent. Des Frères se présentent ; écoutez, c'est le cas qui est assez fréquent et ces Frères se sont constitués en Loges, ont demandé patente et dans leur sagesse, les Députés ont bien entendu, dit, compte tenu de la situation d'Espagne, il faut créer ces Loges.

Second cas de figure que nous ne pouvons pas du tout écarter : il ne s'est pas, je dirai, formellement, totalement présenté en tant que tel jusqu'à la date

d'aujourd'hui comme ça, mais on peut imaginer que demain, des Loges entières formées, constituées de leurs 20 Frères, de leurs 12 Frères, de leurs 35 Frères se présentent et disent : "nous souhaitons, nous sommes dans un Orient, dans une ville de moyenne importance ou de grande importance régionale dans l'Espagne, nous nous présentons pour adhérer en bloc à la Fédération des Loges de la Grande Loge de France". Ma position est très simple et je réponds avec brutalité à Gilbert : il faut accepter. Pourquoi ? Parce qu'on ne pourrait pas faire autrement.

Troisième cas de figure : nous nous trouvons aujourd'hui en face d'un cas de figure extrêmement intéressant : ça n'est pas 10 Frères, ça n'est pas 12 Frères, ça n'est pas 25 Frères : ce sont 10 Loges et 205 Frères. Est-il envisageable alors qu'il nous demande de nous associer sur des bases égalitaires, sur des bases identitaires et des bases très espagnoles - et nous respectons nos Frères espagnols - est-il envisageable de prendre les 205 Frères et de les "saupoudrer" sur des Loges qui n'existent pas et c'est une opération qui, techniquement, s'avérerait totalement impossible. Ces Frères font la démarche de venir vers nous, de nous consulter et de dire : nous aimerions être votre interlocuteur. Alors, la réponse à la question de la stratégie est très simple : doivent aussi longtemps que cela sera possible et pour les raisons historiques liées, je dirai, à l'identité des Grandes Loges existant actuellement en Espagne, doivent à mon avis, mon Très Respectable Frère Gilbert, coexister dans la meilleure entente, la meilleure fraternité : je m'y emploie et je fais tout ce que je peux pour faire ça, des Loges appartenant à la Grande Loge de France, elles l'ont souhaité ainsi et c'est bien ainsi : c'est comme ça qu'il faut le comprendre, ainsi que des Loges appartenant à d'autres Obédiences qui sont susceptibles de demander - c'est ce que je souhaite obtenir - un traité bilatéral d'amitié et de reconnaissance mutuelle. Je crois qu'il ne faut pas exclure des solutions qui sont des solutions porteuses d'avenir. Je pense que l'avenir, d'une certaine façon, règlera les relations qu'il pourrait exister entre des Loges internes à la Grande Loge de France, et des Loges extérieures appartenant à des Obédiences séparées.

### **Jean Vassal, R. : L. : n° 842 Les Apprentis Ecossais à l'Or. : de Montpellier**

Mon intervention va vous paraître futile mais depuis 15 heures, j'essaie de la placer. Je m'explique. Tout à l'heure, le Frère Grand Orateur nous a fait remarquer qu'il y avait à l'Orient le drapeau de la République française et le drapeau européen. J'ai été étonné, je ne suis pas le seul que, lorsque ce matin,

on nous a remis trois petits livres couverts de bleu, il y ait sur la couverture un cercle d'étoiles. Je voudrais qu'on me dise quel symbole on a voulu mettre ici, parce que si c'est le drapeau européen, c'est faux, le drapeau européen ne comprendra jamais plus de 12 étoiles ; et cela me paraît grave, à certains aussi, que l'on veuille en mettre davantage puisque vous en avez mis 16, étant donné que celui qui a eu l'idée du drapeau européen, avait évoqué la Jérusalem céleste et les 12 Portes et que, par conséquent, il serait grave que la Grande Loge de France s'amuse à transformer un symbole en un autre qu'il faudra nous expliquer.

### **T. : R. : G. : Chancelier**

Très Respectable Grand Maître, mon Frère Jean, là j'avoue que le Frère Jean est sans doute beaucoup plus compétent que moi en matière de nombre d'étoiles et en matière de drapeaux. Je suis moins technicien que lui. Je pense qu'il faut dire les choses simplement. Il ne faut pas y voir des arrières pensées, ni des intentions particulières. C'est évident que c'est une image sur un fond bleu qui est bien connu maintenant depuis des années : des étoiles qui ont une forme qui est bien connue, un jaune qui est bien connu : c'était l'idée d'introduire le facteur à dimension européenne, d'une couverture qui aurait de loin un aspect identique. N'y vois pas, mon Frère Jean, une arrière pensée particulière.

### **Patrick Hoffmann, R. : L. : n° 1235 Recherche et Tradition à l'Or. : de Thionville**

Pour prolonger un petit peu la question de notre Frère Schulsinger, j'aimerais que notre Frère Grand Chancelier nous explique, disons, l'interaction qu'il y a entre les Traités d'Amitié et l'organisation de la Confédération européenne. Ne risque-t-on pas de modifier les stratégies ou de créer des impossibilités ou des incompatibilités selon que certains Traités d'Amitié sont signés entre certaines Grandes Loges et l'organisation générale de la Confédération européenne. J'ai dit.

### **T. : R. : G. : Chancelier**

Je sais gré à notre Frère Député Patrick de poser une question qui est un petit peu une question technique qui, effectivement anticipe sur le futur, mais c'est une excellente question. Elle me permet quand même de rappeler, à mon avis, un distinguo qui est important. Le mécanisme de la Confédération européenne est un mécanisme multilatéral. Le mécanisme du Traité d'Amitié et de Reconnaissance Mutuelle est un ~~GLDE~~ mécanisme bilatéral. Il n'y a donc pas

identité de nature, il n'y a pas une même nature de mécanisme contractuel entre les Obédiences suivant que l'on se place dans une perspective du continent européen, ou suivant que l'on se place dans la perspective d'accords bilatéraux entre deux Obédiences appartenant à deux Obédiences nationales. Il est clair que, par exemple, certaines Obédiences auront tout à fait faculté de présenter leur candidature à l'entrée à l'intérieur de la Confédération européenne. Je pense d'ailleurs au Liban puisque c'est le cas, depuis huit jours, elles présentent leurs candidatures, mais pour autant, jusqu'à maintenant, ces deux Obédiences que nous avons bien identifiées n'ont absolument pas de Traités d'Amitié et de Reconnaissance Mutuelles. On peut imaginer aussi, mes Frères, le cas contraire, le cas inverse où une Obédience a un Traité d'Amitié et de Reconnaissance Mutuelle, c'est par exemple le cas de la Belgique et pour l'instant, s'interroge et n'a pas répondu de manière affirmative à une candidature à la Confédération Européenne. Donc, Tous les cas de figures existent, ils ne s'excluent pas mutuellement. En tout cas, ce dont nous sommes porteurs, c'est une valeur d'universalisme. Il est clair que des Obédiences qui posent leur candidature et qui demandent à rentrer au sein de la Confédération, ne peuvent pas rentrer en conflit les unes par rapport aux autres. Pourquoi ? Parce qu'elles s'appuient toutes sur l'adhésion à un texte commun, textes de la Charte, textes de la Confédération qui fondent en quelque sorte leurs communautés d'intérêt.

### **Michaël Segall, R.: L.: n° 1001, L'Etoile à l'Or.: de Paris**

Mes Frères, parce que vous êtes tous mes Frères, je vais être bref. Ca fait un bail que j'assiste aux réunions au Convent et ainsi de suite à la Grande Loge de France. Et je sais comme vous, quelle tournure souvent les choses prennent ? Alors excusez-moi de vous parler de Maçonnerie. Mes Frères, il est extraordinaire depuis la douzaine d'années que je fréquente avec plaisir et amour ces lieux, que j'entends des Frères être contre. Nous sommes toujours contre. Nous avons toujours d'excellentes raisons d'être contre. Nous citons des précédents, nous citons des problèmes possibles et nous sommes contre. Mes Frères, nous sommes en train de parler de la Franc-Maçonnerie européenne. Ce n'est pas en excluant que nous allons la faire. Ce n'est pas émettant des doutes que nous allons la faire. Rappelez-vous les divers cris de Cassandra que nous avons entendus toutes ces années.

Combien d'entre eux se sont matérialisés ? Deuxième chose et excusez-moi de citer Joseph Vissarionovitch Djougatchvili dit Staline J<sup>177</sup> constaté

aujourd'hui un phénomène qui me rappelle une question que Staline avait posée un jour. Il avait dit : combien de divisions à le Pape, si nous sommes maintenant en train d'avoir des relations de plus en plus chaleureuses et fraternelles avec des Frères et des Obédiences aux Etats Unis, c'est parce que vous avez eu le courage de ratifier le Traité d'Amitié avec la Grande Loge des Caraïbes, qui a 300 membres et 10 Loges, mais qui nous a ouvert l'Amérique. Ce sont les Jeunes petites Loges qui nous ouvrent l'Europe, pas les vieilles.

**T.:R.:G.:M.:**

Merci de cette intervention. Mes Frères, je voudrais simplement ajouter un mot pour revenir sur l'une des premières interventions, celle de notre Frère Antoine de Just. Pour dire à quel point je le comprends. Je le comprends parce que, dans son intervention, il y a évidemment quelque chose d'affectif. Il est vrai que nous avons créé des Loges en Espagne qui sont destinées à devenir les Loges d'une nouvelle Obédience et on peut comprendre à partir de là qu'il y ait une sorte de réaction contre l'idée que la Grande Loge puisse avoir par ailleurs, des relations particulièrement amicales avec une autre Obédience espagnole. Je tiens à lui dire que je comprends son intervention et que je veux le rassurer, que nous voulons tous le rassurer car il est évident que ce n'est pas, parce que nous aurons des relations amicales avec la Grande Loge des Canaries que nous négligerons ce que nous avons commencé par ailleurs au sein de la Grande Loge de France. Et au contraire, notre but c'est de rassembler ce qui est épars, je le répète, et il y a là une excellente occasion de le faire. Ne jetons d'anathème contre personne, n'excluons personne comme vient de si bien le dire notre Frère Michaël Segall, qu'il s'agisse de petites ou de grandes Obédiences, qu'il s'agisse d'Obédiences régionales ou nationales, nous avons des liens à créer au sein d'une Confédération et cela est très important.

**Antoine de Just Pellicer, R.:L.: n° 1178 Le Centre de l'Union Ecossoise à l'Or.: de Barcelone**

Très Respectable Grand Maître, je te remercie beaucoup de tes paroles chaleureuses. Seulement j'ai de la peine lorsque j'apprends que ma Grande Loge de France va traiter avec les Canaries. J'apprends la nouvelle par la Grande Loge d'Espagne, c'est à dire par les Anglais. Mon Obédience ne m'en parle pas. J'ai dit.

**T.:R.:G.:M.:**

La parole est au Très Respectable **GLDF** Grand Orateur pour ses conclusions. **178**

**T.:R.:G.:Orat.:**

Nous allons devoir voter par trois fois.

Le premier vote sera relatif au traité d'amitié de reconnaissance mutuelle avec la Grande Loge des Canaries.

Le second vote sera lié à la ratification de la décision que le Comité de Coordination des Grandes Loges Unies d'Europe a prise.

Le troisième vote sera relatif à la ratification décision favorable prise par le même Comité de Coordination et concernant l'entrée de la Grande Loge de Grèce de Rite Ancien et Accepté.

Je vais pouvoir vous donner mes conclusions sur le premier des votes. Favorables à la ratification du Traité d'Amitié et de Reconnaissance Mutuelles concernant la Grande Loge des Canaries.

**T.:R.:G.:M.:**

Nous rappelons qu'il s'agit de voter pour.

Que ceux d'entre vous qui approuvent les conclusions du Très Respectable Grand Orateur le manifestent en levant la main à mon coup de maillet. Avis contraires ?

**T.:R.:G.:Orat.:**

Le résultat des Temples additionnés : 308 voix, pour - : 116 voix, contre.

**Donc Ratification du Traité établi.**

Nous passons au deuxième vote.

Sur le deuxième vote, mes conclusions seront les suivantes : Favorables à la ratification de la décision par le Comité de Coordination des Grandes Loges Unies d'Europe, décision prise à l'unanimité concernant l'entrée dans la Confédération de ces dix Grandes Loges Unies d'Europe de la Grande Loge Unie des Canaries.

**T.:R.:G.:M.:**

Mes Frères, que ceux qui approuvent les conclusions du Très Respectable Grand Orateur le manifestent en levant la main à mon coup de maillet.

**T.:R.:G.:Orat.:**

Le résultat total des 4 Temples : 167 voix, pour - : 119 voix, contre.

**Donc Ratification de la décision d'entrée de la Grande Loge des Canaries dans la Confédération des Grandes Loges Unies d'Europe.**

Troisième et dernier vote:

Mes conclusions seront les suivantes : Favorables à la Ratification de la décision prise par le Comité de Coordination à l'unanimité et concernant l'entrée dans la Confédération des Grandes Loges Unies d'Europe, la Grande Loge de Grèce de Rite Ecossais Ancien et Accepté.

**T.:R.:G.:M.:**

Que ceux d'entre vous qui approuvent les conclusions du Grand Orateur le manifestent en levant la main à mon coup de maillet. Avis contraires ?

**T.:R.:G.:Orat.:**

**Mes Frères, par une majorité écrasante, vous avez décidé l'entrée de la Grande Loge de Grèce de Rite Ecossais Ancien et Accepté dans la Confédération des Grandes Loges unies d'Europe.**

**T.:R.:G.:M.:**

La parole est au Très Respectable Grand Hospitalier.



GRANDE LOGE  
DE FRANCE



FRANCS-MAÇONS DE RITE ÉCOSAIS ANCIEN ET ACCEPTÉ  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

# CONVENT DE 6001

COMPTE RENDU  
OFFICIEL DES TRAVAUX

# Rapport du Grand Chancelier

(Rapport écrit)

Très Respectable Grand Maître, Passés Grands Maîtres  
et Grands Maîtres Honoris Causa,  
Mes Très Chers Frères Députés et Vénérables Maîtres,

Je vous rendrai compte tout d'abord des résultats enregistrés au cours de cette troisième année de mon mandat et ensuite vous présenterai une synthèse rapide des avancées de notre Obédience en matière de politique extérieure, ainsi que des grandes orientations qui, au terme de cette mandature triennale, dessinent vraisemblablement notre avenir et notre insertion au sein des paysages maçonniques français et mondial.

## Année écoulée 6000-6001

Cette année a encore été l'occasion de conforter la fidélité de l'Obédience à sa politique passée et de marquer de surcroît des points importants sur l'ensemble des continents.

C'est en **Afrique** au premier chef que la continuité de nos rapports interobédientiels s'est exprimée de nouveau magnifiquement. Nos liens avec les Frères africains (notamment ceux qui ont passé des traités avec nous) se sont renforcés et je salue à cet égard au passage le Très Respectable Frère **GLDF** Gilbert Schulsinger, Délégué du Grand

Maître pour l'Afrique, et son adjoint, le Frère Freitas, pour son action africaine fidèle, tenace et de longue durée ; la confiance s'est encore renforcée entre la Grande Loge de France et l'Afrique.

Dans les **Amériques d'expression espagnole et portugaise**, où continuent à s'incarner pour une part non négligeable les " grandes espérances " que j'évoquais l'an dernier, notre action, conjointe avec celle du Délégué du Grand Maître et de son adjoint (nos Frères René Mayer et Mario Sanguina que je salue chaleureusement) a permis d'enregistrer des résultats. Des marques de sympathie nous sont venues du Pérou et de Cuba, et surtout, nos amis fidèles (liés à nous par traité) de l'Uruguay et du Brésil nous ont courageusement maintenu leur confiance sans essayer en retour quelque " mesure londonienne " que ce soit.

Mais c'est en **Amérique du Nord anglophone** que le résultat le plus remarquable s'est manifesté. Grâce à son action efficace et persistante depuis de nombreuses années le Délégué du Grand Maître pour ce continent (notre Frère Michaël Segall à qui doit aller toute notre gratitude) a agi de sorte que la Grande Loge A.F.A.M. de l'Etat du Minnesota (membre de la Maçonnerie " mainstream " des U.S.A.) a reconnu la Grande Loge de France.

Nous sommes là en présence d'un événement historique pour notre Grande Loge, qui s'il ne doit certes pas nous faire crier victoire trop tôt, a cependant le mérite de rappeler aux sceptiques que de telles retrouvailles (cette Grande Loge avait en effet reconnu la nôtre pendant 46 ans de 1919 à 1965) sont le fruit de notre présence sur le terrain et d'un simple dialogue entre nos deux Obédiences, dans l'honneur et l'égalité.

Enfin, c'est en **Europe** que les avancées les plus rapides se font connaître. Notre Confédération " LES GRANDES LOGES UNIES D'EUROPE " a intégré, après votre ratification en Tenue Grande Loge de décembre 2000, la " Grande Loge de Grèce du Rite Ecossais Ancien Accepté " et la " Grande Loge des Canaries ", passant ainsi de 3 à 5 membres. Et elle s'apprête à examiner fin mai 2001 la candidature de 3 nouvelles Obédiences :

- ◆ la " Grande Loge Nationale Portugaise " (traité déjà signé) ;
- ◆ la " Grande Loge Unie du Liban " (traité en cours de signature) ;
- ◆ la " Sun Grand Lodge of Lebanon " (traité en cours de signature),

dont deux d'entre elles (les 2 libanaises) ont d'ores et déjà adossé leur démarche fraternelle en direction de l'Europe, en signant ensemble un " Protocole d'accord " interne au Liban et les faisant se reconnaître mutuellement, pour passer ainsi de 5 à 8.

En résumé, pour l'année écoulée, je vous proposerai donc, à l'heure où s'ouvre notre Convent annuel de juin 2001, de bien vouloir approuver les points suivants :

- 1) Approbation d'un accord de reconnaissance mutuelle :
  - avec la " Grande Loge A.F.A.M. du Minnesota " (U.S.A.).

## 2) Ratification des Traités d'amitié :

- avec la " Grande Loge Nationale Portugaise " (Portugal) ;
- avec la " Grande Loge Unie du Liban " (Liban) ;
- avec la " Sun Grande Lodge of Lebanon " (Liban).

et d'approuver ensuite l'entrée de ces 3 dernières Obédiences dans notre Confédération européenne.

## Quelques enseignements majeurs à méditer à propos de 3 années écoulées.

En premier lieu, l'esprit d'**universalisme** et d'**ouverture** aux maçonneries étrangères est l'antidote naturel à l'état d'isolement et à la situation de ségrégation auxquels nous avons été à notre corps défendant contraints, notamment depuis 1965. Cet état d'esprit d'ouverture est d'ailleurs conforme à notre Histoire et à notre Tradition. Et c'est finalement dans l'intérêt de tous qu'en ces temps de progression exponentielle des échanges et de la communication, les traités d'Amitié et d'Intervisite permettent à nos Frères de l'Obédience de sortir de leur Loge de leur région et de leur pays ... et du repli sur soi.

Mais cette nécessité d'intervisites étendues à toutes les puissances maçonniques mondiales (même si par " toutes " il faut entendre 98 % des maçons dans le monde) n'est rendue possible que si ces dernières constatent avec nous avoir en commun, analogues si ce n'est identiques, la façon de travailler maçonniquement, l'authenticité initiatique, un socle collectif et partagé de mêmes principes et valeurs. Ces principes, c'est la **régularité** dont tout le monde s'accorde aujourd'hui pour dire que la Grande Loge de France en est dotée. Le principe de la " reconnaissance ", tel qu'il est pratiqué depuis bientôt 2 siècles par nos Frères anglais, n'y peut aujourd'hui désormais plus rien. Au contraire, pour nous la reconnaissance se constate par traité mais entre égaux, horizontalement, et tant mieux pour la Franc-Maçonnerie mondiale, libre et souveraine à laquelle nous aspirons, si désormais quelques Obédiences des cinq continents reconnaissent simultanément en France deux Obédiences, dont la " Grande Loge de France ". L'ancien principe anglais de territorialité a donc vécu. Là aussi réside notre **identité et notre spécificité**.

La conséquence de tout ceci n'est pas loin en fin de compte d'être considérable. Ainsi, en Europe, là où résident naturellement nos intérêts fraternels stratégiques aux plans du voisinage géographique, des formes de nos sociétés, des communautés de culture et de destin, etc ..., à l'idée ancienne et finalement très anglaise d'une " interdépendance dans l'isolement collectif " qui pourrait définir en quelque sorte, de manière rapide j'en conviens, la reconnaissance londonienne, s'est substituée l'idée née et approuvée par la Grande Loge de France de CONFEDERATION ; l'idée de nations maçonniques conservant chacune leur identité, leur liberté et leur souveraineté, mais dans le cadre d'une alliance tissée " en réseau " à la dimension de notre continent et assurant à toutes les Obédiences se reconnaissant dans cette démarche fraternelle, accueil et solidarité entre les Frères, et surtout un nouveau mode d'association.

De sorte qu'un espoir maçonnique collectif est né, ces dernières années, en Europe

auquel nos plus proches voisins ont fait immédiatement écho : nos Frères libanais sont là pour en témoigner. Et d'autres continents nous parviennent des demandes d'Obédiences proposant de " s'affilier ".

Alors assumons notre destin et construisons ensemble **l'Europe maçonnique** de demain.

**T.:R.:G.: Chan.:**

Comme il est désormais d'usage, je vous proposerai d'articuler mon intervention en deux parties très simples : une première partie au cours de laquelle je vous demanderai de bien vouloir approuver, en les ratifiant, les accords qui ont été passés au nom de la Grande Loge de France au cours de l'année 2000-2001 qui vient de s'écouler. Au cours d'une seconde partie d'intervention, j'essaierai de tirer quelques enseignements personnels de la confiance que vous avez bien voulu m'accorder.

Donc les Traités d'Amitié et de Reconnaissance Mutuelles, concernent, pour la partie restante à ratifier, 4 Obédiences. Trois Obédiences européennes, une Obédience américaine. Les trois Obédiences européennes se situent pour deux d'entre elles au Liban et pour une au Portugal, l'Obédience nord-américaine se situe aux USA.

Cette demande d'approbation par ratification sera séparée pour chacune des 4 Obédiences et, pour les 3 premières, porteront à la fois sur un Traité d'Amitié et de Reconnaissance Mutuelle et, en même temps, sur l'approbation par le Comité Directeur de la Confédération des Grandes Loges Unies d'Europe de leur entrée au sein de la Confédération Européenne. Toutefois, je ne crois pas totalement inutile de rappeler, en quelques mots, mes Frères, le contexte dans lequel nous avons été amenés à signer ces Traités concernant la Grande Loge Unie du Liban et la Sun Grand Lodge of Lebanon.

Comme j'avais commencé très brièvement de l'exposer à la Tenue de Grande Loge de Décembre, nous avons été amenés au préalable à proposer à ces deux Obédiences libanaises que nous connaissions depuis de nombreuses années, pour leur qualité, leur authenticité, leur régularité et tous les caractères qui font qu'elles travaillent strictement comme nous, à leur proposer et à leur demander de signer en notre présence un protocole d'accord visant, à terme, à assurer une réunification des Obédiences libanaises qui se réclament des positions de la Grande Loge de France.

Je dois dire que le succès de cette démarche qui n'était pas évident au départ, a été total, ces deux obédiences ont signé un protocole d'accord dont l'accord premier tient en 8 mots : "*Les deux Grandes Loges soussignées se reconnaissent mutuellement*". Je peux indiquer, que cette démarche a eu pour effet immédiat et un peu plus à long terme de voir des Frères libanais tout à fait contents et séduits par cette procédure de rassemblement des Frères au Liban, tenter de se rapprocher des deux Obédiences signataires.

Donc, nous allons commencer par la Grande Loge Unie du Liban et passer successivement, à deux votes d'approbation. Le premier, ce sera donc pour un Traité d'Amitié bilatérale entre la Grande Loge de France et la Grande Loge Unie du Liban. Ensuite, je rappelle qu'il s'agit d'une Grande Loge que nous connaissons depuis longtemps. Son siège social est situé à Beyrouth et son Grand Maître est le Très Respectable Grand Maître Djamil Sahade. Si notre Respectable Frère Grand Orateur le veut bien, je propose à notre Convent de bien vouloir approuver le Traité d'Amitié de Reconnaissance Mutuelle avec la Grande Loge Unie du Liban.

**T.:R.:G.: Orat.: adjoint**

Je vous demande de bien vouloir adopter ce Traité d'Amitié avec la Grande Loge Unie du Liban.

Oui : 430 voix

Non : 39 voix

**Ce Traité d'Amitié avec la Grande Loge Unie du Liban est donc adopté.**

**T.:R.:G.: Chan.:**

Je vous en remercie mes Frères.

**T.:C.:F.: Prés.: du Temple 6**

Plusieurs Frères du temple 6 s'étonnent que la parole ne circule pas sur les colonnes avant les conclusions du frère Orateur.

**T.:C.:F.: Prés.:**

Donc mon Frère nous rectifierons et la parole est donnée au temple 6.

**Daniel Milgram, R.:L.: n° 871 Art et Progrès à l'Or.: de Paris**

La première question que je voulais poser était celle-là. Je voulais savoir depuis quand vos Conseillers Fédéraux et de Grands Officiers sont intouchables pour qu'on ne puisse pas poser de question.

La deuxième que je voulais poser était un problème de géographie. Je voudrais savoir depuis quand le Liban est situé en Europe. A ma connaissance, la seule dérogation permise pour certains pays du Moyen Orient, est dans les institutions sportives.

**T.:C.:F.: Prés.:**

Y a-t-il d'autres demandes de paroles ?

**Philippe Cristofari, R.:L.: n° 935 L'Union à l'Or.: de Perpignan**

La Grande Loge Unie du Liban a une Constitution qui est un peu dérangement pour certains frères de la Grande Loge de France. Pourquoi nous a-t-elle pas été lue, pourquoi

ne nous a-t-elle pas été communiquée? Travailler avec des Obédiences, 135 frères, je crois actuellement, qui ne travaillent pas tout à fait de la même façon que nous, cela me semble grave. Faire des Traités d'Amitié avec des personnes qui ont une tout autre vision du Grand Architecte et de la Maçonnerie et sur les exclusions, qu'elle peut faire vis-à-vis de certains frères me semble imprudent. J'aimerais qu'on puisse nous transmettre certaines Constitutions, difficile à obtenir. Je crois que, si les Députés avaient sous les yeux la Constitution de la Grande Loge Unie du Liban, leur position serait peut-être différente. J'ai dit.

**Jacques Kurkdjian, R.:L.: N° 104 Justice - Egalité à l'Or.: de Marseille**

Compte tenu de ce que vient de dire notre Frère Philippe, je présume que le vote que l'on vient de faire et qua duc et que nous devrions revoter. J'ai dit.

**T.:R.:G.:Orat.: adjoint**

Compte tenu des observations pertinentes qui viennent d'être formulées, il me semble qu'il faudrait d'abord lire le texte de la déclaration. Ensuite, après que les débats aient été normalement instaurés, je redemanderai un nouveau vote.

**Christian Rivalle, R.:L.:n° 376 La Nouvelle Jérusalem à l'Or.:de Paris**

Ma question est la continuité de la question que j'avais posée à la Tenue de Grande Loge de décembre 6000. Nous sommes en train de discuter un point qui est "Traité", qui a été qualifié par le Grand Maître, d'un côté, de très important et d'un autre côté de dire que ce n'était qu'un Traité d'Amitié. Il me semble qu'au fur et à mesure que l'on avance dans ce sujet, l'information diminue. En effet, aujourd'hui, pour savoir quelles sont les Obédiences souhaitant rentrer dans cette Confédération, il ne faut pas prendre l'ordre du jour, il faut prendre le Rapport.

A quel rite travaille ces Loges ? Nous ne le savons pas.

Est-ce que tous les frères présents ici savent que cette Loge travaille au Rite Ecossais Ancien et Accepté. Je ne le sais pas moi-même, je le suppose par ce que tu as dit précédemment.

Quel est le nombre de frères ? je ne le sais pas.

Il nous faut une information complète, parce que nous avons un devoir de vigilance. On voit ce qui arrive avec la Fondation, que le devoir de vigilance des Députés, est pire.

A la GLTSO, dans le Règlement Intérieur des Loges, il est dit : *aucun profane ne pourra être reçu franc-maçon dans la Respectable Loge .... s'il n'est pas en plein accord avec le plus pur esprit de christianisme.*

**T.:C.:F.:Prés.:**

Il n'est pas question de débattre sur la GLTSO ...

**Christian Rivalle, R.:L.:n° 376 La Nouvelle Jérusalem à l'Or.:de Paris**

Exact, mais c'est simplement pour dire que nous devons avoir une information assez complète.

Mes questions. 1) concernant le Comité de Coordination : j'aimerais savoir comment fonctionne ce Comité de Coordination ? A-t-il un Président ? Comment se prennent les décisions ? Qui définit la politique d'élargissement de la Confédération ? Par exemple, j'aimerais savoir : de ce qu'il en est des contacts avec la Grande Loge de Belgique ?

2) Sur l'admission des nouvelles Obédiences. J'aimerais avoir une information complète sur l'élargissement et sur les Obédiences qui demandent. J'ai dit.

**Gérard Subleyras, R.:L.: N° 852 St Jean de la Triple Union à l'Or.: de Martigues**

J'approuve un peu ce qui a été dit, mais j'aimerais également préciser une chose, nous avons voté sur le deuxième point, à savoir l'entrée de cette Obédience dans la Confédération alors qu'il était proposé la Ratification des Traités d'Amitié. Je pense que le vote est caduc. J'ai dit.

**T.:R.:G.:Chan.:**

Je me vois donc en situation de devoir répondre aux questions tout à fait légitimes posées par nos différents frères. Je rappelle que nous étions en train de débattre de la Grande Loge Unie du Liban, c'est-à-dire la première des 4 Obédiences pour lesquelles je propose soit deux Ratifications, soit une seule Ratification. La Grande Loge Unie du Liban, et j'en conviens, c'est un oubli de ma part et je vous demande de bien vouloir m'en excuser, est composée de 135 frères et de 7 Loges.

Les Frères de cette Obédience sont représentatifs de la pluriculturalité libanaise et de la pluriconfessionnalité libanaise. Elle travaille, je le confirme, au Rite Ecossais Ancien et Accepté. Les modalités sont peut-être différentes, mais je peux difficilement lire des documents, Constitution et Règlements Généraux, qui ont été distribués à la Confédération, qui font une vingtaine de pages. Je confirme cependant que rien ne s'oppose à ce qu'il y ait une compatibilité entre le Rite Ecossais Ancien et Accepté de la Grande Loge de France et le travail de nos frères libanais de la Grande Loge Unie du Liban.

Quant à la question qui est que le Liban se situe géographiquement sur la terre d'un continent qui n'est pas le continent européen, en Asie, pour parler clairement, il me semble que je l'avais évoqué à la Tenue de Grande Loge de Décembre. Je crois que les voisins immédiats de l'Europe ont en quelque sorte vocation à se rassembler, à s'unir avec les obédiences européennes qui font d'ores et déjà partie de la Confédération européenne. Pourquoi ? Tout simplement parce que ce sont nos voisins, que nous les connaissons et que nous les côtoyons au quotidien.

Je vais donner un exemple qui est emprunté à la seconde partie de mon intervention. La Grande Loge du Maroc qui s'était mise en sommeil en 1985 vient de se réveiller, il y a 15 jours. Vous verrez le Grand Maître, le Grand Chancelier et une délégation à la

cérémonie de clôture de dimanche matin. D'ores et déjà, la Grande Loge du Maroc nous a fait savoir que, si les discussions entre nos deux grandes Loges étaient satisfaisantes, elle demanderait d'une part, un Traité d'Amitié et de Reconnaissance mutuelle et d'autre part, à entrer dans la Confédération européenne. Non pas parce que le Maroc appartient au continent européen, mais tout simplement, parce que les pays qui sont proches de notre continent européen, ont en quelque sorte vocation à se rassembler autour de nous et des positions de la Grande Loge de France dont l'esprit, ce n'est pas exhaustif. Le Liban, bien sûr, le Maroc, mais également la Turquie, Israël, tous ces pays sont des pays qui sont très proches de l'Europe et qui sont proches de notre culture. Bien entendu, s'agissant de pays qui seraient situés extrêmement loin de la France, en Asie d'Extrême-Orient, en Amérique du Sud, nous ne pourrions pas proposer raisonnablement, avec bon sens, à ces pays d'être membres à part entière de la Confédération européenne. Nous pourrions cependant leur proposer, et c'était le sens de ce que j'avais indiqué au mois de décembre, s'ils en faisaient la demande, de s'agréger à nous, non pas en tant que membres à part entière mais en tant que membres associés ou affiliés.

Il y a deux demandes concernant la Grande Loge Unie du Liban. La première demande pour laquelle je me suis adressé à vous concerne la Grande Loge Unie du Liban. Cette première demande est la ratification d'un Traité d'Amitié et de Reconnaissance Mutuelles. Dans un second temps, conformément à nos Règlements à la Grande Loge de France je demanderai la ratification de l'entrée de cette Obédience au sein de la Confédération européenne.

**T.:C.:F.:Prés.:**

Que la parole soit donnée au Temple 6.

**Louis Rochman, R.:L.:n° 1122 Harmonie - Solidarité à l'Or.:de Prades**

Pour répondre à la Grande Loge Unie du Liban, elle est bien dans le Rite Ecossais Ancien et Accepté, sans aucun problème, j'ai les textes devant moi. Je n'ai rien contre le Liban. Ce qui me gêne dans la Constitution, c'est l'article 2. "*Présente ton culte à la gloire et à la louange de Dieu, créateur et régisseur de l'univers*". L'article 7 dit: "*veille toujours à la sérénité de ta conscience pour être digne de te présenter devant Dieu, Architecte du Monde.*" J'en suis à la gloire du Grand Architecte de l'Univers. Dieu, je le respecte, mais je ne le connais pas. On me pose un problème dans la Constitution et on refuse un frère du Liban dans l'article 10: "*Celui qui entretient des relations de près ou de loin avec des conflits ou des disputes politiques...*" ça veut dire que, si je ne suis pas d'accord avec des gens de droite, on m'exclura de la Franc-Maçonnerie, si je ne suis pas d'accord avec des gens de gauche, on m'exclura de la Franc-Maçonnerie.

Je trouve que les libanais francs-maçons, on les restreint énormément, c'est peut-être pour cela qu'ils ne sont que 55 maîtres maçons au Liban. J'ai dit.

**T.:R.:G.:Chan.:**

Je crois qu'il faut répondre clairement à notre frère député qui pose cette question que bien entendu, chaque Obédience est libre et souveraine et a sa propre spécificité. En d'autres termes, je l'avais dit lors du Convent précédent en juin 2000, si par hypothèse, nous admettons-le, la Grande Loge Unie d'Angleterre, ou la Grande Loge de Norvège ou de Suède demandaient à entrer au sein de la Confédération européenne, dans la mesure où le texte de la Charte Maçonnique et de la Confédération européenne a été conçu pour accueillir dans un sens extrêmement large des opinions diverses et variées, rien ne s'opposerait à ce que ces Grandes Loges anglaise, norvégienne ou suédoise soient admises au sein de la Confédération européenne. Simplement, il faudrait continuer à ne pas confondre la Constitution de la Grande Loge de France avec les leurs. En tout cas, il n'y a pas incompatibilité profonde, me semble-t-il, dès lors que ces Frères affirment travailler dans un sens traditionnel et au Rite Ecossais Ancien et Accepté.

**T.:C.:F.:Prés.:**

D'autres demandes de parole sur ce sujet ? Le silence régnait. Mon Frère Orateur..

**T.:R.:G.:Orat.: adjoint**

Vous êtes saisis d'une ratification du Traité d'Amitié tel qu'il vous a été présenté par le Très Respectable Frère Grand Chancelier.

**T.:C.:F.:Prés.:**

Mes Frères à mon coup de maillet !

**T.:R.:G.:Orat.: adjoint**

Oui : 327 voix

Non : 137 voix

**La ratification du Traité d'Amitié est donc acquise.**

**T.:R.:G.:Chan.:**

Second point, je vous demande de bien vouloir approuver par ratification l'entrée de la candidature de la Grande Loge Unie du Liban dans la Confédération Européenne : les Grandes Loges Unies d'Europe.

C'est l'occasion de répondre à notre Frère qui a posé des questions qui sont tout à fait normales et légitimes quant au fonctionnement de la Confédération européenne.

La question portait sur le travail du Comité de Coordination. Je me permets de faire deux observations. La première observation, c'est que la Constitution de ce Comité de Coordination est explicitement donnée dans la charge maçonnique et le traité qui a été signé le 18 juin 2000 et ratifié par l'assemblée souveraine du Convent. Il y a par Obédiences 5 Grands Officiers : le Grand Maître, le Grand Orateur, le Grand Secrétaire,

le Grand Chancelier et le Grand Hospitalier. Il y a autant de fois 5 Grands Officiers représentatifs qu'il y a d'Obédiences, en d'autres termes, ces trois obédiences européennes ou proches de l'Europe que je présente ce matin à votre approbation, ont fait l'objet d'un vote, d'un Comité de Coordination composé de 5 fois 5 membres, c'est-à-dire 25 membres : Grande Loge de France, Opéra, Grande Loge Nationale de Yougoslavie, Grande Loge des Canaries et Grande Loge de Grèce du Rite Ecossais Ancien et Accepté.

Comme le rappelait d'ailleurs dans son discours d'introduction notre Très Respectable Grand Maître hier matin, ici même, comme il s'agit bien entendu d'une Confédération et que ces dispositions juridiques ont eu pour unique effet de préserver toute la liberté, toute l'autonomie des votes de chacune des parties constitutives de cette Confédération. Mes Très Chers Frères, un vote d'une nature comme celle que je viens de décrire, ne peut être acquis qu'à l'unanimité. A l'unanimité, notre Frère avait raison de nous poser la question. C'est bien à l'unanimité que la candidature de la Grande Loge Unie du Liban a été acquise.

**T.:C.:F.:Prés.:**

Des commentaires sur ce que vient de dire notre Très Respectable Frère Grand Chancelier ?

**Jean Fraleux, R.:L.: n° 1166 Fidélité et Tolérance à l'Or.: de Paris**

Ce que je voulais signaler, en ce qui concerne par exemple les modifications de Statuts, si l'unanimité est nécessaire pour admettre une nouvelle Obédience, il serait intéressant, si un jour on se pose à nouveau la question des Statuts qui accueillent, de recueillir au minimum l'unanimité ou éventuellement tenir compte de l'importance des Obédiences.

**T.:R.:G.:Orat.: adjoint**

Je suis favorable à l'entrée de la Grande Loge Unie du Liban dans la Confédération conformément à la proposition qui a été faite par le Comité de Coordination de la Confédération.

Oui : 318 voix

Non : 137 voix

**La Grande Loge de France admet donc cette admission dans la Confédération de la Grande Loge Unie du Liban.**

**T.:R.:G.: Chan.:**

Merci mes très Chers Frères. Nous passons donc à la seconde Obédience qui est également libanaise et qui s'appelle : The Sun Grand Lodge of Lebanon et pour laquelle je vais vous demander de bien vouloir approuver deux ratifications.

la première comme précédemment : Traité bilatéral d'Amitié et de Reconnaissance.  
la seconde : entrée de cette Obédience dans la Confédération européenne.

En outre, avant que des Frères ne me posent des questions, que nous sommes dans un cas de figures absolument analogue pour ne pas dire identique : la Sun Grand Lodge of Lebanon, qui était bien connue de la Grande Chancellerie depuis plusieurs années et notamment de mon prédécesseur avec lequel elle avait d'excellentes relations.

La Sun Grand Lodge of Lebanon a son siège à Beyrouth. Son Grand Maître s'appelle Ohannes Vartabedian. Vous devriez normalement le voir dimanche matin assister à notre cérémonie de clôture. Elle est composée de 152 Frères et de 7 Loges. Nous sommes exactement dans le même schéma constitutif : pluriculturalité, pluriconfessionnalité et des positions qui sont, pour ne pas dire empruntées à celles de la Grande Loge de France, qui sont celles du Rite Ecossais Ancien et Accepté.

Très Respectable Grand Orateur, je suis bien entendu prêt à répondre à des questions de mes Frères, mais je proposerai d'accepter de ratifier le Traité d'Amitié et de Reconnaissance Mutuelle.

**T.:C.:F.:Prés.:**

Les Frères, avez-vous des questions complémentaires à poser concernant la ratification de ce Traité d'Amitié ?

**Michel Laloup, R.:L.: n° 699 La Tradition Ecossaise à l'Or.: de Bordeaux**

Une simple question : Quels sont les rapports qui existent entre ces deux Obédiences du Liban entre elles, ont-elles de bons rapports ? est-ce qu'elles se reconnaissent ? Est-ce que cela ne risque pas de soulever des problèmes si elles sont acceptées toutes les deux dans la Confédération ?

**T.:R.:G.: Chan.:**

Je répète brièvement ce que j'ai dit tout à l'heure. Nous avons pris soin avant de discuter séparément les deux traités d'amitié que je sou mets à votre approbation, de sorte que ces deux Obédiences que nous connaissons depuis des années ont pu en fait travailler ensemble. Un protocole d'accord a été signé entre ces deux Obédiences : le 7 décembre 2000 et le premier article est : " Les deux Obédiences se reconnaissent mutuellement. " Je dois dire, je ne le dis pas parce que c'est nous qui avons réalisé, c'est un peu un scoop dans le monde maçonnique libanaise, car c'est un monde maçonnique assez compliqué. Il faut savoir que nous avons dénombré à la date d'aujourd'hui 47 Obédiences au Liban.

Donc, mes Frères, il faut des années et des années de persévérance pour tous mes prédécesseurs et moi-même, pour essayer de démêler ce qui peut être démêlé et de rassembler ce qui est éparé.

**T.:C.:F.:Prés.:**

Merci mon Frère Grand Chancelier. D'autres demandes de paroles ?

**T.:R.:G.:Orat.: adjoint**

Je demande donc la ratification du Traité d'Amitié et de Reconnaissance formulée par la Sun Grand Lodge of Lebanon.

Oui : 327 voix

Non : 100 voix

**La ratification du Traité d'Amitié de la Sun Grand Lodge of Lebanon est acquise.**

**T.:R.:G.: Chan.:**

Ma seconde demande de vote concernant la Sun Grand Lodge of Lebanon portera sur la ratification de l'entrée de cette Grande Loge au sein de la Confédération européenne. Les Grandes Loges Unies d'Europe. J'ajoute que l'élection au sein de la Confédération européenne ont été strictement identiques. Il y a eu unanimité des votants pour accepter la Sun Grand Lodge of Lebanon au sein de la Confédération des Grandes Loges Unies d'Europe.

**Daniel Milgram, R.:L.:N° 871 Art et Progrès à l'Or.: de Paris**

Je crois que le moment est venu de te remercier du remarquable travail que tu as fait aidé par de nombreux Députés pour nous coller dans la glue. Je crois que ce matin nous en voyons les effets. Nous sommes dans une approche surréaliste de la Maçonnerie. Nous proposons, après de nombreuses complications qui ont agité cette Obédience et après un vote sinon contestable, tout du moins "ric et rac" de créer les Grandes Loges Unies d'Europe.

Nous avons quelques Obédiences qui sont venues nous rejoindre et là nous "ratissons" large, nous allons chercher hors de notre zone d'influence, des Loges. S'il y a un Traité d'Amitié avec une Loge quelle qu'elle soit et même si sa manière maçonnique ne reflète pas nos préoccupations, je peux tout à fait le comprendre. Mais il s'agit là de représentations internationales, de traités, il s'agit là de l'image de marque même des Grandes Loges Unies d'Europe.

Alors, mes Frères Députés, je vous demande vraiment d'avoir un peu plus de vigilance sur ce que nous faisons. Nous sommes dans une incohérence totale et je crois qu'il est encore temps pour se ressaisir. On nous annonce déjà le Maroc, je ne sais trop quelle Obédience. Je crois que nous devons bien vérifier, en tant que Députés, ce que nous faisons et ne pas avoir le vote automatique.

**T.:C.:F.:Prés.:**

La parole est au Très Respectable Grand Maître.

**R.:G.:M.:**

Je fais d'abord une première remarque. Le frère, qui vient d'intervenir, a strictement renouvelé une deuxième fois la première intervention qu'il avait faite.

Je m'interroge sur tant de véhémence et d'acharnement. Qu'est-ce que cela peut dissimuler ? Car évidemment il s'agit des Grandes Loges Unies d'Europe et il s'agit d'un pays qui n'est pas strictement en Europe. Et alors ?

Est-ce que nous devons nous en tenir à de telles considérations littérales ? Est-ce que nous ne devons pas plutôt privilégier l'Esprit ? Est-ce que nous ne devons pas considérer que ces pays sont proches de l'Europe à la fois par la géographie, par la culture et avant tout par l'esprit maçonnique. Et ce qui va se passer pour le Maroc, l'année prochaine vraisemblablement, entre exactement dans la même perspective. Nous ne devons au contraire nous réjouir de voir que, grâce à l'esprit maçonnique, grâce à cette initiative de la Grande Loge de France, nous pouvons de plus en plus rassembler des Obédiences qui, hier encore, auraient pu rester éloignées les unes des autres.

Alors, s'il faut absolument déposer à l'Institut National de la Propriété Industrielle une nouvelle appellation pour que ce ne soit plus strictement les Grandes Loges Unies d'Europe, pour qu'on trouve quelque chose de plus large, nous le ferons. Mais que ce soit d'abord dans notre esprit et dans notre affection. J'ai dit.

**T.:C.:F.:Prés.:**

Mon Frère Grand Chancelier, tu peux poursuivre.

**R.:G.: Chan.:**

Je pense que le Frère Orateur ne prenne la parole, simplement je voudrais faire remarquer aux Frères Députés que parler de zone d'influence où le Liban ne serait pas zone d'influence française, c'est une erreur malheureusement. Le Liban a été de tout temps un pays extrêmement proche de la France et de son cœur et vous savez, c'est émouvant de voir au Liban. Nombre de frères vous accueillent en français, parlent français et je ne vous cache pas que les liens entre le Liban et la France sont des liens très importants. La Grande Loge Paracelse de Marseille qui, il y a deux mois, s'est jumelée avec la loge Saint-Georges d'Orient à Beyrouth, pourrait en témoigner. Bien entendu, il y a des liens très importants entre la France et le Liban.

**Frère Fraux, R.:L.:n° 1166, Fidélité et Tolérance**

Simplement à titre informatif, peut-on connaître le nombre de frères dans cette Grande Loge et le Rite qu'il pratique ?

**R.:G.: Chan.:**

Frères, 7 Loges, je l'ai dit.

**T.:R.:G.:Orat.:**

Je vous demande donc de vous prononcer sur cette demande de ratification dans l'entrée de la Sun Grand Lodge of Lebanon dans la Confédération à la demande de la proposition formulée par le Comité de Coordination de la Confédération.

Oui : 330 voix

Non : 109 voix

**La ratification est donc acquise.**

**T.:R.:G.:Chan.:**

La troisième Obédience pour laquelle je vous demande de bien vouloir procéder à deux votes est une Obédience du Portugal qui s'appelle la Grande Loge Nationale Portugaise, " Grande Lodja Nacional Portuguesa ". Son siège social est situé à Bragança, et elle est majoritairement implantée dans la moitié Nord du Portugal. Elle est composée d'une dizaine de Loges et d'une centaine de frères. Cette Grande Loge Nationale a été amenée à prendre contact avec la Grande Loge de France à la faveur des deux derniers allumages de feux de respectables loges que nous avons faites en Espagne : " Genesis " à Madrid et la loge de Saint Sébastien. Ces frères se sont retrouvés de différentes villes du Portugal pour, simultanément, opérer trois prises de positions.

Deux rejets et une adhésion. Les deux rejets, ce sont les deux Obédiences portugaises qui existent actuellement, sur lesquelles, vous le savez, nous n'avons pas particulièrement de points communs. La Grande Loge légale et régulière du Portugal qui est connectée à la Grande Loge Unie d'Angleterre, et d'autre part, le Grand Orient Lusitanien dont le moins qu'on puisse dire, est qu'il ne remplit pas les conditions de comportement et d'exercice de la Maçonnerie telle que nous le concevons. Le point d'adhésion est le suivant : lorsque ces frères se sont retrouvés sur des positions d'indépendance, de souveraineté pour dire, nous ne voulons pas de ces deux solutions qui ne sont pas conformes à l'état d'esprit traditionnel, tel que nous le voulons dans le Rite Ecossais Ancien et Accepté, leur prise de position d'adhésion était de dire : nous allons vers la Grande Loge de France. Ces frères sont venus voir la Grande Loge de France et ont demandé immédiatement à être reconnus et à signer un traité avec nous. Donc, conséquemment, le premier vote que je vous demande après les questions que vous voudrez bien m'adresser, est d'approuver un Traité d'Amitié et de Reconnaissance Mutuelle entre la Grande Loge de France et la Grande Loge Nationale Portugaise.

**T.:R.:G.:Orat.:**

Je vous demande donc la ratification du Traité d'Amitié et de Reconnaissance de la Grande Loge Nationale Portugaise.

Oui : 383 voix

Non : 42 voix

Compte tenu de ce décompte, **la ratification du Traité d'Amitié et de Reconnaissance de la Grande Loge Nationale Portugaise est acquise.**

**T.:R.:G.:Chan.:**

Deuxième vote concernant la Grande Loge Nationale Portugaise. Son Grand Maître appelle, le Très Respectable Alvaro Garva. Cette adhésion a été acquise à l'unanimité du Comité de Coordination de la Confédération Européenne. Je vous prie de bien vouloir accepter la ratification de l'entrée de cette obédience portugaise au sein de la Confédération européenne. J'avais omis de le dire.

**T.:C.:F.:Prés.:**

Après d'intervention sur les propos du Grand Chancelier. Mon Frère Orateur tu as la parole.

**T.:R.:G.:Orat.:**

Je vous demande donc la ratification de la proposition qui vous est faite d'entrer dans la Confédération.

Oui : 362 voix

Non : 45 voix

**L'entrée dans la Confédération est acquise.**

**T.:R.:G.:Chan.:**

Deuxième Obédience pour laquelle je vous demande de bien vouloir ratifier par votre accord un accord d'Amitié et de Reconnaissance Mutuelle. Je l'ai gardé pour la fin et il n'y aura qu'un seul vote, puisque bien entendu, il n'est pas question que cette Obédience demande, en tant que membre à part entière, d'entrer dans l'Europe, il s'agit de la Grande Loge du Minnesota.

La Grande Loge A F et A M du Minnesota a proposé le 5 avril d'établir un accord d'Amitié et de Reconnaissance Mutuelle avec la Grande Loge de France.

Cette Grande Loge n'a pas fait l'objet d'un mécanisme, comme le disait notre Très Respectable Grand Maître hier matin, aux termes duquel nous quémardions, pour reprendre l'expression précise. Il s'est agi, mais tout simplement, au cours des conversations qui ont duré plus de 15 ans avec le continent nord américain, de nous retrouver dans la situation où, en 1919, après que nos frères américains soient venus pour établir avec nous un Traité d'Amitié. Je rappelle simplement que cette Grande Loge A F et A M du Minnesota a été en traité d'amitié avec la Grande Loge de France entre le 22 janvier 1919 et début 1965, c'est-à-dire pendant 46 ans. Pour être clair après de ceux qui pourraient s'interroger sur cette question, et là il faut remercier le délégué du Grand Maître, notre Frère Segall, la question a été : "Pouvons-nous renouer les contacts des liens qui ont existé entre le Minnesota et la Grande Loge de France ?"

Je ne vous cache pas que c'est facile de nous poser une question, et difficile pour les frères américains, car leurs procédures sont très compliquées. Qu'elle n'a pas été mon intention, je ne vous le cache pas, lorsque j'ai reçu une lettre du Grand Secrétaire du

Minnesota, datée du 5 avril. Et cela répond d'ailleurs à une question ou un doute qui a été émis par quelques frères, qui laissaient entendre que je n'aurai jamais reçu de lettre, et il n'y aurait pas d'accord entre la Grande Loge de France et la Grande Loge du Minnesota. Je suis au regret, pour ceux qui auraient pu penser cela, de dire que cette lettre existe et que nous avons un accord avec la Grande Loge du Minnesota. La Grande Loge du Minnesota a pour Grand Maître aujourd'hui le Très Respectable Frère Roger Taylor. La capitale du Minnesota, au sein de laquelle cette Obédience est implantée, est la ville de Saint-Paul. Elle comprend 176 Loges et au recensement de fin 2000, elle comprenait 23920 Frères.

Je n'ai rien à ajouter sauf une chose qu'il faut prendre comme une information. Après des étapes et une procédure extrêmement compliquées le Convent du Minnesota s'est exprimé, il a eu à voter sur la demande qui lui était présentée et qui était: "voulez-vous un accord, un Traité Fraternel d'Amitié et de Reconnaissance avec la Grande Loge de France ?", il y a eu unanimité des votes sauf un votant sur quelques 200 votants.

**T.:C.:F.:Prés.:**

Y a-t-il une demande de prise de parole ? Aucune demande. Mon Frère Grand Orateur

**T.:R.:G.:Orat.:**

Ce qui vous est demandé, la ratification du Traité comportant un accord d'Amitié et de Reconnaissance Mutuelle avec la Grande Loge du Minnesota.

Oui : 406 voix

Non : 15 voix

**La ratification du Traité comportant un accord d'Amitié et de Reconnaissance Mutuelle avec la Grande Loge du Minnesota est adoptée.**

**T.:R.:G.: Chan.:**

Comme je vous l'avais annoncé, je souhaite dire quelques mots dans la seconde partie de mon intervention concernant l'année qui vient de s'écouler et les trois années pendant lesquelles vous m'avez fait confiance. C'est avec beaucoup d'émotion que je parle car nous avons conscience, qu'au cours de ces trois années, nous appuyant sur l'aide du Conseil Fédéral et au premier rang duquel il convient de situer notre Grand Maître, nous avons remonté une partie du terrain perdu s'agissant de la position dans le monde de la Grande Loge de France. L'année précédente avait été une année au cours de laquelle les grandes loges d'Amérique du Sud étaient venues vers nous et nous essayons de rester très fraternellement liés avec elles. Cette année a été sur deux points un lieu de réalisation et un espace de réalisation.

Le premier c'est, le Minnesota, cet évènement que vous permettrez de qualifier d'historique. Grâce à la ténacité que nous avons manifestée à maintenir le dialogue, nos principes et nos valeurs, et notre comportement maçonnique vis à vis des Obédiences nos efforts ont été

compensés. Vous le savez, dans notre Rite Ecossais Ancien et Accepté, il y a une expression, la bonne foi, la vérité et la justice auront été entendues et elles triompheront toujours. C'est le cas de la Grande Loge de France. Donc premier point : l'Amérique du Nord, et là admirons le travail de ceux qui ont travaillé dans ce sens.

Second point : l'Europe. J'aurai dû ajouter tout à l'heure aux quelques pays d'Europe, l'Espagne qui est entrain de réveiller, ainsi que le Maroc. Croyez bien, que nous attendons tout simplement que le dialogue avec nos Frères d'Espagne aboutissent. C'est ce qui décideront. Il y a également, bien sûr, le dialogue qui est maintenu avec la Grande Loge de Belgique. Il y a également des signes très prometteurs en République tchèque. Le dialogue continue à être entretenu avec la Grande Loge de Bulgarie et nous pouvons ajouter, bien que situés aux confins de notre continent : l'Arménie, la Roumanie, et pourquoi pas toutes ces Républiques dans lesquelles il y a lieu de penser que nos frères sont en train de se réveiller. Ce sentiment que nous travaillons pour le futur pour l'image de notre Grande Loge s'appuie en réalité sur deux constats.

Le premier constat est que j'ai eu cette chance de vous présenter au cours de trois ans, un Traité d'amitié et la création d'une Confédération. Mais un autre que moi aurait pu le faire. Par contre, il y a une chose que nous n'aurons pas pu faire dans d'autres circonstances, c'est de vous présenter ces résultats, ces succès comme étant le produit, le fruit du travail d'une équipe à la tête de laquelle se trouvait notre Grand Maître et le Conseil Fédéral. Je les remercie de leur aide. Le second point est de constater que, pour l'ordre pendant 3 ans l'examen de 150 ou 170 pays en essayant de faire le tri entre les Obédiences libanaises mais aussi tous les représentants de la Maçonnerie mondiale, la nécessité du temps plein, du travail, je m'y étais engagé et je l'ai fait.

Il y a aussi le travail d'une équipe de délégués du Grand Maître, et sur ce plan précis, j'ai proposé à ceux qui nous écoutent et qui auront sans doute pour mission de prendre le témoin là où nous le laissons, de s'organiser. Mon seul "testament" si vous me permettez ce mot, c'est : "organisons-nous, unissons-nous !". Les délégués doivent être plusieurs, ils doivent être assistés par des frères qui les aident en fonction de leurs spécificités linguistiques, et de leur connaissance du terrain. Je tiens à remercier tous les employés de la Grande Loge de France, le Conseil Fédéral et mes frères Députés.

**C.:F.:Prés.:**

Il y a des demandes de paroles, qu'elles s'expriment !

**Maître de Just Pellicer R.:L.: n° 1178 Le Centre de l'Union Ecossaise à l'Or.: de Melone**

J'aurais posé une question parce que, l'an dernier au moment du Convent et de la Grande Loge, il y a eu des mots d'émerveillement en ce qui concernait par exemple le traité qui avait été fait avec Prince Hall Washington, il était également question de la Grande Loge de France soit invitée au Grand Convent de Cuba, or si j'entends le rapport, on ne parle pas de ces deux Obédiences. Je voudrais savoir ce qu'il en est. Merci.

**T.:R.:G.: Chan.:**

Bien volontiers. Je suis tout à fait d'accord pour redire encore ce que nous avons dit dans le Journal de la Grande Loge de France depuis 3 mois. En ce qui concerne la Grande Loge de Cuba, que nous avions fort obligeamment accueillie l'année dernière, nous avons appris quelques jours avant la date qui était fixée pour l'invitation, que son Grand Maître déclinait et refusait son invitation. Nous nous sommes enquis de savoir pour quelle raison ? Il n'est pas utile que je vous fasse pendant plusieurs minutes l'explication dans le détail des raisons. Vous comprendrez bien que ce Grand Maître qui est un homme de bonne foi, qui est un frère qui est animé de sentiments fraternels et amicaux vis à vis de la Grande Loge de France, a été forcé aux termes de pression parfaitement inacceptables, par des entités que je qualifierai par euphémisme d'anglo-saxonne. Mais je pense qu'elles se situent plus vraisemblablement de l'autre côté du Channel plutôt qu'ailleurs. Ce sont plutôt des entités britanniques. Voilà pour Cuba.

La Grande Loge Prince Hall de Washington, le district de Columbia, pour sa part, a adressé une lettre à la faveur d'un changement de Grand Maître, demandant que les relations entre la Grande Loge de France et elle, soient suspendues. J'emploie volontairement le terme de suspension. Comme l'a dit notre Frère Michaël, lorsqu'il était interrogé sur cette question, il ne s'agit pas de l'annulation du traité, il s'agit d'une suspension au terme de laquelle cette grande Loge est en train d'examiner avec les 45 autres Grandes Loges Prince Hall nord américaines, le sort qui est en train d'être fait à cette très noble Confédération par nos frères anglais. C'est une explication extrêmement simple, mais au-delà du caractère un petit peu malicieux de la question de notre frère Antoine, je crois qu'il faut simplement regarder les choses avec la perspective de l'avenir. Il faut avoir une vision large, dégagée et une vision d'avenir de la Grande Loge de France.

Rien ne nous fera reculer. Nous détenons, comme je le disais tout à l'heure, la bonne foi, la vérité et la justice. Au titre de cette bonne foi et du comportement de la Grande Loge de France, nous pouvons aborder, me semble-t-il, pardonnez-moi si je suis un peu présomptueux, (je lègue ce mot à mon successeur), le futur avec une perspective d'avenir, d'ouverture, de rayonnement et d'épanouissement pour la Grande Loge de France. En tout cas, c'est le vœu que je forme et nous le ferons avec l'ensemble des frères qui nous ouvrent les bras. A ceux-là, nous tendrons la main. J'ai dit.

**T.:C.:F.:Prés.:**

Très Respectable Grand Maître, tu as la parole.

**T.:R.:G.:M.:**

Simplement un mot mes Frères : certains de nos frères, heureusement en tout petit nombre, ont peut-être une fâcheuse tendance à ne voir que l'aspect pessimiste et négatif des choses, en particulier pour notre frère Antoine, très au courant de ce qui se passe dans le monde espagnol et celui d'Amérique latine. Il doit savoir que cette relative déception

que nous avons eue du côté de Cuba, a été compensée la même semaine par le fait que nous avons été invités par la Grande Loge du Pérou à signer un traité d'amitié qui viendra certainement l'année prochaine. Il y a donc là une reconnaissance ipso facto de leur côté. Ce que nous avons retardé d'un côté pour le moment, a été acquis d'un autre côté.

**T.:C.:F.:Prés.:**

Merci très Respectable Grand Maître, nous allons passer au vote.

**T.:R.:G.:Orat.:**

Compte tenu de ces nombreuses explications et de l'énorme travail qui vous a été relaté, je vous demande un vote favorable du T.:R.:F.: Charles Bernard Jameux, Très Respectable Chancelier de la Grande Loge de France.

Voix : 311 voix

Voix : 39 voix

**Le Rapport du Grand Chancelier est adopté.**

**T.:C.:F.:Prés.:**

Merci mes Frères, vous avez bien travaillé. Le Rapport du Grand Expert aura lieu en début d'après-midi. A mon coup de maillet les travaux sont suspendus.

**Vendredi 15 Juin 2001**

(Après midi)

**T.:C.:F.:Prés.:**

Les Travaux reprennent force et vigueur. Nous allons poursuivre notre ordre du jour avec le Rapport du Très Respectable Grand Expert.

**Rapport du Grand Expert**

(Rapport écrit)

Très Cher Frère Député

nombreuses interrogations, et réflexions provenant de Loges, de Régions, de Frères, ont été adressées au Grand Expert, en particulier sur les dernières " modifications " du premier degré, adoptées par le Convent 2000. Il est regrettable que les vénérables Maître et Députés n'aient pas informé leurs Loges de ces projets de modification avant proposition de vote.

Dans une lettre adressée à tous les vénérables Maîtres et Députés, j'ai tenu à rappeler l'historique des " modifications " (en fait des restaurations de pratiques antérieures) qui



GRANDE LOGE  
DE FRANCE



FRANCS-MAÇONS DE RITE ÉCOSSAIS ANCIEN ET ACCEPTÉ  
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

# TENUE DE GRANDE LOGE DE 6001

COMPTE RENDU  
OFFICIEL DES TRAVAUX

## Communications du Grand Chancelier

**T.:R.:F.: Michel Singer, Grand Chancelier**

Très respectable Grand Maître,

Très respectables passés Grands Maîtres et Honoris Causa,

Très Respectables Frères qui décorez l'Orient,

et vous tous, mes très chers Frères Députés en vos degrés et qualités.

Il y a six mois, vous m'avez donné mandat, mes Frères Députés, d'assurer la charge de Grand Chancelier de notre vénérable maison maçonnique.

Sur la base du programme que je vous avais présenté, j'ai souhaité tout d'abord faire un état des lieux de l'organisation de nos relations extérieures, et de nos relations avec les obédiences étrangères.

Comme je m'y étais engagé envers vous, et avec le plein accord de notre Très Respectable Grand Maître, j'ai abandonné le principe des Délégués du Grand Maître à l'étranger, ayant remarqué, au fil des années que ces délégations ne pouvaient pas remplacer un travail d'équipe basé sur les Frères du Conseil Fédéral, cette équipe se traduisant par la mise en place d'une Commission des Relations extérieures, présidée de droit par notre Très Respectable Grand Maître, et par délégation, par le Grand Chancelier.

Bien sûr, les anciens délégués du Grand Maître ont été sollicités pour faire partie de cette Commission, au regard de leur expérience passée, mais nous avons aussi fait appel à des passés Grand Maîtres et à quelques Frères compétents dont l'expérience concernant certains pays spécifiques pouvaient apporter de nombreuses pierres à la construction de cet édifice.

Certains Conseillers Fédéraux ayant souhaité participer aux travaux de cette Commission, je les ai aussi appelés à nous rejoindre.

Fort de cette nouvelle organisation, et dans un esprit de continuité de notre politique extérieure, j'ai orienté les travaux de la Grande Chancellerie dans deux directions parallèles. D'une part, développer les relations avec les obédiences américaines, du Nord comme du Sud, dont certaines éprouvent à notre égard un véritable réchauffement ce qui me fait préjuger de certains succès possibles à une échéance proche, qui verrait trois ou quatre Grandes Loges des Etats Unis s'accorder avec nous en échangeant des lettres d'inter-visite. Cela correspondrait d'ailleurs à un engagement de reconnaissance mutuel.

D'autre part, poursuivre la construction de relations amicales et fraternelles avec les Obédiences libérales européennes, cela bien sur, dans le respect le plus total de nos différences. Je m'étais aussi engagé envers vous, mes Frères Députés, à informer vos Respectables Loges, et cela sans vous abreuver de documents supplémentaires, des avancées des travaux de la Grande Chancellerie. Vous avez pu recevoir de ma part courant octobre, la liste des traités d'amitié que nous avons ratifiés depuis quelques années avec plus de vingt obédiences étrangères dont quelques-unes, particulièrement en Amérique du Sud, font partie de la maçonnerie anglo-saxonne.

De nombreuses Respectables Loges m'ont posé la question de savoir en quoi consistait un traité entre deux corps maçonniques. Je vous ai donc envoyé, avec la liste des traités existants, un exemplaire de traité qui vous a montré la simplicité d'un tel document, le point le plus important dans ce type d'accord étant la possibilité donnée aux Frères de visiter les Loges de l'obédience signataire. Le but est clair, ne pas accepter l'isolement dans lequel certaines obédiences souhaiteraient nous maintenir, et permettre à nos Frères voyageant à l'étranger de pouvoir visiter en tenue les Frères des pays concernés. Sachez, mes Frères Députés, qu'il ne se passe pas de journées sans que deux ou trois Frères me questionnent pour savoir comment ils peuvent prendre contact avec les Loges présentes dans les pays qu'ils s'appêtent à visiter. Mon rôle est de les informer des possibilités existantes de visites dans ces divers pays. Même si les obédiences présentes dans une majorité de pays étrangers sont attachées à la maçonnerie anglo-saxonne, je communique les coordonnées de ces obédiences en prévenant le Frère visiteur qu'il risque, dans certains cas, de ne pas être accepté en Loge. Il est cependant important pour la Grande Chancellerie, de savoir comment les Frères sont reçus ou pas dans ces

circonstances. Ces informations nous permettent de réguler les contacts avec ces Obédiences selon leur attitude envers nos Frères.

Je m'étais aussi engagé envers vous, mes Frères Députés, à ne pas pratiquer la langue de bois, et vous informer librement des succès mais aussi des échecs de la Grande Chancellerie dans ses tentatives d'accord avec d'autres Obédiences.

Par exemple, et cela ne met nullement en cause la qualité des travaux de mes prédécesseurs, nous n'avons pas réussi à convaincre la Grande Loge de Cuba (reconnue par les Anglais) de trouver un accord avec nous.

Si d'autres échecs se présentent, je vous informerais en toute franchise lors des prochaines rencontres nationales que nous aurons ensemble.

Si nous obtenons quelques succès se traduisant par des ratifications de traités ou d'accords d'inter visite, je vous les présenterais pour vote à ce moment.

Je pense pouvoir vous présenter d'ailleurs au prochain Convent trois ou quatre traités de reconnaissances mutuelles et d'inter visite dans certains pays proches.

Permettez-moi maintenant de vous faire un tour rapide des progrès de la Grande Chancellerie.

En Europe tout d'abord, je suis heureux de vous annoncer la construction d'une Respectable Loge de Rite Ecossais Ancien et Accepté à Londres.

Comme vous le savez, il n'y avait pas, jusqu'à présent de Loge pratiquant notre Rite outre Manche. Le très Respectable Frère Alain Castrique m'a sollicité pour s'occuper de ce projet, et je pense que nous pourrons présenter la patente de cette Respectable Loge à vos votes en juin prochain. Déjà aujourd'hui, mes Frères, vous avez pu voter favorablement la création du Triangle de Londres précédant la fondation définitive de l'Atelier. Nul doute que cette Respectable Loge aura une influence maçonnique importante au Royaume Uni.

De nombreux Frères de notre Obédience se rendent ou résident à Londres, et il est logique aujourd'hui de leurs offrir l'opportunité de se réunir sous les hospices de la Grande Loge de France.

Au Maroc, la maçonnerie écossaise renaît aujourd'hui, et la Grande Loge du Maroc de Rite Ecossais Ancien et Accepté travaille de nouveau à Casablanca. En mai prochain, une réunion aura lieu pendant laquelle des engagements de garants d'amitiés seront échangés. Cette grande Loge comporte déjà quatre Loges, toutes pratiquant notre Rite. Il est inutile, mes Frères Députés, de vous démontrer l'intérêt que comporte ~~GLDF~~ nous les relations ~~avec~~ ce pays de

l'ouest du Maghreb si proche de nous, véritable exemple de tolérance et d'amitié. Bien sur, je vous proposerai au prochain convent de ratifier avec cette Grande Loge un traité d'amitié et de reconnaissance mutuelle. Il est clair que la Grande Loge du Maroc demandera ensuite à adhérer à la Confédération des Grandes Loges unies d'Europe en tant que membre associé.

En République tchèque, nos trois Respectables Loges ont décidé de se constituer en Grande Loge de République tchèque de Rite Ecossais Ancien et Accepté.

Une délégation du Conseil Fédéral dirigée par notre Très Respectable Grand Maître se rendra à Prague le dix neuf janvier prochain pour allumer les feux de cette nouvelle Obédience se composant de Frères, tous originaires de la Grande Loge de France. Dès son installation, cette jeune Grande Loge demandera son adhésion à la Confédération des Grandes Loges Unies d'Europe. Nous avons aussi, le Très Respectable Grand Maître et moi-même, pu avoir des discussions très fraternelles avec nos homologues de la Grande Loge de Belgique notre Sœur la plus proche dans son identité, qui nous a confirmé, sous réserve d'une adaptation de la Charte de la Confédération, avoir l'intention de nous rejoindre pour participer aux travaux de cette Confédération dans le courant de la nouvelle année maçonnique.

Il en est de même pour la Loge Nationale Française, petite Obédience d'une grande régularité dont les très fraternelles relations avec la Grande Loge de France ne sont plus à présenter.

De bonnes nouvelles nous parviennent du Mexique ou la Grande Loge du Queretaro l'un des états fédéraux du Mexique, souhaite signer avec nous dans le courant de l'année prochaine un traité de reconnaissance mutuel et d'inter-visite. Cette Obédience a environ 300 Frères, travaille au Rite Ecossais Ancien et Accepté, et est reconnue par la Grande Loge unie d'Angleterre. Vous trouvez dans chaque état fédéral du Mexique une Grande Loge du même type, l'état du Queretaro étant un petit état en comparaison des autres états Mexicains. Nos Frères mexicains nous confirment qu'actuellement, un certain nombre de Grandes Loges souhaitent un rapprochement avec la Grande Loge de France. J'espère vous présenter pour vote un ou deux traités avec ce Grand pays d'Amérique Centrale au prochain Convent.

Maintenant, mes Frères députés, permettez-moi d'avoir gardé le meilleur pour la fin de mes communications.

En effet, vous savez que depuis une vingtaine d'années, la Grande Loge de France se bat pour retrouver la fraternité perdue en 1964 avec les Grandes

Loges des états unis d'Amérique. Et bien aujourd'hui, un évènement d'importance nationale s'est produit, qui a bouleversé la paysage maçonnique français. La Grande Loge Nationale Française a rétabli des relations fraternelles avec le Grand Orient de France. Cet acte, qui est visible dans le journal de la Grande Loge nationale paru ce mois ci, modifie totalement notre approche auprès des obédiences américaines. Le seul argument développé contre nous par la Commission américaine de reconnaissance était depuis 1992 que la Grande Loge entretient des relations fraternelles avec le Grand Orient de France.

Cet argument ne tient plus, et nous permet à présent de relancer la Commission de reconnaissance américaine qui logiquement, ne devrait pas rester indifférente à cette nouvelle donne maçonnique. Peut être que l'année 2002 nous réservera quelques surprises en matière de nouvelles relations internationales en fonction de ce changement d'attitude de la Grande Loge nationale Française.

Mes Frères Députés, comme je m'étais engagé envers vous en juin dernier, la Grande Chancellerie travaille avec un véritable esprit d'équipe, et je voudrais ici remercier le Très Respectable Frère George Fiz, Grand Chancelier Adjoint, pour le suivi des territoires hispaniques, le Très Respectable Frère Michaël Segall, Grand Chancelier Adjoint pour l'Amérique du Nord, ainsi que le Très Respectable Frère Stanislas Quitman, Grand Chancelier Adjoint pour les Caraïbes, dont les contacts dans ces régions du Monde sont plus que fructueux. Je remercie aussi toute l'équipe du Conseil Fédéral qui se passionne pour les relations extérieures de la Grande Loge de France, merci aussi à Catherine Lissouck, assistante du Très Respectable Grand Maître et du Grand Chancelier pour son appui et ses compétences en matière de relations étrangères et spécialement en Afrique où nos Frères de Rite Ecossois sont chaleureux et dévoués à la Grande Loge de France.

Mes Frères Députés, j'ai pu présenter en novembre dernier une conférence publique, dans le cadre de l'Association Condorcet Brossolette, dont le thème était : « la Franc-maçonnerie dans le monde ».

Je tiens à la disposition de tout Frère qui le souhaiterait le texte de cette conférence qui, je l'espère, pourra vous informer sur la situation mondiale de la Franc-maçonnerie.

J'ai dit

**T.:R.:G.:M.:**

Je te remercie pour ton exposé clair et concis. Que la parole soit donnée.

**Jean-Claude Ricquebourg, R. : L. : n° 322 Le Réveil à l'Or. : de Douai**

C'est une question de vocabulaire qui me fait intervenir à propos de ce que je pense avoir bien entendu, lorsque notre T. : R. : F. : Grand Chancelier a parlé de «quelques Obédiences libérales européennes ». Je tiens à signaler que le terme libéral outre la connotation économique et politique qu'il peut avoir, avait été utilisé - il y a quelques années 4 ou 5 ans - par le Grand Orient qui a remplacé ce terme libéral par adogmatique. Je pense qu'il faut que nous évitions absolument ce terme qui nous entraîne dans des ornières difficiles.

**T. : R. : G. : M. :**

Mon Frère, tu as parfaitement raison. Il y a un problème de vocabulaire derrière cela. Bien entendu le Grand Chancelier utilisait le terme libéral au sens le plus général et non pas dans ces différentes connotations tant politiques qu'économiques voire maçonniques. Ta remarque est tout à fait entendue. Ce que tu as compris est ce qui devait être compris dans ce que souhaitait le Grand Chancelier.

**Christian Rivalle, R. : L. : n° 376 La Nouvelle Jérusalem à l'Or. : de Paris**

Mon intervention porte sur la Confédération des Grandes Loges Unies d'Europe. Je vois avec chaleur, satisfaction, l'évolution que j'estime positive de la Grande Loge de France. Dans le domaine des Grandes Loges Unies d'Europe, à l'article 4 de la Confédération, il est dit qu'il est créé un Comité de coordination avec un fonctionnement qui fera l'objet d'un texte ultérieur. J'aimerais savoir si ce texte a été écrit et, si la réponse est positive, nous le communiquer.

Concernant le fonctionnement. Je souhaiterais savoir comment ce Comité est présidé. Est-ce que la Présidence est tournante, qui est Président actuellement, comment cela se passe ? Ca, c'est sur la forme.

Sur le fond, le but était de contribuer à l'édification de l'Europe, à l'action caritative, et plus généralement au rapprochement des puissances maçonniques. J'aimerais avoir des éclaircissements sur l'action qui a été faite. Le dernier point : il est marqué que cette Confédération doit siéger dans des instances internationales, l'a-t-elle fait ? Merci.

**T. : R. : G. : M. :**

Mon Frère, je vais te répondre immédiatement sur un certain nombre de points. Le Grand Chancelier, bien entendu, sur ce qui le concerne, complètera les informations. Pour l'instant il n'existe pas réellement de texte officiel

quant au fonctionnement administratif de la Confédération. Cependant, la charte stipule qu'un Comité de Coordination devait être créé, composé d'un certain nombre de Grands Officiers en exercice, pour s'occuper de l'administration de la Confédération. J'ai été amené à répondre aux autorités actuelles de la Confédération que nous nous en tenions à ces principes-là, à savoir que, pour que cette Confédération ne devienne point une fédération, les présidences ne sauraient être effectuées que d'une manière tournante entre les différents membres de cette Confédération. Je souligne que le texte de la charte ne mentionnait ni la fonction de président, ni celle de secrétaire. A mes yeux ces fonctions ne peuvent être remplies que par des Grands Officiers en exercice.

S'il en allait autrement on serait en droit de craindre la création plus ou moins réelle d'une supra-obéissance au-dessus des Obédiences, ce que notre Convent n'a jamais accepté. Je suis d'une clarté la plus totale.

Pour la situation de fait actuelle, - il s'agissait d'une première -, dans sa réunion en Yougoslavie, le T.:R.:F.: Passé Grand Maître, Jean-Claude Bousquet, et le T.:R.:F.: Passé Grand Chancelier Charles Bernard Jameux avaient été désignés par les membres présents de la Confédération respectivement comme les Président et Secrétaire de cette Confédération.

Les choses devront être mises au point lors de la rencontre des Canaries. Nous tenons donc à un certain nombre de principes pour que cette Confédération devienne bien un espace européen et non point une autre Obéissance à savoir : Présidence et Secrétariat tournant occupés par des Grands Officiers en exercice.

A l'heure actuelle, pour répondre à d'autres points de ta question, cette Confédération n'a siégé bien entendu et ne siège dans aucune instance internationale, comment le lui reprocher. Il ne serait en être autrement. Voilà mes réponses à tes questions

Nous souhaitons que cette Confédération puisse vivre, pour cela elle doit être élargie à des Obédiences comme la Grande Loge de Belgique. Permettez-moi d'insister sur ce point, d'autant plus que la question a été posée par le Député de la « Nouvelle Jérusalem » qui a quelques relations privilégiées avec la Grande Loge de Belgique, avec en particulier la loge « Le Septentrion », si je ne me trompe pas. La Grande Loge de Belgique est une Obéissance importante, l'une des plus puissantes d'Europe, elle est et a toujours été notre premier allié.

Cette Confédération n'aura de possibilité réelle d'efficacité que si notre première alliée, à savoir la Grande Loge de Belgique, y participerait effectivement.

J'ai été chargé de cette mission par le Conseil Fédéral à son unanimité. Le Conseil a d'autre part rappelé que cela devait être la vocation de tout le Conseil Fédéral et de tous les Frères. Ceci est extrêmement important. Je tiens ici à préciser d'une certaine manière que nous souhaitons qu'il y ait un espace maçonnique européen rassemblant les Obédiences spirituelles et humanistes et non point un organisme qui serait un pendant de ce qu'est le C L I P S A S ou pourquoi pas le S I M P A, etc ... Ce n'est pas du tout l'état d'esprit qu'il doit y avoir en cette affaire. Les choses avancent d'une manière très précise dans ce domaine.

**T.:R.:G.: Chanc.:**

Je pense que le Très Respectable Grand Maître a fait le tour de la question. Je rajouterai simplement que nous avons à l'heure actuelle quelques demandes d'Obédiences qui souhaiteraient se rapprocher de la Confédération, qui ont eu et rendu les documents. Elles souhaiteraient des améliorations à la charte qui dispose de cette Confédération.

Nous reviendrons sur ce sujet avant le prochain Convent et bien sûr, mes Frères, vous serez informés et vous aurez des documents de travail.

**T.:R.:G.:M.:**

D'autres questions ? Le silence règne.

Mes Frères nous allons suspendre les travaux. Ils reprendront à 14 h 30 précises par les Communications du Grand Hospitalier le Très Respectable Frère Robert Delaye.

A mon coup de maillet les travaux sont suspendus.



GRANDE LOGE  
DE FRANCE



FRANCS-MAÇONS DE RITE ÉCOSAIS ANCIEN ET ACCEPTÉ  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

# CONVENT DE 6002

COMPTE RENDU  
OFFICIEL DES TRAVAUX

Résultats des votes

Oui : 562 voix

Non : 12

**Cette convention est adoptée.**

**T. : C. : F. : Prés. :**

Nous allons maintenant entendre le rapport du Grand Chancelier.

## Rapport du Grand Chancelier

**T. : R. : F. : Michel Singer, Grand Chancelier**

Depuis le dernier Convent, vous m'avez accordé votre confiance afin d'assurer et de développer les relations autant nationales qu'internationales de notre Obédience.

Dans un esprit de continuité en regard des travaux de mes prédécesseurs dans la fonction de Grand Chancelier, je me suis consacré cette année à d'une part, assurer de notre fraternité et de notre amitié les nombreuses obédiences maçonniques avec lesquelles nous avons des relations en Europe et au-delà, et d'autre part, accélérer le processus de rapprochement avec les différents courants de la Maçonnerie mondiale dont la grande majorité reste sous influence de la Grande Loge unie d'Angleterre.

Grâce à une équipe de Frères fidèles et compétents membres de la Grande Loge de France, nous avons pu obtenir quelques avancées vers diverses Obédiences qui ne nous connaissaient pas ou peu, et qui souhaitaient, même si cela n'est pas sanctionné aujourd'hui par des traités, recevoir de notre part une meilleure information sur ce que nous sommes, et ce que représente la Grande Loge de France dans le concert de la Franc-Maçonnerie Universelle.

Je vais donc, mes Frères Députés, vous faire rapidement un tour géographique des différentes actions entreprises et des rapprochements obtenus au cours de cette année maçonnique.

Commençons bien sûr par notre pays, où la Franc-Maçonnerie est diverse, chaleureuse et solide, mais où malheureusement subsiste une obédience avec laquelle il serait souhaitable pour nous tous d'établir, ou de rétablir, des relations fraternelles.

Je veux parler ici de la Grande Loge Nationale Française, qui, comme vous le savez, s'obstine depuis si longtemps à rester en dehors de la Fraternité, et continue de considérer la Grande Loge de France comme l'ennemi héréditaire, le concurrent illégitime face à leur statut d'obédience « reconnue » c'est-à-dire les porte-paroles filialisés de la Grande Loge Unie d'Angleterre.

Quelle n'a pas été notre surprise quand la Grande Loge Nationale a publié ce fameux communiqué de décembre dernier rétablissant « s'il n'y en a jamais eu » des relations fraternelles avec le Grand Orient de France.

Il nous a paru à ce moment, judicieux et constructeur, d'essayer d'établir un contact

avec certains dignitaires de cette obédience, pour prendre la température, et voir s'il serait possible pour nous aussi, de « rétablir des relations fraternelles » avec elle.

Vous ne le savez peut être pas, mais les Frères de la Grande Loge Nationale Française pris en flagrant délit de visite dans nos Loges, sont menacés de radiation immédiate et sans appel. Il faut ici préciser, mes Frères, que nous reconnaissons comme tels les Frères de la Grande Loge Nationale Française, et que notre opprobre ne s'applique pas bien sûr, aux Loges de cette Obédience, mais est dirigée exclusivement vers les Dignitaires qui s'enferment dans leur sectarisme et leur isolationnisme en nous refusant autant la qualité de Maçon, qu'un éventuel rapprochement qui porterait atteinte à leur « fond de commerce » international et j'utilise les propos de leur propre Grand Secrétaire. Une rencontre a eu lieu au siège de la Grande Loge Nationale Française le 19 avril dernier entre les Grands Maîtres respectifs, accompagnés de leurs Grands Chanceliers, avec la présence du passé Grand Maître Claude Charbonniaud. Il a été agréé à la fin de cette rencontre, qu'un communiqué commun de rétablissement de relations fraternelles serait élaboré par le Grand Secrétaire de la GLNF et le Grand Chancelier de la GLDF, et que ce communiqué serait publié dans les journaux respectifs des deux Obédiences après signature des Grands Maîtres. Ce communiqué a été finalisé, le lendemain le 20 avril, et nous attendons toujours la signature du Grand Maître Foellner.

Il est clair aujourd'hui, que la Grande Loge unie d'Angleterre a bloqué le processus de réconciliation pour éviter que les Grandes Loges reconnues réagissent en se rapprochant à leur tour de la Grande Loge de France. En effet, dans le monde maçonnique, tout est lié, et les avancées que nous obtenons à l'heure actuelle sur le continent américain, autant du nord que du sud, gênent considérablement les dignitaires de la GLNF, jaloux de leur exclusivité relationnelle avec les Obédiences étrangères.

L'antagonisme latent et historique entre la Grande Loge Unie d'Angleterre, « Mother Lodge of the World », et les Obédiences libres, souveraines et indépendantes d'Europe et principalement de France est facile à expliquer. Tout vient de l'influence du Rite Ecossais Ancien et Accepté, que les Anglais voient, et l'ont toujours vu d'ailleurs, comme un concurrent très sérieux à leur position hégémonique. Quand on voit la chute des effectifs maçonniques dans les pays anglo-saxons, il est heureux de constater que les Obédiences pratiquant le Rite Ecossais se portent relativement bien, et que la pérennité de ces Obédiences est tout de même assurée. Peut-être, un jour, l'Angleterre cessera de nous dénigrer et de nous injurier en nous qualifiant de maçons « irréguliers » mais force est de constater, encore que la semaine dernière, un comité restreint de la Grande Loge Unie d'Angleterre déclarait que la Grande Loge de France était une Obédience irrégulière.

Quel non sens, il ne saurait être question de l'accepter sans réagir.

Grâce aux communications nouvelles, je pense ici à l'Internet, l'information se transmet à la minute, et nous nous rendons compte du nombre croissant de soutiens à la Grande Loge de France à travers le Monde.

Nul doute que les pierres de reconstruction sont aujourd'hui posées. Les Anglais ne pourront plus aussi facilement qu'avant taxer la Grande Loge de France d'irrégulière ou de clandestine, comme j'ai pu l'entendre récemment, termes qui aujourd'hui

apparaissent discriminatoires et sectaires au regard de l'évolution démocratique de la Franc-Maçonnerie.

Nous ne renonçons pas davantage à envisager la possibilité d'une réconciliation avec la Grande Loge Nationale Française, au moment où elle reconnaîtra enfin la qualité maçonnique et initiatique des Frères de la Grande Loge de France.

En Europe, des avancées importantes ont eu lieu cette année, nous avons reçu en Loge de nombreux Frères allemands appartenant à la Grande Loge AFAM d'Allemagne, Obédience affiliée à l'Angleterre. Ces Frères souhaitent un rapprochement officiel avec notre Grande Loge, et le montrent bien en nous visitant et en refusant l'hégémonie anglaise. La meilleure preuve de nos relations fraternelles avec la Grande Loge AFAM d'Allemagne se traduit par l'inter-visite et le jumelage de certaines de nos Loges avec des Loges Allemandes. La même situation se reproduit en Suisse, en Italie et en Autriche ou de nombreuses Loges se rencontrent et fraternisent sans peur des dictats de part et d'autre des frontières immédiates de nos pays. En Belgique, nos fidèles Frères de la Grande Loge de Belgique, nos amis, nos proches, nous témoignent d'un soutien sans faille, et nos Loges s'inter-visitent et de nombreux jumelages existent dans la plus grande fraternité.

En Espagne, nos loges du Rite Ecossais Ancien et Accepté se développent lentement mais sûrement, sans ambition de créer une énième Grande Loge, et nos Frères Espagnols sont fiers d'appartenir à la Grande Loge de France.

Il en va de même dans certains pays d'Europe centrale dont la Hongrie et la République Tchèque où les Obédiences amies travaillent au Rite Ecossais Ancien et Accepté et reçoivent les Frères de la Grande Loge de France avec la plus grande fraternité.

En ce qui concerne nos relations avec l'Amérique centrale et du sud, et je sais que certains de nos Frères sont particulièrement sensibles à cette région du monde, nous avons, avec l'aide du Très Cher Frère Mario Sanguina, fin connaisseur de ce continent, relancé toutes les Grandes Loges présentes dans ces pays grâce aux nouvelles techniques de communication, et en particulier grâce à l'Internet et nous leur avons envoyé des messages d'amitié en leur proposant de lier des relations fraternelles avec nous. Certaines Grandes Loges sont plus réceptives que d'autres, mais à chaque fois nous sentons de leur part une certaine peur, due à la pression que leur met la Grande Loge Unie d'Angleterre pour empêcher un possible rapprochement. Il s'agit là d'un travail de longue haleine, que les Chanceliers successifs ont entrepris depuis des dizaines d'années. Une Grande Loge a souhaité se rapprocher de nous par la signature d'un traité d'amitié, il s'agit de la Grande Loge du Guatemala, pour laquelle je vous proposerai de confirmer ce traité à l'issue de mon intervention.

D'autres Grandes Loges nous ont répondu fraternellement mais toujours en mettant en avant les menaces anglaises de suspension au cas où elles établiraient avec nous des relations fraternelles.

Il est tout de même probable que les Grandes Loges d'Argentine et du Chili et certaines Grandes Loges du Brésil se rapprochent de nous dans un avenir proche.

Permettez-moi de vous rappeler ici, mes Frères, les nombreux traités d'amitié que nous

avons actuellement avec de nombreuses obédiences d'Amérique du sud et centrale plus d'une dizaine au Brésil, en Equateur, au Mexique, en Uruguay, et maintenant au Guatemala, vous aurez d'ailleurs l'occasion, à la clôture du Convent, de rencontrer 27 délégations qui viennent nous visiter officiellement. La Grande Loge de Cuba, 25 000 membres au Rite Ecossais Ancien et Accepté, n'a pas osé signer de traité avec nous par peur des représailles anglaises, mais un de nos Frères expatrié à Cuba à l'heure actuelle est dûment mandaté pour tenter de recréer un climat de fraternité et de convaincre les dignitaires de l'Obédience Cubaine de signer avec nous ce possible traité d'amitié.

Aux Etats-Unis, nous espérons pouvoir début juin signer un traité d'amitié avec l'Etat de l'Arizona, malheureusement, suite aux pressions et aux menaces proférées par la Grande Loge Nationale française, appuyée en cela par la Grande Loge Unie d'Angleterre, ce traité n'a pas vu le jour. Nous ne reculons pas devant les menaces et continuons à construire des relations avec le plus grand nombre d'obédiences à travers le monde. Nous aurons d'ailleurs le plaisir d'accueillir pour la première fois depuis quarante ans, à la clôture de notre Convent, une délégation officielle d'une Grande Loge Américaine, la Grande Loge du Minnesota.

En Afrique, nos Loges de Rite Ecossais Ancien et Accepté et patentées par la Grande Loge de France se développent d'une manière satisfaisante, et nos Frères Africains nous visitent régulièrement. Vous aurez l'occasion de constater à la clôture de notre Convent les nombreuses Délégations Africaines qui seront présentes pour nous confirmer la fraternité et les bonnes relations qui existent depuis des années entre nous.

En ce qui concerne la Confédération « les Grandes Loges Unies d'Europe », la dernière rencontre des Obédiences membres a eu lieu aux Iles Canaries fin mai dernier, et aujourd'hui, cette Confédération signifie pour nous une relation fraternelle avec huit autres Grandes Loges à travers l'Europe. Certainement d'autres Obédiences se joindront à cette Confédération qui, je le rappelle, n'est pas une supra-Obédience mais bien un lieu de rencontre fraternel de tous les Frères membres, pour promouvoir l'esprit et les échanges maçonniques entre ces Obédiences.

Notre Très Respectable Grand Maître a souhaité lui-même s'occuper de l'évolution de cette Confédération, je lui laisserai donc le soin de vous en parler plus précisément si vous souhaitez de plus amples détails à ce sujet.

Mes Frères Députés, une véritable accélération des travaux de la Grande Chancellerie se fait sentir actuellement grâce aux nouvelles méthodes de communication qui permettent de transférer dans le monde entier l'information, les questions et les réponses.

J'avais déclaré, lors de ma prise de fonction, que le mandat de Grand Chancelier n'a de sens qu'avec une véritable équipe, elle existe, elle fonctionne avec courage, chaleur et dévouement.

Je salue ici les efforts du Très Respectable Frère Michael Segall, pour le continent Américain en général, ceux du Très Cher Frère Mario Sanguina pour les pays de langues espagnole et portugaise dont l'aide est très précieuse, les travaux du Très Respectable Frère Gilbert Schulsinger pour le Continent Africain, et bien sûr toute l'équipe de Frères compétents qui ont tous le même souhait : confirmer la Grande Loge

de France dans sa souveraineté, son indépendance, et sa stature d'Obédience historique dans le paysage mondial de la Franc - Maçonnerie. J'ai dit.

**T.:C.:F.: Prés.:**

Vous venez d'entendre le rapport du Grand Chancelier avez-vous des questions ?

**T.:C.:F.: Christian Rivalle, R.:L.: 376, La Nouvelle Jérusalem, Or.: de Paris**

La régularité, quel poison ! La Grande Loge Unie d'Angleterre qualifie la Grande Loge de France d'irrégulière, et dans les statuts de la Confédération des Grandes Loges Unies d'Europe, il y a un article qui oblige les Obédiences qui veulent adhérer à être reconnues comme régulières. Je vais reposer toujours à peu près la même question : pour que la Grande Loge Unie d'Europe puisse exister, il est nécessaire que des Obédiences, les grandes Obédiences amies puissent y adhérer, par exemple la Grande Loge de Belgique, et donc il est nécessaire de modifier les statuts. Question, où en est la modification de ces statuts ?

**T.:R.:G.: Chanc.:**

Mon Frère, il y a ici deux questions.

La première, il s'agit de ce dont nous avons parlé tout à l'heure, c'est cette permanente concurrence entre les travaux de la maçonnerie française en général et de la Grande Loge en particulier et de la Grande Loge Unie d'Angleterre qui voit toujours son territoire un peu mordu, un peu atteint, et qui se défend comme elle peut. Il faut savoir une chose, la régularité, ce n'est pas très important et la reconnaissance encore moins. Nous sommes une Grande Loge souveraine, indépendante et historique, c'est cela qui est important. Et je peux vous assurer qu'un grand nombre d'Obédiences dans le monde, même si elles sont un peu peureuses, un peu timides, nous reconnaissent comme telles. Nous avons beaucoup de Frères qui voyagent à l'étranger, ces Frères sont bien entendu reçus dans les Loges de ces Grandes Loges qui nous aiment, qui nous apprécient. C'est toujours ce problème de Dignitaires, ce problème de « grands chefs » qui ont peur de faire des avancées, qui ont peur de prendre position et qui restent toujours dans l'alternative. C'est un problème d'officialité de relations. Heureusement, la Franc-Maçonnerie française en général, et les Frères de la Grande Loge de France en particulier sont en général bien reçus dans le monde.

Je voudrais dire un mot sur la Confédération. Effectivement je vous en avais parlé à la Tenue de Grande Loge, je travaille, nous travaillons, nous sommes plusieurs Frères à travailler avec la Grande Loge de Belgique pour essayer de finaliser leur adhésion à la Confédération.

**T.:C.:F.: Henri Sierra, R.:L.: 661, Concorde et Sincérité, Or.: de Paris**

Je viens d'écouter avec attention le rapport du Grand Chancelier. C'est au Grand Maître que je pose la question : où est donc la Fraternité dans nos Obédiences ? Bien sûr, je

sais, vous allez lever les bras au ciel, vous me répondrez aussi que vous avez fait des démarches pour ceci pour cela. Ne croyez-vous pas que l'heure est arrivée, dans ce troisième millénaire, de faire non pas des démarches mais des concessions. Il faut que toutes les grandes Loges d'Europe et d'Amérique du Nord et du Sud réussissent un congrès exceptionnel pour que leurs points de vues se rapprochent d'autant que, vous le savez mieux que moi, aucune animosité n'existe entre les Frères du bas, parce que nous nous sommes les Frères du bas.

**T.:R.:G.: Chanc.:**

Bien entendu, je peux vous assurer ici, que l'attitude de la Grande Loge de France est toujours une attitude fraternelle, nous avons ouvert nos bras à beaucoup d'Obédiences, en particulier, à la Grande Loge Nationale Française. Nous leur avons dit que nous étions tout à fait prêts à discuter avec eux et à être fraternels et nous comporter comme des vrais francs-maçons.

J'ai ici le texte du communiqué, je vais vous lire une phrase qui est la plus importante : « Les deux Obédiences affirment et déclarent solennellement reconnaître la plénitude de l'Initiation pratiquée par elle, donnant à chacun de leurs membres la totale qualification de Frère dans le concert de la maçonnerie universelle ». Nous savons mes Frères que c'est cette phrase qui bloque le processus.

**T.:C.:F.: Daniel Milgram, R.:L.: 871, Art et Progrès, Or.: de Paris**

Deux petites questions destinées à notre Grand Chancelier. Premièrement peut-on avoir la certitude que désormais nous serons représentés dans la G.L.U.E. par un élu, voire des élus si c'est nécessaire et que nous n'aurons plus la présence de Frères qui ne sont plus en charge des responsabilités de l'Obédience pour nous y représenter ? Deuxième question, quel va être, afin qu'il y ait une représentativité digne du projet, le budget alloué à la G.L.U.E ?

**T.:R.:F.: Guy Paviot, R.:L.: 1198, Condorcet - Droits de l'Homme, Or.: de Paris**

Je me réjouis du traité d'amitié qui va être signé et présenté à l'adoption du Convent avec la Grande Loge du Guatemala qui comportait en 1997, 677 Frères. Je voterai dès demain ce traité s'il en était possible mais une seule fois suffira. En revanche rien de neuf, aucune percée n'a été faite ou reconduction des tentatives fort avancées qui avaient été initiées par le Très Respectable Frère Georges Fiz avec Cuba, rien davantage avec les Grandes Loges de Saint Domingue et d'Haïti, rien également avec les Loges latines du bassin méditerranéen, pourquoi et jusqu'à quand ? Rien non plus avec la Grande Loge d'Argentine qui a été toujours une fidèle amie de la Grande Loge de France. Tout en revanche me semble-t-il tourne autour de la Grande Loge Unie d'Angleterre, notre meilleure ennemie ou notre pire ennemie, si l'on veut être tout à fait cohérent et pour quel résultat, mes Frères ? Ala trappe du Père Ubu, nos relations avec Prince Hall, dont les trois derniers Convents ont fait l'objet de promesses intangibles.

A la trappe également, nos relations, d'après ce que j'ai pu comprendre, avec l'Etat Fédéré des États-Unis d'Amérique, le Minnesota qui viendra nous rendre visite, mais ne signera, je ne le suppose pas, un traité d'amitié avec nous.

La ligne budgétaire de la Grande Chancellerie est chaque renouvelée ce qui veut dire qu'elle est épuisée, ce qui implique également qu'il puisse y avoir pour le Grand Chancelier ou le Grand Maître de la Grande Loge de France des déplacements aussi faciles que ceux qui consistent à aller aux Antilles, voir sur les territoires américains visiter nos Loges de Guyane. C'est très bien, mais il serait également parfaitement décent et fraternel, de visiter des pays qui nous sont très proches, les pays d'Amérique du Sud, à commencer par le Brésil, voire d'autres pays qui n'attendent que la visite du Très Respectable Grand Maître.

Ma question est la suivante, pourquoi cette politique d'indifférence vis-à-vis des Grandes Loges Symboliques qu'elles soient d'Amérique latine, Centrale ou d'Europe et à quel prix ne trouvez-vous pas mes Frères choquant cette politique d'impuissance de la Grande Chancellerie de la Grande Loge de France. On se gargarise de résultats, malheureusement nous avons des témoignages permanents d'auto-satisfaction, à quel prix et jusqu'à quand ?

#### T.:R.:G.: Chanc.:

En ce qui concerne Cuba, l'année dernière je n'étais pas en charge, personne n'a rien signé à Cuba, ce n'était pas possible. Le Grand Trésorier, notre Frère Michel Raday, a été à Cuba il y a deux mois, il les a revus, il a discuté avec eux, et je l'ai dit dans mon rapport, nous avons un Frère sur place, de la Grande Loge de France, qui s'occupe d'essayer de les convaincre de signer un traité avec nous. *Je ne me déplace que si j'ai la certitude de ne pas revenir les mains vides.* L'Amérique du Sud c'est loin, il y a beaucoup de choses à faire, il y a l'Europe aussi et nous essayons de construire quelque chose en Europe ; tu as cité Haïti je te signale, que le Grand Orient d'Haïti fait partie des 27 délégations qui seront présentes au Convent. Tu as parlé du Minnesota, je te signale que le traité avec le Minnesota a été signé l'année dernière, je n'étais pas en charge. Je pense que Grande Chancellerie fait son travail, les Chanceliers successifs font leur travail, dans la mesure de leurs possibilités et dans la mesure des généralités maçonniques mondiales. Mais l'Amérique du Sud on s'en occupe, toutes les Grandes Loges d'Amérique du Sud ont été contactées, une par une, nous avons beaucoup de réponses mais des réponses qui ne signifient pas obligatoirement la signature d'un traité. Mais si tu te rends en Amérique du Sud, et je sais que tu t'y rends, il y a quelques années quand tu étais en charge de la Grande Chancellerie, tu as été certainement très bien reçu dans ces pays et c'est toujours le cas pour nous.

#### T.:C.:F.: Henri Zanditenas, R.:L.: 1264, Bereshit, Or.: de Jérusalem

Je voudrais dire très simplement que j'ai été très satisfait du rapport de Michel, et je voulais vous dire que je suis à disposition, comme nous en avons discuté tout à l'heure. La Grande Loge a fait un grand pas en Europe et autour de la Méditerranée et comme

je l'avais dit au Congrès de décembre, je suis à disposition pour maintenir ces contacts par un petit bulletin ou autre chose, de façon à aider et à pérenniser tout ce que Michel et la Grande Chancellerie a fait jusqu'à maintenant. Il faut maintenir tout ce que nous avons vu. Je suis à Jérusalem, et j'adore et j'aime quand je reçois ou quand je rencontre des Frères de la Grande Loge de France.

#### T.:C.:F.: Marcel Pinon, R.:L.: 835, Ordre et Soleil, Or.: de Joigny

Je voudrais apporter une petite contribution à cette réflexion, en particulier du fait que notre Grand Chancelier a évoqué l'éventuelle rivalité entre Rites, à l'occasion, de nos difficultés à être reconnus. Je pense qu'il faut évacuer cette possibilité pour deux raisons. Tout d'abord la Grande Loge Nationale Française comporte la moitié de ses membres qui pratiquent le Rite Ecossais Ancien et Accepté, et ensuite dans la maçonnerie anglo-saxonne des millions de Frères pratiquent ce rite, à partir du 4ème degré et vivent tout à fait en cohabitation aux trois premiers degrés en Rite anglo-saxon et les 30 degrés suivants dans le Rite Ecossais Ancien et Accepté. Je crois qu'il faut voir surtout une réalité française, et en particulier il faut savoir que depuis un certain nombre d'années la règle de l'Obédience unique dans un territoire n'existe plus et que par contre pour qu'une Obédience soit reconnue là où une est déjà reconnue, il faut que la plus ancienne donne son accord, et nous sommes en fait dans cette position. C'est donc bien un problème d'Obédience, c'est un problème de situation française qui est en cause. Alors, est-ce que l'on peut avancer, je ne pense pas que l'on puisse rapidement avancer mais par contre, il y a un point sur lequel on peut faire des efforts, c'est celui des relations entre Frères et les visites des Frères de la Grande Loge Nationale, moi j'en connais depuis des années, depuis que je suis maçon j'ai vu des Frères qui viennent, qui sont reconnus sur leurs qualités maçonniques et non pas parce qu'ils appartiennent à telle ou telle Obédience, on sait bien sûr qu'ils sont des maçons réguliers dans leur Obédience mais c'est un peu subsidiaire, et il arrive aussi que certains Frères de la Grande Loge de France soient admis, dans certaines conditions, à des Tenues de la Grande Loge Nationale. Ce qu'il faut, c'est exploiter ces relations. Et en particulier sur le plan international, je voudrais savoir, c'est la question que je pose, si on a bien organisé la possibilité pour des Frères qui se rendent à l'étranger, de les faire se mettre en contact avec les Frères connus dans tel et tel territoire, de manière à entrer petit à petit en relations personnelles avec des Frères, parce que vous savez que dans la maçonnerie anglaise souvent les Frères sont reçus à titre personnel, sans faire état de leur Obédience. En quel état est cette organisation des relations de Frères à l'International ?

#### T.:R.:G.: Chanc.:

La première chose que je voulais dire, nous ne recherchons la reconnaissance de personne, que les choses soient claires. Nous sommes une Obédience, comme nous sommes et nous ne faisons allégeance à personne, nous sommes souverains, indépendants. La seule chose que nous cherchons ce sont des traités d'amitié. C'est cela qui nous intéresse, être reconnu, cette notion-là n'a pas de signification pour la

Grande Loge de France.

En ce qui concerne les Frères, c'est une action qui est journalière, sachez-le. Chaque jour des Frères de toutes vos Loges viennent à la Grande Chancellerie ou téléphonent à la Grande Chancellerie, et demandent et informent, qu'ils vont se rendre dans tel ou tel pays et souhaiteraient avoir des contacts avec les Grandes Loges ou les Obédiences de ces pays. C'est une information qui est donnée systématiquement à tous les Frères, nombre d'entre vous le savent, j'ai été contacté par certains d'entre vous ici, et je leur dis immédiatement s'ils peuvent visiter, s'ils ne peuvent pas visiter ou si la possibilité existe même si l'Obédience n'est pas une Obédience en amitié avec nous. C'est un travail qui est quotidien, qui est fait systématiquement. Je vous donnerai deux exemples, le dernier c'est hier, un jeune Frère part en Californie, il se fait que nous connaissons bien le Grand Secrétaire de la Grande Loge de Californie, et que nous allons l'envoyer vers lui, parce que ce Frère qui est un Frère de formation Grande Loge de France et il souhaite évidemment rejoindre une Loge de recherche dans ce pays et il n'y en a pas beaucoup. Un autre exemple, nous avons un Frère qui va faire un tour du monde de 3 ans, et qui va visiter 60 pays et que j'ai informé pendant toute une journée sur les 60 possibilités de visites ou de non visites. Il va faire un tour du monde extraordinaire, il est d'ailleurs sur Internet et si cela vous intéresse je pourrai vous en dire plus à l'occasion.

**T.:C.:F.: Joël Gregogna, R.:L.: 1208, Maat-Conscience Individuelle, Or.: de Evry**

Nous sommes tous d'accord sur un certain nombre de principes, sur la mesure à conserver entre la qualité des Frères extérieurs à la Grande Loge de France et la quantité des Obédiences du groupement des Obédiences qui les abritent, sous sommes d'accord sur l'action individuelle de chacun mais également sur l'action collective que la Grande Chancellerie doit faire ; néanmoins, il y a deux points importants dont le second est le corollaire du premier. Premier point il faut un plan de communication au niveau de la Grande Chancellerie. Je ne doute pas mon Frère que tu en as un. Deuxième problème, combien, quel est le budget, à titre indicatif, que les Grandes Loges, les autres Loges françaises, les autres Obédiences consacrent à la Chancellerie et de combien as-tu besoin toi-même ? Nous allons en parler tout à l'heure de l'argent et là je n'ai pas de chiffres, je voudrais en avoir.

**T.:R.:G.: Chanc.:**

Je vais te répondre avec des chiffres que j'ai, qui datent de 2 ou 3 ans. Je connais le chiffre de la Grande Chancellerie du Grand Orient de France, il est d'environ 500 000 F. Le chiffre de la Grande Chancellerie de la Grande Loge Nationale Française est beaucoup plus important, de par leurs tendances naturelles orientées beaucoup plus vers l'international. J'avais entendu parler d'1 million de francs, mais je n'en suis pas sûr. Ces 2 chiffres remontent à deux ou trois ans, vous connaissez le nôtre, il a été pendant des années de 170 000 F, je sais que cette année notre Très Respectable Frère Grand Trésorier a repris les budgets qu'il a modifié, mais je pense qu'il vous en parlera lui-même.

**T.:R.:G.:M.:**

Tout d'abord, quant à la question administrative sur les budgets, j'en ai parlé dans mon discours allocution préliminaire. S'il est vrai qu'il faudra doter d'une manière franche la Grande Chancellerie des sommes nécessaires, n'oubliez pas non plus qu'il y a un certain nombre de lignes qui sont des lignes aides internationales. Sur le fond de la politique internationale de la Grande Loge de France, et donc à partir de là sur la Confédération de la Grande Loge Unie d'Europe : La Grande Loge de France représente ici, comme je l'ai dit ce matin, le pôle spirituel et humaniste. Elle doit se positionner, en Europe et hors d'Europe sur cette position en rassemblant d'abord autour d'elle, les Obédiences qui partagent cette même vision pour en même temps travailler avec les autres. Que les autres aient une sensibilité proche de la sensibilité du Grand Orient de France ou qu'ils aient une sensibilité proche de la Grande Loge Nationale Française. Nous nous refusons à tenir un discours qui consisterait à accepter un isolement international pour nous contenter comme cela fut naguère dit de « miettes » que seraient des petites ou très petites obédiences aux yeux des Frères. Nous devons avoir au contraire une politique qui consiste à affirmer que nous représentons une idée de la maçonnerie spirituelle et humaniste ; quand nous nous adressons de cette manière à certains pays, en particulier en Amérique latine, c'est un discours, malgré les foudres américaines ou anglaises, qui pénètre petit à petit. Il est vrai qu'en Amérique latine, la question Nord américaine pèse et la relation que l'on a ou que l'on a pas avec l'Amérique du Nord ouvre ou n'ouvre pas les portes. Quant à la Confédération, si la Confédération restait ce qu'elle est, c'est-à-dire composée de la Grande Loge de France, de la Grande Loge Traditionnelle Symbolique Opéra, je vais sans doute en oublier, la Grande Loge du Portugal, La Grande Loge des Canaries, deux grandes Loges libanaises et la Grande Loge de Yougoslavie, plus les Grecs, sa faiblesse demeurerait évidente. Ce qui ne signifie pas nécessairement qu'elle soit inintéressante. Elle est faible pour des raisons institutionnelles. La Yougoslavie est un pays qui n'existe plus, le jour où les Frères accepteront de s'appeler Serbes tout changera, parce que de ce fait là des relations avec les Croates, les Slovènes ou les Bosniaques, deviendront de nouveau possible. Tant qu'ils continueront à faire référence à l'ancienne Yougoslavie, tous les autres refuseront tout dialogue. Les choses peuvent sans doute s'arranger. Quand nous parlons de la Grande Loge de Grèce, disons la vérité, quant à leur nombre : le Grand Orient de Grèce c'est moins de 50, la Grande Loge de Grèce, quant à elle devrait se limiter entre 10 et 20 membres. La Grande Loge des Canaries est une vraie Obédience, elle est canarienne. J'ai quelque peu fait évoluer mon point de vue, la Grande Loge des Canaries est une Obédience moins nombreuse qu'on ne le dit mais avec une vraie tradition maçonnique et en plus une histoire, puisque comme vous le savez, c'est à partir des Canaries qu'a commencé le franquisme et la fin de la maçonnerie en Espagne, comme le montre l'état de délabrement du Temple de Ténérife. Les Canaries, pour l'Espagne peuvent sans doute être un nouveau départ pour sa maçonnerie. Cela dit les Canaries font partie de l'Espagne et l'Espagne n'est pas un état fédéral même si elle accorde des autonomies importantes à certaines de ces régions, en particulier le Pays Basque, la Catalogne et les

Iles Canaries. Nous allons donc à partir de cela continuer une politique pour aider l'Espagne à reconstruire sa maçonnerie. Il ne faudra pas que ces structures viennent nuire aux efforts que nous faisons en Espagne, où nous avons cinq Loges : deux Loges à Madrid, une à Barcelone, une à Gérone et une au Pays-Basque. La Grande Loge du Portugal existe, les Frères sont sympathiques mais combien sont-ils ? Le Liban : deux Obédiences – mais combien y-a-t-il d'Obédiences au Liban, 46, 47, 48, 52 ! – et quant à l'une des deux, il faut savoir qu'elle vient de subir une nouvelle scission. Nous ne sommes pas opposer à aider à remettre un peu d'ordre dans la maçonnerie libanaise, nous en serions heureux. Mais je doute du résultat. Cela ne signifie pas que c'est inutile, je pense même que c'est utile pour permettre de structurer les choses, à une seule et unique condition c'est que cela ne devienne pas une Obédience et qu'elle s'ouvre aux autres puissances maçonniques européennes qui pourront aider à fédérer tout cela. Il n'y en a plus qu'une ou deux Obédiences qui peuvent le faire. En France la GLTSO, ailleurs la Grande Loge de Belgique. Si la Grande Loge de Belgique reste hors de la confédération, nous aurons une structure certes, mais nous n'aurons rien d'efficace. Revenons au texte de la Charte. Il a été acquis aux Canaries, d'une manière claire, qu'il n'y aura pas de problème sur la lettre de la Charte, à partir du moment où l'on respecte un certain esprit. La référence que nous prenons est le Convent de Lausanne, trois grandes lumières et puis l'éducation laïque. Le Rite que pratique la Grande Loge de Belgique ne fait pas partie de la première Charte, parce que les belges ne sont pas membres, s'ils nous rejoignent il sera ajouter. Ensuite, quant au fonctionnement de la Confédération, il y a un fait nouveau qui est extrêmement important, ce sont les Obédiences qui prennent la présidence, à tour de rôle. La Grande Loge de France a accepté de garder cette présidence. Comme dans le monde profane, à la présidence de l'Europe, ce sont les pays membres qui président : aujourd'hui la Grande Loge de France, demain la Grande Loge Traditionnelle Symbolique Opéra. La souveraineté des Obédiences est respectée, parce que là nous sommes bien dans une Confédération. Il n'y a pas d'élection d'un Président hors d'une structure obédientielle. Cela me semble être un acquis remarquable qui change beaucoup la philosophie des choses. Quant au budget, il a toujours été dit qu'il ne devait pas y avoir de budget spécifique. Le budget concernant la Grande Loge de France était pris tant sur les budgets de la Grande Maîtrise, que de la Grande Chancellerie ou que de l'aide internationale. Il n'y a donc pas de budget spécifique pour les Grandes Loges Unies d'Europe. Tels étaient les engagements du T.:R.:F.: Passé Grand Maître Jean-Claude Bousquet lors de la création de la Confédération. Nous avons refusé de céder sur ce point lors de la première journée de la réunion des Canaries qui a été difficile : l'idée de statut d'association Loi 1901 était renvoyée à une Commission où siège notre actuel Grand Orateur, le T.:R.:F.: Guy Dupuy et le T.:R.:F.: Jean-Marie Doumbé, Second Grand Maître Adjoint. L'idée de statut Loi 1901 est dangereuse, pour des raisons simples : premièrement il est difficile de faire une association Loi 1901 avec des pays étrangers, les associations européennes en revanche existent mais comme la Confédération est élargie au bassin méditerranéen on sort de l'Europe. Si un jour la Grande Loge du Maroc

rentre, ce qui sera une bonne chose, comment fera-t-on puisque l'on est plus dans la sphère du droit européen ? Même chose a fortiori pour les libanais ; il y avait encore deux points pour nous très gênants. C'était, non pas la gestion quotidienne de la Confédération : il est normal pour cela de procéder à la majorité. En revanche il en va tout autrement pour la représentation de la Confédération sur décision à la majorité et sur l'élaboration de son budget à la majorité. Pour être très clair, la Grande Loge Traditionnelle Symbolique Opéra et le Grande Loge de France s'y sont opposées fermement, pour deux raisons, parce que nous ne voulons pas la constitution d'une pseudo super-Obédience. Or s'il y a une représentation décidée à la majorité ce serait bien une Obédience au niveau international, et nous aliénerions notre souveraineté. Quant aux budgets, il est évident que c'est l'Obédience la plus importante, la Grande Loge de France qui doit faire le plus grand effort. Or il était impossible que nous nous trouvions dans une situation dans laquelle nous nous verrions imposer un budget qui n'est pas le nôtre et dont nous ne voulons pas. Cela a aussi été repoussé.

Cela dit, la Confédération en elle-même doit s'ouvrir à des nouveaux membres si elle veut perdurer, et d'abord à la Grande Loge de Belgique. Elle ne doit pas non plus comme l'a dit le Passé Grand Maître Jean-Claude Bousquet, dans son discours final, être un anti CLIPSAS ou un anti SIMPA. Il faut être clair si elle devenait un anti SIMPA jamais la Grande Loge de Belgique ne nous rejoindra car elle est membre du SIMPA. La Confédération ne doit pas être non plus un instrument de guerre contre les autres Obédiences. Il ne faudrait pas que la Confédération crée un mini espace britannique à la française pour s'opposer aux autres. Il s'agit bien au contraire de rassembler et non pas de diviser pour construire à partir de la Confédération ce que nous avons construit en France. Nous rassemblons les Obédiences qui partagent la même vision pour pouvoir discuter avec les autres. S'il s'agissait de s'aligner sur les anglais ou sur ceux qui ont rompu avec le Grand Orient de France, sachez que les conséquences en interne pour la Grande Loge de France seraient désastreuses ; n'oubliez pas non plus que nous avons des accords, en particuliers immobiliers. De plus la proximité de nos Frères, particulièrement en Province, fait que toute rupture avec le Grand orient de France serait folie.

En ce qui concerne la Grande Loge Nationale Française, elle est aujourd'hui en mauvaise état. La Grande Loge Nationale Française est au bord de l'implosion ou de l'explosion. Elle est à peu près dans le même état que la Grande Loge Unie d'Angleterre, dont le Duc de Kent son Grand Maître, a déclaré que mêmes les soins palliatifs ne suffiront pas à la sauver. Je le cite, ce n'est pas moi qui l'ai dit. Il y a un vrai problème derrière tout cela. La Grande Loge Nationale Française a une image déplorable à cause des affaires. Lorsque je reçois des lettres de plainte de profanes qui auraient été victimes de mauvaises actions commises par des maçons, 9 fois sur 10 ils confondent l'adresse de la Grande Loge Nationale Française, avec la nôtre. Je me fais un plaisir de transmettre à qui de droit. Face à ce problème, la direction de la Grande Loge Nationale française s'est attaquée au Grand Orient de France, en les assignant en justice. Le Grand Maître du Grand Orient de France, a considéré cette attaque comme

son cadeau de Noël. La Grande Loge Nationale Française ne pouvant que perdre lamentablement, comme elle a été la seule à perdre face à Madame Ottenheimer, a renoncé et tenté d'isoler la Grande Loge de France, en simulant une reconnaissance du Grand Orient de France. Imaginez si le Grand Orient de France avait préféré la Grande Loge Nationale Française, à notre amitié. Notre amitié avec le Grand Orient de France a fait échouer les manœuvres de la Grande Loge Nationale Française. Aujourd'hui, il faut cultiver l'amitié des Frères de la Grande Loge Nationale Française, tisser de vraies relations, donner mission à nos Loges là où elles sont de les recevoir. C'est ainsi d'ailleurs que «La République 111» est revenue aujourd'hui à la Grande Loge de France. C'est ainsi que certaines Loges de Guadeloupe se posent aujourd'hui d'énormes questions sur leur appartenance à la Grande Loge Nationale Française, surtout depuis que cette Obédience a refusé de condamner l'extrémisme en France. Mais l'universalité maçonnique, pour l'instant est un peu une publicité mensongère. Je suis d'accord sur ce qui a été dit tout à l'heure quand on a parlé de la Fraternité. Abandonnons donc l'idée de régularité à la manière anglaise. Pour nous la régularité consiste dans les principes que nous nous donnons, nous Grande Loge de France : les Trois Grandes Lumières, la Bible, le Grand Architecte. Nous n'avons pas à porter de jugements sur les autres Obédiences. Comme nous n'avons pas à accepter qu'on porte un jugement sur nous. D'ailleurs le modèle de régularité anglaise, n'est même pas respecté par la Grande Loge unie d'Angleterre. Au Mexique, la maçonnerie est la plus sociale possible, la plus engagée politiquement et quasiment athée, elle est pourtant bien reconnue par les anglais. Ne pensez pas que les termes de régularité dans les relations internationales soient des termes philosophiques, ce sont des problèmes de rapports de force. Vous pourriez même dire que le Grand Architecte est Dieu, cela ne changera strictement rien dans nos rapports avec la Grande Loge Unie d'Angleterre ou la G.L.N.F. Tous ceux qui ont essayé de le faire se sont trouvés, dans l'histoire, marrés. Restons fermes sur nos positions, sur ce que nous sommes comme Obédience écossaise, avec nos principes. Vous me permettez de faire ici une plaisanterie, la régularité à l'anglaise ressemble au café « regular », si vous en avez bu, ce n'est pas excellent. N'ayons pas de complexes, affirmons ce que nous sommes, affirmons ce que nous sommes pour pouvoir discuter avec les Obédiences qui sont différentes. N'allons pas chercher des structures compliquées, dialoguons avec chaque Obédience et à chaque fois qu'on peut gagner un traité, faisons-le.

Nous devons maintenir sur cette ligne qui est celle la Grande Loge de France, notre Obédience est spirituelle et humaniste mais discutons avec les autres. Essayons de rassembler autour de nous, dans cette zone européenne, petites et grandes Obédiences. La Confédération ne doit servir qu'à cela et à rien d'autre. Mais essayons ensuite de construire un véritable espace maçonnique européen au-delà de la Confédération. Abandonnons ce qui a toujours été un échec, comme le CLIPSAS, parce qu'il s'agissait de mettre en place une structure administrative donnant soit des positions hégémoniques à une Obédience, soit de pouvoir à une sorte de pseudo Grand Maître. Nous ne voulons pas de cela. Enfin le principe de territorialité n'existe plus. Comme

l'a très bien dit le Frère Député Marcel Pinon, c'est l'acceptation des autres et encore : prenons le cas de Prince Hall, les anglais reconnaissent Prince Hall au Nord, mais pas au Sud, là où les mentalités racistes anti-noirs persistent ; les anglais ne font pas de philosophie, ils sont cyniquement pragmatiques. La Grande Loge de France, dans son Conseil Fédéral, a d'ailleurs, à l'unanimité, décidé au nom de la non territorialité qu'un triangle puisse naître aujourd'hui à Londres. Notre Frère Alain Castrique s'en charge. Il est vrai que par proximité il est plus efficace que ce soit les Frères du nord comme il vaudrait mieux que ce soit les Frères du Sud-Ouest pour l'Espagne qui s'en occupent. Il faut faire une politique internationale de proximité. Ce sont nos Frères qui doivent agir, faisons confiance à nos Frères qui tissent des relations avec d'autres Frères hors nos frontières. L'Obédience sera là pour mettre le dernier ciment : s'il n'y a pas d'abord des relations entre Frères, nous allons à l'échec. L'Obédience se doit de les aider. Dans le cadre de la politique internationale de la Grande Loge de France, Grande Maîtrise et Grande Chancellerie doivent donner les moyens à nos Frères dans leur Loge pour tisser ces relations afin que ces relations deviennent un jour des traités d'amitié. Cela dit, sachons aussi recevoir quand on nous visite. Il est, par exemple, bien inutile quand un Grand Maître américain vient en France d'attaquer la maçonnerie américaine comme certains l'ont fait récemment en compliquant ainsi la tâche de notre Grande Chancellerie.

**T.:C.:F.: Prés.:**

Je vais demander au Grand Orateur de bien vouloir déposer ses conclusions sur le rapport du Grand Chancelier.

**T.:R.:G.: Orat.:**

Mes conclusions seront extraordinairement brèves, puisque vous avez eu un débat particulièrement dense. Je vous demande donc, compte-tenu de tout ce que vous avez entendu, de bien vouloir adopter le rapport de la Grande Chancellerie.

Résultats des votes

Oui : 553 voix

Non : 46 voix

**Le rapport est adopté.**

**T.:R.:F.: Prés.:**

Je vais redonner la parole à notre Frère Grand Chancelier qui a cinq traités à nous présenter.

**T.:R.:G.: Chanc.:**

J'ai cinq traités à vous proposer et une convention administrative avec une Obédience africaine.

Premier Traité : Grand Orient de Hongrie

Je souhaite clarifier les choses. J'ai tout entendu pendant 1 an sur le Grand Orient de

Hongrie. Je vais vous donner des détails très précis. Le Grand Orient de Hongrie est une Obédience exclusivement masculine, c'est une Obédience qui ne reçoit pas les sœurs. Il y a 5 Loges au Grand Orient de Hongrie qui travaillent au R.E.A.A. comme nous, il y a une Loge qui travaille au Rite Français ; cela dit je ne sais pas si vous vous en rappelez, je vous l'ai dit quand je me suis présenté à ce plateau, je parle hongrois, je le lis aussi et j'ai vu les Constitutions et les Règlements Généraux de cette Obédience, qui sont calqués sur les nôtres et où il est parfaitement précisé que les Loges de cette Obédience ne reçoivent pas les sœurs.

C'est une Obédience, dont le Très Respectable Grand Maître s'appelle André Nacsady, il est né à la Grande Loge de France, il a vécu avec nous près de 20 ans de sa vie maçonnique et il est parti pour travailler en Hongrie, il a trouvé un emploi là-bas et de fait étant hongrois lui-même il a travaillé à la refondation du Grand Orient de Hongrie qui existait depuis 1871 dans ce pays. C'est un travail bien sûr à la Gloire du Grand Architecte de l'Univers, sur les Trois Grandes Lumières de la Maçonnerie, et je vous rappelle mes Frères que la Grande Loge de France a activement aidé et participé au réallumage des feux de cette Obédience, il y a donc 10 ans, en 1992. Nous nous sommes rendus le Très Respectable Grand Maître et moi-même, en Hongrie pour fêter leur dixième anniversaire, il y avait d'ailleurs un grand nombre de Frères de la Grande Loge de France qui ont souhaité participer à ce voyage. Je vous propose mes Frères un Traité, c'est un traité d'amitié tout ce qu'il y a de plus standard et d'inter-visites. Il y a environ 200 Frères.

**T.:C.:F.: Prés.:**

Mes Frères, avez-vous des questions ?

**T.:R.:F.: Jean-Jacques Gabut, R.:L.: 976, Le Labyrinthe, Or.: de Lyon**

J'ai simplement, mon Très Respectable Frère Grand Chancelier et mon ami Michel, à te reposer cette question, parce que j'ai sous les yeux un bulletin qui date d'octobre 2001, le Bulletin officiel de la Grande Loge Féminine de France, « Le Tracé », qui parle du Grand Orient de Hongrie, et qui dit il y a 4 Loges à Budapest, maintenant il y en a 5, et que les Loges travaillent selon les 2 rites, Ecossais et Français, comme tu l'as dit, il y a 1 Loge qui travaille au Rite Français, les Sœurs ne sont admises que dans la Loge travaillant au Rite Français. Alors qu'en est-il réellement, les Sœurs sont-elles admises, puisqu'il existe des Sœurs dans la Grande Loge Féminine en Hongrie, sont-elles admises ou pas au Grand Orient de Hongrie ? Je suis personnellement tout à fait d'accord pour voter ce traité d'amitié, mais je voudrais quand même que ce point soit définitivement éclairci.

**T.:R.:G.:M.:**

En ce qui concerne le Grand Orient de Hongrie, d'ailleurs la description qui a été faite n'est pas tout à fait exacte, puisqu'un certain nombre de Loges, y compris dans les Loges mères ne sont pas à Budapest, mais hors de Budapest. Ensuite, il n'y a qu'une

seule Loge au Rite Français. Quand il y a 10 ans, sous ma responsabilité a été ouvert le Grand Orient de Hongrie, avec le double soutien, le triple, le quadruple soutien du Grand Orient de France, de la Grande Loge Traditionnelle Symbolique Opéra et de la Grande Loge Belgique, vous voyez comme quoi cela sert d'avoir des amis en Europe pour construire d'autres choses, à partir des Loges de la Grande Loge de France, qui ont été les Loges mères du Grand Orient de Hongrie, qui ont été ouvertes avec les Trois Grandes Lumières, le Grand Architecte, la Bible et à côté des Constitutions ; la Bible et à côté des Constitutions, le Grand Architecte de l'Univers avec la confirmation de l'absolu de liberté de conscience ; nous sommes donc sur une structure qui correspond parfaitement à ce que nous avons comme vision. Il n'y a rien en plus de mixte dans aucune de ces structures du Grand Orient. Nous avons même eu un incident, lors du 10ème anniversaire, puisqu'une des sœurs, ancien député européen, nous a posé un problème en quittant le banquet parce qu'elle n'était pas reçue.

Enfin je souhaiterais que l'on ne prenne point les informations à la Grande Loge Féminine mais directement au Grand Orient de Hongrie. Nos Sœurs peuvent parfois prendre leurs désirs pour des réalités. Il est plus simple de regarder les Constitutions. Vous savez, si nous regardions attentivement tout le programme de la Grande Loge Féminine, je ne suis par certain que nous ne trouverions pas quelques Loges de la Grande Loge de France.

**T.:C.:F.: Prés.:**

J'appelle à votre sagesse pour être extrêmement brefs dans vos interventions. Merci, mes Frères.

**T.:R.:G.: Chanc.:**

Je laisse à la Grande Loge Féminine de France les propos, les écrits qu'elle a dans ses journaux et dans « Le Tracé ». Nous nous avons les nôtres. Il y a une Loge Féminine à Budapest, une Loge qui appartient à la Grande Loge Féminine de France. Cette Loge féminine, dont ma propre épouse est fondatrice d'ailleurs, est une Loge qui est hébergée dans le Temple du Grand Orient de Hongrie, mais en aucun cas elle ne visite les Loges du Grand Orient de Hongrie ; elle est simplement hébergée, au même titre que de nombreux Temples de la Grande Loge de France, hébergent des Loges de la Grande Loge Féminine.

**T.:C.:F.: Prés.:**

Mon Frère Grand Orateur, veux-tu déposer tes conclusions.

**T.:R.:G.: Orat.:**

Je suis favorable à l'adoption du Traité entre le Grand Orient de Hongrie et la Grande Loge de France.

Résultats du vote

Oui : 548 voix

Non : 17 voix

**Le traité entre le Grand Orient de Hongrie et la Grande Loge de France est adopté.**

**T.:C.:F.: Prés.:**

Je propose, mon Frère Grand Chancelier, que tu nous lises les 4 autres traités et que nous puissions, après questions bien sûr, après la parole qui aura circulé dans le Temple, voter et nous aurons ensuite à nous prononcer sur une Convention Administrative.

**T.:R.:G.: Chanc.:**

Traité avec la Grande Loge des Pays Tchèques de R.:E.:A.:A.:

Le Grand Maître s'appelle Dimitri Kadmočka, ils sont 70 Frères, c'est une toute petite Obédience qui vient de se créer en janvier, et qui a été installée par les soins de notre T.:R.:G.:M.: et d'une délégation du Conseil Fédéral. Il y a à l'heure actuelle 3 Loges travaillant uniquement au R.:E.:A.:A.:, c'est bien entendu une Obédience exclusivement masculine, travaillant à la gloire du Grand Architecte, sur les trois Grandes Lumières de la maçonnerie, et bien entendu, l'espoir c'est de voir le R.:E.:A.:A.: se développer dans ce pays de l'Est de l'Europe qui n'est pas du tout pratiqué dans les 2 ou 3 autres Obédiences présentes.

Traité avec la Grande Loge du Maroc

Le Grand Maître s'appelle Amai Kanouni, ils sont 80 Frères, ils ont 4 Loges et 1 nouvelle en construction, c'est une information que j'ai eu hier, qui travaille exclusivement au R.:E.:A.:A.:, c'est une Grande Loge qui existait depuis de nombreuses années, elle s'appelait la Grande Loge Atlas du Maroc ; elle a disparu au fil du temps et elle a été réveillée sous l'impulsion et le dynamisme de ce Très Respectable Grand Maître, et à ces Loges existantes, une 5ème Loge vient de se rattacher à la Grande Loge, Loge qui a vécu à peine 1 an, qui s'appelait la Grande Loge régulière du Maroc, qui était bien sûr tendance Grande Loge Nationale Française ; c'est une Obédience qui a été créée en grande pompe par les Anglais et qui a disparu et les 20, 25 Frères qui appartenaient à cette Obédience ont rejoint la Grande Loge de France, puis la Grande Loge du Maroc pour créer une nouvelle Loge.

Traité avec la Grande Loge du Guatemala

Notre Frère Guy Paviot précisait qu'il y avait environ 600 Frères, il avait raison ; ce n'est pas une très grande Loge mais le Guatemala n'est pas un très grand pays, c'est un pays qui a des frontières limitrophes avec le Mexique, leur Grand Maître s'appelle Francisco Alberto Saenz Maldonado, il y a 24 Loges, une vingtaine de ces Loges travaillent au R.:E.:A.:A.:, deux de ces Loges travaillent au Rite Webb, c'est la formule américaine du Rite York et une autre au rite Schroeder qui est de Rite allemand ; c'est une Grande Loge qui fait partie de la Confédération maçonnique inter-américaine, elle est donc « reconnue » par Londres d'où l'intérêt pour nous d'avoir à traiter avec elle.

Traité avec la Grande Loge Traditionnelle et Symbolique de Madagascar

La Confédération les Grandes Loges Unies d'Europe nous avait proposé cette Grande Loge, c'est-à-dire la seule Grande Loge qui a été proposée cette année par la Confédération, nous avons trouvé que cela se trouvait un petit peu excentré par rapport à l'Europe mais par contre, il était évident comme il s'agit d'une Grande Loge parfaitement amicale, sympathique, tout ce qu'il y a de plus traditionnel comme nous, il n'y avait aucun problème pour faire avec elle un traité bilatéral, c'est pour cela que je vous la propose aujourd'hui. Elle est assez jeune, elle est née en 1997 d'une séparation avec le Grand Rite Malgache, elle est strictement masculine, cette Grande Loge a plus de 150 Frères et 8 Loges, elle travaille bien sûr à la gloire du Grand Architecte, sur les Trois Grandes Lumières, elle pratique trois Rites, le R.:E.:A.:A.:, le Rite Ecossais Rectifié, le Rite de Memphis pour une de leur Loge, je vous propose bien sûr un traité avec elle.

**T.:C.:F.: Prés.:**

Merci Mon Frère, avez- vous des questions ?

**T.:C.:F.: Henri Hitié, R.:L.: 1152 Horus, Or.: de Saint Denis (Réunion)**

J'entends avec beaucoup de surprise ce que tu nous demandes concernant la G.L.T.S.M. La question que je voulais tout simplement poser, c'est cette surprise que j'ai parce qu'il semblerait que l'on ait pas approché nos Frères malgaches, qui à l'époque avaient quelques réticences avec la G.L.T.S.M.. Comme tu le sais, il y a eu cette séparation avec le Grand Rite Malgache qui nous a d'ailleurs, à l'époque, à l'île de la Réunion, posé quelques problèmes et on est resté sur la réserve en attendant de voir venir. La question que je pose : a-t-on pris contact avec nos Frères malgaches qui sont dans l'expectative en attendant la décision que nous allons prendre ?

**T.:R.:G.: Chanc.:**

Je te réponds rapidement. Le Grand Rite Malgache sera présent à la clôture de notre Convent et effectivement nous avons des discussions avec eux, je ne pense pas qu'il y ait de malaise particulier à l'heure actuelle.

**T.:R.:G.:M.:**

En ce qui concerne la G.L.T.S.M., dans ce que l'on appelle la région des Mascareignes, il y a eu un moment problème. C'était de savoir si la G.L.T.S.M. qui a été créée par la Grande Loge Traditionnelle Symbolique Opéra, allait pratiquer ou non le R.:E.:A.:A.: ; nous avons pris contact avec le Grand Maître, le Très Respectable Frère Roger Pantalacci, de la G.L.T.S.O. et la G.L.T.S.M. qui s'est engagée, bien entendu, à ne pas pratiquer le R.:E.:A.:A.: là où les structures de la G.L.D.F. sont présentes, dans la Grande Ile, à Maurice ou ailleurs. C'était cela le vrai problème et il est évident que nous ne garderions pas ce Traité s'il en allait autrement.

**T.:C.:F.: Prés.:**

Mes Frères, avez-vous d'autres questions ?

Je laisse la parole au Frère Grand Orateur pour déposer ses conclusions.

**T.:R.:G.: Orat.:**

Je vous propose de voter favorablement à l'adoption des traités avec :

La Grande Loge des Pays Tchèques de R.:E.:A.:A.:

La Grande Loge du Maroc

La Grande Loge du Guatemala

La Grande Loge Traditionnelle et Symbolique de Madagascar

Résultats des votes

Oui : 535 voix

Non : 13 voix

**Ces quatre traités sont adoptés.**

**T.:R.:G.: Chanc.:**

**Convention administrative avec les GOLAC**

Maintenant une simple convention administrative, vous en connaissez tous le texte puisque cela ressemble parfaitement aux conventions administratives qui ont été votées par vous-même l'année dernière et l'année d'avant avec le Grand Orient de France, le Droit Humain, la Grande Loge Féminine de France donc une Convention administrative avec les Grands Orientes et les Loges Associées du Congo (les GOLAC) qui seront d'ailleurs présents à notre tenue de clôture.

**T.:C.:F.: Prés.:**

Mes Frères, avez-vous des questions ?

Je laisse la parole au Grand Orateur pour déposer ses conclusions.

**T.:R.:G.: Orat.:**

Mes Frères, je vous propose d'accepter cette convention administrative.

Résultats du Vote

Oui : 516 voix

Non : 25 voix

**La convention administrative avec les GOLAC est adoptée.**

**T.:R.:F.: Antoine Léonetti, Grand Orateur adjoint**

T.:C.:F.: Président, je voudrais faire remarquer qu'il y a de plus en plus de Députés qui contrairement au serment qu'ils ont prêté quittent la séance avant la fin des travaux alors que nous n'avons pas encore voté sur le rapport du Grand Expert et sur les Rituels. Il ne faudra pas après que les Loges se plaignent si le résultat du vote sur les Rituels n'est pas conforme à leurs vœux. J'ai dit.

**T.:C.:F.: Prés.:**

La parole est donnée au Grand Hospitalier pour son rapport oral.

## Rapport du Grand Hospitalier

**T.:R.:F.: Robert Delaye, Grand Hospitalier**

En préambule, mes Frères Députés, je voudrais dire qu'il existe au Secrétariat des dossiers tout prêts qui peuvent vous être adressés lorsque la nécessité, pour un de vos Frères, s'impose de faire une démarche auprès du Grand Hospitalier. Notre Frère Bernard Robert, adjoint au Grand Hospitalier, qui s'occupe de la Fédération Solidarité Emploi Nationale, en est le Vice-Président, représentant la Grande Loge de France, vous a fait parvenir son rapport et je l'en remercie.

Mes Frères, la Grande Loge de France, Ordre initiatique, fondé sur la Fraternité doit traduire dans les faits cette fraternité par la solidarité entre ses membres. Cela commence naturellement à l'intérieur des Loges et lorsque les Loges, après avoir fait leur devoir fraternel n'ont plus la possibilité de secourir les Frères, il appartient au Grand Hospitalier d'intervenir. Il le fait dans la discrétion et selon les possibilités du Fonds de Bienfaisance. Le Fonds de Bienfaisance peut aussi être amené à agir quand des catastrophes frappent nos Frères ou leur famille, comme à Toulouse par exemple. Je tiens à rappeler que le Fonds de Bienfaisance est une œuvre de solidarité non caritative. Dans le cadre de la mise en conformité des structures de la G.L.D.F. et de ses associations proches, le Fonds de Bienfaisance a montré l'exemple, c'est ainsi que l'association du Fonds de Bienfaisance, désormais dissoute, et ses moyens, seront mis dans un secteur budgétaire entièrement géré par le Grand Hospitalier sous la présidence du Grand Maître. Les associations de solidarité doivent faire les mêmes efforts, l'Entraide Fraternelle l'a déjà fait depuis longtemps. Nous signerons bientôt une convention avec cette association reconnue d'utilité publique. Quant à Solidarité Jeunesse, les résultats de l'audit indique clairement la nécessité de bien distinguer la Grande Loge de France de cette Association, elle aussi reconnue d'utilité publique. Une convention sera là aussi signée entre cette association et la Grande Loge de France. Je vous avais indiqué que vous auriez les premiers éléments lors de ce Convent : vous les avez. En Tenue de Grande Loge les premières orientations devront vous être données, elles iront sans doute vers un rapprochement des deux associations et du Fonds de Bienfaisance.

Mes Frères Députés, je remercie ceux dont les Loges ont répondu à mon appel pour m'aider à accomplir mon Devoir. Je vous renouvelle cet appel et vous demande de vous en faire l'écho dans vos Loges. J'ai dit.

**T.:C.:F.: Prés.:**

Mes Frères avez-vous des questions concernant ce rapport ?



GRANDE LOGE  
DE FRANCE



FRANCS-MAÇONS DE RITE ÉCOSSAIS ANCIEN ET ACCEPTÉ  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

# TENUE DE GRANDE LOGE DE 6002

COMPTE RENDU  
OFFICIEL DES TRAVAUX

## Communications du Grand Chancelier T.:R.:F.: Michel Singer

Très Respectable Grand Maître,  
Très respectables passés Grands Maîtres et Honoris Causa,  
Très Respectables Frères qui décidez l'Orient,  
Et vous tous, Vénérables Maîtres Députés,

Il y a maintenant un an et demi que vous m'avez confié la responsabilité des relations autant nationales qu'internationales de notre Obédience.

L'année dernière, j'ai essayé dans le sillage de mes prédécesseurs, de mettre en place une continuité de la politique générale d'expansion de nos relations extérieures, cela pour conforter la Grande Loge de France dans sa position historique de plus importante Grande Loge de Rite Ecossais Ancien et Accepté des trois premiers grades dans le monde.

A ce jour, plus de trente traités d'amitié, et d'intervisite nous lient avec de nombreuses obédiences représentatives de la maçonnerie mondiale.

Depuis plus de trente-huit ans, et à cause de la rupture malheureuse de 1964, il a fallu patiemment et lentement reconstruire ces relations rompues parce qu'à cette époque, la Grande Loge de France n'avait pas su préserver la haute opinion que se faisaient de nous la majorité des obédiences étrangères. Soixante-quinze traités avaient été perdus cette année-là, et aussi paradoxal soit il, la réconciliation nécessaire de la fraternité universelle avait été empêchée par l'attitude curieuse et négative de nombreux dignitaires, autant d'un côté que de l'autre.

Aujourd'hui, les deux tendances historiques au sein de la Grande Loge de France existent toujours. Mais ces deux tendances se rejoignent car les relations maçonniques ont changé. Quelles qu'aient été les implications des dictas anglais en maçonnerie, ces dictas n'ont plus lieu d'être aujourd'hui et dévoilent facilement la désuétude et l'effondrement dans lequel se trouve la Grande Loge Unie d'Angleterre qui chaque année perd de cinq à dix pour cent de ses membres. La Franc-Maçonnerie anglaise n'attire plus les jeunes générations qui voient en elle une réminiscence de l'ancien empire anglais et non pas le vecteur de la tradition, mais du traditionalisme, qui ne prêche que par le passé et n'offre aucun avenir à une vraie démarche initiatique et symbolique. Personne ne pourra nous reprocher l'amitié que nous portons aux nombreuses obédiences adogmatiques

européennes et qui sont le vecteur logique de nos relations internationales, et personne ne pourra nous reprocher le travail de longue haleine de reconstitution de nos relations avec la maçonnerie outre Atlantique avec laquelle un véritable réchauffement se fait jour. Les nouvelles méthodes de communication comme les courriers électroniques par Internet nous permettent de transmettre l'information à la seconde, et les attaques permanentes et injustes que nous subissons de la part de nos voisins de la Rue Christine de Pisan sont systématiquement contrées car le mensonge et la rumeur ne pourront jamais remplacer la vérité et l'honnêteté. Parce que nous faisons des progrès sensibles dans nos relations internationales, la Grande Loge Nationale Française y voit une concurrence exacerbée, alors que nous précisons toujours à tous nos interlocuteurs que nous ne souhaitons pas la discorde mais au contraire le rétablissement de nos relations fraternelles avec elle tout simplement parce que la grande majorité des loges qui composent nos deux obédiences le souhaite profondément. Serions-nous qualifiés mutuellement de Frères ennemis parce que les Frères ressemblent l'un à l'autre? Ne pourrions-nous jamais nous entendre avec la Grande Loge Nationale Française alors que cette dernière n'a pas hésité il y a maintenant un an de rétablir des relations fraternelles avec le Grand Orient de France, pourtant selon elle le « Grand Satan » de la maçonnerie mondiale?

La Grande Loge de France serait-elle perçue comme un concurrent bien trop dangereux qui aurait maintenant l'opportunité de détrôner la Grande Loge Nationale Française dans ses exclusivités internationales?

Cela n'est pas la politique de la Grande Loge de France. En Franc-Maçonnerie, il ne peut pas y avoir d'ennemis, il ne peut pas y avoir de concurrence et notre seul but est de rétablir des relations fraternelles avec le maximum d'obédiences, pour qu'enfin la maçonnerie mondiale ne soit plus divisée comme elle l'est encore aujourd'hui, le plus grand non sens quand les valeurs que nous partageons s'appellent « fraternité », « amour fraternel » « initiation », et bien d'autres encore.

Je récusé formellement les termes de « régularité », et de « reconnaissance ». La seule expression qu'il convient de formuler est cette fameuse phrase de notre rituel, « mes Frères me reconnaissent comme tel ». Nous reconnaissons comme tel tout Frère régulièrement initié dans une Loge régulièrement installée. Cela nous libère des carcans et des diktas multiples que certains voudraient encore nous imposer.

Dans la continuité de notre politique de rapprochement international, j'aurais l'occasion de vous proposer de nouveaux traités et certainement d'autres conventions administratives lors de notre prochain Convent de juin. Nous continuerons de tendre notre main à la Grande Loge Nationale Française jusqu'à ce qu'elle comprenne enfin l'intérêt de renouer des relations avec nous. Sans diktas et sans conditions, pour que la Maçonnerie française, Européenne et

mondiale puisse retrouver une vraie sérénité et un vrai cheminement dont elle n'aurait jamais dû être détournée.

Il arrive parfois, que parmi les acteurs du même camp des incompréhensions et des concurrences inexplicables se fassent jour. Comme vous le savez, le Rite Ecossais Ancien et Accepté ne se compose pas uniquement des trois grades de nos Loges bleues. Au-delà de la Maîtrise, on trouve les trente degrés suivants du Rite, dont nous sommes les dignes défenseurs depuis plus de cent ans. Nos règles et nos coutumes ont séparé les deux organismes et depuis 1894, le Suprême Conseil se souche sur la Grande Loge de France pour offrir à nos Maîtres Maçons les voies supérieures qui leurs sont tracées. Et pourtant, alors que la concorde devrait régner entre nous, la politique d'expansion internationale du Suprême Conseil de France n'est plus en phase avec la nôtre. Ne vous y méprenez pas, mes Frères Députés, il ne s'agit pas ici de rentrer dans un débat stérile, mais bien de clarifier les relations. Il doit être clair que les Suprêmes Conseils installés un peu rapidement depuis quelques années doivent s'appuyer sur des Grandes Loges solides et bien établies sur leurs territoires respectifs. Que dire de la Grande Loge du Maroc qui renaît difficilement avec quelques Loges symboliques et une soixantaine de Frères dévoués et chaleureux, dans un environnement, sinon hostile, en tout cas indifférent.

Créer alors un Suprême Conseil de trente-trois degrés ne peut être que prématuré et met certainement en péril les fondations mêmes de l'ordre en général. Il en va de même en Espagne où tous les Frères de Catalogne ont quitté les hauts Degrés en désaccord avec une création un peu précipitée. Que dire aussi du Suprême Conseil du Canada, fort de trois membres qui ne prennent pas en compte la réalité de notre Loge de Montréal, témoin vivant du dynamisme de nos Frères dans cet Orient lointain qui montre brillamment outre Atlantique combien la Maçonnerie française est forte de qualité et offre à ses membres un véritable cheminement initiatique. Le rôle primordial du Suprême Conseil de France est de faire vivre la Maçonnerie Ecossaise en parfaite harmonie avec la Grande Loge de France. Ainsi une politique concertée s'avère aujourd'hui plus que nécessaire. Ainsi seulement le Rite Ecossais pourra se développer avec succès autant par les Degrés symboliques que par les Degrés supérieurs. Il n'est pas dans la tradition de la Grande Loge de France de fabriquer des Grandes Loges dans d'autres pays. Les deux seuls que nous avons installés sont le Grand Orient de Hongrie en 1992, et la Grande Loge des Pays Tchèques en janvier dernier, et si nous l'avons fait, c'était uniquement parce que les Frères Tchèques et Hongrois l'avaient souhaité pour réinstaller le Rite Ecossais dans ces pays qui avaient connu pendant plus de cinquante ans des régimes de dictature et d'intolérance à l'égard de la Franc Maçonnerie. Il est souhaitable que le Suprême Conseil de France se rapproche de nous, pour en commun développer le rite autant dans nos territoires lointains que dans des pays où le Rite Ecossais est encore inexistant ou à ses balbutiements.

En tout cas, dans le cadre de notre politique de développement, nos Loges lointaines se portent bien, et dans de nombreuses régions comme la Polynésie française, en Nouvelle Calédonie, à la Réunion, à l'île Maurice, dans les Antilles, et en Afrique aussi, la Grande Loge de France est fière de compter parmi elle autant de Frères dévoués et engagés dans la construction de notre édifice. Nous assurons ainsi l'avenir et la pérennité de notre obéissance. Mon travail pour les prochains mois sera de vous apporter d'autres nouvelles relations internationales, d'entretenir d'excellentes relations avec les Obédiences autant françaises qu'étrangères qui apprécient notre attitude fraternelle et constructive, pour que la Maçonnerie que nous souhaitons vivre dans l'avenir apporte au plus grand nombre plaisir, joie et fraternité. Il s'agit bien ici, mes Frères, de nous donner comme grand projet pour l'avenir proche, de construire sans relâche ce fameux espace maçonnique européen dont nous vous parlons si souvent mais qui nécessite encore de notre part de nombreux efforts, et ainsi, nous pourrions vraiment nous diriger vers une réconciliation de la Franc-Maçonnerie universelle qui n'aurait d'ailleurs jamais dû connaître une telle fracture historique. J'ai dit.

**T.:R.:G.:M.:**

Je te remercie Très Respectable Frère Grand Chancelier de la précision et de la concision de ta communication. Mes Frères, la parole circule.

**Henri Zanditenas, R.:L.: 1264 Bereshit Or.: de Jérusalem**

Michel, l'année dernière je t'avais proposé quelque chose sur les Loges extérieures: celles de Jérusalem, celles de Hongrie, du Maroc, celles pour lesquelles nous ne devons pas apporter que des textes, mais essayer de faire en sorte que nous nous rencontrions, que nous nous comprenions, que nous nous expliquions. Nous sommes des Loges lointaines, moi de Jérusalem, je suis né à Montargis. Nous avons tous besoin de cette chaleur. Il y a des Frères qui viennent des pays sans savoir qui, comment parler etc... Je t'avais proposé un petit courrier. On devait se voir dans l'année, mais tu as eu trop de travail. Je souhaiterais qu'on puisse, nous les Frères de base, mais pas les Frères Députés, mais tous les Frères Maçons de pouvoir les rencontrer, de pouvoir discuter avec eux, apporter notre message, d'écouter leurs problèmes, que nous en France, en Europe, nous ne connaissons pas. Il serait souhaitable que nous les rencontrions au titre individuel, d'une Loge, afin que l'on sache que ces Loges vivent avec un espoir de la Grande Loge de France, mais aussi d'une écoute et d'une transmission, je dirai, fraternelle et familiale. J'ai dit.

**T.:R.:G.:Chanc.:**

Effectivement, tu soulèves ici deux points qui sont d'abord les relations et la communication avec nos Loges de l'étranger et nos Loges lointaines des

départements d'Outre-Mer et des territoires d'Outre-Mer, et les échanges que nous pouvons avoir avec ces Loges. J'ai toujours dit, mon Frère Député, que la Grande Chancellerie n'était pas l'action unique d'un Frère, mais le travail de toute une équipe. Avec cette équipe, nous communiquons en permanence avec les Loges. Nous leur envoyons un ensemble de documents et nous nous assurons bien qu'ils obtiennent l'information qui vient de la Grande Loge de France. Tu t'es rapproché de moi effectivement il y a quelques mois. Viens me voir et nous allons ensemble nous occuper de communiquer avec les quelques Loges auxquelles tu fais allusion. Nous ne pouvons pas être partout, nous n'en avons pas la capacité, mais j'ai toujours poussé toutes les Loges de la Fédération à être en contact avec les Loges lointaines de manière à ce que nos Loges entre elles assurent la communication.

**T.:R.:G.:M.:**

Je préciserai aussi que, grâce à l'action du Grand Chancelier et de la Grande Chancellerie, un certain nombre de dysfonctionnements ont pu être rétablis dans ces relations avec les Loges lointaines que nous avions ouvertes un jour, il y a maintenant un peu plus de dix ans. Le T.:R.:F.: Gilbert Schulsinger, à l'époque Grand Chancelier, avait ouvert notre première Loge à Moscou. Il est vrai qu'à l'époque, pour des raisons que vous compreniez, nous étions dans le passage entre l'Union Soviétique et la C. E. I. Des discrétions majeures devaient être mises en place, mais ces discrétions ont été si majeures qu'elles sont devenues de l'oubli, à tel point que cette Respectable Loge dans la Grande Loge de France à l'Orient de Moscou, a été quelque peu oubliée. Cela a été rétabli hier soir, parce que nous avons retrouvé la Loge qui continuait de se réunir. Jamais patente ne lui avait été délivrée bien que votée par le Convent. Cela a été immédiatement rétabli par la Grande Chancellerie. Le Conseil Fédéral a immédiatement émis patente hier soir. Un garant d'amitié a été créé avec cette Loge qui va assurer effectivement cette communication, puisque ce garant d'amitié vit une partie de sa vie à Moscou, une autre partie à Paris. C'était pour te donner effectivement les efforts faits par la Grande Chancellerie. La parole est au T.:R.:F.: Vénérable Maître Patrice Le Douarec.

**Patrice Le Douarec, R.:L.: 1280 Vie et Lumière Or.: de Massy**

Mon Très Cher Frère, je vais te répondre à la place du Grand Orateur pour deux raisons. Le Congrès Ile de France auquel tu as assisté hier et tu l'as entendu, a décidé de jumeler un jumelage par Internet entre toutes les Loges de l'Etranger et d'Outre-mer et avec les Loges parisiennes. Je dis aux Frères de la province, si vous voulez vous y joindre, vous serez les bienvenus. Il s'agit tout simplement d'échanges de planches, d'échanges d'informations. Mes Frères pour que tous les Frères, quels que soient les Oriens éloignés ou autres, puissent avoir des

apports à la fois de la métropole. Mais j'aimerais aussi savoir quels sont les sujets qui préoccupent nos Frères de l'Outre-Mer. Donc ce système va être mis en place cette année et je l'ai confié au Premier Surveillant du Congrès.

**T.:R.:G.:M.:**

Puisque c'est le Congrès qui est chargé de l'Etranger, du moins principalement, mais permets-moi Vénérable Maître Député, de dire que ton intervention était nécessaire, mais ne t'adresse pas directement à l'un des Frères qui a pris la parole, puisque ce n'est pas comme cela que nous fonctionnons.

**T.:R.:G.:Chanc.:**

Pour vous donner à titre comparatif, mes Frères, il existe sur Internet une Respectable Loge qui fait partie de la mouvance anglo-saxonne et cette Loge fonctionne sur Internet, par Internet, et elle a déjà réuni plus de 5000 membres. C'est un excellent forum d'échanges et j'ai pu consulter leurs textes. Si nous pouvons créer ce type de Loges, en tout cas grâce à des sites qui permettraient aux Frères d'échanger par Internet, je crois que ce serait quelque chose de très positif. Evidemment, je félicite le Congrès Ile de France pour cette belle opportunité.

**T.:R.:G.:M.:**

Nous sommes pour les échanges sur Internet, mais nous comprenons fort bien pourquoi dans la mouvance anglo-saxonne ils sont réduits à faire des Loges virtuelles.

**Jean-Claude Elalouf, R.:L.: 719 Papis Or.: de Paris**

Je remercie le Frère Grand Chancelier d'avoir parlé d'un pays qui m'est cher, celui du Maroc. Pour avoir évoqué le cas de la Grande Loge du Maroc, Obéissance qui m'est chère au minimum pour la part que j'ai prise pour sa renaissance, effectivement je crois pouvoir affirmer, puisque cela m'a été confié, que le Grand Maître de la Grande Loge du Maroc n'était pas très favorable, pas favorable du tout, à l'intrusion du Suprême Conseil de France pour « réveiller » un Suprême Conseil qui existait au Maroc. Plutôt que d'être dans le ton de la polémique, il serait souhaitable parce que, dans ce pays qui m'est cher, il faut toujours sauver la face, il serait peut-être souhaitable que notre Respectable Grand Maître rencontrât le Respectable Grand Maître du Maroc en son pays, et si je peux me permettre de suggérer une chose en compagnie du Très Respectable Grand Maître du Grand Orient de France qui a été fortement associé à encourager cette Obéissance à renaître. Ainsi, il me semble que nous pourrions affirmer non pas la suprématie, mais la véritable authenticité, de la prééminence de l'Obéissance sur une juridiction en tout cas dans le cours des choses pour assurer le bon fonctionnement. J'ai dit.

**T.:R.:G.:M.:**

Le Grand Maître répondra très favorablement à une invitation du Grand Maître de la Grande Loge du Maroc. Il est exact que la Grande Loge du Maroc a été d'abord soutenue par la Grande Loge de France, par le Grand Orient de France. Je ne suis pas du tout opposé à ce que cette visite se fasse avec les Grands Maîtres des deux Grandes Obédiences françaises.

**T.:R.:G.:Chanc.:**

Vous vous rappelez tous qu'en juin dernier, nous avons voté un Traité avec la Grande Loge du Maroc, dont le Très Respectable Grand Maître s'appelle Amal Kanouni. Nous sommes en relation suivie avec eux, bien entendu avec le Très Respectable Grand Maître. Comme je vous l'ai dit à l'époque, il s'agit bien d'une Obédience qui pratique le Rite Ecossois Ancien et Accepté comme nous et qui a exactement le même principe de fonctionnement et de démarche que notre Grande Loge.

**Pierre Lizabault, R.:L.: 540 Le Général Peigné Or.: de Paris**

Très Respectable Grand Maître

Merci de ta communication. Je suppose que nous aurons le texte de cette communication à la sortie. Ce qui m'étonne un peu, c'est qu'habituellement nous avons les textes des communications avant. Comment cela se fait-il que nous n'ayons pas les textes des communications avant ? Il est toujours utile de les lire avant de les entendre. J'ai dit.

**T.:R.:G.:Chanc.:**

Je voudrais te dire qu'il s'agit du Convent. En l'occurrence, vous recevez les communications du Grand Chancelier et des autres grands Officiers avant le Convent de juin et non pas avant la Tenue de Grande Loge de décembre. C'est tout simplement pour cela que vous n'avez pas reçu de documents à ce sujet. Bien entendu, en temps utile, vous recevrez les communications écrites du Grand Chancelier pour le Convent de juin.

**T.:R.:G.:M.:**

Contrairement à moi-même, le Très Respectable Frère Grand Chancelier avait écrit depuis longtemps sa communication. Nous prenons note de ta demande qui nous semble légitime. La parole est donnée.

**Joël Gregogna R.:L.: 1208 Maat – Conscience Individuelle Or.: d'Evry**

J'ai cru comprendre à l'écoute de l'allocution du T.:R.:F.: Grand Chancelier qu'un contentieux existait toujours entre la Grande Loge de France et le Suprême Conseil de France. Je crois me faire l'aveu d'un certain nombre de Frères

Députés et de Frères en attendant ceux de ma Loge certainement. C'est vous dire que le conflit de quelques-uns pour eux ne doit pas enflammer l'Obéissance entière. Ces Frères veulent avant tout vivre leur recherche spirituelle. En cela, je ne suis pas certain qu'il nous appartient de porter un jugement sur la politique étrangère d'une quelconque institution maçonnique pour ne pas risquer que cette institution maçonnique elle-même ne s'immisce dans nos propres affaires.

### **T : R : G : Chanc :**

Mon Très Frère Joël, tu me connais bien et j'ose espérer que tu as bien compris ce que j'ai dit tout à l'heure. Il ne s'agissait évidemment pas de rentrer dans aucune polémique que ce soit, mais il faut malgré tout que les choses soient claires. Il ne s'agit pas de Rite Ecossais Ancien et Accepté, il ne s'agit pas de relations de la Grande Loge de France, il s'agit simplement de relations internationales. Je ne suis pas convaincu, mon Frère Joël, que le Suprême Conseil de France doit être obligé de développer des « Suprêmes Conseils » dans le monde. Le Suprême Conseil de France, par rapport à la Grande Loge de France, représente environ 6000 Frères. Les Frères ont choisi, comme tu viens de le dire, une voie symbolique et initiatique, une continuation de leur cheminement. Je ne vois pas en quoi on devrait créer des 33<sup>èmes</sup> dans d'autres pays, alors que dans ces pays il y a des petites Grandes Loges qui sont balbutiantes. Tout Suprême Conseil ne peut se « soucher » que sur une Grande Loge solide et établie. Je connais pour ta gouverne des 33<sup>èmes</sup> dans certains pays, que je ne nommerai pas, qui savent à peine pratiquer les pas d'apprentis. Je l'ai vu. Alors, soyons clairs, Il y a quand même une démarche. Nous protégeons et nous respectons la démarche, et il est hors de question que nous rentrions dans une polémique. Il s'agit simplement de tenir au courant nos Frères Députés de la situation internationale et nationale en général et ceci inclut nos relations avec la Juridiction. J'ai dit.

### **T : R : G : M :**

Le Grand Chancelier a en charge la relation avec d'autres structures maçonniques et je préciserai une chose: nous avons un souci, puisque la question est posée, c'est que le Suprême Conseil de France se souche aujourd'hui sur d'autres Obédiences que la Grande Loge de France. Ce qui est un problème. Il s'ouvre sur la G L T S O, sur des Obédiences étrangères, c'est-à-dire par exemple en République tchèque et dans le cas d'une personne du 33<sup>ème</sup> degré, membre actif, sur le Grand Orient de France, en Bretagne. Il est évident que ce type de choses ne peut que compliquer les relations internationales de la Grande Loge de France avec la tendance aux «souchages » multiples. D'autre part, sur ce plan-là, nous développons une politique européenne et cette politique européenne, comme l'a dit le Grand Chancelier n'est pas uniquement à destination des Obédiences qui seraient de Rite Ecossais Ancien et Accepté; par exemple des progrès ont

été faits en Italie, en particulier avec une Obéissance italienne. Cela deviendrait impossible si une politique qui vient d'être décrite, était continuée. Aujourd'hui, nous sommes maintenant dans l'impossibilité grâce à ce genre d'attitudes de créer véritablement une Obéissance en Espagne. Il est quand même extraordinaire qu'en Espagne, pour mettre les points sur les I, un Suprême Conseil ait été constitué en dehors d'une Grande Loge d'Espagne. C'est une négation des principes élémentaires de politique internationale, en termes maçonniques. Nous avons là de grosses difficultés institutionnelles. Il était donc nécessaire que le Grand Chancelier ait le courage de le dire publiquement, car le « public vaut mieux que la rumeur »

Je te remercie mon Très Cher Frère Grand Chancelier.

Je donne la parole au T.:R.:F.: Robert Delaye, Grand Hospitalier, pour qu'il nous fasse part de ses communications.



GRANDE LOGE  
DE FRANCE



FRANCS-MAÇONS DE RITE ÉCOTSAIS ANCIEN ET ACCEPTÉ  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

# CONVENT 6003

COMPTE RENDU OFFICIEL DES TRAVAUX

*les éternels apprentis de la fraternité, qui n'est qu'un mot, qu'un verbe creux s'il ne se transforme pas en action, en élan vers les autres. Reconnaître, admettre, tolérer l'autre dans son identité, dans son étrangeté parfois, s'ouvrir à sa vérité, pas facile. Comprendre qu'il est de la même espèce, que bien que lointain, il est le prochain, parce qu'une communauté de destins qui nous rassemble n'est pas facile.»* Fin de citation. Dans son expression de l'époque, notre Grand Maître, Michel Barat, nous indiquait clairement son souhait d'ouverture vers les autres Francs-Maçons où qu'ils se trouvent dans le monde et quelles que soient leurs convictions et leurs engagements auprès de leurs obédiences respectives. Ainsi, il exprimait alors sans détour l'impérieuse nécessité pour la Grande Loge de France de reconstituer ses relations internationales, en prenant en compte les tendances diverses et variées que l'on trouve dans le concert de la franc-maçonnerie universelle. Aucune différence, qu'elle soit traduite par l'adogmatisme, la laïcité ou l'interprétation des principaux symboles comme le Grand Architecte de l'Univers ou la Bible, Volume de la Loi Sacrée ne pourraient diviser la Franc-Maçonnerie mais au contraire la rapprocher au nom du partage des mêmes valeurs. Il est évident que depuis ces années de premier mandat, les convictions de notre Très Respectable Passé Grand Maître ont changé. Aujourd'hui, notre Passé Grand Maître, doublement démissionnaire à la fois du Conseil Fédéral et de la Grande Maîtrise et absent du Convent, ne s'intéresse plus beaucoup ni aux affaires nationales ni bien sûr aux affaires internationales de notre Obédience. Quel dommage puisqu'au point où nous en sommes, il faudra au moins 50 ans pour retrouver les relations fraternelles que nous avions avant 1964.

#### **T.:C.:F.:Prés.:**

Mon Frère, je t'ai demandé de présenter les traités d'amitié, c'est le point de l'ordre du jour. Est-ce que tu peux y venir rapidement ?

#### **T.:R.:F.:G.:Chanc.:**

Je fais mon discours, Très Cher Frère Président. Il est court, vous voterez contre, mais je pense que dans les circonstances actuelles, ce n'est pas grave. J'en suis profondément affligé et triste. Toutes les valeurs que je partageais avec vous, sont un petit peu affectées. Alors fallait-il vraiment effacer ce que certains, bizarrement, ont appelé 30 ans de mensonges. Depuis que vous m'avez confié la charge des relations internationales de notre Obédience, je me suis efforcé d'assurer la continuité de nos travaux dans le sillage de mes prédécesseurs. Cette continuité consistait d'une part, de maintenir des relations fraternelles avec les plus de 30 grandes Loges à travers le monde qui ont choisi l'amitié avec nous et d'autre part, mon vœu le plus cher pour la Grande Loge de France était de réussir, pendant mon mandat, à reconstituer des nouvelles relations avec ce que nous appelons aujourd'hui la Maçonnerie universelle, celle qui est encore sous influence de la Grande Loge Unie d'Angleterre. De nombreux signes favorables nous montraient que les règles édictées de toutes pièces par les Anglais étaient refusées par de nombreuses Grandes Loges et principalement aux Etats-Unis, point de passage obligé pour établir des relations fraternelles avec toutes les Grandes Loges d'Amérique du Sud comme

l'Argentine, le Chili, le Pérou – je pense ici à notre Frère Guy Paviot qui aime beaucoup cette région – et ainsi porteur de ces succès, revenir vers l'Europe que nous essayons de reconstruire maçonniquement aussi en proposant des traités avec les Grandes Loges Unies d'Allemagne, Grande Loge Alpina de Suisse, Grand Orient d'Italie, d'Autriche, de Hollande et bien d'autres encore. Pour réussir cette entreprise de concorde, d'amitié et de paix, il nous fallait réussir avec les Etats-Unis. J'aimerais soulever votre intention sur l'importance pour la Grande Loge de France de reconstituer ces amitiés perdues. Chaque jour de nombreux Frères, provenant de nos Loges, y compris de nos Loges de province d'ailleurs, se manifestent vers moi en demandant s'ils peuvent visiter dans tels ou tels pays, et très fréquemment ma réponse est négative parce que nous n'avons pas de relations officielles avec les grandes Loges de ces pays. Mon ambition et mon engagement envers vous étaient de réussir ces rétablissements de relations fraternelles pour donner à la Grande Loge de France une nouvelle grandeur. On ne peut pas déclarer aujourd'hui que ces relations se rétabliraient au détriment de nos relations nationales. Cela est parfaitement faux, car il n'a jamais été question de dépouiller l'un pour habiller l'autre. Les deux politiques sont et restent parallèles et toute autre description en serait fallacieuse. Au même titre, on ne peut pas déclarer que nos problèmes viennent des Etats-Unis, cela est une parfaite contrevérité, car depuis plus de 30 ans, certaines Grandes Loges américaines, point de passage obligé pour établir des relations fraternelles avec la Maçonnerie universelle, ont toujours adressé à notre égard une bienveillance fraternelle. Merci aux nombreux frères de la Grande Loge qui ont travaillé sans compter pour réussir. Les problèmes sont malheureusement venus de notre intérieur. Effacer ce que certains continuent d'appeler 30 ans de mensonges équivaut à remettre en cause tout un travail qui a été fourni par nos Passés Grands Maîtres aussi et nos Passés Grands Chanceliers. Je ne crois pas qu'ils se sont trompés en ce qui me concerne. Alors où se trouve donc la fraternité, valeur première de notre ordre dans ce type de déclaration. La Grande Loge de France n'est ni un parti politique, ni une Société Anonyme. Elle est une association d'hommes, un ordre initiatique de 26 000 hommes qui s'appellent *Frères* et dont les valeurs sont la Fraternité, la quête initiatique, la compréhension, tolérance et l'élévation de leur spiritualité dans un cadre humaniste proposé par notre Obédience. Si toutes ces valeurs que nous prônons jour après jour sont bradées au profit de l'intérêt mesquin de quelques-uns, alors toutes nos bases, tous nos engagements s'effondrent au profit de ceux qui veulent mettre la main sur nous, qui nous empêchent de nous développer dans la sérénité, l'harmonie et la concorde. Et tout cela mes Frères n'a rien à voir avec les Etats-Unis, notre problème est en nous, à l'intérieur de notre Obédience et seuls vous, mes Frères Députés, pouvez trancher puisque l'assemblée législative de notre Obédience est souveraine et c'est vous qui choisissez toutes les grandes options et projets pour la Grande Loge de France. Et c'est dans cet esprit, en vous respectant totalement depuis que vous m'avez confié cette responsabilité de la Grande Chancellerie, que j'ai travaillé sans relâche, avec force, au développement de nos relations internationales. Et même dans ces difficultés, je me suis efforcé d'apporter ce que je pouvais dans les relations étrangères.

La route est souvent semée d'embûches, d'obstacles et j'avoue que je suis un peu triste depuis février dernier, mais je n'ai pas perdu espoir de succès, parce que nous ne serions restés sur un tel échec qui serait vraiment dommageable pour notre Obédience. Je suis sûr que nous pouvons remettre encore notre Grande Loge sur les rails de la fraternité, continuer inlassablement l'œuvre commencée il y a plus de 30 ans et bien sûr j'aiderai mon successeur à le faire pour que la Grande Loge redevienne ce qu'elle aurait dû toujours être, un exemple de Franc-Maçonnerie de qualité dans le monde entier. Aucune Obédience amie ne serait être laissée pour compte. La Franc-Maçonnerie ne peut pas être divisée et nous devons montrer l'exemple. Nous n'en serons que plus fiers d'appartenir à une Obédience dont l'histoire plus que centenaire et son accent spirituel et humaniste est la base même de la Franc-Maçonnerie que nous voulons, celle qui est l'héritière directe de la Maçonnerie des Lumières, celle qui donne l'exemple pour l'avenir et qui confirme la fierté et l'honneur d'y appartenir et d'y participer.

Mes Frères, Très Cher Frère Président, Vénérables Maîtres Députés, j'ai dit. Bien entendu, je suis à votre disposition si vous avez des questions.

**T.:C.:F.:Prés.:**

Je te remercie mon Frère Grand Chancelier. Avez-vous des observations, des questions à formuler ?

**T.:C.:F.: Guy Paviot, R.:L.: 1198 Condorcet – Droits de l'Homme à l'Or.: de Paris**  
je souhaiterais savoir depuis l'incident de février dernier, le Convent souhaiterait sans doute savoir, quels sont les acquis ou le remaillage effectué à partir de février dernier, puisque maintenant nous devons reconstruire et que l'objectif de la Grande Chancellerie en ta personne ou en la personne de ton successeur, consiste à savoir ce qui a été fait par toi-même, par le Conseil Fédéral, en l'absence, en la présence du Très Respectable Grand Maître Michel Barat. J'ai dit.

Quels sont les acquis ou le remaillage après l'incident de février 2003 aux Etats-Unis ?  
Quels ont été les travaux de remaillage de la Grande Chancellerie ?

**T.:R.:F.:G.:Chanc.:**

Nous avons bien sûr essayé d'expliquer ce qui s'était passé dans la fraternité d'ailleurs. Vous savez que nous avons perdu le Traité avec le Minnesota, c'était le premier traité que nous avons récupéré. C'est d'ailleurs Charles Bernard Jameux, mon prédécesseur qui l'avait signé. Ce traité a été bien entendu rompu définitivement malheureusement, en tout cas en ce qui les concerne. Nous avons perdu le Traité de Prince Hall – Caraïbes qui était l'un des deux traités que nous avions avec les grandes Loges noires Prince Hall. Le Traité de Géorgie n'a pas bougé, heureusement, parce que les Frères de Géorgie ont considéré que, quand ils étaient seuls, il y a une vingtaine ou une trentaine d'années, la Grande Loge de France a toujours été à leur côté, nous avons des écrits à ce sujet. Prince Hall, Géorgie reste en amitié avec nous. C'est un très bon point heureusement.

Nous avons un gros questionnement de la part des Frères d'Amérique du Sud. Les quelques

traités que nous avons en Amérique du Sud -je pense que tu pouvais t'en douter – puisque, parmi ces traités, il y a deux Grandes Loges qui sont dans la mouvance anglaise. Donc, ces Grandes Loges se posent des questions, il appartiendra à mon successeur, immédiatement de reprendre le contact avec elle pour leur expliquer et si possible améliorer les relations, parce que pour le moment, ils ont un questionnement. Ça, c'est la situation actuelle. Toutes les Grandes Loges qui font partie de la mouvance actuelle, je dirai adogmatique, c'est-à-dire Grand Orient de France, bien entendu restent amies avec nous. Il n'y a pas de souci avec cela. Voilà où nous en sommes. Bien entendu, je transmettrai à mon successeur la totalité des dossiers en lui expliquant un par un où nous en sommes, quelles sont les difficultés, et où nous sommes en position correcte.

**T.:C.:F.: Guy Paviot, R.:L.: 1198 Condorcet – Droits de l'Homme à l'Or.: de Paris**  
Mon Très Cher Frère Michel, puis-je te demander également ? Demain quelle sera la représentation des Obédiences amies ?

**T.:R.:F.:G.:Chanc.:**

Nous avons mes Frères Députés 28 délégations demain.

**T.:C.:F.: Guy Paviot, R.:L.: 1198 Condorcet – Droits de l'Homme à l'Or.: de Paris**  
Je te remercie mon Très Cher Frère.

**T.:C.:F.: François Bénétin, R.:L.: 1105 L'Epi Flamboyant à l'Or.: de Malesherbes**  
Juste une remarque de fond ou d'orientation sur ce que nous venons d'entendre, mais qui me paraît importante. T.:R.:F.: Michel Singer, Grand Chancelier, tu as évoqué l'idée « point de passage obligé » en parlant de certaines loges nord-américaines comme pouvant nous ouvrir des relations d'amitié avec des loges de l'étranger ou mieux encore avec un certain nombre d'autres grandes Loges de l'étranger, en particulier, d'Amérique latine si j'ai bien compris. Cette notion de passage obligé tel qu'il est évoqué me gêne, car il laisse s'inscrire dans l'ensemble du discours un état d'esprit comme si nous devons coûte que coûte nous soumettre aux exigences de loges extérieures à la Grande Loge pour obtenir ces relations d'amitié. Certes, je suis tout à fait favorable au développement des relations d'amitié. Je crois néanmoins nécessaire d'inverser l'ordre des termes du discours proposé, soit en deux phrases : je crois que notre Obédience est – comme je l'ai d'ailleurs dit il n'y a pas très longtemps – la mieux placée pour les années à venir pour être l'ordre initiatique de demain compte tenu d'une part de la liberté qu'offrent ses principes à la recherche personnelle et d'autre part de la précision du Rite sur lequel nous nous appuyons, ce qui est un paradoxe intéressant. Je crois que ces principes, par rapport aux principes d'autres Obédiences, nous mettent en tête, sans esprit de domination, au regard de ce que peut être le potentiel du devenir d'un ordre initiatique. C'est sur l'affirmation de cela, de ces deux principes que nous devons nous exprimer : aussi serait-il bon que nous réfléchissions sur la manière d'exprimer à l'extérieur ces principes, nous l'avons évoqué hier, je crois que c'est une idée intéressante et je crois que c'est à partir de cette base, c'est-à-dire d'une idée très

élevée de ce qu'est notre Obédience appuyée sur ces principes que nous pouvons ensuite nous positionner au niveau des relations internationales. Cela ne change pas l'ensemble de ce que tu as dit dans ton discours, c'est simplement un ordre de termes ou un ordre de priorité qu'il me paraît important que nous conservions dans l'esprit pour ne pas tout d'un coup si j'ose dire nous laisser gagner par la tactique du terrain et oublier ce que sont nos principes fondamentaux.

**T.:R.:F.:G.:Chanc.:**

Mon Frère François, tu soulèves un point intéressant. Il est évident que c'est un choix global qui ressort du Convent d'ailleurs. C'est le Convent qui doit choisir quelle direction la Grande Loge de France peut prendre dans le cadre de ces relations internationales. Si la Grande Loge de France souhaite continuer dans le travail qui a été fourni depuis plus de 30 ans maintenant, ça c'est un fait mes Frères, il suffit de relire les Convents, et vous vous en apercevrez, si elle souhaite continuer de reconstruire disons ces relations avec ce qu'on appelle la Maçonnerie anglo-saxonne, ce n'est pas la peine de tergiverser, c'est le terme, il est évident qu'il faut repasser par les Etats-Unis parce qu'ils sont 1.800.000, ils sont largement les plus nombreux dans le monde. Pourrai-je dire qu'il ne s'agit presque plus de Maçonnerie mais de relations politiques ? Ça peut être un choix, l'autre choix peut être de dire : on abandonne complètement cette direction, on oublie ce « passage obligé » et on construit avec toutes les Obédiences qui souhaitent être en relation amicale avec nous. Heureusement, il y en a bien entendu. Mais c'est un choix et il n'y a pas 15 routes, il y a en deux. Les deux peuvent être pratiquées d'une manière parallèle, ce n'est pas facile, mais ce qui a été fait depuis plus de 30 ans.

**T.:C.:F.: Michel Thevenot, R.:L.: 758 Le Trait à l'Or.: de Paris**

Je préférerais moi aussi que nous ne fassions pas des discours mais que nous nous en tenions au fait et je regrette que les comptes rendus qui nous sont faits soient beaucoup plus mélodramatiques que concrets.

Je voudrais savoir, pour ma part, si le protocole de Reykjavik a été signé OUI ou NON. S'il a été signé, je voudrais savoir s'il avait été soumis préalablement au Conseil Fédéral. Je voudrais également savoir par qui a-t-il été rédigé.

J'ai noté aussi que ledit Protocole fait du Grand Orient de France les détenteurs des patentes du Rite Ecossais Ancien et Accepté et que la Grande Loge de France exercerait ces patentes. Je voudrais savoir quelles vérifications ont été faites pour signer un document ainsi rédigé. J'ai dit.

**T.:R.:F.:G.:Chanc.:**

Mon Frère Député, je vais te répondre factuellement. Le 9 mars 2002, il y a presque un an et demi maintenant, le Très Respectable Grand Maître Michel Barat m'a instruit de me rendre à Reykjavik pour signer ce Protocole que je ne connaissais pas en ce qui me concerne, puisque quand je suis arrivé, je n'avais pas le document, je l'ai eu sur place. Et le 13 mars, le Grand Maître m'a demandé d'y aller parce qu'il ne pouvait pas s'y rendre.

J'ai donc lu avec Alain Bauer et Njördur P.Njardvik qui est le Président de la Fédération Internationale du Droit Humain le texte. Je me suis aperçu effectivement que dans ce texte, il y avait quelques incohérences que tu viens de soulever, c'était mon opinion. Mais je l'ai signé puisque Michel Barat m'a demandé de le faire. Je suis rentré à Paris. J'ai dit à Michel que, en ce qui me concernait, et à la lecture de ce texte, je ne le présenterai pas pour vote au Convent. J'ai dit au Très Respectable Grand Maître que s'il souhaitait le présenter pour vote, c'était le Grand Maître, il pouvait le décider, il ne l'a pas fait. En ce qui me concerne, au niveau international, je ne vous ai pas présenté ce document et nous avons écrit, j'avais bien sûr précisé au Grand Orient de France et à la Fédération Internationale du Droit Humain que notre Convent est souverain et que c'est lui uniquement qui peut entériner ce type de document, et je ne l'ai pas fait pour cette raison, et effectivement entre autres pour la raison que tu viens de citer mon Frère Député qui concerne une incohérence dans la définition des propriétés de patentes de Rite Ecossais Ancien et Accepté du 1<sup>er</sup> au 3<sup>ème</sup> degrés, j'ai dit.

**T.:C.:F.: Maurice Combes, R.:L.: 1242 Les Frères de la Colline à l'Or.: de Marignane**

Je vais simplement faire une remarque. Le Grand Chancelier, Michel Singer, vient de nous faire un compte rendu du passé. Or moi, j'ai demandé lors du Congrès de la Méditerranée à ce qu'à l'avenir, l'ensemble des candidats, qu'ils soient Grand Chancelier ou Grand Maître, nous donne leur position quant à l'avenir et quant à la définition de leur programme pour les années qui viennent, parce que c'est très beau de nous parler du passé, mais aujourd'hui nous voyons ce qu'il en est. J'aimerais savoir ce qu'il va en devenir.

**T.:R.:F.:G.:Chanc.:**

Je suis sûr que mon successeur fera un très bon travail, et lui aussi s'engagera comme je l'ai fait pour la Grande Loge de France. Mais cela dit, il est possible ou il est même certain, et c'est mon opinion, qu'un grand débat doit être lancé auprès de vous mes Frères Députés, pour choisir la direction à prendre pour la Grande Loge de France en matière de relations internationales. Je crois que, dans ce domaine, toutes les Loges doivent être consultées et qu'il faut qu'un Rapport soit émis, un Rapport global avec un avis global de la Grande Loge de France, parce que nous sommes effectivement, mes Frères, à la croisée des chemins. J'avoue que je vous avais écrit un document fin mai que je souhaitais être édité, ce document a été censuré malheureusement, je n'ai pas pu vous l'envoyer. Un document qui n'était absolument pas polémique dans lequel je vous expliquais ce que je viens de vous dire à l'instant. Mes Frères, je souhaite effectivement que mon successeur prenne les choses en main et vous consulte pour que vous puissiez enfin décider, qu'une majorité sorte de la Grande Loge pour dire voilà dans quelle direction nous souhaitons aller en matière de relations internationales. D'ailleurs, si ça se fait comme ça, je suis sûr que ça vous intéressera beaucoup plus.

**T.:R.:1<sup>er</sup> G.:M.: adjoint**

Je voudrais répondre à notre Frère Député. Un candidat à la Grande Maîtrise peut

éventuellement faire part de ses souhaits, mais en vertu de l'alinéa 11 de l'article 13 de la Constitution, il ne peut pas décider lui seul sans en avoir débattu au Conseil Fédéral de signer un quelconque Traité. Je crois donc que la responsabilité du Grand Maître ou des candidats Grands Maîtres — ça je sais qu'ils en sont conscients — c'est éventuellement d'exprimer encore des choix possibles, mais les choix possibles ne peuvent devenir des réalités qu'après, que le Conseil Fédéral l'ait décidé. Et votre souveraineté à vous, c'est même si le Conseil Fédéral décidait un Traité qui ne vous convient pas, de le sanctionner en refusant de le voter.

**T.: C.: F.: Alain Ovsec, R.: L.: n° 1255 Travail et Lumière à l'Or.: de Sedan**

Mon Frère Grand Chancelier, dans le courrier que tu nous as adressé après les incidents des Etats-Unis, tu as indiqué que tu souhaitais et que tu poursuivais la politique menée par tes prédécesseurs depuis 30 ans. J'en ai été satisfait. Je crois savoir aussi que tu avais été élu pour cela. Hier, j'ai entendu quelque chose qui m'a choqué. Pour ne pas faire d'erreurs, j'ai pris des notes. Notre Frère Doumbé a indiqué au Conseil Fédéral qu'il souhaitait mettre fin à une politique d'indignité. Je serai intéressé de savoir qui lui permet de tenir de tels propos et enfin je voudrai savoir qui définit la politique extérieure de la Grande Loge de France.

**T.: R.: 1<sup>er</sup> G.: M.: adjoint**

Mon Frère, je ne mets pas en doute la qualité de ta question. Peut-être l'as-tu d'ailleurs déjà posée hier, mais mes Frères ne revenons pas sur ce que vous avez décidé hier. Il n'y a plus de débats sur l'incident, l'affaire américaine, - appelez-la comme vous voulez - qui concernait Jean-Marie Doumbé, Michel Singer. Je suis désolé.

**T.: R.: F.: G.: Chanc.:**

Mon Frère Député, il n'y a jamais eu aucune politique d'indignité dans cette Maison, c'est évident. Je pardonne le Frère Jean-Marie, parce que je pense que ses propos ont dépassé ses pensées. Je souhaiterais dire que c'est vous qui choisirez une nouvelle politique ou en tout cas un changement de politique extérieure pour la Grande Loge de France.

**T.: C.: F.: Georges Martin, R.: L.: n° 410 Minerve à l'Or.: de Paris**

Cela fait 27 ans que j'essaie de me battre pour que le langage des mots soit respecté. Dans le monde profane, on dit n'importe quoi. Chez nous, nous n'en n'avons pas le droit, c'est-à-dire que nous employons souvent des mots dont nous ne connaissons pas la portée et les incidents qui se sont passés ces derniers temps le prouvent. Or, depuis hier, j'ai entendu des interventions qui à mon sens étaient trop longues, qui manquaient de précisions et qui ont fait perdre beaucoup de temps à ceux qui auraient pu parler. Je pense que nous devons peser le langage des mots et bien réfléchir aux mots que nous employons pour ne pas choquer les autres. La moralité de l'histoire c'est que nous devons tous vivre dans le même appartement sans pourtant « coucher dans le même lit ». Nous devons nous respecter les uns les autres, c'est la seule solution pour qu'il y ait une Maçonnerie universelle. J'ai dit.

**T.: C.: F.: Prés.:**

Je te remercie, mon Frère.

**T.: C.: F.: Pascal Roblot, R.: L.: 812 Benjamin Franklin à l'Or.: de Versailles**

Simplement mes Frères, c'est un apport ce que je viens de faire et ce que je vais faire maintenant. Je suis très surpris sur les questions qui ont été posées préalablement par rapport au Traité de Reykjavik, que tu aies pu nous dire que ce Traité tu l'avais reçu sur place et que le Grand Maître t'avait demandé de le signer, chose que tu as faite — et je ne pense pas me tromper dans les mots — et avoir bien entendu ce que tu as dit.

Par contre, dans le discours du Grand Maître que nous avons reçu alors qu'il était démissionnaire, ce qui est intéressant c'est ce que je lis. « *Enfin en ce qui concerne le protocole de Reykjavik, signé par le Grand Chancelier entre le Grand Orient de France, la Grande Loge Féminine et le Droit Humain, le Grand Chancelier a lui-même annoncé cette signature lors du Conseil Fédéral du 15 mars 2002 en s'en réjouissant et en promettant d'en proposer une ratification au Convent.* », ce qu'il n'a pas fait comme il ne vous a pas proposé la signature d'un Traité d'amitié avec le Grand Orient Italien, qui l'avait lui-même initié. C'est-à-dire qu'ici nous sommes sur deux significations, une qui est d'un Frère Grand Chancelier qui nous dit ce qu'il a fait et ce qu'on lui a dit de faire, une autre qui est une communication écrite qui est totalement à l'opposé l'une de l'autre. Je termine par cette conclusion, « *mais il est vrai qu'à force de persister dans l'inconstance, on finit par ne plus savoir ce qu'on dit ou fait* »

Je me pose la question de savoir, à qui s'adresse cette conclusion, étant donné que nous avons deux oppositions dans ce cadre-là entre le Grand Chancelier et le Grand Maître démissionnaire de la Grande Loge de France. C'est-à-dire j'ai cette impression que, dans ces cas-là, ce qui est écrit ne dit pas toute la totalité de la vérité et ce qui est fait ne dit pas toute la totalité des faits. Et ce que je me pose comme question est celle-ci : s'il y a une telle opposition, pourquoi ne sommes-nous pas au courant réellement des volontés à venir et futures de ce que l'on veut faire de la Grande Loge de France. Cette question, mes Frères, je crois qu'elle est réellement celle des Députés, et je pense que les Députés comme au Parlement français, à mon avis, devraient avoir des Commissions par exemple, des Affaires Etrangères ou des Commissions d'Enquêtes de façon à ce qu'ils connaissent les dossiers, qu'ils se préparent même ensuite, pour pouvoir par rapport à cette position et à cette étude, prendre des responsabilités. Puisque nous sommes dans le cadre des relations, je ne prends pas très longtemps, mes Frères, mais je vous assure que c'est important. Par rapport au texte.

Je reviens en arrière sur ce discours, c'est intéressant que je l'ai eu, parce que je peux le lire. *Il en a été de même avec les représentants de la Grande Loge Traditionnelle, c'est-à-dire de ce qui se parle dans la Maçonnerie française, et Symbolique Opéra, notre amie, qui avec nous a vigoureusement participé à la création de l'espace maçonnique français, qui, je vous le rappelle, sera plus tard, une relation diplomatique, appellation protégée à la demande et au nom de toutes les Obédiences par un dépôt I N P I afin que la Maçonnerie*

*dite régulière ne s'empare point.* Mes Frères, un dépôt I N P I, vous savez tous ce que c'est mais je vous le rappelle : c'est une propriété industrielle et commerciale qui, dans les classes, permet par le titre et la propriété, l'exploitation du nom, la conservation du titre et qui plus est ensuite la mainmise sur tous les adhérents. Fusion et acquisition financière dans le cadre de cela, est mon métier. Mes Frères, le dépôt I N P I n'appartient qu'à une seule société, au Grand Orient de France. Il n'est pas là seulement pour protéger la maçonnerie dite anglaise, mais je m'aperçois que le seul propriétaire de ladite marque est le Grand Orient de France sur l'Union Maçonnique de France, l'Institut Maçonnique de France, j'en ai d'autres encore, c'est-à-dire que, ici on vous dit une chose et de l'autre côté, on en soumet une autre. C'est-à-dire que le discours vous dit, c'est contre la volonté de la Maçonnerie anglaise de le prendre, n'empêche que l'on est lié dans ces opérations-là, alors que l'on peut très bien être copropriétaire de ces idées philosophiques et cela serait bien, comme nous sommes copropriétaires de notre volonté fraternelle reconnue comme telle. Le problème se pose : les mots sont écrits, sous les mots; il y a d'autres choses qui sont envisagées. Il y a des protections qui ne sont pas prises, notamment sur celle des propriétés et notamment sur celle des Traités. Je tenais simplement à vous alerter de cela, mes Frères Députés, parce que nous devons prendre en main cette responsabilité en tant que Députés de savoir, et je vous le demande si cela est possible qu'il y ait une création de responsabilités de Députés qui pourront en même temps, étudier et voir et proposer toutes demandes de tous les Députés dans ce qui peut se produire dans la politique que ce soit extérieure, ou l'évolution de la Grande Loge de France.

**T.:C.:F.:Prés.:**

Je te remercie mon Frère.

**T.:R.:F.:G.:Chanc.:**

Je vais répondre très rapidement, Très Cher Frère Président. En ce qui concerne ce que je vous ai déclaré sur le Protocole de Reykjavik, je maintiens mot pour mot ce que je vous ai dit, ça c'est clair. En ce qui concerne l'I N P I, effectivement, nous savons très bien, nous avons dans les dossiers les photocopies des dépôts de marques que le Grand Orient de France a fait auprès de l'I N P I de l'Institut National de la Propriété Industrielle. Il y a environ 9 marques, je ne vais pas les citer toutes, ce serait trop long, mais il y en a une que je vais vous citer pour le plaisir : c'est le Grand Orient Féminin de France. Ça n'existe pas, mais ça pourrait exister un jour. En ce qui concerne la lettre que vous avez reçue tous mes Frères Députés, de notre Très Respectable Passé Grand Maître, cette lettre évidemment n'est pas tendre pour moi, je me réserve le droit, bien sûr poliment, d'y répondre et sur tous les points qui ont été soulevés. J'ai dit.

**T.:R.:1<sup>er</sup>G.:M.: adjoint**

Mes Très Chers Frères Députés, juste un mot pour la question, les questions de notre frère dernier intervenant. Mes Frères, ne faisons pas comme dans le profane. N'allons pas faire une nouvelle loi quand une existe et qu'on l'a oublié parce qu'elle est violée ou pas

respectée. Le Règlement Intérieur du Conseil Fédéral, la Constitution prévoit que : « n'est valide que ce qui a été décidé par le Conseil Fédéral et voté par vous. » Mes Frères, je n'ai pas d'autres commentaires à faire.

**T.:C.:F.:Prés.:**

Nous allons voter maintenant. Je demande les conclusions au Frère Grand Orateur.

**T.:R.:F.:G.:Or.:**

Le système peut être amélioré si j'en juge par les interventions de quelques-unes de nos Frères. Mes Très Chers Frères Députés, je vais faire une conclusion un peu au ras des pâquerettes. Quel plaisir, quand au cours d'un voyage à l'étranger, on rencontre d'autres Francs-Maçons et si ces rencontres peuvent être officialisées par un traité d'amitié, c'est encore mieux évidemment. Je vous propose de voter favorablement pour ces rapprochements internationaux.....

**T.:C.:F.:Prés.:**

Mes Frères, pour répondre à vos murmures, je vous suggère de voter favorable pour ce Rapport.

**T.:R.:F.:G.:Or.:**

Pour : 297 voix  
Contre : 315 voix.

**T.:C.:F.:Prés.:**

Nous allons poursuivre l'ordre du jour. Les Traités d'amitié seront présentés en Tenue de Grande Loge après avoir été débattus en Conseil Fédéral.

L'ordre du jour appelle maintenant la présentation du Rapport du Grand Hospitalier.

La parole est donnée au T.:R.:F.: Robert Delaye, Grand Hospitalier, pour son rapport.

### Rapport du Grand Hospitalier

**T.:R.:F.:G.:Hosp.: Robert Delaye**

La G.:L.:D.:F.:, ordre initiatique fondé sur la Fraternité, se doit de traduire dans les faits cette Fraternité par la Solidarité entre ses membres. Cela devrait commencer dans les Loges. En effet, l'Hospitalier, avant de faire intervenir ses fonds propres, devrait se renseigner auprès des divers services appropriés dans sa ville. En effet, il existe diverses possibilités en fonction de la situation existentielle du demandeur. J'avais en son temps chargé le T.:R.:F.: Jean-Loup Dujardin de faire un récapitulatif de tous les services existants. Malheureusement, il est tombé malade et n'a donc pas pu s'acquitter de cette tâche. Fort heureusement, le Congrès de Paris avait en cours ce type de recherche, et l'Hospitalier du Congrès a mis à notre disposition le résultat de ses recherches : elles vous



GRANDE LOGE  
DE FRANCE



FRANCS-MAÇONS DE RITE ÉCOSSAIS ANCIEN ET ACCEPTÉ  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

# TENUE DE GRANDE LOGE DE 6003

COMPTE RENDU  
OFFICIEL DES TRAVAUX

## Communications du Grand Chancelier T.:R.:F.: Antoine de Just Pellicer

T.:R.:F.:G.:Chanc.:

Très Respectable Grand Maître, Très Respectables Passés Grands Maîtres,  
Très Respectables Maîtres Honoris Causa, Dignitaires qui siégez à l'Orient,  
Vénérables Maîtres,

Il y a 6 mois calendaires que vous m'avez confié la charge de Grand Chancelier,  
et j'ai dû et je dois très rapidement me mettre à l'œuvre.

Je souhaiterais tout d'abord rappeler, au risque d'être un peu long :

1- La déclaration du T.:R.:G.:M.:, lors de la présentation de sa candidature  
à la Grande Maîtrise.: Il disait: « *Cette année sera une année de reconstruction  
et rien ne se fera sans vous. Sachons être ce dont nous nous réclavons mais ne  
perdons pas notre âme à d'hypothétiques reconnaissances, sans détruire toutefois  
ce qui a été patiemment construit depuis 50 ans. Je proposerai, en liaison avec le  
Grand Chancelier, une politique que nous vous soumettrons lors de la prochaine  
Tenue de Grande Loge* ». Fin de citation.

2- Moi-même, lors de ma présentation de candidature à cette charge, je vous  
disais et prévenais: "Etre Grand Chancelier de la Grande Loge de France, ce  
n'est pas seulement la course aux traités avec quelque obédience étrangère, mais  
c'est aussi et surtout, maintenir et entretenir nos relations avec les différentes  
obédiences avec lesquelles nous avons déjà des traités « Néanmoins, tout à  
l'heure, je vous demanderai d'approuver 2 traités d'amitié, et une modification  
d'un texte particulier, fruit de l'ensemble de ces trois documents de mon  
prédécesseur.

Respectant les engagements pris, je vais donc vous faire part des directions, projets, orientations que j'entends mener pendant la durée de mon mandat, ou tout moins les initier. Paraphant une vieille publicité d'une marque de peinture, dont certains se souviendront, la *peinture Soudée*, qui disait : Les Républiques passent, la peinture Soudée reste. Je dirais les Grands Chanceliers se succèdent, la Grande Loge de France demeure : continuité, pérennité. Continuité et pérennité ne veut pas dire respect d'une règle intangible qui ne saurait prendre en considération l'évolution du monde maçonnique, son environnement et donc d'avoir à prendre des dispositions compte tenu de cet environnement.

Continuité traditionnelle s'entend que les passés Grands Chanceliers ont veillé, avec une grande vigilance à ce que la Grande Loge de France restât fidèle aux textes fondamentaux de la Franc-Maçonnerie spéculative et qu'ils ont aussi préservé scrupuleusement son essence initiatique.

La politique étrangère de la Grande Loge de France s'est toujours inspirée des principes auxquels nous sommes si profondément attachés et qui se résument en ce que nous appelons notre vocation à l'Universalisme.

Il est curieux de constater, en effet, que le combat à mener est toujours le même, combat qui consiste à lutter contre ceux, qui délibérément veulent ignorer ce qui nous unit et ne consacrent leur activité qu'à souligner, ne disons pas ce qui nous sépare, mais ce qui nous différencie.

Si la Franc-Maçonnerie veut réaliser cette vocation d'Universalisme, il faut qu'elle prenne conscience, qu'au-delà des querelles de régularité, sa spécificité réside dans son caractère initiatique et universel, ouvert à tous les hommes libres et de bonnes mœurs, sans distinction de race, de croyance ou de condition.

C'est pour cela que, lorsque nous nous trouvons devant l'Autre, nous devons savoir qu'au-delà de nos différences, nous nous reconnaissons en lui, comme il se reconnaît en nous, pour avoir connu, l'un et l'autre, ce moment exceptionnel qu'est l'initiation. « Mon Frère me reconnaît comme tel » C'est donc bien l'initiation qui est le catalyseur de notre reconnaissance mutuelle et non quelque autorité qui se voudrait la seule garante et seule ordinatrice des relations entre les obédiences, autorité dogmatique qui s'arroge un rôle que l'Histoire ne lui a jamais attribué et qui ne tient sa prétendue autorité que de son auto-proclamation de Grande Loge mère.

Je sais que mes prédécesseurs ont rappelé, expliqué à plusieurs reprises la différence, la confusion qui s'établit entre la régularité et la reconnaissance. Je vais tout de même le rappeler rapidement.

La régularité se réfère à la Tradition et n'est pas subordonnée à la reconnaissance de quelque loge mère. Elle a pour origine l'adhésion et la fidélité à la pure tradition du rite.

La reconnaissance résulte de l'application de règles, le plus souvent de nature administrative pour établir des relations fraternelles entre les obédiences. C'est ainsi, par simple hypothèse, que pourrait s'établir un traité de reconnaissance entre une obédience régulière du point de vue de la Tradition et une obédience non régulière: cette dernière n'en deviendrait pas pour autant régulière et la première ne pourrait être considérée comme irrégulière.

En conséquence, il est presque superflu de rappeler que l'une des principales difficultés concernant les relations internationales est due à la position dogmatique de la Grande Loge Unie d'Angleterre. Et même si certains Frères ont dit, disent et diront que pour obtenir des traités de reconnaissance, il y a un passage obligé qui serait la reconnaissance préalable de la maçonnerie anglo-saxonne, nous savons parfaitement, - l'Histoire répète cet argument - que la Grande Loge de France a obtenu, obtient un certain nombre de reconnaissances qui ne doivent rien aux dogmes anglicans mais se situent sur le terrain des valeurs qu'elle représente.

Le passé de la Grande Loge de France, le prestige dont elle jouit auprès de nombreuses obédiences dans le monde lui font l'obligation de travailler à de nouvelles relations. C'est vrai qu'il y a 50 ans, la Grande Loge de France entretenait des relations fraternelles beaucoup plus nombreuses qu'aujourd'hui. !

Est-ce que, pour retrouver ces relations, devons-nous perdre notre âme? Doit-on laisser de côté ou abandonner nos valeurs de liberté, de tolérance, d'humanisme accompagné de notre conception de la spiritualité? Doit-on mettre en question notre spécificité, ce qui alors serait considéré comme une faiblesse et par là même engendrerait la perte de notre souveraineté et tout cela, pour avoir au bas d'un document la signature si convoitée de telle ou telle obédience alors que notre régularité n'est ni discutable ni discutée.

Mes Frères rapidement, quels sont les objectifs de la Grande chancellerie? On peut situer le monde politique en 5 grandes régions :

- l'Europe,
- l'Afrique,
- le continent hispano-américain,
- le groupe que j'appelle anglo-saxon
- et la Méditerranée.

L'Europe qui elle-même se diviserait en trois zones, l'Europe centrale, l'Europe du Nord et l'Europe Latine. Nous savons que depuis 15 ans la Grande Loge de France a beaucoup travaillé dans les pays d'Europe Centrale et notamment en Russie dans les pays baltes. Nous avons dans les autres pays, type République tchèque, Hongrie, Bulgarie, de jeunes Obédiences avec lesquels nous entretenons des Traités d'amitié.

L'Europe Latine, je crois que c'est dans cette région qui est le creuset des civilisations que l'on peut attendre un développement futur à long terme de la Maçonnerie et je crois que nous devons dès à présent être sur ce territoire. J'envisage pour cela au cours de l'année 2004 – 2005 de créer une sorte de conférence qui pourrait se réunir annuellement ensuite de toutes les Obédiences, toutes sensibilités confondues afin de travailler sur des thèmes qui intéressent directement la Grande Loge de France.

En ce qui concerne l'Afrique, c'est évidemment l'Afrique francophone qui nous intéresse. Je vous dirai que particulièrement avec le Maroc où a été signé très récemment, c'est-à-dire deux ans, un Traité d'amitié avec eux. Nous entretenons des relations très privilégiées.

J'en viens sur le continent hispano-américain. N'oubliez pas mes Frères que cela représente 300 000 Frères. Il y a des liens historiques, culturels très profonds existent avec la France qui représentent le Siècle des Lumières, la révolution française, les Droits de l'Homme etc ..., que les libérateurs, c'était des Francs-Maçons et étaient passés par l'école de la Maçonnerie européenne et française en particulier. Là-dessus, je pense que nous devons participer à la conférence maçonnique inter-américaine.

En ce qui concerne le domaine anglo-saxon, je pense qu'il faut continuer et maintenir les relations que nous avons développées ou que mes prédécesseurs ont développées jusqu'à présent.

Pour vite terminer, quelles seraient les actions à mener? Je vous dirais qu'il s'agirait de rechercher des ambassadeurs locaux et volants permettant de créer et d'implanter des réseaux non seulement d'informateurs mais aussi de collaborateurs auprès des différentes obédiences et des Loges étrangères. Maintenir et développer donc les relations avec des obédiences amies par des contacts personnels, aider et supporter les jeunes obédiences par la transmission d'articles, traduits dans leurs langues, l'organisation de conférences publiques dans les pays de ces jeunes Obédiences. Je sais qu'il m'est toujours dit que l'on ne parle pas telle ou telle langue. Je vous ferais remarquer qu'une conférence dure deux ou trois heures et qu'une traduction simultanée vaut 500 euros. Je ne pense que ce soit une limite à cet établissement.

L'établissement d'une Loge Web dans certaines langues et notamment, l'espagnol, langue pratiquée et parlée dans la péninsule ibérique, l'Amérique Hispanique, mais également par plus de la moitié des habitants des Etats-Unis. La réalisation alors et seulement des Traités d'amitié avec d'autres obédiences.

Tout à l'heure, je vous proposerai, pour approbation, 3 traités d'amitié concernant :

La Grande Loge Nationale de Roumanie  
Le traité dénommé de Reykjavik

**T.:R.:G.:M.:**

Bref tout va bien. Merci mon Frère.

Je vous rappelle, comme l'a indiqué le T.:R.:F.:G.: Chancelier que, **pour faire face à cette ligne brisée qui est notre politique étrangère au gré des Grandes Chancelleries**, je vous avais proposé qu'à la Tenue Grande Loge on vous présente un axe politique de façon à ce que vous vous exprimiez sur une politique, ainsi il ne pourrait changer autrement que par vos votes ultérieurement.

En résumé, ce qui vous est proposé, c'est de développer des relations en Europe proche, c'est de restaurer un courant de relations avec l'Afrique francophone, d'assister en sa renaissance le Maroc et de reprendre contact avec le continent sud-américain dont nous avons été absents depuis trop longtemps. Et pour cette année, c'est uniquement participer à la C M I. Je souhaiterais que le Grand Orateur vous propose un vote sur ces orientations ou un débat si vous souhaitez intervenir rapidement de façon que, par votre vote, la politique de la Grande Chancellerie de la Grande Loge de France soit fixée et clairement annoncée.

Je reviendrai dans un deuxième temps sur deux aspects que je tiens séparés, c'est de faire l'historique sur l'affaire dite de Reykjavik, et ensuite l'avancée avec ce que nous avons pour habitude de qualifier d'Obéissance étrangère bien que située en France.

Mes Frères, Premier et Second Grands Maîtres Adjoints, le silence règne sur les colonnes. Je vais donc demander au T.:R.:Grand Orateur de fixer le sens du vote. J'ai une prise de parole. Tu as la parole mon Frère

**Alain de Jaeger, R.:L.: N ° 705 Réalité Or.: de Paris**

Je n'ai pas très bien compris sur quoi nous allons voter, mais si après ton très beau discours, tu veux nous proposer de voter sur le très beau Protocole de Reykjavik ou sur un nouveau texte, je souhaiterais, avant que les Députés ne puissent se prononcer - c'est simplement une remarque quant à la forme parce que sur le fond il y a beaucoup de choses à dire - que tu nous fasses distribuer, et je dois dire que 5 minutes avant cela me semble inconcevable, une nouvelle version du Protocole de Reykjavik. L'ancienne version était ridicule et la nouvelle, nous ne la connaissons pas. J'ai dit.

**T.:R.:G.:M.:**

Merci mon Frère et si tu ne m'as pas compris, c'est que je suis mal exprimé. Je vais donc essayer d'être plus clair. Lors de mon discours de candidature, j'ai proposé qu'à la Tenue Grande Loge de 6003, une politique étrangère soit

clairement indiquée en terme de continent et en terme d'action. C'est ce que vient de faire le Grand Chancelier. J'ai souhaité distinguer le Protocole dit de Reykjavik sur lequel je vous donnerai des indications tout à l'heure. Ainsi, mon Frère, sur ce qui est présenté et que j'ai résumé sur l'Europe, sur l'Afrique francophone, le continent sud-américain et une volonté d'aller à la C M I, je vais vous proposer d'approuver ou de désapprouver cette orientation par un vote. Ensuite, je vous donnerai des indications sur Reykjavik, parce que moi-même jusqu'à une certaine époque, je n'avais pas les informations réelles.

Ceci sera dans un second temps, avec un second vote différent du premier et enfin dans un troisième temps, je vous parlerai de nos relations, avec la Grande Loge Nationale Française à titre d'information.

Donc, mon Frère, il y aura deux votes différents, maintenant sur ce qui vient de nous être dit et que j'ai tenté de résumer rapidement, de façon à ce que dans l'avenir, les nouveaux Grands Chanceliers ne repartent pas dans d'autres directions sauf à obtenir votre accord.

Est-ce que pour l'instant nous pouvons avancer sur là-dessus ?

#### **Yann Pecheret, R.:L.: N° 949 Travail et Solidarité Or.: de Cosne-sur-Loire**

Je croyais que nous avions terminé d'avoir à voter sur des choses dont nous n'aurions pas été suffisamment prévenus à l'avance, sur des documents ou des politiques que nous aurions eus le temps d'étudier avant de nous retrouver, ici, avec des déclarations faites trois minutes avant. Je trouve absolument dommage que nous revenions à ce genre de système, que nous n'ayons pas le temps d'étudier, sauf urgence et nécessité complètes. J'ai dit.

#### **Jean-Jacques Zambrowski, R.:L.: N° 1001 L'Etoile Or.: de Paris**

Si nonobstant ce qui vient d'être dit, nous allons plus avant, il n'y a pas de raison naturellement de ne pas s'intéresser à l'Europe, au continent Latino-Américain ou à l'Afrique francophone. Mais on ne peut pas méconnaître l'existence des autres endroits où les Maçons sont légion et millions, notamment les Etats-Unis, notamment le monde anglo-saxon et je ne peux pas imaginer dès lors que ce monde nous interpelle sans cesse, que notre Grand Chancelier et plus généralement l'ensemble des Frères de la Grande Loge de France qui sont en rapport avec des Maçons américains, n'aient pas une doctrine claire à leur énoncer. J'ai dit.

#### **T.:R.:G.:M.:**

Merci mon Frère, c'est une excellente question. Simplement, je pense que vous avez été prévenus que nous vous proposerions quelque chose. C'est évident qu'il faut travailler avec l'Europe, l'Afrique francophone etc ... Ce que j'ai souhaité c'est que nous le fixions. D'autre part, en ce qui concerne les Etats-Unis, en particulier, et tout le monde anglophone nous avons « donné », nous savons ce

que cela a apporté. Je pense qu'aujourd'hui, il faut que nous nous recentrons, ce qui n'empêche pas de continuer nos relations et si le monde anglophone et les Etats-Unis ne veulent pas nous reconnaître, ne veulent pas nous prendre en compte, c'est un débat qui prendra du temps et qui me paraît ne pas devoir bloquer la politique de la Grande Loge de France.

Je crois moi, par ailleurs, qu'il y a peut-être une autre méthode proche pour ce monde anglo-saxon, c'est la raison pour laquelle j'y ai fait allusion tout à l'heure, mais je n'en dirai rien tant que je n'aurai pas du concret à vous proposer. J'espère avoir été clair, je ne peux pas dire des choses tant que je ne les tiens pas.

Alors, mes Frères, s'il ne vous paraît pas utile d'entériner cette expression d'une politique étrangère, je veux bien, c'est votre choix. Il nous restera deux aspects : c'est la ratification des deux Traités de Roumanie et Suisse, et enfin l'allusion et la situation du protocole de Reykjavik sur lequel il convient que vous ayez des éléments d'appréciation

Alors, mes Frères et nous suivrons votre décision : soit vous validez cette expression, soit nous en retournerons aux politiques antérieures. Le Grand Chancelier veut s'exprimer.

#### **T : R : F : G : Chanc :**

Simplement sur l'intervention d'un frère qui demandait que le texte ou le programme ait pu être transmis auparavant. La tradition veut, je me suis enquis de cela, je suis tout nouveau, que, lors de la Tenue Grande Loge de décembre, aucun texte n'était envoyé. Par contre lors du Convent du mois de juin, le Grand Chancelier envoyait le texte de sa politique de l'année un mois à l'avance avant le Convent.

#### **T : R : G : M :**

Mes Frères, pour être clair, l'objectif, est de renouer très fortement avec la Belgique, et je parle des deux grandes obédiences belges. C'est en train de se faire, j'interviendrai moi-même là-bas au mois de janvier. C'est de renouer avec l'Espagne sous une nouvelle orientation. C'est de renouer avec nos Frères suisses pour lesquels nous avons un protocole avec la Grande Loge Féminine Suisse ou le Grand Orient Féminin Suisse sur lequel il y a un certain nombre de choses qui sont en train de se faire. C'est de renouer et essayer de soutenir ce projet qui lie plusieurs de nos Loges résidant à l'extérieur, avec le Maroc, l'Espagne et je crois deux autres Loges, c'est de valider cela.

Enfin, troisième point, c'est d'être autorisé par vous à reprendre « langue » avec l'Amérique du Sud où nous avons reçu les représentants de l'Argentine et d'un autre pays que nous avons reçus il y a quelque temps. Ceux-ci nous proposent d'agir pour revenir à la conférence interaméricaine.

Je considère que je ne peux pas engager des dépenses pour ces opérations si l'assemblée des Députés ne m'en donne pas le pouvoir, ce que je vous propose très clairement, c'est cela.

Mon Frère Grand Orateur, peux-tu résumer ou reprendre, enfin que les Députés réunis en Convent expriment leur choix sur cette proposition.

**T.:R.:F.:G.:Orat.:**

Mes Très Chers Frères Députés, nous avons une proposition d'un acte politique. Etes-vous d'accord avec les propositions de notre Grand Chancelier, propositions approuvées et confortées avec le Très Respectable Grand Maître. Cette proposition d'acte politique est de conforter nos liens avec l'Europe maçonnique, de restaurer un courant de relations avec l'Afrique et de reprendre contact avec l'Amérique du Sud.

Si vous êtes d'accord, vous votez OUI, si vous vous y opposez vous votez NON.

**T.:R.:G.:M.:**

Mes Frères, pour ce premier vote, à mon coup de maillet.

Résultats du vote :

**Oui: 495 soit 83 %**

**Non: 102 soit 17 %**

Merci mes Frères, de votre confiance. Vous aviez compris que l'Amérique du Sud et la conférence interaméricaine, c'est la clef pour le reste. Il y a un moment et je ne serais peut-être pas diplomatique en cela. Mais il y a un moment où il faut un peu de force pour être mieux entendu. Merci, mes Frères.

Second projet de vote sur la ratification des deux Traités. Je vous rappelle nos règles de fonctionnement, mes Frères. La Grande Chancellerie, le Grand Maître conduisent une politique étrangère, sont autorisés dans un premier temps par le Conseil Fédéral à signer un traité ou un accord. Ce traité ou cet accord n'a de validité qu'à partir du moment où vous le ratifiez. Donc, nous allons vous présenter d'abord très rapidement les deux Traités.

**T.:R.:F.:G.:Chanc.:**

Premier traité que je vous propose, c'est avec le Grand Orient Suisse.

**T.:R.:G.:M.:**

Mes Frères, êtes-vous favorable à la ratification d'un traité avec le Grand Orient Suisse? J'ai oublié le Frère Grand Orateur.

**T.:R.:F.:G.:Orat.:**

Ce n'est pas du tout pour allonger les débats, parce que nous sommes bien

dans les temps, mais pour la forme, il sera intéressant de demander si les Frères souhaitent s'exprimer avant qu'on ne passe aux votes.

**T.:R.:G.:M.:**

Tout à fait. Pardonnez-moi mes Frères. Tu as la parole, mon Frère.

**Georges Martin, R.:L.: N° 410 Minerve Or.: de Paris**

Les accords, c'est très bien, seulement il ne faut pas que nous fassions un marché de dupes. Or, les dernières histoires nous ont prouvé que certaines obédiences nous ont gentiment « tirés dans les pattes » parce qu'elles ne voulaient pas qu'un accord nous consolide et les défavorise. Alors, il est certain d'une chose. Moi, je ne connais pas le Grand Orient de Suisse. S'il est semblable au Grand Orient de France, permettez-moi d'avoir des réserves. J'aimerais bien qu'on m'explique ce qu'est le Grand Orient de Suisse et qu'on m'explique ce que sont les autres obédiences éventuelles avec qui nous pouvons pactiser, parce qu'on ne peut pas associer François 1<sup>er</sup> avec le Grand Turc, ça a été une fois, pas trente-six fois. J'ai dit.

**Jean-Claude Riou, R.:L.: N° 918 La Parfaite Amitié Or.: de Rennes**

Je ne voudrais pas revenir sur ce qui a été dit tout à l'heure, mais il y a une question de méthode et moi je ne suis pas du tout opposé à des axes politiques sur lesquels on vient de voter, simplement je m'étonne que ces axes recouvrent des points très particuliers. Lorsqu'on nous demande de voter sur des accords, nous n'avons pas du tout le contenu de ces accords. Je souhaiterais qu'à l'avenir d'une façon bien entendu, je dirais synthétique, parce que je suppose qu'il y a au moins 100 pages à chaque accord n'est-ce pas, du point de vue synthétique, nous ayons la quintessence de ces accords de telle manière que nous puissions voter en toute connaissance de cause. J'ai dit.

**T.:R.:G.:M.:**

Merci mon Frère. Je vais donc donner la parole au Grand Chancelier pour le Frère précédent. Ce n'est pas parce que dans un pays l'Obéissance s'appelle Grand Orient de quelque chose qu'elle est forcément sur la politique du Grand Orient de France. Exemple, la Belgique.

**T.:R.:F.:G.:Chanc.:**

Succinctement je voudrais vous lire ce qui est inclus dans le Traité.  
«Le T.:R.:F.: Yves-Max Viton représentant la Grande Loge de France .... que les deux obédiences qu'ils représentent sont issues d'une filiation régulière et ininterrompue, que leurs Respectables Loges travaillent dans le strict respect des anciennes charges codifiées par les Constitutions d'Anderson de 1723 à la gloire du Grand Architecte de l'Univers, en présence des Trois Grandes Lumières de

la Maçonnerie qui sont le Volume de la Loi Sacrée, l'Equerre, le Compas entre hommes libres et de bonnes mœurs».

Voilà l'essentiel, le reste, on voit la démarche de se rencontrer etc ...

**T.:R.:G.:M.:**

Mes Frères, est-ce clair?

**T.:C.:F.: Marcel Pinon, R.:L.: N° 835 Ordre et Soleil Or.: de Joigny**

Je voudrais savoir quel est l'état actuel de nos relations avec les autres Obédiences, la Grande Loge Alpina, la Grande Loge de Suisse et, en particulier, quels sont les rapports de ces obédiences sur le territoire helvétique. J'ai dit.

**T.:R.:G.:M.:**

Bonne question, mon Frère. Je te réponds immédiatement. Nous sommes en relation avec la Grande Loge Alpina. Il me paraît trop tôt d'aller plus loin, mais il y a, nous dirons «entretien».

Je donne la parole au Grand Orateur.

**T.:R.:F.:G.:Orat.:**

Mes Frères Députés, ce n'est pas en tant que Grand Orateur mais en tant que voisin de la Suisse puisque j'habite Annecy que j'entends porter quelques précisions. Le Grand Orient de Suisse s'appelait, jusqu'à quelques années en arrière, la Grande Loge de Suisse. C'est une Obédience qui provenait d'une scission de la Grande Loge de Suisse Alpina, qui par des attermolements entre la Grande Loge Unie d'Angleterre et ses diktats et ses relations, lesquelles étaient bonnes avec la Grande Loge de France bien qu'étant souvent interrompues, vit certains Frères supportant mal le positionnement de leur obédience essentiellement à l'égard de la Grande Loge de France, décidèrent de fonder une obédience juste après la guerre: Elle fut nommée la Grande Loge de Suisse.

Cette Grande Loge de Suisse est devenue – il n'y a que le nom, le patronyme qui a changé – le Grand Orient de Suisse. Voilà la filiation. La filiation est donc liée à notre histoire et à notre obédience.

**Yves Thomas, R.:L.: N° 1220 La Démocrate Or.: de Loches**

Mon propos sera très cursif et afin d'éviter à nouveau une alliance avec des obédiences qui pourraient faire facilement leur Convent dans une cabine téléphonique, j'aimerais connaître les effectifs de la matricule de la Grande Loge des Frères inscrits à la Grande Loge de Suisse actuellement.

**T.:R.:F.:G.:Chanc.:**

C'est de l'ordre de 600 Frères.

**T.:R.:G.:M.:**

Ce chiffre m'avait été confirmé par le Grand Maître Grand Orient de Suisse lorsque je l'avais reçu début juillet.

**Claude L'Helaouet, R.:L.: N° 586 La Philanthropie Universelle Or.: de Nice.**

Une suggestion si vous permettez Très Respectable Grand Maître. Régulièrement les problèmes de chancellerie sont posés en Tenue de Grande Loge voire en Convent. J'ai une suggestion à vous faire. Bien évidemment que les contacts que prend le Frère Grand Chancelier vont dans le bon sens, mais ne serait-il pas plus malin de transmettre ces dossiers à chaque Congrès qui prendraient le temps de réfléchir et à ce moment-là ce serait la Grande Loge de France, dans son entité complète, qui pourrait s'affirmer et affirmer son sentiment par rapport à un projet qui serait présenté par le Grand Chancelier. Il n'y aurait plus lieu de débattre ici comme nous le faisons parce que les affaires auraient été réglées dans les structures créées par la Grande Loge de France, les Loges et surtout les Congrès. J'ai dit, Très Respectable Grand Maître.

**T.:R.:G.:M.:**

Je te remercie mon Frère. Avant de donner la parole à notre Frère Grand Chancelier, lorsqu'il s'agit de relations internationales et de diplomatie, on avance généralement en tête à tête à deux ou trois et il me paraît quelquefois délicat d'annoncer publiquement, de diffuser toute l'information lorsque nous sommes sur des chantiers en cours. Par contre, je retiens dans ton idée qu'à partir du moment où nous avons suffisamment de temps, de vous transmettre les projets de textes, et qu'il ne nous restera plus qu'à apposer notre signature lorsque vous nous aurez donné votre accord, à ce moment-là, je n'y vois pas d'inconvénient.

**T.:R.:F.:G.:Chanc.:**

Mes Très Chers Frères, lorsque j'ai présenté ma candidature au mois de juin, j'ai dit que je voulais faire participer l'ensemble des Frères Députés, cela l'ensemble des Loges. Je n'ai rien pu faire jusqu'à présent tant que nous n'avions pas défini les axes de la politique étrangère en relation donc avec le Très Respectable Grand Maître. C'est une information qui, il me semble, peut être donnée à travers le Journal de la Grande Loge sur les idées et les actes qui sont réalisés.

**T.:R.:G.:M.:**

Merci mon Frère. La diplomatie, ce sont d'abord des petits pas.

**Jean-Christophe Hanus, R.:L.: N° 846 Antonio Coen Or.: de Paris**

Je voudrais préciser que le Congrès Ile de France-Outre-Mer a actuellement mis en place une commission sur l'identité <sup>GLDF</sup> de la Grande Loge de France, cela veut dire

quoi ? Cela veut dire, et cela reprend ton discours d'introduction, Très Respectable Grand Maître, pour réfléchir à savoir qui est exactement la Grande Loge de France dont il nous avait semblé que l'identité s'était un peu diluée. Partant de là, il nous semble difficile de pouvoir mener une politique intérieure ou extérieure sans avoir redéfini les principes sur lesquels nous souhaitions pouvoir exprimer cette politique intérieure et extérieure. Ainsi donc, à l'instar du Président du Congrès qui m'a précédé, je demande également que le Grand Chancelier fasse au mieux la communication de tous ses projets et que nous attendions que les Commissions qui, d'après ce que j'ai compris, devraient également se mettre en place dans les autres régions de la Grande Loge de France, puissent travailler sur ce sujet-là, définir ainsi une politique intérieure et extérieure cohérente pour la Grande Loge de France. J'ai dit, Très Respectable Grand Maître.

**T.:R.:G.:M.:**

Je te remercie mon Frère. Je rappelle simplement une nouvelle fois que, en matière de diplomatie, il faut d'abord arriver à des projets d'accords, il faut négocier un certain nombre de choses avant d'en faire la publicité à l'extérieur. Ce que je crains – je ne suis pas hostile à ce qu'il n'y ait plus d'informations – si aujourd'hui on explique avec qui nous tentons d'avancer, un évènement récent nous a un petit peu freiné quand même, cela puisse nuire à la signature de la consolidation. Je rappelle que notre mode de fonctionnement est simple. Le Grand Chancelier propose quelque chose en liaison avec le Grand Maître. Le voyage et le déplacement sont acceptés par le Conseil Fédéral. Au retour, lorsque le Grand Chancelier amène un accord, un projet de traité etc ..., il le soumet à l'approbation du Conseil Fédéral.

Après l'approbation du Conseil Fédéral, le Grand Maître s'il y a lieu peut le signer, mais ça n'aura de validité que si vous, vous le ratifiez. Voilà en gros le plan d'aujourd'hui.

**Bernard-Charles Jameux, R.:L.: N° 415 Francisco Ferrer Or.: de Paris**

Je me permets simplement de faire une observation s'agissant de la méthode qui amène, qui conduit un Grand Chancelier à proposer au vote souverain d'une Tenue Grande Loge ou d'un Convent, la ratification d'un traité ou d'une convention administrative. Cette observation est la suivante. C'est que depuis 25 ans, les Grands Chanceliers successifs s'étaient attachés à appuyer leur présentation de demande de votes sur un dossier motivé présentant notamment les termes, je dirai administratifs, dans lesquels le document est rédigé, mais également des éléments d'effectifs comme un Frère précédent l'a demandé, c'est-à-dire le nombre en gros de Frères faisant partie de cette Obédience.

Egalement, ce qui me semble très important, une question qui est assez sensible

et qui est la question de savoir si l'Obéissance pour lequel un traité ou une convention est demandée, présente toutes les caractéristiques de la masculinité.

Or il y a quand même une question que l'on peut se poser au-delà du fait de savoir si le Grand Orient de Suisse peut se réunir dans une cabine téléphonique ou comporte 600 membres, je crois que c'est la question de savoir si cette obéissance est mixte ou reçoit de nombreuses Sœurs. Si tel était le cas, et je ne veux pas être très affirmatif, car je ne connaissais cette Obéissance qu'il y a deux ans et demi, donc je ne me permets pas de donner de leçons. Si c'était le cas, ça poserait un problème à la Grande Loge de France. En revanche, si la Grande Loge de France estimait dans sa sagesse qu'on peut passer une convention administrative, ça c'est tout à fait autre chose. Nos dirigeants successifs depuis une quinzaine d'années nous ont montré que nous pouvions avoir avec tout bénéfice une convention administrative avec une obéissance féminine, par exemple, la Grande Loge Féminine de France, une obéissance mixte, par exemple le Droit Humain ou une obéissance au départ masculine mais recevant très régulièrement des Sœurs, comme par exemple le Grand Orient de France.

Il me semble que la réserve de sagesse est la suivante. S'il s'agissait d'une convention administrative, s'agissant de cette obéissance-là précise, pourquoi pas, s'il s'agissait en revanche d'un traité d'amitié et de reconnaissance mutuelles pour reprendre la terminologie qui a cours depuis deux siècles dans la maçonnerie universelle, là je serai davantage réservé. J'ai dit, Grand Maître.

**T.:R.:G.:M.:**

Je te remercie. Si l'on ne veut passer des accords et ne discuter qu'avec ceux qui sont rigoureusement identiques à la GLDF on aura vite fait le tour du monde.

**T.:R.:F.:G.:Orat.:**

Mes Très Chers Frères Députés, nonobstant la prise en compte de votre demande en faveur d'une présentation ultérieure de ce dossier de façon à ce que les Frères Députés puissent toujours se prononcer en connaissance de cause, je vais requérir sur la demande qui nous est soumise par le T.:R.:F.: Grand Chancelier en vous invitant à voter favorablement pour une ratification par les Députés de la Grande Loge de France réunis en Tenue de Grande Loge ce jour, du Traité avec le Grand Orient de Suisse signé.

**T.:R.:G.:M.:**

A mon coup de maillet, mes Frères, vous votez.

**T.:R.:F.:G.:Orat.:**

Oui: 417 voix soit 71 %

Non : 171 voix soit 29 %

**Le Traité avec le Grand Orient de Suisse est ratifié.**

**T : R : G : M :**

Second traité.

**T : R : F : G : Chanc :**

Il s'agit là d'un traité avec la Grande Loge Nationale de Roumanie, une Obédience qui travaille au Rite Ecossais Ancien et Accepté. Le texte du traité est exactement le même. Pour vous donner quelques indications sur cette obédience, c'est une obédience qui a une quinzaine de Loges réparties dans le pays et une dizaine de Triangles également sur tout le pays. Ils sont environ un millier de Frères et ils demandent des relations. C'est une obédience masculine, ils demandent donc des relations avec la Grande Loge de France.

**T : R : G : M :**

Y a-t-il des demandes de parole sur les colonnes ? Pas de demandes de parole.

**T : R : F : G : Orat :**

Favorable à la ratification du Traité entre la Grande Loge de France et la Grande Loge Nationale de Roumanie par nos Frères Députés.

**T : R : G : M :**

Mes frères à mon coup de maillet vous votez.

**T : R : F : G : Orat :**

Oui : 544 voix soit 91 %

Non : 52 voix soit 9 %

**Traité avec la Grande Loge Nationale de Roumanie ratifié.**

**T : R : G : M :**

Merci mes Frères, merci mon Frère Grand Chancelier. S'agissant du protocole dit de Reykjavik, un peu d'histoire mes Frères. Le 10 mars 2002, le T : R : Grand Chancelier de l'époque, le T : C : F : Michel Singer, s'est rendu à Reykjavik sur instruction du T : R : G : M : de l'époque, notre Frère Michel Barat, avec pour instruction de signer ledit Protocole de Reykjavik qui exprimait la position de la Grande Loge de France en introduction comme suit. Ou plutôt nous allons démarrer par ce que disait le Grand Orient,

*« Le Grand Orient de France détenteur des patentes des Rites Français, Ecossai, Ancien et Accepté, Ecossais Rectifié, Memphis Misraïm, York Emulation à tous*

*les degrés présents dans de nombreux pays et à ce titre Obéissance à caractère international ».*

Etait présentée la Grande Loge de France comme suit: « *La Grande Loge de France exerçant régulièrement la patente du Rite Ecossais Ancien et Accepté, présente dans de nombreux pays et à ce titre, obéissance à caractère international* ». Ce texte a été signé en mars 2002 et il n'a pas été présenté en juin 2002, ni en décembre 2002. Donc au sens de nos usages, ce texte n'a pas de valeur puisque vous ne l'avez pas validé ou ratifié.

Cela dit, à l'occasion du 275<sup>ème</sup> anniversaire, bien entendu, j'ai été interviewé immédiatement dès le lundi matin sur cela par le Grand Maître international de l'ordre maçonnique mixte international « Le Droit Humain » qui m'a dit: « *Pour nous, un traité signé est un traité existant qui a force et vigueur sauf s'il est dénoncé* ». J'en ai pris acte en disant « J'arrive. Je découvre, nous en reparlerons ». Au mois de septembre dernier, il m'a été remis une copie de cet acte, un opuscule de cette épaisseur qui s'intitule « *Les relations internationales interobédientielles du Grand Orient de France* » où je retrouve très exactement ce que je viens de vous dire. Et au dîner des Grands Maîtres, j'ai été un petit peu secoué m'entendant dire: qu'est-ce que c'est cette Grande Loge de France? qui fait signer un traité par son Grand Chancelier et qui quelque temps après dit qu'il n'est pas valable. « On est sur la photo, on n'est plus sur la photo ». Je dis cela pour ceux qui ont suivi le film de l'époque. Cela venait juste après le moment où j'avais dit qu'il était hors de question que PVI passe sous le contrôle de l'Institut Maçonnique de France et en édition, etc ... etc ... J'ai repris la chose, j'ai indiqué que pour moi, le protocole tel qu'il était présenté n'était pas acceptable et que « pas acceptable » durant mon mandat, je ne le présenterai pas pour ratification au Convent ou à la Tenue Grande Loge.

Le document que je vous ai cité, venait tout juste d'être édité pour être remis aux Frères du Convent du Grand Orient de France réuni quelques jours après. A ce moment-là ... Je leur ai dit: je souhaite une modification très simple: elle tient quasiment dans la première phrase. Elle dit: « *La Grande Loge de France exerçant régulièrement la patente du Rite Ecossais Ancien et Accepté* » à remplacer par « *La Grande Loge de France détentrice depuis toujours de la patente du Rite Ecossais Ancien et Accepté* ». Alors, mes Frères, vous pourrez me dire que dire « détentrice depuis toujours » ce n'est peut-être pas le terme de vocabulaire le plus exact, le meilleur. Je rappelle que le débat était très vif et que dans la foulée, j'ai souhaité marquer et faire reconnaître par le Grand Orient de France, par le Droit Humain et les autres obédiences que nous avons capacité à être, à exercer et être détenteur depuis toujours de la patente du Rite. Nous savons que c'est vrai, mais ce texte a fait le tour du monde. J'ai donc souhaité que ce document soit amendé, ça veut dire recommencer sous cette forme-là.

Il y avait ce soir-là le Président International du Droit Humain qui a dit : « *moi, ça ne me gêne pas du tout que la Grande Loge de France soit déclarée détentrice depuis toujours etc ...* » Mais j'ai mis deux autres conditions. J'ai souhaité qu'au paragraphe des relations et notamment sur la pratique commune et la réception en Tenue, puisque vous savez que nous recevons dans nos ateliers les Frères du Droit Humain. J'ai souhaité deux choses, la première, c'est que soit reprise intégralement la mention « *pour sa part, la Grande Loge de France décide de reconnaître comme interlocutrice toutes les fédérations et juridictions pionnières du Droit Humain dans les pays où les Grandes Loges de France sont implantées.* » Ca ne me gêne pas et je ne pense que ça vous choque que nous reconnaissons la qualité initiatique du Droit Humain. Je n'ai pas d'état d'âme là-dessus, mais il est indiqué : obédience masculine, nous Grande Loge de France, nous autorisons les Frères du Droit Humain à participer aux Travaux rituels de nos Loges dans les conditions fixées par chacune et dans le respect de leur souveraineté. Aucun changement, mais on l'affirme.

Et un peu plus loin, la Grande Loge de France reconnaît pleinement la qualité initiatique des Frères et Soeurs du Droit Humain selon sa tradition. Les Sœurs peuvent être reçues dans les cérémonies prévues par les principes et règlements de la Grande Loge de France. Je ne dis pas que nous les recevions en tenue rituelle etc etc ... Je dis que : dans nos règlements et nos principes, quand c'est conforme, nous pouvons recevoir les Sœurs dans des cérémonies. Je ne pense pas qu'aux Sœurs. Je l'ai présenté en date du 19 septembre 2003, je parle bien du 19 septembre de cette année, au Conseil Fédéral en leur indiquant : voici ce que j'ai proposé. J'ai expliqué les conditions. Les partenaires signataires qui sont le Grand Orient et le Droit Humain ont accepté cela et eux-mêmes, eux-mêmes l'on fait voter dans leurs Convents quelques jours après.

Moi, j'ai été très clair. J'ai précisé que je ferai passer l'information rapidement et en terme de célérité sur une opération comme celle-ci, je crois qu'on peut dire que l'insérer dans le Journal de la Grande Loge de France tiré à 24 000 exemplaires peut être un moyen d'informer rapidement. J'ai clairement indiqué que je vous présenterai cela après l'avoir présenté au Conseil Fédéral, et que, selon nos règles, cela ne serait valable que si c'était ratifié. Le Conseil Fédéral de septembre par 29 ou 30 voix a été favorable. Aussi, mes Frères, je vous le présente. Si vous le refusez, ce qui est votre droit puisque c'est vous qui décidez, j'écirai dans quelques jours au Grand Orient de France, à l'Ordre Mixte International le Droit Humain etc ... que les Députés de la Grande Loge de France ont refusé de le valider.

Permettez-moi un petit détour, pour que vous mesuriez les enjeux d'aujourd'hui dans ce que j'appelle le paysage maçonnique Français, au sujet du salon du livre maçonnique

J'ai fait savoir de la manière la plus énergique, je ne sais si notre Frère Jean-Claude Elalouf est présent, mais j'ai fait savoir qu'il était hors de question que cela ne se passe pas à la Grande Loge de France, qu'il était hors de question que nous n'en dirigions pas les séquences et que cela pouvait se co-organiser bien sûr, mais chez nous, c'était pérennisé chez nous, et que puisque c'était une proposition de l'Institut Maçonique de France, les autres obédiences allaient participer au financement de cette opération. Puisque nous avons accepté de participer au financement des fêtes du 275<sup>ème</sup> anniversaire, que c'était une manifestation dans lequel le sigle de l'Institut Maçonique de France était présent, il convenait que la répartition des coûts se fasse. Nous avons fait modifier les textes, les affiches, les conférenciers etc...

Mes Frères, dans tous ces combats, et dans toutes ces situations, le meilleur allié que j'ai eu, c'était la nouvelle Présidente du Droit Humain qui a toujours soutenu mes prises de position, ma volonté d'indépendance dans l'interdépendance, dans l'intérêt de nos obédiences. Dans le « nouveau » paysage maçonnique Français le Droit Humain, la GLDF et désormais la Grande Loge Féminine sont très liés.

Mais aujourd'hui, nous formons une force animée par une grande cohésion Et vous l'avez vu à l'opération du Salon du Livre, cela a été une réussite et à l'instant je félicite tous les Frères et les soeurs qui ont participé à ce succès. Jamais, je n'aurai cru qu'il y aurait 3000 participants. Donc, mes Frères, la décision de RATIFIER ou de ne PAS RATIFIER ce Protocole de Reykjavik m'amènerait à déjuger une signature, déjà ancienne, d'un Grand Chancelier autorisé par un Grand Maître. Je le ferai puisque c'est ainsi, mais probablement m'amènerait à me déjuger au sein de la maçonnerie Française et de l'Institut Maçonique de France et je pense que nous avons une grande opportunité aujourd'hui à l'Institut Maçonique de France.

De plus nous avons rétabli avec la Grande Loge Féminine d'excellentes relations et nous vous proposerons pour le prochain Convent quelque chose d'assez exceptionnel qui ne touchera en rien nos statuts d'obédiences mono- genres. Soyez rassurés.

Alors mes Frères, je vous ai tout dit.

Existe-t-il des questions sur ce que je viens de dire ?

### **Bernard Clamens, R.:L.: N° 395 La Semence Or.: de Paris**

Il me semble comprendre une chose, c'est que lorsqu'un traité est signé par le Grand Maître, il n'y a pas la précaution de la mention qui précéderait « *sous réserve de l'accord des Députés de la Grande Loge de France réunis en Grande Loge ou en Convent* ». Ai-je bien compris ?

**T.:R.:G.:M.:**

Oui mon Frère, mais pour qu'un traité soit validé, nous le disons tout le temps et je l'ai dit dans ce cadre-là, il faut qu'il soit ratifié par vous-mêmes. Pour les deux Traités qui viennent d'être acceptés par vous, un courrier sera fait en disant: *les Députés de la Grande Loge de France réunis en Convent ont ratifié le traité signé telle date.*

**Bernard Clamens, R.:L.: N° 395 La Semence Or.: de Paris**

Merci Très Respectable Grand Maître, mais il me semble que s'il y avait eu la précaution de mettre sur le Protocole de Reykjavik, « *sous réserve de* » nous n'en serions pas dans la situation où nous en sommes aujourd'hui, donc pour la prochaine fois, il me semble qu'il serait prudent que cette mention soit indiquée.

**Michel Thévenot, R.:L.: N° 758 Le Trait Or.: de Paris**

D'abord merci pour la clarté, la sincérité de ce débat que nous attendions depuis l'an passé. Je voudrai maintenant revenir sur la question de Reykjavik. Ce Protocole a été manifestement une erreur et il a été prévu de l'amender très fortement et d'une manière à laquelle je souscris dans l'absolu. Cela étant, convient-il vraiment de maintenir le principe d'un Protocole de Reykjavik et dans la stratégie internationale de la Grande Loge de France, ne faudrait-il pas plutôt l'enterrer quitte à reprendre les bons contacts que nous avons bilatéralement avec diverses Obédiences, de manière à ce que ce Protocole ne nous soit pas reproché et utilisé comme un épouvantail dans un certain nombre d'autres relations internationales que nous souhaitons mener.

**T.:R.:G.:M.:**

Je te remercie mon Frère et je t'apporte immédiatement une réponse.

Je vais à l'encontre un peu des processus diplomatiques. Depuis le mois de juillet, nous sommes en relations à nouveau avec la Grande Loge Nationale Française. Nous avons été particulièrement bien reçus et nous avons été informés de certaines histoires du passé, sur lesquelles nous nous sommes convenus de tirer des traits de manière à mieux rebâtir. Une affaire récente aurait pu envenimer nos relations. Les concernés ont assumé leurs responsabilités et nos relations perdureront avec la Grande Loge Nationale Française.

Je leur ai dit vérité sur ce protocole parce que ça me paraît plus simple.

**Marcel Pinon, R.:L.: N° 835 Ordre et Soleil Or.: de Joigny**

Ma première question reprend un peu la suite de l'intervention précédente. Je voudrais savoir quelle a été la finalité officielle de ce Traité au moment de sa mise en place. Que pouvait en espérer la Grande Loge à l'époque?

Ma deuxième question concerne cette histoire de patente du Rite Ecossais Ancien

et Accepté qui m'étonne beaucoup, parce que j'ai l'impression qu'en la matière le Rite Écossais ne fonctionne pas tellement sous la forme de patente. A mon sens, la Grande Loge de France est héritière du Rite Écossais Ancien et Accepté et cela ne concerne pas l'octroi de patente. Je ne vois pas qui peut octroyer une patente du Rite, surtout dans les grades bleus. J'ai dit.

**Pierre-Bernard Loiseau, R.:L.: N° 1000 Jean Scot Erigène Or.: de Paris**

Dans l'énoncé de ce protocole qui déjà a un terme bien curieux parce qu'au début du siècle, il y a eu un Protocole de Sion qui était un faux grossier et j'ai eu le sentiment que le Protocole de Reykjavik était sur le même modèle « faux et usage de faux » Je voulais en ce sens faire remarquer à la Tenue de Grande Loge ... La notion depuis toujours me semble insatisfaisante car le Rite Écossais pratiqué à la Grande Loge de France, c'est 1894 et dans le Rite c'est 1804. Je ne crois pas que le Grand Orient de France soit propriétaire d'un Suprême Conseil identique de 1804, pour la bonne et simple raison que le Grand Collège du Rite dit Suprême Conseil, a des aventures historiques plus complexes. Donc la notion depuis toujours, disons de manière sèche, me gêne un peu compte tenu de la méthode utilisée, je pense qu'il faut considérer ce Protocole nul et non avenu dans la mesure où la méthode l'a condamnée l'a condamné d'avance. J'ai dit.

**T.:R.:G.:M.:**

Je te remercie de ton opinion, mon Frère.

**Alain de Jaeger, R.:L.: N° 705 Réalité Or.: de Paris**

Excuse-moi de reprendre la parole. Je voudrais d'abord te remercier des efforts que tu as faits pour modifier ce qui était complètement ridicule en ce qui concerne la Grande Loge de France et le Rite Écossais Ancien et Accepté, puis d'autre part de ta franchise et aussi de ton refus des diktats de l'obédience du Grand Orient et aussi de la franchise que tu nous as donnée dans ton exposé. Je dois dire que, sur le fond, la modification que tu as obtenue me paraît très intéressante, mais il n'y a pas que ça. Je dois dire que, dans ce Protocole de Reykjavik, on trouve une phrase qui me choque, c'est que : *« les Trois Obédiences Maçonnes qui réunissent affirment en commun, la primauté d'un parcours équilibré entre démarche initiatique et une pratique de méthode symbolique et un engagement citoyen et social »*.

Il serait souhaitable de demander aux obédiences co-signatrices, et notamment celles avec qui tu es bien, comme le Droit Humain avec lequel tu as de bons rapports, et je m'en félicite, d'éliminer ce terme de social qui n'a strictement rien à voir à mon avis dans un texte maçonnique.

Il y a une autre affaire qui me gêne un peu vis-à-vis du Droit Humain, bien que ce ne soit pas de nous, c'est de dire qu'il y a deux traditions du Rite Écossais

Ancien et Accepté. Moi, je n'en connais qu'une, c'est la tradition continentale et anglo-saxonne. Ca me semble un peu bizarre de qualifier notre Rite dont tu as bien parlé tout à l'heure dans ton discours inaugural, dire en fait qu'il y a deux Rites Ecossais Anciens et Ecossais. Là aussi, je voudrais une modification, sinon je crois qu'il faut relancer, enfin retarder une ratification et nous la ramener en juin pour qu'on en discute sérieusement. J'ai dit.

### **Marc Henri, R.:L.: N° 793 Memphis-France Or.: de Paris**

Moi, j'aimerais qu'on m'explique malgré tout - j'ai bien entendu ce qui a été dit avant moi - le mot patente. De qui le Grand Orient détient-il des patentes, car une patente s'obtient d'une autre autorité. Alors il faudrait quand même qu'on nous explique ce point. De même d'ailleurs pour la Grande Loge ; de qui détient-il la patente, même s'il exerce les trois premiers degrés du Rite. Puis, je note surtout que, dans le petit article du Journal de la Grande Loge, la dernière ligne de l'article dit ceci : « *Le Protocole sera donc soumis au Convent de l'année de vraie lumière 6004* » Pour moi le Convent - sauf à jouer sur les mots - c'est dans six mois. J'ai dit.

### **T.:R.:G.:M.:**

Merci, mon Frère. Tu n'as pas tort. L'essentiel est là. Pour reprendre dans l'ordre, le maître mot dans ce texte c'est « détenteurs depuis toujours ou depuis son origine », c'est marquer véritablement que nous ne détenons pas notre droit d'exister, de fonctionner d'une autre obédience, au comportement hégémonique voire « hégémonique ». J'ai souhaité que nous nous en différencions et comptez sur moi !. Alors, mes Frères, que pouvait espérer la Grande Loge de France de la signature de ce dit protocole. Véritablement, je n'ai pas été informé à l'époque de l'existence de ce texte.

Si mes Frères, vous voulez n'avoir de relations et de ne reconnaître comme tel, que ceux qui sont très exactement ce que nous sommes, qui nous sont rigoureusement parallèles, en clair qui ont fait un « copier - coller » de ce que nous sommes, alors, je pense que la diplomatie de la Grande Loge de France n'a plus rien à faire parce que ce sera une attitude que nous condamnons jusqu'ici qui consistait à dire aux autres : soyez comme nous et on vous reconnaîtra. Je propose que, dans la démarche diplomatique, nous ouvrons un dialogue et que nous essayons de bâtir ensemble. Cela ne m'a jamais choqué dans le passé, lorsque dans ma loge bleue, je voyais arriver des Frères du Droit Humain, nous les recevions comme Frères, c'était habituel ; les relations sont excellentes. Ils savent que nous ne recevons pas les Sœurs dans nos Tenues. Est-ce que ça vous a déjà choqués ?

Alors vous décidez ce que vous voulez, mes Frères. Moi, j'essaie de gérer le temps et les situations. Il faut être très clair. Mais encore une fois, j'en reviens

à cela: sortons de notre splendide isolement en dehors d'être portés par le Grand Orient de France. Existons par nous-mêmes, je crois véritablement qu'aujourd'hui nous avons une opportunité extraordinaire de faire savoir ce que nous sommes, n'hésitons pas à tirer des traits et à prendre des décisions graves quand des Frères ne se comportent pas comme il convient. Mais avançons, secouons-les. Nous ne sommes pas à la remorque des anglais, ni des américains, ni de Rome, ni d'ailleurs.

Nous sommes la Grande Loge de France et si nous, nous reconnaissons que la qualité initiatique de notre Rite est correcte, nous n'avons aucune raison de ne pas le dire. Ne nous ingérons pas dans les modes de fonctionnement des autres. Je vous ai donné mon sentiment.

Mes Frères, puisqu'il n'y a plus de questions, je propose au Grand Orateur de vous faire décider de l'avenir de nos relations.

**T.:R.:F.:G.:Orat.:**

Mes Très Chers Frères Vénérables Maîtres Députés,

Al'écoute d'interventions et de questions, parfois favorables, parfois défavorables à certaines dispositions du Rapport, le Grand Orateur se doit de vous proposer des conclusions positives, de façon à ce qu'il n'y a aucune ambiguïté dans l'expression de vos votes.

Mes Frères Députés, je vous proposerai la ratification du Protocole de Reykjavik qui vous est proposé ce jour.

**T.:R.:G.:M.:**

Mes Frères, à mon coup de maillet, exprimez votre choix.

Pour: 492 voix

Contre: 113 voix

**Le Protocole de Reykjavik est ratifié.**

**T.:R.:G.:M.:**

Mes Frères Vénérables Députés, je vous remercie de votre confiance. Je vous promets que je vais continuer et que je défendrai haut et fort notre identité et je pense qu'aujourd'hui, à ma connaissance, je n'ai pas d'autre héritage à assumer en la matière.

Le temps presse, mais il convient que nous traitions l'ensemble de nos sujets. Je vous propose d'avancer dans notre programme et de donner la parole à notre Frère Hospitalier pour qu'il puisse s'exprimer, que vous lui posiez des questions. J'aurai par la suite une démarche agréable à faire, et si tout va bien, nous terminerons à 13 heures, ce qui est en avance par rapport à nos habitudes, mais en

retard par rapport à notre programme. Peut-être que nous pourrions recommencer à 14 heures par l'audit, la trésorerie et la suite de notre programme.

Très Respectable Grand Orateur, voulez-vous proposer à nos Frères Vénérables Maîtres Députés la modification de son ordre du jour, de façon à ce que le Grand Hospitalier puisse s'exprimer.

Mon Frère Grand Hospitalier, vous avez la parole.

# **CONVENT 6004**

## **Rapport du Grand Chancelier**

**Le T.:R.:F.:G.:Chanc.: Antoine de Just Pellicier**

Vous avez reçu le rapport de la Grande Chancellerie (ci-dessous).

### **Rapport écrit**

Il y a un an presque, vous m'avez chargé de conduire la politique extérieure de la Grande Loge de France et compte tenu de la situation que j'ai trouvée et le traumatisme provoqué par les événements survenus en février 2003 et sur lesquels je ne souhaite pas revenir, je me suis attaché à sauvegarder, à tenter de reconstituer des relations internationales pour le rayonnement de la Grande Loge de France, en m'inspirant des principes auxquels nous sommes si profondément attachés et qui se résument en ce que nous appelons notre vocation à l'Universalisme.

La diplomatie prononce rarement des discours de programme et délivre encore moins des messages. Son travail consiste à être à l'écoute, à s'informer, à être surtout présent sur le terrain, à expliquer, à rassurer parfois !

La diplomatie est une science difficile qui exige, nous le savons tous, patience et discrétion et en cette matière tout se prépare et si l'un d'entre nous a le bonheur de parvenir à un résultat, qu'il ne se fasse point d'illusion ! C'est le fruit, la conséquence de son travail certes, mais aussi le fruit de tout ce qui a été préparé auparavant ! Chaque Frère apporte sa pierre à la construction de l'édifice et nul ne

peut revendiquer le résultat ! Donc, à tous les Grands Chanceliers qui m'ont précédé, je leur exprime ici toute ma gratitude !

La Grande Loge de France, là où elle a pu être présente au cours de l'année écoulée, a eu la satisfaction de constater qu'elle occupait un rôle privilégié et respecté au sein de la Franc-Maçonnerie Universelle.

Quelle a été notre activité pendant l'année écoulée ?

En septembre 2003, le Très Respectable Grand Maître Yves Max Viton, le Délégué du Conseil Fédéral pour l'Afrique Gilbert Schulsinger et moi-même, avons été présents à la Clôture du Convent de l'ex- Grand Rite Equatorial du Gabon aujourd'hui dénommé Grande Loge Symbolique du Gabon où le discours du Grand Maître sur l'universalité des Cultures a été particulièrement apprécié. Nous nous sommes ensuite rendus au Togo pour procéder à l'installation du Collège des Officiers de la Respectable Loge Ptah à l'Orient de Lomé. Nous avons pu rencontrer l'ensemble des Frères des différentes Loges que nous avons dans ce pays ( 4). Il a été évoqué l'éventualité que se crée une Obédience souveraine togolaise. Ce point sera étudié entre les différentes Loges !

En octobre 2003, sur invitation et insistance du Grand Maître de l'ex-Grands Orient et Loges Unies du Cameroun, nous nous sommes rendus à la séance de Clôture de leur Convent annuel qui, entre autres décisions, a décidé de porter le nom de Grande Loge Unie du Cameroun.

Ces nouvelles dénominations de ces Obédiences montrent un changement d'attitude vis-à-vis de certaines influences d'autres Obédiences à caractère hégémonique et un rapprochement plus significatif avec la Grande Loge de France. Cela nous donne des devoirs !

Puisque nous sommes en Afrique, je dois vous indiquer que nous avons été reçus par la jeune Grande Loge du Maroc, très chaleureusement, par le Grand Maître et son Collège de Grands Officiers au cours d'une tenue où était présente une forte délégation de la Respectable Loge Béreshit à l'Orient de Jérusalem qui entretient des relations privilégiées avec une loge du Maroc. Nous sommes convenus de développer et de renforcer encore plus les relations entre nos deux Obédiences.

La première conséquence a été l'invitation à la présentation d'une planche par le Premier Grand Maître Adjoint de la Grande Loge du Maroc, dans le cadre de la Commission des Droits de l'Homme, planche sur le thème « Islam, Droits de l'Homme et Franc-maçonnerie ». D'autre part, leur Grand Chancelier assistera aux Journées de Royaumont. Pour sa part, la Grande Loge de France s'est engagée à présenter une conférence, en octobre 2004, à Casablanca, au Colloque clôturant leur Convent.

Nous nous sommes rendus aux Rencontres Humanistes de la Franc-maçonnerie africaine et Malgache qui ont eu lieu à Tananarive en février. Ces rencontres se réalisent, annuellement, dans un pays africain différent. Ces rencontres internationales permettent de prendre contact avec les différents courants de pensée maçonnique et ainsi, pour la Grande Loge de France d'affirmer sa spécificité et son caractère humaniste et spirituel dans le cadre d'une maçonnerie traditionnelle et régulière.

Nous avons pu constater que nos Frères africains ont le désir de créer un vaste courant unitaire basé sur le respect de leur souveraineté et sur les règles traditionnelles de la Franc-maçonnerie dans la perspective d'un grand développement.

Enfin, la Grande Loge de France a été présente à l'Allumage des Feux d'une nouvelle Loge au Congo Brazzaville, la délégation étant conduite par le Très Respectable Grand Maître accompagné du Délégué pour l'Afrique.

La Grande Loge de France se doit d'être particulièrement présente aux côtés de ces jeunes Obédiences.

En Europe, nous avons assisté à la Clôture du Convent du Grand Orient Suisse au mois d'octobre au cours duquel a été concrétisée la signature d'un traité d'Amitié et de Reconnaissance que vous avez approuvé lors de la Tenue de Grande Loge, Obédience travaillant au Rite Ecossais Ancien et Accepté et forte d'environ 600 frères.

Par ailleurs, une délégation présidée par le Très Respectable Grand Maître de la Grande Loge Nationale de Roumanie, accompagné de l'ensemble de son Collège d'Officiers est venue nous rendre visite et a assisté à la Conférence de notre Grand Maître, dans le cadre du Cercle Condorcet-Brossolette.

En Lettonie, à l'Orient de Riga, devrait se constituer, prochainement, une nouvelle Loge ce qui permettra d'envisager, dans un proche avenir la création d'une Obédience souveraine et ainsi voir récompenser les efforts de la Grande Loge de France en général et de quelques frères en particulier.

Par ailleurs, malgré les événements survenus aux Etats-Unis nous avons entrepris des contacts avec deux Obédiences américaines, petites certes mais hautement symboliques et dont nous attendons leur présence lors de la Clôture de notre Convent. Il s'agit de :

- la Grand Lodge Omega dont le siège se trouve à New-York ne comportant qu'une quinzaine de loges, travaillant au Rite Ecossais Ancien Accepté et ne regroupant que des Frères noirs.
- la Sérénissime Grande Loge de Langue Espagnole, de Rite Ecossais Ancien Accepté, implantée sur quelques Etats américains, créée en 1930 par des francs-maçons du continent hispano-américain et reconnue par les Grandes Loges d'Espagne, de Cuba, du Pérou, du Valle de Mexico etc.

Ces contacts sont encore discrets mais constituent une ébauche de dialogue dont on peut espérer qu'ils pourront aboutir dans un proche avenir à des relations plus étroites

Nous devons, dans cette partie du continent américain, continuer, avec patience mais aussi avec détermination, à être présents, comme cela va être fait en allant à la Clôture du Convent de la Grande Loge Prince Hall de Géorgie, fidèle parmi les fidèles, ce qui nous donnera l'occasion de reprendre contact avec d'autres Grandes Loges invitées.

Enfin, début juin, partiront aux Indes, notre Grand Maître accompagné du Très Respectable Frère Michel Singer, initiateur de ce projet, pour parapher un traité d'Amitié et de Reconnaissance avec les Grandes loges Unies des Indes, issues

d'une scission de la Grande Loge des Indes, partenaire de la Grande Loge Unie d'Angleterre, traité qui vous sera soumis à ce prochain Convent. Ils assisteront également à l'allumage des feux de deux loges qui travailleront au Rite Ecossais Ancien Accepté.

En ce qui concerne l'Amérique hispanique dont il « fallait reprendre contact, sous peine d'être écartés et dont nous avons été absents depuis trop longtemps », la pression de la Grande Loge Unie d'Angleterre est extrêmement forte, relayée en particulier par la Grande Loge d'Espagne qui a beaucoup d'influence dans ces pays-là et dont l'amour qu'elle porte envers la Grande Loge de France n'est pas remarquable, accusant celle-ci de vouloir s'implanter dans des pays où existe une maçonnerie « régulière ». Nous avons eu, d'ailleurs, une entrevue avec son Grand Maître, qui nous a permis, pour le moins, d'apporter des éclaircissements sur ce que nous étions et représentions.

Nous devons reprendre le bâton de pèlerin pour trouver des appuis auprès des Loges hispano-américaines de façon à tenter d'être admis, au moins au début comme observateur, à la prochaine réunion de la Conférence Maçonnique Ibero-américaine qui se réunit tous les trois ans et dont la prochaine aura lieu en 2006 ! Il faudrait, donc, impérativement, que nous soyons déjà présents à la réunion préparatoire qui se tiendra en 2005 au Siège de la Grande Loge do Rio Grande do Sul !

La tâche est grande et il ne faut pas considérer que tout peut s'obtenir sur un prestige passé. « Il n'est point nécessaire d'espérer pour entreprendre » et surtout « de réussir pour persévérer »

Le rôle du Grand Chancelier, c'est aussi, d'intéresser et faire participer les Frères et par conséquent les loges, au développement de la politique étrangère de la Grande Loge. C'est ainsi que j'ai fait parvenir une circulaire à toutes loges afin de me faire connaître les frères qui se déplaçaient fréquemment, pour des raisons professionnelles ou autres afin qu'ils soient les porte-parole de notre Obédience auprès des loges qu'ils peuvent visiter et ainsi créer un réseau de « propagande et d'information ». J'ai reçu beaucoup de réponses et cela commence à fonctionner ! C'est ainsi qu'un frère se rendant régulièrement à Cuba a pris contact avec le Grand Secrétaire de la Grande Loge de Cuba qui ne semble pas fermé à des rencontres avec la Grande Loge de France ! Peut-être n'est-ce qu'une formule de politesse de leur part !

Qu'il me soit permis de remercier ici les Conseillers Fédéraux en particulier Jean Claude Rodier, Joël Gregogna, Alex Falemé qui par leur expérience, leur fraternité m'ont permis, grâce à leurs conseils, de mieux résoudre le travail ardu et souvent mal compris des relations extérieures.

Je ne vais pas revenir maintenant sur mon rapport écrit mais je voudrais y ajouter quelques mots concernant mon action entre la rédaction de ce rapport et aujourd'hui même.

L'an dernier lors de ma présentation de candidature j'avais insisté sur l'importance que représentait pour la Grande Loge de France le développement de ses relations avec les puissances maçonniques ibéro-américaines.

Je rentre d'un voyage de 9 jours dans le Sud de l'Amérique du Sud et les nombreux contacts que j'y ai eus m'ont démontré et confirmé que cette région doit faire l'objet d'une attention toute particulière.

Je dois mes Frères vous rappeler que le dernier voyage dans cette région a été fait il y a 3 ans. Pendant 3 ans nous avons laissé le terrain « à la concurrence » ; lors de ce voyage nous y avons exposé et réaffirmé notre identité, notre spécificité, notre souveraineté et notre régularité.

Régularité que nous tenons de notre initiation. Il a été important d'aller là-bas rétablir la vérité sur des rumeurs véhiculées par la Grande Loge Unie d'Angleterre aidée de son acolyte et fidèle Grande Loge d'Espagne.

Ces rumeurs vous les connaissez, ou je vais vous les rappeler rapidement : nous ne sommes pas réguliers parce que nous fréquentons des Frères qui eux-mêmes ne sont pas réguliers, etc. que soi-disant nous sommes devenus mixtes, ou que nous recevons des sœurs dans nos Tenues. Je n'étais pas au courant. Que nous étions une Obédience envahissante parce que nous créons des Loges à l'étranger : Londres, l'Espagne etc. et cela au mépris des souverainetés nationales.

Je ne vais pas vous faire un argumentaire de tout ce que j'ai dit pour rejeter ces différentes rumeurs.

Le 16 mars, la Grande Loge de France recevait une lettre qui disait « j'ai le déplaisir de vous informer que le Grand Maître Pedro Manuel Ramos, de la Grande Loge Maçonnique de l'Etat de Rio Grande do Sul envisage de rompre le traité d'amitié avec la Grande Loge de France. C'était extrêmement grave car c'était un traité que nous avons au Brésil avec une Obédience qui était reconnue par l'Angleterre.

Je dois vous lire, dans son texte, la lettre que j'ai reçue le 8 juin : « Mon Très Cher Frère, Par détermination du Très Respectable Frère Pedro Manuel Ramos, Sérénissime Grand Maître de la Grande Loge Maçonnique de l'Etat de Rio Grande Do Sul, nous avons l'honneur et la satisfaction d'informer notre Respectable Frère que dans la réunion de la grande administration de notre Grande Loge il a été approuvé par unanimité des vœux le document du Grand Secrétaire des relations extérieures, lequel dans son contenu recommande la manutention (c'est-à-dire le maintien) du traité de reconnaissance mutuelle et aussi la stimulation aux fraternelles relations entre nos deux Obédiences. »

Nous sommes là à Brasilia où nous avons été reçu par les Grands Orient du Brésil, Obédiences reconnues par la Grande Loge Unie d'Angleterre. Nous y avons passé une journée et demie. En conclusion, je peux vous dire que le Grand Orient du Brésil semble disposé à signer un traité d'amitié avec la Grande Loge de France.

La conséquence directe est celle d'un accord de jumelage avec une Loge de la Grande Loge de France à l'Orient de Kourou et une Loge de l'Etat de Para dépendant des Grands Orient du Brésil, qui s'appelle donc le Grand Orient de Para et qui est fédéré. Nous allons recevoir, nous y avons été invités oralement, une

invitation pour participer à un colloque qui se fera le 5 ou le 6 septembre, organisé par le Grand Orient du Brésil, dans le cadre du Rite adonhiramite (ce rite est pratiqué par environ 10 % à l'intérieur du Grand Orient du Brésil et dont le thème sera « Actualités maçonniques et Avenir de la maçonnerie », cela veut dire tout de même que le fait que ces contacts aient été repris représentent une importante avancée sur le terrain.

Nous avons ensuite été reçus au Chili, cela va être très court ; réception extrêmement froide, « nous, nous suivons les directives de la Grande Loge Unie d'Angleterre. » nous a dit le Grand Chancelier.

La Grande Loge de la République du Paraguay voulait signer un traité d'amitié avec nous. Nous avons discuté pendant 2 jours et bien qu'ils travaillent au Rite Ecosais Ancien et Accepté, celui-ci est légèrement édulcoré avec quelques notions de vaudou ... et je leur ai proposé avant de signer définitivement un traité de leur envoyer nos rituels ; que nos rituels soient acceptés par leurs commissions et s'ils sont acceptés nous pourrions à ce moment-là signer le traité.

Pour finir le Pérou, nous avons été reçus au Pérou également où les relations avaient été « un petit peu » abandonnées. Ils sont disposés à reprendre les relations avec la Grande Loge de France.

**T.:C.:F.:Prés.:**

Mes Frères, avez-vous des questions à poser à notre Grand Chancelier ?

**T.:C.: Michel Laloue R.:L.:699 « Tradition Ecosaise Raoul Delage » à l'Or.:de Bordeaux**

J'ai bien aimé ton rapport écrit et je suis tout à fait en harmonie avec lui. Dans ce rapport tu nous parles des événements survenus en février 2003 et sur lesquels tu ne veux pas revenir et je t'approuve, comme j'approuve sans restriction ton action sur l'Amérique du Sud, sachant la somme dérisoire que cela a coûtée à la Grande Loge de France.

Néanmoins, sachant que ces fameux événements ont été sanctionnés par le Convent, renvoyant dos à dos Jean-Marie Doumbé et Michel Singer avec une inéligibilité de 6 ans cela me fait poser une question et je la pose au Grand Maître Yves-Max Viton. Comment justifier la présence de Michel Singer en délégation officielle avec le Grand Maître de la Grande Loge de France aux Indes, même s'il avait été l'instigateur du projet ? où malgré la condamnation du Convent, c'est-à-dire de l'ensemble majoritaire des Députés, il a continué à assurer une charge officieuse de Grand Chancelier.

La presse indienne ayant publié des photos où le nom de Yves-Max Viton est cité en tant que Grand Maître mais où Michel Singer pose pour la postérité ; ces photos qui ont été distribuées par le Grand Maître, à l'ensemble du Conseil Fédéral, ce genre de voyage payé à nos frais, comme celui de l'Angleterre où Michel Singer était également présent montre que vous ne faites que peu de cas des Députés de la Grande Loge de France et nous en prenons acte. C'est la raison pour laquelle nous

allons demander une modification des règlements généraux afin qu'un Grand Officier condamné à l'inéligibilité soit immédiatement destitué de ses fonctions comme dans le code civil et ne puisse se représenter à quel que poste que ce soit même au niveau de sa Loge.

**T.:C.:F.:Prés.:**

Notre Frère Grand Orateur souhaite intervenir.

**T.:R.:F.:G.: Orat.:**

Ma réponse devrait l'intéresser. La 1<sup>ère</sup> chose que je souhaite dire c'est que je comprends totalement l'émoi de notre Frère.

La Loi est la loi on se doit de la respecter, de l'appliquer, d'appliquer toute la loi mais rien que la loi et pas plus.

Notre Frère nous a fait remarquer que s'il existe une disposition dans le code civil, dans le code pénal plus exactement, qui prévoit que lorsqu'un élu est rendu inéligible *de facto* il est destitué de tous ses mandats en cours, cela n'existe pas dans nos textes réglementaires.

Une information que je dois d'apporter à l'attention de tous et particulièrement de notre Frère, c'est que les Frères de la région Est, l'Alsace, pour être plus simple ont préparé une proposition de modification des Règlements Généraux, et comme vous savez qu'un délai est nécessaire, elle ne passera que l'année prochaine (on vient de la recevoir). Cette proposition de modification prévoit que la destitution des mandats soit liée à toute condamnation

d'inéligibilité et ceci pour tous les Frères de la Grande Loge de France, et pas uniquement pour les Grands Officiers, les Conseillers Fédéraux, quelles que soient les fonctions tenues, obédientielles ou dans la Loge.

Effectivement, le vœu et le souhait exposé par notre Frère étaient ressentis aussi par ailleurs et ce souci, cette volonté a été prise en compte mais comme vous en conviendrez il faut que l'on suive la procédure de façon que vous puissiez délibérer et voter dessus. Cela, c'est pour la partie formelle. Je laisserai notre Grand Maître répondre pour la partie plus spécifique des Indes.

**T.:C.:F.:Prés.:**

Merci mon Frère de cette remarque juridique.

La parole est au Grand Maître

**T.:R.:G.:M.:**

Je voudrais revenir sur l'historique des Indes. Le 1<sup>er</sup> contact a été pris par Michel Singer lui-même avec le Frère Fowler qui le Secrétaire Général des Indes.

Quelques mois ont été nécessaires pour que les effets de ce 1<sup>er</sup> contact se concrétisent par la visite que j'ai effectuée, j'ai bien remarqué qu'ils étaient très prudents.

Quels sont ces Frères des Grandes Loges Unies des Indes ? l'un d'eux est un ancien Grand Maître de la Grande Loge des Indes (en clair la GNLF locale, sauf que c'est sur 1 milliard d'habitants) et ils ont été mécontents des pratiques des rites et des méthodes. Donc, tout doucement ils sont partis et à leurs Tenues aujourd'hui de nombreux Frères viennent assister alors qu'ils sont toujours membres des Grandes Loges de l'Inde, de manière à intégrer tout doucement.

Lorsque le Frère Fowler est venu manifester son intention de venir en Europe Michel Singer m'en a parlé. Il me dit, il va aller faire un petit tour en Ecosse, en Angleterre chez les Belges, ils vont essayer de voir comment cela se présente. J'avais suggéré un accord avec lui que ce Frère Fowler vienne chez nous, pendant la période du Salon du Livre, car entre les Tenues du vendredi soir et de tout ce qui s'est passé c'était lui donner nous dirons une image un peu plus étendue de la maison.

Je parle un peu anglais, je le lis assez bien, mais quand je me suis trouvé en face du Frère Fowler, j'avais un mal fou et vous allez le constater vous-même. Parce que l'anglais d'Oxford pratiqué par un musulman, adepte de Shiva, du Nord de l'Inde ou du Sud c'est très compliqué.

J'avais demandé à notre Frère Vijay Dwarka, qui est là, qui est nous dirons, très proche de part ses origines de l'Inde, d'y participer. Et notre Frère Vijay qui parle remarquablement bien l'anglais, de temps en temps me disait je ne comprends rien. Ce rapport avec les Indes m'intéressait beaucoup mais j'avais en face de moi quelqu'un que je ne comprenais pas sauf quand on écrivait. Notre Frère Vijay avait quelques difficultés et quand je trouvais Michel Singer cela arrivait à fonctionner. J'ai pensé qu'il fallait maintenir la qualité de ce contact et j'ai pensé qu'il fallait le faire évoluer. J'ai décidé de désigner comme garant d'amitié avec l'Inde notre Frère Vijay, parce que j'estime que c'est le Frère le mieux placé pour cela, c'est le plus proche géographiquement.

Mon Frère je n'envisageais pas de faire le voyage tout seul en Inde pour rencontrer à la fois les Sikhs, les adeptes de Shiva, les Musulmans ...c'est redoutable quand ils parlent vite et j'ai souhaité que notre Frère Michel m'accompagne parce que j'avais véritablement besoin de quelqu'un pour traduire simultanément.

Mon Frère, je vais te proposer quelque chose ; ils viendront demain à midi si tu veux tu feras partie de la Délégation, je ne connais pas ta maîtrise de l'anglais, j'espère que tu parles très bien l'anglais ici mais tu vas voir comme c'est compliqué.

Je te propose de participer avec nous, tu mesureras un peu comment cela se passe. Notre Frère Singer va descendre de charge. Il sera obligé de respecter les décisions du Convent mais je vous rappelle comme l'a dit le Gand Orateur que l'année dernière vous ne l'avez pas destitué de son poste de Conseiller Fédéral. Alors mon Frère, je comprends ta réaction, essaie de te mettre à ma place lorsque tu te trouves avec en face de toi des Frères plein de bonne volonté mais avec lesquels tu ne peux que te contenter de communiquer qu'avec un crayon.

Je t'invite, demain tu participeras avec nous ainsi tu pourras rendre compte à nos Frères de la difficulté et surtout de la qualité de ce que nous avons monté.

**T.:C.:F.: Michel Laloue R.:L.:699 « Tradition Ecossaise Raoul Delage » à l'Or.: de Bordeaux**

Très Respectable Grand Maître je te remercie de cette invitation, ma maîtrise de l'anglais n'étant pas celle de Michel Singer, je ne parle pas l'anglais indien et je suis ravi d'apprendre que lui, il le fait, par contre je pense qu'au sein du Conseil Fédéral, parmi les 33 membres hormis notre Frère Chancelier qui était sûrement à l'étranger il y avait sûrement un autre Frère maîtrisant cette langue que tu aurais pu emmener avec toi.

**T.:C.:F.: Amando Hurtado R.:L.: 1202 « Génésis » à l'Or.: de Madrid**

Je n'avais pas l'intention d'intervenir aujourd'hui mais personnellement je pense que c'est une bonne opportunité de poser une question.

La Grande Loge Nationale Portugaise avec laquelle nous avons signé un traité d'amitié, on a créé une Loge qui s'appelle « Iberia Fraternitas », c'est une Loge qui a le but de rapprocher les liens fraternels entre des Maçons français, portugais et espagnols.

Alors plusieurs loges portugaises et plusieurs membres des Loges françaises, surtout de la Loge « Conscience » de Pau, nous avons adopté la décision de nous réunir une fois par an au Portugal, une fois en Espagne et une fois en France.

Quelle a été notre surprise quand on nous a blâmés publiquement – je demande à notre Frère Grand Chancelier qu'il comprenne notre situation qui était très embarrassante – le seul but que je poursuis c'est de ne pas retomber dans la même erreur à l'avenir, parce que la Loge continue à vivre et va se réunir au Portugal, en Espagne et en France.

Lorsque l'on nous a dit que nous allions à l'encontre des Règlements Généraux de la Grande Loge de France ; étant donné qu'il y avait des Officiers de la Loge « Génésis » de Madrid (Grande Loge de France) et de la Loge « Conscience » de Pau et nous avons assumé des postes d'officiers de loge à cette réunion de Pau.

Il y a un article, dont je ne me souviens pas du numéro des Règlements Généraux de la Grande Loge de France, qui dit qu'aucun Officier d'une Loge de la Grande Loge de France ne doit être Officier d'une autre Loge, sauf autorisation. Je pose la question, est-ce qu'en traité d'amitié entre deux Grandes Loges, plus la bénédiction de notre ancien Grand Maître Michel Barat et l'approbation de notre actuel Grand Maître Yves-Max Viton, qui ont été reçus par écrit, ne signifie pas une autorisation pour se réunir dans les conditions prévues par notre règlement interne.

Est-ce que, à l'avenir, la Loge « Iberia Fraternitas », une Loge itinérante créée par des Frères français, espagnols et portugais du Rite Ecossais Ancien et Accepté, c'est très important pour nous, pourra se réunir sans problème et avec la participation d'officiers de Loges qui sont en même tant Officiers à la Grande Loge de France ? on nous a dit que c'était contre les Règlements et nous avons été mis dans une situation très embarrassante et cela s'est passé en présence du Grand Maître de la Grande Loge Nationale Portugaise, je souhaite avoir votre avis ?

**T.:C.:F Georges Martin R.:L.: 410 « Minerve » Or.: de Paris**

On a parlé de Michel Singer tout à l'heure et j'ai sur le cœur cette question depuis plus d'1 an. À mon sens on a mis sur le dos de Michel Singer beaucoup de choses, il y a beaucoup de flou dans cette histoire.

**T.:C.:F Serge Lacroix R.:L.: 1107 « Fraternité d'Aquitaine » à l'Or.: de Libourne**

Il y a dans le rapport du Grand Chancelier 3 lignes sur le pays de Cuba. J'ai un Frère de ma Loge qui se rend régulièrement dans ce pays et qui m'a demandé de vous poser la question, à savoir quelle attitude doit-il prendre, y a-t-il des relations futures prévues et sinon, pouvons-nous par l'intermédiaire de notre Loge engager des relations d'amitié ou de fraternité avec les Loges de ce pays ?

**T.:C.:F.: Gérard Deleignies R.:L.: 1154 « Lumière des Maures » à l'Or.: de Cannet des Maures**

Dans le compte rendu de notre Frère de Just, il évoque la possibilité de création d'une Obédience souveraine togolaise. Ce dont je me réjouis, mais il semble me souvenir qu'à la dernière Tenue de Grande Loge, notre Frère Trésorier évoquait un investissement que nous avons fait dans ce pays pour la création de locaux. La question est simple, dans le cas de la création d'une Obédience souveraine quid de cet investissement, est-ce que c'est un don qui est fait à cette Obédience, si elle voit le jour, est-ce que cet investissement sera remboursé à la Grande Loge de France ou loué ?

**T.:C.:F.: Guy Paviot R.:L 1198 « Condorcet Droit de l'Homme » Or.: de Paris**

J'ai cru comprendre au travers du rapport oral de notre Frère Chancelier que nous aurions ouvert des relations avec le Grand Orient du Brésil. Ai-je bien entendu ou ai-je mal entendu, je souhaiterais Mon Frère Grand Chancelier que tu m'apportes cette précision ? Il y a 3 sortes d'Obédiences au Brésil, les Grands Orients indépendants, les Grandes Loges Unies et le Grand Orient du Brésil. J'ai cru comprendre que tu aurais avec tes adjoints ouvert des relations avec le Grand Orient du Brésil cela m'étonnerait énormément dans la mesure où le Grand Orient du Brésil est sous l'Obédience et la tutelle des Grandes Loges Unies d'Angleterre. Si c'est une première c'est excellent, je crois qu'il faudra applaudir pleinement notre Très Respectable Frère Grand Chancelier, si ce n'est pas le cas il ne faudrait peut-être pas se prévaloir des plumes d'autruche que l'on ne va pas arracher.

**Le T.:R.:F.:G.: Chanc.:**

Mon Frère, il me semble avoir été parfaitement clair. Nous sommes restés 1 jour et demi à Brazitia, avec le Grand Maître du Grand Orient du Brésil et son Grand

Chancelier. C'est l'Obédience reconnue effectivement par la Grande Loge Unie d'Angleterre. Tu as été Grand Chancelier, tu penses bien que ce n'est pas le 1<sup>er</sup> jour que tu arrives avec le bon de commande.

Tu as des premiers entretiens et tu vois dans quelle direction il faut aller.

La 1<sup>ère</sup> conséquence a été ce jumelage avec une Loge de la Grande Loge de France, avec l'état de Para qui dépend du Grand Orient du Brésil : c'est un 1<sup>er</sup> pas.

**T.:C.:F.: Guy Paviot R.:L 1198 « Condorcet Droit de l'Homme » Or.:de Paris**

Mon Très Cher Frère Grand Chancelier je t'adresse mes compliments et mes fraternels compliments.

**Le T.:R.:F.:G.:Chanc.:**

Je n'ai pas dit que c'était gagné mes Frères, j'ai dit que c'était ouvert.

Je vais répondre directement en ce qui concerne le Togo. La vocation de la Grande Loge de France lorsqu'elle crée une Loge à l'étranger ce n'est pas pour « coloniser ». C'est qu'elle a vocation à se transformer en Obédience. Il est difficile dans certains pays et j'en sais quelque chose, de pouvoir créer des Obédiences. Le Togo a actuellement 4 Loges. Il est normal que l'on puisse suggérer que dans un terme plus ou moins rapproché cela puisse se transformer en Obédience indépendante. Pour ceux qui connaissent l'Afrique, il y a encore ce sentiment de pays colonisateur et de pays colonisés.

Le fait qu'une Obédience puisse se créer au stade national leur donnerait certainement une certaine importance. Il n'est pas question de la créer sous 3 mois, c'est l'idée générale. Le problème de l'investissement de la Grande Loge de France se posera effectivement quand sera créée cette Obédience.

En ce qui concerne Cuba, je vous ai fait transmettre la circulaire 26 ou 27, concernant les Frères qui se déplaçaient à l'étranger leur demandant de se mettre en contact avec moi de façon à essayer d'opérer un tissage telle une toile d'araignée afin d'avoir des informations des Loges qu'ils pouvaient effectivement visiter et c'est le cas de Cuba.

À Cuba, nos Frères sont parfaitement bien reçus, les Frères cubains sont demandeurs de relations, au niveau des Loges : au niveau de l'Obédience, c'est un petit peu différent. Bien que, la Grande Loge de France ait reçue, pour l'anniversaire du libérateur Marty, une invitation de se rendre aux festivités Maçonniques correspondantes. Cette invitation est arrivée quelques jours après la date. Nous n'avons pas pu y aller. Je ne sais pas sur quoi cela va déboucher, je peux vous dire que Cuba vous est ouvert et vous y êtes bien accueilli. Je demande à tous ces Frères qui voyagent, je leur demande d'assister ou d'essayer d'assister dans ces différents pays aux Tenues et d'y être notre ambassadeur, c'est-à-dire de pouvoir lorsqu'ils prennent la parole, lorsqu'ils sont à l'Orient, ou sur les colonnes, de pouvoir expliquer ce qu'est la Grande Loge de France et d'en faire donc « notre réclame ».

En ce qui concerne la question d'Amando Hurtado, Mon Très Cher Frère, je t'ai rencontré tout à l'heure dans le couloir et il semblait que tu ne m'avais pas posé de question. Je vais essayer de te répondre. Sur le plan réglementaire, un Frère de l'Obédience de la Grande Loge de France ne peut pas tenir un poste d'Officier dans une Obédience qui n'est pas la Grande Loge de France. Ce qui est arrivé et dont tu as fait mention a sujet de Pau, nous avons été prévenus nous, Conseil Fédéral, au dernier moment pour ainsi dire, d'une réunion d'une Loge tournante où il y avait un Grand Maître d'une Obédience étrangère. Il est évident que la Grande Loge de France, d'une façon protocolaire, est obligée d'envoyer un Conseiller Fédéral minimum ou tout au moins une autorité pour représenter la Grande Loge de France à un tel événement.

Tu étais présent, j'étais présent, puisque j'avais été Délégué pour cela et je pense que la Tenue qui s'est passée le samedi matin, le repas qui a suivi, les contacts qui ont suivi, sont suffisamment édifiants pour ne pas en faire de remarque.

#### **T.:C.:F.: Amando Hurtado R.:L.: 1202 « Génésis » à l'Or.: de Madrid**

Je ne veux pas faire une question personnelle de tout cela, c'est une question posée en théorie à tout le Convent. Ce que vient de dire notre Grand Chancelier n'est pas exact. Au mois de février, le Grand Maître du Portugal m'a demandé d'écrire au Frère Yves-Max Viton et j'ai donc fait une communication en février. La Tenue a eu lieu fin mars. Nous n'avons pas organisé cela rapidement. On nous a demandé la présidence de cette Tenue par un membre du Conseil Fédéral de la Grande Loge de France, parce que cela se déroulait en France. J'ai répondu que cela se déroulait en France parce qu'il est convenu que cela soit itinérant et j'ai invité le Grand Maître Yves-Max Viton qui a répondu qu'il ne pourrait pas y assister mais qu'il enverrait quelqu'un.

#### **Le T.:R.:F.:G.:Chanc.:**

Effectivement tu as envoyé une lettre à notre Très Respectable Grand Maître. La lettre est arrivée en février, dans ces cas-là pour nommer une délégation c'est le Conseil Fédéral qui en décide. Il a fallu attendre le Conseil Fédéral du mois de mars pour prendre la décision. C'est pour cela que j'ai dit que c'était au dernier moment que nous avons pu prendre la décision.

#### **T.:C.:F Marcel Pinon R.:L.: 835 « Ordre et Soleil » à l'Or.: de Joigny**

Juste une petite précision car je crois qu'il y a une petite confusion. Autant depuis quelques années un Frère d'une autre Obédience ne peut pas être Officier dans une Loge de la Grande Loge dans nos Règlements rien n'interdit à un Frère de la Grande Loge d'être membre d'une autre Obédience et d'y être Officier.

#### **T.:C.:F.:Prés.:**

Mon Frère Grand Orateur tu as la parole sur le rapport du Grand Chancelier que nous devons approuver.

**T.:R.:F.:G.: Orat.:**

Une petite précision qui est sans conséquence mais qui permet de voir les choses de façon plus claire.

Effectivement les règles que vous votez ne concernent que ce qui se passe chez nous. Un Frère membre d'une autre Obédience ne peut pas être Officier dans un Atelier de la Grande Loge de France. Il peut en être de même dans une autre Obédience si cette Obédience possède cette disposition précise dans ses règlements personnels. On ne peut pas répondre d'une façon générale et cela sera toujours au cas par cas et de façon spécifique. Ce qui nous intéresse c'est comment fonctionnent les Frères de la Grande Loge à l'intérieur de la Grande Loge de France.

Concernant le rapport que vous avez entendu et sur la totalité du rapport, Mes Frères, je vous propose d'adopter le rapport du Très Respectable Frère Antoine de Just, Grand Chancelier de la Grande Loge de France.

.

**T.:C.:F.:Prés.:**

A mon coup de maillet vous votez.

**T.:R.:F.:G.: Orat.:**

Oui : 434 voix

Non : 68 voix

**Le rapport du Grand Chancelier est adopté par 86,45 % des voix.**

**T.:C.:F.:Prés.:**

Notre T.:R.:F.: Antoine de Just, Grand Chancelier, va maintenant nous présenter des projets de traités avec des Obédiences amies qu'il s'agit d'approuver ou de ne pas approuver.

### **Traités proposés par la Grande Chancellerie**

**Le T.:R.:F.:G.: Chanc.:**

Je vais en premier lieu vous demander d'approuver la signature du traité avec « **La Grande Loge Unie des Indes** » et la présentation de cette Obédience je vais en laisser le soin au Très Respectable Grand Maître, qui a été sur place et qui a beaucoup plus d'informations que je ne peux en avoir.

**Le T.:R.:G.:M.:**

Le traité que nous avons proposé à nos amis des Indes est le traité habituel que nous utilisons dans toutes nos relations avec toutes les autres Obédiences.

Il avait été envoyé préalablement en anglais, à chacune de ces Obédiences et la condition de notre déplacement en Inde, était l'acceptation de ce traité, puisque nous l'avions envoyé par la Poste. Cela a été signé et notre Frère faisait allusion tout à l'heure aux photos qui avaient été publiées dans la presse indienne.

Les Obédiences des Indes, je vous en ai dit un petit mot tout à l'heure, en fait c'est une émanation des Grandes Loges des Indes et ils recherchaient une pratique rituelle différente de celle qu'ils connaissaient. J'avoue que leur pratique d'aujourd'hui c'est ce que je suppose être celle des Loges anglaises que je ne connais pas. Surtout il y a une force caritative extraordinaire, pour vous donner un exemple le Temple de Coimbatore se trouve dans l'hôpital que ces Frères ont financé sur leurs fonds personnels. C'est un hôpital pour enfants avec une aile pour la chirurgie cardiaque. Inutile de vous dire mes Frères, pour ceux qui ont voyagé un petit peu, ce n'est pas de trop. J'ai été frappé par la taille de l'hôpital. J'ai été frappé par le fait que le Temple se trouvait au centre de l'hôpital et j'ai été surtout frappé par cet endroit où il y avait un peu moins de misère. Je connais l'Inde pour y avoir voyagé à titre personnel, on ne revient pas de ce continent complètement tranquille et complètement libre quand on voit le gaspillage qu'il y a autour de nous et quand on voit que parmi ce milliard d'habitants il y a autant de détresse et de misère mais ils ne savent pas tous qu'ils sont dans la misère.

Ce Temple est à l'intérieur de cet hôpital, c'est écrit de façon très claire, en grandes lettres, on voit très bien que cet hôpital est fait par les Francs-maçons.

Les rares contacts, parce que mes Frères, ne croyez pas que lorsqu'on voyage pour le compte de la Grande Loge de France on fait du tourisme, je suis parti le vendredi matin, j'étais de retour le lundi. Ce qui fait que l'on dort quand on peut dans l'avion.

Ces rares contacts avec ceux que j'appellerai les profanes qui étaient là c'était un sentiment de respect extraordinaire envers nous Francs-maçons, car ils ne savaient pas si j'étais indien ou pas puisque la particularité de cette Obédience c'est que pardonnez-moi les termes, mais vous avez toutes les ethnies et à l'intérieur des ethnies vous avez les différentes gradations des couleurs mais très nettement, et je dois vous dire, que lorsque l'on s'exprime dans une assemblée comme celle-là et que sur les colonnes on voit peut-être 80 % de la variété de la nature humaine de toute couleur, de toute taille, de toute richesse c'est impressionnant, je crois qu'ils ont fait un chemin beaucoup plus important que nous n'avons su le faire, nous, en France.

Encore une fois, quand vous voyez présider un Sikh avec à sa droite un musulman, que juste à côté il y a un adepte de Shiva (je parle beaucoup de celui-là) parce qu'il voulait absolument que j'aille visiter son Temple et il m'a beaucoup expliqué sa religion. Nous avons parlé un petit peu de ses relations que j'appellerai interreligieuses. Je faisais le rappel avec ce grand moment que j'ai vécu, que grâce à vous j'ai pu connaître, celui de la réunion dans ce début de dialogue interreligieux, là j'ai vu des gens qui appartiennent à des castes différentes et vous vous doutez de ce que peut être une caste en Inde. Qui appartiennent à des religions différentes qui s'entretuent dans la rue et qui vous disent tranquillement que c'est

eux qui sont en train de construire l'Inde de demain parce que dans leur Temple ils se respectent.

Pour revenir à cette Obédience, au bout de quelque temps, la méthode anglaise de pratique ne leur a pas convenu. Ils ont entendu dire par leurs contacts et leurs voyages qu'il y avait un autre rite, une autre façon de pratiquer la Maçonnerie, mais surtout dans cette autre façon qu'il y avait la capacité d'échanges des opinions et des planches. Lorsqu'ils m'ont donné leur rituel et leur petit compte rendu, quand c'est écrit on comprend, lorsque j'ai remarqué parmi les premières planches, ils se disaient comment un Sikh peut reconnaître comme Frère un Musulman.

Comment un adepte du bouddhisme, peut-il accepter de travailler sous l'autorité d'un Sikh ! Je me suis dit, ils sont en train d'avancer très fort, ce sont les premières observations que j'ai remarquées.

Ce qu'ils recherchent, c'est disons-le un peu un sentiment de reconnaissance.

La première nation qui les a reconnus c'était le Burkina Faso. Lorsqu'ils se sont créés en 1995, ils ont écrit à tout le monde, y compris à la Grande Loge de France, et lorsqu'ils se sont créés le Burkina Faso leur a répondu, seul au monde. Ce qu'ils recherchent c'est une ouverture sur une autre pratique maçonnique, ce qu'ils recherchent c'est que nous leur transmettions un rituel, avec une pratique. Mes Frères, avec notre Frère Vijay, avec notre Frère Michel Singer, et puis un Frère de Paris Jacques Brun, qui a fait le voyage avec nous, à ses frais, nous avons installé 2 Loges, au Rite Ecossais Ancien et Accepté et en anglais. De temps en temps, il était nécessaire de traduire un petit peu et j'étais très surpris de voir l'attitude de ce Grand Maître, décoré à l'anglaise, nous écouter prendre des notes sur comment faire pour qu'il y ait un échange véritable, leurs planches cela s'écrit et cela se donne, comment parler, comment faire autre chose de ce que nous connaissons de la Maçonnerie anglaise. C'est cela qu'ils attendent de nous. La seconde chose, qu'ils attendent de nous c'est que nous les insérions dans ce que j'appellerai la pratique d'un rite maçonnique d'une assez haute spiritualité. Ils attendent que nous leur facilitions quelques contacts, c'est la raison pour laquelle, j'ai demandé à nos amis belges de nous rejoindre demain à midi, au repas qui suivra, quand nous les aurons reçus officiellement, si vous acceptez la Convention.

Ce que je voudrais vous dire, c'est que j'ai ressenti un grand moment de Maçonnerie, j'ai ressenti le fait qu'ils étaient plus évolués que nous sur le plan de la tolérance et de l'acceptation de la différence de l'autre.

J'ai ressenti que probablement nous avons créé un grand moment dans la Maçonnerie et surtout de l'ouverture vers l'Orient, grâce à la Grande Loge de France. Ce qu'ils attendent de nous c'est que nous les aidions, nous les formions au Rite Ecossais Ancien et Accepté et le prochain programme c'est de les aider à créer, dans le cadre de leur Obédience, une Loge à Londres travaillant au Rite Ecossais Ancien et Accepté.

Je vous serais reconnaissant d'accepter de signer cette Convention, qu'eux-mêmes ont déjà signée et pour laquelle j'ai été autorisé par le Conseil Fédéral à apposer notre signature mais je leur ai bien expliqué que notre règlement ne rendait valable une convention ou un traité qu'après accord de notre Convent.

**T.:C.:F.:Prés.:**

Mon Frère Grand Orateur, tes conclusions pour ce traité.

**T.:R.:F.:G.: Orat.:**

Je vous propose de voter favorablement ce traité avec la Grande Loge Unie des Indes.

**T.:C.:F.:Prés.:**

A mon coup de maillet vous votez.

**T.:R.:F.:G.: Orat.:**

Oui : 456 voix

Non : 10 voix

**Le traité d'amitié avec la Grande Loge Unie des Indes est adopté par 97,85 % des voix.**

**T.:R.:G.:M.:**

Mes Frères, merci.

**T.:C.:F.:Prés.:**

Nous en venons au rapport du Grand Hospitalier.

La parole est donnée au T.:R.:F.: Bernard Robert, Grand Hospitalier, pour son rapport.



GRANDE LOGE  
DE FRANCE



FRANCS-MAÇONS DE RITE ÉCOSSAIS ANCIEN ET ACCEPTÉ  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

# TENUE DE GRANDE LOGE DE 6004

COMPTE RENDU  
OFFICIEL DES TRAVAUX

## Communications du Grand Chancelier

T.: R.: F.: Antoine de Just Pellicer

T.: R.: F.: G.: Chanc.:

Très Respectable Grand Maître, Très Respectables Frères Conseillers Fédéraux,

Je voudrais, aujourd'hui, faire le point, sur la politique étrangère de la Grande Loge de France, politique qui n'a pas varié depuis mon rapport présenté, il y a seulement 3 mois effectifs, lors du dernier Convent et qui a été largement approuvé par l'ensemble des Députés !

« Je demande, simplement cette année, de me laisser poursuivre le travail commencé depuis un an » disais-je !

Quelle politique la Grande Loge veut-elle mener ! J'entends donner une place importante à notre développement, tout en maintenant des relations en Afrique, en Amérique du Sud, en Europe, à l'Est comme dans le bassin méditerranéen ! Ceux sont mes objectifs ! J'ai fait un examen approfondi de notre situation, Qu'est-ce que je constate ! Qu'en Afrique francophone, notre implantation est la suivante :

- Sénégal : 1 loge créée en 1960 alors que la Grand Loge du Sénégal représente 13 loges dont 7 à Dakar où se trouve notre pauvre Loge !
- Canada : 1 loge de la GLF à l'Orient de Montréal alors qu'il existe 28 loges dans ce même Orient de la Grande Loge du Québec sur 83 loges de cette région !
- Russie : 17 loges et nous une seule, pleine de potentialité mais dans quel état, faute de contacts suivis ! Etc.

Force est de constater que notre présence à l'étranger est insignifiante ! Pourquoi ? Parce que la politique étrangère n'est pas prise en considération ! Et nous parlons de rayonnement ! Parlons-en ! C'est un terme d'actualité !

« Bien positionner la Grande Loge de France dans le monde maçonnique et dans le monde civil » me semble-t-il avoir lu ! « la maçonnerie a besoin de rayonner ! » Or, rayonner c'est rencontrer, c'est participer, c'est partager, c'est communiquer, c'est se manifester dans toutes les directions et par définition le rayonnement ne peut être limité dans l'espace ! Qu'en serait-il de la Grande Loge de France qui se bornerait, dans notre monde globalisé, aux limites de son hexagone ! Ce serait probablement la perte d'influence à l'extérieur et à terme à l'intérieur ! Donc nécessité de prendre conscience de l'importance pour la survie de la grande Loge de France de rayonner aussi à l'extérieur ! Limiter son budget ou demander de faire des économies sur la partie qui représente à peine 1% du budget de la G.L.F. Il s'agit de savoir si nous voulons faire une politique d'expansion de nos idées, de ce que nous sommes, de ce que nous défendons ou bien faire une politique isolationniste, subissant alors la domination des autres Obédiences ! Il en va de nos valeurs ! Précédemment, j'ai parlé des moyens !

J'ai pu prendre connaissance du rapport de la Commission des Affaires Etrangères de la Grande Loge Nationale de France, Obédience de la même taille que la nôtre : je constate, que 31 voyages dans le monde entier ont été faits ! Alors que la Grande Loge de France effectuera, difficilement 7 voyages ! Sans compter la longue liste des Grands Maîtres et délégations reçues invitées à Paris ! 132 médailles ont été distribuées !

Qu'une Obédience comme celle du Gabon, du Liban représentant 60 frères !, de l'Equateur, puisse déléguer plusieurs dignitaires, lors de cérémonies internationales, nous, Grande Loge de France, 715 loges, 28000 Frères, pour raison d'économies, ne peut pas être présente, lors de la Cérémonie du 25 Anniversaire d'une Obédience hispano-américaine, cérémonie où vont se retrouver tous les dignitaires des autres Obédiences mondiales, lieu de rencontre privilégié où s'échangent les points de vue de la maçonnerie internationale ! Que la Grande Loge de France ne soit représentée que par un dignitaire, fût-il le Grand Maître, alors qu'à notre Clôture de Convent, les délégations comptent plusieurs dignitaires même venus d'Orients lointains. C'est cela le prestige de la Grande Loge de France !

Que la Grande Loge de France veuille créer des loges à l'étranger, afin que nos valeurs puissent rayonner et que nous n'avons pas les moyens d'aller les installer et ainsi pouvoir contrôler l'application de notre Rite, de nos Règlements ! Non, ce n'est pas sérieux ! Sur la question des Loges à l'étranger, il nous faudra, Très Respectables Frères, aborder ce problème important ! Je ne sais si aujourd'hui nous en aurons le temps !

La politique étrangère de la Grande Loge est menée par le Grand Chancelier sous la direction et en collaboration avec le Grand Maître comme l'indiquent nos Statuts et Règlements Généraux. Mais n'oublions pas, le contrôle des Frères Députés, qui approuvent ou rejettent cette politique !

Restant encore dans le domaine général de cette politique, je me dois de rappeler, encore une fois, car il y a des Frères qui n'en ont pas pris conscience que la Grande Loge de France est totalement souveraine et ne doit pas être soumise à aucune pression directe ou indirecte, d'où qu'elle vienne, pour nous faire prendre des décisions contraires à notre orientation. Décisions qui ne répondent pas aux mêmes critères des uns ou des autres !

Venons-en au côté pratique de cette politique :

La Grande Loge de France a été invitée à participer au Colloque organisée par le Grand Orient de l'Etat de Para, fédéré au Grand Orient du Brésil, reconnu par la Grande Loge Unie d'Angleterre, colloque dans le cadre du Rite Adoniramite. La présence de la Grande loge de France a été diplomatiquement importante pour l'avenir !

La Grande Loge de Rite Ecossais Ancien et Accepté de la République du Paraguay m'avait demandé, en juin 2004, de présenter une conférence sur « pourquoi être franc-maçon au 21<sup>e</sup> siècle ! Le Grand Chancelier a tenu cette

conférence à Asuncion devant 400 personnes ! Tous les frais ont été réglés par l'Obédience Paraguayann ! Cela n'a pas coûté un centime à la Grande Loge de France !

Je souhaiterais, Très Respectables Frères, et je vous en demande l'accord pour sa réalisation et son financement, pouvoir réunir et inviter à Paris, l'ensemble des Obédiences avec lesquelles nous avons des traités d'Amitié et de Reconnaissance : budget en gros : 50 000 euros !

Je vais vous présenter un certain nombre de projets de Traités d'Amitié et de Reconnaissance que je souhaiterais faire approuver lors de la Tenue de Grande Loge de décembre !

Outre le Traité d'Amitié et de Reconnaissance approuvé par le Conseil Fédéral avec la Grande Loge Maçonnique Générale Italienne dont le rapport qui nous avait été présenté, était le rapport demandé aux Frères J. C. Bousquet et B. C. Jameux en vue son entrée dans les Grandes Loges Unies d'Europe et pour servir à la création d'un Suprême Conseil en Italie souché sur cette Obédience, je souhaiterais vous soumettre aujourd'hui les projets suivants :

Traité d'Amitié et de Reconnaissance avec le Nicaragua :

Obédience reconnue par l'Angleterre et ayant des relations avec la majorité des Loges américaines et avec la majorité des grandes Loges reconnues par l'Angleterre, membre de la Confédération Maçonnique Interaméricaine, obédience représentant une dizaine de Loges et 270 Frères environ, travaillant au Rite Ecossais Ancien et Accepté, strictement masculine :

Traité d'Amitié avec la Sérénissime Grande Loge De Langue Espagnole dont le siège est à New York, obédience créée en 1931 et composée de 17 Loges réparties dans les Etats de New York, New Jersey, Californie, Floride et Canada. Elle entretient des relations suivies avec différentes Obédiences reconnues par l'Angleterre. Travaille au R.E.A.A et est strictement masculine. Elle est formée par des frères d'origine hispanique !

Traité avec la Grande Loge de la Caraïbe : c'est une fédération de loges et de Rites, créée en 1987 par des frères du Grand Orient de France, la Grande Loge de France, le Doit Humain, Memphis Misraïm et représente une douzaine de Loges. Son territoire juridictionnel est le bassin caribéen. Elle

entretient des relations fraternelles avec les Obédiences Ordre Initiatique et Traditionnel de l'Art Royal, Grande Loge de la Martinique, Grande Loge Nationale de l'Equateur ( reconnue par l'Angleterre ), Grand Orient de Haïti, La Grande Eburnie de la République de la Côte d'Ivoire.

Traité avec la Grande Loge de la République du Paraguay : il s'agit d'une Obédience issue d'une scission de la Grande Loge Symbolique du Paraguay, considérée comme un refuge des partisans de l'ancienne dictature et travaillant avec un rituel modifié par son Grand Maître. Lorsque je les ai rencontrés et après avoir constaté qu'en effet, le Rite qu'ils utilisaient est une lointaine ressemblance avec notre Rituel. Je leur avais proposé de leur faire parvenir nos Rituels et qu'après qu'ils aient été approuvés, par leur Assemblée générale, nous pourrions envisager d'établir des relations. J'ai reçu copie du décret approuvant inconditionnellement nos Rituels !

Traité avec la Grande Loge des Cèdres : la Grande Loge de France a déjà signé un Traité d'Amitié avec la Grande Loge Unifiée du Liban, créée de tout pièce en 1999, qui représente réellement 3 loges et 52 frères et également avec la Sun Lodge du Liban également 3 loges et 90 frères. La Grande Loge des Cèdres, est une obédience créée en 1980, travaillant avec les rituels de la Grande Loge de France dont j'ai reçu le texte traduit et certifié conforme par un notaire. Entièrement masculine, elle est la seule obédience libanaise qui a eu depuis sa création 7 Grands Maîtres c'est-à-dire en concordance avec ses statuts ! Elle est formée de 7 loges représentant 190 frères ! Elle entretient des relations officielles avec la Grande loge du Maroc, avec le Grand Orient ! Et autre Turquie, etc. ; Elle est à mon avis, la seule loge représentative du Liban ! Je vous demande d'approuver de projet de traité !

Traité avec le Grand Orient Italien : tout d'abord, je voudrais remettre l'invitation qui est arrivé sur mon bureau et adressée par la Grande Loge d'Italie au Sérénissime Grand Maître Joël Grégogna. Je suis obligé de rappeler l'historique de cette affaire : cela nous évitera, j'espère des discussions inutiles devant les faits avérés ! Cette Obédience a été régulièrement invitée par la Grande Loge de France à la Clôture de ses Convents ce qui vaut reconnaissance sous-jacente ! Lors du Conseil Fédéral du 16 avril 2004, celui-ci décide, à la suite d'un rapport verbal, sans aucune preuve à l'appui, de notre Très Cher frère Joël Grégogna de suspendre les relations avec cette Obédience, jusqu'à nouvel ordre ! Le nouvel ordre est arrivé et je présente des faits nouveaux. Au cours ce même Conseil Fédéral,

le Frère Michel Singer osait déclarer qu'il n'avait jamais envisagé de signer un traité avec cette Obédience ! Cela ressemble fort à une manipulation !

Lors du Conseil Fédéral du 20 décembre 2002, le Grand Chancelier de l'époque disait : « Une délégation du Conseil Fédéral s'est rendue à Rome, le 7 décembre 2002 pour visiter le Grand Orient Italien, qui est une scission du Grand Orient d'Italie. Le Très Respectable Frère Antoine Leonetti, Chef de la délégation était accompagné des Très Respectables Frères Gérard Lempereur et Jean Claude Rodier. ( à l'époque il y avait de l'argent ! ). Il souligne l'accueil qu'ils ont reçu. Il précise également que cette Obédience travaille au Rite Ecossais Ancien et Accepté et respecte parfaitement le Rituel. Le Grand Chancelier espère signer prochainement un Traité d'Amitié avec le Grand Orient Italien ». Au mot espérer, mon dictionnaire Robert indique souhaiter ! Cela est clair et cela suffirait à écarter toute critique sur ce projet de traité. Mais néanmoins, moi, j'ai fait ma propre enquête ! Et j'apporte des faits, des preuves et non des rumeurs ! Il suffit de se reporter au livre » Histoire de la Maçonnerie Italienne d'Aldo Mola, page 34 et 35 où il est dit : « La Loge P2 a été seulement une émanation du Grand Orient d'Italie Palazzo Giustiniani et non du Grand Orient Italien !

Alors, mes frères, oublions le passé et regardons qui est cette Obédience ! Il s'agit du Grand Orient Italien Piazza de Gesu, créée en 1975 par la réunion de 7 loges, mode de recrutement : présentation par un frère maître suivi de trois enquêtes, entièrement masculine, n'acceptant pas la visite de sœurs, nombre de loges 25, nombre de membres sans compter les doubles appartenances 824.

Mes frères, je vous demande d'approuver le projet de signature d'un Traité avec cette Obédience !

**T.: R.: F.: G.: Or.:**

Il est souhaitable, pour le principe, que la parole puisse circuler après chaque demande. Je ne peux pas donner de conclusion. Si le silence règne, je donnerai des conclusions.

**T.: R.: G.: M.:**

Sur ce point, le silence semble régner, mon Frère Orateur.

## Traité avec la Grande Loge Maçonnique Générale Italienne

**T.: R.: F.: G.: Or.:**

Les Frères qui sont favorables à la signature d'un traité, à la ratification d'un Traité avec la Grande Loge Maçonnique Générale Italienne le manifeste.

**T.: R.: G.: M.:**

A mon coup de maillet, nous allons voter, mes Frères.

Ratification du Traité avec la Grande Loge Maçonnique Générale Italienne

Oui : 522 voix soit 85,4 %

Non : 89 voix soit 14,57 %

## Traité avec la Grande Loge du Nicaragua

**T.: R.: F.: G.: Chanc.:**

Je vais vous proposer un Traité de reconnaissance avec le Nicaragua. C'est une obédience qui est reconnue par l'Angleterre et qui a des relations avec la majorité des Loges américaines et de la majorité des grandes Loges reconnues par l'Angleterre elle-même.

Membre de la confédération maçonnique interaméricaine, elle représente une dizaine de Loges, 270 Frères. Je vais vous donner simplement un petit détail, parce que ça a son importance. 270 Frères, donc on se dit : que va faire la Grande Loge de France à reconnaître une Obédience de 270 Frères, c'est quand même très petit. Le Nicaragua, c'est le cas d'autres pays, c'est environ 6 ou 7 millions d'habitants. Il y a peu près 5 millions de personnes qui ne savent ni lire ni écrire. Donc le rapport de 270 Frères se rapporte à une population qui est un peu intéressée, intellectualisée, etc. Cela veut dire que cela représente beaucoup de Frères, 270 au Nicaragua. Si on faisait le rapport par rapport à la France, faites vous-même le calcul.

**T.: R.: Pr.: G.: M.: Adj.:**, Alain Graesel

La parole circule.

**T.: R.: F.: G.: Or.:**

Favorable pour la ratification du Traité avec la Grande Loge du Nicaragua.

**T.: R.: G.: M.:**

Mes Frères, nous votons.

**T.: R.: F.: G.: Or.:**

Ratification du Traité avec la Grande Loge du Nicaragua.

Oui : 547 voix soit 86,69 %

Non : 84 voix soit 13,31 %

### **Traité avec la Sérénissime Grande Loge de Langue Espagnole**

**T.: R.: F.: G.: Chanc.:**

Je vais vous proposer un traité avec la Sérénissime Grande Loge de Langue Espagnole dont le siège est à New York. C'est une Obédience qui a été créée en 1931, elle n'est pas récente et qui a regroupé dès le départ tous les Frères Maçons du monde hispanique, que ce soit l'Amérique du Sud ou l'Espagne. Elle a des relations suivies avec différentes Obédiences reconnues par l'Angleterre. Elle travaille au Rite Ecossais Ancien et Accepté, strictement masculine. Elle est composée de 17 Loge qui sont réparties dans les états de New York, New Jersey, Californie, Floride et Canada. Il me semble que, pour la Grande Loge de France, que c'est une implantation aux Etats-Unis importante.

**T.: R.: Pr.: G.: M.: Adj.:**, Alain Graesel

La parole circule.

**T.: R.: F.: G.: Or.:**

Favorable pour la ratification du Traité avec la Sérénissime Grande Loge de Langue Espagnole.

**T.: R.: G.: M.:**

Nous votons, mes Frères.

Ratification du Traité avec la Sérénissime Grande Loge de Langue Espagnole.

Oui : 556 voix soit 90,26 %

Non : 60 voix soit 9,74 %

## Traité avec la Grande Loge Du Rite Ecossais Ancien et Accepté de la République du Paraguay

**T.: R.: F.: G.: Chanc.:**

Pour continuer notre implantation en Amérique du Sud, sur tout le continent mais en Amérique du Sud en particulier, je vais vous proposer le Traité d'Amitié avec la Grande Loge du Rite Ecossais Ancien et Accepté de la République du Paraguay. C'est son titre. Il s'agit d'une Obédience qui a été traitée environ il y a 5 ans, qui est issue d'une scission de la Grande Loge Symbolique du Paraguay, scission qui est due au fait que la majorité des membres de la Grande Loge Symbolique était directement impliqués avec la dictature. Des jeunes Frères n'ont pas voulu continuer à travailler avec l'équipe dirigeante de la Grande Loge Symbolique et ont créé une nouvelle Obédience. L'Obédience que je vous propose a travaillé sur le Rituel qu'ils avaient à l'origine à la Grande Loge Symbolique du Paraguay. J'ai eu directement à le consulter, c'était un Rituel de Rite Ecossais assez particulier, un petit mélange de vaudou.

Je vais redemander avant de poursuivre les conversations, de leur envoyer nos Rituels, de les regarder et de les examiner et, après examen, de les approuver par leur Assemblée Générale. S'ils les approuvaient, nous pourrions continuer nos conversations. Ils ont étudié, ils ont approuvé par le décret n° 7 autant que je me souviens. Ils ont approuvé les Rituels de la Grande Loge de France. Ils m'ont envoyé un mail, ils m'ont dit : même si la Grande Loge de France n'accepte pas le Traité avec nous, nous sommes heureux de pouvoir revenir à la source du Rite Ecossais Ancien Accepté. Cette Obédience présente 17 Loges masculines, 350 Frères.

**T.: R.: F.: G.: Or.:**

Favorable à la ratification du Traité avec la Grande Loge Du Rite Ecossais Ancien et Accepté de la République du Paraguay.

**T.: R.: G.: M.:**

Nous votons, mes Frères.

Ratification du Traité avec la Grande Loge Du Rite Ecossais Ancien et Accepté de la République du Paraguay.

Oui : 584 voix soit 93,17 %

Non : 39 voix soit 6,26 %

## Traité avec la Grande Loge des Cèdres au Liban

**T.: R.: F.: G.: Chanc.:**

L'avant dernier traité concerne la Grande Loge des Cèdres au Liban. La Grande Loge de France a signé un traité d'amitié avec la Grande Loge Unifiée du Liban. Je voudrais vous faire remarquer simplement que ce serait la 2° Obédience dans le pays qui serait reconnue. Je m'avance peut-être un petit peu à des questions qui seraient posées.

Je ne pense pas que la Grande Loge de France va adopter la politique de la Grande Loge d'Angleterre qui va s'interdire d'avoir deux obédiences reconnues dans un pays. C'est pour ça que je vous présente le Traité d'Amitié pour la Grande Loge des Cèdres. La Grande Loge des Cèdres est l'une des plus anciennes. Elle a été créée en 1980. Elle est la seule d'avoir seulement 7 Grands Maîtres depuis qu'elle a été élue, c'est-à-dire que leurs temps ont été accomplis, et non pas des petites révolutions de palais, comme il en arrive souvent là où les Grands Maîtres font un an tout juste. Cette Grande Loge des Cèdres travaille strictement, strictement avec les règlements des Rituels de la Grande Loge de France. J'ai reçu les documents qui m'ont été présentés, documents qui ont été traduits en arabe, certifiés par Notaire. Ca veut dire que c'est une Obédience copie conforme de la Grande Loge de France. Elle est formée seulement de 7 loges qui représentent environ 200 Frères. Je vous demande d'approuver ce Traité.

**T.: R.: G.: M.:**

La parole circule.

**Gérard Deleignies, R.:L.: N° 1154, La Lumière des Maures, Or.: du Canet des Maures**

Je voudrais savoir quelles sont les relations de la Grande Loge des Cèdres du Liban avec la Grande Loge Unie du Liban, parce que nous avons des rapports avec cette première. Est-ce qu'ils se fréquentent ?

**T.: R.: F.: G.: Chanc.:**

Oui, ils se fréquentent régulièrement. La Grande Loge des Cèdres est ouverte à toutes conversations avec toutes les obédiences libanaises.

**Pierre Moreau, R.:L.: N° 697 Liberté Conscience, Or.: de Saint-Tropez.**

J'étais au Convent et j'ai vu à la réception du dimanche 3-Grandes Loges du Liban arriver. Ces trois Loges prêchaient toutes l'unité bien entendu, et ça ne me paraît pas très sérieux. J'ai dit.

**T.: R.: F.: G.: Chanc.:**

Qu'est-ce qui ne te paraît pas sérieux ? La Grande Loge des Cèdres ou les autres Obédiences ?

**Pierre Moreau, R.:L.: N° 697 Liberté Conscience, Or.: de Saint-Tropez.**

Les Loges du Liban que j'ai vues au Liban ne m'ont pas parues sérieuses, parce que parler toutes les trois d'unités et ne pas s'unir elles-mêmes, ça me paraît un petit peu stupide.

**Claude Taieb-Lavaud, R.:L.: N° 730 Les Amis de la Sagesse, Or.: de Paris**

Je voudrais savoir si la Grande Loge des Cèdres dont tu nous parles, est celle que nous avons abritée rue Puteaux, il y a quelques années, avec laquelle nous avons eu les pires ennuis. Il y avait une grande bagarre avec les différents Grands Maîtres, il y en aurait un qui n'aurait jamais été initié. J'en parle en connaissance de cause, puisque j'avais organisé une Tenue Blanche Fermée, où j'avais invité l'ancien Président de la République Libanaise, et on a vu apparaître des tas de pseudos Frères et avec réellement de très grandes divergences entre eux. Ca, c'est ma première question.

Ma seconde question, Très Respectable Frère Grand Chancelier, tu nous proposes des Traités avec des Loges de plusieurs pays d'Amérique latine et autres, j'aimerais savoir en même temps, quelle est l'obédience majoritaire dans le pays et s'il y a des chances que nous rapprochons de la plus représentative. J'ai dit.

**T.: R.: F.: G.: Chancelier**

Je répondrai globalement.

**Gérard Granet R.:L.:N° 1225 Jamnitzer Perspectiva Or.: de Paris**

Nous voudrions savoir en quelle langue sont effectués les Travaux.

**Georges Martin, R.:L.: N° 410 Minerve Or.: de Paris**

Je voudrais voir les choses d'une autre façon : où nous voulons une maçonnerie universelle, où nous voulons essayer, faire de la propagande à l'extérieur. Il y aura forcément des échecs. Pas parce que telle ou telle loge, tel ou tel personnage ne nous convient pas, que nous devons abandonner d'aller à l'extérieur. Nous devons donner à l'extérieur ce que nous avons appris dans nos Loges. C'est là un moyen. Quand j'entends, il y a un pourcentage qui est un peu plus faible, il y a un risque. On est Maçon, on prend le risque. Alors, si on n'est pas Maçon, qu'est-ce qu'on fait ici ? J'ai dit.

**T.: R.: F.: G.: Chancelier**

Je dois répondre au moins à deux questions qui ont été posées. En effet, que je sache, la Grande Loge des Cèdres avait été abritée par la Grande Loge de France, ce dont je ne suis pas au courant, bien qu'ancien à la Grande Loge de France, des problèmes qu'elle a pu créer. Je dis simplement, j'insiste, je ne suis pas au courant. Quand bien même dans un passé il put y avoir des problèmes à cause ou avec certains Frères, est-ce qu'ils doivent être condamnés à l'avenir ? Beaucoup de frères libanais de la Grande Loge des Cèdres continuent de participer aux Travaux de la Grande Loge de France rue Puteaux.

En ce qui concerne les pays d'Amérique du Sud, je vous ai proposé le Nicaragua, c'est la seule Obédience existante au Nicaragua. En ce qui concerne le Paraguay, je vous ai dit que c'était une Obédience qui avait été créée il y a 5 ans. Il est évident qu'elle ne peut pas rivaliser en nombre par rapport à la Grande Loge Symbolique. Le tout est de savoir si la Grande Loge de France essaie d'avoir des relations avec des Obédiences ayant quelques caractères peu acceptables ou recommandables sur le plan de l'honneur, ou bien faire confiance à certaines Obédiences qui se créent à la suite de scission, parce qu'également on veut se rendre souverain par rapport à un certain Vatican londonien. Il me semble qu'il faut les aider et prendre le risque que nous a rappelé le dernier Frère qui a pris la parole.

En ce qui concerne la langue, ce n'est pas que je n'ai pas voulu te répondre, c'est que je ne sais pas. Je ne puis te répondre exactement pour la raison suivante. Il y a donc, je crois, 17 Loges; Il y a des loges certainement parfaitement francophones, peut-être en français, peut-être en arabe. Je ne peux pas te répondre. Peut-être que chaque loge a-t-elle sa spécificité ? Je ne peux pas te répondre à cette question.GLDF

**T.: R.: F.: Pr.: G.: M.: Adj.:**

Le silence règne.

**T.: R.: F.: G.: Or.:**

Mes Frères Députés, le débat n'a pas été tout blanc, le débat n'a pas été tout noir. Entre l'émission de quelques réserves et invitation à positiver, le Grand Orateur vous proposera de voter favorablement à cette demande de ratification avec la Grande Loge des Cèdres.

**T.: R.: G.: M.:**

On vote, mes Frères.

Ratification du Traité d'Amitié avec la Grande Loge des Cèdres.

Oui : 480 voix soit 76,92 %

Non : 144 voix soit 23,08 %

### **Traité avec Le Grand Orient Italien**

Il s'agit de reconnaître ou de signer un Traité avec le Grand Orient Italien. Le projet avec le Grand Orient Italien avait déjà été évoqué en Conseil Fédéral en décembre 2002. Cette Obédience a été régulièrement invitée aux clôtures de Convent. Je vous présente donc aujourd'hui la possibilité de signer un Traité avec cette Obédience. Cette Obédience travaille au Rite Ecossais Ancien et Accepté uniquement, parfaitement masculine, régulière. Elle avait été créée à l'origine en 1975 par la réunion de 7 petites Obédiences italiennes. Le mode de recrutement se fait par présentation d'un Frère Maître suivi de 3 enquêtes. Ils n'acceptent pas la visite de Sœurs, et encore moins la mixité. Nombre de Loges : 25, nombre de membres sans compter la double appartenance : 824.

**T.: R.: F.: Pr.: G.: M.: Adj.:**

Les colonnes sont muettes, Très Respectable Grand Maître.

**T.: R.: F.: G.: Or.:**

Favorable à la ratification du Traité avec le Grand Orient Italien.

**T.: R.: G.: M.:**

Nous votons, mes Frères.

Ratification du Traité avec le Grand Orient Italien.

Oui : 581 voix soit 93,71%

Non : 39 voix soit 6,29%

**T.: R.: F.: G.: Chanc.:**

Mes Frères, je vous remercie beaucoup pour ces votes qui sont un encouragement au travail de la Grande Chancellerie.

**Jean-Luc Potherat, R.:L.: N° 1306 Mare Nostrum Or.: d'Arles**

Je voudrais demander à notre Frère Grand Chancelier s'il a eu connaissance de l'article 53, alinéa 12 du paragraphe 3 du Projet de Constitution Européenne. Mes Frères, à mon sens, c'est la survie de la maçonnerie qui est en jeu. Je vous lis l'extrait de cet article. Je cite : " Afin d'assurer l'égalité des ressortissants de la communauté pour le libre exercice du culte, et dans le but d'équiper de locaux adéquats les groupes de citoyens dépourvus de lieux communautaires pour exercer leur choix religieux, il sera institué dans tous les états une taxe dite de liberté de culte. Cette taxe devra s'appliquer sur toute association de plus de 5 citoyens déclarés, ayant pour but d'améliorer la société, mais n'étant pas reconnue comme religion et la perception ainsi que la redistribution de celle-ci sous la responsabilité d'une commission du culte, siégeant à Strasbourg dont les membres seront choisis proportionnellement aux fidèles déclarés sur chaque religion, dont le nombre ne pourra pas être inférieur à un million par état membre. Cette taxe sera perçue annuellement et sera proportionnelle de 10 % au montant cumulé des cotisations des adhérents, et des biens mobiliers et immobiliers des associations concernées ; sont exclus des champs d'application de cette taxe, les associations humanitaires, les fondations nationales, les associations sportives, ainsi que toute association déclarée d'utilité communautaire par la majorité des membres de la Commission du Culte. " Cet article suit l'article 51 sur la reconnaissance des religions.

Si la constitution européenne passe en l'état, c'est-à-dire avec cet article, ça veut dire que dans les trois ans, la Maçonnerie en Europe aura complètement disparu, parce que, financièrement, imaginez-vous, le Grand Trésorier ayant à faire face à une taxe de ce type, nous considérons, nous sommes quelques uns à considérer que cette attaque est directe contre la Franc-Maçonnerie en Europe, est une des attaques des plus graves depuis 1941.

Je demande solennellement au Grand Chancelier de pouvoir réunir ou se réunir de toute urgence avec toutes les autres Obédiences et toutes les Obédiences, et tous les Maçons d'Europe, les 25 pays, la nouvelle communauté européenne de façon à faire un front contre l'article 53, alinéa 12 du paragraphe 3 de la Constitution Européenne. J'ai dit.

**T.: R.: F.: G.: Chanc.:**

Mon Très Cher Frère, je te remercie beaucoup de ton intervention. De temps en temps il me plaît à reconnaître mon ignorance. Je ne connaissais pas cet article 53, alinéa 7, page 4. Ce n'est donc pas de ma compétence. Je crois que c'est la compétence des Grands Maîtres des obédiences françaises de se réunir. Je sais qu'ils ont des réunions à peu près périodiques. Je pense que sur leur ordre du jour de la prochaine réunion, ils devraient parler de ce sujet.

**T.: R.: G.: M.:**

C'est la fonction du Grand Maître.

**Maurice Combes, R.:L.: N° 1242 Les Frères de la Colline Or.: de Marignane.**

Mes Frères, je vous signale que la Grande Loge de France est inscrite au Ministère de l'Intérieur comme culte. Maintenant, nous venons de voter des traités. Il y avait 622 mandats, il y a aussi 622 mandats à 18 Heures.

Le Grand Maître

Mes Frères, nous dépendons du Ministère de l'Intérieur et des Cultes, mais nous ne sommes pas liés au département des Cultes.

**Georges Martin, R.:L.: N° 410 Minerve Or.: de Paris**

Il faut savoir si nous acceptons le diktat des politiques quel qu'il soit ou si nous avons notre valeur spirituelle et notre expansion universaliste de la Maçonnerie. Alors, des lois comme ça, la Maçonnerie estime que les lois logiques sont acceptables, celles qui ne sont pas logiques, nous n'avons pas à les accepter. Nous devons faire front devant ces attaques-là. J'ai dit.

**T.: R.: G.: M.:**

Une dernière intervention et nous passons à un autre sujet.

**Emile Samit, R.:L.: N° 1219 La Clémentine Harmonie Or.: de Montendre**

Très Respectable Grand Maître, Mes Très Chers Frères Députés,

Je vais essayer de m'exprimer avec amour et en fraternité comme il se doit en tant qu'initié, mais aussi à défaut d'être sachant, en essayant tout de même d'apporter un peu de savoir que nous a inclut le fonctionnement habituel de la Grande Loge de France et de nos Tenues en Convent ou en Tenue de Grande Loge. Et dans ce savoir, il semble que nous ayons des rapports et des

communications des différents Grands Officiers et au fur et à mesure de ces communications, dans cette assemblée, nous puissions les uns et les autres débattre puis voter selon le cas. J'ai trouvé quelque peu curieux qu'à la suite d'une communication du Grand Orateur, cette même faculté ne puisse pas nous être donnée. Je ne vois pas pourquoi, il communique un travail de l'Exécutif en tant que Grand Orateur, nous avons, nous, la faculté dans ce travail-là d'y apporter notre appréciation. Et il serait souhaitable que nous puissions en discuter, en débattre et éventuellement y voter. J'avais donc, à ce moment-là, exprimer à la suite de la communication du Grand Orateur de pouvoir dire quelque chose du moins sur deux points.

Le premier concernant le paragraphe 6 dont il a évoqué, d'une part, la présentation des Statuts par le Congrès du Sud-Ouest, et par ailleurs, une question qui semble se faire floue à travers le Conseil Fédéral concernant le Qui saurait en mesure de pouvoir opérer des modifications dans le cadre de nos Statuts, Règlements Généraux ou Constitution, ce qui me trouble quelque peu. Je finis par me demander si à travers ce qui, nous saurions nous ici à travers cette assemblée plénière bien fondés de pouvoir présenter quelques modifications quelconques. J'ose espérer que ce n'est pas le cas y compris pour les modifications des Statuts. Nous sommes un corps législatif dans le cadre de la Grande Loge de France. Ce corps législatif a la faculté non seulement la possibilité de voter les lois qui peuvent nous être présentées par le Conseil Fédéral, mais aussi d'être une proposition de loi et donc de pouvoir également formuler au Conseil Fédéral certaines lois à l'ordre du jour et dans nos règlements.

La deuxième question que je pose, c'est qu'en est-il de cette Commission présidant comme Rapporteur de cette Commission, par un Conseiller Fédéral, en l'occurrence notre Frère Guy Dupuy, qu'en est-il de cette Commission ou de ce vœu, finalement notre Assemblée Générale ne l'a pas décrétée. Si je comprends bien, il s'agit d'une volonté des Conseils Fédéraux de créer une commission interne à leur Conseil Fédéral et certainement pas dans le cadre de notre réglementation, de notre décision plénière. Donc, je m'interroge de savoir à quoi correspond, à quoi pourrait correspondre cette Commission, d'autant que quelque part, d'une certaine manière, avec peu d'élégance, on a complètement " blackboulé " le travail qui avait été fait en son temps par la Commission Constituante, où l'on y préconisait la création d'une Commission Conventuelle qui aurait pu avoir ce genre de travail à opérer. J'ai dit.

**T.: R.: G.: M.:**

Je te remercie de ta pondération, le Grand Orateur va te répondre.

**T.: R.: F.: G.: Or.:**

C'est à mon avis avec beaucoup d'élégance que le Conseil Fédéral a choisi de passer par une Commission. Je vous rappelle, mes Frères, que lorsqu'un vœu reçoit l'avis favorable du Convent, le Conseil Fédéral se doit de donner une suite si la chose est possible, en nos textes, ni plus, ni moins. Le Conseil Fédéral, pour ne pas donner une réponse à la va vite, sur un vœu qui posait de multiples questions, a pensé qu'il était bon de réfléchir, pour proposer ensuite au Convent un nombre de pistes, ce qu'expliquait le Très Respectable Frère Guy Dupuy, il y a quelques instants. C'est une méthode qui respecte plus que par le passé le Législatif qui pourra, in fine, prendre la décision qu'il souhaite. Ca, c'est le premier point. Le vœu qui a été émis initialement par le Congrès Méditerranée mais qui était devenu le vœu du Convent, c'est le Convent qui l'avait approuvé, ce n'était plus le vœu d'une région, mais c'était le vœu de toute la Grande Loge de France. Ce vœu émis par la Méditerranée n'avait absolument rien à voir avec toutes les propositions contenues dans le gros document de la Commission Constituante, qui, par ailleurs, comporte de nombreuses pistes intéressantes, particulièrement celle-ci.

Ca, c'est pour le deuxième point. Revenons à mes communications de tout à l'heure. Je vous ai dit, on ne débat, on ne s'exprime pas derrière les communications du Grand Orateur. Ca l'a toujours été depuis que la Grande Loge de France existe. Le Frère qui est à même de m'amener un élément qui contredirait ce que je viens de dire, sera le bienvenu; Ca c'est le premier point. Ceci étant, ce n'est pas parce que cela a toujours été, il faut que ça perdure. Il est intéressant de se poser la question pourquoi les choses ont toujours été ainsi. Peut-être parce que le Grand Orateur, à l'instar de l'Orateur de la Loge, parle, dit la loi bien sûr, fait des conclusions d'autre part, et puis informe les Frères d'un certain nombre de choses. Il n'y a pas débat derrière cette information, contrairement aux autres Officiers, qui vont derrière générer un certain nombre de projets. Alors, ceci dit, on peut toujours imaginer de changer la loi. Pourquoi pas ? Aujourd'hui on l'applique telle qu'elle a toujours été appliquée. Ca, c'est le deuxième point.

Puis, le Conseil Fédéral fait une proposition de modification des Statuts, complémentaire et différente à la proposition de modification des Statuts par le Congrès Sud – Ouest. Peut-on en vouloir au Conseil Fédéral de proposer à l'approbation des Députés du Convent, et non pas d'imposer, de proposer simplement un délai pour les éventuelles futures modifications, une majorité requise, et qui du Conseil Fédéral, des Loges, du nombre de Loges, pourra

proposer des modifications. Vraisemblablement, mes Frères, ce sera 10 Loges où le Conseil Fédéral, à l'image des dispositions figurant dans notre Constitution, nos Règlements Généraux, ni plus, ni moins. A mon sens, la chose sera d'une grande logique. Il n'y a pas ni de main mise, ni de tentative d'essayer d'imposer quoi que ce soit, ou alors vraiment, ça m'a passé par-dessus la tête.

**T.: R.: G.: M.:**

Merci, mon Frère. Ça fait toujours plaisir de voir que l'on peut se faire confiance les uns aux autres.

**T.: R.: F.: Pr.: G.: M.: Adj.:**

Très Respectable Grand Maître, je te laisse le soin de décider si le Frère qui souhaite prendre la parole maintenant, peut le faire sur ce sujet, je pense mon Frère.

**T.: R.: G.: M.:**

Je souhaiterais que nous passions au sujet suivant. Ca rentrera dans les questions diverses, nous le ferons intervenir au moment voulu et sans faute. Je donne la parole au Très Respectable Frère Yvan Degremont, Grand Hospitalier, pour qu'il nous fasse passer ses communications.

A la Gloire du Grand Architecte de l'Univers  
**GRANDE LOGE DE France**

**FRANCS-MAÇONS DE RITE ECOSSAIS ANCIEN ET ACCEPTÉS**

**Liberté – Egalité – Fraternité**

# **CONVENT 6005**

**COMPTE RENDU DES TRAVAUX**  
(Minutes)

**Rapport du Grand Chancelier**  
**Le T.:R.:F.: Antoine De Just Pellicer**

**I - Le rapport d'activité général écrit et envoyé aux Loges, bilan de l'année 6004 - 6005.**

**T.: R.: F.: Antoine De Just Pellicer, Grand Chancelier**

Très Cher Frère Président,

Très Respectable Grand Maître,

Très Respectables Passés Grands Maîtres,

Très Respectables Grands Maîtres Honoris Causa,

Dignitaires qui siégez à l'Orient,

Vous tous mes Très Chers Frères Députés, Vénérables Maîtres,

Voici venu le moment, proche de notre Convent, pour vous présenter le bilan d'une année d'activité de la Grande Chancellerie de la Grande Loge de France. Vous remarquerez que je dis : La Grande Chancellerie car je dois souligner le grand esprit de collaboration, le travail en commun, la joie qui a été la mienne que de travailler avec les Grands Chanceliers Adjointes, les Respectables Frères Philippe Célérier et Gérard Lempereur .

Je me dois de rappeler, pour la bonne forme, les attributions du Grand Chancelier, élu par les Frères Députés, définies dans le Règlement Intérieur du Conseil Fédéral, paragraphe VI :

**« Le Grand Chancelier est chargé, sous le contrôle du Grand Maître, de tout ce qui concerne les relations avec les Obédiences étrangères. Il propose, au Conseil Fédéral, toutes mesures à établir ou entretenir ces relations... »**

Cette année maçonnique qui s'achève aura été marquée par certaines réalisations concrètes qui, si elles ne peuvent nous engager dans un optimisme délirant n'en sont pas moins porteuses d'espoir et même si, quelquefois une certaine dynamique a pu être freinée, il importe de poursuivre inlassablement la tâche dans l'action de la Grande Loge de France dans son action à l'étranger. Je me dois de constater que l'objectif n'est pas toujours bien compris par certains de mes Frères. Un ancien Grand Maître, le Très Respectable Frère Jean Louis Mandinaud, disait : *« L'Initiation strictement entre nous, le Philanthropique et l'Humanisme, tous ensemble »*.

Dans mon allocution, lors de la Tenue de Grande Loge de France, en décembre 2004, j'indiquais : « nécessité de prendre conscience de l'importance pour la survie de la Grande Loge de France de rayonner aussi à l'extérieur ». J'ai pu constater, au cours de cette année encore, ce que représente la France, image du Siècle des Lumières et ce que représente la Grande Loge de France, symbole de régularité et de tolérance, de notre dimension spirituelle et humaniste.

**Je vais vous présenter mon rapport en 3 parties :**

1. quelles sont nos valeurs, à respecter et à promouvoir dans nos actions à l'étranger
2. les activités au cours de cette année
3. les objectifs pour l'avenir

**Quelles sont nos valeurs, à respecter et à promouvoir ?**

- Souveraineté et indépendance de la Grande Loge de France, qui seules conditionnent la régularité de sa démarche initiatique. Ce n'est ni la recherche d'une reconnaissance par une Obédience à caractère spirituelle et dogmatique ni la rupture avec cette autre Obédience humaniste et « libérale ». Notre position se trouve entre ces deux conceptions de la franc-maçonnerie.

- Notre spécificité, toute de tolérance et de liberté intérieure, ne peut être que le lieu de rencontre pour tous les Hommes de bonne volonté souvent séparés par des idéologies intolérantes ou réductrices. Considérant la Constitution de la Grande Loge de France, il est clairement indiqué : « qu'elle ne reconnaît aucune autorité maçonnique nationale internationale supérieure à elle ».
- Régularité : être régulier c'est tout simplement, se conformer, être conforme à la Règle. Or quelle est la Règle en Maçonnerie ? Invocation et Glorification du Grand Architecte de l'Univers, présence sur l'autel des serments des Trois Grandes Lumières : le Livre de la Loi Sacrée c'est-à-dire la Bible, l'Équerre et le Compas, le respect de la non-mixité, pas de discussion politique et /ou religieuse, etc., le respect des Constitutions d'Anderson, bases de notre Ordre maçonnique en général et de notre Rite Écossais Ancien et Accepté en particulier. La Régularité maçonnique n'a rien à voir avec une quelconque reconnaissance administrative d'une Obédience auto proclamée Grande Loge Mère ! Comme le rappelait un ancien Grand Maître : « La reconnaissance ne peut pas se définir verticalement mais uniquement horizontalement ».
- Fidélité au Rite Écossais Ancien et Accepté, basé entre autres, sur la définition du Grand Architecte de l'Univers comme principe créateur. « Pratique scrupuleuse et sérieuse du Rituel et du Symbolisme en tant que moyen d'accès au contenu initiatique de l'Ordre ».
- Les Valeurs issues de la Franc-maçonnerie andersonnienne, fondée sur la Fraternité et sur les concepts de tolérance et de totale liberté de conscience.
- Obédience humaniste, spirituelle et adogmatique.

Voilà, mes Très Chers Frères, ce qui a guidé toute mon action pendant cette année écoulée, ce dont je me suis efforcé de transmettre, avec toute ma conviction, à tous les interlocuteurs que j'ai eu l'occasion de rencontrer.

### **Les activités au cours de cette année**

Commençons par les plus proches ! Il est d'une grande importance que la grande Loge de France soit présente, et elle doit l'être, lors des grands événements que représentent, les Clôtures de Convent des différentes Obédiences qui nous invitent ! Cela permet de rencontrer les différents représentants et connaître quelles politiques sont suivies ou les tendances de ces politiques.

La Grande Chancellerie a été présente lors de la Clôture du Convent du Grand Orient de Tchèque où se sont retrouvés plusieurs Obédiences, proches du Grand Orient de France, avec leurs Grands Maîtres et leurs Grands Chanceliers. De la même manière, notre Très Respectable Grand Maître, participait à celui du Grand Orient de Suisse. Moi-même, j'ai représenté la Grande Loge de France, à celui du Grand Orient Italien.

À celui de la Grande Loge du Maroc, étaient présents Le Grand Chancelier accompagné du Très Respectable Grand Maître Honoris Causa Gilbert Schulsinger, qui à cette occasion a pris la parole, lors d'une conférence publique collective, sur le thème : « L'approche spirituelle à travers les sociétés initiatiques ». Il est à souligner que la Grande Loge du Maroc, qui travaille au R.E.A.A. sert d'exemple au monde musulman et par conséquent toutes nos actions auprès d'elle sont un investissement pour l'affirmation de nos valeurs et le rayonnement du Rite.

Cette Obédience vient d'ouvrir une nouvelle Loge à Marrakech et lors de la Cérémonie d'Allumage des Feux, étaient présents 34 frères de la Grande Loge de France et notamment la Grand chancelier Adjoint.

Cette Grande Loge du Maroc, vient de procéder, à l'Allumage des Feux d'une première Loge féminine, base de la création d'une Obédience féminine. Il est à remarquer qu'il s'agit là d'une décision capitale puisqu'il n'existe aucune Loge féminine dans le monde musulman. La Grande Loge du Maroc conserve sa spécificité d'une Obédience purement masculine et n'accepte aucune présence de sœurs, dans ses Tenues.

La Grande Loge de France a procédé à l'Allumage des Feux de la 3<sup>e</sup> Loge en territoire letton ce qui est, puisque les conditions sont parfaitement réunies, la base de la construction d'une Obédience nationale qui devrait voir le jour, dans le courant de la prochaine année maçonnique. Il est procédé actuellement aux traductions des Règlements Généraux et de la Constitution, documents issus de notre Obédience. Il s'agira d'une Obédience travaillant exclusivement au Rite Écossais Ancien et Accepté. Il est nécessaire de rendre hommage au dévouement, à la générosité, à la persévérance de quelques-uns de nos Frères, qui patiemment depuis de nombreuses années, ont dépensé, sans compter, au propre et eu figuré, leurs forces pour que renaisse dans ce désert spirituel créé par tant d'années de matérialisme, une franc-maçonnerie humaniste, spirituelle et traditionnelle.

Je me suis rendu, enfin, en Israël, pour installer le Collège des Officiers de la Loge Béreshit et examiner de près la situation de ces Frères, objet de certaines rumeurs. Je peux vous assurer que cette Loge, après quelques difficultés, reprend force et

vigueur. À l'origine ce la création de cette Loge, l'esprit qui dominait était qu'elle puisse servir de base à la réunion de Frères israéliens et palestiniens. Malheureusement, la situation politique de ces dernières années a retardé ce projet. Cette Loge, aujourd'hui, parfaitement autonome, est constituée par des Frères vivant en Israël, bien que de nombreux frères habitant la France aient coutume de se rendre à leurs Tenues. Il est question d'ouvrir un Triangle à Tel-Aviv, ville industrielle et commerciale, beaucoup plus ouverte et tolérante que Jérusalem.

Convaincu de l'importance que représente le continent africain et bien que je n'ai pu me rendre aux clôtures des Convents des Obédiences du Gabon et du Cameroun, visites pourtant traditionnelles, j'ai accompagné, le Très Respectable Grand Maître, lors de la réunion des R.E.H.F.R.A.M. (Rencontres Humanistes de la Franc-maçonnerie Africaine et Malgache) où il a été affirmé notre respect de la souveraineté de chaque Obédience. Lieu de rencontres où a été traité pendant deux jours le thème : « La solidarité maçonnique sur le continent africain ».

J'ai pu prendre la mesure de la quête spirituelle et l'impact que représente la maçonnerie française et leur demande de notre présence.

La situation et l'influence du Grand Orient de France sont très discutées : des mots très durs, en présence du représentant de cette Obédience ont été prononcés à son encontre.

Quant à l'Amérique ibérique, comme je vous l'ai indiqué dans mon rapport lors de la Tenue de Grande Loge du mois décembre, nous avons été reçus, officiellement, par le Grand Orient du Brésil et invité à un de leur Congrès de Rite Adoniramite. S'est initié alors, un début de relations qui devraient être poursuivies si, réellement, nous voulons poursuivre notre implantation dans ce continent et si nous voulons faire partie de la Conférence Maçonnique Interaméricaine, pour cela elle doit renouer des relations avec le maximum d'obédiences membres de façon à avoir leur appui lors du vote de présentation de notre candidature.

D'autre part et je vous en avais déjà fait part, nous reprenons contact avec les Loges des États-Unis et notamment avec la Grande Loge de Massachusetts. Notre action devrait se développer encore et consisterait à rencontrer la Loge Prince Hall de Géorgie, avec laquelle nous entretenons des relations privilégiées, pour pouvoir faire un examen complet de la situation aux U.S.A.

Nous avons également accompagné le Très Respectable Grand Maître pour l'Allumage des Feux de la Loge de Pamplemousse à l'île Maurice puis assisté au Symposium de l'Océan Indien regroupant nos Loges cette région. Ce Symposium était parfaitement organisé, à Tananarive par nos Loges de ce pays. Ce fut l'occasion,

pour notre Respectable Grand Maître, de présenter la franc-Maçonnerie, au cours d'une conférence publique.

Nos rapports, avec les Grandes Loges Unies des Indes, dont l'interlocuteur privilégié est notre Très Respectable Frère Vijay Dwarka, se poursuivent et c'est ce Respectable Frère qui représentera, officiellement et lui seul, la Grande Loge de France, lors de leur Convent annuel. Il est du plus grand intérêt pour notre Obédience de maintenir et de renforcer nos relations, relations qui peuvent servir de référence dans le monde anglophone et en Australie, en particulier, qui aurait tendance à vouloir s'affranchir du joug de la Grande Loge Unie d'Angleterre.

Mes Frères, je vous gardais pour le dessert, l'importante nouvelle ! Quelques Loges issues de la Grande Loge Unie d'Angleterre ont décidé de faire sécession et de se constituer en une Obédience qui porte le nom de Grande Loge Régulière d'Angleterre. La Grande Chancellerie s'est immédiatement manifestée en prenant contact avec ses responsables. C'est une grande nouvelle et si d'une façon générale, nous ne pouvons pas nous réjouir de voir des scissions se créer dans notre monde maçonnique, dans ce cas, je pense que c'est bénéfique pour l'ensemble de Franc-maçonnerie Universelle. En appuyant cette nouvelle Obédience, c'est peut-être un moyen de faire réagir la Grande Loge Unie d'Angleterre et lui permettre de réviser ses positions sectaires et dogmatiques, positions contraires à nos principes de fraternité et de tolérance. Serait-ce grâce à cela, qu'enfin « mes frères me reconnaîtront comme tel » !

Voilà, mes Frères, ce que j'avais à vous dire sur les activités de la Grande Chancellerie pour l'année écoulée. Mais si le passé est intéressant, le futur l'est davantage. Je voudrais enfin souligner que toute l'action de la Grande Chancellerie a été menée dans le strict respect du budget que vous aviez voté mais je dois, tout de même, indiquer que ce budget est inadapté pour le développement, les ambitions de nos actions, pour le rayonnement de notre Obédience. Je vous demande d'en prendre conscience.

Le Grand Chancelier  
Antoine De Just Pellicer

## II - Le rapport d'activité oral, bilan de l'année 6004 - 6005.

**T.: C.: F.: Prés.:**

La parole est donnée au Très Respectable Frère Antoine de Just Pellicer, Grand Chancelier, pour qu'il nous présente son rapport.

**T.: R.: F.: Antoine De Just Pellicer, Grand Chancelier**

Très Cher Frère Président,

Très Respectable Grand Maître,

Très Respectables Passés Grands Maîtres,

Très Respectables Grands Maîtres Honoris Causa,

Dignitaires qui siégez à l'Orient,

Et vous tous Mes Très Chers Frères Députés, Vénérables Maîtres,

Vous avez reçu réglementairement mon rapport sur la politique étrangère de la Grande Loge de France pour l'année 6004 – 6005. Je n'ai pas grand-chose à y apporter si ce n'est quelques petits compléments. Tout au long de cette année maçonnique qui s'achève, cette politique étrangère s'est inspirée des principes auxquels nous sommes attachés et qui se résument à ce que nous appelons notre vocation à l'universalisme. Car ce qui doit présider notre démarche, c'est de nous rassembler sur ce qui nous unit et non pas de nous séparer sur ce qui nous différencie. Je l'ai dit, j'ai agi avec l'aide de mes adjoints, les Très Respectables Frères Philippe Célérier, Alex Falémé et Gérard Lempereur à qui je dois leur témoigner toute ma gratitude pour toute l'aide qu'ils m'ont apportée.

Mais également avec l'aide d'un certain nombre de Conseillers Fédéraux à qui j'avais demandé de participer à une sorte d'enquête sur ce qu'ils pensaient de ce que devrait être la politique étrangère de la Grande Loge de France, et c'est sur cette base, avec les avis des Conseillers Fédéraux, avec les adjoints, et ensuite la présentation de cette étude au Conseil Fédéral, que nous avons déterminé quels pouvaient être les objectifs, quels pouvaient être les moyens, les buts d'une politique générale, d'une politique extérieure.

Ce document qui représente une trentaine de pages fait un point de vue général sur le monde maçonnique dans le monde. Nous n'avons pas pu vous le présenter, je n'ai pas pu - j'en prends la responsabilité - vous le présenter avant le Convent pour des problèmes de corrections typographiques. Dans les jours qui viennent, mes Frères Députés, vous recevrez ce document.

Sur la question des moyens de cette politique. Vous savez comme moi, que tout responsable, doit gérer son budget, budget voté par les Députés, c'est-à-dire par vous mes Frères, et que tout dépassement n'est pas admissible. J'ai donc veillé, particulièrement, à respecter ce cadre de budget. Il m'apparaît nécessaire à l'avenir, dans le proche avenir, à court terme, de s'investir en Europe. À cette Europe, qui s'ouvre à des politiques communes où les idées ne se heurtent plus à des barrières politiques ou idéologiques, et donc, il est du devoir de la Grande Loge de France de transmettre sa conception de la Maçonnerie régulière et traditionnelle, d'un Rite Écossais Ancien et Accepté alliant spiritualité et humanisme, mot, qui ces derniers temps d'ailleurs, semble absent de nos discours.

C'est ainsi, que j'ai pris contact avec un certain nombre de Frères, qui travaillent dans des Loges, qui ont participé en particulier au réveil de la maçonnerie dans les pays dits de « l'Est ». Avec eux, il est question, - je dit il est question, parce que demain il y a une élection, tout dépendra du vote - de nous réunir et de voir ce que l'on peut faire pour développer, créer les liens sur ces pays-là. Développer nos actions sur l'Europe, il appartient de resserrer et développer les liens existants ou à créer. Ceci doit mobiliser notre intelligence et nos efforts. Nous n'aurons garde d'oublier nos Frères africains, auxquels tant de liens d'amitié que de solidarité et de fraternité nous unissent.

Nous aurons à poursuivre la double action commencée vers la dynamique Amérique Latine. Sœur de notre vieille Europe, action d'amitié comme avec les Grandes Loges, et les Grands Orient regroupés au sein de la conférence maçonnique interaméricaine. Enfin, mes Frères, je voudrai ajouter un petit mot sur la fonction d'un Grand Chancelier. Le Grand Chancelier, officiellement, s'occupe des relations avec les Obédiences étrangères. Mais il est également une fonction qui est du domaine de la discrétion, c'est de s'occuper également des Frères en difficulté, des Frères de nos Obédiences amies qui viennent en France, qui rencontrent des difficultés sur le plan du Logement, du travail. Des problèmes qui peuvent se produire par la persécution dans leur pays, où ils sont persécutés pour leurs idées. C'est également la fonction du Grand Chancelier de s'en occuper.

Voilà mes Frères ce que j'avais à vous dire en supplément du rapport que je vous ai présenté. Merci mes Frères.

**T.: C.: F.: Prés.:**

Merci, T.:R.:F.: Antoine.

Mes Frères, la parole circule.

**T.: C.: F.: Pierre Helmer, R.: L.: 802 « Bartholdi » Or.: de Colmar**

Quand j'entends le rapport du Grand Chancelier je me pose des questions, sur l'utilité de faire des Traités, qu'est-ce que ça nous apporte ? Nous sommes la Grande Loge de France, non pas la Grande Loge du Monde. Je pense que beaucoup de ces traités, ont été faits dans une idée hypothétique d'une acceptation en Angleterre etc. Je pense que nous devons réfléchir beaucoup plus sur la France. Nous avons eu 100 nouveaux membres cette année. Notre effort doit être en France, et non pas dans le reste du monde. Est-ce que nous avons vraiment besoin d'une Loge de la Grande Loge de France à Bangkok, à Jérusalem. Je me pose des questions.

**T.: C.: F.: Prés.:**

Merci mon Frère. Je pense que notre Très Respectable Frère répondra dans un ensemble.

**T.: C.: F.: Charles Bernard Jameux, R.: L.: 415 « Francisco Ferrer » Or.: Paris**

Je retire un sentiment relativement négatif du bilan qui peut être élaboré à partir des documents qui nous ont été transmis, c'est-à-dire, ce rapport du Grand Chancelier, ses différentes déclarations, même si en décembre je n'étais pas en mesure de pouvoir être parmi vous pour l'écouter.

En revanche, j'ai ce rapport et je vais présenter trois séries d'observations. La première série d'observations est relative au ton et à l'état d'esprit qui président à ce rapport. Je trouve qu'un certain nombre d'observations sont très velléitaires, peut-être porteuses d'espoir, elles ne semblent pas orienter vers des réalisations concrètes.

Page 1 : je lis:

« ... réalisations concrètes qui si elles ne peuvent nous engager dans un optimisme délirant, n'en sont pas moins porteuses d'espoir ... »

Page 3 : « ... Un début de relations qui devraient être poursuivies [...] Elle doit renouer des relations avec le maximum d'obédiences membres. Notre action devrait se développer encore et consisterait à rencontrer la Loge Prince Hall de Géorgie.» En plus, c'est fait.

Enfin : « Mais si le passé est intéressant, le futur l'est davantage. », évidemment bien sûr...

Je trouve qu'il y a un climat dans cette gestion de nos intérêts internationaux depuis deux ans qui confinent un peu dans ce que l'on disait au 19<sup>e</sup> siècle, du Châtelet, du chanteur et des choristes du Châtelet c'était : marchons, marchons. Premier point.

Le second point est relatif aux résultats concrets. Effectivement, il y a eu quelques résultats concrets, mais quand même, parmi ces résultats concrets, il y a deux points qui me semblent très inquiétants, très dangereux et en tout cas consternants parmi les traités. On peut en dire un mot. Les traités, ce n'est pas une question de quantité, ce

n'est pas une question de stakhanovisme. Notre métier, cette grande charge, cette charge de Grand Officier ne consiste pas à faire beaucoup de traités, mais à faire des traités bons et utiles. Or, mes Frères, il y a deux traités, et là, c'est quand même une prouesse, deux traités qui sont passés depuis deux ans avec deux Obédiences totalement irrégulières qui posent des problèmes, et à mon avis qui poseront des problèmes : La Grande Loge du Cèdre au Liban et le Grand Orient Italien « Grande Oriente Italiano ». Ces obédiences sont totalement contestables. Je ne comprends pas qu'en absence d'une information complète, formelle et sérieuse donnée à l'ensemble des Députés, on ait pu contracter et nous demander de voter ces traités. Ça, c'était le second point.

Le troisième point pour en finir est que je trouve que pour assumer cette charge, Grand Maître, il faut avoir une appétence particulière pour l'international, bien sûr. Il faut parler des langues étrangères, notamment l'Anglais, il faut surtout distinguer ce qui est l'accessoire et ce qui est l'essentiel. En d'autres termes, il faut savoir hiérarchiser quelles sont les priorités. Or, il me semble qu'il y a deux ans, il y a trois ans nous étions un certain nombre à avoir, avec les prédécesseurs de l'actuel titulaire du titre, à voir dégager qu'il y avait véritablement des urgences et des priorités. Je ne vais en citer que trois.

La première, c'est nos Frères noirs des Grandes Loges Prince Hall en Amérique du Nord, c'est vrai, mais aussi et ça, c'est très important dans la zone Caraïbes.

La seconde, c'est la pointe de l'extrême Sud de l'Amérique du Sud, c'est-à-dire l'Argentine, l'Uruguay et le Sud du Brésil. Or, nous en sommes encore à des velléités.

Le troisième point, c'est bien entendu comme l'un de nos Frères l'a mentionné tout à l'heure, l'Europe, c'est-à-dire ce grand espoir qui en 1998, en 1999, 2000 a permis à nos prédécesseurs de fonder la Confédération européenne, que je salue.

Voilà Grand Maître et Très Cher Frère Président, les observations que je voulais formuler. Elles sont, non pas d'un prédécesseur de notre Frère qui est au micro, mais simplement d'un Frère qui est Député qui est un petit navré de voir depuis deux ans la manière dont ces affaires internationales ont été menées. Je serai donc défavorable à ce rapport.

**T.: C.: F.: Patrice Lazareff, R.: L.: 717 « La Roumanie Unie » Or.: de Paris**  
 Mon intervention concerne le site Internet de la Grande Loge de France. Il y a quelques années, j'ai eu la chance de faire partie du petit groupe de Frères qui, sous la tutelle du Frère Bernard Platon qui était Conseiller Fédéral à l'époque, avons créé et mis en place la première version de ce site Internet.

À l'époque, le cahier des charges que le site serait disponible en plus du français évidemment, à commencer par l'Anglais qui devait s'étendre ensuite sur l'Espagnol

et d'autres encore. Aujourd'hui, je constate avec plaisir que le site est très vivant, utilise un programme de gestion contenue que je connais bien qui s'appelle S.P.I.P. qui est un outil qui est développé par une communauté internationale de bénévoles, qui est entièrement gratuit, qui permet de créer très simplement des sites en plusieurs langues.

Et dans le même temps, je constate que la partie anglaise a très peu évolué, que d'autres langues ne sont pas apparues. Donc c'est pour cela que je tenais à intervenir et je conclus que je suis prêt à assumer mes paroles et que je me tiens à la disposition de la Grande Chancellerie, en particulier, du Conseil Fédéral en général pour essayer de remédier à cela, car je pense que dans les temps actuels, ce serait un beau geste d'ouverture et de fraternité. J'ai dit.

**T.: C.: F.: Prés.:**

Merci pour ta judicieuse intervention.

**T.: C.: F.: Fulbert Ibara, R.: L.: 1212 « Union Parfaite » Or.: de Brazzaville**

Je me sens extrêmement frustrée et attristé par la réflexion du premier Frère qui s'est présenté ici car je crois que c'est la fierté de la Grande Loge de France de dépasser un peu ses limites françaises. Nous ne sommes pas ni à Phnom Penh, ni à Bangkok, mais nous sommes simplement au Congo à Brazzaville où nous avons deux Loges et une troisième en gestation. Je trouve qu'il est très frustrant, d'entendre si peu parler au cours des derniers exposés qui ont été faits par les différentes personnes, de l'Afrique en général. Je n'ai pas le pouvoir de parler de toute l'Afrique mais certainement du Congo et je trouve que vous devriez essayer de tenir compte de la spécificité de ces Loges qui se créent, qui essaient d'exister, de faire valoir les valeurs du Rite Écossais Ancien et Accepté. Je demanderai instamment à tous ceux qui ont travaillé sur les différents points d'essayer de prendre un petit bout de temps et un petit bout d'espace intellectuel dans la réflexion pour ces Loges-là. J'ai dit.

**T.: C.: F.: Prés.:**

Merci mon Frère pour ton intervention.

Très Respectable Frère Grand Chancelier, vous allez répondre, je pense aux questions posées.

**T.: R.: F.: G.: Chanc.:**

Mes Frères je vais répondre aux questions posées et m'en tenir simplement aux questions posées.

Il est question des traités avec différentes obédiences. Je me souviens, lorsque je me suis présenté, il y a deux ans, j'avais dit : je ne ferai pas la course aux traités, je ferai plutôt la course au maintien des relations avec des Obédiences où nous avons déjà quelques traités.

Pour ne pas voir les cris de victoire quelquefois venant dire : « nous avons signé un traité d'amitié avec une Obédience, or nous avons depuis 25 ans déjà signé un Traité. Donc, je suis plus favorable au maintien des relations qu'à la course aux traités.

En ce qui concerne deux points précis, mais bien précis, venant de décisions qui ont été prises par le Conseil Fédéral, donc respectables, ensuite par vous mes Frères Députés, encore plus respectables, concernant les traités d'amitié avec la Grande Loge des Cèdres, avant-hier, une mission de la Grande Loge Unie du Liban est venue s'entretenir avec notre Très Respectable Grand Maître et moi-même, concernant les relations que nous avons, non pas avec la Grande Loge des Cèdres, mais avec la Grande Loge Unie des Cèdres, avec laquelle nous avons un traité d'amitié. Ce traité d'amitié a été fait, alors que le Grand Maître de cette Obédience avait été radié pour des motifs politiques et autres. Nous n'en avons pas tenu compte, nous avons signé ce traité d'amitié, mes prédécesseurs.

La Grande Loge des Cèdres, avant-hier, nous a dit : « La Grande Loge des Cèdres travaille bien, travaille au Rite Écossais Ancien et Accepté. Elle est masculine, mais elle n'est pas régulière parce qu'elle a des relations avec le Grand Orient. » J'ai été obligé de lui dire : « Mon Frère, nous ne sommes donc plus réguliers à la Grande Loge de France. »

C'est-à-dire qu'il s'en tenait au problème de la régularité de 1929 des Anglais qui avaient défini tout seul ce qu'était la régularité et qui faisait que toute Loge qui aurait des relations avec une autre Loge dite « irrégulière » vous deveniez irrégulier en même temps. C'est le reproche que la Grande Loge Nationale du Liban faisait à la Grande Loge des Cèdres.

En ce qui concerne le Grand Orient Italien, quand je suis arrivé au poste de Grand Chancelier, il m'a été dit très rapidement qu'il fallait faire un traité avec cette Obédience. Je me souviens, quelquefois j'ai de la mémoire, sur un rapport du Conseil Fédéral du 17 décembre 2003, avant que je ne sois Grand Chancelier. Mon prédécesseur, Grand Chancelier, notre Frère Michel Singer, à la tête d'une délégation a été reçu par le Grand Orient Italien. Il en a fait un rapport au Conseil Fédéral du 17 décembre en disant :

« Cette Obédience est parfaitement régulière. Elle travaille au Rite Écossais Ancien et Accepté. Elle est masculine. J'espère, [...] et quand j'espère c'est que j'attends : signer un traité d'amitié avec cette Obédience. »

J'en suis le successeur, je vous ai proposé ce traité que j'ai reçu de mon prédécesseur. En ce qui concerne mon Cher Frère de l'Union Parfaite, dans mon discours, j'ai dit qu'il ne fallait pas oublier nos amis africains et j'y suis très attaché. L'Afrique représente pour la Grande Loge de France, le respect de la tradition de notre

Obédience. Elle est dans ce continent, l'exemple même de ce que peut être la Maçonnerie traditionnelle du Rite Écossais Ancien et Accepté. Nous faisons tout ce qui est possible pour maintenir ces liens.

Je voudrai, à toi mon Frère de l'Union Parfaite et à vous tous mes Frères Députés. Nous avons reçu, il y a 8 jours une invitation à participer au Convent de la Côte d'Ivoire. J'ai présenté au Conseil Fédéral, le mercredi, de pouvoir y aller parce que la Côte d'Ivoire traverse des difficultés politiques, il était de notre devoir d'aller les aider par notre présence. Le Conseil Fédéral a été parfaitement d'accord pour accepter ce voyage. J'ai quitté le Conseil Fédéral. J'ai téléphoné à Air France et j'ai demandé un billet pour Abidjan. La réponse : 4 200 euros. Je ne vais pas remplacer le poste du Très Respectable Grand Trésorier, mais savez-vous quel est le Budget de la Grande Chancellerie, notre fraternité est donc limitée à des euros. Avec 4 000 euros, vous faites un voyage en Amérique du Sud. Vous visitez dix Obédiences, et pour aller à Abidjan cela nous coûte 4 000 euros. Je suis désolé, j'ai été obligé de dire : je ne pourrai pas participer au Convent de la Côte d'Ivoire. J'ai dit, mes Frères.

**T.: C.: F.: Prés.:**

Merci, Très Respectable Frère Grand Chancelier. La parole est au Très Respectable Frère Grand Orateur pour ses réquisitions.

Mon Frère Grand Orateur, vous avez la parole.

**T.: R.: F.: G.: Orat.:**

Vous avez entendu le Rapport du Grand Chancelier. Vous avez entendu ses réponses aux questions que vous lui avez posées. Je vous propose donc de voter favorablement son rapport. Les Frères en accord avec mes conclusions le manifesteront en appuyant sur la touche 1 : oui, ceux qui sont en désaccord avec mon point de vue le manifesteront en votant sur la touche 2 : non.

**T.: C.: F.: Prés.:**

Mes Frères, à mon coup de maillet, vous votez.

**T.: R.: F.: G.: Orat.:**

**Rapport adopté.**

Oui : 362 voix 68,17 %

Non : 169 voix 31,83 %

**T.: C.: F.: Prés.:**

La parole est donnée au Très Respectable Frère Yvan Degrémont, Grand Hospitalier.



GRANDE LOGE  
DE FRANCE



FRANCS-MAÇONS DE RITE ÉCOSSAIS ANCIEN ET ACCEPTÉ  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ



TENUE DE GRANDE LOGE

6005

## **Communication du Grand Chancelier**

**T.: R.: F.: Christian Rempp**

**T.: R.: F.: G.: Chanc.:**

Très Respectable Grand Maître, Très Respectables Passé et Anciens Grands Maîtres, Très Respectables Grands Maîtres Honoris Causa, Très Respectables Grands Officiers et Conseillers Fédéraux et vous tous mes Frères Vénérables Maîtres Députés,

Le travail de la Grande Chancellerie s'est en premier lieu porté sur la mise en place des éléments fondamentaux destinés à guider et pérenniser les actions de la Grande Loge de France à l'étranger.

Trois axes de travail se sont dégagés :

- l'affirmation de l'identité de la Grande Loge de France
- et la création et la perpétuation de l'outil de pérennisation
- conforter les accords existants et créer de nouveaux contacts

**L'affirmation de notre identité :**

Toutes nos actions, donc nos décisions, peuvent être motivées de diverses manières. Il nous a paru essentiel, indispensable, impératif, de reformuler quelques grands principes concernant l'identité de la Grande Loge de France, sa vocation. Ceci permettant, a contrario, de préciser ce qui n'est pas dans la vocation de notre Obédience.

Vous trouverez donc en fin de rapport un document d'1 page, dont le texte s'inspire d'un Rapport de la Commission de Communication externe datant des années 5997.

Au-delà des caractéristiques initiatiques de notre Obédience, ce texte nous fixe la règle de nos comportements dans et face au monde profane. Ce texte a été accepté et approuvé tel quel par le Conseil Fédéral en septembre 6005.

Au-delà des grands principes fondateurs, quelques phrases de ce texte nous paraissent indispensables à proclamer ici :

*« ... (... les Frères de la Grande Loge de France...) pratiquent un humanisme fondé sur une spiritualité qui laisse à chacun une totale liberté de conscience... »*

*La Grande Loge de France affirme ainsi son identité et sa spécificité par rapport aux autres puissances maçonniques.*

....

*La Grande Loge de France n'a aucune vocation à la direction de conscience ou à l'orchestration d'une action politique. Cela serait contraire à ses principes fondamentaux.*

*Elle laisse à ses membres, une entière liberté dans l'expression et l'application de leur engagement maçonnique dans la société civile.*

*Ne prenant aucun parti, notre Ordre se veut éveilleur de consciences, dans le respect des choix et convictions de chacun.*

...

*La Grande Loge de France n'a donc pas vocation ... à participer en tant que Grande Loge à une idéologie politique ou confessionnelle... »*

Autrement dit, nous le répétons, la Grande Loge de France n'a pas vocation aux manifestations politiques ni en France ni à l'étranger, car ce serait, pour l'Obédience, prendre position, et empiéter ainsi sur la liberté de conscience et d'action de chacun des Frères. Ceci empêche la participation active des différents Frères selon leur conscience et leurs convictions.

Ce travail est tout à fait en phase avec le travail en cours au sein du Conseil Fédéral, de réflexion sur l'Identité de la Grande Loge de France sous la direction du Très Respectable Frère Guy Dupuy.

#### **La création de l'outil de pérennité :**

Les hommes passent, la Grande Loge de France reste. Chacun a ses classifications, ses documents, qui se transmettent plus ou moins facilement car chacun a sa manière d'enregistrer, de noter, et d'annoter. Cela explique certaines défaillances de mémoire de notre Obédience. Il nous a paru urgent de continuer à structurer cette mémoire, d'en faciliter l'accès.

La mise en place de l'outil informatique, du système intranet, permet cette structuration. L'outil ne sera pas prêt du jour au lendemain, mais sa construction est en cours, et le tri des données à enregistrer a commencé.

Nous aurons ainsi la possibilité de répondre de manière très rapide à diverses interrogations, en retrouvant les informations nécessaires et la copie des documents joints.

#### **Conforter les accords existants et créer de nouveaux contacts :**

Nous nous sommes tournés vers différents horizons.

L'Afrique, l'Amérique du Sud, l'Amérique du Nord où les circonstances dramatiques que vous connaissez nous ont donné l'occasion de manifester notre soutien fraternel à des Obédiences avec lesquelles nous n'avions que peu de relations. Sans attendre de retour, la manifestation de la fraternité se suffit à elle-même. Il en a été de même en Angleterre après les attentats de Londres.

L'Europe à l'évidence est un grand chantier, et celui dans lequel la proximité nous implique.

Comme dans toute construction internationale, il est important d'établir des traités, de participer à des conférences, à des colloques.

Il y a un autre travail, celui de la proximité, celui qui se fait de Frère à Frère, de Loge à Loge.

Une de nos préoccupations a été d'éclaircir la situation des Loges, en particulier frontalières, qui travaillent régulièrement avec des Frères d'Obédiences étrangères. Certaines de ces Loges, constituées d'une importante proportion de Frères étrangers, affiliés et régulièrement présents, souhaitent faire participer ces Frères à leur Collège d'Officiers. Or le rituel d'installation insiste sur le respect de l'article 46 des règlements généraux :

*«... les fonctions d'Officiers sont incompatibles avec la qualité de membre actif d'une autre Puissance Maçonnique Symbolique sauf traité contraire... ».*

Nous avons fait remarquer qu'il serait bon de rappeler aux Loges travaillant dans le partage avec d'autres obédiences étrangères que nos Règlements Généraux contiennent un article 13 qui indique que les Loges à l'étranger, ainsi que les Loges à vocation internationale créées sur le sol français peuvent être soumises à un régime dérogatoire, établi dans chaque cas par le Conseil Fédéral.

Ce rappel devrait permettre à certaines Loges, en particulier frontalières, de travailler dans un réel esprit de rencontre et de construction de la maçonnerie universelle.

Cela est sans doute peu spectaculaire, mais de nombreux Frères pourront ainsi travailler ensemble sous les auspices de la Grande Loge de France en la faisant rayonner vers l'Europe, dans le respect de nos Règlements Généraux. Je vous rappelle qu'une Loge à l'Orient de Strasbourg, la R.: L.: Pons Europeus bénéficiait déjà de cette dérogation depuis les années 1993 et depuis hier deux nouvelles Loges la R.: L.: Pouchkine, à l'Orient de Paris et la R.: L.: Le Triangle Rhéna à l'Orient de Saint Louis bénéficient de la même dérogation.

Beaucoup de Frères voyagent de par le monde, surtout en Europe. Certaines Loges ont des liens privilégiés avec des Frères étrangers, avec des Loges étrangères. D'autres souhaitent constituer des liens, par des jumelages, par des échanges, par des rencontres.

Nous mettons en place ce qu'on pourrait appeler un fichier d'opportunités, une banque d'informations. Les Loges et Frères intéressés pourront trouver à la Chancellerie les documents à remplir pour proposer des liens ou des actions, ou bien pour en bénéficier. Ainsi nous participerons à la constitution d'un universalisme maçonnique par la chaîne d'union des Frères dans les Loges.

Très Chers Frères Députés, d'autres chantiers sont en cours, et avancent avec la vigilance requise.

C'est ainsi que nous présentons aujourd'hui un Traité d'Alliance et de Reconnaissance mutuelle avec La Grande Loge de la République Bolivarienne du Venezuela. Elle comprend 39 Loges et 800 Frères, elle est régulière, bien sûr exclusivement masculine. Je vous propose donc d'approuver ce traité.

**T.: R.: G.: M.:**

Pas de question, mon Frère Grand Orateur tu as la parole.

**T.: R.: F.: G.: Orat.: Adj**

J'émet un avis favorable au traité proposé par la Grande Chancellerie de la Grande Loge de France avec la Grande Loge de la République Bolivarienne du Venezuela, que ceux qui sont en accord avec mes conclusions appuient sur le bouton 1.

**T.: R.: G.: M.:**

Mes Frères à mon coup de maillet vous votez.

**T.: R.: F.: G.: Orat.: Adj**

Le traité avec la République Bolivarienne du Venezuela est adopté.

Oui : 577 voix 96,81 %

Non : 19 voix 3,19 %

**T.: R.: F.: G.: Chanc.:**

Je vous remercie Mes Frères. Par ailleurs nous vous rendrons compte au prochain Convent des autres chantiers.

Sachez mes Frères que la Grande Chancellerie travaille avec toujours au cœur le rayonnement du Rite Ecossais Ancien et Accepté, de la Grande Loge de France et de sa dignité. Avec toujours à l'esprit l'indépendance et la souveraineté de la Grande Loge de France et avec l'intention de construire une fraternité universelle.

Je remercie ici mes adjoints, le Très Cher Frère Jean-Claude Hertz, Grand Chancelier Adjoint et le Très Cher Frère Jean-Pierre Velleyen, Grand Chancelier Adjoint ; avec une pensée particulière aujourd'hui pour notre Très Respectable Frère Jean-Claude Hertz, la maladie ayant atteint deux personnes de sa famille en l'espace de 48 heures, je lui manifeste ici notre appui à tous.

#### Annexe :

#### **Proposition d'un discours sur l'identité de la Grande Loge de France :**

Texte inspiré d'un Rapport de la Commission de la Communication externe, 18 et 21 juin 1997 :

*La Franc-maçonnerie est un ordre initiatique traditionnel et universel fondé sur la fraternité.*

- *La Grande Loge de France adhère aux principes fondateurs de la Franc-maçonnerie tels qu'ils sont exprimés dans les Constitutions d'Anderson de 1723*
- *Les Francs-maçons de la Grande Loge de France proclament l'existence d'un principe créateur sous le nom de Grand Architecte de l'Univers, à la gloire duquel ils travaillent*

- *Pour eux l'initiation n'est pas une vérité illuminante mais seulement une voie d'accès à la Connaissance et un moyen d'épanouissement personnel*
- *Ils pratiquent un humanisme fondé sur une spiritualité qui laisse à chacun une totale liberté de conscience*
- *L'essentiel de leur démarche repose sur le fait que l'homme est perfectible et qu'en dominant ses instincts et ses passions, il peut s'élever au-dessus de lui-même et donner un sens à sa vie*
- *Ainsi, les Francs-maçons de la Grande Loge de France peuvent-ils efficacement travailler à l'amélioration de la condition humaine en défendant à travers les valeurs de liberté, de tolérance et de fraternité, le droit des hommes à une égale dignité quelles que soient leurs origines sociales, confessionnelles et ethniques.*

La Grande Loge de France affirme ainsi son identité et sa spécificité par rapport aux autres puissances maçonniques.

Elle se doit de travailler à l'amélioration constante de la condition humaine, tant sur le plan spirituel qu'intellectuel et matériel, tout en respectant la pensée d'autrui et sa libre expression.

La Grande Loge de France n'a aucune vocation à la direction de conscience ou à l'orchestration d'une action politique. Cela serait contraire à ses principes fondamentaux.

Elle laisse à ses membres une entière liberté dans l'expression et l'application de leur engagement maçonnique dans la société civile.

Ne prenant aucun parti, notre Ordre se veut éveilleur de consciences, dans le respect des choix et convictions de chacun.

Ne s'immisçant dans aucune controverse touchant à des questions politiques ou confessionnelles, la Grande Loge de France affirme ses principes et ses valeurs pour contribuer à la construction d'un système de référence, et rappeler les exigences nées de ce système lorsqu'il est mis en cause en prenant une place d'autorité morale.

La Grande Loge de France n'a donc pas vocation à créer des réseaux ou à participer en tant que Grande Loge à une idéologie politique ou confessionnelle.

**T.: R.: G.: M.:**

La parole circule.

**T.: C.: F.: Charles Olivier, R.: L.: Ar Vreur n°1288 Or.: de St Brieuc**

Je voudrais faire quelques remarques au sujet de la proposition de discours identitaire qui a été joint au rapport de la Grande Chancellerie. Je vais faire trois remarques.

La première, il est dit dans ce rapport et cela a été rappelé par notre Frère Grand Chancelier que cela s'inspire d'un rapport de la Commission de Communication Extérieure de juin 1997.

Alors je suis étonné mes Frères, je suis étonné que ce rapport de juin 1997 que je ne connais pas qui n'est pas référencé, dont je ne sais pas s'il a été approuvé ou désapprouvé par une instance maçonnique surgisse des oubliettes 8 ans et demi après. C'est ma première remarque.

Ma deuxième remarque est la suivante, le préambule de notre Constitution dit dans la déclaration de principe, dit dans son premier alinéa : «... la Grande Loge de France travaille à la Gloire du Grand Architecte de l'Univers ». Le texte proposé nous dit : « les Frères de la Grande Loge de France reconnaissent l'existence d'un principe créateur sous le nom de... ». Vous notez le glissement sémantique intentionnel « travail à la Gloire du Grand Architecte » à « reconnaissent l'existence d'un principe créateur ».

Alors mes Frères puisqu'il s'agit de Grande Chancellerie, si je demande à un Franc-maçon anglais ou américain qu'est-ce que c'est le principe créateur pour vous. Ils vous répondront immédiatement mais c'est le Dieu de ma religion, ils diront aussi mais après tout vous à la Grande Loge de France vous dites bien Seigneur mon Dieu, ce que je veux dire c'est que nous risquons d'induire en erreur les Obédiences étrangères sur ce que nous sommes réellement et je pense que c'est dommageable car on risque de recréer les conditions de la désastreuse expérience américaine.

Troisième et dernière remarque, il est écrit partout qu'un symbole peut être reçu et interprété par chacun d'entre nous de façon personnelle et que donner une interprétation collective à un symbole lui supprime sa qualité de symbole. Dans la mesure où pour moi le symbole du Grand Architecte de l'Univers n'est que le principe créateur, dans la mesure où je ne peux pas en faire un principe ordonnateur, je ne peux pas en faire un principe temporel, la conscience de l'humanité eh bien je me sens floué et je considère que les termes de liberté de conscience dont il est fait état dans le texte sont simplement bafoués pour ce qui me concerne.

Je vais conclure Très Respectable Grand Maître, prenez garde de laisser filer des textes qui pourraient déshabiller vos colonnes à une époque, les chiffres nous l'ont montré où le recrutement est difficile. Ce qui est bon pour la Juridiction n'est pas forcément bon l'Obéissance.

Très Respectable Frère Grand Orateur je suis surpris qu'un tel texte nous atterrisse sous cette forme et avec l'approbation du Conseil Fédéral. Nous avons l'habitude du fond de nos Loges de recevoir ces textes par le truchement de nos Vénérables, d'en discuter, de voter dessus de les adresser ensuite aux régions et de terminer par un vote au Convent. Je suis surpris est-ce que la forme a changé depuis quelques années. Enfin mes Frères Députés j'attire votre attention sur le fait que nous ne votons pas ce genre de rapport mais il est bon que nous soyons vigilants, un texte aussi important que celui-là, même s'il a eu l'aval du Conseil Fédéral nous devons l'étudier dans nos Loges et savoir l'approuver ou le rejeter.

**T.: R.: G.: M.:**

Mon Très Cher Frère Député, nous avons noté avec beaucoup d'attention tout ce que tu as dit car tout ce que tu disais comprenait beaucoup de sagesse et de vérité. Il y a actuellement au sein du Conseil Fédéral une étude sur l'identité de la Grande Loge de France et cette étude comme d'habitude et comme cela doit être fait sera soumise à la réflexion des Loges. Je crois que notre Frère Grand Chancelier a simplement soumis un texte du Convent de Lausanne. De toute façon pour reprendre l'expression la Grande Loge de France est complètement indépendante et souveraine et n'aurait rien à être reliée avec le Suprême Conseil de France. Là-dessus il n'y a aucun souci à nous faire les uns et les autres et nous y veillons.

**T.: R.: F.: G.: Chanc.:**

J'ai trouvé ce rapport dans mes archives de Député lorsque j'étais député en 1997. Autrement dit cela fait partie des documents qui ont été envoyés aux Députés qui participaient aux Tenues de Grande Loge et au Convent au cours de l'année 1997. Cela fait partie des documents fournis en juin 1997, si vous étiez Députés, ce document vous a été diffusé et approuvé par le Convent.

**T.: R.: G.: M.:**

Nous n'allons pas aller plus loin sur un sujet d'une telle importance, nous ne parlons pas de symbole aujourd'hui.

À la Gloire du Grand Architecte de l'Univers  
**GRANDE LOGE DE FRANCE**

FRANCS-MAÇONS DE RITE ÉCOSSAIS ANCIEN ET ACCEPTÉS

Liberté – Égalité – Fraternité

# CONVENT 6006

COMPTE RENDU DES TRAVAUX  
(Minutes)

**Rapport du Grand Chancelier**  
**Le T.:R.:F.: Christian Rempp**

**T.: R.: F.: G.: Chanc.: Christian Rempp**

Très Cher Frère Président, Très Respectable Grand Maître, Très Chers Frères Députés. Je vais vous présenter une communication en deux parties. La première partie constitue mon rapport sur le passé, partie qui sera soumise à vos votes. La deuxième partie de ma communication sera tournée vers l'avenir, en vous proposant quelques réflexions sur la politique étrangère de la Grande Loge de France.

La Grande chancellerie vous présente ici le bilan de son action au cours de l'année 6005 - 6006. Cette action s'est inspirée en permanence des idées directrices dont nous vous avons régulièrement fait part :

- Affirmation de l'identité de la Grande Loge de France dont la préoccupation constante du rayonnement du Rite Écossais Ancien et Accepté,

- conforter des relations existantes tout en cherchant à tisser de nouveaux liens,
- réfléchir à la pérennisation de nos données, de nos outils et de nos actions.

Nous remercions ici tous nos Frères voyageurs qui ont pris contact avec la chancellerie. Souvent nous avons pu les renseigner, parfois nos informations étaient insuffisantes parfois ce sont eux qui nous ont permis de créer de nouveaux liens.

Ainsi notre préoccupation s'est exercée à divers niveaux : au niveau obédientiel, par les obédiences avec lesquels nous avons des traités et des liens réguliers ; au niveau des obédiences ou des Loges avec lesquels de nouveaux liens se tissent, des échanges se font, des réflexions naissent, des jumelages s'organisent ; au niveau des Frères, par les relations d'homme à homme nées en cours de voyages à l'étranger, de déplacements professionnels, de rencontres fortuites ou d'autres manières. Car si le monde profane vit la mondialisation, la Franc-maçonnerie, elle est en quête d'universalisme.

Lors des six derniers mois l'action de la Grande chancellerie s'est développée en Afrique à Madagascar, en Amérique du Sud, en Amérique du Nord, en Asie et bien sûr en Europe.

Quelques faits majeurs méritent d'être soulignés et développés :

En Afrique d'abord nous avons été présents au 14<sup>e</sup> R.E.F.R.A.M., c'est-à-dire les rencontres humanistes et fraternelles africaines et malgaches à Lomé au Togo. Durant trois jours près de 800 délégués, des Sœurs et Frères d'une centaine d'obédiences africaines et européennes ont participé à des travaux et des débats sur le thème : « La Fraternité Maçonnique : utopie ou réalité ? » L'événement est remarquable en plusieurs points :

- d'abord, la haute tenue des travaux et l'occasion extraordinaire d'y rencontrer de nombreuses sœurs et de nombreux Frères et de travailler avec eux, or rituel, afin que chacun puisse participer en toute liberté, sans trahir des règles de son rite.
- Ensuite la surprise admirative de découvrir que nos Frères togolais avaient organisé ces rencontres, alors que six mois avant ces rencontres la guerre civile faisait rage...
- Et puis mes Frères, réjouissons-nous et soyons fiers, la première de ces rencontres, dont le succès est incontestable, a été organisée au Sénégal, sur l'initiative de la Grande Loge de France, par la Loge « La Croix du Sud », à l'Orient de Dakar.

Les prochaines rencontres auront lieu en février en 6007 à Douala, au Cameroun. Il est évident que la Grande Loge de France et le Rite Écossais Ancien et Accepté bénéficient, en Afrique noire, d'un extraordinaire prestige.

- À Madagascar, nous avons intégré une nouvelle Loge : la Respectable Loge « Kiady ».
- En Amérique du Sud et Amérique centrale, nous avons constaté l'importance de la présence du Rite Écossais Ancien et Accepté. L'Amérique hispanique : en Amérique hispanique, les liens avec la Grande Loge de France sont souhaités, attendus de manière forte, voire pressante.
- En Amérique du Nord, nous retissons des liens distendus, lentement, précautionneusement, et nous sommes interpellés par les obédiences noires du sud des États-Unis qui attendent de la Grande Loge de France un regard de dignité et d'humanisme.
- Au Proche-Orient, nous avons intégré une nouvelle Loge, en Israël, la Respectable Loge « Hermon 527 ».
- En Asie, nous avons intégré deux Loges : l'une, la Respectable Loge « Nagara, la Lumière d'Angkor », à Phnom Penh, au Cambodge, l'autre la Respectable Loge « Hamsa, La Voix du Siam » à Bangkok en Thaïlande.
- En Europe nous avons intégré en Lituanie une Loge à Kaunas, ainsi qu'un triangle à Vilnius, ce qui nous permet d'espérer rapidement la création d'une obédience. Nous avons également créé une obédience en Lettonie nommée : « La Grande Loge Unie de Lettonie » travaillant au Rite Écossais Ancien et Accepté.

Mais en Europe, nous retrouvons à grande échelle une difficulté que nous avons aussi en France : la prolifération des nouvelles obédiences, sans filiation évidente. Certaines naissent pour des raisons historiques, d'autre part opportunisme, d'autres encore par mouvement d'humeur ou par besoin de pouvoir. Nous avançons donc prudemment, comme des apprentis, à pas comptés, en recoupant nos informations avec celle des obédiences que nous savons fiables, et surtout en étant à l'écoute de nos Frères voyageurs, de ce qu'ils vivent dans les Loges visitées ou au contact d'autres Frères.

Il faut ici que vous sachiez que la Grande Loge de France est attentive à tout ce qui se passe et qui concerne l'Europe. Nous travaillons et avons des contacts avec toutes les structures maçonniques qui se préoccupent de l'Europe, et nous travaillons fermement à développer des relations fraternelles d'homme à homme, de Frère à Frère, de Loge à Loge. D'où l'impérieuse nécessité de travailler à long terme, d'envisager ce chantier européen, mais aussi les autres chantiers, dans la persévérance et la durée. D'où l'importance que nous attachons à tous les moyens de la pérennité.

Le travail de la Grande Chancellerie a été sous-tendu en permanence par une seule et même idée : que la Grande Loge de France reste une référence de rigueur et de fidélité aux valeurs humanistes, qu'elle proclame, et au Rite Écossais Ancien et

Accepté. Très Chers Frères Députés, Très Respectable Grand Maître ,Très Cher Frère Président. J'ai dit.

**T.: C.: F.: Prés.:**

Nous te remercions en plus de tout, compte tenu du contexte, compte tenu de tout et de ton contexte personnel. Mes Frères, la parole circule rapprochez-vous du micro, présentez-vous.

**T.: C.: F.: Roger Boniffassi, R.: L.: Le Point Parfait n°1272 Or.: de Tarbes**

Très Cher Frère Président, mon Très Cher Frère Grand Chancelier. J'avais déjà lu, et j'ai écouté avec beaucoup d'attention le discours qui vient de nous être fait, je trouve ça magnifique, ce que je trouve magnifique est la modestie que vous avez eue de ne pas nous citer, de ne pas nous faire part d'une de vos principales joies, celle d'avoir porté sur les fonts baptismaux une nouvelle obédience en Espagne. Je pense que vous auriez pu le dire, parce que depuis le mois de mars où d'avril, tout le monde le sait. Ce qui est un petit peu embêtant là-dedans, c'est que cette Grande Loge confédérée d'Espagne, vous l'avez faite tout seul. Si vous en aviez parlé aux Frères du Sud-Ouest, nous aurions pu y aller. Et si nous n'y étions pas allés, nous aurions pu demander aux Frères madrilènes de la Grande Loge de France d'y être présents puisque cela se passait aussi à Madrid. Je suis un peu gêné pour eux. Ce qui me gêne encore plus, mon Très Cher Frère Grand Chancelier, c'est que le Très Respectable Grand Maître de la Grande Loge Confédérée d'Espagne était auparavant à la Grande Loge de France, et avait une Loge qui s'appelait « Guipúzcoa I Fraternidad », qui était à San Sebastian, et qui interdisait aux Frères français de la Grande Loge de France de venir les visiter. Alors je voudrais que vous nous rassuriez : aurait-elle changé d'avis ? On sait tous que le Grand Maître ne soutient pas les paroles, ou plutôt les actions de ce qu'il était lorsqu'il n'était que Vénérable Maître, enfin je voudrais que vous nous le disiez.

Lorsque vous écrivez la prolifération des nouvelles obédiences sans filiation évidente, nous restons donc sceptiques, dans le Sud-Ouest du moins. Voilà pour l'essentiel. Et puis ce qu'il nous aurait intéressé aussi, c'est de savoir pourquoi vous nous faites toujours cela en cachette, ce n'est pas très beau. Lorsque mes enfants font la même chose, eh bien ils ont chaque fois une remontrance, c'est le moins que l'on puisse dire, je vous la fais avec beaucoup de fraternité. J'ai dit.

**T.: R.: F.:G.: Chanc.:**

Je vais te répondre tout de suite. L'avant dernier Conseil Fédéral a décidé à l'unanimité qu'il n'avait aucune relation officielle avec cette obédience. Les situations en Espagne, comme dans d'autres pays, sont particulièrement délicates, par la prolifération de certaines initiatives, et nous avançons très prudemment, et nous prenons des décisions, et nous essayons de faire au mieux, et nous avons des relations

fraternelles avec des Frères, mais en l'occurrence ici, le Conseil Fédéral a décidé qu'il n'avait aucune relation. J'ai dit.

**T.: C.: F.: Émile Samit, R.: L.: La Clémentine Harmonie n°1219 Or.: de Montendre**

Très Respectable Grand Maître, Très Respectables Grands Maîtres et Dignitaires passés, Grands Maîtres et Dignitaires qui siégez à l'Orient, Mon Très Cher Frère Grand chancelier, mon Très Cher frère Président, et vous tous, mes très Chers Frères Députés. Je t'ai écouté avec beaucoup d'attention. Tu ne m'en voudras pas, je l'espère si, simple Député de ma Loge, fédérée à part entière à l'obéissance. Au terme de ton exposé, je m'interroge encore sur la véritable politique extérieure de la Grande Loge de France.

J'espère n'offenser personne et surtout par mes Très Chers Frères Députés, que nous avons élu au cours de ces différentes années aux tâches de l'exécutif de notre ordre en tant que Conseillers fédéraux, si je leur dis que je perçois un manquement significatif et conséquent au mandat que cette assemblée leur a assigné, du moins à cette fonction. Je rappelle, pour ceux qui auraient la mémoire courte, qu'au terme de l'incident survenu en 2003, lors de l'affaire du Minnesota, il avait été décidé que la politique extérieure de la Grande Loge serait préparée et définie comme il se doit par le Grand Maître, soumise à l'approbation du Conseil Fédéral, et présentée à notre assemblée générale pour ratification, avant d'être mise en œuvre, suivant un timing et une planification par le Grand Chancelier. Suis-je un excité ? Ou tout simplement un Député responsable, si du bas de cette tribune, j'ai l'outrecuidance de demander à mes pères Frères initiés, devenus Conseillers fédéraux en charge de Grands Offices, voir de la Grande Maîtrise ce qu'ils ont fait du mandat que nous leur avons confié ? Si je m'en tiens aux comptes rendus édifiants que vous nous transmettez avec beaucoup de retard, et plus spécialement celui de votre tenue plénière du 17 février 2006.

Suite à la communication du Très Respectable Frère Christian Rempp, la plus grande incohérence subsiste entre ceux qui pensent qu'il faut créer, pour définir cette politique extérieure, une sorte de commission permanente des affaires étrangères à la Grande Loge de France, composée de tous les Passés Grands Maîtres et Anciens Grands Chancelier ; et ceux qui s'imaginent comme le Grand Maître, je cite, « que la politique étrangère de la Grande Loge de France, pour les Frères Députés, consiste en des voyages touristiques pour permettre au Grand chancelier de passer un bon moment » fin de citation.

Tu permets, mon Frère, nous sommes en Assemblée Générale, tu es le Président de cette assemblée générale et j'aimerais pouvoir terminer mon propos.

**T.: C.: F.: Prés.:**

Nous ne sommes pas en assemblée générale, nous sommes dans une tenue au troisième degré, et donc à l'ordre, on va essayer de ramener des passions où elles doivent être.

**T.: C.: F.: Émile Samit, R.: L.: La Clémentine Harmonie n°1219 Or.: de Montendre**

J'y suis à l'ordre, il est vrai qu'il pourrait aisément le penser lorsque l'on perçoit qu'aucune politique extérieure réelle n'est définie et que l'on voit le budget de la Grande Chancellerie passer de 19 000 € de 2004-2005 à 38 000 €

Puis-je savoir quelle est la politique de la Grande Loge de France en ce qui concerne l'Espagne ? Peut-on m'expliquer à quoi correspond ce rattachement de certaines Loges Espagnols à la Grande Loge des Canaries avec qui l'obédience n'entretient plus de relations, et qui conduit malgré tout le Grand Maître de notre Grande Loge à se rendre à cette cérémonie d'investiture. Quid des relations entretenues par ces Loges dissidentes de l'obédience avec la juridiction du rite. Peux-tu me confirmer mon très Cher Frère Grand Chancelier que le Respectable Grand Maître de notre obédience, indépendante et souveraine, alors qu'il s'est déplacé au Maroc, invité par la Grande Loge du Maroc n'a pas assisté au convent de la Grande Loge du Maroc, au seul prétexte que le Souverain Grand Commandeur du Suprême Conseil de France, juridiction du Rite Écossais Ancien et Accepté, lui déconseillait fortement d'y assister, dès lors qu'il y avait la présence de la Grande Maîtresse de la Grande Loge Féminine du Maroc, invitée comme lui à cette cérémonie.

Où sommes-nous ? Qui dirige l'obédience ? j'espère que c'est n'offenser personne que de m'interroger en tant qu'initié, homme libre de ma Loge libre, fédéré librement à l'obédience, sur les manquements aux engagements de notre exécutif et de formuler le vœu que ceux qui seront amenés à remplacer cet exécutif à l'avenir, lors de ce Convent, seront plus respectueux de leurs engagements à notre égard, que ce soit en matière de politique extérieure ou dans tout autre domaine. Il m'appartient, et il nous appartient, me semble-t-il, lors de cette assemblée plénière, de nous en préoccuper et de nous en assurer.

Mon Très Cher Frère Président, mes Très Chers Frères Députés, mon Très Cher frère Grand Chancelier. J'ai dit.

**T.: C.: F.: Prés.:**

Mon Très Cher Frère Député, je n'ai pas voulu t'interrompre, mais sache que tes propos, parfois, ont dépassé, j'en suis sûr, ta pensée. Je souhaiterais malgré tout, que l'on revienne à un niveau dans lequel la fraternité est encore très visible. Compte tenu des propos que tu as énoncés, il me paraît évident de demander si notre Très Respectable Grand Maître souhaite y répondre. De l'harmonie, mes Frères.

**T.: R.: G.: M.:**

Mes Très Chers Frères, Vénérables Maîtres Députés. Il existe à la Grande Loge de France une politique extérieure. Cette politique extérieure se définit en fonction de chaque pays car, comme je vous l'ai dit ce matin, il y a des conflits internes dans chaque pays. L'Espagne, dont on vient de nous parler, fait partie de ces conflits car il existe, ou sur le papier ou en réalité, une Grande Loge Unie d'Espagne. Il existe depuis un mois ou deux, une Grande Loge Confédérée d'Espagne, et puis dans chaque région, il existe des obédiences différentes, qui vivent dans chaque région. La Grande Loge de France n'a pas pour objet de prendre position dans les conflits nationaux. Lorsqu'un Grand Maître de l'obédience des Grandes Loges Unies d'Espagne est en conflit avec la Loge des Canaries, même si ce Grand Maître est membre de la Grande Loge de France, il ne nous appartient pas d'entrer en conflit avec les Canaries. D'autre part, il est vrai que je me suis rendu, sur invitation des Grandes Loges Confédérées d'Espagne, à Madrid, je m'y suis rendu à titre personnel, au titre de la Grande Loge, puisque j'étais Grand Maître pour voir ce qu'était cette confédération. Nous n'avons pas de préjugés pour ou contre. Elle peut, comme il se passe très souvent, vivre très longtemps ou vivre très peu de temps. En tout cas, elle travaille au rite écossais, elle est conforme à nos formes et nous n'avons aucune raison de nous éloigner de cette confédération, qui peut éventuellement, compte tenu de l'esprit de travail en Espagne, porter, peut-être, un rassemblement de toutes ces petites obédiences où chaque personne entre en conflit avec un autre. Maintenant, la Grande Loge du Maroc. C'est vrai aussi, que j'ai été à la Grande Loge du Maroc, je ne me viens pas très bien quand. Elle correspond à notre travail et à notre rite. Et puis, quand j'arrive là-bas, j'apprends, qu'en tenue, il va y avoir des femmes. Je demande au Grand Maître du Maroc de faire une tenue blanche, ouverte ou une cérémonie, ce qui nous permettrait à tous d'assister à sa cérémonie. Quelles ont été les pressions qu'il a subies ? D'abord, il m'a dit oui, c'est même notre service administratif qui lui a envoyé le rituel de la Tenue Blanche Ouverte. Toujours est-il, qu'une heure ou deux avant, il me signale qu'il maintient une tenue mixte. Et donc, j'ai décidé de ne pas assister à cette tenue mixte qui n'était pas conforme à nos accords. Parce que lorsque nous reconnaissons le Droit Humain, par exemple, nous savons qu'il est mixte, et lorsque nous assistons à un Convent du Droit Humain, ce n'est pas une tenue, c'est une cérémonie. D'ailleurs, j'étais suivi par le Grand Maître du Portugal. Alors, quand on me dit que j'ai demandé l'autorisation ou que j'ai suivi le Suprême Conseil de France, sur mon honneur, ce n'est pas vrai. J'ai pris cette décision tout seul.

Notre politique générale, elle est difficile à déterminer parce que si nous allons en Roumanie, nous retrouvons aussi des conflits. Nous pensons une chose : l'Afrique a été portée par les grandes loges européennes, notamment la Grande Loge de France. Il faut donc soutenir les Loges africaines et les obédiences africaines. Et lorsque je me suis rendu, pas cette année, c'était l'an dernier, en Afrique, je leur ai demandé de

ne pas faire une maçonnerie colonialiste parce que sinon ils sont coupés de la base, et à la première révolution, ils sont emportés, et donc de revenir aux fondements de l'initiation, aux fondements de l'origine de la maçonnerie, des nécessités et des valeurs que nous portons. Ils ont bien compris que c'était, pour eux, vital ; vital pour la maçonnerie africaine, mais vital aussi pour les pays d'Afrique. Si bien qu'ils se penchent sur ce problème et cela avance aussi. Sur les pays de l'Est, bien sûr, nous aimerions, comme toutes les obédiences, nous implanter. On a l'impression que c'est un terrain vierge et qu'il faut y aller. Ce n'est pas facile parce que, d'une part ils n'ont pas d'argent, d'autre part, il y a des détournements de fonds, d'autre part, il y a parfois des mafieux qui en profitent pour s'installer à la tête des obédiences. Enfin, ce n'est pas un problème simple. En Amérique du Sud, nous commençons, petit à petit, à nouer des liens. Quand je dis petit à petit, ça n'est pas vrai, car du temps de Verdun, il y avait des liens sérieux. Je ne me souviens plus de quel Grand Maître quand j'étais Conseiller Fédéral avait aussi des liens ; c'était Bernard Jameux qui était Grand Chancelier et qui avait des liens avec le Brésil, notamment. Donc, ça n'est pas quelque chose de révolutionnaire. Disons que nous péchons à la Grande Loge de France par manque de suivi, avec nos relations en pays étrangers. Notre Grand Chancelier adjoint est en train, de préparer, avec le Grand Chancelier en place, un fichier complet de toutes les obédiences que nous connaissons, avec toutes les adresses que nous connaissons, qui existera à la Grande Loge de France, pas chez le Grand Chancelier. Il sera à la disposition de tous les Frères qui veulent voyager. Ils pourront le consulter, du moins par l'intermédiaire d'un Grand Chancelier. Dire qu'il n'y a jamais eu de politique, dire que nous sommes en train de nous trahir, non sûrement pas, ce n'est pas dans l'esprit des Conseillers fédéraux que de trahir le Convent. Dire que nous avons besoin de nous perfectionner et d'avancer, je vous le proposerai d'ailleurs, c'est dans mon discours de demain, une autre perspective pour les relations extérieures pour que nous puissions construire dans l'avenir, c'est vrai, quelque chose qui vous permette d'être informés, parce que, sinon, on oublie, même à la Grande Loge de France, les liens qui ont été pris. Je crois que nous essayons de travailler le plus raisonnablement possible. On le fait paisiblement. Poursuivons, et faisons mieux la prochaine fois. J'ai dit, mes Frères Députés.

**T.: C.: F.: Prés.:**

Tu as la parole à mon Très Cher Frère Grand Chancelier.

**T.: R.: F.: G.: Chanc.:**

Très Chers Frères Députés. Lorsque j'ai été élu, j'ai été élu par vous, sur un programme. Au mois de décembre, je vous ai reproposé un certain nombre de choses, et je vous ai rendu compte de la fidélité à ce programme. Je vous refais un rapport qui est en fonction de ce programme. Il est évident que l'on ne peut pas toujours être absolument fidèle à son programme. Pourquoi ? Parce que les situations changent,

parce que des choses apparaissent, des choses nouvelles par rapport auxquelles il faut se situer. Prenons un exemple. Nous aurions pu envisager des liens avec la Pologne. Depuis peu, nous avons, qu'en Pologne, la maçonnerie devient persona non gratta, non seulement sur le plan psychologique, mais également sur le plan légal. Nos Frères deviennent persécutés au même titre que les homosexuels, qui sont eux aussi persona non gratta. Il faut s'adapter à ces situations nouvelles. Nous apprenons aussi que dans certains pays, les obédiences multiplient, et comme le disait notre Très Respectable Grand Maître, il faut savoir s'adapter à la situation parce que nous ne savons pas toujours, et que quelqu'un qui se présente d'une certaine teinte, un certain jour, peut virer et se présenter sous un autre visage quelques jours après et nous avons l'obligation de nous adapter. J'ai retenu aussi dans l'intervention précédente, l'histoire des voyages. Cela mes Frères je vous en parlerai tout à l'heure. Mais je voudrais tout de même vous dire un détail que je pensais vous donner tout à l'heure, mais que je vous le donnerai quand même maintenant : le budget de la Grande chancellerie, mes Frères, si vous comptez bien, tout le travail effectué par la Grande chancellerie revient à moins de 1,50 € par Frère.

J'ai dit.

**T. : C. : F. : Prés. :**

Tu as la parole à mon Très Cher Frère Député.

**T. : C. : F. : Éric Persyn, R. : L. : Le Centre de l'Union Écossaise n°1178 Or. : de Barcelone**

Très Cher Frère Président, Très Respectable Grand Maître, Dignitaires qui siégez à l'Orient, Vénérables Maîtres Députés, Très Chers Frères. Je suis très surpris des réponses qu'on nous a faites sur la situation de l'Espagne. En effet, la Grande Loge Confédérée d'Espagne est, je crois, la 42<sup>e</sup> tentative de création de Grande Loge en Espagne. De plus, cette Grande Loge s'appuie sur des Grande Loges qui ont quitté notre obédience et des Grandes Loges avec lesquelles notre obédience a rompu toute relation. De plus, pour garnir les postes de direction de cette confédération, ils se permettent devenir des Frères dans nos Loges.

J'aimerais savoir, exactement, ce qui a justifié la décision de non-respect, (il est vrai indirect,) d'une décision prise en Convent, de rupture de toutes relations avec une Grande Loge « Les Canaries » Merci de me donner votre réponse. De plus, je croyais que la politique de la Grande Loge, dans ses relations d'amitié et ses traités d'amitié, voulait se baser sur des Loges sérieuses et respectables afin de promouvoir le Rite Écossais Ancien et Accepté. Je pense qu'une Loge, qui n'a même pas la capacité de fournir les postes de direction de son exécutif, n'a pas le mérite d'avoir le respect et la joie, comme il est écrit dans le Journal de la Grande Loge, du mois de juin : « Nous avons appris avec joie la naissance de la Grande Loge Confédérée d'Espagne ». Je

pense que ces actes vont permettre de détruire et de continuer à enfoncer le Rite Écossais Ancien et Accepté, malgré les Frères de la Grande Loge qui essaient de travailler depuis des années à la renaissance de la maçonnerie et la renaissance du Rite Écossais Ancien et Accepté. Ils favorisent, contrairement à tout objectif maçonnique, la volonté individuelle de certaines personnes à avoir des colliers. J'ai dit, Respectables Frères.

**T.: C.: F.: Prés.:**

Je te donne la parole, mon Très Cher Frère Chancelier

**T.: R.: F.:G.: Chanc.:**

Mon Très Cher Frère, sur le principe, je suis en harmonie avec ce que tu dis, quand il s'agit d'évoluer en fonction des besoins de cordonnite. C'est bien pour cela, que pour un certain nombre de situations, nous avançons avec beaucoup de prudence, ce qui fait que de temps en temps, aussi, il y a des faux pas, et puis, nous rectifions et nous nous adaptons. Mais la démarche maçonnique, c'est d'aller de l'avant et d'être vigilant, et en fonction de ceci, nous faisons au mieux. Je ne dis pas que nous ne faisons jamais d'erreur, bien au contraire, nous en faisons, mais l'erreur nous permet de grandir et d'apprendre un certain nombre de choses. Maintenant je voudrais passer, si tu le permets, Très Cher Frère président, la parole à notre Frère Grand Orateur, qui a peut-être un complément d'information à donner.

**T.: R.: F.: G.: Orat.:**

Oui, simplement répondre précisément à la question que vient de nous poser notre Frère : qu'est-ce qui a légitimé la décision de rupture avec la Grande Loge les Canaries, par le Conseil Fédéral, ensuite validée par une décision de Convent ? Uniquement le fait que deux ateliers d'Espagne, de la Grande Loge de France, dans lesquels nous avons investi, en temps, en argent, en énergie, en fraternité, *une Loge de San-Sébastien* et une de Madrid, étaient passées à la Grande Loge des Canaries, avec qui nous avons des relations de qualité. Cette Grande Loge des Canaries, interrogée immédiatement par le Conseil Fédéral afin d'obtenir tout de même, quelques explications à vous fournir, n'a jamais daigné ni répondre ou s'excuser, ni nous dire pourquoi les choses se passaient ainsi, et pourquoi la Grande Loge des Canaries avait intégré ces ateliers. Nous avons donc décidé une rupture, une rupture n'étant jamais définitive évidemment. En cela, nous avons eu au moins la sagesse d'attendre une réponse de la Grande Loge des Canaries, mais nous n'en avons jamais reçu. Donc, cette rupture fut signifiée par un courrier recommandé avec un AR, signé de notre Grand Maître, de notre Grand secrétaire et de notre Grand Chancelier, à l'époque. Nous n'avons jamais repris des relations avec la Grande Loge des Canaries, dans l'attente, au moins, d'une explication.

Compte tenu que la création de la Grande Loge Confédérée d'Espagne se fit notamment avec ces deux ateliers en son sein, nous avons décidé, non pas lors du dernier Conseil Fédéral, mais à celui d'avant, simplement, de bien confirmer par une décision prise à l'unanimité des membres du Conseil Fédéral, que nous n'aurions pas de relations avec la Grande Loge Confédérée d'Espagne tant que nous n'y verrions pas plus clair au niveau de ce qui s'était passé avec la Grande Loge des Canaries, laquelle était quand même très impliquée dans la création de cette Grande Loge Confédérée d'Espagne. Sans affirmer une paternité officielle, la Grande Loge des Canaries demeurait tout de même très impliquée dans cet évènement. Pour être clair, aujourd'hui, la rupture avec la Grande Loge des Canaries est toujours effective car nous attendons toujours une réponse aux questionnements que nous avons formulés, et cela par des courriers dûment envoyés, et nous n'avons pas évidemment de relations avec la Grande Loge Confédérée d'Espagne, pas de façon forcément définitive, mais dans l'attente quand même d'une clarification. La Grande Loge de France ne doit pas être considérée comme quantité négligeable, par qui que ce soit, surtout, lorsque nous effectuons dans le même temps des efforts importants afin d'obtenir des relations de qualité avec d'autres obédiences.

**T.: C.: F.: Éric Persyn, R.: L.: Le Centre de l'Union Écossaise n°1178 Or.: de Barcelone**

Merci beaucoup de tes éclaircissements, donc je pense que la parution de l'article, dans le Journal du mois de juin, est due à un problème de délai administratif, afin d'éviter cette parution, et je pense que sur le prochain, nous aurons une rectification très claire et précise sur la situation vis-à-vis de la Grande Loge Confédérée d'Espagne.

**T.: C.: F.: Prés.:**

Nous allons éviter le dialogue direct, vous vous adressez au président.  
Tu as la parole.

**T.: C.: F.: Armando Hurtado Juarez, R.: L.: Génésis n° 1202 Or.: de Madrid**

J'ai tellement de choses à dire que je n'ose pas tout dire car cela traînerait toute la soirée. D'abord, je vais dire avec que le plus grand respect, considération et amour fraternel pour notre Grand Maître, pour notre Grand Chancelier et même pour notre Grand Orateur, que parler des affaires maçonniques en Espagne, c'est comme parler l'espagnol. C'est-à-dire qu'il faut connaître, qu'il faut savoir. S'il y a une Loge à Madrid, une Loge à Barcelone, est-ce que vous ne pouvez pas prendre la peine de nous contacter pour vous renseigner ? En principe, après vous pouvez faire des enquêtes et vous pouvez continuer votre recherche. Mais quand même, en nous disant : « Sur nos Frères de Madrid, sur nos Frères de Barcelone, j'ai su cela. Est-ce

que c'est vrai, est-ce que tu sais cela ? Est-ce que c'est possible ? » Mais pas un mot, et je crois, qu'aucune puissance, même dans le monde profane, ne laisse ses ambassades sans nouvelles, ne reste sans rien dire, et ne commence une action dans un pays déterminé. Cela, c'est une mauvaise politique. Mais avec le plus Grand respect, et le plus grand amour, je sais que vos intentions sont impeccables. Mais ce n'est pas présentable tout ce qui se passe. Maintenant, vous venez de parler d'une Grande Loge d'Espagne. Mais qu'est-ce que c'est ? La Grande Loge d'Espagne n'a rien à voir avec tout ça. La Grande Loge Espagne est une Loge avec les Anglais, c'est pour cela que nous ne sommes pas là, parce qu'autrement... La Grande Loge d'Espagne, c'est la seule Grande Loge existante avec une tradition et un sérieux, sauf qu'elle dépend de Londres. Elle n'est pas indépendante, il y manque la liberté. Mais, à part ça, il n'y a que la Grande Loge de Symbolique Espagnole, c'est une Grande Loge mixte, cinq Loges du Droit Humain, et cinq Loges du Grand Orient qui sont installées. C'est tout. La maçonnerie espagnole n'est que ça. Alors, il n'y a pas de Grande Loge d'Espagne. En ce qui concerne la Grande Loge des Canaries, moi-même, j'ai défendu l'idée, il y a cinq ans. J'ai participé de la création de la Grande Loge des Canaries, parce que je pensais que c'était une excellente idée de créer une Loge régionale, aux Canaries, suivi de Loges nationales dans les provinces autonomes. Souvenez que l'Espagne, ce n'est pas la France, il n'y a pas de centralisation comme en France. Il y a 17 gouvernements régionaux, avec 17 parlements. Il y a une identité traditionnelle et historique de plus en plus forte. Regardez la Catalogne, regardez le Pays Basque. Tout ce qui se passe en Espagne, ne se passe pas en France.

C'est un autre monde. Et là, j'avais pensé qu'avec de Grandes Loges régionales qui se confédèrent par la suite, on pourrait créer une Grande Loge Confédérale. Alors maintenant, on vient de créer avec cinq Loges, issues de la Grande Loges des Canaries, dont deux qui étaient de la Grande Loge de France, comme on l'a déjà mentionné, avec cinq ou six, (ils disent sept, mais c'est faux) Loges issues de la Grande Loge des Canaries, qui étaient sur le continent espagnol, on a créé une Loge « confédérée », non pas « confédérale ». Qu'est-ce que ça veut dire « confédéré » ? Ca veut dire qu'il y a d'autres Loges qui se confédèrent, n'est-ce pas ? Je ne sais pas avec qui elle est confédérée, cette structure ? C'est une structure maçonnique, puisqu'ils disent que c'est maçonnique, ils disent qu'ils pratiquent le rite écossais. Je dois dire que le Grand Commandeur du Rite Écossais en Espagne fait parti de cette Loge et il ne connaît pas le Rite Écossais. C'est la vérité, je suis très sincère. Qu'avez-vous fait, mon Frère, et mes Frères, avec la politique espagnole, franchement ? Vous êtes des types excellents, mais ce que vous avez fait en Espagne, cela mérite notre censure, excusez-nous ! Nous ne pouvons pas applaudir et que le Grand Maître de notre obédience vienne à Madrid ! Et il ne nous dit rien, nous ne savons rien, nous ne pouvons pas venir lui rendre hommage. Et cela, pourquoi ? Je ne comprends absolument rien. Toute ma Loge est très triste parce ce que le Grand Maître Pozarnik

n'a pas osé nous dire bonjour, et nous permettre de lui rendre hommage, à l'hôtel même où il se trouvait. Depuis 10 ans, nous n'avions jamais reçu la visite d'un Grand Maître, et nous venons ici chaque année, et nous payons tout ce qu'il faut payer, et nous sommes impeccables du point de vue disciplinaire, du point de vue réglementaire. On nous dit toujours la même histoire : « Formez une obéissance ! ». cela montre le manque de connaissance que vous avez de l'Espagne et des possibilités maçonniques. J'ai dit.

**T.: C.: F.: Prés.:**

Tu as remarqué que nous ne t'avons pas interrompu, ce qui est totalement normal. Mais tu aurais pu rester à l'ordre. Ceci étant, je me tourne vers notre Grand Chancelier afin qu'il puisse répondre, éventuellement.

**T.: R.: F.: G.: Chanc.:**

Mon Très Cher Frère Armando, je te reprends sur un terme que tu as utilisé : « pas un mot » il n'y a peut-être pas eu de mots parlés, mais il y a eu des mots écrits et échangés. Je te rappelle l'important courrier e-mail que nous avons échangé y compris avec des images numérisées. Pour la suite, Mes Chers Frères Députés, je remercie également le Frère Armando, qui va mettre de l'eau à mon moulin. En effet, il y a des situations qui sont complexes, et qui nécessitent de prendre du temps. Ce sont des chantiers de longue durée, et je vous en parlerai tout à l'heure. J'ai dit.

**T.: C.: F.: Prés.:**

Tu as la parole, mon Très Cher Frère.

**T.: C.: F.: Vincent Dumez, R.: L.: Port Royal d'Acadie n° 1131 Or.: de Montréal**

Très Respectable Frère président, Très Respectable Grand Maître, Vénérables Maîtres Députés. Je tiens à vous rappeler que « Port Royal d'Acadie » est la seule Loge, la seule représentante en Amérique du Nord de la Grande Loge de France. Alors, c'est très intéressant, parce que j'aurais très bien pu, suite aux propos de notre Frère, mettre Canada à la place d'Espagne. Nous sommes dans une situation...

Je me disais : « je vais venir aujourd'hui faire un cri de détresse », mais c'est plutôt un cri de cœur que je vais vous adresser, de la façon la plus constructive possible. Vous avez une Loge, la Grande Loge de France, au Canada, qui marche très bien, nous sommes une trentaine de Frères, ces Frères, (la plupart) sont des Français expatriés qui se sont retrouvés au Québec. Je pense que nous faisons une certaine promotion du Rite Écossais Ancien et Accepté, tel que pratiqué par la Grande Loge de France, par l'intermédiaire de la langue de Française, qui est un enjeu important au Québec. Nous avons traditionnellement collaboré avec les instances de la Grande Loge de France

sur différentes questions. Voilà quatre ans que plus rien ne se passe vis-à-vis de nous ; cela fait quatre ans que nous n'avons plus reçu aucune visite d'inspection de la Grande Loge de France, cela fait quatre ans que nous nous installons tout seul, comme des grands. J'ai failli prendre la parole tout à l'heure, mais je préfère prendre la parole maintenant. Je préfère prendre la parole maintenant, parce que finalement ce que je vous propose aujourd'hui... Les Frères de Port Royal d'Acadie connaissent bien l'Amérique du Nord, connaissent bien le Canada. Souvent sur nos colonnes, nous avons des Frères de la Grande Loge du Québec. Alors, la Grande Loge du Québec, c'est exactement comme la Grande Loge d'Espagne, c'est-à-dire qu'elles sont rattachées et à la Grande Loge d'Angleterre, elles sont très proches des Grandes Loges américaines. Nous les connaissons bien car, de temps en temps, ils viennent participer à nos travaux. Donc nous connaissons bien l'Amérique du Nord, nous connaissons bien le Canada. À ma Grande surprise, cette année, nous avons reçu un rapport de positionnement de la politique étrangère de la Grande Loge de France pour Amérique du Nord. Et bien sûr, nous n'avons pas été consultés du tout. Alors, je pense qu'il serait constructif pour la Grande Loge de France, pour tout le monde, d'impliquer les Frères de Port Royal d'Acadie, qui ont été blessés par cette situation-là, et qui réfléchissent au sort de cette Loge depuis déjà pas mal d'années. Il y a plusieurs tentatives qui ont été faites depuis plusieurs années. Nous pensons qu'il y a une possibilité, sans froisser la politique étrangère de la Grande Loge de France par rapport aux Grandes Loges américaines. Quand la Grande Loge de France, a voulu faire des approches, il y a quelques années, par rapport aux Grandes Loges américaines, nous avons été là pour vous supporter. Notre Député Robert Sisso, qui est décédé depuis, qui a été Député ici pendant 10 ans, a supporté l'action de la Grande Loge de France. Mis à part cette question-là, il y a une place la pratique du Rite Écossais Ancien et Accepté, au Québec, une pratique francophone de cette maçonnerie-là, qui est complètement différente de ce qui peut se passer dans le milieu anglo-saxon. Nous aimerions réfléchir avec vous sur cette question-là, simplement pour commencer un début de réflexion que nous demandons déjà depuis plusieurs années. J'ai dit.

**T.: C.: F.: Prés.:**

Nous te remercions, en tout cas de ta présence, mon Très Cher Frère. Je me tourne vers notre Grand Chancelier.

**T.: R.: F.: G.: Chanc.:**

Mon Très Cher Frère, tu as tout à fait raison. Le regret que nous avons, à la Grande Chancellerie, c'est de ne pas pouvoir matériellement et financièrement, visiter toutes les Loges que nous avons, et nous le regrettons énormément. Nous dispatchons nos efforts comme nous le pouvons. Et c'est bien parce que nous le regrettons, que nous pensons qu'il faut faire autrement. Et c'est parce que nous pensons qu'il faut faire

autrement, que nous allons vous faire cette proposition de Commission des Affaires Étrangères, pour que nous puissions assumer nos responsabilités par rapport aux Loges que nous créons et qu'elles ne soient pas abandonnées pendant quelques années, sans avoir de contacts physiques, humains, fraternels et directs, avec la Grande Loge France. Il y a là une situation qui est également vécue par nos Frères en Afrique et ailleurs. C'est une situation qui est insupportable, et qui, pour ma part, a été le moteur de cette proposition et de Commission des Affaires Étrangères de la Grande Loge de France. Je vous en reparlerai tout à l'heure parce que c'est l'avenir, je ne veux pas vous faire voter dessus, maintenant, parce que c'est un projet sur lequel vous devrez réfléchir, et qui vous sera représenté sous une forme plus élaborée, d'ici quelques mois. Mais je voudrais, parce que le Convent et la Grande Chancellerie doivent dialoguer en permanence, je voudrais vous préparer à ce projet pour que vous puissiez sainement y réfléchir dans vos Loges, penser à tous ces Frères que nous mettons en route, et que, par manque de moyens, nous n'arrivons pas toujours à visiter. Mes Frères, je vous rappelle que le budget de la Grande Chancellerie et de 30 000 € Ce n'est pas énorme avec ce que nous avons à faire, mais je pense qu'il y a moyen, sans beaucoup augmenter ce budget ; et à condition de réfléchir intelligemment et fraternellement, nous devrions pouvoir faire mieux, et faire que chaque Loge puisse bénéficier de la présence humaine de la Grande Loge de France. J'ai dit.

**T. : C. : F. : Prés. :**

Tu as la parole, mon Très Cher Frère Député.

**T. : C. : F. : Antoine Léonetti, R. : L. : Semper Fidelis n°817 Or. : d'Antibes**

Très Vénérable Frère Président. D'abord, une remarque qui a sa place dans les relations avec les autres obédiences, je salue le nouveau sceau de la Grande Loge de France sur lequel on voit la date de 1728. C'était une décision qui a été prise alors que notre confrère Michel Barrat était Grand Maître et que j'étais Grand Orateur, cela a une signification, puisque cela veut dire qu'il n'y a pas qu'une seule obédience qui peut revendiquer l'ancienneté et l'origine, dans notre pays, de la création de la Franc-maçonnerie. Une demande de précision : notre Très Respectable Grand Maître, dans son discours, a parlé avoir remis, à la Grande Loge féminine de France, une patente du Rite Écossais et un Traité d'Amitié. Je dois préciser que la Grande Loge de France ne délivre pas de patente et qu'un traité d'amitié, en principe, entre obédiences, est un traité qui permet l'inter visite. Je suppose donc, et je suis sûr que notre Respectable Grand Maître va le confirmer, qu'il s'agit en fait, d'objets historiques, délivrés en cadeau, et non pas bien sûr d'une reconnaissance. Mais, je pense qu'il va le préciser pour enlever toute ambiguïté. Une question : qu'est devenue la Grande Loge Unie d'Europe ? Est-ce que les autres obédiences l'ont quittée ? Est-ce que nous l'avons

quittée ou a-t-elle disparu dans l'air du temps ? Nous ne voyons plus apparaître ce rapport dans les rapports du Grand Chancelier. Et puis, une autre question : que faisons-nous dans l'Espace Maçonnique Européen ? Dont on ne nous parle pas, alors qu'une réunion a eu lieu le 10 de ce mois à Paris, où nous étions. Une autre réunion a eu lieu à Istanbul le 28 octobre 2005, et on ne nous en a pas parlé de la Tenue de Grande Loge. Cet Espace Maçonnique Européen, il faut le savoir, comporte un certain nombre de Loges, dont certaines sont dominées par les Loges mixtes et le Grand Orient, et qui ensuite comporte un certain nombre de Loges, je dirais, folkloriques. Je ne parle que de l'Italie que je connais un petit peu. Je n'en connais aucune...

Font partie aussi de ce regroupement qui est censé, être notre relation avec les Loges européennes : « la Grande Loge Libérale de Turquie » et « la Grande Loge Féminine de Turquie », qui a ma connaissance, ne font pas encore partie de la Communauté Européenne. Et cela n'a pas l'air d'être pour demain. Je sais bien, qu'à son Convent de 2002, le Grand Orient a voté une motion demandant l'entrée de la Turquie dans l'Union Européenne, mais enfin ce n'est pas le genre de notre maison. Et puis, plus curieux, il y a aussi la Grande Loge des Cèdres de Liban, alors c'est vrai que l'Europe est la fille d'Agenor, qui est roi de Phénicie ; mais il y a aussi la Grande Loge d'Haïti qui me paraît assez loin de l'Europe. Ce qu'il faut savoir c'est que les statuts ont été préparés, ils vont être votés par un certain nombre d'obédiences, je ne dis pas la nôtre, puisqu'on ne nous en parle pas. Les statuts cet Espace Maçonnique Européen à un préambule qui dit : « considérant que les obédiences signataires sont largement représentatives de la maçonnerie en Europe » je vous laisse juge. C'est une association de la loi belge du 27 juin 1921, elle a comme siège social l'Université Libre de Bruxelles, les membres sont répartis en trois catégories : les obédiences qui ont plus de 9 000 membres, il y en a six parmi celles qui en font partie. Catégorie B : entre 9 000 et 1 000 membres, catégorie C : moins de 1 000 membres. La cotisation est de 20 000 € maximum. L'article 15 prévoit que l'assemblée générale a une voix par obédience, autrement dit si nous entrons là-dedans, nous sommes minoritaires. Quant au conseil d'administration, il est formé de 9 membres, 3 par catégorie, donc comme il y a 6 obédiences qui ont plus de 9 000 membres, il faudra bien qu'un jour, si nous entrons là-dedans, nous ne voyions pas même un membre du conseil d'administration. Autrement dit, c'est une structure fédérative, et pas une structure confédérative. La question que je pose : sommes-nous présents dans ces réunions ? Et si nous sommes présents, qu'est-ce que nous y faisons ? J'ai dit.

**T. : C. : F. : Prés. :**

Je n'ai pas voulu, là non plus, t'interrompre. À l'avenir, mes Très Chers Frères Députés, ayez des questions assez concises, sinon il n'y aura pas de réponse. Finalement, cela sera des suites de monologues et cela va agacer tout le monde. Je me tourne vers notre Grand Chancelier.

**T.: R.: F.:G.: Chanc.:**

Je te remercie Très Cher Frère Président. Mes Très Chers Frères, dans mon rapport, je vous ai indiqué que nous étions présents dans toutes les structures qui se préoccupent de l'Europe. Être présent, c'est savoir ce qui s'y passe, être présent, c'est travailler pour l'universalisme. Ça ne veut pas dire forcément être d'accord avec tout. Être présent, c'est savoir. La représentation de la Grande Loge de France à l'Espace Maçonique Européen a été commentée au Conseil Fédéral, et a été publiée dans les rapports du Conseil Fédéral. Je vais vous dire, pour la dernière réunion que l'ambiance n'était pas du tout à la reconnaissance ou au fonctionnement immédiat de cet espace européen. Nous y avons été en tant qu'observateurs, et nous avons bien écouté, et nous avons écouté, en particulier, les questions que posaient les différentes obédiences au secrétaire de séance. Ces questions étaient les suivantes : cet Espace Maçonique Européen cherche à avoir une représentation à Bruxelles, auprès des institutions européennes. La question était : quel est le rôle de ses permanents ? N'y a-t-il pas une contradiction avec la souveraineté des obédiences ? Et je suis tout à fait d'accord, et nous l'avons dit depuis la réunion de Turquie, que cet espace est, quelque part, l'enfant du Grand Orient de France, et qu'il correspond à une espèce de prise de pouvoir et que, à ma grande surprise et à ma grande satisfaction, j'ai constaté, au mois de juin, que la grande majorité des obédiences présentes commençaient à se méfier et posaient la question suivante : nous ne supporterons pas qu'une personne unique parle en notre nom. Une motion a été votée, qui disait même : « rien ne peut être publié par cet éventuel Espace Maçonique Européen sans un accord unanime de tous ses membres ». Je ne sais pas quels vont être ses membres, nous ne savons pas grand-chose. Mais rien que cette déclaration fait qu'il y a une émasculatation totale des possibilités d'intervention et de publications de cet Espace Maçonique Européen. Et personnellement, j'ai cru comprendre, par la plupart des participants que cette nouvelle « usine à gaz », comme disait un certain nombre de participants, allait progressivement aller à vau l'eau et je pense que nous n'avons pas grand-chose à craindre de ce côté-là. Nous devons néanmoins être présents, pour savoir ce qui s'y passe et éventuellement, dire ce que nous avons à dire. En ce qui concerne la participation des différents membres : il y a des Frères qui sont venus, parce que pour eux, être présent à quelque chose qui s'organise ou qui se fait quelque part, c'est participer de l'universalisme. Il est évident, dans l'esprit de ceux qui participeront à l'Espace Maçonique Européen, qu'Haïti, le Liban, le Maroc ne feront pas partie, en tant que membre, de cet Espace Maçonique Européen. Mais je voudrais néanmoins affirmer, et là, je rejoins tout à fait l'intervention du Frère, le Grand Orient a mis en préambule qu'il était hors de question, pour lui, de négocier ou de discuter de l'appartenance de la Grande Loge de Turquie à cet Espace Maçonique Européen. Ce qui veut bien dire qu'il y a une option politique, mais bon, n'allons pas plus loin dans les commentaires. La Grande Loge de France est présente, cherche à savoir ce qui se

passé, tout en marquant ses désaccords, tout en prenant ses distances, mais nous devons être présents. Et je crois, que lorsque des Frères d'Haïti qui viennent à cet espace, que cela montre que... Nous aussi nous allons au R.E.F.R.A.M., nous aussi nous allons ailleurs. Et je crois que c'est comme cela que l'on construit l'universalisme, en allant voir comment fonctionnent les Frères ailleurs. Je crois que ce n'est pas inintéressant. Mais cela ne va pas dire que l'on s'engage à quelque chose. J'ai oublié de dire que la Grande Loge Unie d'Europe avait eu une réunion récemment, et nous y étions. J'ai dit.

**T.: C.: F.: Prés.:**

Je voulais rendre hommage à notre Grand Chancelier, Christian Rempp, il a une situation personnelle difficile, malgré tout, il répond. Deux questions très courtes mes Frères, et pour lui, et pour que nous puissions tenir nos engagements de temps ; il faut faire très court puisque nous avons deux demandes de parole, il n'y en aura pas trois.

**T.: C.: F.: Jean-François Mukuna Kapuya, R.: L.: Les Fils de Déméter n°809 Or.: de Prèles**

Très Vénérable Maître Président du Convent, Dignitaires à l'Orient, et mon Très Cher Frère Grand Chancelier. Tu m'as facilité la tâche en nous disant que nous nous y rendons, dans ces forums, sans nous engager en quoi que ce soit. Je suis très embêté, car lorsqu'on parle de l'Afrique, on parle souvent de l'Afrique Francophone et en particulier l'Afrique de l'Ouest, un tout petit peu l'Afrique Centrale. L'exposé qui a été fait par le Grand Maître, tout à l'heure, sur la Maçonnerie africaine, me gêne. C'est un propos discriminatoire qui cache une autre réalité sur la maçonnerie en Afrique. Et vous savez tous que les Frères qui sont attachés à des Loges de la Grande Loge de France, c'est uniquement pour des raisons de sécurité, et vous savez que vivre en tant que maçon, en Afrique, c'est très difficile. Ma première question : vu le budget de la Grande Chancellerie, est-ce vrai que les billets de nos Dignitaires qui se rendent en Afrique sont pris en charge par les dignitaires politiques en Afrique ? Deuxième question : est-il toujours d'actualité que l'on pousse les Frères en Afrique à créer des obédiences pour quitter la Grande Loge de France, alors que le Grand Orient fait le contraire ? Troisième question : la Grande Loge de France joue-t-elle de son influence pour faire infléchir une certaine politique vis-à-vis de l'Afrique ou confort-elle une vision très paternaliste ? Pour des questions courtes, j'en ai terminé, j'en avais d'autres. Mais sachons de quoi nous parlons. J'ai dit.

**T.: C.: F.: Prés.:**

Nous te remercions, Frère Député. Dans d'autres circonstances, tes propos n'auraient pas été coupés. Je donne la parole à notre Grand Chancelier.

**T.: R.: F.:G.: Chanc.:**

Les budgets de voyages de la Grande Chancellerie sont discutés par la Grande Chancellerie et sont attribués selon des missions bien précises. Il n'y a aucune gabegie, je peux vous le garantir. Ils sont attribués à ceux qui sont délégués par la Chancellerie pour une mission particulière. C'est la Grande Loge de France dans son budget de la Grande Chancellerie qui paye, mais c'est 1,50 € par Frère dont je vous parlais tout à l'heure. Deuxièmement : les Loges africaines, pourquoi est-ce que nous fondons des Loges dans différents pays ? Parce que des Frères nous demandent à être initiés au Rites Écossais Anciens et Accepté, qu'ils admirent la Grande Loge de France. Le rayonnement de la Grande Loge de France nous oblige à leur dire : « nous acceptons de créer une Loge et de fonder une Loge ». Nous leur donnons les moyens de fonder une Loge mais nous ne sommes pas du tout paternalistes. Une fois qu'ils sont assez nombreux, il est évident que nous les incitons à avoir leur propre obédience. Nous ne faisons pas du néocolonialisme et nous ne cherchons pas à nous implanter quelque part de façon trop diffuse, n'importe comment. Nous essayons d'apporter la lumière des Frères. Nous initions des Frères et nous essayons de les responsabiliser. Dans ce sens-là, il est évident que nous cherchons à les inciter à créer leur propre obédience. Maintenant dans un certain nombre d'Orients, dans un certain nombre de pays, les Frères ne souhaitent pas quitter la Grande Loge de France. Et bien nous continuons à les considérer comme Loge de la Grande Loge de France. Mais, c'est de leur propre responsabilité, parce que pour des raisons politiques, pour des raisons autres, ils ont envie de rester des Frères de la Grande Loge de France. Toutes les conditions sont possibles, mais on ne peut pas dire que la Grande Loge de France ait une attitude paternaliste. Je le refuse. J'ai dit.

**T.: C.: F.: Manuel Garcia, R.: L.: Les Maîtres Oeuvriers n°1214 Or.: de Saint-Etienne**

Très Vénérable Maître, et vous tous mes Frères, en vos degrés et qualités, je ne poserai pas de questions et je serais très court. Je veux simplement dire que ce que la Grande Chancellerie ne peut pas, apparemment, faire, il y a quelques Frères, qui à titre individuel, le font. Ainsi, nous, à Saint-Étienne, Lyon et Le Puy, nous nous sommes réunis à six Frères, et nous sommes allés rendre visite à la Grande Loge de Barcelone, « Le Centre de l'Union Écossaise », où nous avons été reçus d'une façon absolument merveilleuse. Mais nous avons senti, quand même, qu'ils se sentaient un petit peu isolé. Mais enfin, ils ne se sont pas plaints et n'ont fait aucune remarque. Mais je tiens à dire que nous agissons sur le plan individuel, alors que la Chancellerie, apparemment, les oublie un petit peu. J'ai dit.

**T.: R.: F.:G.: Chanc.:**

La Grande chancellerie n'oublie pas, la Grande chancellerie se rend compte des problèmes. Mes Frères, je vous invite à relire mes propositions faites au mois de juin, je vous invite à relire le rapport du mois de décembre et je vous invite à écouter ce que j'aurai à vous dire tout à l'heure. Il est évident pour moi, que ce que la Grande Chancellerie ne peut pas faire par le haut, les Frères, avec la Grande Chancellerie, peuvent le faire par la base, et nous en reparlerons tout à l'heure. J'ai dit.

**T.: C.: F.: Prés.:**

Tu as la parole à mon, Très Cher Frère Député.

**T.: C.: F.: Patrice Lazareff, R.: L.: La Roumanie Unie n°717 Or.: de Paris**

Très Cher Frère président, Dignitaires qui siégez à l'Orient, et vous tous mes Frères Députés. Je vais être très bref, j'ai juste besoin d'être un petit peu rassuré car j'ai entendu notre Frère Grand Chancelier, tout à l'heure, nous dire que nous aurions pu entretenir des relations avec certains Frères polonais, mais que cela n'est pas envisageable parce que ces Frères sont persécutés, où commencent à l'être ou pourraient l'être par le régime, au motif de leur appartenance maçonnique, au même titre, c'est l'exemple qui nous a été donné, que les homosexuels persécutés au motif de leur homosexualité. Le nom de ma Loge étant « la Roumanie Unie », cela m'a un petit peu ému et je voulais exprimer que j'espère que j'ai mal compris. J'ai dit.

**T.: R.: F.:G.: Chanc.:**

Le fait que des Frères soient persécutés quelque part ne nous fait pas les oublier, bien au contraire. Nous y pensons plus que jamais, mais cela modifie complètement les moyens que nous allons mettre en œuvre et la manière dont nous allons discuter avec eux parce qu'il est hors de question d'utiliser une méthode ou une manière qui pourrait dans ces conditions, les dévoiler auprès de leurs autorités. Nous devons agir avec énormément de prudence, car je vous rappelle mes Frères, que notre première obligation c'est de ne pas dévoiler nos Frères. Et dans ces conditions de sécurité difficile, nous devons complètement modifier notre façon d'agir. J'ai dit.

**T.: C.: F.: Prés.:**

Mes Frères, je vais maintenant donner la parole est au Grand Orateur pour ses réquisitions.

**T.: R.: F.:G.: Orat.:**

Mes Frères, vous avez écouté avec attention le rapport du Très Respectable Frère Christian Remp, Grand Chancelier de la Grande Loge de France. Vous avez posé des

questions, il y a répondu. Nous allons donc voter dès maintenant sur ce rapport. Je vous propose, mes Frères, de voter favorablement. Les Frères qui sont en accord avec mes conclusions appuieront sur la touche 1, ceux qui ne sont pas d'accord, appuieront sur la touche 2.

**T.: C.: F.: Prés.:**

Mes Frères, à mon coup de maillet, vous votez

**T.: R.: F.:G.: Orat.:**

Le rapport du Grand Chancelier de la Grande Loge de France est **rejeté** :

**Oui**      **274 voix**    **48,67 %**

**Non**      **289 voix**    **51,33 %**

**T.: C.: F.: Prés.:**

Je donne la parole au Grand Chancelier pour qu'il nous communique sa proposition.

**T.: R.: F.:G.: Chanc.:**

Très Chers Frères Députés, il est évident que je suis profondément déçu de ce vote, d'autant plus qu'un certain nombre de choses que je voulais vous dire pour l'avenir, je ne les ai pas mises pour ne pas influencer vos votes.

Qu'avons-nous besoin de représentation à l'étranger, mes Très Chers Frères, qu'avons-nous besoin de créer des Loges à l'étranger ? N'est-ce pas là un prétexte de voyage pour certains Grands officiers aux dépens de la capitation des Frères ? Ce sont ces questions qui remuent souvent nos parvis et que nous avons encore entendues ici. Questions qui émergent lors des agapes, jusqu'au Convent et aux tenues de Grande Loge. Il convient donc de s'en expliquer sur tous les plans, en expliquant pourquoi la Grande Loge de France a besoin d'une politique étrangère.

Mais d'abord, prosaïquement, parlons finance. Je vous rappelle ce que j'ai dit tout à l'heure. Ce travail énorme qui a été fait par la Grande Chancellerie, bien qu'insuffisant, bien qu'avec des limites, mais travail énorme néanmoins, est revenu à même pas 1,50 € par Frère. Pensez-y, mes Frères. Un certain nombre de Frères, par ailleurs, que ce soient des Conseillers Fédéraux ou d'autres, pour aider la Grande Chancellerie à effectuer ce travail, ont mis la main à leur poche, et cela doit être dit, et nous les remercions tous. Ceci démontre que les motivations des Frères ne sont pas tant le voyage payé que leur conviction maçonnique, leur envie de faire rayonner la Grande Loge de France et le Rite Écossais Ancien et Accepté.

Et là nous entrons dans le vif du sujet, le vrai sujet, les raisons pour lesquelles la Grande Loge de France doit être présente à l'étranger. La réflexion que je vous propose tient en trois points pour l'avenir : le politique, l'humain et l'initiatique.

### **Le politique**

Présence de la Grande Loge par rapport à d'autres obédiences ? Peut-être, mais pas uniquement. Dans certains pays, la présence de la Grande Loge de France est une proposition de liberté et de progrès social et un recours de sauvegarde.

### **L'humain**

Et nous en venons à l'humain. Soyons fiers, mes Très Chers Frères Députés, et je vous demande de le dire dans vos Loges. La Grande Loge de France a fait un travail extraordinaire à l'étranger, nos Frères sont actifs, y compris par l'intermédiaire d'associations humanitaires, profanes, dans lesquelles ils s'activent : construction d'écoles et de dispensaires, reconstruction de village et de bateaux après le tsunami, reforestation, et toutes sortes d'actions orientées prioritairement vers la santé et l'éducation. Des Frères ont été tirés de prisons politiques et la Grande Loge de France a participé à des négociations de paix, avec l'aide d'autres Frères maçons de plusieurs obédiences.

### **L'initiatique**

Mais il y a surtout l'aspect initiatique qui justifie cette politique étrangère de la Grande Loge de France. Avec ce que l'initiation nous propose, aider l'humanité à progresser à tous les points de vue, avec ce que l'initiation nous propose de transformation personnelle, comment cette mutation pourrait-elle nous laisser insensibles à l'autre et aux questionnements qui nous retournent ? Avec ce que l'initiation nous propose comme engagement, y compris sous forme de serment prêté, de voler au secours et d'aider. Et ces paroles de reconnaissance du franc-maçon, « mes Frères me reconnaissent comme tel ». Cela démontre comment la démarche initiatique du franc-maçon ne peut se limiter à un plaisir, que l'on pourrait appeler solitaire, mais qui se lie en permanence à la présence de l'autre, à la responsabilité devant l'autre. Un Frère est Frère parce qu'il est intégré dans une Loge. Une Loge est reliée à une autre Loge par l'intermédiaire d'un rituel commun et le Franc-maçon est plongé dans un monde, où sa quête, formulée, le porte à l'universalisme. Quelle cohérence y aurait-il entre le désir universaliste et la pratique isolationniste ? Il n'y a, paraît-il, aucune limite à l'acquisition de la connaissance, y aurait-il des limites dans la connaissance de celui qui vit ailleurs, plus loin, dans un autre quartier du village planétaire ? Quels artifices que nos frontières entre pays, entre culture, entre ethnies ! L'initiation ne nous apprend-elle pas que la seule vraie frontière est celle qui sépare le sacré du profane ? Il faut donc rayonner sans limite dans la dignité et le respect. Lorsque nous créons une Loge à l'étranger, ce n'est pas pour coloniser un espace mais pour donner à des profanes la possibilité de l'initiation au Rite Écossais Ancien et Accepté afin de permettre à ces nouveaux Frères de progresser vers leur propre développement et la création de leur propre obédience. Mais pour que cette évolution soit possible, il faut du temps et de la mémoire. En dehors de la mémoire sous forme

de document, il nous faut une mémoire de travail, comme l'on dit en informatique, le travail à long et moyen terme pour ne pas réinventer quinze fois le fil à couper le beurre. Nous vous proposons de réfléchir à la pérennité, par la création d'une Commission des Affaires Étrangères. N'ayez aucun souci, nous ne vous demandons aucun vote aujourd'hui, cette commission comprendrait les Anciens, les Passés Grands Chanceliers, ainsi que d'autres Frères compétents sur une région donnée, l'Espagne par exemple, ou compétents sur un certain chantier, afin que ce chantier soit suivi, qu'il dure trois ans, cinq ans, 10 ans, avec rapports réguliers. Nous avons des commissions pour tout ce qui nécessite une vision du travail à long terme, les finances, le patrimoine et d'autres, sauf pour les affaires étrangères. Mes Frères, la cohérence de notre action nécessite cette réflexion. C'est l'outil qu'il nous faut, me semble-il, pour construire, renforcer, faire rayonner le Rite Écossais Ancien et Accepté, et la Grande Loge de France, dans toute sa souveraineté. Ceci, mes Frères, je le livre à votre réflexion afin que vous sachiez que la Grande Chancellerie, qui est responsable devant le Convent et qui dépend du Convent, ne fait pas n'importe quoi, vous demande votre avis, et vous demande de réfléchir et de participer à l'avenir de la Grande Loge de France. J'ai dit, mes Très Chers Frères.

**T.: C.: F.: Prés.:**

Je te remercie Christian Grand Chancelier. La parole est maintenant donnée au Très Respectable Frère Yvan Degrémont, Grand Maître hospitalier, pour son rapport. 330



FRANCS-MAÇONS DE RITE ÉCOSAIS ANCIEN ET ACCEPTÉ  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

# TENUE DE GRANDE LOGE

## 6006

Le Grand Orateur a fait allusion, au cours de son exposé au fait que de plus en plus souvent aujourd'hui lorsque dans un échange entre les Loges et l'Institution Grande Loge de France, tel ou tel point de désaccord apparaît difficile à régler, le courrier émanant d'un Frère se termine fréquemment par la formule : « si nous n'obtenons pas ce que nous voulons, nous irons devant la justice civile ».

Ce phénomène, très rare il y a quelques années, devient de plus en plus fréquent.

Mais la semaine dernière nous avons eu mieux que cela.

Car un des preux chevaliers du ciel et de la terre, placés sous l'autorité de différents archanges, et qui fait partie d'une Obédience avec laquelle nous n'avons aucune relation ni convention d'hébergement, nous a menacé lui aussi du tribunal civil si nous refusions d'héberger sa structure dans un local de la Grande Loge de France !

Voilà où nous en sommes !

Il y a là une dérive à laquelle nous serons de plus en plus souvent confrontés dans le futur, et cela doit interpeller chacun de nous sur la nature de son engagement maçonnique.

Je donne à présent la parole au Très Respectable Frère Jean-Claude Hertz, Grand Chancelier, pour ses communications. Tu as la parole mon Frère.

### Communications du Grand Chancelier

T.:R.:F.: Jean-Claude Hertz

T.: R.: F.:G.: Chanc.:

Très Respectable Grand Maître,

Passés Grands Maîtres,

Grands Maîtres Honoris causa,

Très Respectables Frères Conseillers Fédéraux et vous mes Très Chers Frères Députés.

Je vous donne les activités de la Grande Chancellerie depuis le dernier Convent jusqu'à aujourd'hui.

Depuis la mise en place de la nouvelle équipe c'est-à-dire mi-juin 2006 l'activité de la Grande Chancellerie a été soutenue et en voici les points les plus saillants :

- Je me suis rendu à Atlanta mi-juin pour assister au Convent de Prince Hall de Géorgie, Convent auquel j'ai pu participer à l'ensemble des tenues où j'ai été reçu avec tous les honneurs dus à la Grande Loge de France y compris la Marseillaise.

- Je me suis rendu à Bucarest et à Belgrade, fin octobre pour effectuer une visite d'Amitié et de soutien à nos Frères qui se rangent de plus en plus maintenant sous la bannière du Rite Écossais Ancien et Accepté. Au cours de cette visite, j'ai pu assister

à des tenues d'Initiation, d'Élévation, d'Exaltation ainsi que l'Allumage des feux de 2 nouvelles loges.

- Le Grand Chancelier Adjoint François Héras s'est rendu à Marrakech pour assister à la clôture du Convent de la Grande Loge du Maroc où il a été également reçu avec tous les honneurs dus à la Grande Loge de France.

- Le Gd Chancelier Adjoint Jean-Pierre Velleyen dans son Orient lointain assiste et maintient nos relations avec les loges de Madagascar, de la Réunion ainsi que celles plus éloignées encore, il s'agit de Nouméa, Tahiti, etc.

- J'ai assisté aux entretiens de notre Très Respectable Grand Maître avec :

Le Grand Maître de la Grande Loge du Maroc ;

Le Grand Maître de la Grande Loge Unie du Maroc (nouvelle Obédience sur le sol Marocain travaillant au Rite Écossais Ancien et Accepté, dont nous reparlerons tout à l'heure) ;

Le Grand Maître du Grand Orient du Bénin ;

Le Grand Maître du Grand Rite Malgache.

- L'ensemble de l'équipe de la Grande Chancellerie a en cours d'étude et d'instruction de nombreuses demandes provenant d'Obédiences désireuses de partager notre fraternité et nos valeurs en particulier :

- La nouvelle Grande Loge de Lettonie ;

- des Frères dissidents de Slovénie ;

- Une Grande Loge Italienne ;

- La Grande Loge de Querétaro (Mexique).

et d'autres Obédiences régulières dans leurs Rites, qui si les projets aboutissent et sont approuvés par le Conseil Fédéral, vous seront soumis lors du prochain Convent. Et nous portons une attention toute particulière aux « organisations » dont notre Très Respectable Grand Maître nous a fait part il y a quelques minutes.

Ainsi nous avons également de nouvelles demandes de création de loges ou de triangles dans des pays où la Grande Loge de France est déjà implantée (Thaïlande du Nord où une deuxième Loge commence à se faire jour, en Lituanie où une troisième Loge est en cours de préparation et pourrait donner l'occasion de création d'une Grande Loge de Lituanie) et qui pourraient déboucher sur de nouvelles Obédiences.

Nous avons reçu des Frères d'Obédiences dites « régulières » qui ne peuvent officiellement nous reconnaître mais chez qui nous pouvons nous rendre sous réserve de préavis de la Grande Chancellerie, en particulier :

- Brésil du Sud (Grand Orient du Brésil) ;

- Turquie (Grande Loge Nationale de Turquie) ;

- Argentine (Grande loge d'Argentine).

Ainsi que des Frères d'Obédiences amies :

- des Frères de Prince Hall (Georgia USA) ;
- de Frères de Lettonie ;
- des Frères de Serbie ;
- des Frères du Bénin.

Les dossiers en cours sur :

- L'Italie et L'Afrique sont examinés par notre Grand Chancelier Adjoint Michel Laloue ;
- L'Amérique du Sud et les pays Hispaniques sont examinés par notre Grand chancelier Adjoint François Héras ;
- L'extrême Orient et l'Asie par notre Grand Chancelier Adjoint Jean-Pierre Velleyen.

- La Grande Chancellerie assure également des liaisons épistolaires et téléphoniques avec de nombreuses Obédiences amies ou voulant malgré certains « Diktats » avoir des contacts avec nous, et ce en permanence et pour celles parlant ou comprenant le Français une mise en place d'échanges d'informations, est en cours.

Enfin et ce n'est pas la moindre des choses, depuis le début de l'année Maçonnique beaucoup de Frères nous contactent pour obtenir des adresses à l'étranger et ce en nette augmentation par rapport aux années précédentes et pour lesquelles une Bande de données s'implémente chaque jour (actuellement 50 pays représentants environ 65 Obédiences) avec en plus les 14 pays ou la Grande Loge de France est présente, et à ce sujet la Chancellerie vous demande de bien vouloir lui faire parvenir tous détails, contacts, jumelages, qui aideraient à la compléter.

Je vous ai parlé tout à l'heure d'une Obédience qui s'appelle la Grande Loge Unie du Maroc qui est une nouvelle Obédience qui travaille sur le sol marocain au Rite Écossais Ancien et Accepté.

Je vais vous demander de bien vouloir accepter un Traité d'Amitié et de reconnaissance avec cette nouvelle Grande Loge compte tenu que cela n'influera en aucun cas sur les relations que nous avons actuellement avec la Grande Loge du Maroc. Donc nous aurons sur le territoire marocain deux Grande Loge reconnues comme cela, c'est fait dans différents pays.

Je vous remercie mes Frères pour votre attention.  
J'ai dit Très Respectable Grand Maître.

**T.:R.:G.:M.:**

Merci Très Respectable Frère pour ce travail, deux précisions.

Premier point.

Le Grand Chancelier vient de rappeler que cette préoccupation concernant les dérives sectaires ne touche pas que l'hexagone. Nous avons les mêmes préoccupations lorsque nous entrons en contact avec des Obédiences étrangères car il y a un peu de tout : il y a notamment des Obédiences qui existent - selon elles - depuis la nuit des temps, dont les Grands Maîtres ont été élus il y a 15 ou 20 ans et n'ont pas changé depuis, manifestant là un évident souci démocratique.

Nous sommes par conséquent obligés d'être très attentifs et j'ai demandé à trois Conseillers Fédéraux d'être les représentants de la Grande Loge de France à la MIVILUDES - Mission de Vigilance Interministérielle et de Lutte contre les Dérives Sectaires. Nous n'y étions pas jusqu'à présent. Pour quelle raison je l'ignore mais c'est à mon sens une grave erreur. Il faut que nous soyons présents dans ces organismes, et celui-ci est rattaché directement au Premier Ministre.

Il faut savoir du reste que nous y croisons en bonne entente et toute fraternité des Sœurs et Frères d'autres Obédiences, Droit Humain, Grand Orient, Grande Loge Féminine de France, Grande Loge Nationale Française, - c'est d'ailleurs un Préfet de la République, membre de la Grande Loge Nationale Française, qui préside la MIVILUDES - .

C'est pour nous un chantier sur lequel nous devons rester attentifs, car la dérive sectaire est favorisée aujourd'hui par l'ouverture des frontières européennes qui sont devenues un cadre assez flou et qui permet à un certain nombre d'organisations de s'engouffrer dans le périmètre.

Deuxième point, la Grande Loge du Maroc.

Il existe deux Grandes Loges :

- la Grande Loge du Maroc n°1 qui existe déjà depuis de nombreuses années et avec laquelle nous avons un traité d'amitié
- et la Grande Loge Unie du Maroc n°2 qui a été créée il n'y a pas très longtemps et qui nous demande un traité d'amitié.

L'année dernière, nous n'étions pas présents en tant que Grande Loge de France à la clôture du Convent de la Grande Loge n°1, au motif, vous vous en souvenez peut-être, qu'elle avait reçu des Sœurs à cette clôture.

Mes Frères, pas plus que je ne doute de votre attachement au Rite Écossais Ancien et Accepté, pas plus vous ne pouvez douter du mien : je crois que nous sommes tous passionnément attachés à ce Rite.

Mais pas plus nous ne devons douter nous-mêmes de notre capacité à accueillir et entretenir des relations avec les Obédiences qu'il nous plaira, car nous sommes une Obédience libre de déterminer elle-même sa politique en toute souveraineté.

Les Frères de la Grande Loge n°1 au Maroc ont connu quelques difficultés et conflits. Nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur les raisons pour lesquelles les choses se sont produites ainsi.

Néanmoins le fait qu'ils ont accueilli des Sœurs à la clôture de leur Convent, ne signifie pas qu'ils sont devenus une Obédience mixte.

Ils sont libres d'accueillir en leur clôture de convent qui ils souhaitent et nous ne pouvons pas leur discuter cette liberté.

Et quand bien même ils deviendraient une Obédience mixte, où est le problème ?

Le Grand Maître de la Grande Loge de France est invité tous les ans à la clôture du Convent du Droit Humain et contrairement à ce que j'ai entendu l'année dernière, cette clôture n'est pas une cérémonie à laquelle nous assistons en tenue civile, mais une Tenue maçonnique à laquelle nous assistons en tablier, sautoir, et gants. Alors si une Obédience mixte à l'étranger souhaite entretenir des relations avec nous et que nous estimons que c'est une Obédience de Sœurs et Frères de qualité, c'est à la Grande Loge de France qu'il revient de décider si elle le souhaite ou non.

Par conséquent, j'ai souhaité, ne pouvant pas y aller moi-même, que cette année soit présent soit le Grand Chancelier soit un de ses adjoints. C'est notre Frère François Héras qui y a représenté la Grande Loge de France.

La Grande Loge n°2 nous a donc demandé de signer un traité d'amitié avec elle.

En raison du conflit qui les oppose, le Grand Maître de la Grande Loge n°1, à ce moment-là, m'a dit : « Très Respectable Grand Maître si vous signez ce traité d'amitié avec la Grande Loge n°2, nous serons en désaccord avec vous ».

Je lui ai répondu en votre nom à tous : « Très Respectable Grand Maître, nous ne te disons pas ce que tu dois faire dans ton Obédience, alors s'il te plaît ne vient pas nous expliquer quelle politique la Grande Loge de France doit mener à l'étranger. Et si nous souhaitons signer un traité avec la Grande Loge Unie du Maroc (n°2), ce n'est pas à toi d'en décider, mais aux Députés de la Grande Loge France ». Aujourd'hui les choses sont arrangées.

Mes Frères je suis dans ce domaine partisan de la fermeté fraternelle.

Fraternelle pourquoi ? Parce que nous devons avoir des relations de parité et d'égalité, que ce soit des Obédiences importantes en nombre ou moins importantes.

Nous sommes à parité initiatique car ces Frères qui travaillent à pérenniser la Franc-maçonnerie au Maroc sont dans une démarche respectable qu'il faut soutenir.

Mais fermeté pourquoi ? parce que personne ne peut prétendre dicter à la Grande Loge de France ce qu'elle doit faire dans son présent et dans son futur.

Il y va de sa souveraineté. Celle-ci n'est pas négociable.

En ce qui me concerne, je suis très favorable à la signature de ce traité, compte tenu de la qualité des dossiers qui nous ont été présentés par les Frères de cette Grande Loge Unie n°2, des rituels qu'ils nous ont montrés et des fondamentaux de REAA sur lesquels ils s'appuient pour déployer leur démarche.

Cette signature manifestera par ailleurs cette souveraineté.

J'ai dit.

Mon Frère Grand Orateur, nous attendons tes réquisitions.

**T.: R.: F.: G.: Orat.:**

Mes Très Chers Frères Députés, je vous demande de voter favorablement pour la signature de ce traité d'amitié et de reconnaissance entre la Grande Loge de France et la Grande Unie du Maroc au rite écossais ancien et accepté.

**T.: R.: G.: M.:**

Mes Frères, à mon coup de maillet, vous votez.

**T.: R.: F.: G.: Orat.:**

La signature du traité d'amitié et de reconnaissance entre la Grande Loge de France et la Grande Unie du Maroc est adoptée

<b>Oui</b>	<b>593 voix</b>	<b>93,09 %</b>
<b>Non</b>	<b>44 voix</b>	<b>6,91 %</b>

**T.: R.: G.: M.:**

Mes Très Chers Frères merci, nous allons quitter le temple mais je vous demanderais de bien vouloir faire le nécessaire auprès du tronc de la veuve qui vous sera présenté par les Grands Hospitaliers afin que nous soyons libérés de cet indispensable devoir d'obole.

Les travaux reprendront à 14 h 30.

**13 h 00 - Suspension des travaux en Tenue de Grande Loge.**

À la Gloire du Grand Architecte de l'Univers  
**GRANDE LOGE DE FRANCE**

FRANCS-MAÇONS DE RITE ÉCOSSAIS ANCIEN ET ACCEPTÉS

Liberté – Égalité – Fraternité

# CONVENT 6007

COMPTE RENDU DES TRAVAUX  
(Minutes)

## **Rapport du Grand Chancelier**

### **T.: R.: F.: Jean-Claude Hertz**

Il y a une seule famille Maçonique et chaque Maçon est une branche de la famille. Au Convent 2006, notre Frère Christian Rempp montra la dignité qu'un Maçon doit avoir face aux responsabilités et pourtant ainsi que vous le savez il était atteint d'une longue maladie et ce fut son dernier Convent avant de passer à l'Orient éternel et je pense qu'on lui devait ce rappel.

La politique de la Chancellerie cette année fut faite de rapports étroits avec nos Frères éloignés, petits pas vers l'Europe et travail au rayonnement de notre Rite et de notre Grande Loge.

C'est ce que l'équipe de la Chancellerie a mis en œuvre avec ses moyens.

Équipe, je dis bien équipe, car il s'agit bien d'une équipe soudée où chacun que ce soit Michel Laloue, Jean-Pierre Velleyen ou François Héras a travaillé pour le bien de tous. Je parlerai donc de « nous » et non pas de « je ».

Nous résumerons l'ensemble de l'année, en précisant que ce sont les Obédiences qui dépensent le plus vers l'étranger qui attirent le plus les profanes, sollicités par l'extériorisation et non l'intériorisation, d'ailleurs leur budget sont entre 4 et 7 fois supérieurs aux nôtres, mais la tâche est exaltante car nous formons des hommes qui agissons individuellement dans le monde.

### **Quels moyens d'action ?**

Une base de données est maintenant disponible et rafraîchie tous les mois qui comporte 41 pays – quand je dis pays ce sont également des territoires du style États-Unis, Brésil ou Argentine que je compte pour un et que vous pouvez multiplier par un certain nombre d'états – avec des contacts soit amicaux ou soit fraternels ce qui représente environ 62 Obédiences et en plus les 14 pays où la Grande Loge de France possède ses propres Loges.

Nous avons également effectué une série de contacts proches au cours de cette année 2006-2007, ainsi en Afrique, nous avons visité nos Loges du Togo, rencontré les Loges du Bénin, pour leur 40<sup>e</sup> anniversaire et nous avons été la seule Obédience admise avec eux à poser la première pierre de leur nouveau Temple de Porto-Novo. Nous avons participé au REHFRAM, cette année à Yaoundé, ce qui nous a permis de rencontrer 25 Obédiences différentes et nous avons pu ainsi exposer à ces 25 Obédiences notre témoignage sur l'humanisme et le symbolisme. Nous avons également visité nos Frères de Pointe Noire, allumé les feux d'une nouvelle Loge à Brazzaville, sans oublier naturellement nos Loges du Sénégal où un projet de Loge est en cours et enfin nous avons rencontré nos amis de Côte d'Ivoire et du Congo.

L'Afrique du Nord, c'est-à-dire principalement le Maroc, où malgré les remous de l'an dernier, vous en avez peut-être des souvenirs, et grâce à vous mes Frères Députés, nous avons maintenant reconnu à égalité deux Obédiences sans distinction aucune.

La situation aux États-Unis est stable avec nos excellentes relations avec Prince Hall, en Géorgie, dont quelques Frères sont d'ailleurs venus au cours de l'année assister à des Tenues, soit à Lyon, soit à Paris. Je crois pouvoir vous dire qu'une délégation très importante sera présente au Convent 2008. D'autres contacts sont prévus avec d'autres États.

Une préoccupation reste, celle du Canada où nous avons une Loge, et nous allons reprendre contact avec elle.

L'Amérique hispanique, nos contacts cette année sont restés épistolaires mais malgré cela nous aurons ainsi que vous pourrez le voir dimanche, des représentations du Brésil, du Paraguay et de l'Équateur.

Nous avons d'excellents contacts avec le Venezuela, la Colombie, le Pérou, l'Argentine. Même l'Argentine, dans des cercles dits reconnus où le REAA se fait jour et nous avons des demandes qui arrivent pour nous demander comment se fait ce Rite.

Le Mexique nous a contactés, mais le paysage maçonnique y est encore très chaotique.

La sphère de l'Océan indien et du pacifique a été le sujet de beaucoup de travail et ainsi nous avons pu participer au symposium des Loges de l'Océan Indien où étaient présentes les Loges de Madagascar, de Maurice, Mayotte et La Réunion qui nous ont présenté une synthèse des questions à l'étude des Loges. À cette occasion, nous avons pu rencontrer l'ambassadeur de France et nous avons donné une conférence publique qui fut annoncée et relayée par la presse écrite et parlée locales.

À Nouméa, nous avons représenté l'Obédience à la Fête de l'Ordre écossais en présence de Frères de Tahiti qui avaient fait spécialement le déplacement. Et nous avons participé à de nombreuses tenues aux trois différents degrés.

En Asie, que ce soit en Thaïlande et au Cambodge, nos Frères expatriés ont débuté une action qui commence à porter ses fruits avec naturellement les vicissitudes que comporte un départ.

Enfin l'Inde, mais ceci est une autre histoire comme disait Rudyard Kipling, dont nous reparlerons tout à l'heure.

L'Europe, quant à elle, est un peu élargie, je veux parler d'Israël, où notre implantation se poursuit avec en point de mire une troisième Loge à l'horizon 2009, pour ensuite former une Obédience.

Peu de changement en Espagne où nos deux Loges, vous le savez, ont demandé leur rattachement aux différentes régions du Sud. Mais un frémissement pourrait se produire grâce à un haut dignitaire de nos cousins. Mais attendons car en Espagne tout peut se faire et son contraire.

Nos relations avec les Frères de Roumanie, de Serbie, de Tchéquie, de Hongrie, de Grèce, d'Italie, Belgique, Portugal, Lettonie sont excellentes.

De nouvelles ouvertures se font jour avec d'autres pays et nous en parlerons tout à l'heure c'est-à-dire que je vous proposerai un traité d'amitié avec une Grande Loge dénommée Grande Loge d'York.

Notre Obédience s'affirme comme prépondérante dans le monde du Rite Écossais Ancien et Accepté et à telle enseigne que les Frères étrangers viennent en délégation pour nous voir travailler et vous l'avez peut-être lu dans le Journal.

De plus, la Grande Loge de France, conjointement avec la Grande Loge Traditionnelle et Symbolique Opéra, avait été chargée d'organiser cette année la 7<sup>e</sup> rencontre des Grandes Loges Unies d'Europe. Confédération, qui fut créée à l'origine par notre passé Grand Maître Jean-Claude Bousquet, dont il a été réélu le Président, cette année.

Les participants habituels, c'est-à-dire la France, le Portugal, la Grèce, les Canaries, la Roumanie et le Liban étaient présents. Deux Obédiences s'étaient fait excuser pour des raisons internes, il s'agit de la Serbie et de l'Italie. Mais à l'instigation de la Grande Loge de France, de nouveaux partenaires désireux de comprendre la philosophie de cette Confédération, nous ont fait le plaisir d'y assister, il s'agit de la Lettonie, du Maroc et tenez-vous bien Mes Frères, du Gabon.

La Tchéquie, la Côte d'Ivoire et l'Angleterre pourraient peut-être bientôt venir y participer. Vous voyez que le monde bouge et qu'un nouvel espace se précise et comme le disait tout à l'heure quelqu'un entre le repas et la reprise de notre Convent, le soleil ne se couche jamais sur les territoires occupés par le Rite Écossais Ancien et Accepté et la Grande Loge de France.

Vous avez pu vous rendre compte ainsi du travail de la Grande Chancellerie et constater le rayonnement mondial de la Grande Loge de France. Nous n'avons pas voulu réaliser de nombreux traités mais nous avons effectué un travail de fond qui a

permis un raffermissement des liens internationaux et des prises de contact pour le futur.

En effet mes Frères, qui pourrait nier la mondialisation ? Qui pourrait nier le fait que de plus en plus de Frères sont amenés à se déplacer, à s'expatrier ? Alors comment continuer à pratiquer notre rite ? Soit rencontrer des Obédiences amies ou adhérer à d'autres Obédiences qui en feront des « reconnus ».

Nous qui proclamons haut et fort que nous sommes l'Obéissance la plus ancienne et la plus importante du Rite Écossais Ancien et Accepté, soyons le fer de lance et le phare dans le monde de cette Maçonnerie Traditionnelle et symbolique dont nous sommes les héritiers. Continuons à être les porteurs d'idées et de valeurs qui ont fait et feront la renommée de notre Grande Loge de France.

Les Obédiences Africaines et Hispaniques fondées pour la plupart par des maçons français sont fidèles (je vous signale qu'au Venezuela le fondateur de la Maçonnerie était un Vénézuélien dont le nom figure l'Arc de Triomphe, comme Maréchal de France). La plupart des Maçons fidèles au Rite Écossais Ancien et Accepté, nous réclament, à nous de ne pas les décevoir et d'ailleurs le Très Respectable Grand Maître, ce matin dans son discours nous a rappelé que nous travaillons à l'amélioration et au bonheur de l'humanité, l'émancipation progressive de cette humanité, ce sont bien les aspirations de toutes ces nouvelles Obédiences, ces Obédiences émergentes, ces Obédiences traditionnelles dans l'axe de l'amélioration de leur population.

La confédération GLUDE, dont nous avons parlé plus haut, est la seule organisation internationale qui gagne vraiment du terrain. Alors agissons mes Frères, comment : par les échanges directs, par des visites rapides et répétées, des participations accrues aux réunions internationales. En effet, loin des yeux, loin du cœur.

La cérémonie de dimanche vous montrera une fois de plus le rayonnement atteint. Nous aurons un peu plus de 38 délégations présentes venant du monde entier.

Avant de terminer ce bref exposé, je voudrais revenir sur le cas de l'Inde, dont je vous ai parlé tout à l'heure, pays sous influence régulière s'il en est.

Un groupe de maçons a décidé de secouer le joug avec l'aide de la Grande Loge de France, et actuellement ils sont plus de 800 à montrer qu'il est possible de réaliser quelque chose.

Deux exemples à méditer : une Loge dans le Nord qui porte le titre distinctif de « Le Corbusier » et dans le Sud une autre qui s'intitule « Liberté, Égalité, Fraternité » en français dans le texte. Deux nouvelles Loges sont à l'étude avec des noms français, et mes Frères, la Grande Chancellerie sert aussi à cela. C'est pour cela que dans l'hypothèse où vous vous prononcerez favorablement sur ce rapport je vous exposerai demain un plan d'action pour 2007 – 2008.

Et pour terminer, Très Cher Frère Président, je voudrais vous parler de la Grande Loge d'York basée en Grande Bretagne, mais en dehors de la sphère dite régulière, mais qui possède 14 Loges dont une de recherche, avec dans l'optique de créer deux

nouvelles Loges pour fin 2007 et des espoirs dans d'autres pays de langue anglo-saxonne.

Cette Grande Loge respecte les Landmarks qui nous sont chers : Grand Architecte de l'Univers comme principe créateur, trois grandes lumières, pavé mosaïque, initiations lentes et progressives.

Elle répond donc dans son essence à nos critères de régularité. Un traité d'amitié avec eux nous offrirait pour la première fois au départ 14 points de chute en Grande Bretagne, c'est pourquoi je vous demande de bien vouloir en faire voter l'accord par notre Convent.

**T.:C.:F.: Prés.:**

Mes Frères, avez-vous des questions ?

**T.: C.: F.: Amando Hurtado Juarez, R.:L.:** « Génésis » n°1202 Or.: de Madrid

Je pense qu'étant donné que la Grande Loge de France a des Loges en Espagne et heureusement est impliquée dans le développement de la Franc-maçonnerie espagnole sinon cela ne s'expliquerait pas. Elle est porteuse de lumière à travers les Loges qu'elle a fondées en Espagne et elle est engagée dans le développement de la Franc-maçonnerie en Espagne, pays compliqué. Vous savez très bien qu'il y a des nouveautés importantes, dont je vous ai mis au courant et l'on vient de créer une nouvelle Obédience régulière en scission comme d'habitude et comme partout dans l'histoire de la Maçonnerie de la Grande Loge d'Espagne. La différence est que la Grande Loge ibérique sera une Loge parallèle, jumelée avec la Grande Loge de France, c'est l'intérêt, c'est le but, c'est pour cela que j'aimerais bien que notre Convent soit au courant de cela. Notre Convent est impliqué dans l'histoire de l'Espagne et aussi je voulais savoir d'où on tire que ce sont des français qui ont porté la Franc-maçonnerie en Amérique du Sud. N'oubliez pas que ce sont des anciennes colonies espagnoles que la Franc-maçonnerie a été implantée par des espagnols et que tous les noms que vous lisez sur le monument sont espagnols, il ne faut pas exagérer tout de même !

**T.: R.: F.:G.: Chanc.:**

J'ai bien dit dans mon propos un frémissement pourrait se produire grâce à un dignitaire de nos cousins, je n'ai pas voulu préciser autre chose car cette Grande Loge Ibérique Unie vient à peine de se créer, donc pour nous il est un peu tôt pour envisager quelque chose et donc nous attendrons que cette Loge soit pérenne pour envisager quoi que cela soit.

En ce qui concerne les Maçons créateurs de la Maçonnerie en Amérique du Sud, j'ai dû mal m'exprimer, j'aurais du dire de Maçons initiés et éduqués par les Français.

**T.:C.:F.: Prés.:**

La parole est au Grand Orateur pour ses réquisitions.

**T.: R.: F.:G.: Orat.:**

Mon avis est favorable pour l'adoption du rapport du Grand Chancelier.

**T.:C.:F.: Prés.:**

Mes Frères, à mon coup de maillet, vous votez.

**T.: R.: F.:G.: Orat.:**

Le rapport du Grand Chancelier est adopté :

**Oui : 497 voix 95,95 %**

**non : 21 voix 4,05 %**

### **Traité d'amitié avec la Grande Loge d'York**

**T.:C.:F.: Prés.:**

Mes Frères, avez-vous des questions ?

La parole est au Grand Orateur pour ses réquisitions.

**T.: R.: F.:G.: Orat.:**

Je vous demande de voter favorablement ce traité d'amitié avec la Grande Loge d'York.

**T.:C.:F.: Prés.:**

Mes Frères, à mon coup de maillet, vous votez.

**T.: R.: F.:G.: Orat.:**

Le traité d'amitié avec la Grande Loge d'York est adopté :

**Oui : 517 voix 97 %**

**non : 16 voix 3 %**

**T.:C.:F.: Prés.:**

La parole est donnée au Très Respectable Frère Philippe Jean, Grand Hospitalier, pour son rapport.



FRANCS-MAÇONS DE RITE ÉCOSAIS ANCIEN ET ACCEPTÉ  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

# TENUE DE GRANDE LOGE

## 6007

Frères viendront solidifier la Loge en tant que membres actifs. Il y aura des choix à faire au niveau des Frères de ces Loges.

**T.: R.: G.: M.:**

S'il n'y a plus d'autres points que vous souhaitez soulever. Questions, réponses, remarques ?

**T.: C.: F.: Gilbert Schulsinger, Grand Maître Honoris Causa**

Très Respectables Grands Officiers et Conseillers Fédéraux, mes Très Chers Frères Députés. Il est inhabituel qu'un Grand Maître Honoris Causa prenne la parole dans un Convent, mais j'ai simplement une question à poser. Tout à fait sensible aux arguments du Grand Maître, concernant la continuité de la politique de la Grande Loge de France, il me semble en effet qu'il faut un certain temps pour instaurer cette politique. Mais là je me pose une question. Je crois de plus en plus que le travail que nous pouvons faire ici est un travail d'équipe. Alors, pourquoi si effectivement on permet à un Grand Maître en fin de mandat, d'être élu comme Grand Maître et de continuer un mandat normal de 3 ans, pourquoi est-ce que cette mesure-là n'intéresse pas également les Grands Officiers de la Grande Loge de France ? Voilà ma question, car elle m'apparaît capitale si effectivement, nous voulons une continuité politique qui me paraît aujourd'hui indispensable. J'ai dit mes Frères.

**T.: R.: G.: M.:**

Je te remercie de tes remarques Très Respectable Grand Maître Honoris Causa.

Je donne la parole au Très Respectable Frère Jean-Claude Hertz, Grand Chancelier, pour ses communications.

### **Communications du Grand Chancelier**

**T.:R.:F.: Jean-Claude Hertz**

Très Respectable Grand Maître, Passés Grands Maîtres, Grands Maîtres Honoris causa, Très Respectables Frères et vous tous mes Frères Députés

Permettez-moi de vous présenter l'activité de la Grande Chancellerie depuis le dernier Convent jusqu'à aujourd'hui, c'est-à-dire en fait 4 mois d'activité effective. Depuis le renouvellement de l'Équipe au mois de juin dernier, la composition en est la suivante :

Le nouveau Grand Chancelier adjoint Christian Lecomte qui trouve ses marques commence à s'occuper des pays hispaniques et de certains de l'Est.

Le Grand Chancelier Adjoint Michel Laloue continue ses efforts vers l'Afrique et l'Italie

Le Grand Chancelier Adjoint Jean-Pierre Velleyen continue son action en Asie et Extrême Orient.

Le nouveau Grand Chancelier Adjoint Pierre Notton commence une mission de liaison entre le Congrès Ile de France - Outre Mer - Orient Eloignés et la Chancellerie.

L'ensemble étant naturellement coordonné et dirigé par le Grand Chancelier.

L'équipe ainsi constituée comme je vous l'avais annoncé lors du Convent continue son activité de fond à savoir pas nécessairement de traités quoique des discussions soient en cours, mais surtout des contacts entre Frères, des relations entre Loges... ce qui conduit à des possibilités de contacts entre Frères d'Obédiences très diverses.

Comme vous le savez la base de données continue de s'amplifier. Lors du Convent 2007, je vous avais donné les chiffres suivants : 41 pays incorporant 62 Obédiences. Nous en sommes maintenant à 44 pays incorporant 67 Obédiences.

Venons-en aux actions :

Vous avez pu vous rendre compte des actions au travers du Journal de la Grande Loge de France dont chaque numéro nous a permis de faire des comptes rendus de visites, de voyages, de contacts. Ainsi :

Visite officielle aux USA où comme d'habitude les honneurs rendus à la Grande Loge de France sont somptueux.

Visite en Angleterre pour signer le traité avec la Grande Loge d'York.

Visite au Maroc où nous avons été reçus par les deux Obédiences, symbole du dynamisme maçonnique marocain. À cette occasion nous avons assisté à la clôture du Convent de l'une la Grande Loge du Maroc et au jumelage d'une loge de la Grande Loge de France avec une loge de la Grande Loge Unie du Maroc d'autre part, ainsi qu'à une planche de votre serviteur dans également une loge de la Grande Loge Unie du Maroc.

Activité soutenue auprès des Grands Loges Unies d'Europe qui bientôt vont regrouper 15 à 17 Obédiences avec également des projets en Afrique et dans l'Océan Indien.

Voyage au Gabon pour la clôture de leur Convent.

Voyage au Congo pour l'installation de la nouvelle loge de Pointe Noire.

Voyage en Roumanie pour visiter la Grande Loge Nationale de Roumanie.

Voyage au Sénégal pour clarifier certains problèmes locaux.

Visites à Puteaux des Obédiences suivantes : Grand Orient du Congo/Kinshasa ; la Grande Loge Massoneria Italiana, la Grande Loge Ibérique Unie, la Grande Loge des

Cèdres du Liban, la Grande Loge Symbolique du Gabon, le Grand Orient de Hongrie, la Grande Loge Symbolique du Gabon.

Visites également dans différents endroits de l'hexagone de Frères Tchèques et Roumains.

Déplacements de Frères en visite organisée aux USA, en Tchéquie, avec les comptes rendus afférents qui sont parus ou vont paraître dans le journal.

Mais ceci mes Frères n'est que la partie visible de l'iceberg. En effet de nombreuses discussions et études sont en cours en ce qui concerne des pays soit limitrophes soit éloignés, et qui pourraient nous permettre d'accroître encore notre notoriété.

Citons l'Espagne où la situation semble s'améliorer et où nous pourrions avoir l'espoir d'être de nouveau en relation officielle avec de nombreux Frères même des ex-réguliers, citons également l'Italie où de même des ex-réguliers sont demandeurs.

De façon plus lointaine mais tout aussi réjouissante nos contacts avec le Mexique nous permettent d'augurer une nouvelle relation avec ce pays, de même le Costa Rica sans oublier une reprise importante avec le Paraguay où les relations s'étaient quelque peu éloignées. Enfin un pays important fait de petits pas, il s'agit de l'Argentine, mais ceci demandera du temps pour prendre corps si cela est possible. La Maçonnerie a tout son temps, mais ce qui est sur c'est qu'un mouvement est en route. Le cheminement est long, mais l'Espoir est au bout.

Enfin mes Frères nous n'avons pas oublié nos Frères de Lituanie qui vont avec leur 3<sup>e</sup> Loge afin de pouvoir créer leur Obédience et je vais vous en parler juste à la fin de mon propos, ainsi que nous suivons de façon constante nos loges de Thaïlande, du Cambodge, et du Canada.

Voilà mes Frères ce qu'en quatre mois la Grande Chancellerie a fait ce dans la continuité des années précédentes et dans l'optique de la progression de la notoriété de la Grande Loge de France et de son Rite.

Vous pouvez vous rendre compte ainsi du rayonnement de plus en plus important de notre Obédience, de notre rite qui est celui qui est le plus apte à s'intégrer dans les coutumes dans les usages et les civilisations de tous les continents car il respecte la personne humaine sans interférer dans ses pensées intimes mais lui ouvre un champ de réflexion qui lui permet de cheminer et de continuer la route. J'ai dit.

**T.: R.: G.: M.:**

Très Respectable Frère Jean-Claude, merci pour ta conclusion qui souligne que le Rite Écossais Ancien et Accepté permet en effet à des hommes de sensibilité et de

cultures différentes de se réunir autour d'un idéal et d'un projet commun sans contraindre quiconque à entrer dans une idéologie ou une religion particulière.

Mes Très Chers Frères, des questions ou des remarques ?

Oui mon Frère, je t'en prie.

**T.: C.: F.: Amando Hurtado Juarez, R.: L.: Genesis n°1202 Or.: de Madrid**

Très Respectable Grand Maître, Très Chers Frères à l'Orient et vous tous mes Chers Frères Députés. Mon intention cette fois-ci, c'est de vous dire « Au revoir ». Après 12 ans d'avoir eu l'honneur de partager votre compagnie et d'être un Député espagnol parmi vous, j'ai le plaisir de vous annoncer que le propos pour lequel la Respectable Loge Génésis n°1202 à l'Orient de Madrid au sein de la Grande Loge de France a été créée, c'est pour aboutir à la création éventuelle (nous avons entendu) d'une Grande Loge espagnole qui soit dans la ligne et sur le pas historique de la Grande Loge de France, sans oublier naturellement la tradition espagnole dans la mesure où elle est régulière. Vous avez entendu dire qu'il y a des régulières qui vont mal, moi je suis un de ces régulières qui vont s'ingérer. Puisque j'ai été élu Grand Chancelier de cette nouvelle Obédience, je vous dis « Au revoir mes Frères, merci beaucoup pour toute votre collaboration et spécialement aux Frères qui ont fait partie du Conseil Fédéral et je vous dis, je suis à votre disposition, mais en temps que Député, je ne pourrais pas agir parce que c'est incompatible donc je resterai toujours dans la Grande Loge de France, la Loge de Madrid restera Grande Loge de France, tout le temps que possible parce que les aventures en Espagne des fois, il faut attendre. Il faut attendre le résultat. On attendra deux ans peut-être voir si ça colle. Et si c'est comme ça, la Loge Génésis s'intégrera dans la nouvelle Obédience. Sinon nous resterons Grande Loge de France à perpétuité et vous ne vous débarrasserez par de nous malheureusement.

**T.: R.: G.: M.:**

Merci mon Très Cher Frère Amando, merci. S'il n'y a plus de questions ou de remarques particulières, mes Très Chers Frères, nous nous retrouvons dans ces lieux dans deux heures précises.

**14 heures 30**

**Reprise des Travaux en Tenue de Grande Loge.**

**T.: R.: G.: M.:**

Prenez place mes Frères.

Mes Très Chers Frères. Après avoir entendu les différents comptes rendus de ce matin, nous avons terminé par celui du Très Respectable Jean-Claude Hertz, Grand

# CONVENT 6008

## COMPTE RENDU OFFICIEL DES TRAVAUX

### SOMMAIRE

#### RESUME

#### des communications et décisions de la Tenue de Grande Loge et du Convent 6008.....

7

#### VENDREDI 13 JUIIN 6008 (matin)

##### Tenue de Grande Loge

Reprise des Travaux .....	37
R.L. excusées.....	38
T.C.F. passés à l'Orient Éternel.....	39
Allocution du T.R.G.M. Alain Graesel .....	45
Rapport de la commission de Contrôle des Pouvoirs .....	56
Affaires administratives .....	59
Élection du Rapporteur de la Question à l'Étude des Loges .....	64
Élection du Président du Convent .....	65

##### Convent

Adoption de l'Ordre du jour du Convent.....	69
Communications du Grand Orateur Henri Hauterville.....	71
<b>Assemblée Générale Ordinaire du Musée – Archives – Bibliothèque</b>	
Rapport d'activités par le Secrétaire Général du MAB .....	78
Communications du Délégué du Grand Maître auprès du MAB.....	81
Présentation des Bilans et du budget du MAB .....	84
Élection des membres de l'association MAB .....	98

#### VENDREDI 13 JUIIN 6008 (après-midi)

##### Activités de la Grande Loge de France

Test des Boîtiers .....	100
Propositions et discussions sur les moyens de vote.....	101
Rapport de la Commission de Modification de la Constitution et des Règlements Généraux .....	109

## **Rapport du Grand Chancelier T.R.F. Jean-Claude Hertz**

Très Cher Frère Président, Très Respectables Frères qui siégez à l'Orient et vous tous mes T.C.F. Députés.

3ans déjà !!!

Il y a 3 ans, je me présentais devant vous ou vos prédécesseurs et je vous annonçais : « je m'engage à faire en sorte que notre Obédience remplisse encore plus profondément au moyen des outils que lui donne le REAA, sa mission d'élever les hommes et d'élever l'humanité » et vous m'avez élu Conseiller Fédéral et Grand Chancelier Adjoint.

Il y a 2 ans, je vous avais dit et promis de faire en sorte que tous les Frères de la GLDF puissent, lorsqu'ils se déplacent, et, s'ils le souhaitent, trouver un accueil fraternel quelle que soit la contrée dans laquelle ils se rendent et vous m'avez élu Grand Chancelier.

L'an passé mon programme débutait par 2007/2008 cette année sera une année d'extériorisation se basant sur des Obédiences choisies et des participations aux événements mondiaux de la Maçonnerie c'est-à-dire ouverture de la GLDF et vous m'avez réélu.

Alors qu'en est il maintenant ?

Vous avez au cours de ces dernières années pu vous rendre compte de l'activité de l'équipe de la Grande Chancellerie et ce dans les nombreux articles parus dans le journal de la GLDF depuis trois ans.

Équipe, je parle bien de l'équipe de la Chancellerie, elle est constituée de Michel Laloue, Jean-Pierre Velleyen, Pierre Notton, et Christian Lecomte qui est actuellement hospitalisé et sans oublier Catherine Lissouck au secrétariat sans qui beaucoup de choses ne seraient pas possible.

L'équipe a pris comme ligne de conduite le rayonnement de la GLDF à travers le monde.

Nous n'avons pas cherché à signer des traités outre mesure, mais plutôt à nouer et à renouer des relations efficaces, soit de façon épistolaire, téléphonique, soit par des déplacements de notre part, soit par les visites des Frères auprès de nos Loges ou de nous-mêmes. Années de Consolidation et de Rayonnement, je ne le dirai jamais assez.

Je rappellerais quand même quelques faits :

Traités avec : la Grande Loge Bolivarienne du Venezuela, la Grande Loge Unie du Maroc, la Grande Loge of Old England (York).

Allumage des Feux de Loges : en Nouvelle Calédonie, Israël, Lituanie, au Congo, une troisième appelée « Lux mea Lex » dont vous venez d'approuver la création au Sénégal. Elle sera allumée en début d'année Maçonnique prochaine, ainsi que la création d'un Triangle à Sally toujours au Sénégal.

Nous avons également et ce n'est pas la moindre de nos actions, procédé à leur demande à des séances d'instructions aux 3 degrés auprès de Loges en Lettonie, Lituanie, Congo, Roumanie, Serbie, Indes...

Notre Base de données qui comportait quelque 75 Obédiences au moment de la dernière TGL s'est considérablement renforcée à savoir : Relations Fraternelles ou Amicales ou extra-régulières avec environ 103 Obédiences représentant quelque 87 états ou pays ; à ceci s'ajoutent les pays où la GLDF possède ses propres Loges.

Je ne vous ferai pas l'injure de répéter les actions décrites dans le journal, je rappellerais simplement :

- En Amérique du Sud, nous renforçons nos liens que ce soit au Venezuela, en Uruguay, au Paraguay, au Pérou, en Argentine (pourtant pays dit régulier) au Brésil ou nos Frères de Guyane interviennent très souvent et nos contacts avec les différentes Obédiences se font de plus en plus fréquents.

- En Amérique Centrale, nos liens étroits avec le Mexique se renforcent et se concrétiseront dans différents États. Cuba, Haïti nous accueillent de plus en plus.

- En Amérique du Nord la situation est plus délicate du fait de l'emprise « Régulière », qui est plus importante que d'aucuns pourraient le faire croire, mais dans plusieurs États du Sud notre idéal se fait jour et nous commençons à pouvoir avec toutes précautions d'usage et avec l'information préalable de la Grande Chancellerie à pouvoir être reçus. Ces possibilités devraient être confirmées durant le Convent de Georgie où de nombreuses rencontres en ce sens sont prévues et dont cette année a vu le jumelage d'une Loge d'Atlanta avec une des nôtres de Lyon.

Le Canada reprend force et vigueur, malgré des difficultés de personnes.

- Venons-en à l'Extrême Orient où nos 2 Loges formées à partir principalement d'expatriés nous causent quelques tracas existentiels qui devraient se résoudre dans les prochains mois et nous comptons augmenter notre présence dans ces Orientes lointains.

Nous avons des contacts assez proches avec des Frères en Chine (Pékin) en Australie (Sydney), et au Japon (Tokyo) où nous pouvons être reçus dans différentes structures.

Plus proches de nous, l'Inde continue sa progression et ce sont bientôt une vingtaine de Loges réparties principalement dans le Sud et le Sud-est que nous pouvons visiter. Les Frères passent progressivement au REAA. Nous participons activement à leur développement, et d'ailleurs lors de leur tenue de mai à laquelle j'ai assisté avec nos Frères de Maurice, avec comme chef de délégation notre ancien Conseiller Fédéral Vijay Dwarka qui œuvre remarquablement dans cette partie du monde, nous avons procédé à des séances d'instruction.

- L'Océan Indien nous donne donc toute satisfaction et la progression du REAA est constante de sorte que la GLDF rayonne dans cette partie du Globe.

- Continuons notre tour et arrivons en Afrique là où notre GLDF est l'Obédience majeure.

Que ce soit au Bénin, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Congo, au Togo, au Gabon, ainsi qu'au Sénégal, nous sommes chez nous à telle enseigne que lorsqu'il s'agit de Tenues communes entre elles au REAA ces Obédiences n'admettent que la GLDF comme Obédience extra.

Notre participation aux REHFRAM est effective et demandée. Ceci transparait dans l'optique très probable de création d'Obédiences Nationales avec notre aide ce dont je parlerai plus tard.

– Au Maroc, les deux Obédiences continuent leur expansion avec des fortunes diverses.

– Enfin l'Europe ou les situations sont très volatiles. Dans la plupart des pays nous avons des contacts soit étroits soit au moyen de canaux discrets.

L'Italie est en cours de rapprochement des obédiences et, nous pourrions espérer qu'un jour l'Espagne prendra le même chemin le temps passant et les passions individuelles aussi. Les pays ex rideau de fer, Lettonie, Lituanie, Roumanie, Serbie, Tchéquie, Hongrie, se rapprochent de plus en plus de nous par des jumelages et des séances d'instructions.

Ici aussi notre participation au GLUDE est des plus influentes et a permis des rapprochements effectifs entre diverses Grandes Loges européennes, comme vous le constaterez ultérieurement.

Voilà ce qu'en peu de mots je puis vous dire sur 3 ans d'action, de succès et de difficultés aussi.

Pour terminer je voudrais remercier toute l'équipe de la Chancellerie qui a permis d'agrandir le champ de rayonnement de notre Obédience et qui en quelques années a fait passer l'assistance à notre Convent de 28 délégations à plus de 40 effectives sans compter les excusées, et, dans la foulée je voudrais vous annoncer quelques nouvelles :

Tout d'abord nous sommes au centre de discussions qui devraient normalement se traduire pour la TGL de Décembre par la Proposition de Traités d'Amitié avec des Obédiences Européennes, et, Américaines.

La prochaine TGL verra la régularisation effective de notre 2e Loge en Lituanie, création qui fut quelque peu précipitée car sans documents administratifs et c'est avec l'aide de nos Frères Lituaniens venus tout exprès que nous avons pu solutionner cette affaire.

La création prochaine d'une nouvelle Loge au Congo Brazzaville qui portera le titre distinctif de Christian Rempp en hommage à mon prédécesseur. Ceci préfigure pour dans les années 2010 environ la création d'une Obédience Nationale.

Nos Loges du Togo ont pris acte de la proposition de la GLDF de se créer en Obédience Nationale et à cet effet nous venons d'engager les discussions.

Enfin, le Conseil Fédéral ayant donné son accord pour un traité de reconnaissance et d'Amitié avec le G.O. du Congo Kinshasa du REAA leur permettant ainsi de pouvoir

travailler avec nos Loges du Congo Brazzaville, traité dont le Grand Orateur vous proposera la ratification dans ses réquisitions.

Également mes Frères vous assisterez si vous êtes présents dimanche matin à : La signature d'un traité d'Amitié entre la Grande Loge de l'Inde du Sud et la Grande Loge d'York. Ces deux Obédiences ayant choisi la Grande Loge de France comme parrainage.

À la présence d'une Obédience importante, par le pays qu'elle représente, il s'agit de la Grande Loge Indépendante de Russie.

Et mes Frères je vous demanderais d'être tous présents demain à midi car une fois n'est pas coutume nous recevrons ès qualités en travaux du Convent la délégation de la Gde Loge Prince Hall de Georgie.

Mes Frères, je vous demande de bien vouloir m'excuser d'avoir pris beaucoup de votre temps mais je suis sûr que vous comprenez que cela en valait la peine.

J'ai dit

### **T.C.F. Prés.**

Mes Frères Députés y a-t-il des interventions ?

### **T.C.F. Christian Virgoulay, R.L. « Hamsa – la Voie du Siam » n° 1373 Or. de Bangkok**

Pourquoi je prends aujourd'hui la parole, c'est pour parler du sud-est asiatique car la Grande Loge de France a eu une présence jusqu'en 1954 par la Loge « l'Étoile du sud » qui était à l'Orient de Saïgon, et nous nous allons lancer un défi, le défi de recréer une Loge de la Grande Loge de France à Bangkok, avec des Frères de plusieurs Obédiences.

Je vous demande mes Frères Députés d'apporter la plus grande attention à la création de cet atelier de façon à ce qu'il soit pérennisé. Pourquoi ? Parce que nous sommes dans un pays non francophone, où il y a des susceptibilités importantes surtout vis-à-vis des Francs-Maçons français.

Je souhaite que cette assemblée connaisse bien les problèmes rencontrés. Il faut nous aider sur le plan administratif et sur le plan financier. Car évidemment, initier des Frères Thaïlandais dont la moyenne des salaires est largement inférieure à celle des Français, pose un problème pour pouvoir les initier par rapport aux capitations.

De même je pose une question : Qu'en est-il effectivement de la création d'un Triangle d'une nouvelle Loge à ChiangMai, sachant que cette Loge pourrait poser des problèmes quant à l'organisation de la Franc-maçonnerie du REAA en Thaïlande. Vénérables Maîtres je vous remercie.

**T.C.F. Prés.**

Je te remercie mon Frère.

**T.R.F. G. Chanc.**

Mon Frère je te répondrai simplement qu'actuellement nous avons trois Conseillers Fédéraux qui s'occupent de ce cas et je pense qu'au mois de septembre nous aurons pris une décision. Au sujet des capitations, je tiens à te rassurer nous en avons parlé avec le Grand Trésorier.

**T.C.F. Prés.**

Mon Frère tu as la parole

**T.C.F. Alain Huvet, R.L. « Les Neuf Sœurs » n° 447 Or. de Paris**

Très Cher Frère Président, je suis très étonné de la réponse que je viens d'entendre de la part du Grand Chancelier.

En effet la Loge « Les Neuf Sœurs » a soutenu l'espoir des Frères de ChiangMai de créer une Loge. L'un des Frères co-fondateur et un peu la caution morale de cette équipe, le Frère Maurice Noyer, a rencontré de telles difficultés et c'est entendu opposer de tels arguments qu'il a décidé de faire appel à une autre Obédience et a finalement opté pour le Droit Humain en disant que parmi les francophones, il y avait notamment des femmes professeurs de français qu'il espérait intégrer dans sa Loge et que la Franc-maçonnerie mixte lui offrirait plus de possibilité. Je tiens à souligner que rien n'a été fait pour encourager et développer la possibilité d'avoir une Loge à ChiangMai.

**T.C.F. Prés.**

Mon Frère Premier Surveillant.

**T.R.F. G.M. Adjt.**

Le silence règne.

**T.C.F. Prés.**

Mon Frère Orateur

**T.R.F. G.Orat.**

Mes Frères nous allons faire deux votes séparés, le premier sur l'adoption du rapport du Grand Chancelier, le deuxième concernant le traité d'amitié avec la Grande Loge du Congo Kinshasa. Nous allons voter selon les mêmes modalités et je vous remercie mes Frères pour votre bonne collaboration.

Tout d'abord sur le rapport du Grand Chancelier, mon avis est favorable à l'adoption de ce rapport.

Ceux qui sont d'accord avec mes conclusions appuieront sur la touche 1, ceux qui sont contre, appuieront sur la touche 2.

**T.C.F. Prés.**

Mes Frères à mon coup de maillet, vous votez.

**T.R.F. G.Orat.**

Les résultats sont les suivants.

Oui : 446 voix 83,5 %

Non : 88 voix 16,5 %

**Le rapport du Grand Chancelier est adopté.**

**T.R.F. G.Orat.**

Nous allons donc passer, mes Frères au deuxième vote qui concerne le traité d'amitié avec le Congo Kinshasa.

Mes conclusions sont favorables pour ce traité d'amitié.

Ceux qui sont d'accord avec mes conclusions appuieront sur la touche 1, ceux qui sont contre, appuieront sur la touche 2.

**T.C.F. Prés.**

Mes Frères à mon coup de maillet, vous votez.

**T.R.F. G.Orat.**

Les résultats sont les suivants.

Oui : 475 voix 90,5 %

Non : 50 voix 9,5 %

***Le traité d'amitié avec le Congo Kinshasa est adopté.***

**T.C.F. Prés.**

Je donne maintenant la parole T.R.F. Grand Hospitalier pour son rapport.



FRANCS-MAÇONS DE RITE ÉCOSSAIS ANCIEN ET ACCEPTÉ  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

# TENUE DE GRANDE LOGE

## 6008

Grimaldi et le Très Respectable Grand Orateur, elle a été approuvée par le Conseil Fédéral et a été également approuvée par plus de 10 Loges de la Fédération, d'une part au sein du Congrès Île de France, Outremer, Orientés Éloignés et d'autre part au sein du Congrès de la Région Nord Picardie.

Il s'agit pour cette proposition de modification de l'article 27 de régler enfin le problème des Frères dépendants physiquement ou psychiquement.

En ce qui concerne la suite donnée aux vœux, notre dernier Convent, dans le cadre qui fut le sien, n'avait pu entendre les vœux en provenance des différentes Régions, c'est la raison pour laquelle il en sera donné connaissance lors du Moment conventuel de cette journée de travail.

Je voudrais également, pour terminer cette première partie, attirer votre attention, et à travers celle-ci l'attention des Vénérables Maîtres de nos Respectables Loges, concernant certains points.

Il est éminemment souhaitable de respecter nos propres procédures que ce soit pour les initiations de profanes ou que ce soit pour les radiations pour défaut de paiement des capitations. Les délais dans ce cas sont très précis et doivent être strictement respectés notamment pour les radiations, le non-respect de ces délais étant souvent préjudiciable.

Le Séminaire des Vénérables Maîtres, dont le Grand Maître vous a parlé dans son discours d'introduction, qui s'est tenu il y a quelques semaines, a été l'occasion d'un dialogue très enrichissant. Deux types de sujets ont quasi exclusivement retenu l'attention de l'atelier dont j'avais la responsabilité. Nombre de Loges souhaitent inclure dans leur Règlement Intérieur, conformément à la possibilité qui leur est offerte par l'article 101 de nos Règlements Généraux, des dispositions permettant d'exclure des Frères pour défaut d'assiduité. Il convient, à ce titre, d'éviter tout laxisme bien entendu, mais il convient également d'éviter toute disposition plus contraignante à mon sens que l'assiduité minimale exigée par l'article 81 bis des Règlements Généraux pour être électeur et éligible.

Le deuxième sujet est celui du statut associatif de nos Loges. Rappelle simplement que pour faciliter la gestion administrative et financière il est souhaitable de se structurer en association Loi 1901, mais rappelons également qu'une Loge maçonnique est déjà une association de fait, avec les droits et devoirs qui incombent à toute association, dans le respect des Lois de la République.

Il convient donc d'assurer la coordination indispensable entre le fonctionnement de la Loge et le fonctionnement de l'association Loi 1901, sans aucune distorsion entre ces deux structures.

Il m'est apparu nécessaire, après les nombreuses discussions que nous avons eues avec les Vénérables Maîtres lors de ce séminaire, de vous proposer, pour le prochain Convent, un modèle général de statuts d'une association Loi 1901 établi en corrélation avec les caractéristiques d'une Loge de la Fédération.

Enfin, pour clore cette première partie, je souhaiterais rappeler les dispositions générales concernant la communication des Loges vis-à-vis de l'extérieur et notamment celles de l'article 196 bis des Règlements Généraux qui précisent que tout envoi, correspondances et communications, celles qui concernent la Fédération, sont uniquement adressés à la Grande Loge de France à l'attention du Grand Secrétariat.

J'aurai enfin l'occasion lors du Moment conventuel de ce midi l'occasion de revenir sur les modalités d'organisation et d'autorisation des réunions maçonniques, celles qui sont prévues par l'article 19 de nos Règlements généraux et de vous présenter, lors de la reprise des Travaux de la Tenue de Grande Loge, l'état d'avancement du projet de réforme de notre organisation tel que les Loges l'envisagent. Très Respectable Grand Maître, j'ai dit.

#### TRGM

Merci TRF Grand Orateur.

Je donne la parole au Très Respectable Frère Michel Laloue, Grand Chancelier, pour ses communications.

#### Communications du Grand Chancelier Le TRF Michel Laloue

Très Respectable Grand Maître, Anciens Grands Maîtres, Grands Maîtres Honoris Causa, Très Respectables Frères du Conseil Fédéral et vous tous mes Très Chers Députés, voici le rapport d'activités de la Grande Chancellerie pour cette première période. C'est tout d'abord un travail d'équipe, où nous avons avec mes adjoints, Noël Wahuzue de Nouméa, chargé de l'océan Indien et du Pacifique, Jacques Jubent de la Martinique qui s'occupe de l'Amérique du Nord, du Sud, et des Caraïbes, Maurice Lévy et Christian Lecomte pour l'Europe, et moi-même, avec le concours de notre Très Respectable Grand Maître put mettre en place une politique de rapprochement avec des Obédiences travaillant au Rite Écossais Ancien et Accepté.

Je me suis rendu dans divers endroits pour représenter la Grande Loge de France et en particulier récemment à Naples où c'est tenu la première grande réunion des Obédiences du Rite Écossais Ancien et Accepté.

Etaient représentées :

- La Grande Loge Maçonnique Générale Italienne organisatrice
- La Grande Loge de Serbie
- La Grande Loge de Roumanie
- La grande Loge des Pays Tchèques
- La Grande Loge Unie du Maroc
- La Grande Loge Nationale du Portugal
- La Grande Loge du Paraguay
- La Grande Loge Confédérée d'Espagne

Toutes les obédiences qui voudront adhérer devront s'engager à respecter les Lands Marks et différents critères de régularité. La prochaine réunion internationale aura lieu à Paris en 2009

En même temps s'est créée sous l'Egide de la Grande Loge de Roumanie, la Grande Loge de Moldavie.

Le Très Respectable Frère Maurice Levy s'est rendu à Lisbonne pour représenter notre Obédience, lors de l'installation du Grand Maître du Grand Orient du Portugal.

Nous avons participé le 11 octobre dernier, avec l'aide du Très Respectable Frère Jean Erceau, à la création de la Grande Loge Unie de Russie travaillant au Rite Écossais Ancien et Accepté, avec laquelle nous entretenons des rapports privilégiés et qui a demandé à la Grande Loge de France de lui attribuer une patente du Rite Écossais Ancien et Accepté. Patente qui a été votée à l'unanimité par le Conseil Fédéral, et qui leur sera remise officiellement ce soir à l'issue de notre Tenue de Grande Loge.

Cette Obédience représente une douzaine de Loges pour un total d'environ 200 Frères. Comme vous pouvez le constater, mes Très Chers Frères, l'Europe bouge et la Grande Loge de France représente, pour beaucoup de Frères et d'Obédiences, la référence au point de vue de la régularité du Rite Écossais Ancien et Accepté.

Nous avons également en prévision, une demande de triangle, au sud de l'Espagne à Malaga, par des Frères Franco-Espagnol qui sont dans un désert maçonnique exploité à l'heure actuelle par le Grand Orient.

Le 6 décembre, je me suis rendu au Sénégal pour allumer les Feux d'une nouvelle Loge « Lux Mea Lex » à l'orient de Dakar, tandis que le triangle de Saly pour lequel vous aviez voté au dernier Convent et qui comportait 3 Frères, en comporte maintenant 7. Comme quoi, ils progressent.

Les nouvelles des États-Unis d'Amérique sont excellentes.

Le lundi 8 décembre, réception par le Grand Maître de la Grande Loge Prince Hall de Caroline du Sud pour le traité d'amitié et de reconnaissance qui a été signé le lendemain en présence des Grands Maîtres : Le Prince Hall de Floride, des États de Washington DC, du Maryland, de Géorgie et de Caroline du Nord ainsi que du Président de la conférence des Grands Maîtres de Prince Hall pour les USA.

Un accent particulier a été mis sur l'importance des Frères Français pour la poursuite des relations France - Amérique qui ne pourra aller qu'en s'amplifiant.

En Afrique, j'ai participé à la clôture du Convent du Gabon et je me suis fait représenter au Cameroun et au Convent du Grand Orient du Congo Brazzaville. Une nouvelle Loge portant le titre distinctif de notre Regretté Frère Grand Chancelier parti prématurément pour l'orient éternel « Christian Rempp » dont vous avez voté tout à l'heure la patente, verra le jour donc le premier trimestre 2009 à Brazzaville.

Un triangle a également été voté à Dolisie, troisième ville du Congo. Parallèlement, nous avons envisagé un traité d'amitié en accord total avec nos Frères de Brazzaville, avec les loges du Congo Kinshasa, qui veulent travailler au Rite Écossais Ancien et Accepté et qui n'ont que le fleuve à traverser pour venir à Brazzaville.

Ce traité d'amitié, mes Très Chers Frères, dont je vais vous demander la validation, sera signé avec eux, si vous l'accordez, lors de notre prochain voyage au Congo pour l'allumage des feux de la nouvelle loge.

J'attends une confirmation d'échanges et de possibilités de visites entre nos Loges et celles d'Argentine qui cherchent à harmoniser le Rite Écossais Ancien et Accepté dans leurs Loges.

En Uruguay, les contacts sont alors excellents grâce à un Frère Français de la Grande Loge de France, résidant sur place.

Voici, mes Très Chers Frères, le rapport d'activités de la Grande Chancellerie pour ce premier exercice.

Comme l'a signalé notre Très Respectable Grand Maître en ce qui concerne notre Très Respectable Frère Christian Le Comte qui était adjoint à la Chancellerie, nous ne pouvons que lui souhaiter un prompt rétablissement. J'ai dit Très Respectable Grand Maître.

#### TRGM

Merci, Très Respectable Frère Grand Chancelier.

Je vous passe la parole dans un instant si vous le souhaitez mais je souhaite au préalable vous informer qu'en accord avec le Grand Chancelier, j'ai nommé notre

Frère Antoine Evoundou, Député de la Respectable Loge « Les Disciples de Félix Eboué » au Congo, Délégué pour l'Afrique.

Il connaît remarquablement le continent africain et comme il s'opère actuellement un repositionnement de l'ensemble des Obédiences présentes en Afrique il nous a semblé important que la Grande Loge de France, à travers la présence de ce Délégué, soit sur place pour répondre à toutes sollicitations intéressantes ou pertinentes de Frères qui souhaiteraient se trouver rapidement en contact avec nous.

Ce travail se fera en liaison permanente avec le Grand Chancelier et dans le cadre strict du budget que vous lui avez alloué lors du dernier convent.

#### **TRGM Adjoint**

Plusieurs demandes de parole, Très Respectable Grand Maître.

#### **TCF Marcel Graine, RL910 Thomas Jefferson, Président du Congrès des Loges Île de France-Outremer-Orient Éloignés**

Très Respectable Grand Maître, Dignitaires à l'orient et vous tous mes Très Chers Frères Députés, j'interviens en tant que Président du Congrès des Loges, Île de France, Outremer et Orient Éloignés, pour simplement rebondir sur les propos de notre Très Respectable Frère Michel Laloue, qui a cité la création d'un triangle à Dolisie au Congo, mais nous n'avons pas voté tout à l'heure dans l'ensemble, après les demandes de patentes, nous n'avons pas pris en Tenue de Grande Loge, la décision d'accepter la création de ce triangle, il serait peut-être opportun de régulariser ce petit oubli. J'ai dit Très Respectable Grand Maître.

#### **TRF Grand Orateur**

Très Respectable Grand Maître, si je puis me permettre. Dans le cadre des communications du Grand Chancelier, il est prévu en fait un vote qui est tout à fait certain, et nous attendions la délibération du Congrès de Paris Ile-de-France - Outremer - Orient Éloignés qui s'est tenu hier pour avoir la confirmation et donc il y aura un deuxième vote dans le cadre des communications du Grand Chancelier sur ce point très précis. Je voulais vous rassurer tout de suite.

#### **TCF Jean-Jacques Zambrowski, RL l'Etoile n°1001 à Orient de Paris**

Très Respectable Grand Maître, Dignitaires en orient et vous mes Très Chers Frères Députés, je ne sais pas si j'ai mal compris ou mal entendu, mais j'ai cru entendre que le Conseil Fédéral aurait accepté de délivrer une patente à une Obédience en création en Russie. Et, je m'interrogeais de savoir si c'était le Conseil Fédéral qui était en situation de délivrer cette patente ou si cela devait relever d'une décision du Convent dont je ne me souviens pas qu'elle ait été donnée. J'aimerais juste une décision.

#### **TRF Grand Chancelier**

Mon Très Cher Frère, ce n'est non pas une délivrance de patente mais l'attribution de patente du Rite Écossais Ancien et Accepté et non pas une patente de constitution. C'est la Grande Loge de Russie qui s'est créée le 11 octobre et qui a demandé au Conseil Fédéral, la possibilité de travailler au Rite Écossais Ancien et Accepté, ce qu'ils font déjà depuis leur création car ils travaillent avec des vieux rituels de la Grande Loge de France qu'ils ont traduits en Russe. Mais cette attribution de patente ne se fait que par le Conseil Fédéral.

#### **TRGM**

Le dossier a été préparé par le Très Respectable Frère Jean Erceau qui est absent en ce moment car il est en compagnie des Frères Russes que nous recevrons en fin de Tenue de Grande Loge, pour leur manifester nos sentiments amicaux et leur intégration au sein de la famille du Rite Écossais Ancien et Accepté.

#### **TCF Michel-Guy Feillet, RL Pierre Gassendi n°1231 Orient de Gaubert le Chaffaut**

Très Respectable Grand Maître et vous tous mes Très Chers Frères Députés et Dignitaires, je voulais savoir quelle était la position de la Grande Loge vis-à-vis des événements qui se déroulent dans la Maçonnerie au Cameroun.

#### **TRF Grand Chancelier**

Mes Très Chers Frères, nous avons d'excellentes relations avec la Grande Loge du Cameroun, mais il est évident que les problèmes politiques qui se passent là-bas à l'heure actuelle sont en dehors du contexte maçonnique, et nous attendons nous-même de la part de la Grande Loge du Cameroun d'avoir davantage d'informations sur la suite de ce qui se passe. Mais nous sommes quand même en relation pour, disons, aider si possible les Frères qui sont là-bas.

#### **TCF Michel-Guy Feillet, RL Pierre Gassendi n°1231 Orient de Gaubert le Chaffaut**

Comme on n'a pas idée de ceux qui sont en dissension et ceux qui n'y sont pas, il va peut-être y avoir deux grandes loges de créées. Lesquelles devra-t-on aller voir ?

#### **TRGM**

Mon Frère, tu viens de répondre toi-même à ta question. Car il y a dans le périmètre qui est le nôtre, des phénomènes sur lesquels nous pouvons avoir une influence et des phénomènes sur lesquels nous n'en avons aucune. Nous sommes obligés lorsque nous regardons une situation comme celle là, d'attendre que les éléments de la situation se stabilisent un peu pour savoir quelle position précise nous devons prendre. Or, actuellement, ces éléments ne sont pas stabilisés et il n'est pas encore possible de se prononcer.

**TCF Michel-Guy Feillet, RL Pierre Gassendi n°1231 Orient de Gaubert le Chaffaut**  
Je te remercie Très Respectable Grand Maître.

**TCF Yves Ligouzat, RL n°736 Paix et Liberté Orient de Nîmes**

Très Respectable Grand Maître et vous tous mes Très Chers Frères Députés, juste une question et un souhait, est-il possible d'avoir au niveau de toutes ces Obédiences qui ont été citées par la Grande Chancellerie, un état d'effectifs, de ce que cela représente ? Tout à l'heure, on se posait la question du Grand Prieuré des Gaules, mais quand j'entends parler de la Grande Loge de Moldavie, peut-on savoir ce que cela représente en Frères, en Loges et peut-on avoir cela par Extranet ou par tout moyen. Bien évidemment, c'est un souhait que j'émetts. J'ai dit.

**TRF Grand chancelier**

Bien sûr, Mon Très Cher Frère, la Grande Loge de Roumanie dont je dois rencontrer le Grand Maître demain matin avec le Grand Maître de la Moldavie, nous donnera toutes les informations nécessaires que nous allons mettre sur le site Extranet. Donc pour le moment, c'est une création d'Obédience qui s'est faite sous l'Egide de la Grande Loge de Roumanie. C'était une information que je voulais donner, nous ne sommes pas pour le moment partie-prenante, mais nous attendons voir des explications beaucoup plus précises qui seront évidemment sur extranet.

**TCF Yves Thomas, RL La Démocrate Lochoise n°1220 Orient de Loches**

Très Respectable Grand Maître, Très Respectables Frères Conseillers Fédéraux et vous tous mes Frères Députés, ma question porte sur un pays qui n'a pas été cité depuis de nombreuses années dans le cadre de nos débats concernant la politique extérieure de la Grande Loge de France, j'aimerais connaître l'état actuel des relations de la Grande Loge France et de la Grande Loge de Suisse Alpina. J'ai dit.

**TRF Grand chancelier**

Mon Très Cher Frère, tu dois savoir qu'en Suisse, il y a plusieurs Obédiences : Le Grand Orient de Suisse avec lequel nous entretenons des relations suivies, La Grande Loge de Suisse Alpina qui elle dépend donc de la Maçonnerie « régulière » Anglaise et il y a la Grande Loge de Suisse qui était une dissidente. Pour le moment, en Suisse, le paysage maçonnique est simple, nous entretenons des relations avec les Obédiences qui ne dépendent pas des Anglais.

**TRGM**

Je précise un point. J'ai été sollicité par la loge de recherche de nos Frères suisses pour une intervention sur le Rite Écossais Ancien et Accepté tel qu'il est pratiqué à la Grande Loge de France et j'ai répondu positivement. Je vais y aller en février ou mars.

Mais nos relations avec les Frères suisses ne sont pas des relations officielles ni institutionnelles, mais de maçon à maçon, tout simplement.

**TRF Grand chancelier**

Je pourrai rajouter en ce qui concerne la Grande Loge Suisse Alpina que j'ai eu l'occasion de travailler pendant quelques années en Suisse, étant de la Grande Loge de France, j'étais parfaitement reçu dans les Loges là-bas. Donc, nous n'avons pas ce refus total avec Alpina.

**TCF Pierre-Henri Landrieau, RL Régius n°1222 Orient de Marseille**

Très rapidement, il ne s'agit pas d'une question mais d'une précision. J'ai entendu parler à plusieurs reprises du « Grand Prieuré des Gaules » avec manifestement de nombreuses interrogations. « Le Grand Prieuré des Gaules » a été fondé à partir du Grand Orient de France au début des années 1930 puis a été reçu à l'intérieur de la Grande Loge Nationale Française, qui était alors en fondation, c'est comme cela que le Rite Écossais Rectifié est arrivé en France, qu'il a été hébergé par la Grande Loge Nationale Française jusqu'à il y a peu de temps. Il y a peu de temps, « Le Grand Prieuré des Gaules » a quitté la Grande Loge Nationale Française et est devenu une institution indépendante. Le problème était qu'un Grand Prieuré gère les hauts grades à partir du 4<sup>e</sup> degré du Maître Écossais de Saint André du Régime Écossais Rectifié, il leur fallait donc pouvoir quand même continuer à fonctionner avec des loges bleues c'est pour cela que vous avez des Loges bleues du Grand Prieuré des Gaules qui fonctionnent à l'extérieur maintenant de la Grande Loge Nationale Française et parfois dans nos institutions et dans nos locaux, c'est donc loin d'être une micro-Obédience mais bien au contraire une institution tout à fait historique plus que respectable et très intéressante. J'ai dit Très Respectable Grand Maître.

**TRGM**

Merci mon Frère. Nous allons passer maintenant au traité d'amitié.

**TCF Yves Thomas, RL La Démocrate Lochoise n°1220 Orient de Loches**

Si tu le permets Très Respectable Grand Maître, je voudrais vous rappeler mes Très Chers Frères, que le Passé Grand Chancelier Jean-Claude Hertz et moi-même avons mis en place un fichier sur le monde entier. Ce fichier n'est pas sur Extranet. Vous devez me le demander. Si vous voyagez, n'hésitez pas à me le demander et je vous donnerais systématiquement, le nom, et les adresses, les contacts dans certains pays où vous pouvez prendre contact avec ces Frères. Ils ne vous recevront peut-être pas en loge suivant leur obédience, mais ce sont des noms de Frères qui vous recevront avec qui vous pourrez discuter et échanger. Voilà ce que je voulais dire.

**TRGM**

Il est question à présent du traité d'amitié entre la Grande Loge de France et le Grand Orient du Congo Kinshasa.

**Traité d'amitié entre la Grande Loge de France  
et le Grand Orient du Congo Kinshasa**

**TRF Grand Orateur**

Bien Très Respectable Grand Maître et vous tous Vénérables Maîtres, mes Très Chers Frères Députés, dans le cours des communications du Grand Chancelier, il y a donc deux documents à voter. Le premier concerne le traité d'amitié qui a été proposé entre la Grande Loge de France et le Grand Orient du Congo Kinshasa.

Je vous demande de voter favorablement et d'appuyer sur la touche 1 si vous adoptez mes conclusions, pour la conclusion de ce traité d'amitié.

**TRGM**

À mon coup de maillet, mes Frères.

**TRF Grand Orateur**

La conclusion du Traité d'amitié entre la Grande Loge de France et le Grand Orient du Congo Kinshasa est donc approuvée par

<b>Oui</b>	<b>640 voix</b>	<b>95,29 %</b>
<b>Non</b>	<b>32 voix</b>	<b>4,71 %</b>

**Création d'un triangle à l'orient de Dolisie au Congo Brazzaville**

**TRF Grand Orateur**

Et bien mes Frères, nous allons passer à un deuxième vote concernant la création d'un triangle à l'orient de Dolisie au Congo Brazzaville. Nous disposons pour ce deuxième vote de l'avis favorable du Conseil Fédéral en date du 19 décembre 2008 et de l'avis favorable qui vient de nous être confirmé par le Très Cher Frère Marcel Graine du Congrès Ile-de-France – Outre-Mer – Orientés éloignés en date également du 19 décembre 2008. Je vous propose donc de voter favorablement pour la création de ce triangle à l'orient de Dolisie et d'appuyer sur la touche 1.

La création d'un triangle à l'orient de Dolisie est approuvée par

<b>Oui</b>	<b>672 voix</b>	<b>97,53 %</b>
<b>Non</b>	<b>17 voix</b>	<b>2,47 %</b>

**TRGM**

Merci, Très Respectable Frère Grand Orateur.

**TRGM Adjoint**

Très Respectable Grand Maître, une demande de parole sur ma colonne.

**TRGM**

Tu as la parole mon Frère.

**TCF Marcel Pinon, RL Ordre et Soleil n°835 Orient de Joigny**

Je voulais simplement préciser que l'attribution des triangles, n'est pas du ressort de la Grande Loge de France mais exclusivement du Conseil Fédéral, paragraphe 2 alinéas 2. J'ai dit.

**TRGM**

Je donne la parole au Très Respectable Frère Michel Grimaldi, Grand Hospitalier, pour ses communications.

**Communications du Grand Hospitalier  
Le TRF Michel Grimaldi**

Très Respectable Grand Maître, Très Respectables Anciens Grands Maîtres, Très Respectables Grands Maîtres Honoris Causa, Très Respectables Frères Conseillers Fédéraux, mes Très Chers Frères Députés, c'est avec bonheur que depuis quelques mois j'assume la fonction de Grand Hospitalier. Depuis cette prise de fonction nous avons pu œuvrer, au sein de l'Obédience, sur un certain nombre de chantiers. Je dis nous, car c'est un travail d'équipe qui prend forme en collaboration étroite avec les deux Grands Hospitaliers Adjointes, Michel Mazzola et Jean-Michel Fédèle. C'est un véritable chantier qui se construit. Celui-ci commence en Loge, et si l'on parle souvent d'Hospitalier, je dirai qu'elle doit prendre ses racines en premier lieu auprès de chacun de nous. Chaque Frère doit se sentir une âme d'Hospitalier, ce qui permet de renforcer, à l'intérieur de chaque Loge, non seulement l'Amour mais aussi l'Harmonie, en resserrant ainsi les liens qui nous unissent. Et cela en pratiquant une Fraternité d'écoute, de dialogue, de compassion quand il le faut, d'Amour en tout cas. Alors l'Hospitalier me direz-vous ? Comme chaque Frère, il est un maillon mais plus officiel de la chaîne de Solidarité. Son rôle, tout en étant le Messenger de l'Amour Fraternel au sein de sa Loge, est de déceler la peine, la maladie, l'affliction mais aussi la difficulté chez les Frères. Il est l'interlocuteur privilégié du Grand Hospitalier et doit connaître les mécanismes de fonctionnement de la Solidarité au sein de notre Obédience.

Une des premières actions du Grand Hospitalier et de ses Adjointes, est d'informer les Loges sur les structures mises à leur disposition. Cela s'est fait au sein du Séminaire des Vénérables Maîtres mais cela doit se faire aussi au sein de chaque région.

Nous sommes à votre disposition, mes adjointes et moi-même, pour des rencontres régionales d'Hospitaliers. J'ai participé à celle de la Région Paris – Île de France – Outre Mer – Orientés Éloignés le 19 octobre 2008 qui a permis informations et

À la Gloire du Grand Architecte de l'Univers  
**GRANDE LOGE DE FRANCE**

FRANCS-MAÇONS DE RITE ÉCOSSAIS ANCIEN ET ACCEPTÉS

Liberté – Égalité – Fraternité

# CONVENT 6009

COMPTE RENDU DES TRAVAUX  
(Minutes)

## **Rapport du Grand Chancelier le TRF Michel Laloue**

Très Cher Frère Président, Très Respectable Grand Maître, Très Respectables passés Grands Maître, Très Respectables Grands Maître Honoris Causa, mes Très Chers Frères Conseillers Fédéraux et vous tous mes très Chers Frères Députés.

Comme vous le savez, comme tous les Grands Offices, la Chancellerie est un travail avant tout d'équipe, que j'ai mené avec mes adjoints :

Noël Wahuzue de Nouméa, chargé de l'océan Indien et du Pacifique.

Jacques Jubenot de Martinique, pour l'Amérique du Nord, du Sud et Caraïbes

Maurice Lévy et moi-même pour l'Europe et l'Afrique.

J'ai représenté le Grand Maître à différents Convents, au Gabon en Roumanie et récemment en Inde du Sud.

En Novembre, à Naples, nous avons créé la première réunion des Obédiences qui ne travaillent qu'au REAA.

Étaient présentes : la grande Loge organisatrice, La Grande Loge Maçonnique Générale Italienne à Naples, La Grande Loge de Serbie, La Grande Loge de Roumanie, La Grande Loge des pays Tchèques, La Grande Loge Unie du Maroc, La Grande Loge Nationale du Portugal.

S'étaient excusées, mais participent avec nous aux travaux : La Grande Loge du Paraguay et la Grande Loge Confédérée d'Espagne.

C'est la Grande Loge de France qui a été choisie pour organiser la prochaine réunion qui aura lieu avant la Tenue de Grande Loge au mois de décembre.

En même temps, sous l'égide de la Grande Loge de Roumanie, s'est créée la Grande Loge de Moldavie qui sera présente dimanche d'ailleurs à la Cérémonie de clôture du Convent.

Nous avons aussi aidé à la création de la Grande Loge Unie de Russie, à qui nous avons donné une patente du REAA, que vous aviez votée, que nous avons remis à l'issue de la Tenue de Grande Loge au mois de Décembre et pour qui le Conseil Fédéral vient de voter un Traité d'Amitié.

Le 6 décembre, je suis allé à Dakar allumer, comme vous l'a dit le Grand Secrétaire, les Feux de la Loge « Lux Mea Lex ». Il faut vous dire Mes Très Chers Frères, qu'à Dakar, il y avait une Loge depuis 45 ans, ils n'avaient jamais bougé. Il a fallu que je fasse un voyage là-bas pour les aider, et leur dire, vous voyez mes Frères, il faut à tout prix que vous vous réveilliez.

Et non seulement ils se sont réveillés puisqu'ils ont ouvert une deuxième Loge et qu'ils ont un triangle à l'heure actuelle, un triangle Écossais, à Sally, où ils ont commencé à trois, maintenant ils sont 7 et j'espère que dans un avenir très proche nous pourrons aussi ouvrir un Loge dans cette région du Sénégal.

Nous avons également signé un traité d'Amitié avec l'Obédience « Prince Hall » de Caroline du Sud que nous allons recevoir samedi matin, c'est-à-dire demain en fin de matinée, nous les recevrons officiellement.

Je me suis rendu, début février, à Casablanca pour les REHFRAM (Rencontres Fraternelles Humanistes Africaines et Malgaches) qui étaient organisées par la Grande Loge du Maroc.

Alors il est évident que ce jour-là j'ai signé ce que l'on appelle « l'appel de Casablanca » qui n'est que la suite de l'appel de Libreville, de la déclaration de Libreville du 1<sup>er</sup> octobre 1994, qui avait été signée par notre Très Respectable Grand Chancelier, Georges Pissanciel, et celui de Cotonou, du 8 février 1997, qui avait également été entériné.

C'est très simple, cela concerne uniquement les pays africains, qui sont autour de l'Atlantique : Congo, Gabon, Cameroun, Bénin, Togo, Côte d'Ivoire, Sénégal, tous ces pays où il y a eu des présences francophones, et cet appel a été signé par l'ensemble des présents ainsi que les Obédiences françaises qui étaient présentes à Casablanca ce jour-là.

Alors cet appel de Casablanca, en deux mots, il dit quoi : considérant l'impossibilité de régler in abstracto la nécessité de créer une Loge dans un pays sur lequel existe déjà une Obédience, nous devons nous entourer de précautions en créant une commission paritaire de contrôle, de médiation et de soutien. Ils ne veulent pas voir des puissances maçonniques planter des Loges, des Obédiences ou toute autre puissance maçonnique, car là aussi il faut éviter la prolifération d'Obédiences sauvages, sur un territoire où existent déjà des Obédiences nationales. Et nous devons les aider et je crois que la Grande Loge de France n'a aucune leçon à recevoir de quiconque, je pense que nous avons été suffisamment forts pour aider tous ces pays comme le Gabon, qui quittant la Grande Loge de France pour créer leur propre Obédience, ils ont maintenant 17 Loges. Vous avez également, à l'heure actuelle le Togo où nous avons cinq Loges, ces 5 Loges nous ont demandé officiellement de se créer en Obédience et nous le ferons avec plaisir car nous ne sommes pas là pour les régenter, nous sommes là uniquement pour les aider.

Alors vous voyez mes Frères, cet Appel de Casablanca, qui a fait peur à certains d'entre vous que j'ai entendus et avec qui j'ai discuté, ils ont dans leur projet une création de triangle écossais en Afrique du Sud.

Il est bien évident mes Frères que l'Afrique du Sud ne fait pas partie du REHFRAM, ils ne s'y sont jamais intéressés et ils ne viendront pas nous demander notre avis lorsque nous allons faire quelque chose chez eux.

Je ne peux qu'encourager les Frères qui habitent aussi bien en Australie qu'en Afrique du Sud, à travailler ardemment pour la création de triangles écossais de manière à répandre de plus en plus notre Rite que nous aimons tous.

Avec le Très Respectable Grand Maître Honoris Causa, Jean-Yves Goeau-Buissonnière et le Très Respectable Frère Gabriel Marimoutou, Inspecteur des Loges Africaines, nous avons allumé, fin mars, les Feux de la Respectable Loge « Christian Rempp », du nom de notre ancien Grand Chancelier, à l'Orient de Brazzaville, en présence d'Antoine Evoundou, délégué du Grand Maître pour l'Afrique.

Puis nous nous sommes rendus à Kinshasa en R.D.C. pour finaliser et signer la convention d'intervisites entre les Loges de la Grande Loge de France et du Grand

Orient du Congo Kinshasa que je vous avais proposé à la Tenue de Grande Loge de décembre 2008.

En avril, nous avons voté au Conseil Fédéral un Traité d'Amitié avec la Grande Loge Française du Costa Rica.

Les traités d'amitié, dont je vous ai parlé tout à l'heure, vous seront soumis à la prochaine Tenue de Grande Loge.

Le Très Respectable Frère Jacques Jubenot s'est rendu en Floride pour signer un traité d'Amitié avec l'Obéissance « Prince Hall de Floride »

Avec le Très Respectable Grand Maître Alain Graesel et Noël Wahuzue, inspecteur, nous avons participé au Symposium de l'Océan Indien à l'Île Maurice et je vous assure mes Frères, que j'ai l'impression que plus on est loin de la mère patrie, mieux on travaille car cela a été vraiment quelque chose d'une convivialité extrême.

Et ce sont nos Frères Malgaches qui seront chargés de l'Organisation pour l'année 2010.

J'ai accompagné le Très Respectable Frère Noël Wahuzue à l'Île de la Réunion où nous avons participé à plusieurs Tenues organisées spécialement pour notre visite. Nos Frères Réunionnais sont en train de créer une autre Loge à Saint Benoît. Ce qui fait qu'il y aura dans les 4 points de l'Île de la Réunion un atelier.

La réunion annuelle des Grandes Loges Unies d'Europe a eu lieu à Lisbonne au Portugal, c'est le Très Respectable Frère Maurice Lévy qui représentait la Grande Loge de France.

Avec le Très Respectable Grand Maître Alain Graesel, Maurice Lévy et moi-même, nous avons reçu le 29 mai le Très Respectable Grand Maître Général du Grand Orient du Brésil, le Très Cher Frère Marcos José Da Silva, accompagné de Waldemar Coelho, Grand Maître de l'état du Parana, avec lequel nous entretenons d'excellents rapports.

J'ai terminé ma mission par les Indes, où j'ai assisté à l'installation du nouveau Grand Maître de l'Inde du Sud le Dr Ramkumar Raghupathy en présence du Très Respectable Grand Maître de l'Inde du Nord le Dr Satwinder Bhamra.

Nous en avons profité, avec le Très Cher Frère Vijay Dwarka, passé Conseiller Fédéral et le Très Cher Frère Jean Nehlil de Bombay pour faire de l'instruction du REAA aux Frères de la Loge « Liberté Égalité Fraternité » n°15 de la Grande Loge de l'Inde du Sud, qui sont passés du Rite Émulation au REAA.

La politique étrangère de la Grande Loge de France, définie par le Grand Maître, est destinée au rayonnement de notre Obéissance et du Rite Écossais Ancien et Accepté sur tous les continents.

Je peux vous assurer que de par le monde nous sommes respectés et que beaucoup d'Obédiences voudraient pouvoir se recommander de nous. Mais nous devons être prudents car cela ne sert à rien de signer des Traités d'Amitiés si nous n'avons pas la ferme volonté de poursuivre les actions entreprises.

Pour terminer, mes Très Chers Frères, je voudrais vous rappeler, et je pense que c'est important, qu'il existe un fichier d'adresses à la Grande Chancellerie qui est à la

disposition des Frères qui voyagent. Sur simple demande à la Chancellerie, en indiquant le pays où vous devez vous rendre, nous vous donnerons des adresses de Frères qui ne vous recevront peut-être pas en Loge mais avec qui vous pourrez avoir des contacts.

Je vous remercie de votre attention.

### **TCF Président**

Nous vous remercions Frère Grand Chancelier.

Mes Frères, avez-vous des questions ?

### **TCF Charles-Bernard Jameux, Francisco Ferrer n°415 Orient de Paris**

D'abord, je tiens à rendre hommage à notre Grand Chancelier Michel Laloue, pour le travail accompli, et je précise tout de suite que les faits sur lesquels je compte attirer l'attention de notre Convent et les anomalies ne le mettent absolument pas en cause mais mettent en cause des faits qui se sont déroulés dans la période 2003 à 2005.

Je crois avoir mentionné à cette époque que notamment j'émettais les plus grands doutes sur la régularité d'une Obédience et entre-temps comme je suis un breton opiniâtre et plutôt entêté, j'ai cherché à vérifier si ce que je disais, relevait de la vérité ou était un fantasme.

À trois reprises, fin 2003 et en 2005, on nous a demandé de voter en Convent ou en Tenue de Grande Loge un traité d'amitié et de reconnaissance mutuelle pour trois Obédiences européennes ou proches de l'Europe, sur la base d'allégations qui sont tout à fait inexactes et erronées. Ces allégations concernaient bien entendu la régularité de ces trois Obédiences. Alors, ces trois Obédiences sont : le Grand Orient de Suisse, le Grand Orient Italien et pour le Liban, la Grande Loge des Cèdres.

J'ai procédé à une vérification car je voulais savoir si je mettais en difficultés celui qui avait surpris notre bonne foi en quelque sorte et qui nous avait demandé, sur sa parole, et sans beaucoup d'informations d'ailleurs qui nous étaient données, qui nous avait demandé à ce que nous validions et à ce que nous votions ces trois traités d'amitié et de reconnaissance mutuelle.

Le Grand Orient de Suisse, bien que masculin et cela a été acté en Conseil Fédéral le 21 novembre 2008, à la fois par notre Grand Maître Alain Graesel et reconnu par le Grand Maître de l'Obédience en question, reçoit quotidiennement des Sœurs.

En ce qui concerne le Grand Orient Italien, dans un Conseil Fédéral du 16 janvier 2009, vous voyez cela ne remonte pas à 2003, c'est tout à fait raison, il a été reconnu et admit que le Grand Orient Italien était mixte.

Et quant à la Grande Loge des Cèdres au Liban, nous sommes en présence de la même situation, c'est une Obédience qui affirme la main sur le cœur qu'elle est totalement masculine, les renseignements que j'ai pu obtenir – et dont je donnerai à l'équipe montante les preuves, dès qu'un nouveau Grand Chancelier sera élu demain – est que cette Obédience reçoit quotidiennement effectivement des sœurs.

Alors c'est très gênant, j'emploie un mot courant, c'est embêtant que la Grande Loge de France qui depuis 1945 n'avait jamais contracté de traités d'amitié avec des Obédiences irrégulières pour la 1<sup>re</sup> fois commette un pas de côté, c'est très gênant. Notre Grand Maître ce matin, et je souscris tout à fait à son analyse, appelait notre attention que dans un futur il était tout à fait essentiel que la Grande Loge de France demeure partie prenante de la Franc-maçonnerie traditionnelle. Et également hier soir dans un discours rue Puteaux, notre Grand Maître a rappelé que sur les principes, les fondamentaux, sur nos critères et sur nos principes de fonctionnement il n'y avait pas lieu de transiger, nous ne devons pas lâcher sur ce qui constitue en quelque sorte notre identité, notre raison d'être et notre façon initiatique de pratiquer la Franc-maçonnerie. Je souscris à ces propos et je demande simplement, instamment à la Grande Chancellerie qui sera là demain de peigner cette liste des traités et bien entendu de bien vouloir, je pense que c'est la bonne solution, reposer à notre Conseil Fédéral dans un premier temps et ensuite à nous-mêmes Députés, dans un deuxième temps, et bien simplement de suspendre ces trois traités comme cela a été fait par le passé ou comme cela a été fait vis-à-vis de nous par le passé. Car en effet, suspendre un traité dès lors qu'il y a eu une erreur d'appréciation, c'est une pratique maçonnique constante depuis deux siècles.

### **TRF Grand Chancelier**

Mon Très Cher Frère, je voudrais simplement répondre en ce qui concerne le Grand Orient Italien avec lequel nous n'avons absolument aucun rapport. J'ai personnellement fait signer un traité d'amitié avec la maçonnerie italienne Grand Orient qui n'a rien à voir avec eux car ils ne travaillent qu'au Rite Écossais Ancien et Accepté suivant les critères que nous avons imposés. Le Grand Orient italien, à l'heure qui est en grande difficulté, qui a été reconnu par les Anglais et qui ne l'est plus puisque leur Grand Maître a changé la constitution pour être nommé à vie. Alors pour vous dire que c'est une Obédience qui est très spéciale et avec qui nous n'avons absolument aucun rapport.

### **TCF Christian Virgoulay, Hamsa La Voie du Siam n°1373 Orient de Bangkok**

Mes Frères, il y a un temps pour créer, il y a un temps pour demander et il y a un temps pour remercier. Ce soir je voudrais remercier d'abord, le Congrès Île de France qui a beaucoup aidé cette Loge de Bangkok, je voudrais également remercier les Frères de Bangkok qui travaillent assidûment pour le compte de la Grande Loge de France qui est très reconnue et très appréciée par les Obédiences avec lesquelles nous n'avons pas de relations mais quelquefois sur place les choses sont beaucoup plus facile. Je voudrais également remercier notre Frère Michel Laloue parce que je crois qu'il nous a donné un énorme coup de main pour que cette Loge vive et vive de mieux en mieux.

### **TCF Michel Charles Favre, Nostradamus n°1386 Orient de Saint-Rémy de Provence**

Vous vous êtes attelés déjà depuis plusieurs années à un travail de fourmi et quelque chose d'énorme alors que d'autres Obédiences emploient des systèmes où la prévarication est égale à l'éthique dans certains de ces pays, surtout en Afrique noire.

Alors la question que je voudrais poser, est-ce que vous pourrez y répondre, je n'en sais rien mais elle m'intéresse, que représente le budget de la Grande Chancellerie pour ces différents chantiers par rapport au budget total de la Grande Loge ?

### **TRF Grand Chancelier**

Mon Très Cher Frère, je vais te répondre très simplement et très rapidement pour le budget de cette année était de 38 000 euros que vous avez voté au Convent l'an dernier. Or, il se trouve que nous sommes toujours attentifs et soucieux des frais que nous faisons à tel point que le Conseil Fédéral a baissé ce budget pour l'année prochaine qui ne sera que de 30 000 euros.

### **TCF Ekoué Kandê Assiongbon, Le Delta du Bénin n°884 Orient de Lomé (République du Togo)**

Je vous remercie de me permettre de prendre la parole. Dans le rapport du Grand Chancelier, il a été dit qu'il voudrait ouvrir une Loge au Sénégal. Alors je pose la question, pourquoi fermer la Grande Loge de France au Togo ?

Je pense que c'est dans votre système de décolonisation. Vous avez dit que vous voulez aider les Loges africaines à se décoloniser. Comment avez-vous aidé le Delta du Bénin de Lomé ?

Nous, nous n'avons jamais envoyé de lettre à la rue Puteaux vous demandant que nous voulions nous constituer en Obédience nationale. Nous avons été surpris de voir dans le rapport du Convent 2008, qu'il était dit que l'orient de Lomé qui comptant 5 ateliers, selon nos règles serait obligé de se constituer en Obédience nationale. Vous nous aviez dit que vous alliez nous faire une feuille de route de trois ans pour nous accompagner. Nous avons entendu, le 5 mai, les 5 Ateliers se sont réunis au 3<sup>e</sup> degré pour vous envoyer une réponse que si on était obligé de se constituer en Obédience nationale nous sommes prêts à le faire mais que nous attendions cette feuille de route que nous n'avons jamais eue. Mais malheureusement, le 19 mai 2009 vous nous envoyez une lettre, je cite : « pour permettre ce développement dans les conditions les plus harmonieuses vous conserverez le statut de membre de la Grande Loge de France pour une période allant d'un an jusqu'à juin 2010 », vous avez dit, passé ce délai, nous avons jusqu'à cette date le statut de membre de la Grande Loge de France, ce délai ne fait pas trois ans, alors je voudrais savoir comment vous aidez le Delta du Bénin et les autres Loges, à l'Orient de Lomé, pour se constituer en Obédience nationale.

### **TRF Grand Chancelier**

Mon Très Cher Frère, le passé Grand Chancelier, effectivement vous avait parlé de mettre en place un système de feuille de route pour le paiement de vos capitations.

Lorsque l'on m'a chargé du dossier du Togo, je me suis aperçu que depuis x années, la Grande Loge de France vous avait promis une somme pour construire votre Temple. Or les différents Grands Maîtres passant, cette somme qui était à l'époque de 10 millions anciens, maintenant 15 000 euros malgré les promesses ne vous avaient jamais été versés. Or on s'est aperçu au niveau de la comptabilité que votre dette des capitations était à peu près de 17 000 euros. C'est la raison pour laquelle, j'ai demandé au Conseil Fédéral dans sa tenue du mois de mai, d'effacer votre dette des capitations en contrepartie de la promesse qui vous avait été faite par les anciens Grands Maîtres de vous verser cette somme pour vous aider.

Alors mon Frère, vous nous aviez déjà parlé l'an dernier puisque j'étais dans le bureau avec le passé Grand Chancelier, vous nous aviez dit que votre idée et votre ambition étaient de vous créer en Obédience nationale. Nous vous en avons donné la possibilité, comme nous l'avons fait à d'autres pays car nous ne voulons pas faire de colonialisme maçonnique mais donner la liberté à ceux qui le veulent de créer leur propre Obédience dans leur pays, comme nous l'avons fait au Gabon, comme nous l'avons fait dans d'autres pays et l'on s'aperçoit comme je le disais, au Gabon, il y avait quelques Loges ils sont maintenant 17 Ateliers et cela fonctionne très bien et nous avons d'excellentes relations avec eux. J'espère que j'ai répondu à ta question, Mon Frère.

### **TCF Ekoué Kandê Assiongbon, Le Delta du Bénin n°884 Orient de Lomé (République du Togo)**

Mon Frère je ne crois pas. Sans ouvrir une polémique, je dis que vous ne pourrez jamais trouver une lettre dans vos archives, venant de l'Orient de Lomé, vous demandant que nous souhaitions nous constituer en Obédience nationale. Cela n'existe pas, puisque nous ne l'avons jamais fait. Effectivement on nous a promis qu'on allait nous donner de l'argent pour que nous construisions notre Temple, cela n'a jamais été fait. Mais à ce jour je vous dis que nous-mêmes de nos propres efforts, nous avons construit ce temple on était en train de poser le pavé mosaïque quand j'ai pris l'avion pour venir ici. Vous nous aviez dit que nous avions fait un dégrèvement, pourquoi ces Loges de Lomé ont une dette avec vous, vous aviez promis que vous aviez dégrevé les capitations pour que nous puissions construire ce temple et brusquement vous nous aviez dit de repayer, de reverser à ce jour je parle de ma Loge 884, nous n'avons aucune dette envers la Grande Loge de France. Nous sommes à jour de capitation jusqu'à 2009.

### **TRF Grand Chancelier**

Et si je suis bien au courant mon Frère car je me suis quand même renseigné sur ta Loge, il est bien évident que le paiement, l'arriéré qui vous avez effectué a eu effet, après la décision du Conseil Fédéral et il a été décidé de rembourser ta Loge, d'ailleurs je crois que tu es venu à la comptabilité hier ou avant-hier où cela t'a été signalé. Or en ce qui concerne la création de votre Obédience, ce n'est pas nous qui l'avons décidé c'est vous qui nous l'avez demandé par courrier Mon Très Cher Frère, il faudra voir avec Moktar Sow, c'est lui qui s'en est occupé.

### **TCF Président**

Mon Très Cher Frère, je t'invite à aller rencontrer notre Frère Grand Chancelier, en dehors de cette assemblée afin que vous régliez entre vous ce problème car nous avons compris quelles étaient tes demandes, quelles étaient les réponses de notre Frère Laloue, mais je pense que là nous allons déborder sur le temps qui nous est imparti pour cette première journée, je te propose que tu rencontres notre Frère Laloue tout à l'heure.

### **TCF Serge Dekramer, Eloge de l'Amour n°1205 Orient de Paris**

Je ne suis pas très au fait des arcanes du budget de la Grande Loge de France, mais je viens d'entendre que le budget de la Grande Chancellerie était de 38 000 euros et qu'il allait être baissé. Alors mon sentiment personnel et qui n'engage évidemment que moi, je trouve que ce budget est ridiculement bas. Comment pouvons-nous rayonner à l'extérieur et dans le monde avec un tel budget. C'est un sentiment personnel que je vous donne qui n'engage que moi.

### **TRF Grand Chancelier**

Je ferai simplement, la remarque suivante. C'est que jusqu'à présent depuis plusieurs années, le budget de la chancellerie n'a jamais, en dépenses, dépassé 25 000 euros. C'est la raison pour laquelle j'avais demandé que l'on mette un peu d'argent de côté et le budget a baissé, il a baissé. Mais malgré ce budget comme tu peux le voir on arrive à rayonner à peu près sur tous les continents.

Pour terminer, je voudrais remercier particulièrement tout le personnel administratif de la Grande Loge de France qui par son action nous a aidés à faire le travail que nous avons fait et je voudrais également remercier le TCF Maurice Levy qui a su me remplacer au moment où je suis tombé malade au mois de février, il a entrepris des actions, il est au courant de tous les dossiers et je vous garantis que cela a été une aide précieuse.

### **TCF Président**

La parole est au Grand Orateur pour ses réquisitions.

**TRF Grand Orateur**

Mes Frères, je vous propose d'adopter favorablement le rapport du TRF Michel Laloue, Grand Chancelier.

**TCF Président**

Mes Frères, à mon coup de maillet, vous votez.

**TRF Grand Orateur**

<b>Oui</b>	<b>517 voix</b>	<b>94,7 %</b>
<b>Non</b>	<b>29 voix</b>	<b>5,3 %</b>

Le rapport du Grand Chancelier est adopté.

**TCF Président**

Je donne maintenant la parole au Très Respectable Frère Grand Expert pour son rapport.



FRANCS-MAÇONS DE RITE ÉCOSSAIS ANCIEN ET ACCEPTÉ  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

# TENUE DE GRANDE LOGE

## 6009

**Communications du Grand Chancelier**  
**Le TRF Jacques Jubenot**

Très Respectable Grand Maître Alain-Noël Dubart, Très Respectable Passé Grand Maître, Très Respectables Anciens Grands Maîtres, Très Respectables Grands Maîtres Causa, Très Respectables Frères Conseillers Fédéraux, Très Chers Frères Vénérables Députés.

Il me revient l'honneur de vous dresser le bilan de l'activité de la Grande Chancellerie depuis le dernier Convent.

Je voudrais tout d'abord vous réitérer mes remerciements pour m'avoir élu à cet Office. Je mesure pleinement la confiance que vous me témoignez et je tâcherai d'être à la hauteur de vos espérances.

Je voudrais aussi remercier mes adjoints le Très Respectable Frère Noël Wahuzue pour la région Pacifique et plus particulièrement le Très Respectable Frère Maurice Levy pour la région Europe et surtout pour sa présence quasi journalière au siège de l'obédience ce qui permet à la grande Chancellerie de répondre à sa mission. Je voudrais aussi remercier les délégués du Grand Maître qui ont répondu présent dans les différents Oriens éloignés quand la demande leur fut faite. Je n'oublie pas les nombreux frères qui bénévolement m'ont apporté leur aide et leur soutien dans des cas difficiles. Permettez-moi de ne pas les citer tous afin de préserver leur indépendance d'action et leur humilité.

L'activité de la grande Chancellerie a été :

- Comme à l'accoutumée, de répondre aux questionnements des Frères de plus en plus nombreux à se déplacer aussi bien pour des raisons familiales et professionnelles et qui souhaitent visiter et poursuivre leur cheminement initiatique par-delà les frontières. Quand le fichier de la grande Chancellerie le permettait, ils ont reçu un ou plusieurs contacts et des réponses à leurs attentes ;
- de représenter l'Obédience dans les Convents hors hexagone afin de respecter les termes des traités qui nous lient à elle, de conserver les relations tissées auparavant et tenter d'en nouer d'autres afin d'accroître le rayonnement de notre Grande Loge de France,
- d'intervenir auprès des obédiences amies à leur demande bien sûr, pour apaiser des tensions qui ont pu naître ici et là, ou, simplement demeurer neutre afin de ne pas nous immiscer dans les affaires d'autrui,
- de favoriser les jumelages entre nos Respectables Loges et celles à l'étranger.

D'autres actions restent d'actualité et requièrent notre énergie, je veux parler des relations avec nos voisins proches et loyaux de la Belgique et des pays avoisinants et des traités avec les Loges de Prince Hall qui au nombre de deux actuellement devraient augmenter au vu des dernières visites effectuées outre Atlantique.

Ne m'en veuillez pas de ne pas citer nommément tous les cas qui se trouvent dans chacune des rubriques que je viens de vous décrire. Il s'agit pour moi de ne pas rallonger mon propos. Cependant si vous le désirez je suis et reste à votre entière disposition pour échanger sur un ou des cas particuliers.

Je ne parlerai que du traité d'Amitié et de reconnaissance mutuelle avec nos Frères de la Grande Loge Unie de Russie que nous ratifierons aujourd'hui. C'est l'aboutissement d'un long processus que vous avez approuvé en Convent et c'est

bien comme cela que nous devons faire : prendre le temps pour arriver à un résultat qui doit s'inscrire dans la durée.

Je voudrais dans ce rapport vous indiquer la réflexion qui est notre actuellement. Le Très Respectable Grand Maître Alain-Noël Dubart vous en a parlé lors de son discours ce matin.

Nous devons rendre plus lisible notre politique étrangère. De plus, le monde bouge, il est en pleine mutation, le monde Maçonnique également. L'Obédience amie d'hier et qui répondait aux critères que nous avons défini à l'époque, ne les respecte peut être plus actuellement. Celle que nous avons écartée hier a peut-être progressé et révisé ses critères. Et de fait pourrait être ré-approchée actuellement.

En tout état de cause il s'agit d'une action de contrôle et de vérification à mener sans tarder dans notre fichier actuel, car elle s'inscrit sinon dans l'urgence, du moins dans les priorités. Il convient ensuite de s'en assurer très régulièrement. Afin de prévenir tout dérapage et conserver intacte l'image extérieure de notre Grande Loge de France.

Il convient de nous souvenir que nous avons écrit et accepté trois types d'Accords dans le temps. Il s'agissait de la convention administrative et judiciaire, de l'accord d'intervisite et du traité d'Amitié et de Reconnaissance mutuelle.

Sur ce dernier, je crois et vous serez d'accord avec moi, que le terme de « reconnaissance mutuelle » est l'axe central de ce traité et de la relation qu'elle entraîne. Cette reconnaissance mutuelle est assujettie à des critères de régularité qu'il convient de garder à l'esprit.

Faut-il envisager un autre traité, que l'on appellerait accord, et conserver au traité d'amitié et de reconnaissance mutuelle sa vraie valeur ? Cette formule aussi plaisante de prime abord qu'elle en a l'air doit être mûrement réfléchie et ses conséquences pleinement posées pour qu'elle ne mette pas en péril notre action extérieure.

Au convent prochain vous aurez le résultat de ce travail que j'ai qualifié ci-avant de prioritaire.

Très Chers Frères Vénérables Maîtres Députés, Très Respectables Frères Conseillers Fédéraux, Très Respectable Grands Maîtres Honoris Causa, Très Respectables Anciens et Passés GM, Très Respectable Grand Maître Alain-Noël Dubart, j'ai dit.

#### TRGM

Merci mon Très Respectable Frère Jacques, Grand Chancelier. Mes Frères avez-vous des demandes de parole concernant les communications du Très Respectable Frère Grand Chancelier ?

48

Je donne la parole au Très Respectable Frère Michel Grimaldi, Grand Hospitalier,  
pour ses communications.

GLDF

371

À la Gloire du Grand Architecte de l'Univers  
**GRANDE LOGE DE FRANCE**

FRANCS-MAÇONS DE RITE ÉCOSSAIS ANCIEN ET ACCEPTÉS

Liberté – Égalité – Fraternité

# CONVENT 6010

COMPTE RENDU DES TRAVAUX  
(Minutes)

## **Rapport du Grand Chancelier le TRF Jacques Jubenot**

### **TRF Grand Chancelier**

Très Cher Frère Président, Très Respectable Grand Maître, Très Respectables passés et anciens Grands Maîtres, Très Respectables Grands Maîtres Honoris Causa, Très Respectables Frères Grands Officiers, Très Respectables Frères Conseillers Fédéraux, et vous tous mes Frères Vénérables Maîtres Députés.

Il me revient l'honneur de vous dresser le bilan de l'activité de la Grande Chancellerie.

L'activité de la Grande Chancellerie a suivi quatre axes principaux :

- 1) Rendre plus lisible nos Traités et accords,
- 2) Poursuivre les rapprochements avec les Respectables Loges de Prince Hall aux États-Unis,
- 3) Permettre le retour du Rite Écossais Ancien et Accepté (REAA) dans les Pays de l'Est de l'Europe,
- 4) Assurer les actions et missions récurrentes.

### **Rendre plus lisible nos Traités et accords,**

Comme je vous l'avais indiqué à notre dernière Tenue Grande Loge et confirmé par le Très Respectable Grand Maître dans son discours ce matin, la Grande Chancellerie a revu le contenu et la définition de ces documents. Ils ont été proposés au Conseil Fédéral qui les a approuvés en sa session de mai 2010. Il s'agit au final de trois documents que sont :

- le Traité d'Amitié et de Reconnaissance Mutuelle auquel nous avons accolé la traduction en anglais pour les raisons que je vous ai évoquées à savoir « Mutual Treaty and Full Recognition »,
- le Protocole d'Amitié et d'Inter Visite,
- la Convention Administrative et Judiciaire.

Si vous voulez plus de renseignements, je pourrai y répondre mais il s'agit pour nous ce midi de voter cette hiérarchisation à savoir le premier le traité qui nous lie avec des obédiences ou la régularité est avérée, la non-mixité, la reconnaissance du Grand Architecte de l'Univers et le travail sur la bible comme volume de la loi sacrée, ce serait donc notre, comme disent les Anglais "first top" c'est-à-dire le document le plus élevé.

Le protocole d'amitié et d'Inter Visite, il s'agit pour nous en fait de pouvoir continuer à poursuivre notre action de reconnaissance et surtout de rayonnement en Europe et dans les autres parties du Monde avec des obédiences qui certes n'ont pas le même niveau de traité mais au moins permettent à la Grande Loge de France d'avoir un rayonnement à sa mesure.

Et puis la Convention Administrative, c'est une convention qui existe déjà avec les obédiences surtout françaises notamment le Grand Orient de France, Droit Humain... comme vous le savez déjà.

Je vais donc demander au Très Cher Frère Président s'il y a des Frères qui veulent poser des questions avant que nous passions à l'adoption de ces trois niveaux de traité tel que je viens de vous l'expliquer.

### **TCF Président**

Notre Très Respectable Frère Grand Chancelier, tu me signifies que tu as fini ton rapport ?

### **TRF Grand Chancelier**

Non, non, j'ai fini la première partie à savoir « Rendre plus lisible nos Traités et accords ».

**TCF Président**

D'accord. Mes Frères, si vous avez des questions à poser ?

**TRF Grand Orateur**

Pas de questions, Très Cher Frère Président.

Mes Frères, ces trois traités protocoles et conventions ont été travaillés entre les services du Grand Chancelier et ceux du Grand Orateur acceptés par le Conseil Fédéral, je vous demande donc mes Frères d'accepter notre convention en trois traités, à savoir :

- le Traité d'Amitié et de Reconnaissance Mutuelle, le plus important,
- le Protocole d'Amitié et d'Inter Visite,
- la Convention Administrative et Judiciaire qui sera le traité de base dans nos relations avec les autres obédiences.

Mes Frères, je vous demande d'accepter ces propositions.

**TCF Président**

Mes Frères, à mon coup de maillet, vous votez.

**TRF Grand Orateur**

<b>Oui :</b>	<b>574 voix</b>	<b>96 %</b>
<b>Non :</b>	<b>24 voix</b>	<b>4 %</b>

Nous aurons donc dorénavant **trois types de propositions à faire aux obédiences** qui seront en traité avec nous.

**TRF Grand Chancelier**

Je te remercie mon Très Frère Grand Orateur.

Puisque nous sommes au stade des traités.

La Grande Chancellerie propose aux Députés ce soir d'adopter deux traités et un Protocole.

Les deux Traités :

- Prince Hall Affiliated État de Caroline du Nord
- Bulgarie

Protocole d'accord :

- Grande Loge du Mexique État de Durango

**Prince Hall Affiliated, état de Caroline du Nord**

Cette Grande Loge appartient à la Confédération PHA (Prince Hall Affiliated) qui compte plus de 210 000 Frères aux États-Unis (chiffres de 2009). Bien que située au beau milieu du Sud profond des États-Unis, elle a passé le 19 septembre 2009 un

accord d'Inter visite simple avec son homologue blanche « Mainstream » qui est une première en la matière puisque c'est la première fois qu'une Grande Loge de Prince Hall noire passe un accord avec les Frères blancs des États-Unis. D'après les chiffres de 2009, elle regroupe environ 18 000 Frères dans 325 Respectables Loges. Pour un État dont la communauté afro-américaine de 1 737 545 personnes représente 22 % de la population totale de l'État. Les Francs-maçons de Prince Hall y représentent donc 1 % de la communauté noire de cet État.

Voilà le premier traité que je vous propose à savoir un Traité d'amitié de Full recognition avec Prince Hall Affiliated de Caroline du Nord.

### **TCF Président**

Mes Frères, avez-vous des questions ?

Mon Très Cher Frère Isaac tu as la parole.

### **TCF Isaac Kandem, Les Frères Réunis du Comtat Venaissin n°927 Orient de Carpentras**

Dignités qui siégez à l'Orient, mes Frères Députés.

Mon Frère, Conseiller Fédéral, tu nous as fait voter, cela a confirmé une chose que je pense et que je ressens depuis deux ans, c'est qu'on est une chambre d'enregistrement, on vote mais on ne sait pas pourquoi on vote. Excusez-moi mais je n'ai pas compris mais je ne sais pas si j'aurai été pour ou contre si j'avais mieux compris. Mais j'ai voté parce que je dois voter. Les trois traités que tu nous as montrés, ça intègre quoi ? Quels sont les points principaux ? Qu'est ce qui les distingue ? Là on me demande de voter le traité d'amitié de Prince Hall, je ne dis pas oui, je ne dis pas non, mais je ne sais pas son contenu. Est-ce que tu mets que Prince Hall reçoit des filles ? Je n'en sais rien. Donne-nous en un peu plus mais ne nous fait pas chambre d'enregistrement purement et simplement, j'ai dit.

### **TCF Président**

Mes Frères, mes Frères, mes Frères.

Tu as la parole mon Frère.

### **TCF Rodolph Mitram, Perceval n°1116 Orient de Boulogne Billancourt**

Très Cher Frère Président, Très Respectable Grand Maître de la Grande Loge de France, Dignitaires qui décorez l'Orient et vous tous mes Frères Vénérables Maîtres Députés en hauts grades et qualités.

Il y a quelque chose qui me gêne, Très Cher Frère Président et vous tous mes Frères qui rayonnez à l'Orient et sur les colonnes, c'est l'idée et l'expression Caroline Blanche, Caroline Noire. J'aimerais savoir si nous sommes en Franc-maçonnerie ou en monde profane ? Car la Franc-maçonnerie, quoique je sache, a été créée pour

reconnaître des êtres de toutes races, de toutes religions et de tous pays ; alors j'aimerais avoir des précisions sur cette expression que j'ai employée tout à l'heure, j'ai dit.

### **TCF Président**

Mes Frères, silence.

Mon Frère, je veux bien te donner la parole mais je le rappelle encore une fois, nous sommes dans une tenue au 3<sup>e</sup> degré, donc je pense qu'il y a quand même un signe d'ordre qu'il faut avoir et ne pas se déplacer n'importe comment, sinon, nous serions comme dans un marché chez moi et ce n'est pas bon.

Mon Frère tu as la parole.

### **TCF Gérard Bridier, Les Trois Maillets - Arts et Amitié n°891 Orient d'Evreux**

Très Cher Président, et vous tous mes Frères Députés. Je profite que notre Frère ait pris la parole pour dire la même chose, je n'osais pas car je ne voulais pas créer de problème. Pour moi la Franc-maçonnerie est universelle.

Ce matin, le Grand Maître nous parlait de Franc-maçonnerie noire, j'ai été extrêmement choqué, la Franc-maçonnerie ne peut être qu'universelle, elle n'est pas blanche, elle n'est pas noire.

*- Coup de maillet -*

### **TCF Président**

Mes Frères, mes Frères, soyons fraternels, écoutons notre Frère.

### **TCF Gérard Bridier, Les Trois Maillets - Arts et Amitié n°891 Orient d'Evreux**

Je connais bien l'histoire de Prince Hall, ces Frères ont souffert et ont créé une Franc-maçonnerie car ils ne pouvaient pas faire autrement et aujourd'hui les temps ont changé, les livres d'histoire, l'histoire est un livre et on doit tourner les pages et je pense que rester sur ces fondamentaux de couleur ou de race me semble extrêmement préjudiciable et je suis choqué de cet état de fait, j'ai dit.

### **TRF Grand Chancelier**

Je remercie mes très Chers Frères pour vos interventions.

Tout d'abord, Isaac n'a peut-être pas écouté, le niveau des traités.

Le traité d'amitié et de reconnaissance mutuelle a pour fondement :

- le travail à la gloire du Grand Architecte de l'Univers,
- le travail sur les trois grandes lumières de la Franc-maçonnerie,
- la non-mixité, et,
- le travail sur le volume de la loi sacrée qui est la bible.

Le protocole d'amitié et de convention Inter Visite, ne reprend pas ces quatre points. Si vous vous rappelez les propos concernant le Grand Orient de Belgique avec qui nous avons un protocole d'accord, ces Frères belges ne travaillent pas avec la bible comme volume de la loi sacrée. Alors, pensez-vous qu'il faille pour cela ne pas avoir avec eux un protocole ? D'où l'idée d'avoir un traité d'amitié et de reconnaissance mutuelle pour les obédiences qui reprennent comme nous au Rites Écossais Ancien et Accepté : volume de la loi sacrée, bible, équerre, compas, etc. et non-mixité, et nous donner la possibilité avec le protocole d'amitié et de convention Inter Visite d'avoir des relations avec des obédiences qui, dans leur choix personnel, dans leur choix d'obédience, de pouvoir travailler avec eux. Ca c'est pour la réponse à Isaac.

Concernant la Caroline du Nord, je crois qu'il ne faut pas se leurrer, notre propos n'est pas de faire un distinguo entre noirs blancs puisqu'à la Grande Loge de France c'est bien l'universalisme que nous prônons sauf qu'il faut bien appeler un chat un chat. Aux États-Unis, pendant longtemps il y a eu une Franc-maçonnerie blanche et une Franc-maçonnerie noire et jusqu'à dernièrement, les Loges blanches ne reconnaissaient pas les Loges noires et donc les obédiences noires. Donc notre propos n'est pas de dire qu'on favorise tel ou tel autre mais que la Grande Loge de France ayant pris le parti justement de montrer ce pluralisme vis-à-vis de nos Frères de Prince Hall Affiliated, il est heureux de constater que "Mainstream" les obédiences blanches nous emboîtent le pas, on ne peut qu'être heureux.

### **TRF Premier Grand Maître Adjoint**

Très Cher Frère Président, le silence règne sur l'une et l'autre colonne.

### **TCF Président**

La parole est au Grand Orateur pour ses réquisitions.

### **TRF Grand Orateur**

Mes Très Chers Frères, je vous demande d'approuver le Traité d'amitié avec la Grande Loge de Prince Hall Affiliated, état de Caroline du Nord.

### **TCF Président**

Mes Frères, à mon coup de maillet, vous votez.

### **TRF Grand Orateur**

<b>Oui :</b>	<b>579 voix</b>	<b>96,5 %</b>
<b>Non :</b>	<b>21 voix</b>	<b>3,5 %</b>

Le traité sera donc signé.

### **TRF Grand Chancelier**

Nous poursuivons donc avec le deuxième Traité :

#### **Traité d'amitié et de reconnaissance mutuelle avec la Grande Loge de Bulgarie**

La Grande Loge de Bulgarie a été créée en 1917 sous les auspices bienveillants de la Grande Loge de France, démolie en 1940 pendant la guerre. Elle a été réveillée en tant qu'institution maçonnique, selon les lois en vigueur en Bulgarie, le 17 mai 2010, mais les opérations de rapprochement avec la Grande Loge de France datent de bien avant, par des Frères dissidents de la Grande Loge Unie de Bulgarie qui elle était souchée sur la Franc-maçonnerie germanique (rite de Schroeder). Elle regroupe actuellement entre 80 et 100 Frères environ actifs en trois Loges : deux à Gabrovo (Gabrovo et Izida) et une à Sofia (Benjamin Franklin). D'autres Loges, selon nos sources, sont susceptibles de rejoindre très prochainement cette Grande Loge de Bulgarie notamment la Loge « L'Étoile du Danube » à l'Orient de Ruse, ville frontière avec la Roumanie.

Leur demande de voir le Grand Maître de la Grande Loge de France venir installer le nouveau Grand Maître de la Grande Loge de Bulgarie en octobre prochain, en ouverture de leur Convent, est tout à fait légitime, et il vient en droit fil avec la demande de traité que nous vous proposons aujourd'hui.

### **TCF Président**

Mes Frères, avez-vous des questions ?

### **TRF Premier Grand Maître Adjoint**

Mon Très Cher Frère Président, le silence règne sur l'une et l'autre colonne.

### **TCF Président**

Je demande le Très Respectable Frère Grand Orateur pour ses réquisitions.

### **TCF Grand Orateur**

Mes Frères, je vous demande d'approuver la signature de ce Traité d'amitié avec la Grande Loge de Bulgarie.

### **TCF Président**

Mes Frères, à mon coup de maillet, vous votez.

### **TRF Grand Orateur**

<b>Oui :</b>	<b>596 voix</b>	<b>98,2 %</b>
<b>Non :</b>	<b>11 voix</b>	<b>1,8 %</b>

Traité adopté.

**TRF Grand Chancelier**

Et enfin :

**Protocole d'amitié et d'inter visite avec la Grande Loge du Mexique, État de Durango.**

La confédération des Grandes Loges Unies du Mexique compte environ 15 000 membres pour 700 Loges environ attachées au Rite Écossais Ancien et Accepté. Au Mexique, c'est un peu comme aux États-Unis, les Grandes Loges sont par État.

La Grande Loge de l'État de Durango avec laquelle nous voulons signer traité a été créée le 8 juillet 1923 elle compte environ 500 Frères regroupés en 15 Loges.

Elle a la particularité de compter en son sein le Très Respectable Frère Adrien Jolly qui est le responsable des Relations Extérieures de toute la Confédération.

Quelques interrogations ont été posées lors du Conseil Fédéral de mai et c'est pour cela que la Chancellerie propose un protocole d'amitié et d'inter visite jusqu'à ce que l'on en sache un peu mieux les concernant.

**TCF Président**

Mes Frères, avez-vous des questions ?

**TRF Premier Grand Maître Adjoint**

Mon Très Cher Frère Président, le silence règne sur l'une et l'autre colonne.

**TCF Président**

La parole est au Frère Grand Orateur pour ses réquisitions.

**TRF Grand Orateur**

Mes Frères, je vous propose d'accepter la signature du protocole d'amitié et d'inter visite avec la Grande Loge de Durango (Mexique)

**TCF Président**

Mes Frères, à mon coup de maillet, vous votez.

**TRF Grand Orateur**

<b>Oui :</b>	<b>571 voix</b>	<b>94,2 %</b>
<b>Non :</b>	<b>35 voix</b>	<b>5,8 %</b>

Le protocole sera donc signé.

**TRF Grand Chancelier**

Je te remercie.

## **2. Poursuivre les rapprochements avec les Respectables Loges de Prince Hall aux États-Unis.**

Je vous informe que nous avons actuellement à l'étude les Traités suivants :

- Prince Hall district des Bahamas,
- Prince Hall district du Massachusetts,

Mais, nous n'irons pas plus loin aujourd'hui puisqu'il faut continuer et poursuivre les études.

## **3. Permettre le retour du Rite Écossais Ancien et Accepté (REAA) dans les pays de l'Est de l'Europe,**

Nous pouvons nous réjouir du retour en Force de la pratique du Rite Écossais Ancien et Accepté dans les pays de l'Est de l'Europe. En effet la Grande Chancellerie aide et participe actuellement au renouveau des Obédiences (nous venons de le voir avec la Bulgarie) qui dans cette partie de l'Europe, souhaitent revenir à une pratique du Rite Écossais Ancien et Accepté après en avoir connu d'autres comme le rite Shroëder, j'en ai parlé tout à l'heure, il s'agit de la Hongrie, bientôt la Lituanie, on en a parlé ce matin et puis il y a aussi la Serbie et autre chose.

## **4. Maintien des actions et missions récurrentes.**

Cette activité de la Grande Chancellerie est celle de tous les jours à savoir :

- Répondre aux questionnements des Frères, qui de plus en plus nombreux en déplacement ; souhaitent connaître ou visiter et là, ils ont souvent trouvé dans le fichier de la Grande Chancellerie le contact utile. Qui plus est, et je les en remercie, ils nous ont rapportés de leur déplacement un rafraîchissement à notre dossier.
- Représenter l'Obéissance afin de conserver les relations tissées auparavant et en nouer d'autres afin d'accroître le rayonnement de la Grande Loge de France. Ce fut le cas pour la Côte d'Ivoire, la Serbie, la Caroline du Sud, la Grande Loge Féminine de Suisse et j'en passe.
- Recevoir les Frères des Obédiences étrangères de passage à Paris.
- Être le relais de la Grande Loge de France auprès des Obédiences dans les pays meurtris par les catastrophes naturelles comme Haïti.

Après vous avoir décrit les activités passées, je crois utile de vous proposer celles que j'envisage pour l'avenir.

Elles s'engagent selon des axes qui découlent explicitement des précédents à savoir :

### **A. S'assurer que nos traités et accords restent en adéquation avec la lisibilité que nous leur destinons,**

En effet, l'Obéissance amie d'hier qui répondait aux critères que nous avons défini à l'époque, respecte-elle encore les mêmes critères aujourd'hui ?

Celle que nous avions écartée hier a-t-elle progressé et révisé ses critères ?  
 Seule une relecture de nos Traités et un contact rapproché avec ces obédiences nous permettrons de porter réponse et de rester fidèle à notre politique.  
 En tout état de cause, il s'agira d'effectuer cette action de contrôle et de vérification régulièrement.

### **B. Poursuivre les rapprochements avec les Respectables Loges de Prince Hall aux États-Unis,**

Cette action me semble s'inscrire dans le droit fil de celle de Lafayette et être ainsi un moteur important de la tradition et notre engagement pluriel. Notons également, mais un Frère l'a dit tout à l'heure, que le mode social bouge aux États-Unis également. Et que les Obédiences Blanches, dénommées « Mainstream » elles aussi révisent leur jugement et certaines brisent les tabous ancestraux en signant avec les Loges de Prince Hall.

Restons novateurs dans cette action.

### **C. Accompagner le retour du Rite Écossais Ancien et Accepté dans les Obédiences en Europe de l'Est,**

Dans bien des cas de réouverture (Bulgarie, Hongrie), j'ai noté que la Grande Loge de France avait joué, dans le passé, un rôle important avec ces Obédiences dans cette partie de l'Europe. Puis les Guerres et l'histoire ont fait leur œuvre. Aujourd'hui, il y a une demande forte pour ce retour vers la tradition du Rite. Cela nous est rappelé par nos Frères qui veulent retrouver la pureté du Rite Écossais Ancien et Accepté. Alors, quoi de plus normal que de reprendre le flambeau là où nos anciens l'avaient laissé.

### **D. Maintenir les actions et missions récurrentes.**

Cette action qui est un des liens de la Grande Chancellerie avec les Loges de la Grande Loge de France doit, à l'évidence, se poursuivre. Dans bien des cas, ce fut un contact privilégié entre un Frère de l'Obédience dans une de nos Loges un de ces Frères originaires d'ici ou de là-bas qui nous a permis de renouer efficacement avec telle ou telle autre Obédience étrangère. Je prends l'exemple de la Grande Loge Libérale de Turquie ou d'autres cas. Cela me fait dire que la Grande Chancellerie ne peut pas faire l'économie d'être à l'écoute de nos Loges, donc elle doit être à l'écoute des Frères de la Grande Loge de France sur le territoire hexagonal. Je souhaite continuer ainsi et vous en remercie par avance.

Je ne saurais terminer ce rapport sans remercier mes adjoints le Très Respectable Frères Noël Wahuzue pour la Région Pacifique et plus particulièrement le Très Respectable Frère Maurice Levy pour la Région Europe et surtout pour sa présence quasi journalière au siège de l'obédience, ce qui permet à la Grande Chancellerie de répondre à sa mission à savoir recevoir les Obédiences amies qui nous visitent. Je

voudrais aussi remercier les délégués du Grand Maître dans les différents horizons qui ont répondu présents quand la demande leur fut faite. Je n'oublie pas les nombreux Frères qui bénévolement m'ont apporté leur aide et leur soutien dans des cas difficiles. Permettez-moi de ne pas les citer, afin de préserver leur indépendance d'action et leur humilité.

Ils m'ont permis de respecter mes engagements à savoir servir l'Obéissance et ne pas être un simple « Globe Trotter » tel que je vous l'avais annoncé dans mon propos de candidature en juin dernier.

Mes Très Chers Frères Députés, Très Respectables Frères Conseillers Fédéraux et Grands Officiers, Très Respectables Grands Maîtres Honoris Causa, Très Respectables Anciens et Passés Grands Maîtres, Très Respectable Grand Maître, Très Cher Frère Président, j'ai dit.

### **TCF Président**

Je te remercie mon Frère Grand Chancelier.

Mes Frères, avez-vous des questions ? Ceux qui ont des questions se positionnent près du micro central.

Mon Frère Marcel, tu as la parole, tu te présentes.

### **TCF Marcel Graine, José Roig - Thomas Jefferson n°137/910 Orient de Paris**

Très Cher Frère Président, Dignitaires qui décorent l'Orient, Vénérables Maîtres, mes Très Chers Frères Députés. Mon Très Cher Respectable Frère Grand Orateur, est ce que tu pourrais nous donner des précisions en ce qui concerne les relations avec les Obédiences d'Haïti où nous savons que tu es intervenu à plusieurs reprises et que tu suis de près mais que nous n'avons pas entendu dans ton rapport, j'ai dit.

### **TRF Grand Orateur**

Mon Très Cher Frère Marcel, je pense que tu as fait un petit lapsus linguae, il s'agit du Frère Grand Chancelier et pas du Frère Grand Orateur.

### **TCF Jean-Baptiste Loiseau, Conscience et Fraternité - René Glisseliger n°821 Orient de Paris**

Très Cher Frère Président, Très Respectable Grand Maître et vous tous mes Frères qui siégez à l'Orient, vous tous mes Frères Députés. Pourrions-nous avoir des nouvelles officielles des dangereuses cessions dont j'ai entendu parler à la Grande Loge du Maroc avec qui nous sommes quand même très liés même s'il y a eu quelques passages un peu houleux et orageux, ces Frères dignes d'un grand intérêt de notre part et ces Sœurs car il y a une Obéissance Féminine digne d'un grand intérêt de notre part, me semblent dans la difficulté, j'ai dit.

### **TCF Jean-Paul Charles, Lumière Écossaise n°722 Orient de Paris**

Ma question concerne essentiellement les relations avec les Obédiences africaines mais à mon avis elle est générale, je voudrais manifester ma satisfaction de savoir qu'on va mieux organiser nos relations, qu'on aura des Traités bien simples et bien discrets ce que nous avons voté. Je pense que maintenant de plus en plus de Frères voyagent soit pour leur agrément soit pour le travail dans le monde de la mondialisation, moi j'avais travaillé en Côte d'Ivoire de 1987 à 1991, je reviens en Côte d'Ivoire, j'ai une épouse ivoirienne, j'y reviens régulièrement, je viens d'y passer 23 jours, j'avais appris l'existence de la Grande Loge Unie de la Côte d'Ivoire avant mon départ, je n'ai pas eu le temps et puis je partais pour un temps bref, j'ai pas eu le temps de prendre contact avec la Chancellerie par contre quand j'ai été en mission au Sénégal en 2006 j'avais été reçu (je l'avais organisé avant) par la Loge "La Croix du Sud" qui est de chez nous mais je sais que les sénégalais ne se pressent pas de faire une Obédience car ils ont peur de tomber sous la coupe des autorités politiques comme ça se passe dans beaucoup de pays africains, donc j'aimerais savoir si on pourrait avoir, peut-être dans le petit livre bleu ce qui ne coûterait presque rien, la liste des Obédiences reconnues que nous reconnaissons donc, je pense avec lesquelles nous avons un Traité d'amitié et de reconnaissance que ça figure et qu'on puisse prendre contact quand elles existent, avoir l'envie d'appeler la Grande Chancellerie pour avoir des nouvelles supplémentaires, j'ai dit, Très Cher Frère Président, et excusez moi les Dignitaires qui siègent à l'Orient que je n'ai pas cités.

### **TCF Vijay Dwarka, Paix et Harmonie n°1020 Orient de Port Louis Île Maurice**

Mon Très Cher Frère Président, Très Respectable Grand Maître et vous tous mes Frères Députés. Si ce n'est que pour nous encourager dans la direction que nous allons, il est vrai que j'ai eu avec notre Respectable Frère Grand Chancelier une discussion plus tôt mais j'ai oublié de lui rapporter cette petite remarque de nos Frères Indiens, il y en a un en particulier qui m'a dit Vijay quand je me lance dans les recherches de quel moyen que ce soit même si c'est par l'internet, je vois que partout il y a des régressions exceptées en ce qu'il s'agit du Rite Écossais Ancien et Accepté et en particulier la Grande Loge de France. Si ce n'est que pour nous encourager je crois que c'est déjà une remarque qui fait beaucoup pour nous pour que dans l'action de notre Très Respectable Frère Grand Chancelier puisse être un succès, je vous en remercie.

### **TCF Président**

Merci mon Frère Vijay.

Très Respectable Frère Grand Chancelier, si tu veux bien répondre.

### **TRF Grand Chancelier**

Je vais commencer par les plus faciles.

En tout cas je te remercie Très Cher Frère Vijay, effectivement nous poursuivons nos rapports avec l'Inde du Nord et l'Inde du Sud.

Pour répondre au Frère concernant l'Afrique, je le rassure, nous avons des traités avec la Grande Loge Unie de la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Bénin, je ne parlerai que des Obédiences étrangères, je ne parlerai pas des Loges de la Grande Loge de France qui sont sur les territoires africains comme le Congo, Togo, Sénégal. Donc, je te rassure mon Frère vis-à-vis de l'Afrique notre action se poursuit et d'ailleurs dimanche, pour ceux qui seront présents, il y aura beaucoup de délégations africaines qui seront présentes à notre clôture de Convent afin d'attester mon propos.

Alors les deux questions un peu plus délicates, tout d'abord Haïti, le rôle de la Grande Chancellerie a été d'accompagner le travail du Grand Hospitalier, puisqu'en fait il incombe au Grand Hospitalier d'aider nos Frères haïtiens. L'action de la Grande Chancellerie a été, tout d'abord, de renouer les contacts avec Haïti vu la proximité et les problèmes de communication inhérents à la suite de cette catastrophe naturelle. La Grande Chancellerie a engagé cette action, à la demande du Grand Maître afin de s'assurer de la destination des fonds qui seront versés par le Grand Hospitalier et il y a donc eu une mission de la Grande Chancellerie pour aller voir in situ de visu sur le terrain comment les choses s'engagent, donc je voulais rassurer le Frère qui est intervenu.

Concernant le Maroc, je n'ai cessé de le répéter au niveau du Conseil Fédéral, les Frères du Maroc doivent à mon sens se sortir de leur situation, qu'en est-il ? Nous avons au Maroc deux Obédiences : La Grande Loge du Maroc et la Grande Loge Unie du Maroc, alors c'est vrai que depuis la fin de l'année dernière et le début de cette année, nous n'arrêtons pas de recevoir des informations de l'une et de l'autre se contredisant les unes et les autres. Et le 6 mars dernier, coup de théâtre, la Grande Loge du Maroc et la Grande Loge Unie du Maroc auraient trouvé un accord puisqu'ils ont constitué la Grande Loge du Maroc Unifiée, je leur ai donc écrit en leur disant que j'étais ravi qu'ils aient trouvé un terrain d'entente. Mais l'histoire était trop belle dès le mois d'avril ou de mai, de nouveau, les scissions réapparaissaient, alors je pense qu'il ne s'agit pas pour la Grande Loge de France de s'immiscer dans les affaires marocaines mais plutôt d'aider non pas à une réconciliation mais les aider, s'ils le demandent bien sûr, à se retrouver. La Grande Loge du Maroc Unifiée prévoit son Convent en octobre prochain, donc la Grande Chancellerie avisera quand on en saura un peu plus pour honorer cette invitation et donner une réponse un peu plus avertie sur le Maroc. Mais il me paraît déplacé que nous Grande Loge de France prenions parti pour celui-ci ou celui-là parce que ça serait faire preuve d'affectivité et non pas de professionnalisme, si je peux me permettre ce mot.

### **TCF Président**

La parole est au Grand Orateur pour ses réquisitions.

**TRF Grand Orateur**

Mes Frères, je vous propose d'adopter le rapport du Grand Chancelier tel qu'il vous a été présenté.

**TCF Président**

Mes Frères, à mon coup de maillet, vous votez.

**TRF Grand Orateur**

<b>Oui :</b>	<b>589 voix</b>	<b>98,2 %</b>
<b>Non :</b>	<b>11 voix</b>	<b>1,8 %</b>

Le rapport du Grand Chancelier est **adopté**

**TCF Président**

La parole est donnée maintenant au Très Respectable Frère Michel Grimaldi Grand Hospitalier pour qu'il nous présente son rapport.

Tu as la parole mon Frère.

GLDF

386



FRANCS-MAÇONS DE RITE ÉCOSSAIS ANCIEN ET ACCEPTÉ  
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

# TENUE DE GRANDE LOGE

## 6010

**Communications du Grand Chancelier**  
**TRF Jacques Jubenot**

Très Respectable Grand Maître Alain Noël Dubart, Très Respectables Passés Grands Maîtres, Très Respectables Anciens Grands Maîtres, Très Respectables Grands Maîtres honoris causa, Très Respectables Frères Conseillers Fédéraux, Très Respectables Frères Députés.

Il me revient l'honneur de vous dresser le bilan de l'activité de la Grande Chancellerie depuis notre dernier Convent.

Permettez que je vous remercie de la confiance que vous m'avez témoignée.

Je voudrais également remercier mes adjoints le Très Respectable Noël Wahuzue pour la région Pacifique ainsi que le Très Respectable Serge Ajzenfisz pour le travail et sa présence quasi journalière au siège de l'obédience afin que la grande Chancellerie remplisse sa mission.

L'activité de la grande Chancellerie a été la suivante :

- Nous avons délivré une patente et procéder au ré allumage de la Grande Loge de Bulgarie, fermant ainsi la boucle de l'activité de la Grande Loge de France qui avait débuté en 1917 à Sofia. Ainsi le Rite Écossais Ancien et Accepté reprend force et vigueur sur les rives de la Méditerranée. Une délégation du Conseil Fédéral dirigé par le Très Respectable Grand Maître Alain Noël Dubart a procédé à ce ré allumage.
- Proposition de traités d'amitié et de reconnaissance a été faite aux Grandes Loges de Prince Hall :
  - Du Massachusetts,
  - De la Caroline du Nord,
  - Des Bahamas

Ces traités devraient trouver conclusion au premier trimestre prochain. Dors et déjà des rendez-vous sont pris dans ce sens. Nous devrions y consacrer toute l'énergie nécessaire afin que ces traités aboutissent. C'est une priorité.

Pour le développement de l'Amérique du Sud, le Très Respectable Grand Maître l'a précisé et ce matin, le Grand Maître Pedro Daniel Candia du Paraguay l'a dit, nous avons quelques contacts avec notamment le Chili et le Paraguay et ce qui est essentiel c'est que ces Frères du Sud Amérique viennent chercher auprès de la Grande Loge de France, cette aide tout d'abord pour la pratique du Rite Écossais Ancien et Accepté et en second lieu pour résister à l'hégémonie Anglo-Saxonne.

- Nous avons signifié la cessation des traités d'avec les obédiences suivantes :
  1. La « Grande Loge of All England (at York) »,
  2. La « Grande Loge Italienne de l'Ordre d'Antique Observance ».

Il s'agit des propositions que j'avais déjà faites lors du Convent et qui étaient de toiletter nos traités afin d'être en accord avec les trois niveaux que nous avons votés.

Ces opérations d'ajustement vont se poursuivre afin d'être conformes à mes engagements retenus lors de notre dernier Convent. Il s'agira en effet :

1. De signifier les cessations des traités aux Obédiences qui ne seraient plus en phase avec les accords passés,
  2. De proposer un autre niveau de traité aux Obédiences qui ne seraient plus dans les « Land Marks ».
- Plus simplement et surtout plus régulièrement, la Grande Chancellerie a permis aux Frères, de plus en plus nombreux, de se déplacer, de rencontrer par-delà les frontières des Frères des Obédiences avec lesquelles nous entretenons des relations fraternelles et amicales. Ceci a été possible grâce au carnet d'adresse de la Grande Chancellerie qui s'enrichi chaque jour.

- La Grande Chancellerie a aussi représenté la Grande Loge de France dans les Convents et autres cérémonies des Obédiences amies afin de respecter les termes des traités qui nous lient avec elles. Cela nous permet de conserver les relations tissées auparavant et surtout nous permet d'en nouer d'autres afin d'accroître le rayonnement de la Grande Loge de France.
- Nous assistons avec une certaine impuissance à l'agitation qui règne dans la Maçonnerie au Maroc et en Roumanie. Le calme ne revient toujours pas dans ces orientes et cela est malheureux. Cet état de fait m'incite à la prudence et surtout me fait dire qu'en matière de Traité rien ne justifie l'urgence. Il convient :
  1. De prendre son temps et surtout de bien étudier les propositions qui sont faites.
  2. De se faire fondamentalement, SA meilleure opinion et non pas celles des autres sur une nouvelle candidature.
  3. De veiller aux scissions qui vont à terme créer des soucis dans le pays concerné.

Je ne serai pas plus exhaustif dans l'activité de la Grande Chancellerie afin de ne pas rallonger mon propos. Cependant si vous le désirez je suis et reste à votre entière disposition pour échanger sur un ou des cas particuliers.

Pour conclure mon propos, je propose à vos suffrages la délivrance d'une patente de Grande Loge puis la signature d'un traité d'amitié avec la « Grande Loge de Hongrie de Rite Écossais Ancien et Accepté ». À l'exemple du schéma que nous avons appliqué avec la Grande Loge de Bulgarie.

Après plusieurs entretiens approfondis avec le Grand Maître et les Frères de Hongrie, après avoir consulté les documents qui nous ont été présentés, en particulier leurs rituels, après les avoir vus travailler, nous pouvons affirmer que :

- Les travaux auxquels nous avons assisté sont de qualité. Il en est de même pour les planches tracées des différentes Loges.
- Ce sont des Frères très attachés au Rite Écossais Ancien et Accepté, à ses valeurs, à sa pratique initiatique.
- Ils sont très motivés et travaillent pour le développement de leur Obédience.

À ce stade, je demande donc le vote des Députés si vous êtes d'accord avec cette proposition.

Mes Très Chers Frères Députés, Très Respectables Frères Conseillers Fédéraux, Très Respectables Grands Maîtres honoris causa, Très Respectables Anciens Grands Maîtres, Très Respectable Passé Grand Maître, Très Respectable Grand Maître Alain Noël Dubart. J'ai dit.

**TRGM**

Des demandes de parole ?

**TCF Michel Singer, Libertas Pro Fraternitate n°1080 Orient de Paris**

Très Respectable Grand Maître, Très Respectables Frères qui décidez l'Orient et vous tous mes Frères Députés, la question que je pose concerne cette Grande Loge qui est une scission du Grand Orient de Hongrie avec laquelle nous avons un traité.

Pouvez-vous nous dire combien de Loges fonctionnent aujourd'hui au sein de la Grande Loge de Hongrie du Rite Écossais Ancien et Accepté. Je souhaiterais savoir si le traité qui existe depuis 2002 avec le Grand Orient de Hongrie est remis en cause par rapport à cette proposition.

J'aurai aussi une intervention à faire sur la Grande Loge Prince Hall du Massachusetts, à un autre moment. J'ai dit.

**TRF Grand Chancelier**

Concernant la Hongrie, il y a donc six Loges concernées. Nous avons rencontré le Grand Maître du Grand Orient de Hongrie avec qui nous avons eu un entretien à la Grande Loge de France. Nous maintenons, avec ce Grand Orient de Hongrie les traités, tant que ceux-ci respectent les traités tels que nous les avons définis. Et, nous lui avons très clairement posé la question quant à cette autre Obédience. Hormis, le problème pour lui de diminution d'effectif, il ne peut pas s'opposer à notre traité d'amitié vis-à-vis de la Grande Loge de Hongrie.

**Traité d'amitié et de reconnaissance  
avec la Grande Loge de Hongrie du Rite Écossais Ancien et Accepté**

**TRF Grand Orateur**

Je vous propose d'adopter favorablement ce traité d'amitié entre la Grande Loge de France et la Grande Loge de Hongrie du Rite Écossais Ancien et Accepté.

**TRGM**

Vénérables Maîtres, Mes Très Chers Frères Députés, vous pouvez voter à mon coup de maillet.

**TRF Grand Orateur**

Mes Très Chers Frères Députés, vous avez adopté favorablement ce traité d'amitié.

Oui : 456 voix 93,44 %  
Non : 32 voix 6,56 %

**TRF Grand Chancelier**

Je vous remercie Mes Très Chers Frères Députés, Très Respectables Frères Conseillers Fédéraux, Très Respectables Passés Grands Maîtres, Anciens Grand Maîtres, Très Respectable Grand Maître Alain-Noël Dubart, j'ai dit.

**TRGM**

Des demandes de parole ?

**TCF Fabien Brial, St Jean du Capricorne n°982 Orient de Saint André de la Réunion**

Mon Très Respectable Grand Maître et vous tous mes Frères, Mon Frère Grand Chancelier, je crois que la politique étrangère de la Grande Loge de France me semblerait pouvoir s'enrichir aussi de l'action de l'ensemble de nos Frères lorsqu'ils voyagent à l'étranger. J'ai le sentiment que les rapports qui peuvent y avoir, ces traités d'amitiés sont très connus de la Grande Chancellerie, du Grand Secrétariat et pas tellement de nos Frères. En revenant dans ce temple, j'ai été abordé par un Frère habitant à Palavas, celui-ci partait dans un mois pour l'Île Maurice et il ignorait qu'il existait des Loges de la Grande Loge de France à l'Île Maurice. Effectivement, il existe à l'intérieur de l'annuaire la totalité des Loges de la Grande Loge de France qu'elles soient sur le territoire national ou qu'elles soient à l'étranger. Par contre, il existe très peu d'informations sur les traités qui sont pris et signés avec des états étrangers. Il serait souhaitable que soit mise à notre disposition par le biais par exemple de l'accès réservé aux Vénérables Maîtres, la possibilité d'avoir au moins des liens avec des Obédiences étrangères dans lesquelles lors des déplacements à l'étranger, nous pouvons nous rendre. J'ai dit

**TCF Michel Singer, Libertas Pro Fraternitate n°1080 Orient de Paris**

Très Respectable Frère Grand Chancelier, Très Respectable Grand Maître, dans ta proposition, tu nous as parlé de la Grande Loge Prince Hall du Massachusetts, il existe aux États-Unis, encore une dizaine de Grandes Loges Prince Hall, elles sont très importantes, ce sont les États du Sud qui ne font pas partie de la mouvance Anglo Saxonne. Entre autre, les Grandes Loges avec lesquelles nous avons déjà un traité, la Georgie (traité historique pour la Grande Loge de France), la Floride, la Caroline du Sud et prochainement la Caroline du Nord. Tu nous cites, la Grande Loge Prince Hall de Massachusetts qui est parfaitement englobée et reconnue par le monde Anglo-Saxon. Il est important que tu nous dises s'il peut y avoir un problème diplomatique sur ce sujet car nous avons, malheureusement, l'expérience de deux Grandes Loges Prince Hall avec lesquelles nous avons signées il y a quelques années : la Grande Loge Prince Hall des Caraïbes et la Grande Loge Prince Hall de

Washington DC qui sont restées avec nous un ou deux ans et qui, sous la pression anglaise, nous ont quittées.

La Loge Prince Hall de Massachusetts peut se retrouver dans cette situation, j'aimerais que tu nous donnes plus de précisions.

#### **TCF Gilles Le Guernec, La Justice n°133 Orient de Paris**

J'étais heureux de voir le Grand Maître du Paraguay. Il y a quelques années, j'avais rencontré un Frère, il venait de Buenos Aires. Je voulais savoir si nous avons des contacts avec nos Frères Argentins ?

#### **TRF Grand Chancelier**

Concernant les traités mis à disposition : je suis assez frileux quant à mettre la liste de nos traités à la disposition des Vénérables Maîtres. Cela ne me semble pas être une bonne politique pour la Grande Loge de France, dans la mesure où nous essayons de mettre de l'ordre dans ces traités, de mettre à disposition la liste des traités pour tous les Vénérables Maîtres. Je préfère encore le schéma actuel, des Vénérables Maître et des Frères, qui sont nombreux, ont appelé la Chancellerie pour prévenir de leurs déplacements. L'intérêt est qu'ils reçoivent un bon numéro, une bonne adresse et un bon contact. Le deuxième avantage est que ces Obédiences sont prévenues de l'arrivée. Donc, je reste assez frileux encore, tant que la maturité de cette nouvelle Chancellerie en terme de rénovation ne soit pas complètement installée.

Concernant le Massachusetts, il ne s'agit pas d'un effet d'annonce, ce sont les Frères du Massachusetts qui sont intéressés. Donc le contact est pris, il est prévu une réunion en Caroline du Nord où on débattera du traité de la Caroline du Nord et du Massachusetts. Pour les Bahamas, les choses sont un peu plus avancées.

Pour l'Argentine, concernant l'Amérique du Sud, les contacts sont l'Uruguay, le Paraguay et le Chili, pas encore pour l'Argentine, en tout cas à mon niveau.

#### **TRGM**

Merci Très Respectable Frère Grand Chancelier. Sans dévoiler de secrets d'état, je peux néanmoins en ce qui concerne l'Argentine vous informer que l'ancien Grand Maître de la Grande Loge d'Argentine a été présent en France, il y a quelques semaines, et a rencontré un ancien Grand Chancelier qui nous en a rendu compte. Je pense que nous reprendrons contact avec ce Grand Maître qui nous a donné des informations assez précieuses concernant les relations non pas entre la Grande Loge et les Loges Sud Américaines mais entre la Grande Loge Nationale Française et les Loges Anglo-Saxonne. Par ailleurs, nous avons également eu des contacts par l'intermédiaire, tout à fait récemment, du Très Respectable Grand Maître Honoris

Causa, Jean Jacques Gabut avec le Grand Maître de la Grande Loge de Cuba et, me semble-t-il, le Grand Chancelier de la Grande Loge de Cuba.

Un certain nombre de choses avancent à la fois sur le plan institutionnel et à la fois par des contacts personnels.

Mon Frère, encore une question sur la Grande Chancellerie, tu as la parole.

#### **TCF André Ughetto, Stella Maris n°476 Orient de Marseille**

Très Respectable Grand Maître et vous tous mes Frères, je pense que la langue italienne pourrait être valorisée quelque fois dans notre espace. J'avais été particulièrement choqué l'an dernier au cours de la clôture du Convent, d'entendre un Grand Maître Italien s'exprimer dans un mauvais anglais et ne pas pratiquer sa propre langue. Je pense que lorsque des émissaires italiens, de la maçonnerie italienne, viennent chez nous, il faudrait les inviter s'ils ne parlent pas bien le français à s'exprimer dans leur propre langue.

Nous sommes quelques-uns à pouvoir la comprendre. J'ai dit.

#### **TRGM**

Je donne la parole au Très Respectable Frère Jean-Louis Jusselme, Grand Hospitalier, pour ses communications.

#### **Communications du Grand Hospitalier**

##### **TRF Jean-Louis Jusselme**

Très Respectable Grand Maître, Très Respectables Passés Grands Maîtres, Mes Frères Conseillers Fédéraux et vous tous mes Frères députés, je vais être très bref, le nombre d'exonérations définitives depuis le 1er juillet 2010 est de 41 dont quelques dossiers de Frères qui ont 85, 90 ans et plus de 60 de maçonnerie. Impressionnant non ?

Le nombre d'exonérations temporaires depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2010 est de 17.

Le nombre de dossiers traités avec mes deux adjoints, Les Très Respectables Frères Gérard Deleignies et Alain Guyader, concernant des Frères en grandes difficultés sociales est de 11.

Concernant la circulaire que vos Loges ont reçue, il y a une dizaine de jours, pour les ordinateurs d'occasions, remises à niveau à destination de nos Frères en difficulté financière, 4 PC ont déjà été commandés à ce jour.

Pour Haïti, et là, un grand merci à vous tous, 90 000 euros ont été recueillis grâce à vos dons.

Deux dossiers techniques nous ont été remis et sont en cours d'étude, un pour des micros-projets notamment maraîchers, le deuxième pour la réhabilitation d'un

À la Gloire du Grand Architecte de l'Univers  
**GRANDE LOGE DE FRANCE**

FRANCS-MAÇONS DE RITE ÉCOSSAIS ANCIEN ET ACCEPTÉS

Liberté – Égalité – Fraternité

# CONVENT 6011

COMPTE RENDU DES TRAVAUX  
(Minutes)

## **Rapport du Grand Chancelier le TRF Jacques Jubenot**

Très Cher Frère Président, Très Respectable Grand Maître Alain Noël Dubart, Très Respectable Passé Grand Maître, Très Respectables Anciens Grands Maîtres, Très Respectables Grands Maîtres honoris causa, Très Respectables Frères Grands Officiers, Très Respectables Frères Conseillers Fédéraux, mes Très Chers Frères Vénérables Maîtres Députés.

Me voici au terme de ma mandature et il me revient l'honneur de vous dresser le bilan de l'activité de la Grande Chancellerie ; certes, depuis notre dernière Tenue de Grande Loge, mais aussi, et vous le comprendrez bien, de manière plus large à savoir sur cette mandature de deux ans.

Permettez-moi en premier lieu, de vous remercier de cette belle expérience que vous m'avez permis de vivre au service de notre Grande Loge de France.

Je voudrais en faire de même à l'égard de mes adjoints le Très Respectable Frère Noël Wahuzue pour la région Pacifique ainsi que le Très Respectable Frère Serge Ajzenfisiz pour le travail qu'ils ont accompli.

Qu'est ce que je retiens et que je soumets à votre sagacité ?

- Pour commencer, vous avez voté les trois niveaux de traités :
  - Le Traité d'Amitié et de Reconnaissance « Full Recognition »,
  - Le Protocole d'Amitié et d'Inter Visite,
  - La Convention Administrative et/ou Judiciaire.

Vous avez eu raison de suivre en cela les recommandations de la Grande Chancellerie en son temps. Ces dispositions ont largement facilité notre tâche et surtout rendu transparent notre positionnement International.

- En cela, nous avons proposé à nos Frères du Grand Orient de Suisse de passer le Traité que nous avons avec eux à un niveau plus en rapport avec la politique qu'ils ont souhaité appliquer à leur Obédience.
- Nous avons signifié à nos Frères de la Grande Loge de France de Memphis Misraïm que nous ne souhaitons pas signer actuellement de traité avec eux tout en les assurant de nos liens fraternels.

Ces opérations d'ajustement devront se poursuivre afin d'être conformes à mes engagements retenus lors de notre Convent de juin 2010. Il s'agira en effet, de continuer :

1. De signifier les cessations des traités aux Obédiences qui ne seraient plus en phase avec les accords passés,
  2. De proposer un autre niveau de traité aux Obédiences qui ne seraient plus dans les « Land Marks ».
- Nous avons procédé à l'installation de la Grande Loge de Hongrie de Rite Écossais Ancien et Accepté. Une délégation du Conseil Fédéral dirigé par le Très Respectable Grand Maître Alain Noël Dubart a procédé à cette installation le 29 mai dernier. Ce faisant, le Rite Écossais Ancien et Accepté poursuit son rayonnement dans les Pays de l'Est. Je devrais dire plutôt, le Rite Écossais Ancien et Accepté affirme son ancrage dans ces Pays de l'Est. Non pas parce que nous avons une quelconque velléité de conquête ou d'hégémonie, mais simplement parce que seul le Rite a guidé et doit guider notre action. Et surtout, il s'est agi de la volonté expresse des Frères des Pays de l'Est de revenir dans les sillons de la tradition et nous y avons répondu favorablement après bien sûr l'étude de chaque cas. Ils le disent, ils ne veulent plus continuer avec cette Maçonnerie d'après Guerre qui avait davantage une tendance affairiste. Nombreux sont nos frères de ces Pays de l'Est qui veulent revenir à la pratique rigoureuse du Rite Écossais Ancien et Accepté et nous devons être attentifs à cet appel.
  - Nous attendons le retour du Traité signé avec nos Frères de Prince Hall de la Caroline du Nord que je leur ai laissé il y a quinze jours environ.
  - Nous avons reçu des propositions encourageantes d'échanges avec Nos Frères de la Louisiane. En effet, invités par les Frères des Mainstream (Maçonnerie Blanche), pour parler de l'histoire de l'introduction du Rite Écossais Ancien et Accepté dans cette contrée, nous avons rencontré des Frères du Suprême Conseil de Louisiane (Maçonnerie Noire) Obédience que nous ne connaissions pas. Le Très Cher Frère Jean-Jacques Zambrowski s'est acquitté de cette présentation sur l'histoire du Rite. Ce fut une réussite.

Et de plus, nous avons assisté au rapprochement fraternel entre ces deux groupes maçonniques qui s'étaient ignorés depuis plus de 150 ans. Nous devons faire preuve de patience avec nos Frères dans cet Orient et surtout, faire preuve de pédagogie. Nos Frères de la Louisiane ont compris que pour inverser la tendance à la baisse de leurs effectifs, il leur fallait proposer autre chose, et, cet autre chose trouve réponse dans la spiritualité du Rite Écossais Ancien et Accepté et dans la méthode de travail progressive en Loge ; méthode qui est la nôtre.

- Nous devons poursuivre dans la concrétisation des traités avec nos Frères de Prince Hall de Massachusetts, et des Bahamas. Cela prend du temps, mais il convient d'être patient.

À ce titre nous recevrons en fin de matinée, nous recevrons deux Frères de Prince Hall de Georgie le Passé Grand Maître Benjamin Barksdale et le Grand Chancelier Michaël Delgado. Ces deux frères sont nos ardents défenseurs sur le territoire Américain.

Sur un plan plus général, plus simplement et surtout plus régulièrement, j'ai pu mesurer une augmentation dans les demandes de contacts à l'étranger faites à la Grande Chancellerie par nos Frères de la Grande Loge de France. Ces demandes ont permis aux Frères de plus en plus nombreux qui se déplacent, de rencontrer par-delà les frontières des Frères des Obédiences étrangères avec lesquelles nous entretenons des relations fraternelles et amicales. Ceci a été possible grâce, au Carnet d'adresses de la Grande Chancellerie qui s'enrichit chaque jour. Cela signifie et je veux le croire que la Grande Chancellerie s'est rendue plus visible. Et quand bien même nous n'avions pas de relations avec certaines Obédiences à l'étranger, j'ai rarement essuyé un refus quand je leur adressais la demande du Frère. Cela est dû et je le crois, à une meilleure vision de la Grande Loge de France par-delà nos frontières. Nous forçons, me semble-t-il d'avantage le respect.

- La Grande Chancellerie a bien sûr, représenté la Grande Loge de France dans les Convents et autres cérémonies des Obédiences amies afin de respecter les termes des traités, protocole et accords qui nous lient avec elles. Cela nous permet de conserver ces relations fraternelles et surtout, cela nous permet d'en nouer d'autres afin d'accroître le rayonnement de la Grande Loge de France.
- Nous avons d'avantage été présents sur la scène internationale avec les rencontres telles que les REHFRAM (rencontres humanistes fraternelles africaines et malgaches), la RMI (rencontre maçonnique internationale), le GFEQA (groupe fraternel d'étude des questions africaines), la COMALACE (Contribution des Obédiences Maçonniques Libérales et Adogmatiques à la Construction Européenne), etc. Il conviendra, en tout cas c'était le vœu de la Grande Chancellerie, dans un premier temps de reprendre contact avec ces organisations maçonniques internationales, de poursuivre notre compréhension de ces Groupements, de connaître leur objet, afin de choisir,

en connaissance de cause, celles où la Grande Loge de France acceptera de poursuivre sa participation.

- Je ne m'étendrais pas et ne ferai surtout pas de commentaires sur l'agitation qui règne dans la Franc-maçonnerie au Maroc et en Roumanie. Le calme ne revient toujours pas dans ces Orient et cela est bien dommage. C'est d'autant plus dommage qu'il y a à la base souvent le problème de la double appartenance. Mais je ne m'étendrais pas. C'est une question qu'il va falloir creuser, aborder et trancher pour l'avenir.
- D'autre part nous devons être fidèles à notre parole en visitant ceux avec qui nous avons des traités, j'en veux pour preuve les 11 états du Brésil que nous avons délaissés. En effet, deux d'entre elles nous ont signifié la suspension du traité qui nous liait. Depuis plus de dix ans nous ne les avons pas visités. C'est ainsi que nous faisons la part belle à nos détracteurs et ils sont nombreux. Nous nous en sommes rendu compte, le Très Respectable Grand Maître et moi-même lorsque nous avons rencontré le Grand Maître du Brésil de l'état du PARA, le Très Respectable Frère Waldemar Coelho. Nous devons renouer urgemment ces contacts, car nos Frères Brésiliens sont demandeurs.
- Nous ne devons pas rester muets devant les appels de nos Frères de l'Amérique du Sud, je veux parler de l'Argentine, du Paraguay, du Honduras, de l'Uruguay, je ne vais pas les citer tous. Ils demandent à la Grande Loge de France de leur venir en aide et en appui afin qu'ils soient force de proposition face aux Anglo Saxons.
- Il s'agit aussi, pour la grande chancellerie d'être à l'écoute des Frères de la Grande Loge de France en interne. Cette année encore, les Frères l'ont prouvé, un contact, un appel, un mail, un retour de voyage, un compte-rendu de visite dans un Orient éloigné ont été des actes grandement facilitateurs.
- Au-delà de ces actions au quotidien, la vision de la politique extérieure de la Grande Loge de France doit s'inscrire avant tout dans le rayonnement du Rite. Seul celui-ci doit animer notre démarche, et je le réaffirme. Faire rayonner la Grande Loge de France et le Rite Écossais Ancien et Accepté est une activité louable et nécessaire mais, avant tout **fondamentale**, car dans le concert des grandes Obédiences mondiales, il s'agit de rester dans le peloton de tête.

Mes Très Chers Frères, je ne serai pas plus exhaustif que cela dans l'activité de la Grande Chancellerie afin de ne pas rallonger mon propos. Cependant si vous le désirez je suis et reste à votre entière disposition pour échanger sur un ou des cas particuliers. Ainsi c'est déroulé l'activité de la Grande Chancellerie durant mes deux années de mandature et que se profile dans cette communication les axes de développement pour l'avenir.

Et je voudrais plus particulièrement remercier le Très Respectable Grand Maître Alain Noël Dubart qui m'a permis d'effectuer cette mission avec une large autonomie. Mes Très Chers Frères Vénérables Maîtres Députés, Très Respectables Frères Conseillers Fédéraux et Grands Officiers, Très Respectable Grand Maître Alain Noël Dubart, Très Cher Frère Président, j'ai dit.

### **TCF Président**

Merci Très Respectable Frère Grand Chancelier pour ce rapport.  
Mes Frères avez-vous des questions à poser ?

### **TRF Premier Grand Maître Adjoint**

Très Cher Frère Président, le silence règne sur l'une et l'autre colonne.

### **TCF Président**

Très Respectable Premier Grand Maître Adjoint, je vous remercie.  
La parole est au Grand Orateur pour ces réquisitions.

### **TRF Grand Orateur**

Mes Très Chers Frères Députés, en l'absence de questions, je pense qu'il convient d'approuver ce rapport. Je vous propose de voter favorablement.

### **TCF Président**

Mes Frères, à mon coup de maillet, vous votez.

### **TRF Grand Orateur**

Mes Très Chers Frères Députés, le rapport du Très Respectable Frère Grand Chancelier est adopté.

### **Vote :**

**Oui : 566 voix 97,6 %**

**Non : 14 voix 2,4 %**

### **TRF Grand Chancelier**

Mes Très Chers Frères Députés, Vénérables Maîtres, l'équipe de la Grande Chancellerie vous remercie.

Avant de quitter ce plateau, je propose à vos suffrages la signature d'un traité d'amitié avec la « Grande Loge Confédérée d'Espagne ». Deux ans de travail. Le temps d'observation que nous nous sommes donné a, me semble-t-il, duré suffisamment. Nos Frères Espagnols, le Très Respectable Grand Maître Pablo Bahillo Redondo que vous avez vu l'année dernière et qui a traduit les propos de notre Frère Argentin ont montré de la rigueur et surtout dans ce concert d'agitation que l'on peut observer, nos Frères Espagnols sont restés dans la ligne.

Il convient donc de voter pour ce traité que la prochaine équipe transformera en effet, bien sûr.

**TCF Président**

Mes Frères avez-vous des questions à poser ?

**TRF Premier Grand Maître Adjoint**

Une demande de parole. Très Cher Frère Président, notre Frère s'approche du micro.

**TCF Président**

Vous avez la parole mon Frère.

**TCF Éric Persyn, Le Centre de l'Union Écossaise n°1118 Orient de Barcelone**

Très Cher Frère Président, Très Respectable Grand Maître, Dignitaires qui décidez l'Orient, Vénérables Maîtres Députés, mes Frères. J'aimerais nous apporter quelques précisions sur la Grande Loge Confédérée d'Espagne. À sa création, il y a tout juste trois ans, un membre actif de cette Obédience, s'est fait intégrer dans notre Loge pour « recruter des Frères ». Après avoir découvert que ce Frère avait omis de faire part de son appartenance et de sa charge de Grand Officier de cette Obédience, notre Respectable Loge, a décidé de lancer une procédure disciplinaire contre ce Frère. Mais malheureusement, celle-ci n'a pu se dérouler car ce Frère a démissionné immédiatement à l'information de cette procédure. De plus lors du colloque de Barcelone en 2010 sur l'histoire de la maçonnerie en Méditerranée, le Très Respectable Grand Maître de cette Obédience a déclaré en public que pour des raisons légales espagnoles, il serait créé très rapidement la Grande Loge de Catalogne. Je peux vous assurer qu'il n'existe aucune loi en Espagne qui impose ce genre d'action et de plus la Grande Loge de Catalogne existe déjà et est rattachée à la Franc-maçonnerie Anglo-Saxonne. On pourrait donc s'interroger sur la crédibilité de cette Obédience. Je suis donc très surpris de cette proposition de traité et ma Respectable Loge à l'Orient de Barcelone m'a demandé de voter contre cette décision. Mon Très Cher Frère Président, j'ai dit.

**TCF Président**

Merci mon Très Cher Frère Éric, la question est précise. Très Respectable Frère Grand Chancelier, vous avez la parole.

**TRF Grand Chancelier**

J'ai effectivement, mon Très Cher Frère Éric, rencontré à plusieurs reprises les Frères de Madrid et de Barcelone. Mes Frères Députés, Vénérables Maîtres, nous avons deux Loges de la Grande Loge de France en Espagne. Et ce depuis un certain nombre d'années. Il ne s'agit pas d'extraire ces deux Loges du giron de la Grande Loge de France. Cependant aucune progression n'est à constater dans l'existence de ces deux Loges. Aujourd'hui que la Loge de Barcelone veuille s'opposer à ce traité d'amitié

avec une Obédience maçonnique sur lequel la Grande Chancellerie a mené enquête, interview, me semble être de nature plus personnelle que des problèmes de maçonnerie et de politique de la Grande Loge de France. C'est pour cela que je vous redemande la confiance de la Grande Chancellerie et de voter ce traité d'amitié avec la Grande Loge Confédérée d'Espagne.

### **TRF Premier Grand Maître Adjoint**

Mes Frères s'il vous plaît. Très Cher Frère Président, nous avons une demande de parole.

### **TCF Président**

Nous avons une demande de parole.

### **TCF Frédéric Pierre Isoz, José Roig – Thomas Jefferson n°137 / 910 Orient de Paris**

Très Respectable Frère Président, Dignitaires qui décidez l'Orient. Très Respectable Frère Grand Chancelier, je discutais et nous sommes surpris de n'avoir aucun élément objectif d'information qui nous permette de voter. Pour ma part, ce que je viens d'entendre de notre Frère Député de la Loge de Barcelone auquel je crois, car je crois que nous sommes liés il me semble par le serment de l'initiation et ma confiance préférentielle va aux Frères de la Grande Loge de France avant toute chose. Il nous a donné deux informations qui m'ont l'air d'être non personnelle puis qu'il fait mention d'une conférence ou d'une allocution publique de ce Grand Maître. Donc là, on n'est pas dans le personnel. Alors évidemment, il y a suffisamment de juristes ici, on m'invoquera témoin unique, témoin nul. Mais, il semblerait pour ma part et autour de moi que nous n'ayons pas les éléments nécessaires aujourd'hui qui nous permettraient de statuer en notre âme et conscience et en ma dignité de Maître maçon que je n'aimerais pas voir se faire déshonorer systématiquement.

D'autre part, j'en profite, je me souviens que notre Très Cher Frère Jean-Claude Hertz avait reçu il y a quelques années ici de la main de Dignitaires Indiens une médaille et j'eus aimé savoir ce qu'il en était de nos relations avec ces Frères que nous avons reçus, nous avons été très agréablement surpris à ce moment-là et il n'a été nulle mention des contacts que nous avons avec le continent Indien. Alors, c'est peut-être intempestif anecdotique par rapport à l'Espagne mais il me semblait intéressant également, mon Très Cher Frère Grand Chancelier d'avoir quelque lien, quelques mots sur cette amitié que nous avons tant chanté et tant vanté du Rite Écossais Ancien et Accepté. J'ai dit.

### **TCF Président**

Merci mon Frère.

**TRF Grand Chancelier**

Avec l'Inde, pour répondre à la dernière partie, c'est plus simple, pour l'Inde, nos rapport sont excellents puisque nous avons assisté au convent de la Grande Loge d'Inde du Sud et les Frères de l'Inde du Sud, et de l'Inde du Nord, seront présents à notre convent à la Cérémonie de clôture de dimanche matin. Donc vis-à-vis de l'Inde, les choses sont au beau fixe. Je n'ai pas d'appréhension particulière.

Concernant la Grande Loge Confédérée d'Espagne, les Frères Députés ici présents, voteront en leur âme et conscience. Je vous ai donné le résultat de l'enquête et des entretiens de la Grande Loge de France, la Grande Chancellerie, vis-à-vis de cette Obédience en Espagne. La Grande Chancellerie se rangera au vote de nos Frères Députés ici réunis. Quand il s'agit de traiter avec une Obédience, tout d'abord de vérifier le bien fondé de leur propos, à savoir ils disent bien sûr qu'ils travaillent au Rite Écossais Ancien et Accepté. L'enquête consiste à les visiter, à participer à leurs travaux afin de vérifier de manière impromptue qu'ils le font. Deuxièmement, afin de caler le niveau de traité de Full recognition n°1 au protocole d'amitié, c'est vérifier s'ils travaillent effectivement sur les trois grandes lumières de la Franc-maçonnerie, à savoir la Bible, le Compas et l'Équerre et surtout s'ils ne sont pas mixtes. Puis de vérifier si nous n'avons pas dans le même pays d'autres traités avec une autre Obédience dans ce pays, afin de ne pas faire friction avec nos traités précédents. Voilà un peu mon Très Cher Frère, les démarches qu'effectue la Grande Chancellerie avant de venir proposer un traité aux Frères Députés ici réunis.

**TCF Président**

Merci Très Respectable Frère Grand Chancelier.

**TRF Grand Chancelier**

Alors, il y a un Frère sur la colonne, excuse-moi Très Cher Frère Président, qui me demande le nombre de Frères. Alors, bien sûr il s'agit d'Obédiences un peu comme la Hongrie, ils sont deux cents. Mais est-ce la raison suffisante pour ne pas signer avec une Obédience qui compte deux cents Frères qui sont en devenir. Il ne s'agit pas de signer qu'avec des Obédiences qui compteraient comme nous 30 000, 45 000 membres, à ce moment-là... Il n'y en a pas des masses dans le monde, hormis le Brésil, mais là encore le Brésil, ils sont certes 200 000 ou plus ne serait-ce que pour la Grande Loge du Brésil, mais réparti sur 22 états. Donc chaque état qui est une Obédience indépendante compte 7 000, 8 000, 10 000 membres. Donc le nombre n'est pas un déterminant.

**TCF Président**

Merci Très Respectable Frère Grand Chancelier.

### **TRF Premier Grand Maître Adjoint**

Une autre demande de parole, Très Cher Frère Président, sur la colonne du midi.

### **TCF Président**

Ce sera peut-être la dernière sur le sujet, mes Frères, puisque le temps qui nous est imparti se déroule et nous avons encore un ordre du jour chargé.

Vous avez la parole mon Frère.

### **TCF Charles-Bernard Jameux, Francisco Ferrer n°415 Orient de Paris**

Merci mon Frère Président. Très Respectable Grand Maître, mon Très Cher Frère Président, et vous tous mes Très Chers Frères Vénérables Maîtres Députés. Cette question, je ne vais pas rentrer dans le détail de la question qui a été soulevée concernant l'Espagne. Mais d'une manière plus générale, je crois que cette question pose un problème de procédure. Et je tiens à rappeler mon expérience personnelle car cette procédure est un gage de vérité, d'authenticité et de transparence vis-à-vis de vous tous, vis-à-vis de nous tous Députés de la Grande Loge de France. Je crois que demander au Grand Chancelier en exercice de bien vouloir préciser lorsqu'il propose un traité d'amitié et de reconnaissance avec une Obédience étrangère, lui demander des renseignements factuels sur le nombre de Loges, le nombre de Frères, la structure, la façon de travailler, le rite d'une Obédience étrangère. Ca n'est pas être pointilleux, ça n'est pas être, non plus inquisitorial, c'est simplement vouloir essayer de se prémunir à l'avenir contre de mauvaises interprétations. Pourquoi, parce que tout simplement le contre exemple malheureusement nous a causé quelques désagréments dans les années qui se sont étalées entre 2001 et 2010. Par manque d'informations, de bonne foi, nous autres Députés avons signé à deux reprises, je crois des traités d'amitiés avec des Obédiences qui se sont avérés après coup, travaillant de manière mixte. C'est-à-dire avec des Sœurs. C'est-à-dire selon des bases qui ne sont pas conformes aux principes de la Grande Loge de France qui ont été adoptés le 5 décembre 1953. Alors, je crois que quel que soit le Grand Chancelier d'ailleurs, il doit le prendre bien. Comme étant un gage d'information vis-à-vis de nous tous Députés et faire cet effort, à l'issue de ce qu'il appelle une enquête auprès de l'Obédience étrangère, faire cet effort de nous renseigner et de s'engager. Et de dire, voilà mes Frères, cette Obédience, je vous recommande de signer avec. Pourquoi ? Parce qu'elle est régulière et qu'elle est conforme aux principes de travail initiatique du Rite Écossais Ancien et Accepté. Voilà, j'ai dit Très Cher Frère Président.

### **TCF Président**

Merci mon Très Cher Frère pour cette intervention.

Très Respectable Premier Grand Maître Adjoint, le silence règne-t-il sur les colonnes ?

**TRF Premier Grand Maître Adjoint**

C'est ce que j'essayais de vous dire, Très Cher Frère Président, le silence règne sur l'une et l'autre colonne.

**TCF Président**

Merci mon Frère.

La parole est au Grand Orateur pour ses réquisitions.

**TRF Grand Orateur**

Mes Très Chers Frères Députés, je pense que vous avez maintenant tous les éléments d'information. Donc je vous propose de voter favorablement pour ce traité d'amitié avec la Grande Loge Confédérée d'Espagne.

**TCF Président**

Mes Frères, à mon coup de maillet, vous votez.

**TRF Grand Orateur**

Mes Très Chers Frères Députés, ce traité d'amitié est approuvé.

**Vote :**

**Oui : 311 voix 52,6 %**

**Non : 280 voix 47,4 %**

**TRF Grand Chancelier**

Je remercie mes Frères Chers Frères. Il conviendra de finaliser avec la Grande Loge d'Autriche, mais je ne demande pas de vote, simplement j'en parle parce que mon rapport c'est un compte rendu d'activité mais aussi une projection pour l'avenir, afin qu'à la tenue de Grande Loge de décembre si l'équipe de la Grande Chancellerie a suffisamment avancé sur le dossier que l'on sanctionne la démarche vis-à-vis de la Grande Loge d'Autriche de Rite Écossais Ancien et Accepté. Mais cela sera pour la tenue de Grande Loge ou le convent de l'année prochaine, il ne s'agit surtout pas d'aller trop vite et de brûler les étapes. J'ai dit

**TCF Président**

Merci Très Respectable Frère Grand Chancelier.

Je donne maintenant la parole au Très Respectable Frère Grand Hospitalier pour son rapport.

À la Gloire du Grand Architecte de l'Univers  
**GRANDE LOGE DE FRANCE**

FRANCS-MAÇONS DE RITE ÉCOSSAIS ANCIEN ET ACCEPTÉS

Liberté – Égalité – Fraternité

# CONVENT 6012

COMPTE RENDU DES TRAVAUX  
(Minutes)

## Rapport d'activité 2011 – 2012 du Grand Chancelier le TRF Jean-Jacques Zambrowski

Merci Très Respectable Frère Président, Très Respectable Grand Maître, Très Chers Frères à l'Orient et vous tous Vénérables Maîtres Députés mes Frères.

**La mission du Grand Chancelier** est d'assurer, en étroite liaison avec le Très Respectable Grand Maître, la conduite des relations de la Grande Loge avec les Obédiences étrangères. Dès lors qu'il retrouve lors de réunions hors de France de hauts responsables des autres Obédiences françaises, il est par là même impliqué dans les relations avec ces dernières et le suivi des soubresauts qui déchirent, comme nous l'avons évoqué hier certaines d'entre elles.

Il est essentiel de comprendre que notre Grande Loge jouit dans le monde d'une position très particulière, d'une part du fait de son ancienneté et d'autre part de son ancrage dans le Rite Écossais Ancien et Accepté qu'elle a porté, conjointement avec le Suprême Conseil de France, à travers l'Europe il y a plus de 200 ans. Soyez bien persuadés Vénérables Maîtres, mes Frères que nous sommes perçus comme la Grande Loge mère non seulement d'Obédiences européennes, en Belgique, en Espagne, en Italie par exemple, mais aussi, du fait de l'influence de la France comme de ces pays européens à l'époque coloniale, sur le pourtour méditerranéen, en Afrique, en Asie, ou encore en Amérique latine.

C'est cette position particulière qui nous impose un devoir de défense et de promotion à travers le monde de cette tradition, de notre vision et de notre pratique du Rite et des valeurs qu'il porte.

C'est là ce qui a guidé l'action du Grand Chancelier au cours de l'année qui s'achève. Avec mes adjoints les Très Respectables Frères Didier Berthommier, Antoine Evoundou et Henri Pacouil, nous avons multiplié les contacts et chaque fois que possible, les rencontres avec les puissances maçonniques amies, comme avec d'autres, désireuses de l'être ou susceptibles de le devenir.

**Sur le pourtour méditerranéen**, nous avons en particulier assaini nos relations avec la Grande Loge Unie du Maroc, tout en préparant la création, en accord avec cette dernière, d'une Loge de la Grande Loge de France sur le territoire marocain. Nous travaillons aussi à reprendre une relation fraternelle forte avec le Grand Orient du Liban, Obédience principale de ce pays qui travaille malgré son nom au Rite Écossais Ancien et Accepté. Notre voyage en Israël avec le Très Respectable Grand Maître a contribué à relancer la dynamique de notre présence dans ce pays, y compris auprès des autorités diplomatiques françaises, qui ont mis en avant l'importance que pouvait représenter la Grande Loge comme vecteur d'une certaine culture française.

**En Europe**, nous avons été conduits à suspendre nos relations avec les Obédiences roumaines qui s'entre-déchirent et se dénoncent mutuellement en permanence, s'accusant des pires vilénies. Nous leur avons fait savoir que nous renouerons avec elles lorsque la situation nous semblera digne de véritables Obédiences maçonniques.

Nous avons soutenu en revanche avec plaisir le rétablissement de la Grande Loge de Rite Écossais Ancien et Accepté de Bulgarie, ainsi que la création d'une Grande Loge de Rite Écossais Ancien et Accepté d'Autriche en liaison avec nos Frères de la Grande Loge de Hongrie. Nous œuvrons également à revivifier nos liens avec les Grandes Loges confédérées d'Espagne et à fortifier notre présence en Russie.

**En Afrique**, nous aidons nos Loges du Sénégal, du Togo et du Congo à faire vivre sur ce continent la Franc-Maçonnerie telle que nous la concevons, comme nous le faisons auprès des autres Obédiences africaines, notamment dans le cadre du REHFRAM, ou auprès de structures issues de la Grande Loge Nationale Française ou de la Grande Loge Traditionnelle et Symbolique Opéra.

**En Asie**, nous maintenons vivant nos liens avec les Grandes Loges Unies de l'Inde.

**En Amérique latine**, nous intensifions et nous donnons davantage de contenu à nos relations notamment avec les Obédiences du Brésil, d'Argentine et du Mexique. En accompagnant des jumelages entre Loges, par exemple à Cuba ou dans d'autres pays latino-américains, nous encourageons l'ouverture de relations qui pourraient déboucher sur des relations entre Obédiences secondairement.

Enfin **en Amérique du Nord**, nous entretenons les liens avec les Loges Prince Hall, tout en restaurant peu à peu la confiance perdue des Grandes Loges « Mainstream » des États-Unis.

Partout, il faut répéter ce que nous sommes – une Obédience régulière établie depuis près de trois siècles, œuvrant au perfectionnement spirituel, intellectuel et moral de ses membres, authentiquement humaniste en ce qu'elle a l'homme et le bonheur de l'humanité pour projet. Il faut aussi bien faire comprendre ce que nous ne sommes pas, ni politiques, ni affairistes, ni club service. Ni mixtes...

C'est à cela que la Grande Chancellerie s'est employée cette année et qu'elle souhaite poursuivre avec votre soutien et sous la conduite de notre nouveau Grand Maître.

Alors mes Frères, trois scrutins vous sont maintenant proposés qui concrétisent cette activité et dont le principe a été accepté au cours de l'année par votre Conseil Fédéral.

- Premièrement, un traité d'amitié et de reconnaissance avec la Grande Loge Confédérée d'Espagne. Ce traité dont le principe a été voté il y a un an, a été préparé et échangé avec nos Frères espagnols avec le très précieux concours du Très Respectable Frère Henri Pacouil, Grand Chancelier Adjoint. Une forte délégation de cette Obédience assistera demain à la cérémonie de clôture de notre Convent, dont je vous signale entre parenthèses que 46 délégations y seront présentes, c'est la plus forte affluence que nous ayons jamais compté, c'est dire aussi l'attractivité de notre Grande Loge avant même les annonces du début de la semaine. Et cela ne fait que croître et embellir depuis lundi.

Mes Frères, si vous ratifiez ce traité dont le principe avait été voté par vous-mêmes l'année dernière, sa signature officielle sera le premier acte international de notre nouveau Très Respectable Grand Maître, dès la semaine prochaine.

- Deuxièmement, nous allons vous demander votre accord pour un traité d'amitié et de reconnaissance avec la Grande Loge Traditionnelle et Symbolique d'Afrique. Cette Obédience émanant comme son nom l'indique de la Grande Loge Traditionnelle et Symbolique Opéra suit et soutient notre activité sur le sol africain. La Grande Loge Traditionnelle Symbolique d'Afrique compte actuellement 160 membres travaillant au Rite Écossais Rectifié et au Rite Émulation dans 9 Loges au Bénin, au Congo, au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Mali et en République démocratique du Congo.

Sa vision de ce qu'est la voie maçonnique, de ce qu'elle n'est pas et ne doit pas être en Afrique comme ailleurs, est assez largement superposable à la nôtre. Avec le Très Respectable Frère Grand Chancelier Adjoint Antoine Evoundou, nous avons noté avec plaisir leur participation constructive au Symposium de nos Loges Africaines remarquablement organisé cette année à Lomé.

- Enfin, je vous demanderai mes Frères votre accord pour donner patente à la Grande Loge de Rite Écossais Ancien et Accepté d'Autriche. Cette nouvelle Grande Loge regroupe les trois Loges Autrichiennes de la Grande Loge de Rite Écossais Ancien et Accepté de Hongrie au sein de laquelle elles avaient été initialement créées. Cette Grande Loge, la Grande Loge de Hongrie a confirmé par un vote solennel de son Convent le 24 mars dernier, son accord pour cette sécession constructive et au demeurant comme vous le comprendrez, pour des raisons géographiques autant que linguistiques ou historiques parfaitement naturelles et légitimes. Comme cela a été le cas récemment dans d'autres pays de l'Est et du Nord de l'Europe, notamment avec la Grande Loge de Bulgarie, cette création nous donne l'opportunité de voir notre voie initiatique, notre pratique, notre modèle de constitution, nos rituels essaimer dans un territoire et une langue dont ils étaient jusqu'ici absents.

Vénérables Maîtres Députés mes Frères, Dignitaires qui siégez à l'Orient, Très Respectable Grand Maître, Très Cher Frère Président, J'ai dit.

### **TCF Président**

Merci Très Respectable Frère Grand Chancelier.

Mes Frères, avez-vous des questions ?

### **TCF Premier Grand Maître Adjoint**

Très Cher Frère Président, nous avons une demande de parole sur la colonne du midi. Tu as la parole mon Frère.

### **TCF Éric Persyn, Le Centre de l'Union Écossaise n°1178 Orient de Barcelone**

Très Cher Frère Président, Très Respectable Grand Maître, Très Respectables Frères qui décorez l'Orient, Et vous tous Vénérables Maîtres Députés mes Frères. Je tiens à prendre la parole concernant la proposition de traité avec la Grande Loge Confédérée

d'Espagne car l'année dernière, j'avais émis des doutes quant à la fiabilité de cette Obédience. Depuis cette date, un changement total est intervenu, nous avons eu de nombreux et fructueux contacts avec nos Frères de cette Obédience naissante. Ces échanges se sont faits aujourd'hui en très grande fraternité et dans l'esprit de notre Rite et de nos Landmarks. Je vous confirme qu'eux ont la volonté de travailler au développement de la maçonnerie universelle et de notre Rite sur l'ensemble du territoire Espagnol en respectant les particularités régionales de notre pays. Pour ces raisons, je suis en total accord avec ce traité, qui ne pourra qu'apporter l'appui, la crédibilité au très grand et difficile travail qui attend nos Frères de cette Obédience et si notre Convent confirme ce rapprochement, je serai avec plaisir le représentant de ma Loge à la signature de ce traité qui se passera le 23 juin prochain à Madrid. Très Cher Président, j'ai dit.

### **TCF Président**

Merci mon Très Cher Frère Éric.

S'il n'y a pas de demande de parole, je passe la parole au Grand Orateur pour ses réquisitions.

### **TRF Grand Orateur**

Mon Très Cher Frère Président, il y a une autre demande de parole mais j'en profite quand même pour indiquer, ce que je crois comprendre, qu'il faut quatre votes.

Un vote sur ton rapport et sur ce que tu sollicites mon Très Cher Frère, trois votes.

### **TCF Alain de Jeager, Réalité n°705 Orient de Paris**

Très Respectable Grand Maître, Très Respectable Dignitaires à l'Orient et vous tous mes Frères Vénérables Maîtres Députés.

C'est une simple question au Grand Chancelier, qui nous propose un traité avec une nouvelle Loge, si j'ai bien compris d'Autriche-Hongrie, je n'ai pas très bien compris si c'est en Hongrie ou en Autriche mais ma simple question est la suivante :

Est-ce que c'est cohérent de traiter avec cette nouvelle Loge alors que nous rentrons en contact étroit dans le cadre du protocole de Bâle avec une Grande Loge d'Autriche dans le cas de ce qui nous a été exposé hier, c'est une pierre blanche, avec les cinq Grandes Loges Européennes ? J'ai dit.

### **TRF Grand Chancelier**

Mon Très Cher Frère Alain, Vénérables Maîtres Députés, Il s'agit hier de l'autorisation d'entamer des discussions officielles, il ne s'agit pas de présager à l'avance de ce que sera le résultat de cette discussion ni du moment où il est susceptible d'intervenir.

Dans le même temps, nous poursuivons notre politique et notre stratégie de développement international et ce qui vaut de l'Autriche, de la Hongrie, dans le cas

particulier pour que ce soit bien clair, il s'est créé il y a quelques années une Grande Loge de Rite Écossais Ancien et Accepté au modèle de notre Grande Loge en Hongrie qui, et tout le monde connaît l'histoire de l'Autriche Hongrie, a inclus d'emblée quelques Loges autrichiennes situées en territoire autrichien et composé de Frères germanophones. Ces Frères autrichiens étaient donc membres de la Grande Loge de Hongrie et le leader de ces trois Loges autrichiennes avait été nommé Grand Maître Adjoint de la Grande Loge de Hongrie, c'était en quelque sorte une opération de portage au début de cette Obédience. Les uns et les autres, les Hongrois comme les Autrichiens, ont estimé que leur niveau de maturité respective était suffisant pour que les Hongrois poursuivent leur route et que les Autrichiens se séparent des Hongrois qui les avaient portés au début de leur aventure et deviennent une Grande Loge autonome. Les Hongrois ont voté favorablement à cette sécession qui est encore une fois légitime et naturelle et nous les avons rencontrés à plusieurs reprises à Paris, les uns comme les autres.

Lorsque les discussions interviendront et compte tenu du possible remodelage qui n'affectera pas que l'Autriche Hongrie mais l'ensemble des Obédiences, c'est vrai de la Belgique, c'est vrai de l'ensemble du paysage européen, nous verrons bien comment se retraceront les frontières et les limites avec le temps mais c'est aussi vrai de la France.

Nous verrons bien comment les uns et les autres entendront se repositionner dans le nouveau paysage maçonnique européen et français dont le Très Respectable Grand Maître, Alain-Noël Dubart a tracé l'esquisse de possibles contours encore hypothétiques aujourd'hui puisque je le répète, nous n'en sommes qu'au début des discussions.

Le mandat que vous avez donné n'est pas de conclure un traité dans lequel nous irions plier le genou devant quiconque mais le mandat de commencer à discuter. J'ai dit.

### **TCF Premier Grand Maître Adjoint**

Très Cher Frère, le silence règne sur l'une et l'autre colonne.

### **TCF Président**

La parole est donc au Grand Orateur pour ses réquisitions.

### **TRF Grand Orateur**

Mes Très Chers Frères Députés, le premier vote va porter sur l'approbation du rapport de notre Grand Chancelier. Je vous propose dès l'apparition de la diapositive de procéder à ce vote et d'approuver ce rapport en appuyant sur la touche numéro 1.

**TCF Président**

Mes Frères, à mon coup de maillet, vous votez.

**TRF Grand Orateur**

<b>Oui :</b>	<b>637 voix</b>	<b>99,1 %</b>
<b>Non :</b>	<b>6 voix</b>	<b>0,9 %</b>

Mes Très Chers Frères Députés, le rapport du Grand Chancelier est **approuvé**.

**TRF Grand Chancelier**

Je remercie les six Frères qui ont voté non, cela me conforte dans l'idée que nous sommes gouvernés de manière démocratique. Merci mes Frères.

**TRF Grand Orateur**

Mes Très Chers Frères Députés, le deuxième vote porte sur **l'approbation d'un traité d'amitié, de reconnaissance avec la Grande Loge Confédérée d'Espagne**.

Je vous propose également d'approuver ce traité d'amitié et de permettre à nos six Frères de voter contre.

**TCF Président**

Mes Frères, à mon coup de maillet, vous votez.

**TRF Grand Orateur**

<b>Oui :</b>	<b>628 voix</b>	<b>97,8 %</b>
<b>Non :</b>	<b>14 voix</b>	<b>2,2 %</b>

Le traité est **approuvé** par 628 voix pour et 14 voix contre, soit 97,8 %. J'attire l'attention de notre Grand Chancelier sur l'accroissement de son opposition.

**TRF Grand Chancelier**

Cela m'ennuie pour nos Frères autrichiens, qui vont arriver en troisième vote mais enfin...

**TRF Grand Orateur**

Le troisième vote est relatif au **Traité d'amitié et de reconnaissance avec la Grande Loge Traditionnelle Symbolique d'Afrique**. Je vous demande également d'approuver ce traité.

**TCF Président**

Mes Frères, à mon coup de maillet, vous votez.

**TRF Grand Orateur**

<b>Oui :</b>	<b>591 voix</b>	<b>95,2 %</b>
<b>Non :</b>	<b>30 voix</b>	<b>4,8 %</b>

Mes Très Chers Frères, le traité est **approuvé** mais je sens que ça devient de plus en plus délicat pour le Grand Chancelier.

Mon Très Respectable Frère, tu maintiens le quatrième vote. Bien, nous allons y aller.

Mes Très Chers Frères Députés, approuvez-vous la **Patente de constitution à délivrer à la Grande Loge du Rite Écossais Ancien et Accepté d'Autriche**.

Vous avez entre vos mains la vie de notre Grand Chancelier.

**TCF Président**

Mes Frères, pour cette délivrance de patente, vous votez à mon coup de maillet.

**TRF Grand Orateur**

<b>Oui :</b>	<b>616 voix</b>	<b>93,3 %</b>
<b>Non :</b>	<b>44 voix</b>	<b>6,7 %</b>

Mes Très Chers Frères, je crois qu'il est temps d'arrêter en ce qui concerne le Grand Chancelier.

**TRF Grand Chancelier**

Merci pour eux tous. Merci.

**TCF Président**

Mes Frères Députés,

Je donne la parole maintenant au Très Respectable Frère Grand Hospitalier pour son rapport.

# CONVENT 6013

## Rapport d'activité 2012 – 2013 du Grand Chancelier

Très Cher Frère Président, Très Respectable Grand Maître, Dignitaires qui siégez à l'Orient, Vénérables Maîtres mes Très Chers Frères Députés,

Seul Grand Officier dont la charge ne correspond pas à celle de l'un des Officiers d'une Respectable Loge, **le Grand Chancelier** de la Grande Loge de France a pour mission d'assurer, en étroite liaison avec le Très Respectable Grand Maître, la conduite des relations de la GL avec les obédiences étrangères. Au-delà, ses fonctions l'amènent à retrouver lors de diverses occasions en France et hors de France de hauts responsables des autres obédiences françaises. Il se trouve dès lors impliqué dans les relations avec ces dernières.

La recomposition du paysage maçonnique français consécutive aux développements liés au Protocole de Bâle, a ainsi largement mobilisé votre Grand Chancelier, sous la conduite du TRGM, auprès du Passé Grand Maître et de l'actuel et du passé Grand Orateur.

J'ai pu ainsi contribuer, au titre de ma fonction, aux négociations avec les obédiences désireuses de construire avec la GLDF la Confédération maçonnique de France, et à la rédaction du traité Fondateur de cette fédération, ainsi que des Protocoles de Visites et d'Echanges maçonniques avec ces obédiences.

J'ai eu de multiples occasions d'exposer aux obédiences étrangères qu'il m'a été donné de visiter, de rencontrer ou de recevoir le sens de cette évolution, qui ouvre de nouvelles portes et jette de nouveaux ponts pour notre obédiences, sans reniement brutal de nos relations traditionnelles, tant en France qu'à l'étranger.

Ces discussions m'ont permis de mesurer avec une acuité accrue la place que la Grande Loge occupe dans le monde maçonnique, de par son ancienneté, sa primauté dans la pratique du REAA dans les degrés symboliques, son dynamisme, au travers du nombre de ses Loges et de ses Frères et de la qualité reconnue du travail de ses Loges.

C'est ce qui nous impose une responsabilité particulière, et en premier lieu un devoir de défense et de promotion de cette tradition en France comme dans le monde.

C'est là ce qui a guidé l'action du Grand Chancelier au cours de l'année qui s'achève. Avec mes adjoints les TRF Henri Pacouil, Philippe Misslin et Pascal Nivard, que je tiens à remercier et à féliciter publiquement devant vous, nous avons multiplié les contacts et les rencontres avec les puissances maçonniques amies, comme avec d'autres, qui souhaitent l'être ou qui pourraient le devenir.

**Sur le pourtour méditerranéen**, nous poursuivons nos relations avec la GL Unie du Maroc. Nous avons eu d'intéressants contacts avec la GL de Turquie, obédience dont l'existence et le développement sont à replacer dans le contexte actuel de ce pays.

**En Europe**, nous avons été contraints de maintenir la suspension de nos relations avec les obédiences roumaines qui continuent de s'entre-déchirer et de se dénoncer en permanence, s'accusant des pires vilénies, y compris devant les tribunaux civils.

Nous avons été amenés à suspendre à titre conservatoire nos relations avec la GL de REAA de Bulgarie, pour des raisons analogues. Fort heureusement, le GM Savino Batanov, à l'origine de ces déchirements, a choisi de quitter ses fonctions. De nouvelles élections ont eu lieu dans un climat apaisé, conduisant à l'élection d'un nouveau GM et d'un nouveau Conseil fédéral. Selon les informations rapportées par Frère de la RL Pouchkine, les travaux ont repris normalement dans les

Loges. Si la normalisation de la gouvernance et du fonctionnement de cette obédience se confirment, la suspension de nos relations n'aura plus lieu d'être. J'ai écrit au GM nouvellement élu pour l'assurer de nos encouragements et de notre fraternité.

Au-delà de ces considérations ponctuelles, locales et conjoncturelles, nous maintenons notre attachement à la prospérité et au développement de la Confédération des Grandes Loges Unies d'Europe, dont le projet international, en particulier autour du Rite Ecossais Ancien et Accepté, n'est en rien affecté par les avancées majeures réalisées en France avec la Confédération.

Mais il existe aussi d'heureuses avancées : le TRGM, accompagné du Grand Chancelier et du Grand Chancelier adjoint Philippe Misslin, a remis il y a quelques jours à GL de REAA d'Autriche, conformément à votre vote lors du Convent 2012, les patentes du REAA, sous les auspices de nos Frères de la GL de Hongrie dont 3 des 4 Loges de la GL d'Autriche sont émanées.

Nous nous sommes employés également à revivifier notre lien avec la Grande Loge Confédérée d'Espagne et à fortifier notre relation avec la Grande Loge de Russie.

**En Afrique**, nous aidons nous maintenons nos liens fraternels étroits avec les diverses obédiences africaines, notamment dans le cadre du Refrham, ou auprès de structures issues de la GLNF ou de la GLTSO.

**En Asie**, nous maintenons vivant nos liens avec les GLU de l'Inde et le Grand Chancelier adjoint Pascal Nivard a assisté es-qualité à leur Convent annuel.

**En Amérique latine**, nous nous attachons à amplifier nos relations notamment avec les obédiences du Brésil, d'Argentine et du Mexique et nous sommes attentifs à développer des relations avec la GL de Cuba. Nous inaugurons cette année de nouvelles relations avec la GL du Mexique, dont une délégation sera présente lors de la Cérémonie de Clôture de ce Convent ce dimanche.

Enfin **s'agissant des Etats-Unis** sans renoncer à nos liens avec les Loges Prince Hall, nous restaurons peu à peu la confiance perdue des Grandes Loges « mainstream », dont quelques-unes parmi les plus significatives nous ont assuré suivre de très près les évolutions en cours en France et dans le paysage maçonnique européen. Nous nous efforcerons de donner à ces marques d'intérêt une portée plus concrète en fonction des développements en France et en Europe.

S'il fallait résumer notre activité en trois points ce à quoi nous nous sommes attachés :

1. la préservation et le renforcement de nos relations internationales sur tous les continents
2. la défense active de l'image et de la réputation de notre Grande Loge de France, dont les amis et alliés doivent être des obédiences « de bonnes mœurs »
3. un concours actif au processus issu de la Déclaration de Bâle, dans un esprit d'élargissement de notre cadre relationnel, sans reniement ni compromission d'aucune sorte.

Voici, VVMM mes TTCCFF députés, ce à quoi la Grande Chancellerie s'est employé cette année.